

Michaël DELEPINE

**« Le stade de Colombes et l'enjeu d'un grand stade en
France : des origines à 1972 »**

Thèse présentée et soutenue publiquement le 3 décembre 2015
en vue de l'obtention du doctorat d'histoire de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
sous la direction de M. le professeur Francis DEMIER.

Jury :

Président :	M. Guy BURGEL	Université Paris Nanterre Ouest La Défense
Rapporteur:	M. Paul DIETSCHY	Université de Franche-Comté
Rapporteur:	M. Jean-Pierre WILLIOT	Université François Rabelais Tours
Examineur:	Francis DEMIER	Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Examineur:	Mme Florence BOURILLON	Université Paris Est Créteil Val-de-Marne

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier M. Francis Démier pour son ouverture d'esprit et son enthousiasme concernant un sujet qui pouvait surprendre. Ses conseils avisés et ses encouragements m'ont aidé à aller au bout de cette aventure.

Les analyses et remarques de plusieurs chercheurs, rencontrés lors de colloques et séminaires m'ont également été très utiles. Je pense particulièrement à Rob Lewis, Xavier Breuil et Mme Béquet-Delavalle, éditrice, qui m'ont indéniablement aidé à poursuivre ce travail. Je remercie également le personnel des différentes bibliothèques et centres d'archives pour leur compétence. Je me dois de citer Mme Catherine Gonin qui, par amour du club, a préservé les archives un temps menacées du Racing Club de France et a pu m'ouvrir les portes du RCF, à la rue Eblé ou à La Boulie.

Que mes anciens professeurs d'histoire dans le secondaire, et notamment Mme Dansette, soient également salués ainsi que les différents personnels de direction des collèges Paul Eluard de Garges-Lès-Gonesse ou Albert Camus de Bois-Colombes, qui ont toujours su aménager des emplois du temps permettant de réaliser ce doctorat.

Je désire enfin remercier mes proches pour leur soutien précieux durant ces années de recherche. J'ai une pensée particulière pour ceux qui ont patiemment relu ces pages et d'autres communications (Philippe, Pierre et Emilie).

Ce travail n'aurait pas été possible sans Aude et mon petit Amaury qui ont supporté, dans tous les sens du terme, de longs mois de travail et qui vivent avec le stade de Colombes comme ligne d'horizon...

Introduction

« A l'heure dite, je débarque dans la coulisse du stade olympique de Colombes, tout fier de mon passeport pour la gloire. Je file vers le vestiaire 39, juste au-dessous de la tribune d'honneur. J'y ai mes habitudes comme mes petits copains en ciel et blanc. (...) A l'extérieur de l'enceinte, la foule arrive sans excitation. On a pris le train à Saint-Lazare, on est descendu à la gare de Colombes-Centre ou Colombes-Stade pour faciliter la venue des spectateurs transformés en joyeux piétons. (...) A l'appel de l'arbitre, les joueurs sont précédés de l'équipe des ramasseurs de balles. Nous empruntons le célèbre tunnel de Colombes qui va du vestiaire à la pelouse. Quelques petites marches vers la scène de toutes les sensations¹... ».

Ces souvenirs d'un simple ramasseur de balles, devenu par la suite journaliste sportif de renom, évoquent à merveille le stade olympique de Colombes². Du long voyage au fameux rectangle vert, Max Urbini nous fait merveilleusement ressentir cet « air de Colombes³ » si différent des autres. Quatre-vingt-dix ans après l'olympiade de 1924, une atmosphère particulière se dégage toujours de ces vieux gradins même s'il s'avère aujourd'hui difficile d'imaginer qu'ils ont été le « symbole sportif d'une nation⁴ », une référence internationale et le lieu sacré d'une génération⁵. « Colombes, Je vais à Colombes... J'ai joué à Colombes... J'étais à Colombes le jour où la France a battu⁶... » sont autant d'expressions des années de gloire (1924-1972), symboles d'un stade qui incarne sa ville et la fait rayonner internationalement.

¹ SINET, V, *La Coupe du Monde oubliée : Coupe du Monde 1938*, Saint-Cyr sur Loire, Alan Sutton, 2002, p 153. Cette description n'est pas sans rappeler celle de M. Pastoureau qui décrit les rencontres de football comme des « liturgies collectives » et qui se focalise notamment sur les couleurs, le vert étant celle du jeu depuis le Moyen-Âge. PASTOUREAU, M, *Les couleurs du stade*, In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°26, avril-juin 1990, p 11.

² L'auteur de la citation, Max Urbini a été rédacteur en chef du journal *France-Football* et journaliste à *L'Equipe*.

³ Titre d'un documentaire diffusé sur France 2 le 21 février 2008. Voir bibliographie.

⁴ Voir notamment SPAMPINATO, S, *Stades du monde*, Antwerp, Tectum, 2004, p 58. L'ancien pavillon de pesage et les quarts de virage constituent de nos jours les dernières traces historiques même si une vue satellite du site permet d'observer l'ancien tracé. Colombes s'inscrit dans le cercle très restreint des stades qui ont accueilli les deux épreuves internationales les plus prestigieuses : les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de football. Il est donc l'égal de Wembley, Berlin, Rome...

⁵ L'extrait suivant retranscrit ce sentiment : « Colombes... Dans le monde sportif, ce nom évoque avant tout le stade olympique. Colombes, c'est la finale de la Coupe de France, France-Angleterre de football ou de rugby ou tout autre match international impatientement attendu. C'est le déferlement d'une foule compacte et pressée, des gares du stade ou de Colombes, des bus, des autocars, des voitures de plus en plus nombreuses. Tout cela, quelques fois l'an. C'est la façade : imposante et objet d'une renommée mondiale (...). » *L'Equipe*, 14 janvier 1953. Rappelons également qu'une tribune du stade du Centenaire de Montevideo porte le nom de Colombes pour célébrer la victoire uruguayenne en 1924. Colombes est donc plus qu'un « lieu attribut », un espace qui représente la ville. Ici, les deux semblent se confondre. MERLE, S, « Le stade Geoffroy Guichard de Saint-Étienne, un "monument" du sport local ? », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 79/3 | 2004, mis en ligne le 12 mars 2008, consulté le 11 octobre 2014. URL : <http://geocarrefour.revues.org/723>, p 221.

⁶ Magazine du Racing Club de France, Numéro spécial de Septembre 1972, Article « Le 26 février 1972 lors de France-Angleterre, a-t-on assisté au dernier match international de rugby à Colombes? ».

Colombes, l'historiographie et les sources exploitables.

L'historien du sport a longtemps subi un « dédain des universitaires face au phénomène sportif⁷ » et une « distance culturelle pour un objet considéré comme vulgaire⁸ ». Une culture sportive nationale limitée, un rejet des élites, une omniprésence de la filière STAPS voire certaines perceptions politiques ont en effet longtemps marginalisé une histoire du sport qui s'est réellement développée dans les années 1980-1990 grâce à des « pères fondateurs⁹ ». Désormais institutionnalisée¹⁰, elle connaît un intérêt croissant autour d'une pluralité d'objets d'études (histoires globales, olympisme, activité, clubs, personnalités...). « Culture populaire¹¹ », « fait social total¹² », le sport est souvent perçu comme « l'un des meilleurs miroirs de nos sociétés¹³ ».

Colombes s'inscrit dans cette logique car « l'histoire des stades s'écrit depuis un siècle en miroir de l'histoire des sociétés modernes¹⁴ » : il peut ainsi être un témoin intéressant et original de la société de son temps. L'objet stade reste néanmoins sous-étudié. Il est un parent pauvre d'une discipline elle-même longtemps marginalisée : « Si le stade a alimenté un certain nombre de travaux en sciences sociales, la recherche en histoire reste encore en retrait de l'analyse d'un espace pourtant extrêmement sensible aux évolutions des sociétés qui l'ont bâti et investi¹⁵ ». Comme souvent dans l'histoire du sport, la bibliographie se divise entre les « fabuleuses histoires de¹⁶ » et les travaux

⁷ THOMAS, R, *Histoire du Sport*, Paris, PUF, Collection « Que sais-je ? », 1991, p 122. Le terme de dédain est également utilisé par A. Wahl à propos de la perception du football dans certains milieux universitaires. WAHL, Alfred, « Le football, un nouveau territoire de l'historien », In. Vingtième siècle, Revue d'Histoire. N°26, avril-juin 1990, p 128.

⁸ HUBSHER, R, DURRY, J, JEU, B, *L'histoire en mouvements : Le sport dans la société française (XIXème siècle-XXème siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992, p 8. Albrecht Sonntag évoque une « réticence » des sciences sociales et un « mépris » ressenti par les premiers chercheurs dans le domaine du football. SONNTAG, Albrecht, « Une passion partagée, des identités ambiguës » Enjeux européens du football contemporain, *Politique européenne*, 2008/3 n° 26, p. 191-209. DOI : 10.3917/poeu.026.0191, p 192.

⁹ Pierre Arnaud, Alfred Wahl, JL Gay-Lescot, R. Hubsher, G. Vigarello.... Pour l'historiographie, voir notamment : TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, 523p. Th. Terret insiste par exemple sur l'origine sociale des chercheurs pour expliquer ce long désintérêt. TERRET, Thierry, *Histoire du sport*, Paris, PUF, Collection Que sais-je, 2009, 128p. Les perceptions marxistes d'un sport, vu comme l'incarnation d'une société capitaliste et compétitive, ont sans doute eu des répercussions sur l'intérêt porté à cette thématique.

¹⁰ Il existe des laboratoires de recherches comme le CRIS à Lyon, des séminaires réguliers comme celui de P. Dietschy et P. Clastres « Sport, cultures et sociétés » à Sciences-Po Paris, des revues spécialisées comme « Sciences Sociales et Sports », une « Société Française d'Histoire du Sport »...

¹¹ Il est donc opposé dans cette logique aux cultures savantes. A titre d'exemple, Philippe Chassaing présente les rencontres Ecosse-Angleterre comme un moment d'affirmation du sentiment national écossais face au rival anglais. BLED, JP (Dir), *Religion et culture dans les sociétés et les Etats européens de 1800 à 1914*, Paris, CNED, SEDES, Novembre 2001, 288p.

¹² THOMAS, R, *Histoire du Sport*, op. cit., p 3.

¹³ TERRET, Thierry, *Histoire du sport*, op. cit., p 119-120. Pierre Milza a la même approche : « L'histoire du sport en tant que phénomène de masse au XXème siècle est une clé pour la compréhension du monde dans lequel nous vivons. Elle offre des éclairages sur la société, sur la vie politique intérieure et extérieure, sur les phénomènes culturels ». TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, op. cit., p XV. Voir également LEJEUNE, Dominique, *Histoire du sport XIXème-XXème siècles*, Paris, Editions Christian, 2001, 219p.

¹⁴ LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, Découvertes Gallimard, Paris, 1998, p 13.

¹⁵ SOREZ, Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, 2012/1 n° 238, p. 65-80. DOI : 10.3917/lms.238.0065, p 65.

¹⁶ C'est notamment le constat de Th. Terret. TERRET, Th, *Histoire des sports*, op. cit., p 9. Ph. Tétard rappelle que ces

universitaires. Rarement dénuée d'intérêt, la première catégorie constitue une porte d'entrée utile alors que la seconde reste à construire : « en France, les historiens du sport ont le plus souvent privilégié l'étude des processus de création et de transformations des pratiques sportives mais ont plus rarement mis l'accent sur la dynamique de leur diffusion spatiale¹⁷ ». Si les stades constituent rarement le cœur des manuels d'histoire du sport¹⁸, plusieurs publications ont tenté de les faire sortir de l'ombre.

« *Aimez-vous les stades* » d'Alain Ehrenberg, publié en 1980, est l'habituelle référence des bibliographies parce que son auteur appréhende le stade contemporain comme un objet d'étude à part entière¹⁹. Il faut ensuite attendre les réflexions d'Élisabeth Lê-Germain sur Gerland et la politique sportive lyonnaise, celles de Stéphane Merle pour l'exemple stéphanois, de Daphné Bolz dans la problématique du totalitarisme, de Robert Lewis voire de Julien Sorez pour que les stades et les équipements sportifs deviennent des axes majeurs de recherches²⁰. L'Éducation Physique et Sportive, dans la logique d'une pratique de masse, d'une analyse technique ou logistique s'est également penchée sur la question tout comme l'architecture ou le patrimoine même si « Cet élan sportif qui engendre une architecture appropriée à ces divers exercices est encore peu étudié²¹ ». Il n'existe pas, à notre connaissance, de monographie sur un stade. Colombes, pour sa part, est presque négligé. En dehors du travail fondateur du Musée d'Art et d'Histoire de Colombes²² ou de la synthèse coordonnée par Thierry Terret sur les Jeux de 1924²³, la bibliographie est absente.

ouvrages se développent « au rythme du calendrier sportif ou des fêtes de fin d'année ». TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, op. cit., p 394.

¹⁷ ARNAUD, P, TERRET, Th, (dir), *Le sport et ses espaces, 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, Editions du CTHS, 1998, p 7.

¹⁸ Thierry Terret leur consacre une page et demie dans son *Que sais-je?* TERRET, Thierry, *Histoire du sport*, op. cit. Notons également l'existence d'un chapitre consacré aux espaces du sport dans l'ouvrage dirigé par Ph. Tétart : VILLARET, S, TETART, P, «Chapitre XI : Espaces et temps du sport (1870-1936) : de l'exception à la banalisation», TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France: du second empire au régime de Vichy*, op. cit.

¹⁹ EHRENBURG, Alain (textes réunis par), *Aimez-vous les stades ? : Les origines des politiques sportives en France 1870-1930*, Paris, Revue *Recherches*, n°43, avril 1980, 280p. pp.25-54.

²⁰ En 2011, le retard est toujours important selon J. Sorez : « Alors que le football représentait au début des années 1990 un « nouveau territoire de l'historien », force est de constater que les travaux consacrés à l'histoire du sport ont accumulé un certain retard dans l'étude des espaces des pratiques sportives ». SOREZ, Julien, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2011/3 n° 111, p. 59-72. DOI : 10.3917/vin.111.0059, p 59. Voir également BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS Editions, 2008, 341p; LEWIS, Robert W, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France 1893-1972*. Thèse non publiée. MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du sport, 409p. LE-GERMAIN, E, *Le stade de Gerland, enjeux d'une politique sportive municipale sportive (1913-1926)*, Mémoire de DEA, Université Claude Bernard, Lyon, 1993. *La politique sportive au temps d'Édouard Herriot : 1905-1957*. Thèse soutenue en 2001, sous la direction de Pierre Arnaud.

²¹ LOUPIAC, C, MENGIN, C (sous la dir de G. MONNIER), *L'architecture moderne en France, Tome II : 1889-1940*, Paris, Picard, 1997, p 77. Voir également : LE BAS, Antoine, *Architectures du sport, 1870-1940*, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, *Cahier de l'inventaire*, Paris, éditions Connivences, 1991, 127p.

²² PIZZORNI-ITIE, Florence (sous la dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, Musée d'art et d'histoire de Colombes, Éditions de l'albaron, Thonon-les-Bains, 1993, 150p.

²³ TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, 1312p. Ces quatre livres ont pour objectif, comme le rappelle Thierry Terret dans l'introduction, de comprendre les différents enjeux

Engager une recherche sur cet équipement sportif impose toutefois de gérer la question des sources, véritable constante d'une histoire habituée à se construire à travers une multitude de supports²⁴. Bien que situé à Colombes, le stade n'est pas la propriété de la ville : les archives municipales ou celles du Musée d'Art et d'Histoire de la ville ne disposent donc pas d'un corpus suffisant pour notre travail. Il faut en réalité se tourner du côté du Racing Club de France voire du Comité National des Sports, ses anciens copropriétaires, pour aborder la question. Les archives du club ont été miraculeusement conservées au golf de La Boulie²⁵ et nous permettent d'appréhender le stade au prisme du Racing (PV des bureaux et comité, magazine du Racing...). Les sources du CNOSF (neuf livres du 14 avril 1921 au 7 janvier 1926) et celles des Archives de Paris (cartons VR 152 à VR 159), nous aident à cerner les origines olympiques de cette construction. La presse sportive constitue le liant indispensable pour l'analyse de l'exploitation de Colombes et ses liens avec la question du grand stade²⁶. D'autres sources secondaires²⁷ complètent un corpus qui semble englober la réalité du monde sportif, associant un club (le Racing), des institutions (le CNOSF), des acteurs publics (Ville de Paris, Ville de Colombes) et des observateurs avisés que sont les journalistes sportifs. Cette diversité semble nécessaire pour « réajuster les pièces du puzzle²⁸ » et appréhender un objet historique complexe.

Le stade et le grand stade : ébauches de définitions

Parce que « la première difficulté qui se présente dans l'étude du phénomène sportif concerne la délimitation même de l'objet à étudier²⁹ », nous devons poser des jalons précis. Par habitude ou tradition bibliographique³⁰, la référence à l'antiquité impose tout d'abord de rappeler

(politiques, sportifs, socio-économiques et socio-culturels) de la VIII^{ème} olympiade. Ces chapitres nous ont été grandement utiles pour cerner les mécanismes d'attribution de l'olympiade et du choix de Colombes.

²⁴ « L'extension du questionnement de l'histoire du sport rend futile et tout simplement irréalisable toute présentation exhaustive des sources mobilisables. Du timbre commémoratif aux médailles, des affiches événementielles aux retransmissions télévisées, des manuels techniques aux romans populaires, des journaux de tranchées à la grande presse : la liste ne saurait être exhaustive ». TERRET, Th, *Histoire des sports, op. cit.*, p 113.

²⁵ Menacées lors de la reprise de l'immeuble de la rue Eblé par le groupe Lagardère, elles sont conservées dans le fief du club, au golf de la Boulie. Elles incarnent parfaitement ce « goût de l'archive » abordé par Arlette Farge : « Été comme hiver, elle est glacée ; les doigts s'engourdissent tandis qu'ils s'encrent de poussière froide au contact de son papier parchemin ou chiffon. Elle est peu lisible à des yeux mal exercés même si elle est parfois habillée d'une écriture minutieuse et régulière ». FARGE, Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997 (1^{ère} Ed 1989), p 7.

²⁶ Nous avons essentiellement étudié *L'Auto* et *L'Équipe*, quotidiens ponctuellement complétés par *Match*, *Très Sport*, *Miroir-Sprint*, *Le Sport Universel Illustré*, *La vie au grand Air*, *Tous les Sports et Sporting...*

²⁷ Institut Français d'Architecture, photographies et cartes postales (Gallica, Fonds Armand Noyers, Collection Prestine Vélox...), archives télévisées de l'INA...

²⁸ Expression employée par Olivier Chovaux. CHOVAUX, Olivier, « Origines et enracinement du football-association dans le Pas-de-Calais (fin XIX^e siècle-1914) : des jeux aux sports ? », *Revue du Nord*, 2004/2 n°355, p341-365, p 342.

²⁹ THOMAS, R, *Histoire du Sport, op. cit.*, p 4.

³⁰ Les ouvrages consacrés à l'étude d'un ou de plusieurs stades commencent habituellement leurs propos par un retour à l'antiquité, comme l'exemple d'Aymeric Magne l'atteste : « Si l'archétype de l'amphithéâtre romain se retrouve quelque peu dans les stades d'aujourd'hui, il n'en va pas de même de la gestion de son équipement polyvalent ». MAGNE, Aymeric, « L'évolution des stades : vers la 6^{ème} génération », dans CHAIX, P (Dir), *Les grands stades : au cœur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, Paris, L'Harmattan, 2011, p 41. Le

qu'un stade est une distance qui, selon la légende et les bases fixées à Olympie, correspond environ à 200m (600 fois le pied d'Héraclès) : le site antique est un lieu fondateur parce qu'il apparaît comme le premier aménagement sportif dont toute construction contemporaine semble l'héritière³¹. Il en est de même pour le Colisée qui, par sa forme et son organisation intérieure, sert quant lui de modèle à de nombreux architectes contemporains³².

L'émergence du phénomène sportif aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles a toutefois modifié les représentations antiques et *L'Auto*, en 1924, apporte une définition nouvelle : « Nous avons considéré comme stade, toute installation sportive qui dispose de terrains de sports, de tribunes, de lavabos, et qui est clôturée. Nous avons classé comme terrain de sport toute installation clôturée, définitive, mais non pourvue de tribune »³³. Cette première approche est intéressante parce qu'elle sépare déjà l'espace du spectacle, doté de tribunes, du simple terrain permettant la pratique sportive³⁴. La définition de Robert Lewis, aussi simple que précise, nous convient parfaitement : « Un terrain à ciel ouvert disposant au moins d'une tribune pour accueillir les spectateurs »³⁵. Celle du *Dictionnaire culturel du sport* complète notre approche en évoquant la notion de pratique sportive : « un stade est une construction prioritairement destinée à la pratique d'un ou plusieurs sports, notamment le football, le rugby, l'athlétisme, le cricket ou la natation³⁶ ».

L'apport des autres disciplines est également intéressant même si celles-ci complexifient parfois notre objet d'étude en multipliant les terminologies. Colombes s'insère ainsi dans la définition de François Vigneau³⁷ en étant un « espace du sport » par destination (construit pour le

sous-titre de la première partie de sa communication est d'ailleurs : « Les stades antiques : des modèles... ».

³¹ C'est notamment l'opinion de Stéphane Merle. MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, op. cit. Bertrand Lemoine a une conviction identique : « Equipement moderne par excellence, dans un monde où le sport est devenu une valeur universelle, le stade contemporain est l'héritier de l'arène antique. A partir de la référence mythique d'Olympie, où fut inventée l'idée même de sport, l'histoire des stades s'écrit depuis un siècle en miroir de l'histoire des sociétés modernes. ». LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, Paris, Découvertes Gallimard, 1998, p 13.

³² La définition d'un amphithéâtre antique rejoint celle du stade contemporain : « Un amphithéâtre comporte trois parties : - les gradins, où prennent place les spectateurs ; - l'arène, où évoluent les combattants ; - les coulisses, ménagées sous l'arène et sous les gradins ». Dans FREDOUILLE, JC, *Dictionnaire de la civilisation romaine*, Paris, Larousse, 1996, 190p. Article « amphithéâtre ». Pour Bertrand Lemoine, le Colisée est une référence pour tout concepteur de stades : « L'ampleur de cet édifice, sa distribution savante avec ses galeries et ses jeux d'escaliers, sa parfaite organisation, où s'insère en sous-sol un dédale de galeries et de coulisses, en font encore aujourd'hui non seulement un témoin clef de l'architecture romaine mais aussi un modèle toujours d'actualité ». LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, op. cit., p 15.

³³ *L'Auto*, 21/03/1924.

³⁴ Les vélodromes appartiennent également à la première catégorie parce qu'ils ont longtemps accueilli les disciplines athlétiques, avant et après l'émergence des premiers stades athlétiques.

³⁵ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit., p 9. Il tire cette définition de IMBERT, J, « Les stades, leur architecture », *L'architecture d'aujourd'hui*, 1934, page 20. E. Lê-Germain apporte également des précisions : « Le rassemblement dans un même lieu des spectateurs et des athlètes conduit à l'émergence d'une véritable architecture sportive, prévue non pas pour des publics restreints comme c'est le cas dans les olympiades de l'antiquité, mais destinés à l'usage des foules ». ARNAUD, P, TERRET, Th, op. cit., p 306.

³⁶ ATTALI, M, SAINT-MARTIN, J (Dir), *Dictionnaire culturel du sport*, A. Colin, 2010, p 224.

³⁷ Pour plus de précision, voir : VIGNEAU, F, *Les espaces du sport*, collection Que sais-je?, P.U.F n°3410, 1998, 127p.

déroulement des pratiques sportives), multisports (athlétisme, football, rugby...) et un « espace de pratique sportive » pour des spectacles sportifs attirant des spectateurs car équipé de gradins. Stéphane Merle préfère la notion d'aménagement sportif à celle d'équipement jugé trop restrictive car elle « suggère un ouvrage identifié, un lieu de pratique aménagé excluant les espaces publics et naturels requalifiés par de nombreuses pratiques³⁸ ». Avec J. Sorez, il emploie également le terme de « territoire sportif » pour tout « construit collectif marqué par des représentations, des sentiments d'appartenance, bref, selon une dimension à la fois matérielle et idéelle³⁹ ». Pour JP Callède, l'équipement sportif s'insère également dans un réseau⁴⁰. Sur le terrain de la sociologie, le stade apparaît comme le lieu du spectacle, dans la logique des « fêtes populaires » de Ph. Gaboriau, porteur d'une dimension quasi mystique et sacralisée⁴¹. Il est même parfois défini comme le théâtre de la domination où existent des pratiques particulières et une logique de territorialité⁴².

Stade, équipement sportif, espace du sport, aménagement ou territoire sportif témoignent d'une richesse sémantique liée à la diversité des approches historiques, géographiques ou sociologiques. Autant de définitions qui peuvent néanmoins complexifier un lieu que l'on peut appréhender de façon plus directe. A partir de 1907, Colombes est un complexe sportif omnisports disposant d'une piste et d'une pelouse permettant la pratique de l'athlétisme, du rugby et du football. Il est à ce titre lié à des disciplines ayant un déplacement linéaire (athlétisme) ou surfaciques (à l'intérieur d'un rectangle, le football et le rugby)⁴³. L'ensemble est ceinturé de gradins permettant de

³⁸ MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, op. cit., p 15.

³⁹ Ibid., p 15. Colombes semble également être un territoire sportif puisqu'il est intrinsèquement lié à l'histoire du Racing Club de France même si son identité semble multiple puisqu'il est également un stade national. SOREZ, Julien, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, op. cit.

⁴⁰ L'équipement doit ainsi être abordé dans la logique du réseau, du maillage : « Aujourd'hui, il est d'usage d'appréhender l'équipement sportif – les équipements, espaces et aménagements sportifs – en termes de réseaux. On utilise alors les notions de maillage, de trame, d'armature, mais aussi de hiérarchisation, au besoin en distinguant desserte de proximité (pour l'EPS et le sport scolaire, par exemple) ou de grand rayon (pour le sport spectacle), de spécialisation ou de polyvalence des installations sportives, ou encore en mettant l'accent sur l'articulation entre sites relatifs à des constructions (gymnase, piscine, patinoire...) et sites « naturels » aménagés (rivière, fleuve, parc...) susceptibles d'accueillir différents (sports) ». CALLEDE Jean-Paul, « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *Histoire, économie & société*, 2007/2 26e année, p. 75-85. DOI : 10.3917/hes.072.0075. Citation page 75.

⁴¹ Les spectacles sportifs sont alors d'« Etranges cérémonies se déroulant dans de singuliers lieux de culte appelés (ordinairement) stades et diffusées à l'aide de petits autels portatifs appelés télévision ou radio, les rituels sportifs mettent en scène, sur un terrain délimité, les meilleurs égaux, l'élite des hommes préalablement sélectionnés... » GABORIAU, Philippe, *Les spectacles sportifs : grandeurs et décadence*, Paris, L'Harmattan, 2003, p 106. Notons également que le vocabulaire religieux est souvent employé en matière de stade, on parle parfois de temple du sport, de cathédrale sportive...

⁴² Sur le stade comme espace de domination de classe : BEAULIEU, M, PERELMAN, M, « Le stade : histoire d'un espace », In revue *Quel corps* n°7, pp 31 à 40, mars 1977; PERELMAN, Marc, *Le stade barbare, la fureur du spectacle sportif*, Mille et une nuits, Paris, 1998, 75p. Voir : BROMBERGER, Christian (dir.), avec la collaboration d'Alain Hayot et de Jean-Marc Mariottini, *Le Match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1994, 406 p.

⁴³ F. Vigneau réfléchit également aux déplacements des athlètes dans la définition des espaces sportifs, ceux-ci étant linéaires ou surfaciques (cercle, rectangle...), ce qui génère des formes particulières d'espaces du sport. VIGNEAU, François, « Le « sens » du sport : conquête de l'espace, quête du plaisir », *Annales de géographie*, 2008/4 n° 662, p. 3-

tout temps l'accueil d'un public pour un spectacle sportif. Site de plusieurs hectares, il comprend également une multitude de terrains annexes qui ont, selon les périodes, permis d'accueillir des milliers de sportifs et des disciplines variées⁴⁴. Le stade des JO de 1924 est enfin porteur d'une autre problématique car il semble être la principale construction sportive des années 1924 à 1972, un grand stade français qui monopolise les principaux événements sportifs et qui incarne de ce fait une certaine image de la nation⁴⁵. Nous entrons ici dans le cœur d'un questionnement qui ne doit pas tomber dans le piège du « concept⁴⁶».

Chronologie et problématique : analyser Colombes au prisme du grand stade.

A rebours de certaines problématiques qui utilisent un fait sportif comme une porte d'entrée à la compréhension d'un phénomène social ou culturel plus global, nous souhaitons étudier Colombes pour ce qu'il est : un stade. Nous voulons ainsi aborder l'enceinte olympique par le biais de son utilisation (exploitation, affluence...) et comme une simple construction (architecture, gestion, propriété...). Cette volonté est néanmoins confrontée au danger monographique qui ferait de notre sujet une description au jour le jour de la vie du stade, piège habituel de l'histoire des sports, dérive d'une « histoire bataille⁴⁷» qui semble évitable par le simple statut du stade.

L'article de Pascal Leroy publié en 1998 dans *L'Équipe Magazine*⁴⁸ a guidé notre travail parce qu'il insère Colombes dans la perspective du grand stade, dans cette longue quête du XXème siècle sportif français : « Avant sa réalisation en 1997, le projet d'un grand stade en France a constitué pendant plus de 60 ans un projet récurrent et un sujet de polémiques, notamment quant à son opportunité⁴⁹». De sa construction à son remplacement par le Parc des Princes, Colombes a en effet constamment entretenu une relation trouble avec cette notion, se confondant ou s'opposant à ce rêve français qui constitue le fil rouge de notre recherche. Nous tenterons ici de déterminer si Colombes est bien le grand stade français en étudiant de pair l'histoire du site et cette recherche nationale, en confrontant la réalité de l'enceinte au mythe d'un stade de 100 000 places, des origines de la question à 1972. Il s'agira également de comprendre s'il s'agit d'une spécificité française.

19. DOI : 10.3917/ag.662.0003. Si l'on suit son raisonnement, Colombes accueille des sports terrestres (se déroulant sur gazon ou sur piste en cendrée puis en tartan), de plein air, impliquant pour certains une conquête de l'espace (football, rugby...) ou une progression dans cet espace (sport de ligne comme l'athlétisme).

⁴⁴ Mais aussi le hockey-sur-gazon, le tennis, le basket, le hand ball...

⁴⁵ Plusieurs enceintes semblent répondre à ces critères : les stades olympiques (Berlin, Rome, Los Angeles, Tokyo, Amsterdam, Londres...), les grands stades du football (Hampden Park, Wembley, Chamartin...) ou de rugby (Twickenham, Lansdowne Road, Cardiff...). Certains pays sont marqués par un véritable partage des tâches : longtemps, l'Angleterre dispose de trois grands stades pour le rugby (Twickenham), le football (Wembley) et l'athlétisme (le White City), l'Ecosse se partage entre Hampden Park et Murrayfield...

⁴⁶ Ce danger vise à fonder un concept de départ qui serait ensuite obligatoirement démontré par le travail de l'historien. TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, op. cit.

⁴⁷ TERRET, Th, *Histoire des sports*, op. cit., p 251.

⁴⁸ LEROY, Pascal, *Le roman feuilleton du Grand Stade*, *L'Equipe Magazine* 824, 24 janvier 1998.

⁴⁹ Voir LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, op. cit., p 7.

Le découpage chronologique est d'ailleurs guidé par ces deux questions car les premières heures de Colombes coïncident avec l'apparition de la problématique du grand stade. Le choix d'interrompre notre travail en 1972 est par contre imposé par l'histoire même d'Yves-du-Manoir car, si le débat sur un stade monumental se poursuit jusqu'à la réalisation du Stade de France, le Parc des Princes met fin à l'influence nationale du vieux stade olympique au début des années 1970.

Présentation de la structure du mémoire.

Étudier le stade de Colombes comme l'enjeu d'un grand stade en France au XX^{ème} siècle nécessite une organisation chronologico-thématique en quatre parties. Il s'agit dans un premier temps de revenir sur la préhistoire du site et, plus globalement, sur la question des stades, de la fin du XIX^{ème} siècle à l'obtention de l'olympiade de 1924. Les limites bibliographiques et historiographiques précédemment évoquées nous obligent en effet à dresser un rapide inventaire afin de situer Colombes dans un contexte particulier de constructions, de comprendre la place initiale qu'il occupe dans le sport français et dans l'histoire du Racing, jusqu'au premier questionnement sur un grand stade national.

Dans un second temps, nous reviendrons, sur les mécanismes aboutissant à la construction du premier stade olympique français et ce passage du concept idéalisé à la réalité colombienne. Nous aborderons ainsi les rôles des différents acteurs du dossier et les principales polémiques (emplacement, financement, architecture) en nous focalisant sur Colombes et le Racing Club de France, souvent sous-estimés dans les différentes études. Nous tenterons d'expliquer pourquoi Colombes est devenu le premier stade olympique français.

Nous consacrerons notre troisième partie à l'exploitation et la gestion du site, cette ère de Colombes d'une cinquantaine d'années (1924-1972) car il est important de ne pas occulter l'événement sportif, les manifestations accueillies et leurs affluences. Nous essaierons également de comprendre le rôle et la fonction d'une telle construction et son impact sur la vie du Racing qui a dû en assumer la gestion tout au long de cette période. Nous pourrons ainsi déterminer le statut même du stade olympique.

Mais parce que la vie du stade ne s'arrête pas à ce simple inventaire, nous tâcherons de comprendre dans un quatrième temps la concurrence des autres constructions nationales, l'image dégradée d'un stade que l'on aime détester et la menace perpétuelle de ce fameux mythe des 100 000 places, concept français jamais réalisé mais qui a toujours pesé sur l'histoire de Colombes et d'un Racing qui a ponctuellement envisagé de moderniser son bien. Nous tâcherons donc de comprendre cette perpétuelle remise en cause de la plus grande installation sportive nationale.

La problématique et le plan proposé nous permettent semble-t-il d'éviter le danger monographique tout en respectant l'histoire et la chronologie propres au lieu. L'étude de ce stade

contribue ainsi à une nouvelle approche de l'histoire du sport, de la pratique et du spectacle sportif, dans ce « ras du sol historien⁵⁰».

⁵⁰ SOREZ, J, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, *op. cit.*, p 59.

Première partie :

Aux origines du stade de Colombes et de la question du grand stade (de la fin du 19ème siècle à 1921).

L'histoire du stade de Colombes ne débute pas avec les grands travaux qui ont permis la tenue des Jeux Olympiques de 1924. Occulter ce qui est une première vie de cet espace sportif serait donc une erreur majeure car la période qui court de la fin du XIXème siècle au début des années 1920 est riche d'éléments fondateurs pour l'histoire des stades. Nous souhaitons ici replacer Colombes dans un contexte de construction⁵¹, analyser ses relations avec le Racing Club de France tout en observant l'émergence de la problématique du grand stade.

Chapitre 1 : La renaissance des stades au tournant du XXème siècle.

A. Un renouveau international.

Le renouveau international est lié à un double phénomène, comme le souligne avec beaucoup de justesse Aymeric Magne : « Avec le renouveau des jeux olympiques en 1896, et le développement du football, le stade à vocation sportive se développe au début du XXème siècle, son architecture évolue et s'adapte de plus en plus aux contraintes du sport moderne »⁵². Nous consacrerons donc l'essentiel de cette présentation à cette double renaissance.

- Les stades du football britannique : un modèle en Europe ?

Il est d'usage de considérer la Grande-Bretagne comme le berceau du sport contemporain car le monde britannique est à l'origine de la plupart des activités sportives. Certains historiens ont ainsi établi un lien entre la recherche de rationalisation née de la révolution industrielle et l'émergence de sports réglementés, structurés par des compétitions et des institutions indépendantes⁵³. Le

⁵¹ Françoise Rollan rappelle ainsi, avec l'exemple du tennis, que l'analyse des équipements sportifs doit toujours être resituée dans le contexte de l'histoire du sport et de son développement. ROLLAN, F, « Les réseaux d'équipements sportifs dans les stations balnéaires : l'exemple du tennis », *In Situ* [En ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 27 septembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/1846> ; DOI : 10.4000/insitu.1846.

⁵² MAGNE, Aymeric, « L'évolution des stades : vers la 6ème génération », In CHAIX, P (Dir), *Les grands stades : au cœur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, Paris, L'Harmattan, 2011, p 45.

⁵³ « Dépassant les interprétations différentes du phénomène, les historiens du sport sont d'accord pour considérer que

développement du phénomène sportif, notamment dans les public-schools⁵⁴, s'accompagne assez logiquement d'une multiplication des terrains car, comme l'a parfaitement rappelé Stéphane Merle, la codification des sports impose des dimensions normées pour la pratique⁵⁵. Le rôle d'un calendrier sportif ritualisé et d'une institutionnalisation plus globale du sport est un autre facteur clef : « Avec le développement du sport de masse et sa professionnalisation, le besoin pour des espaces spécifiques augmente⁵⁶ ».

Dès l'époque victorienne, les premiers clubs anglais de football se dotent ainsi de modestes stades même s'ils peinent souvent à se stabiliser⁵⁷. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, ces réalisations restent sommaires : il n'existe en général qu'une simple tribune en bois, démontable, dite *Main Stand*, entourée de talus partiellement aménagés (terre battue ou graviers, barrières en bois...). Les succès sportifs financent bien souvent les agrandissements (ex : Bolton en 1904, Liverpool en 1906...). Ce caractère rudimentaire n'empêche pas toutefois d'accueillir des foules considérables : 121 000 personnes se massent par exemple dans le stade de Crystal Palace pour la finale de la Cup 1913⁵⁸! Avant 1914, près de douze stades britanniques peuvent déjà accueillir plus de 50 000 personnes : Glasgow et Londres sont les centres du football⁵⁹. Ces capacités importantes sont liées

c'est en Angleterre, à partir de la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle, dans un contexte de mutations économiques et sociales, que les jeux sportifs se codifient». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, Armand Colin, Fac géographie, 2005, Paris, p 19. La géographie du football britannique est souvent celle des grands centres industriels alors que sa chronologie révèle l'évolution de la discipline : création de la Football Association et l'établissement des quatorze premières lois du jeu en 1863, naissance du Sheffield FC en 1857, apparition de la Cup en 1872, professionnalisation en 1885 en Angleterre, naissance de la Football League en 1888... DIETSCHY, P, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010, 619p.

⁵⁴ « Les *public schools* et les universités anglaises participent de la transformation du regard sur la ville par la création d'espaces intraurbains destinés aux pratiques sportives ». MACHEMEHL, Charly, ROBENE, Luc, « L'olympisme et la ville. De la candidature à l'héritage », *Staps*, 2014/3 n° 105, p. 9-21. DOI : 10.3917/sta.105.0009. Citation page 9.

⁵⁵ « Un changement d'ordre géographique nous paraît presque plus important et se situe à plus grande échelle : c'est la normalisation des lieux de pratique, associée à une standardisation du temps sportif. Des normes et des valeurs créent des règles de jeu donc des espaces spécifiques régularisés, influençant la pratique (...). Il reste que les sports modernes engendrent un système spatio-temporel fermé. La ritualisation des pratiques sportives comme leur organisation matérielle provoque une spécialisation des lieux, une forme d'individualisation avec clôture des terrains puisque le sport est bien souvent pratiqué à l'écart d'une vie quotidienne rythmée par le travail ». MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du sport, p 13-14

⁵⁶ TERRET, Thierry, *Histoire du sport*, Paris, PUF, Collection Que sais-je, 2009, p 60. Les « beaux livres » consacrés aux stades contemporains ont également fait leur cette vision : « The history of the modern stadium dates back to the codification of sport in the second half of the 19th century ». SHEARD, Rod, *The stadium : architecture for the new global culture*, Periplus Editions, Singapore, p 103.

⁵⁷ Reading change sept fois de stades avant de s'installer plus durablement en 1896, Sunderland effectue pour sa part six déménagements successifs avant 1898. A l'inverse, le club de Chelsea joue à Stamford Bridge depuis 1905. Plusieurs équipes comme Sheffield Wednesday, Derby County, Preston North End, Burnley ou Plymouth Argyle ont également utilisé des terrains de cricket, de rugby ou d'athlétisme pour leurs premières rencontres.

⁵⁸ Voir l'Annexe n°1 A.

⁵⁹ 80 000 places pour Stamford Bridge (Londres) en 1905, 60 000 places pour Anfield Road et 55 000 places pour Goodison Park à Liverpool, 80 000 à Old Trafford (Manchester) et 65 000 au St James Park de Newcastle, 50 000 places pour Hillsborough (Sheffield Wednesday) et Roker Park (Sunderland), 50 000 places à White Hart Lane (Tottenham, Londres) en 1911, 60 000 places au Villa Park d'Aston Villa en 1913... Données d'après HAY, Ian, WELLS, Cassandra, *Football grounds from the air*, London, Myriad, 2006, 128p ; INGLIS, Simon, *Engineering Archie : Archibald Leitch, football ground designer*, English Heritage, 2005, London, 207p ; HEATLEY, M, MASON, C, *Football*

aux ambitions des clubs et de leurs patrons qui souhaitent accueillir des foules considérables afin d'accroître leurs revenus : « Au tout début du 20^{ème} siècle, le football était en train de devenir un sport si populaire que les plus grands clubs n'avaient qu'un seul objectif en tête : remplir les stades avec un maximum de spectateurs ayant payé leurs places⁶⁰ ». Le football permet donc aux pays anglo-saxons d'avoir une indéniable avance en matière de stades⁶¹.

Leur précarité est néanmoins à l'origine de nombreuses catastrophes. L'emploi de certains matériaux (le bois), l'aspect sommaire des talus et des règles encore imprécises en matière de sécurité sont à l'origine de plusieurs désastres comme celui d'Ibrox Park à Glasgow en 1902⁶². Une seconde génération de stades, autour de l'architecte Archibald Leitch notamment, prend alors en compte la gestion de la foule (vomitoires, rambardes...) et emploie de nouveaux matériaux : « La mission de Leitch à Blackburn (...) était ainsi de transformer un terrain victorien étiré avec ses tribunes en bois, ses virages en cendrée et ses barrières en bois, et de le remplacer par une arène robuste du vingtième siècle, fermée, en briques, en béton et en acier ⁶³ ». L'architecte écossais devient alors une référence et, d'une certaine manière, le créateur du « stade à l'anglaise » avec une Main Stand en dur, des tribunes indépendantes et un pavillon d'angle⁶⁴. Ce modèle est reproduit presque à l'identique sur l'ensemble du territoire britannique, Leitch travaillant pour 46 clubs entre 1899 et 1939⁶⁵ : « De fait, dès les toutes premières années du siècle et jusqu'à sa dernière décennie, le paysage du football britannique fut profondément marqué par le style de Leitch. Le style de Leitch était « LE » style. L'un des éléments les plus importants de l'héritage d'Archibald Leitch

grounds fact book, 2004, Ian Allan Publishing, 188p. Avec trois stades gigantesques, Glasgow est la capitale des années 1890 selon Simon Inglis. INGLIS, Simon, *Engineering Archie : Archibald Leitch, football ground designer*, op. cit. Hampden Park peut accueillir plus de 65 000 spectateurs en 1903, Ibrox Park 63 000 en 1910 alors que le voisin du Celtic dispose de 57 000 places dès 1892...

⁶⁰ HEATLEY, M, MASON, C, *Football grounds fact book*, op. cit., p 66-67.

⁶¹ Ces stades sont avant tout liés au football car ceux du rugby anglais ont connu un développement plus tardif et d'une moindre envergure : « Dès le début du siècle, mais surtout dans l'entre-deux guerres, les clubs locaux se renforcent, le nombre de pratiquants et de dirigeants se multiplie et les installations couvrent le territoire avec leurs terrains, vestiaires, tribunes, club-houses et bars ». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit., p 53. En 1909, le stade de Twickenham réalisé par la fédération anglaise possède par exemple deux tribunes d'une capacité totale d'environ 10 000 places (voir DUBOISSET, F, VIARD, F, *Lieux et stades mythiques*, Éditions De Archive, Paris, 2005, 191p).

⁶² Il met fin à l'ère des constructions en bois supportées par des colonnes en acier. INGLIS, Simon, *Engineering Archie : Archibald Leitch, football ground designer*, op. cit. Rappelons également les 80 blessés liés d'Hillsborough (Sheffield) en 1914, le mort de Burnley en 1924...

⁶³ Ibid., p 91.

⁶⁴ Leitch utilise assez rapidement le béton armé pour plusieurs structures : les stades de Valley Parade à Bradford en 1908, Anfield en 1906, Leeds Road en 1910, Roker Park en 1913, Ewood Park en 1913... Le pavillon d'angle accueille souvent loges, bureaux et vestiaires comme en témoigne encore l'intemporel Craven Cottage de Fulham à Londres. Voir l'Annexe 1B.

⁶⁵ Manchester United, Chelsea, Liverpool, Arsenal, Everton, Glasgow Rangers, Aston Villa, Newcastle ainsi que sur les stades nationaux d'Hampden Park et Twickenham pour le rugby... Il faudra attendre la catastrophe d'Hillsborough en 1989 (96 morts) et le Taylor Report pour mettre fin à ce modèle (places debout, barrières de séparation...).

concerne les normes de construction basiques qu'il a employées⁶⁶». L'apport architectural de cette seconde génération est néanmoins remis en cause : « En dépit de son statut de patrie du football, l'Angleterre n'avait pas développé d'architecture spécifique pour ses installations sportives⁶⁷». Malgré une forme de modernité (ex : béton armé), plusieurs spécialistes comme Roy Sheard soulignent ainsi une certaine pauvreté.

Comme le rappelle Jean-Pierre Augustin, ces deux générations de stades s'insèrent également dans les banlieues industrielles de la Grande Bretagne : « Ce sont les pays anglo-saxons qui placent les stades en marge du terrain idéologique. Les britanniques ont, les premiers, abandonné les centres-villes pour installer les stades dans les banlieues où ils prennent place dans le paysage industriel et s'intègrent aux réalités quotidiennes⁶⁸». Colombes ne sera donc pas un cas à part. Le lien avec le quartier se retrouve même dans la toponymie de ces enceintes⁶⁹. L'initiative privée des riches patrons de clubs semble prévaloir comme le démontrent les exemples de Chelsea⁷⁰ et Manchester, Old Trafford étant aujourd'hui défini comme un « témoin architectural de l'ère des loisirs de masse » et le symbole d'une ambition sportive⁷¹.

Réalisé dans l'optique de l'Exposition de l'Empire Britannique de 1923, Wembley a longtemps porté le nom d'Empire Stadium et semble ponctuer un débat anglais sur la question d'un stade national car de nombreux clubs ou patrons sportifs ont tenté, à tour de rôle, de bâtir une infrastructure de grande envergure : « Il était évident depuis longtemps que l'Angleterre avait grand besoin d'un terrain de football sur lequel puissent être joués les matchs internationaux ainsi que les finales de la FA Cup⁷²». Le projet apparaît après la Première Guerre mondiale, dans la logique de la préparation de l'Exposition. Il est l'œuvre des architectes John Simpson et M. Ayton et de l'ingénieur Owen Williams, et fascine déjà la presse française : « Le nouveau terrain n'aura son équivalent en Grande-Bretagne que dans celui de Hampden Park de Glasgow⁷³». Achievé en 1923, il peut accueillir environ 125 000 spectateurs, dans une construction elliptique d'un seul niveau de gradins

⁶⁶ INGLIS, Simon, *Engineering Archie : Archibald Leitch, football ground designer, op. cit.*, p 192.

⁶⁷ SAN PIETRO, Silvio, *1990 : stadi in Italia*, Edizioni L'archivoltò, Milano, 1990, p 17.

⁶⁸ AUGUSTIN, J-P, *Sport, géographie et aménagement, op. cit.*, p 213.

⁶⁹ Certains évoquent la rue (ex : Loftus Road pour les Queens Park Rangers, Maine Road pour Manchester City, Anfield Road pour Liverpool, Elland Road pour Leeds United...), les stations de métro ou le quartier environnant.

⁷⁰ A Chelsea, le riche promoteur foncier Gus Mears a acheté des terrains et construit un stade destiné à concurrencer le Crystal Palace pour les finales de Cup. Le refus du club de Fulham de s'y installer a entraîné la création du club de Chelsea qui semble être le rare exemple d'un club né à la suite de la construction d'un stade.

⁷¹ « L'ambition du président est à la mesure de la réalisation de l'enceinte. (...) Affirmer le caractère sensationnel du projet, le choix de l'architecte se porte sur celui qui bâtit les plus grands et les plus beaux stades du Royaume-Uni, l'écossais Archibald Leitch ». BOLI, Claude, *Manchester United, l'invention d'un club*, Paris, Editions de la Martinière, 2004, p 9 et p 131-132. D'une capacité de 80 000 places, Old Trafford est une construction plus moderne que les autres : ascenseur électrique, salon de thé pour les officiels et pour les journalistes, un bar, un gymnase pour les joueurs, une salle de massage, une salle de billard...

⁷² HEATLEY, M, MASON, C, *Football grounds fact book, op. cit.*, p 41.

⁷³ *L'Auto*, 11 janvier 1922.

(100 000 debout et 25 000 assis) qui n'est pas la norme anglaise⁷⁴. Lors de la première finale de Cup en avril 1923, la foule est si nombreuse que la catastrophe est évitée de justesse.

Certains spécialistes nuancent toutefois sa nouveauté architecturale : « Le stade de Wembley... était un bâtiment sans beaucoup d'intérêt au niveau de son architecture... Le reste du stade était essentiellement utilitaire, avec des terrasses en béton soutenues par un cadre d'acier et enfermé par un mûr externe de béton, ponctué par des arches et des escaliers⁷⁵ ». Wembley reste néanmoins une référence dans une France en manque de stades et qui voit également les constructions olympiques se multiplier.

- **L'effet « Jeux Olympiques » sur la construction des stades.**

Les Jeux Olympiques, rénovés par Pierre de Coubertin et le CIO, ont en effet établi un calendrier fixe pour des épreuves sportives internationales, ritualisation qui influence la réalisation de stades : « la diffusion de l'idéal olympique dans le monde a constitué un élément déterminant en soi pour le développement des installations sportives dans l'ère moderne⁷⁶ ». En outre, « La renaissance de la construction extensive de stades au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle donne corps à l'idée olympique⁷⁷ ».

> **D'Athènes (1896) à Londres (1908) : un bilan mitigé pour les stades olympiques.**

L'olympiade athénienne de 1896 constitue à la fois le retour des Jeux dans leur patrie d'origine mais impose également la réalisation d'un stade puisqu'une construction de 60 000 places, « en U », à l'image d'Olympie, est réalisée : « A l'époque où l'on célèbre les jeux d'Athènes, en 1896, la grande majorité des édifices publics et des constructions résidentielles se présentent sous un style classique. La plupart des architectes qui les avaient élevés venaient d'Allemagne⁷⁸ ». Cette forme ne permet toutefois pas l'accueil des nouveaux sports athlétiques et limite les performances selon les journalistes français⁷⁹.

⁷⁴ Angelo Spampinato insiste ainsi sur l'originalité de sa forme qui s'écarte, par la continuité de ses gradins et l'existence d'une piste d'athlétisme, du modèle anglais (quatre tribunes indépendantes et un stade rectangulaire). SPAMPINATO, Angelo, *Stades du monde, op. cit.* Wembley n'a en outre pas de club résident. Ses deux tours jumelles blanches de 38m semblent d'inspiration indienne, un lien avec le dôme du Lutyens' Viceroy's house de New Delhi étant souvent établi. Seules les tribunes nord et sud sont couvertes.

⁷⁵ BARCLAY, Patrick, POWELL, Kenneth, *Wembley stadium: Venue of legends*, London, Prestel, p 35.

⁷⁶ SCHMIDT, Th, *Les stades au service du sport : les stades olympiques de 1896 à 1936*, La Revue olympique, Rubrique Sport et Technique, 1986, p 397. Pour JP Augustin, « C'est l'olympisme qui a le plus fortement contribué à la création et à la valorisation des grands sites sportifs ». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement, op. cit.*, p 211. Sur la ritualisation des JO : « Les Jeux Olympiques se déroulaient tous les quatre ans, à l'exception des interruptions liées aux guerres, ce qui a produit des changements notables et des avancées dans les designs des stades ». GERAINT, J, SHEARD, R, VICKERY, *Stadia : a design and development guide*, Architectural Press, London, 4^{ème} Edition, 2007 (1^{ère} Edition 1994), p 6.

⁷⁷ VOLKWIN, Marg, *Stadien und arenen ; Stadia and Arenas*, Hatje Cantz, Germany, 2006, p 14.

⁷⁸ SCHMIDT, Th, *Les stades au service du sport : les stades olympiques de 1896 à 1936, op. cit.*, p 398. Voir l'Annexe 2.

⁷⁹ La presse française est d'ailleurs très critique : « le stade se prête assez mal à la pratique de nombre de sports modernes. La piste de courses à pied à 408 mètres de tour, mais ses lignes droites possédant 192m33 centimètres de longueur, on voit l'espace restreint qui demeure pour les virages. Les temps des épreuves pédestres furent bien inférieurs

Si la forme est donc un trait d'union avec le passé antique, les modalités de la construction inaugurent toutefois les difficultés des olympiades modernes en termes de financement et de contraintes temporelles⁸⁰. Athènes démontre malgré tout qu'une olympiade peut accueillir plusieurs dizaines de milliers de spectateurs dans un espace grandiose pour assister à un spectacle de dimension internationale : « jamais les sports, quels qu'ils soient, n'avaient été présentés avec autant de faste et dans un pareil cadre, et jamais, pendant douze jours, une foule si grande ne s'était passionnée pour ces exercices physiques⁸¹ ».

Paris (1900) et Saint-Louis (1904) ne vont pas confirmer cette donne malgré la volonté olympique d'opter pour des grandes villes susceptibles de donner un certain prestige à la compétition : « Le choix de Paris en 1900 conforte le rôle de la ville-capitale au sens administratif, démographique, économique et culturel. Saint-Louis qui accueille les Jeux suivants, profite comme Paris de l'organisation d'une exposition internationale, alors qu'elle est la quatrième ville des États-Unis par sa population. La concentration urbaine est un gage de réussite pour cette jeune compétition internationale qui faillit d'ailleurs se tenir dans la deuxième ville des États-Unis, à Chicago⁸² ».

A plus d'un titre, Paris 1900 reste une olympiade particulière, tant au niveau de l'organisation que des infrastructures et sa place est encore controversée dans la chronologie olympique : « D'olympisme il ne fut guère question avec ces étranges jeux dissous dans les fastes d'une Exposition Universelle extrêmement ambitieuse⁸³ ». Pour André Drevon, l'olympiade est même négligée : « Les Jeux de 1900 sont très mal connus, injustement oubliés – les ouvrages sur l'olympisme ne leur consacrant que quelques pages, la plupart du temps très critiques, comme s'ils ne comptaient pas vraiment dans la mémoire du sport⁸⁴ ».

Les installations soulignent un certain recul par rapport à Athènes car Paris n'a fait que rénover un modeste vélodrome (La Cipale) et installer quelques gradins provisoires sur le site de la Croix Catelan⁸⁵. Ces choix posent d'ailleurs une question de dénomination et il nous semble

à ceux que les vainqueurs accomplissent généralement dans leur pays. Il faut en accuser la difficulté des tournants où l'homme, lancé à toute vitesse, devait réduire presque de moitié son allure pour virer sans être rejeté entièrement vers l'extérieur. (...) On aurait pu remédier à cet état de chose en relevant légèrement les virages. C'est une amélioration à apporter à l'avenir? Dans le Stade, le spectacle des sauts et de la lutte est comme perdu pour la majorité des spectateurs. Certes, les 50 000 personnes qui se pressaient sur les gradins voyaient admirablement les courses mais un concours dans un coin de l'arène passait inaperçu pour au moins quarante mille assistants». *Sports Universels Illustrés*, 27 Mai 1906.

⁸⁰ Les difficultés grecques de la fin du 19^{ème} siècle posent en effet la question du financement de l'épreuve et de son stade qui sera finalement confié à un riche homme d'affaire, M. Averoff

⁸¹ SCHMIDT, Th, *Les stades au service du sport : les stades olympiques de 1896 à 1936*, op. cit., p 398.

⁸² MACHEMEHL, Charly, ROBENE, Luc, « L'olympisme et la ville. De la candidature à l'héritage », op. cit., p 10.

⁸³ POINTU, Raymond, *Paris Olympique*, Paris, Editions du Panama, 2005, p 10.

⁸⁴ DREVON, André, *Les Jeux olympiques oubliés. Paris 1900*, Paris, CNRS Éditions, 2000, p 11.

⁸⁵ Nous constatons l'existence d'un lien historique entre les Jeux Olympiques et le Racing Club de France, qui occupe par concession cet espace du Bois de Boulogne...

inopportun de qualifier la Cipale de stade olympique dans la mesure où le site n'a pas accueilli la cérémonie d'ouverture ni les épreuves d'athlétisme⁸⁶. La vision d'A. Drevon d'un « stade moderne » est sans doute un peu idéalisée car la construction n'est pas monumentale : elle laissera malgré tout une indéniable trace dans le cyclisme sur piste⁸⁷. Les affluences réalisées au vélodrome municipal, bien que supérieures à celles de la Croix Catelan, sont à la fois modestes, par rapport à Athènes, et importantes pour le sport français de l'époque, avec une pointe à 6 000 personnes pour l'ultime rencontre de rugby contre l'Allemagne⁸⁸.

La tenue des épreuves d'athlétisme dans le fief du Racing Club de France, à la Croix Catelan, est un autre signe de la faiblesse des infrastructures sportives. Ce site historique des sportsmen parisiens n'est alors clairement pas adapté au spectacle sportif, comme le souligne d'ailleurs le Rapport Officiel⁸⁹. Il contribue par sa modestie (deux petites tribunes de 600 places chacune), ses défauts (arbres gênant la visibilité, éloignement, manque de transport) à l'insuccès d'une épreuve perdue dans le programme de l'Exposition Universelle et à l'organisation défectueuse⁹⁰. Le site est en effet le témoin d'un autre âge, celui d'un sport français encore engoncé

⁸⁶ André Drevon définit pour sa part le vélodrome de la Cipale comme un stade olympique. DREVON, André, *Les Jeux olympiques oubliés. Paris 1900, op. cit.*, p 16. La Cipale a toutefois subi une rénovation importante, financée selon M. Drevon par l'État et la ville de Paris. La description de la presse est ici intéressante : « Un tas de terre énorme qui n'est autre, on le reconnaît en approchant, que le dos d'un des virages de la nouvelle piste laquelle apparaît bientôt, réellement belle, superbe, imposante, ne craignons pas d'employer cette expression. Le ciment en est presque totalement posé. Une partie du virage de droite, du premier virage, reste seule à nu. Affaire de 10 jours nous a-t-on dit. Nous le croyons volontiers. Il faut songer en effet qu'il n'y a pas moins de 5000m² de ciment armé posés en un mois. Et puisque nous citons des chiffres, ajoutons que cent terrassiers ont travaillé chaque jour pendant quatre mois et demi aux travaux du vélodrome ». *La Vie au Grand Air*, 13 mai 1900. Les travaux sont achevés à la fin du mois de juin 1900 pour le traditionnel Grand Prix Cycliste de Paris. Le vélodrome municipal a donc fait peau neuve, la piste a été modifiée et de nouveaux gradins ont été réalisés mais nous ne pouvons affirmer avec certitude que la totalité du stade a été remaniée.

⁸⁷ « Contrairement donc à Athènes où l'on avait construit une copie de stade antique avec gradins de marbre (qui pouvaient accueillir 60 000 spectateurs), arène étroite et inadaptée à la plupart des sports, Paris s'était doté d'un stade moderne, resté longtemps un haut lieu du cyclisme sur piste, et qui est toujours en fonction aujourd'hui, un siècle plus tard (baptisé stade vélodrome Jacques Anquetil, en hommage au grand coureur cycliste) ». DREVON, André, *Les Jeux olympiques oubliés. Paris 1900, op. cit.*, p 34.

⁸⁸ Si pour Frantz Reichel, elle est « couronnée de succès » (propos tenus dans *Le Sport Universel Illustré*, 27 octobre 1900), la presse a souligné de gros problèmes d'organisation : « L'organisation était détestable; mal annoncée ou pas du tout, la rencontre n'avait attiré qu'un public très clairsemé. Le match a commencé avec une heure de retard, et aucun renseignement n'était fourni au spectateurs pour les tenir au courant et l'intéresser aux péripéties du match ». *Le Sport Universel Illustré*, 29 septembre 1900.

⁸⁹ « Aménagé pour la commodité de ses membres, fréquentés seulement pendant la belle saison, il garderait, même si on l'y autorisait, d'élaguer ses beaux ombrages. Malheureusement, les arbres magnifiques qui décorent sa pelouse forment çà et là de larges rideaux impénétrables dont la disposition a obligé de disperser les emplacements spéciaux des différents concours, en même temps qu'elle empêche une vue d'ensemble sur la piste. (...) Dans ces conditions, l'organisation, malgré des prodiges d'ingéniosité, en dépit de plusieurs changements et d'un groupement relatif des concours, quelque obligeance qu'y mirent les représentants du Racing Club, demeura défectueuse». Rapport Officiel des Jeux de 1900, citation page 62-63.

⁹⁰ La presse se veut sévère sur l'organisation (Ex : *La Vie Au Grand Air*, 12 août 1900) et sur le choix de la Croix Catelan : « A ce point de vue, tout a été fait pour donner dans la plus large mesure possible satisfaction aux justes exigences du public qui paie, mais malgré cela, il n'en est pas moins resté manifeste que ce fut une faute que d'avoir choisi la piste du Racing-Club. Je crois que ce sont de secondaires considérations, secondaires au point d'en être mesquines, qui ont empêché de prendre la pelouse du Parc des Princes comme terrain de lutte pour les rencontres internationales de championnats du monde». *Le Sport Universel Illustré*, 21 juillet 1900.

dans un entre soi, réservé à une élite et qui peine à devenir un spectacle sportif comme le souligne S. Merle : « Les imprécisions spatio-temporelles y sont nombreuses : les sites sont éparpillés et peu adaptés à une pratique réglementée recevant du public, puisque sans aménagements ou presque, reprenant les espaces privés des débuts du sport moderne⁹¹ ». Pour P. Dietschy, le terme de stade est presque inapproprié : il le qualifie de « parc dont la pelouse est transformée en piste grâce à des couloirs tracés à la chaux⁹² ». Selon, E. Lê-Germain, la Croix-Catelan n'est que le reflet d'une olympiade qui n'est pas conçue comme un spectacle sportif⁹³.

Après Saint-Louis (1904), qui ne fait guère mieux⁹⁴, une forme de frustration se fait sentir chez Coubertin qui propose une autre solution : « (...) Après les expériences décevantes des jeux de Paris en 1900 et de ceux de Saint-Louis en 1904, Coubertin souligna l'importance d'avoir un stade approprié à la célébration de la future olympiade⁹⁵ ». On évoque ainsi l'idée de fixer les Jeux en Suisse, terre d'accueil du comité, sur le site de Dorigny. Monod et Laverrière établiront même les plans d'une « Olympie sur la rive droite du lac Léman » qui remportent la médaille d'or, au concours d'architecture, des Jeux à Stockholm, en 1912⁹⁶. Ce projet n'aboutira pas, Londres obtenant les Jeux de 1908.

Au début du siècle, malgré un riche patrimoine de stades, la capitale anglaise fait néanmoins le choix de réaliser une infrastructure nouvelle. L'enceinte comprend 60 000 places (deux tribunes couvertes) avec une piste d'athlétisme et une piste cycliste⁹⁷. La presse française semble plutôt bienveillante à l'égard d'une installation que le pays ne possède pas : « Je crois qu'il est impossible, au point de vue industriel, de faire mieux que l'immense bâtisse en fer et ciment que les Anglais ont

⁹¹ MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, op. cit., p 30. On peut également faire de la piste de la Croix Catelan et du Bois de Boulogne en général le cœur de ce premier âge sportif plutôt élitiste alors que le Bois de Vincennes incarne selon M. Drevon une volonté de mettre en valeur un sport populaire.

⁹² CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, Paris, 2004, p 73.

⁹³ « En outre, les espaces sportifs sont souvent inadaptés au sérieux des concours : les épreuves de natation se déroulent dans la Seine, celles du lancer de disque sont faussées par la chute des engins dans les arbres... Les terrains sont hors normes et le public est parfois obligé de se déplacer pour suivre l'ensemble de l'épreuve ». LE-GERMAIN, E; TETART, Ph, «Chapitre X : Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939)», In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France: du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 242.

⁹⁴ Ils ont notamment associé les concours athlétiques à une Exposition qui célébrait ici le centenaire du rattachement de la Louisiane aux Etats-Unis. Les Jeux étaient également dispersés dans le temps et comprenaient en outre une sorte d'olympiade anthropologique réservée à des peuplades de nombreux territoires. Sur le sujet, voir notamment : DELSAHUT Fabrice, « Chapitre 39. Exposition universelle et jeux anthropologiques à Saint Louis (1904) », in Pascal Blanchard *et al.*, *Zoos humains et exhibitions coloniales*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2011 p. 450-461. L'observation des photographies de l'olympiade américaine et la lecture des deux documents qui font office de rapports officiels laissent apparaître un stade disposant d'une petite tribune latérale d'environ 3000 places pour une capacité totale avoisinant 10 000 places. La modestie de l'installation s'explique sans doute par les tergiversations dans le choix du site, l'olympiade devant initialement se tenir à Chicago (les journaux français parlaient encore d'un stade de 50 000 places au bord du lac Michigan en 1902).

⁹⁵ BOLZ, Daphné, *Olympic heritage – An International Legacy: The invention of the modern Olympic Stadium from Coubertin to 1948*, In *Survivals and legacies : sport, heritage and identity*, p 235.

⁹⁶ CHAPPELET, J-L, « De l'Institut olympique à l'académie internationale », *Revue Olympique* n°38, Avril-Mai 2001.

⁹⁷ Le stade a été financé par le Comité Olympique Britannique et par le comité organisateur de l'Exposition franco-britannique. Voir Annexe 2B.

élevée, tout là-bas, dans l'Ouest de leur cité, sur le bord de l'Exposition Franco-britannique. Le Parc des Princes, bien que d'aspect et de dimension respectables, aurait l'air gêné si l'on pouvait le transporter à côté de ce stade⁹⁸ ».

Les historiens sont partagés à son sujet : Simon Inglis évoque un stade construit à la hâte qui n'est pas une œuvre architecturale majeure⁹⁹ alors que Th. Schmidt en fait une référence qui s'éloigne du modèle antique en raison de son armature métallique qui doit être comparée au Crystal Palace de l'Exposition de 1851¹⁰⁰. Le White City semble toutefois être un réel tournant dans l'aventure olympique, une rupture nette après les échecs de 1900 et 1904, car il fait rentrer les jeux dans l'ère du sport spectacle : « Les stades devinrent rapidement un élément indispensable aux jeux olympiques, et – après 1908 – jouèrent le rôle de scène de théâtre pour le sport spectacle. Pour les jeux de 1908, les organisateurs anglais construisirent un stade capable d'accueillir 70 000 personnes à Sheperd's Bush, à la périphérie de Londres. Ses dimensions étaient hors-norme, pour l'époque ; seul le « Hampden Park » à Glasgow, susceptible d'accueillir 125 000 personnes, lui tenait la dragée haute¹⁰¹ ». Son exploitation sera néanmoins problématique, le White City devenant une sorte de vaste coquille vide¹⁰².

> De la référence de Stockholm (1912) aux Jeux d'Anvers (1920).

Moins imposant avec ses 25 000 places¹⁰³, Stockholm possède toutefois une qualité architecturale reconnue par tous, mêlant références médiévales, romantisme du XIX^{ème} siècle¹⁰⁴ et

⁹⁸ *La Vie Au Grand Air*, 8 Mars 1908. La presse est plus nuancée sur l'organisation : « Voici pourquoi les jeux comprenant de multiples épreuves et le temps à leur consacrer étant plutôt limité, on a dû bourrer les programmes, ce qui oblige le spectateur bénévole à fixer en même temps l'œil gauche sur des cyclistes qui tournent, l'œil droit sur des pedestrians qui en font autant, et à maudire le ciel qui ne lui a pas donné d'autres yeux pour admirer en même temps les dames gymnastes danoises, les nageurs... ». *La Vie Au Grand Air*, 25 Juillet 1908.

⁹⁹ Pour S. Inglis, s'il « n'est pas un chef d'œuvre architectural ». INGLIS, Simon, *Engineering Archie: Archibald Leitch, football ground designer, op. cit.*, p 115.

¹⁰⁰ « Ce stade constitue en effet le premier ouvrage d'architecture à être érigé selon les principes modernes, et à faire abstraction à la fois de toute référence historique à des fins décoratives et à toute insistance sur tel ou tel élément d'architecture considéré sous l'angle du symbolisme ». Schmidt, Th, *Les stades au service du sport : les stades olympiques de 1896 à 1936, op. cit.*, p 399. « C'était une construction fonctionnelle, capable d'accueillir 80 000 spectateurs, qui avait une charpente en acier et demeura le premier stade moderne dédié à l'Olympisme ». GERAINT, J, SHEARD, R, Vickery, *Stadia : a design and development guide*, Architectural Press, London, 4^{ème} Edition, 2007 (1^{ère} Edition 1994), p 7.

¹⁰¹ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (History), University of Wisconsin-Madison, 2007, p 27.

¹⁰² Il semble que la concurrence de Wembley et de Twickenham ait pesé sur un stade olympique qui a eu du mal à trouver sa voie, étant souvent cantonné à l'accueil de manifestations « secondaires » (championnat d'athlétisme d'Angleterre, courses de lévriers...). Il n'a ainsi pas été lié à une équipe de football-association, à l'équipe nationale et n'a pas accueilli la finale de la Cup.

¹⁰³ Avec l'ajout d'une tribune haute provisoire dans un virage. Voir l'Annexe 3.

¹⁰⁴ Les deux tours du virage Nord évoquent une forteresse alors que les arcades rappellent certains cloîtres. « Son architecture est typique du tournant du siècle, et, avec sa tour, elle est clairement influencée par le romantisme et le Moyen-Age ». BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade, op. cit.*, p 204.

architecture nordique¹⁰⁵. Le stade allie tradition et modernité puisque la brique ne fait que recouvrir le béton armé. Il possède en outre les équipements requis pour l'olympiade¹⁰⁶ : son accueil est très positif dans la presse française¹⁰⁷. Stockholm est parfois qualifié de précurseur qui influence les réalisations italiennes de la décennie suivante : « Le stade de Stockholm de 1912 possédait une tour qui fit référence tout au long de l'entre-deux-guerres. Elle inspira notamment le stade de Bologne¹⁰⁸».

Le stade de Berlin des jeux annulés de 1916¹⁰⁹ (30 à 60 000 places selon les estimations) est une construction originale : réalisée par Otto March (1845-1913), elle possède une piscine dans la continuité de l'une de ses tribunes latérales. Elle joue ainsi la carte de la polyvalence car elle est également dotée d'une piste d'athlétisme. Pour V. Marg¹¹⁰, l'enceinte est typique de la période impériale prussienne par sa référence à l'antiquité même si elle est composée de matériaux modernes (acier, béton...). Occulté par l'olympiade de 1936, ce stade démontre néanmoins la capacité de la ville à réaliser une enceinte de plusieurs milliers de places et poursuit l'œuvre architecturale des deux cités olympiques précédentes.

Il faut ensuite attendre l'année 1920 pour que les Jeux Olympiques soient à nouveau organisés¹¹¹. La Belgique souffre néanmoins de la proximité du conflit mondial : les travaux de l'entreprise *Humpreys and Co* ont lieu dans un contexte financier tendu. Achevée en avril 1920,

¹⁰⁵ L'architecte, Torben Grut (1871-1945) a réalisé une enceinte proche des châteaux de la dynastie des Wasas du XVI^{ème} siècle (Gripsholn, Vadstena, Kalmar...) dans un style typique des pays nordiques et de certaines constructions civiles comme les hôtels de ville de Stockholm et Copenhague : « Les particularités nationales suédoises spécifiques à la conception suédoise en matière de construction au cours de la seconde moitié du 19^{ème} siècle renouèrent ainsi avec le courant axé sur le traditionalisme et avec le Jugendstil qui lui succéda ». SCHMIDT, Thomas, *Les stades au service du sport : les stades olympiques de 1896 à 1936, op. cit.*, p 199.

¹⁰⁶ « Le stade est une application moderne des constructions et de l'architecture médiévale faite de briques, comme les anciennes murailles, forteresses, monastères et églises » : il possède notamment une piste d'athlétisme, des salles internes... Rapport Officiel des Jeux Olympique de Stockholm 1912, p 178.

¹⁰⁷ « Athènes avait construit un stade de marbre, Paris n'avait rien construit du tout, Londres et Saint-Louis avaient édifié des stades de bois, bâtisses provisoires. Les suédois s'offrirent un beau monument définitif qui fait encore l'émerveillement de tous les techniciens sportifs. En briques violacées du pays, l'ensemble a quelques ressemblances avec la silhouette d'un château fort, couronné de beffrois crénelés, du sommet desquels des trompettes chamarrées annoncèrent l'ouverture des Jeux aux 27 000 personnes massées dans le stade plein à craquer ». *La Vie Au Grand Air*, 15/12/1921.

¹⁰⁸ BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires: Hitler, Mussolini et les jeux du stade, op. cit.*, p 220.

¹⁰⁹ Les jeux de 1916 auraient dû se dérouler à Berlin mais l'embrasement de l'Europe à l'été 1914 a eu raison de l'olympiade allemande. Le stade était toutefois achevé avant le déclenchement du conflit. Il peut donc être associé à cette chronologie olympique. Voir l'Annexe 4A.

¹¹⁰ VOLKWIN, Marg, *Stadien und arenen ; Stadia and Arenas, op. cit.*

¹¹¹ La Belgique a reçu l'olympiade au congrès de Paris du CIO de juillet 1914. Pendant le conflit, malgré le positionnement lyonnais, le CIO n'a pas envisagé de changer de site : « Certes, lorsque l'envahisseur aura été rejeté au-delà des frontières par les armées victorieuses, l'œuvre à accomplir sera immense ; il nous faudra rebâtir nos églises, nos écoles, nos maisons et nos fermes, faire renaître le commerce et l'industrie, ramener la vie dans les usines et les charbonnages. Trouvera-t-on dans ce pays si éprouvé des ressources suffisantes pour préparer dignement une Olympiade? J'ai tout lieu à le croire, car parmi tant de choses que cette guerre a révélées, il en est une que nul ne peut nier : c'est l'utilité des sports. La pratique de ceux-ci, en même temps qu'elle fortifie et assouplit les corps, enseigne aux jeunes gens l'esprit de discipline et le mépris du danger ». Lettre de Baillet-Latour à Coubertin du 23 mai 1915, citée dans le Rapport Officiel des Jeux olympiques d'Anvers page 10.

l'enceinte de 20 à 30 000 places est modeste et « n'apporte rien de véritablement marquant. L'ouvrage est issu de la combinaison de différentes techniques de construction associant tant les procédés de construction utilisés par le Génie Civil que les techniques particulières à l'emploi du bois comme matériau¹¹²». Plusieurs journaux français ne sont guère élogieux¹¹³.

Ce rapide panorama des constructions olympiques nous permet de constater l'indéniable influence de cette épreuve dans la construction de stades même si ceux-ci manquent d'uniformité, chaque infrastructure étant le reflet de son pays et de son époque selon Th. Schmidt : « les conditions politiques et sociales, de même que le caractère étatique du pays constructeur, se reflètent sans équivoque à travers le message que transmet l'architecture de tel ou tel édifice. Les effets contradictoires des événements liés à la politique, au sport et à l'architecture, s'expriment de façon manifeste dans l'aspect extérieur sous lequel se présentent les différents stades sportifs¹¹⁴». Entre 1896 et 1904, l'avenir de la compétition est loin d'être assuré et celle-ci est parfois prisonnière d'expositions ou de concours extra-sportifs qui influent sans doute sur les constructions réalisées. Mais, à partir de Londres, et malgré leurs différences, les stades olympiques ont fixé quelques bases : une capacité supérieure à 20 000 places, alliant modernité (matériaux employés) et références architecturales locales ou antiques, respect des normes techniques (piste) et d'unité de lieux des principales épreuves. Quand Paris obtient l'olympiade en Juin 1921, il existe donc une certaine norme et la France est confrontée à un enjeu majeur : faire au moins aussi bien que ses prédécesseurs. Le renouveau international des stades dépasse toutefois ce simple cadre olympique.

- **Un développement international hétérogène¹¹⁵.**

> **L'Europe des stades au début des années 1920.**

L'histoire des stades européens de l'entre-deux-guerres se concentre bien souvent sur les réalisations des régimes totalitaires alors que plusieurs infrastructures existent avant même

¹¹² SCHMIDT, Thomas, *Les stades au service du sport : les stades olympiques de 1896 à 1936, op. cit.*, p 400. Voir Annexe 4B. La tribune principale accueille les officiels et les personnalités (loge royale).

¹¹³ « Quel dommage que la VIIème olympiade ait été confiée à la ville d'Anvers, car l'on peut dire, sans exagération, qu'aucun bénéfice moral n'en a été retiré. (...) on se demande pourquoi cette année 1920 aura vu organiser la VIIème olympiade dans une ville où la complète indifférence régna du premier au dernier jour. (...) Le public anversois a boudé devant le prix des places et les athlètes s'employèrent la plupart du temps devant des banquettes vides ». *La Vie Au Grand Air*, 20 septembre 1920. Voir aussi *La Vie Au Grand Air*, 15 novembre 1920.

¹¹⁴ L'analyse de Th. Schmidt doit toutefois être nuancée car il inclut ici des olympiades marquées par la dimension politique des régimes totalitaires (1936). SCHMIDT, Thomas, *Les stades au service du sport: les stades olympiques de 1896 à 1936, op. cit.*, p 397. Pour Daphné Bolz, ces constructions ont néanmoins une forme d'unité : « Aucun stade olympique n'est similaire à un autre, ils ont pourtant tous quelques chose en commun ». BOLZ, Daphné, « Olympic heritage – an international legacy : the invention of the modern Olympic stadium from Coubertin to 1948 », In HILL, J, MOORE, J, WOOD, J, *Sport, History and heritage. Studies in public representation*, 2012, London-New-York, Boydell and Brewer, p. 244.

¹¹⁵ Nous ne saurions ici faire, faute de recherches complètes sur la question, un inventaire précis et détaillé des grandes constructions réalisées. Nous devons toutefois présenter sommairement les autres stades qui voient le jour avant l'obtention de l'olympiade parisienne afin de cerner les grandes tendances.

l'établissement de ces dictatures. Pour l'exemple italien, Daphné Bolz présente ainsi le Stadio Nazionale de Rome en 1911 comme « le premier stade adapté au spectacle sportif¹¹⁶ » alors que diverses constructions voient le jour à Gênes ou Turin, sous l'influence du secteur privé : « Ici, jusqu'à la fin des années 1920, les créations de stades furent privées (le San Siro de Milan fut édifié en 1926 à l'initiative de l'industriel Pirelli) puis soumises aux ambitions - architecturales entre autre - du fascisme¹¹⁷ ». Cette vague de construction intéresse déjà la presse française : *Le Sport Universel Illustré* glorifie par exemple le stade turinois lors des concours hippiques de 1911¹¹⁸.

En Allemagne, la rénovation des Jeux Olympiques en 1896 a généré pour certains un réel enthousiasme¹¹⁹ même si le véritable essor arrive après-guerre, quand nombre de terrains militaires laissés libres sont parfois exploités pour la pratique sportive. Des villes comme Hambourg (1910), Mönchengladbach (1919) ou encore Cologne (1923) possèdent déjà des infrastructures sportives de qualité.

En Espagne, le développement des stades est la conséquence directe de l'organisation du football (naissance du championnat en 1902). Si les premiers terrains apparaissent dans les années 1910, « Dans la décennie suivante, les terrains spécialisés fermés par une enceinte se multiplient dans la perspective d'un sport spectacle¹²⁰ ». Barcelone (Les Corts en 1922¹²¹, l'Estadi de Sarria en 1923), Valence (Mestalla en 1923) ou Madrid (Chamartin est inauguré en mai 1924) et les autres grandes villes du pays commencent alors à bâtir des installations solides et durables. Les autres puissances européennes, qu'il s'agisse des Pays-Bas, de la Belgique, du Portugal s'éveillent également¹²².

Les stades suisses, étudiés par Nicolas Huber, présentent d'indéniables similitudes avec les constructions françaises : « En cette fin de 19^{ème} siècle, les premières confrontations se déroulaient

¹¹⁶ BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, op. cit., p 139.

¹¹⁷ BROMBERGER, Christian, *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, p 181. L'enceinte turinoise avait une forme elliptique et des gradins uniformes d'un seul niveau d'une quinzaine de rangées séparées par un espace vide, faisant en quelque sorte office de porte olympique.

¹¹⁸ « Les épreuves se passaient dans le Stadium, magnifique construction en ciment armé, qui s'élève sur la vaste esplanade de l'ancien champ de Mars. Ce Stadium couvre une superficie d'environ 100 000 mètres carrés : c'est le plus grand de tous ceux construits jusqu'à présent. 50 000 personnes peuvent aisément évoluer dans l'arène ; dans ses tribunes et sur les gradins, il y a 40 000 places assises ». *Le Sport Universel Illustré*, 25 juin 1911.

¹¹⁹ Pour V. Marg, la question d'un parc athlétique apparaît à cette période dans la ville de Francfort. Volkwin, Marg, *Stadien und arenen ; Stadia and Arenas*, op. cit.

¹²⁰ AUGUSTIN, J-P, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit., p 47.

¹²¹ P. Dietschy évoque une capacité de 20 000 places quand d'autres sources en indiquent 60 000. DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010, 619 p.

¹²² Aux Pays-Bas, le Philipps Stadium date de 1913 et porte le nom de l'entreprise électrique et de son club ouvrier alors que le Het Kaastel de Rotterdam est exploité à partir de 1916. En Belgique, le stade majeur est l'enceinte bruxelloise Émile Vervestadion après le premier conflit mondial. Au Portugal, les principales villes du pays se dotent également progressivement de petits stades (Ex : Lisbonne et l'Estadio de Campo Grande en 1912). Les capitales des pays nordiques font de même : le Parken de Copenhague date de 1912, le Gamla Ullevi de Stockholm est utilisé dès 1916... Voir notamment : SPAMPINATO, Angelo, *Stades du monde*, op. cit.

sur des espaces généralement dépourvus de toute infrastructure bâtie et ne répondaient en aucun cas à la définition d'un stade moderne¹²³». Comme pour les autres pays européens, la mise en place d'un calendrier à travers la création d'un championnat (1897 au niveau régional) génère une multiplication des constructions, notamment après le premier conflit mondial. Pendant les années 1920, huit clubs construisent des stades en dur de 15 000 places ou plus (ex : Frontenex à Genève en 1921, le Neufeld de Berne en 1924...)¹²⁴. L'heure n'est pas encore aux constructions monumentales qui fleurissent pourtant déjà aux Etats-Unis.

> Le particularisme américain : des installations dédiées aux sports locaux.

Comme en Europe, l'essor du mouvement sportif et la progression des affluences outre-Atlantique s'accompagnent d'une vague de constructions dédiées aux sports « américains » comme le football-américain ou le Base-Ball car « Les jeux sportifs codifiés en Angleterre et exportés comme tel dans les pays européens n'ont pas été adoptés aux Etats-Unis¹²⁵». La modestie des premières constructions et leur caractère dangereux ont toutefois imposé une rénovation au début du XXème siècle : « Entre 1908 et 1915, quatorze des seize équipes de ligue majeure rénovèrent ou construisirent de nouveaux stades grâce à ce nouveau matériau (béton). Sortirent de terre des structures volumineuses, permanentes, édifiantes, le plus souvent au cœur des villes et de leur réseau de transport, véritables points de repère et d'admiration (landmarks) pour des générations de citoyens¹²⁶».

Le football américain a ainsi fait naître une forme canonique : le stade elliptique enfoui, d'un seul niveau, en forme de fer à cheval avec une vaste capacité. Le Yale Bowl de New Haven (1914)

¹²³ « Les premiers stades helvétiques avaient pour la plupart été érigés en peu de temps et à moindres frais, chacun participant activement à sa manière. Si au 21ème siècle, un projet de rénovation substantielle prend rarement moins de trois ans, les choses pouvaient à l'époque bouger en quelques mois. Cette rapidité dans les réalisations avait cependant pour corollaire des installations de conception très sommaire, ayant pour seul but la pratique d'un sport émergent et l'accueil d'un public encore peu nombreux ». HUBER, N, *Stades suisses : des origines à l'Euro 2008*, Slatkine, Genève, 2008, p 9 et 10.

¹²⁴ En 1912, Nicolas Huber considère que, parmi la centaine de clubs de football et d'athlétisme, moins d'une trentaine dispose d'un terrain clos et qu'une dizaine à peine possédait une tribune. L'après-guerre génère accélère toutefois le mouvement : « Comme dans de nombreuses autres localités helvétiques, c'est au sortir du premier conflit mondial que surgit l'idée de construire un réel stade de football ». HUBER, N, *Stades suisses: des origines à l'Euro 2008, op. cit.*, p 120. On évoque parfois une douzaine de constructions de 10 000 places au début des années 1920, chiffre avancé dans *Stadion Letzigrund Zurich*, Stadt Zürich, 2007, 135p. L'emploi du béton était encore rare et beaucoup de ces tribunes étaient encore en bois. Pour Nicolas Huber, le développement des stades suisses se produira surtout avec l'accueil de la Coupe du Monde de football 1954.

¹²⁵ AUGUSTIN, J-P, *Sport, géographie et aménagement, op. cit.*, p 22. Ces sports ont donné naissance à plusieurs stades : « Après la première guerre mondiale, les Etats-Unis agissent en pionniers en construisant des stades innovants destinés, en particulier, à deux sports nationaux en plein essor : le football américain et le baseball ». GERANT, John, SHEARD Rod, VICKERY, *Stadia : a design and development guide, op. cit.*, p 13. Entre 1903 et 1908, les affluences du Base-Ball ont été multipliées par deux. SHEARD, Rod, *The stadium : architecture for the new global culture*, Periplus Editions, Singapore, 208p.

¹²⁶ MARQUIS, Peter, « Quand le sport fait ville. Le stade Ebbets Field et le nouvel espace urbain brooklynois (1908-1913) », *Loisir et société, revue bilingue de sciences sociales et humaines*, Presses de l'université du Québec, vol. 34, n°1, pp 163-174 (2012). Disponible sur www.academia.edu. Citation p 14 de la version PDF.

et ses 64 000 places ou le Harvard Stadium de 1903 font figure de modèle alors que le Rose Bowl de Pasadena (1922) est un contemporain de Colombes¹²⁷. Le Base-Ball est l'autre pourvoyeur de stades. Pour Peter Marquis, l'Ebbets Field (1913, environ 30 000 places), symbolise le développement urbain américain¹²⁸. L'impact de ces constructions n'est pas négligeable puisque les commissions préfectorales parisiennes, en préparant l'olympiade de 1924, les étudieront.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis apparaissent donc comme de grands bâtisseurs¹²⁹ alors que le développement des Jeux Olympiques génère une véritable vague de constructions. Ces stades sont donc le résultat de l'affirmation du mouvement sportif à travers ses institutions (ex : la FA, FIFA en 1904), ses clubs (multiplication des clubs sportifs à la fin du XIX^{ème} siècle) ou ses compétitions (rénovation des Jeux Olympiques, création des championnats, des Coupes nationales...). L'engouement grandissant du public impose des évolutions. A une première génération de simples terrains partiellement aménagés de gradins en bois plus ou moins conséquents, succède donc une génération de stades utilisant des matériaux modernes (béton, acier...) et créant des formes architecturales multiples (quatre tribunes indépendantes, elliptique, suivant le terrain de base-ball...) même si le modèle antique est encore présent (stade en U). Cet essor s'insère également dans la logique de l'industrialisation et du développement des sociétés de loisirs comme l'a démontré Peter Marquis pour l'Ebbets Field¹³⁰. Mais quand la France s'engage au début des années 1920 dans l'aventure olympique, elle ne dispose pas d'un tel patrimoine¹³¹.

¹²⁷ Son nom provient vraisemblablement du tournoi des roses, compétition qui opposait les universités américaines. Il est édifié par les architectes Myton Hutt et William A. Taylor, il se trouve dans la banlieue de Los Angeles. Voir DUBOISSET, F, VIARD F, *Lieux et stades mythiques*, Éditions De Archive, Paris, 2005, 191p. Voir l'Annexe n°5 pour le Harvard stadium. Le Stamford Stadium (85 000 places, 1921) ou le fameux Soldier Field de Chicago (1924, environ 70 000 places) sont d'autres constructions importantes. PROVOOST, Michelle, *The Stadium : the architecture of mass sport*, Nai Publisher, Rotterdam, 2000, 183p.

¹²⁸ « Charles Ebbets, président du club des Dodgers depuis 1898, conçut dix ans plus tard son projet en pariant sur l'urbanisation des alentours du stade, au point qu'il devança de quelques années ce qu'on appellera le Brooklyn à venir. Il contribua ainsi à la fabrique d'un Brooklyn décentré de son cœur historique ». MARQUIS, Peter, « Quand le sport fait ville. Le stade Ebbets Field et le nouvel espace urbain brooklynois (1908-1913) », *Loisir et société, revue bilingue de sciences sociales et humaines*, op. cit., p 4. Ce stade New-Yorkais allie alors l'influence antique (Colisée), le style industriel (emploi de la brique) et l'utilisation de matériaux modernes (acier, béton...). Le Cosmikey Park des White Sox de Chicago (1910) ou le Yankee Stadium (1924, 57 000 places) complètent ce sommaire tableau.

¹²⁹ « A l'étranger, les États-Unis et la Grande Bretagne avaient plusieurs longueurs d'avance sur le reste du monde. Sur le continent nord-américain, le succès du base-ball avait conduit à l'érection de nombreuses grandes enceintes en bois à la fin du 19^{ème} siècle, puis en acier dès les années 1910. Quant à l'Angleterre et l'Écosse, le virus de ballon rond parvenait déjà à y rassembler des foules de plus de 100 000 spectateurs ». HUBER, N, *Stades suisses : des origines à l'Euro 2008*, op. cit., p 13.

¹³⁰ « La construction de nouvelles arènes sportives, plus grandes et plus sûres, explique cet essor, de même que l'avènement des loisirs, révolution culturelle facilitée par l'industrie capitaliste, en particulier l'invention et la production en masse de biens sportifs comme les balles, les gants, les pneumatiques, les chronomètres, etc. La mécanisation de la presse couplée à l'invention du télégraphe et du téléphone permirent les comptes-rendus rapides des rencontres sportives lointaines, souvent rapportées par la « presse jaune » dans un style vernaculaire qui popularisa équipes et héros auprès d'un public de plus en plus nombreux. ». MARQUIS, Peter, « Quand le sport fait ville. Le stade Ebbets Field et le nouvel espace urbain brooklynois (1908-1913) », op. cit., p 3-4.

¹³¹ Soulignons également l'influence plus lointaine du rugby de l'hémisphère sud. Moins développé internationalement que le football et moins structuré dans ses compétitions, le rugby voit toutefois certaines infrastructures se développer.

B. Les stades en France.

Si la fin du XVIII^{ème} siècle a généré des recherches architecturales comme le prouvent les projets d'Etienne-Louis Boulée (1728-1799)¹³², il faut véritablement attendre la fin du XIX^{ème} siècle pour observer l'apparition des premiers terrains de sport en France : « de nouveaux sports apparaissent qui nécessitent chacun des installations particulières, comme le cricket ou le football. (...) les terrains ne disposent en général d'aucune tribune ni même de facilités particulières, tels des vestiaires. (...) l'affluence croissante du public conduit à clôturer les terrains pour en faire payer l'entrée, puis à édifier des buttes de terre sur lesquelles on pouvait tailler des gradins. On commence à installer des pavillons en bois pour servir de club-house ou de buvette¹³³». Les premières initiatives sont essentiellement privées.

- L'importance des initiatives privées et l'absence des pouvoirs publics.

> Les Hippodromes au début du XX^{ème} siècle : des ancêtres des stades ?

« A la veille de la Première Guerre mondiale, il n'existe pas encore en France de stade olympique. Seuls les hippodromes rassemblent, dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, un public nombreux autour des courses de chevaux. Au début du 20^{ème} siècle, avec la démocratisation de la bicyclette on voit fleurir dans les grandes villes françaises des vélodromes. Sept sont construits à Paris entre 1891 et 1899¹³⁴». Pour Sylvain Villaret et Ph. Tétart, les hippodromes constituent une rupture majeure dans l'histoire des équipements sportifs par leur dimension et leur utilisation dédiée au sport spectacle¹³⁵. « Importation » anglaise, le turf a connu un fort développement au XIX^{ème} siècle avec une phase d'institutionnalisation (création de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France en 1833 puis du Jockey Club) et une structuration d'un calendrier hippique (de 53 courses en 1828 à 723 en 1866¹³⁶) qui, comme pour les sports athlétiques, poussent à la réalisation de constructions appropriées.

Ici aussi, les premiers espaces sont sommaires, en général composés de gradins

Ainsi, la première version de l'Eden Park d'Auckland (Nouvelle-Zélande) semble dater de 1910. On évoque une affluence de 40 000 spectateurs pour une rencontre entre les Blacks et l'Afrique du Sud en 1921.

¹³² Rappelons également qu'en 1782, le prix de Rome avait alors pour thème le cirque ou l'hippodrome. Quelques décennies plus tard, l'élève de Boulée, Jean Nicolas-Louis Durand, réalise au début du XIX^{ème} siècle différents croquis sur les amphithéâtres puis sur les stades. Voir par exemple : MARG, V, *Stadien und arenen; Stadia and Arenas*, Hatje Cantz, Germany, 2006, 327p et SAN PIETRO, Silvio, 1990 : *stadi in Italia*, op. cit.

¹³³ LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, Paris, Découvertes Gallimard, 1998, p 18.

¹³⁴ ARNAUD, P, Terret Th (dir), *Education et politiques sportives : 19^{ème}-20^{ème} siècle*, 1995, CTHS, p 306.

¹³⁵ « Lieux d'envergure, circonscrit, espace de fête et de spectacle, les hippodromes sont en rupture avec tout ce qui s'est fait jusqu'alors en matière sportive ». VILLARET, S; TETART, P, « Chapitre XI : Espaces et temps du sport (1870-1936) : de l'exception à la banalisation », In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 263.

¹³⁶ BOYER, A, « Chapitre I : La France s'éveille au sport (début du 19^{ème} siècle aux années 1880) », In, TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France: du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, 470p.

temporaires¹³⁷, et il faut sans doute attendre la seconde partie du XIX^{ème} siècle pour que des réalisations majeures apparaissent : « La grande période de construction des hippodromes parisiens dotés de bâtiments pérennes (tribunes, pavillons divers, écuries...) est amorcée durant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle avec Longchamp, Auteuil, Vincennes et Saint-Cloud¹³⁸». L'essor des hippodromes (9 hippodromes en 1828, 36 en 1845 et plus de 90 en 1866¹³⁹) suit celui des compétitions alors que la multiplication des paris et la progression des affluences est palpable : le grand steeple-chase rassemble ainsi 103 799 spectateurs à Longchamp en 1890¹⁴⁰ ! Paris et la banlieue apparaissent alors comme le centre névralgique de l'hippisme national avec Longchamp (1857)¹⁴¹, Vincennes (1863, créé par la Société des Steeple-chase de France et rénové en 1879), Auteuil (1873, rénové dans les années 1890)¹⁴², Maisons-Laffitte (à partir de 1878), Enghien (avril 1879), Saint-Ouen (1880) puis Saint-Cloud (1901)¹⁴³. Au début du XX^{ème} siècle, une vague de rénovation frappe ces installations¹⁴⁴.

En 1904, Paris possède donc plusieurs installations susceptibles d'accueillir des milliers de

¹³⁷ Voir CUEILLE, S, « Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère », *In Situ* [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012, consulté le 26 septembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/9685> ; DOI : 10.4000/insitu.9685. L'auteur cite d'ailleurs un extrait de *L'éducation sentimentale* qui pourrait parfaitement convenir aux premiers stades français : « Les tertres de gazon étaient couverts de menu peuple. On apercevait des curieux sur le balcon de l'École Militaire ; et les deux pavillons en dehors du pesage, les deux tribunes comprises dans son enceinte, et une troisième devant celle du Roi se trouvaient remplies d'une foule en toilette qui témoignait, par son maintien, de la révérence pour ce divertissement encore nouveau. [...] Les plus enthousiastes s'étaient placés, en bas, contre la piste, défendue par deux lignes de bâtons supportant des cordes ».

¹³⁸ CUEILLE, S, « Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère », *op. cit.*, p 3..

¹³⁹ Plus qu'un simple espace de loisirs, A. Boyer définit l'hippodrome comme un lieu de sociabilité, de mondanité où une certaine élite aime et doit se montrer. BOYER, A, « Chapitre I : La France s'éveille au sport (début du 19^{ème} siècle aux années 1880) », *op. cit.* Stéphane Merle confirme cette vision. « Dans les grandes villes comme Paris, l'esprit de conception de ces espaces sportifs montre un rapprochement entre monde des affaires et monde des loisirs : de nombreux hippodromes et établissements nautiques sont conçus pour une sociabilité dépassant le cadre du sport avec de grands bâtiments pouvant servir de lieux de réunion, tandis que les gymnases privés associent dès les années 1850-1860 salle de sport, douche et buffet, privilégiant parfois le sport-spectacle pour impressionner la haute société et développer un spectacle sportif rentable ». MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, *op. cit.*, p 29.

¹⁴⁰ Pour constater l'importance de la foule lors de ces grandes réunions, Voir l'Annexe 6A et 6B. Sur une année, on estime notamment qu'Auteuil attire près d'un million de spectateurs au début du XX^{ème} siècle : 975 653 spectateurs en 1903 et 990 370 spectateurs en 1906. Chiffres annoncés dans : THIBAUT, G, *Auteuil, hier et aujourd'hui : histoire des courses d'obstacles, Tome 1 : 1830-1915*, Boulogne, Éditions du Castelet, 1998, 287p.

¹⁴¹ Il a été réalisé par la Société d'encouragement pour l'amélioration des chevaux en France par les architectes Gabriel Davioud et Antoine-Nicolas Baillyont. Il s'agit d'une tribune centrale flanquée de deux petites structures avant une première transformation en 1863, les espaces sont compartimentés selon le public accueilli (loge de l'empereur, simples tribunes...). Cueille, S, « Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère », *op. cit.*, p 5.

¹⁴² La tribune est réalisée par Walter Destailleur sur une demande de la société des Steeple-chase La célèbre Butte Mortemart sort alors de terre et accueille les plus grandes personnalités. Pour ses constructions, voir notamment THIBAUT, G, *Auteuil, hier et aujourd'hui : histoire des courses d'obstacles, Tome 1 : 1830-1915*, *op. cit.*, p 88. Sa toiture est également une réussite selon Sophie Cueille. Cueille, S, « Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère », *op. cit.* Voir l'Annexe 6.

¹⁴³ Saint-Cloud est l'œuvre de la Société d'Encouragement d'Edmond Blanc et a été réalisé par Léon Berthaud dans un style anglo-normand. Voir *Le Sport Universel Illustré*, 9 mars 1901.

¹⁴⁴ Celles-ci se font dans le sillage des travaux de Saint-Cloud. Les aménagements de Saint-Ouen sont d'ailleurs vantés dans *Le Sport Universel Illustré* du 5 Avril 1903 alors que ceux de Saint-Cloud le sont dans le numéro du 3 avril 1904. Voir les Annexes 7 A et 7 B. D'autres villes de province possèdent des installations un peu plus modestes, comportant une simple petite tribune (Caen, Cabourg, Deauville...).

spectateurs dans des gradins couverts et des dizaines de milliers debout autour de la ligne d'arrivée. Il existe alors un certain savoir-faire en matière de construction hippique via des tribunes couvertes (toitures en porte-à-faux) et avec toute une structuration interne¹⁴⁵. Pour S. Cueille, l'adaptation aux contraintes hippiques (accueil de spectateurs d'origines sociales variées, adaptation des bâtiments aux chevaux..) est le signe d'une certaine autonomie architecturale¹⁴⁶. Financés par des sociétés sportives de spectacles, dont l'objectif est d'accueillir un public en masse afin d'engranger un maximum de revenus, ce modèle n'est toutefois pas transposable à des sports athlétiques qui n'attirent pas encore de telles foules. Techniquement parlant, ces hippodromes n'ont d'ailleurs pas réellement influencé les stades athlétiques, à l'exception notable de Colombes. Les vélodromes jouent un rôle plus important pour le football, le rugby et l'athlétisme.

> **Le poids des vélodromes et leur utilisation par les sports athlétiques : l'exemple parisien.**

La multiplication des vélodromes est le fruit d'un long développement du cyclisme qui se traduit par l'essor des courses sur route, le rôle clef des journaux sportifs ou des investisseurs privés¹⁴⁷. La construction d'un vélodrome est également un facteur entraînant car « la création du vélodrome ou du stade, avec leurs pistes artificielles et leurs distances standardisées, incite à la comparaison des performances¹⁴⁸ ». A Paris, de nombreuses infrastructures sont réalisées dans les années 1890 : Buffalo à Neuilly (1892 puis 1899), le vélodrome de la Seine à Levallois (1893), la Cipale (1894) et le Parc des Princes (1897). En province, le vélodrome du Parc de la Tête d'Or à Lyon (1894), ceux de Saint-Augustin (avant 1890) puis Mondésir à Bordeaux (1895), ceux de Toulouse (1906) ou Montauban (1906...) complètent ce rapide inventaire. L'objectif est ici purement commercial : « Les rencontres rentabilisent ces vélodromes qui tiennent à la fois de l'établissement sportif, du lieu de divertissement et du débit de boisson¹⁴⁹ ». La construction reste néanmoins modeste, les tribunes étant encore majoritairement en bois, mais elle accueille toutefois plusieurs milliers de spectateurs : « Si les vélodromes colonisent dès lors la France entière et ouvrent une

¹⁴⁵ Pour S. Cueille, la plus belle installation est l'éphémère hippodrome de l'Alma, structure en fer ayant existé entre 1877 et 1892. CUEILLE, S, « Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère », *op. cit.*

¹⁴⁶ « Comme pour toute architecture liée à une activité sportive mais aussi aux loisirs et aux mondanités, la contrainte des modes et de l'évolution des techniques est forte : remaniements, agrandissements, reconstructions en font une histoire complexe ». *Ibid.*, p 4.

¹⁴⁷ Les courses se développent dans les années 1890 : Bordeaux-Paris (1891, Paris-Brest-Paris (1891), Paris-Dieppe-Paris, Paris-Clermont-Ferrand (1892), Paris-Roubaix (1896), Paris-Tours (1896). Les journaux sportifs sont souvent à l'origine de ces événements : « Le journal supporte l'événement et l'événement supporte le journal ». LE-GERMAIN, E; TETART, P, « Chapitre X : Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939) », In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 235. Pierre Arnaud a enfin rappelé que le vélodrome du Parc de la Tête d'Or à Lyon en 1894 est une initiative de promoteurs qui ont mis en place une souscription par actions. Le financement est totalement privé et les propriétaires attendent un retour sur investissement.

¹⁴⁸ G. Vigarello dans *Du jeu ancien au show sportif*, Le Seuil, Paris, 2002, p 73, reprise par S. Merle dans son ouvrage sur le sport stéphanois.

¹⁴⁹ LE-GERMAIN, E; TETART, P, « Chapitre X : Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939) », *op. cit.*, p 236.

nouvelle phase aussi bien dans l'histoire du cyclisme que dans celles des espaces sportifs, rares sont néanmoins les structures édifiées en dur¹⁵⁰ ». Paris possède trois vélodromes majeurs.

La piste Municipale, dite « La Cipale », accueille dans le Bois de Vincennes « l'apothéose du sport cycliste »¹⁵¹ : le Grand Prix de Paris rassemblant toujours un public très nombreux¹⁵². Les avenues situées à proximité du site sont en général bordées de voitures, la tribune officielle réunit le tout Paris politique et l'ensemble de la presse sportive alors que la foule est encore plus dense aux places populaires¹⁵³. La Cipale est une construction typique de son temps : gradins en bois ceinturant la piste dont une petite tribune officielle couverte. Propriété de la ville, elle n'est pas exploitée aussi fréquemment que ses homologues privées, ne recevant que quelques manifestations de gymnastique ou des rencontres du Gallia Club.

Le Parc des Princes joue un rôle plus important depuis son inauguration, le vendredi 16 juillet 1897. Œuvre de l'Union Vélocipédique de France et de M. Forestier, il est dirigé par Henri Desgranges et administré par Victor Godet : il symbolise parfaitement le lien entre la presse, les équipements sportifs voire les fabricants de cycle¹⁵⁴. Le Parc est alors perçu comme une construction moderne même si elle est initialement décriée pour des problèmes de visibilité¹⁵⁵. L'installation est privée et s'ouvre à toutes les disciplines, étant parfois qualifiée de « Sportodrome »¹⁵⁶. Avant 1914, elle est sans doute le centre névralgique du sport parisien, alternant entre cyclisme sur piste et rencontres internationales de football ou de rugby¹⁵⁷. Un calendrier

¹⁵⁰ VILLARET, S; TETART, P, «Chapitre XI : Espaces et temps du sport (1870-1936): de l'exception à la banalisation», TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, 470p. Citation page 269. Voir Annexe 8, 9 et 10.

¹⁵¹ Expression présente dans un article de *L'Auto-Vélo*, N°10, 18 juillet 1897.

¹⁵² « La Municipale. Dans le claquement des oriflammes et l'allégo d'une fanfare de chasseurs à pied, des maillots multicolores courent une série du Grand-Prix. Les tribunes où palpitent des éventails sont comblés à s'effondrer et le gratin du turf cycliste traîne ses souliers jaunes sur les cailloux du pesage. Une clameur immense – quelque chose comme une ovation de meeting socialiste à l'entrée d'un orateur en vogue – éclate tout à coup, enthousiaste, prolongée faite de mille cris fondus en un seul, de mille voix dissemblables qui n'en font plus qu'une ». *L'Auto-Vélo*, N°9, 11 juillet 1897.

¹⁵³ Voir Annexe n°8.

¹⁵⁴ H. Desgranges a également été responsable de la publicité des *Cycles La Française*, ce qui confirme sa capacité à rentabiliser l'installation. On constate ici les liens évidents entre les fabricants, les journaux, les organisateurs de courses et les propriétaires des vélodromes comme le rappelle G. Monteréal : « Cet assemblage complémentaire, composé d'un sportif rédacteur et d'un administrateur avisé, se positionne rapidement parmi les plus influents des organisateurs de spectacle sportif grâce à la gestion du Parc des Princes et du vélodrome d'hiver ». In ATTALI, M (Dir), *Sport et médias du 19ème siècle à nos jours*, Atlantica, Collection « Sport, Mémoire et société », Biarritz, 2010, p 360.

¹⁵⁵ Le Parc des Princes possède une tribune latérale, rassemblant notamment la presse et les officiels et de multiples gradins indépendants le long de la piste (666m de long). Les tribunes latérales suivent la forme de la piste et sont composées de plusieurs structures couvertes qui ne sont pas en porte-à-faux et de gradins debout. A son inauguration, la visibilité est toutefois décriée (*L'Auto-Vélo*, N°11, 24 juillet 1897, Voir annexe n°9). Le Parc des Princes est alors décrit comme une enceinte moderne, susceptible d'être utilisée pour de multiples épreuves comme le souligne *Le Sport Universel Illustré* du 8 janvier 1898. La piste et les gradins sont rénovés en 1903.

¹⁵⁶ *Le Sport Universel Illustré*, 28 janvier 1898. Il semble d'ailleurs qu'H. Desgranges envisageait en 1897 la tenue au Parc de combats de coqs. La presse évoque également des combats entre un lion et un taureau dans une enceinte sportive de Roubaix en juillet 1899...

¹⁵⁷ Départ ou arrivée des grandes courses (Paris-Brest-Paris 1901, Paris-Bordeaux 1910 et 1912) et sur piste (Grand Prix

annuel s'établit, les beaux jours sont essentiellement consacrés au cyclisme sur piste, l'automne et l'hiver étant dédiés au rugby ou au football-association. Le Parc est donc un indispensable point de chute du sport parisien et national et symbolise la dimension omnisports et commerciale des premiers vélodromes même si Buffalo, dans sa version de 1892 ou de 1902, rencontre des problèmes d'exploitation¹⁵⁸. Si les vélodromes parisiens¹⁵⁹ monopolisent donc les événements sportifs de la capitale, cela tient autant au dynamisme commercial de leurs propriétaires qu'au faible patrimoine de stades athlétiques.

> Les premiers stades « athlétiques » : lieu de pratiques ou espace d'un spectacle sportif ?

Les premiers terrains sportifs et le nomadisme des clubs.

« Avant 1914, en France, les seules installations existantes sont des gymnases, des piscines et des patinoires, mais les stades se réduisent souvent à un terrain plus ou moins aménagé pour la pratique de l'athlétisme, du football association ou du rugby¹⁶⁰ ». Ces premiers terrains ont suivi la diffusion spatiale des sports athlétiques qui répond selon J-P Augustin à un processus de relocalisation¹⁶¹, de diffusion, de contagion (augmentation des pratiquants) ou d'extension (des centres vers les périphéries, ce qui semble être le cas de la région parisienne). Les premiers terrains sont ainsi des lieux temporairement transformés et aménagés¹⁶² : ce sont des « espaces urbains non

de Paris 1897, Course des 72 heures (1898), manifestations des sports mécaniques (« Les 100 km à motocyclettes » 1901, concours d'aviateurs en 1901). Les rencontres internationales de rugby (France-Nouvelle-Zélande 1906, France-Angleterre en 1906 et 1910, France-Irlande 1912 et 1914, France-Ecosse 1920) ou de football-association (France-Belgique 1920 ; France-Irlande 1921), les finales nationales du championnat de rugby (1902) et de football-association (1905 ; 1910) ou celles des championnats de Paris (1912), les matchs des clubs parisiens (le Racing Club de France à partir de 1903 mais aussi le Stade Français) pour les compétitions régionales ou face à des adversaires étrangers (Ex : RCF-London Team en février 1900, RCF-WASP en octobre 1901, RCF-Servette Genève en 1902...), ou des matchs de sélections régionales (Paris/Nord en rugby en 1906, Nord/Sud en rugby en mars 1911), d'équipes étrangères entre elles (Southampton-Bristol Rovers en football-association en Mars 1909, Clapton Orient-Millwall en avril 1911 en football-association) ou d'équipes militaires (Armée française-Armée anglaise en mars 1920). Voir l'Annexe 11.

¹⁵⁸ Ouvert le 29 Mai 1892, Buffalo a été réalisé par la « Société des Sports Français » à Neuilly, sur des terrains précédemment occupés par la troupe du cow-boy Buffalo Bill. H. Desgranges y bat le record de l'heure en mai 1893. Les premières années sont couronnées de succès mais le vélodrome connaît à partir de 1895 quelques difficultés en raison de l'étroitesse de la piste et de quelques défauts dans les virages. Il est utilisé jusqu'en 1898 avant d'être partiellement abandonné puis démoli en 1899 (voir *La Vie au Grand Air* du 8 avril 1899, Annexe n°10). L'année 1902 est une renaissance (voir *La Vie Au Grand Air* du 9 février 1902) avec l'édification d'un nouveau vélodrome. Une société s'est constituée et a choisi R. Coquelle comme directeur sportif et C. Breyer comme directeur administratif. La construction est en bois et possède une piste de 300m : les gradins sont partiellement couverts en latérales mais découverts dans les virages.

¹⁵⁹ En plus de ce triumvirat des vélodromes parisiens, la capitale et sa proche banlieue disposent d'infrastructures secondaires comme le « Vélodrome de la Seine » de Levallois (tribune en bois, toit en tôle, petite terrasse...) qui suscite un enthousiasme relatif en raison de son éloignement et qui fait faillite en 1898.

¹⁶⁰ TERRET, Th, *Les jeux interalliés de 1919 (sport, guerre et relations internationales)*, L'Harmattan, 2002, p 104.

¹⁶¹ Il rappelle notamment l'importance des communautés britanniques. AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement, op. cit.*

¹⁶² « Entre la fin du XIXe siècle et les années 1920, le football dans la Seine demeure une pratique relativement marginale et a du mal à s'installer dans des espaces de pratique spécifiques et pérennes. Le nomadisme des clubs de football explique la nécessité pour les joueurs de monter et démonter leurs cages de but et de les ranger dans un lieu sûr après la rencontre ou d'utiliser la remise d'un commerce de bouche pour s'habiller. Il implique aussi l'absence d'aménagements pour le public tels qu'une tribune ou même une barrière entourant le terrain ». SOREZ, Julien, « Du

dédiés¹⁶³», des « espaces indifférenciés destinés à d'autres usages¹⁶⁴ » ou des « territoires incertains¹⁶⁵ » comme le hall de la gare St Lazare pour les futurs lycéens du Racing, les places publiques¹⁶⁶ puis les pelouses de Bagatelle ou de Vincennes.

Sur ces derniers espaces¹⁶⁷, le terrain est alors délimité sommairement et les poteaux montés puis démontés une fois la partie terminée. Il n'existe pas encore de tribunes ni de vestiaires, les spectateurs se massant autour du terrain, ce qui génère d'évidents débordements comme lors de ce Stade Français-Racing de mars 1899 : « Un seul point noir : l'organisation était déplorable, et le service d'ordre était si insuffisant qu'à deux reprises, à la mi-temps, et lors de l'essai contesté de Reichel, les spectateurs ont envahi le terrain de jeu! L'USFSA fera bien de veiller à l'avenir à ce que le public soit maintenu à sa place : n'a-t-on pas vu un photographe placidement assis, sur ses boîtes, juste sur une des lignes de but! ¹⁶⁸». Julien Sorez cite pour sa part plusieurs récits de joueurs décrivant des conditions de pratique fort précaires même si cet « usage éphémère » n'empêche pas selon lui une « appropriation de l'espace¹⁶⁹ ». Cette première génération de terrain n'est toutefois pas

terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, 2012/1 n° 238, p. 65-80. DOI : 10.3917/lms.238.0065, p 75.

¹⁶³ VILLARET, S; TETART, P, «Chapitre XI : Espaces et temps du sport (1870-1936) : de l'exception à la banalisation», *op. cit.*, p 267.

¹⁶⁴ AUGUSTIN, J-P, *Sport, géographie et aménagement, op. cit.*, p 151.

¹⁶⁵ « Durant la première moitié du 20ème siècle, le football parisien, à l'image d'autres pratiques culturelles au siècle précédent, se développe essentiellement dans des espaces publics qui, par leurs dimensions ou leur configuration, permettent l'affrontement de plusieurs coéquipiers. Les bois de Boulogne et Vincennes, les jardins publics au centre de Paris comme celui des Tuileries ou du Luxembourg dont des espaces prisés parce que dégagés de toute contrainte du bâti dans une période où l'écrasante majorité des associations constituées n'ont pas les moyens d'acquérir un terrain et d'aménager des infrastructures sportives ». SOREZ Julien, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2011/3 n° 111, p. 59-72. DOI : 10.3917/vin.111.0059, p 60-61.

¹⁶⁶ O. Chovaux évoque notamment le cas de Boulogne-sur-Mer au tournant du siècle : « La consultation des sources témoigne des difficultés d'organisation d'une pratique jusque-là très confidentielle : faute de terrain, les matchs se déroulent place de Capécure... où la présence de réverbères constitue pour les joueurs une singulière difficulté ». CHOVAUX, Olivier, « Origines et enracinement du football-association dans le Pas-de-Calais (fin XIXe siècle-1914) : des jeux aux sports ? », *Revue du Nord*, 2004/2 n°355, p 350. JP Augustin cite l'exemple des rencontres de barrette, sorte d'ancêtre du rugby, sur la place des Quinconces à Bordeaux le 23 juin 1889. AUGUSTIN, JP, « La percée du football en terre de rugby. L'exemple du sud-ouest français et de l'agglomération bordelaise », In *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°26, avril-juin 1990, pp. 97-110.

¹⁶⁷ A titre d'exemple, une douzaine de rencontres se déroule à Bagatelle le dernier dimanche de janvier 1904. *Le Sport Universel Illustré*, 31 janvier 1904. Voir l'Annexe 12 A. Le Bois de Boulogne est l'un des premiers lieux significatifs du mouvement sportif parisien avec la concession du RCF (Croix-Catelan) et le Polo Club de Bagatelle. Racing et Stade Français ont d'ailleurs leurs habitudes au Polo Club et l'on peut y comptabiliser neuf rencontres entre les doyens parisiens : Mars 1892, 1905, 1906, février, mars et novembre 1907, Février et novembre 1909, 1911. Voir Annexe n°13. Dans une certaine mesure, le détournement d'un espace à des fins sportives est également perceptible dans les premiers temps des sports automobiles, les courses reliant notamment des villes entre elles utilisent de simples routes. L'espace du sport automobile est ainsi progressivement « domestiqué » et « mis en ordre » selon M. Borzakian et M. Forez. BORZAKIAN, M, FOREZ, S, « L'invention du grand prix automobile : constitution et autonomisation du sport automobile dans l'entre-deux-guerres », *Sciences Sociales et Sport*, 2010/1 n°3, pp107-131, DOI : 10.3917/rsss.003.0107, p 130.

¹⁶⁸ *La Vie Au Grand Air*, 18 mars 1899.

¹⁶⁹ SOREZ, Julien, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, *op. cit.*, p 62. Le café, s'il fait office de vestiaire, est également un autre lieu de sociabilité car il est souvent le siège des clubs parisiens ou les lieux de rendez-vous pour ceux qui ne disposent pas de locaux.

ournée vers l'accueil de spectateurs¹⁷⁰.

Durant ces premières années, le spectacle sportif est en construction, il reste cantonné à une logique élitiste, qu'il s'agisse des pratiquants ou des spectateurs. Les compétitions sur les pelouses parisiennes sont des moments de mondanité même si des semblants de constructions apparaissent : « Ces courses pédestres s'apparentaient à des joutes chevaleresques et le spectacle était autant sur la piste qu'à l'extérieur, ce que soulignaient les chroniqueurs de l'époque qui ne manquaient pas de mentionner l'élégance et la variété des toilettes dans l'assistance. Une concurrence, parallèle à celle des coureurs, se jouait au niveau des spectatrices. (...) Une clôture dut être installée pour contrôler l'accès du stade et surtout, éviter que les jeunes filles ne puissent côtoyer les prostituées qui fréquentaient le bois de Boulogne. Des tribunes furent ensuite construites afin d'éviter aux spectateurs d'avoir à se déplacer pour suivre les différentes épreuves, créant ainsi par la distance un affaiblissement des relations conviviales et les conditions d'une transformation du regard porté sur les athlètes¹⁷¹. »

Le nomadisme est un véritable fléau qui touche aussi bien les clubs de football que ceux du rugby. Ils sont sujets à une quête permanente de terrains et peinent à accéder à la propriété ou à des baux de location : ainsi, l'équipe de football des White Rovers quitte Bécon-Lès-Bruyères pour Levallois car elle ne peut acheter le premier terrain¹⁷². Le nomadisme parisien est également perceptible dans les rencontres opposants le Racing Club de France et le Stade Français : en novembre 1924, les deux institutions se sont déjà rencontrées 65 fois sur près de sept terrains différents¹⁷³. Le Stade Français occupe successivement les terrains du Champ de Mars, des Tuileries, de Courbevoie et de Levallois quand le Paris Université Club (1906) voyage de Vincennes à Saint-Gratien, en passant par la Croix de Berny¹⁷⁴.

Ces clubs sont pourtant très actifs et jouent un rôle primordial dans la réalisation de ces

¹⁷⁰ « La conception des stades est de manière simpliste. L'aire de jeux est entourée d'une piste d'athlétisme. Le confort et les services sont primaires pour les spectateurs, qui la plupart du temps sont debout et pas abrités ». MAGNE, A, « L'évolution des stades : vers la 6ème génération », *op. cit.*, p 46. Voir l'annexe 12 B et C.

¹⁷¹ BRUANT, Gérard, « Le rôle de la spectacularisation des efforts dans la construction sociale du geste athlétique », in *STAPS* n°19 B, Mai 1985, p 38.

¹⁷² LEROY, Pascal, *Le sport et les Hauts-de-Seine*, Caumon, 2004, 159p. Voir Annexe n°12 B et C. A Lens, la compagnie minière confie un terrain au jeune RC Lens (1906) sur la route de Béthune mais l'équipe doit déménager vers le terrain de La Glissoire, dès 1912, car l'espace est utilisé pour réaliser une cité ouvrière. CHOVAUX, Olivier, « Origines et enracinement du football-association dans le Pas-de-Calais (fin XIXe siècle-1914) : des jeux aux sports ? », *op. cit.*

¹⁷³ Les premières années sont ainsi les plus significatives en termes de migration car ces 7 stades différents sont utilisés entre 1891 et 1911. A cette date, les deux équipes de rugby semblent se fixer, le RCF s'installant alors à Colombes et le Stade Français occupant souvent le Parc des Princes. Voir Annexe N°13.

¹⁷⁴ Ces terrains sont en général de piètre qualité : « les Charléty de la préhistoire ne sont pas vraiment luxueux. Quelquefois en herbe, le plus souvent boueux ou carrément inondés, ces terrains doivent être aménagés avant les matchs (...), un bistrot bienveillant accepte de remiser le matériel durant la semaine, et prête bien souvent le robinet ou la pompe à bras de la cour pour servir de douche ». GALLIEN, Claude-Louis, *Charléty : la mémoire d'un stade*, Éditions Revue EPS, 1994, p 15. Le SC Vaugirard change plusieurs fois de stades (Vanves, Issy-Les-Moulineaux...).

premiers espaces athlétiques quand les municipalités ou les pouvoirs publics sont en retrait comme l'a démontré JP Callède : « En effet, à Paris puis en province, les premiers clubs qui se structurent (le Racing club de France en 1882, le Stade Français en 1883, le Stade Bordelais en 1889, le Sport Athlétique Bordelais en 1892...) ont cherché rapidement à disposer de leurs propres installations, sur des terrains libres loués ou achetés¹⁷⁵ ». Quand certains arrivent à se stabiliser, ils bâtissent au début du siècle une modeste tribune en bois et parfois un simili de vestiaires. Avec le modeste stade du Vésinet qu'il a lui-même financé, le Club Français fait ainsi figure de véritable privilégié en 1902 : « J'essaye de me rappeler le nombre des sociétés parisiennes qui ont le privilège de jouir d'un si beau terrain, approprié à tant de sports... Comptez vous-même... deux ou trois au plus¹⁷⁶ ».

Quelques tribunes sont néanmoins bâties au tournant du siècle comme le confirme G. Monnier dans un dictionnaire d'architecture : « Les installations fixes des stades qui reçoivent des spectateurs sont définies avant la 1^{ère} Guerre Mondiale : des gradins sur toute la périphérie, une tribune ou deux, couverte d'un auvent¹⁷⁷ ». Elles restent néanmoins sommaires et ne permettent pas l'accueil d'un grand nombre de spectateurs. Quand le spectacle sportif proposé est de qualité, les clubs de rugby ou de football utilisent alors les vélodromes. La pauvreté de ces premiers stades n'est pas toutefois l'apanage de l'athlétisme, du football ou du rugby comme l'ont démontré des spécialistes d'autres disciplines¹⁷⁸. La situation reste longtemps précaire et il faut attendre l'entre-deux-guerres pour qu'une véritable politique s'engage¹⁷⁹.

Stades parisiens et influences de la banlieue.

« Après la guerre 1914-1918, le rôle du sport de masse s'affirme aussi bien dans les démocraties que dans les régimes totalitaires, dans une perspective certes ludiques pour les premiers, militaristes pour les seconds, mais unis dans une même logique de régénération hygiéniste du corps, et, partant, des esprits. Les dimensions des arènes s'accroissent, et surtout leur nombre se multiplie. (...) le stade devient rapidement un équipement indispensable à toute commune de

¹⁷⁵ CALLEDE Jean-Paul, « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *Histoire, économie & société*, 2007/2 26^e année, p. 75-85. DOI : 10.3917/hes.072.0075, p 77.

¹⁷⁶ Le club y réalise trois terrains dont un d'honneur. L'espace comporte plusieurs vestiaires (un seul avec lavabos, douches et robinets dans un autre). *La Vie Au Grand Air*, 22 novembre 1902. Le journaliste voit d'ailleurs cette modestie comme un signe positif : « Tout cela n'est pas rutilant, on y a oublié, et c'est tant mieux, le marbre de Paros, et les meubles laqués... ».

¹⁷⁷ MONNIER, G, *L'architecture en France : une histoire critique 1918-1950. Architecture, Culture, Modernité*, Philippe Sers Editeur, Paris, 1990, p 164.

¹⁷⁸ Les autres sports comme le tennis ou les sports de bain ont également subi ce type de difficultés : « Au début du XX^{ème} siècle les équipements sportifs sont encore rares, et les compétitions, manifestations sportives, se déroulent le plus souvent dans des champs aménagés, sur la voie publique ou dans les rivières... que dans des stades ou des piscines. Les sportifs manquent de moyens, en dépit de l'aide de quelques mécènes (directeurs de journaux et de vélodromes)». ROLLAN, F, « Les réseaux d'équipements sportifs dans les stations balnéaires : l'exemple du tennis », *op. cit.*, p 7.

¹⁷⁹ « Si quelques associations sportives jouissent dès les années 1900 d'installations pérennes, il faut attendre l'entre-deux-guerres pour que le football s'établisse durablement dans des espaces dédiés spécifiquement au sport ». SOREZ, Julien, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, *op. cit.*, p 64.

quelque importance¹⁸⁰». Au début des années 1920, Paris dispose en effet de plusieurs stades athlétiques : le stade Bergeyre¹⁸¹, le stade Elisabeth¹⁸², les terrains utilisés par le Red Star rue Nélaton, près du Champ de Mars, le stade Bessonneau ou encore le stade de la rue Olliviers-de-Serres¹⁸³... Disposant en général d'une tribune, ces stades ne sont néanmoins pas en situation d'accueillir des événements internationaux.

L'éloignement du cœur de la ville est alors une nécessité pour des clubs aux moyens financiers limités comme le rappelle Julien Sorez pour l'exemple du football : « De la fin du XIX^e siècle au milieu des années 1920, les associations sportives du département de la Seine éprouvent les pires difficultés pour s'établir durablement dans l'espace urbain ou périurbain. L'étroitesse de leurs ressources financières, la pression foncière liée à la forte urbanisation et à l'industrialisation ainsi que le peu d'intérêt des élus locaux à l'égard du mouvement sportif, expliquent le nomadisme de la grande majorité des clubs¹⁸⁴. » Les stades s'inscrivent donc dans la logique de développement d'une banlieue qui reçoit par définition des activités et des équipements souvent écartés du centre-ville : « Ses espaces libres accueillent les entrepôts, la grande industrie et les fonctions que la ville transformée rejette : cimetières, hôpitaux, champs d'épandage, logements sociaux¹⁸⁵ ». Le phénomène est également perceptible en province selon Stéphane Merle ou JP Callède : les équipements faiblement consommateurs d'espaces (gymnases, piscines, salles de sports diverses...) se trouvent en centre-ville quand les infrastructures plus vastes (hippodromes, stades...) s'exilent en banlieue dans une logique de développement concentrique¹⁸⁶.

¹⁸⁰ LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire, op. cit.*, p 18-19.

¹⁸¹ Situé aux Buttes Chaumont, le stade Bergeyre est un lieu important. L'Olympique y a ses habitudes alors que des événements régionaux (finale du championnat de Paris de football-association en mai 1920) voire nationaux (finale de la Coupe de France 1920) y sont parfois organisés. Jusqu'à l'incendie de 1920, Bergeyre est un lieu qui compte à Paris même s'il n'a pas l'envergure du Parc, de Pershing ou de Colombes.

¹⁸² Le stade Elisabeth est lié au sport féminin et notamment au club de Fémina-Sports. Il accueille les grands événements comme la finale du championnat de France le 21 mars 1920, la Fête de Fémina-Sports en Juin 1920 ou les fêtes de gymnastique harmonique en Juin 1921. Le football masculin utilise parfois les lieux, et notamment l'AS Française en 1921.

¹⁸³ Voir Annexe n°14.

¹⁸⁴ SOREZ, Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p 66.

¹⁸⁵ FOURCAUT, Annie, « Des quartiers à construire : les banlieues populaires ont aussi une histoire », *Cairn.info*, 92.103.119.123, CERAS, p 1. Simon Ronai va dans le même sens : « Paris a généralement rejeté en périphérie ce dont il ne voulait pas et cet héritage souvent très pénalisant n'est pas bien accepté par les communes qui ont subi cette situation. Elle justifie l'image la plus répandue de ville riche se débarrassant de ses problèmes sur le dos de ses voisins. » RONAI, Simon, « Paris et la Banlieue : je t'aime, moi non plus », *Hérodote*, 2004/2 N°113, p. 28-47. DOI : 10.3917/her.113.0028, p 40.

¹⁸⁶ « Dans le cadre de la ville industrielle opposant un centre-ville bourgeois, des quartiers péricentraux populaires et des périphéries où alternent zones industrielles et espaces naturels ou ruraux, les localisations d'espaces sportifs privilégient d'un côté les zones centrales, au cœur d'espaces urbains denses (gymnases, salles de sport, jeux de boules), d'un autre côté les zones en dehors de l'urbanisation, pour fuir la ville industrielle (parcs, hippodromes et champs d'aviation) ». MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise, op. cit.*, p 399. Pour JP Callède : « Présentée schématiquement, cette structure *concentrique*, telle qu'on peut l'appréhender à Paris ou à Bordeaux, qui est pour partie déterminée par la topographie (relief, parcours des fleuves ou des rivières), obéit principalement à des

La banlieue est donc un port d'attache idéal si elle dispose des infrastructures de transports adéquats, comme l'a souligné Tony Froissart avec l'exemple de la Seine-et-Oise : « Les communes les plus éloignées d'une station de chemin de fer sont celles où l'on recense le plus petit nombre de création d'association. La proximité d'une gare qui induit la mise en résidence d'une population variée cherchant des commodités de déplacement entraîne aussi, par effet récurrent, l'expansion d'une culture sportive¹⁸⁷ ». Ce départ implique toutefois une certaine organisation pour des équipes parisiennes qui gèrent le déplacement de leurs ouailles et génère parfois des tensions car certains membres sont lassés par ces fréquents voyages¹⁸⁸.

Si « l'Ouest de Paris est resté longtemps le parc de loisirs des beaux quartiers dont il accueillait les clubs et les stades¹⁸⁹ », les villes reliées aux gares parisiennes (ex : St Lazare) sont devenues des espaces sportifs importants comme l'incarne le périmètre Levallois-Asnières-Courbevoie-Colombes. Courbevoie possède vraisemblablement deux stades, l'un près du château, un temps envisagé pour accueillir les Jeux de 1900¹⁹⁰, et l'autre dans le quartier de Bécon-Lès-Bruyères exploité par plusieurs clubs parisiens (le Standard, le Club Français, le Racing Club de France et le Stade Français) et utilisé pour plusieurs rencontres importantes¹⁹¹. Le stade de Levallois accueille les équipes de football-association du Racing¹⁹² alors que Colombes apparaît en 1907¹⁹³. Le nord, l'Est ou le sud de la capitale se couvrent également de constructions durant ce premier

critères financiers (coût de vente ou de location des terrains disponibles, taxes administratives), au tracé des grands axes de communication et aux réseaux de transports en commun qui les desservent.(...) Cette période est surtout marquée par un foisonnement des initiatives privées (et de quelques mécènes) : une sorte d'âge « épique » de l'initiative associative et privée. Les municipalités entreprenantes limitent leur action à l'encouragement de l'hygiène sociale par l'aménagement de bains-douches. ». CALLEDE, Jean-Paul, « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *op. cit.*, p 78.

¹⁸⁷ FROISSART, Tony, *Sport populaire de Seine-et-Oise 1880-1939*, Paris, L'Harmattan « Collection Espaces et Temps du Sport », 2003, p 78. Thierry Terret a plus globalement lié la question du transport et du développement du mouvement sportif dans le Nord à l'influence générale du chemin de fer (essor de la pratique, création de clubs...). TERRET, Thierry, *Histoire du sport*, *op. cit.* et ARNAUD, P, TERRET, Th. (dir), *Le sport et ses espaces, 19ème et 20ème siècles*, *op. cit.*

¹⁸⁸ « Dès lors on comprend que l'éloignement des terrains de sport du centre des grandes villes soit une contrainte pour les pratiquants, tant au niveau du transport que de l'entraînement ». VIVIER, Christian, « Naissance d'un grand stade municipal à Besançon (1904-1941) », In ARNAUD, P; TERRET, Th, *Le sport et ses espaces (XIXème-XXème s)*, *op. cit.*, page 30.

¹⁸⁹ LE BAS, Antoine, *Architectures du sport*, Paris, Collection des cahiers de l'Inventaire, 1991, p 12.

¹⁹⁰ Il accueille par exemple la finale du championnat de rugby 1898. *Le Sport Universel Illustré*, 26 mars 1898.

¹⁹¹ Les White Rovers y rencontrent leurs adversaires parisiens voire même quelques équipes européennes, comme celle de Berlin en décembre 1898. *Le Sport Universel Illustré*, 24 décembre 1898. Quatorze matchs entre le RCF et le Stade Français s'y sont disputés. Bécon accueille aussi les finales des championnats de France USFSA 1901 (Rouen-Standard Athletic) et 1902 (Stade Français-Racing Club Roubaisien). L'espace est pourtant sommaire : deux à trois mille personnes peuvent tant bien que mal s'installer autour du terrain central, ceinturé par le chemin de fer, les cheminées d'usines, les immeubles et les pavillons individuels. Voir Annexe n°12.

¹⁹² Le Racing y joue dans les années 1900-1910 (ex : saison 1910-1911). La Finale du championnat de France de rugby 1900 y est également organisée.

¹⁹³ L'ouest parisien comprend également les terrains de La Faisanderie. Situé à Saint-Cloud, le complexe est exploité par les équipes du Stade Français et accueille également la finale du championnat de France de rugby 1904 et la demi-finale du championnat de France de football association 1907.

quart de siècle¹⁹⁴.

La plupart des villes françaises sont également touchées par ce développement. L'équipe de rugby du Stade Bordelais, utilise un stade à Saint-Germain dont la dimension dépasse le simple cadre régional puisqu'il accueille plusieurs rencontres de championnat de France de rugby dont la finale 1911¹⁹⁵. Toulouse n'est pas en reste car il a lui aussi les faveurs des instances du rugby national (Finales du championnat de France 1912 et 1914). Ces deux enceintes comprennent de petites tribunes latérales couvertes, en bois, pour une capacité totale d'environ 20 000 places. Marseille¹⁹⁶, Lille¹⁹⁷, Le Havre (Sanvic puis la Cavée Verte) ou encore Rennes (Stade de la route de Lorient depuis 1912) possèdent également des stades pour la pratique du football et pouvant rassembler quelques centaines de spectateurs dans une petite tribune latérale.

Jusqu'aux années 1920, ces constructions restent majoritairement le fait d'initiatives privées car la plupart des clubs sportifs ont à leur tête des personnalités influentes (ex : le brasseur lillois Jooris pour Lille) avant que les municipalités ne prennent le relais¹⁹⁸. Le succès populaire encore limité, l'opposition habituelle entre la pratique et le spectacle sportif ou la faible place du sport dans la vie municipale expliquent sans doute ce phénomène car « il n'est pas encore question pour les pouvoirs publics d'ériger des stades et des vélodromes pour satisfaire les demandes des sportifs. Comme dans le cas des hippodromes, l'initiative privée prévaut ¹⁹⁹ ». Deux stades sortent néanmoins du lot au tout début de cette décennie capitale pour le sport français.

¹⁹⁴ L'analyse de la presse sportive en 1908 nous a notamment permis de dresser un rapide inventaire des installations alors fréquentées par le football-association parisien : le Gallia Club, l'AS Française et UAI utilisent divers terrains de l'hippodrome de Vincennes, le CA 14^{ème} joue à Arcueil, le Stade Français à la Faisanderie, le Club Athlétique Français au Tremblay, l'Olympique à Pantin, le Sporting Club amical à Clichy, le CASG à Boulogne, le Club Français aux Haras de Suresnes, l'US Clichy joue à Bois-Colombes, le CA Paris à Charentonneau, l'US Paris à Courbevoie, l'United Sports and Swiss Club joue aux Fouceaux, le SC Vaugirard porte de Brancion, le Sporting Club bd de Lorraine à Clichy, le PUC à la Grange Ory à Arcueil... Obligé de quitter le quartier de Grenelle en 1909, le Red Star s'est par exemple installé à Saint-Ouen, à proximité de la Porte de Clignancourt dans un stade qui sera connu comme le stade de Paris et qui dispose alors d'une simple petite tribune. Le site est souvent utilisé par les clubs parisiens ou par les sélections parisiennes (Paris-Londres en janvier 1910 et décembre 1912, Paris-Bruxelles en novembre 1912, Paris-Berlin en 1912) ou nationales (France-Suisse en février 1912). Voir Annexe n°14A.

¹⁹⁵ Voir Annexe 15A.

¹⁹⁶ L'Olympique de Marseille joue au début du siècle au stade de l'Huveaune, modeste terrain d'environ 5 000 places qui est l'hôte de la finale du championnat de France de football-association 1911.

¹⁹⁷ Depuis 1908, l'équipe joue avenue de Dunkerque dans un stade qui comprend une petite tribune couverte et des gradins découverts de 4 ou 5 rangées. L'équipe de France de football y affronte son voisin belge en janvier 1914 devant une foule record, parfois perchée sur les toitures du stade. Voir Annexe n°15B.

¹⁹⁸ « Ces notables fortunés pourvoyaient aux équipements, réglaient les transferts, les primes, pratiques illicites jusqu'à l'avènement du professionnalisme en 1932, mais dotaient aussi les clubs, souvent associés à leur origine à leur entreprise, de stades. (...) Cet évergétisme monumental sera relayé, au cours de la décennie 1920-1930, par les municipalités, au rythme où les équipes deviendront le symbole d'une ville toute entière, et non plus seulement de l'entreprise fondatrice ». BROMBERGER, Christian, *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin, op. cit.*, p.

¹⁹⁹ VILLARET, S, TETART, P, «Chapitre XI : Espaces et temps du sport (1870-1936): de l'exception à la banalisation», *op. cit.*, p 267.

- Gerland et Pershing : des modèles olympiques ?

> Le stade Gerland de Lyon : une œuvre municipale conçue comme un aménagement urbain ?

Gerland présente un intérêt indéniable car, pour certains, « ce stade sert de référence au stade olympique de Colombes, en 1923-1924, et au stade de Roland-Garros²⁰⁰ » et parce qu'il possède une « longueur d'avance²⁰¹ ». Dans une France des stades qui peine à s'éveiller, le conseil municipal de Lyon vote en octobre 1913 la construction d'un équipement municipal mais « le conflit qui va durer 4 ans aura évidemment des répercussions sur le bon déroulement des travaux de construction du stade de Gerland. C'est avant tout le manque de main-d'œuvre qui se fait sentir, bientôt accompagnée de pénuries de matériaux²⁰² ». Seul l'emploi de prisonniers de guerre allemands permettra leur achèvement en 1919 avec une inauguration officielle en 1926. Très vite, *La Vie Au Grand Air* ou *Sporting* font part de leur enthousiasme et soulignent l'œuvre à la fois patriotique et sociale²⁰³.

De nos jours, historiens, géographes ou spécialistes de l'architecture sportive définissent unanimement Gerland comme une révolution : « L'architecture des stades trouve d'emblée son expression majeure avec celui édifié à Lyon (1913-1919) par Tony Garnier²⁰⁴ ». Pour Th. Terret, Gerland est tout simplement le « fleuron » des stades français²⁰⁵. L'emploi du béton armé, l'organisation interne, la capacité (10 à 20 000 places), le caractère multifonctionnel et les arches situées aux angles sont en effet perçus comme une innovation évidente dans une France habituée aux gradins en bois. Gerland allie parfaitement la modernité et les références antiques.

Au-delà de l'aspect technique, « La construction du stade Gerland en 1913 constitue non

²⁰⁰ MONNIER, G, *L'architecture en France : une histoire critique 1918-1950*, op. cit., p 164.

²⁰¹ ARNAUD, P, TERRET, Th, *Le sport et ses espaces : 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, op. cit., p 93.

²⁰² ARNAUD, P, TERRET, Th, *Education et politiques sportives : 19^{ème}-20^{ème} siècle*, op. cit., p 311. On évoque un coût global dépassant les 2 millions de frs (573 000 frs pour l'achat des terrains et 1 570 000 frs pour l'édification en elle-même).

²⁰³ *La Vie Au Grand Air*, 15 mars 1917, Article « Une initiative sportive : c'est de Lyon que nous vient la lumière ». Dans le *Sporting* du 8 mars 1916, le journaliste semble satisfait que des prisonniers de guerre allemands participent aux travaux. Quelques mois plus tard, le quotidien loue également le travail d'Herriot : « Le mérite d'Herriot en la circonstance, est double : il a uni l'audace à la prudence. Il a semé le premier, il récoltera le premier. Et lorsque dans toute la France, on constatera aux jours meilleurs de la paix, enfin revenue, les heureux résultats – à tous les points de vue, même financier – de son initiative, celle-ci aura des imitateurs dans chaque grande ville. Il fallait que quelqu'un commença... Remercions Herriot d'avoir été ce quelqu'un ». *Sporting*, 20 décembre 1916.

²⁰⁴ LOUPIAC, C, MENGIN, C (sous la dir de G. MONNIER), *L'architecture moderne en France, Tome II : 1889-1940*, Paris, Picard, 1997, p 78. P. Arnaud et Th. Terret louent son caractère multifonctionnel. ARNAUD, P, TERRET, Th, *Education et politiques sportives : 19^{ème}-20^{ème} siècle*, op. cit. JP Augustin souligne le caractère monumental et fonctionnel. AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit. L'enceinte possède une piste de 500m, des zones adaptées aux lancements du disque, du marteau et du poids ainsi que des espaces consacrés aux sauts en longueur confirment sa vocation athlétique. Voir l'Annexe n°16.

²⁰⁵ TERRET, Thierry, « Les paris de l'organisation », In Terret, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 40. La construction n'est toutefois pas totalement conforme aux ambitions initiales, JP Augustin ou Robert Lewis ayant notamment rappelé qu'elle devait s'insérer dans un ensemble doté de plusieurs installations sportives et d'un restaurant. AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit. LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit.

seulement la première initiative publique en matière d'équipements sportifs mais va inspirer les municipalités puis l'Etat dans la conduite de véritables politiques d'équipements sportifs²⁰⁶». Initiative isolée et autonome, l'action lyonnaise amorce selon Jean-Pierre Callède l'intervention de nombreuses municipalités dans la décennie suivante²⁰⁷. Cette décision est d'autant plus originale qu'elle n'est pas initiée par un mouvement sportif local demandeur d'infrastructures, la ville ayant visiblement agi de façon indépendante²⁰⁸. L'action lyonnaise s'inscrit surtout dans l'objectif olympique puisque Edouard Herriot envisage de recevoir l'épreuve internationale. En anticipant sur ce dossier, il fait du stade le socle de sa candidature²⁰⁹. Malgré un premier échec, Lyon reviendra d'ailleurs dans la course au moment des tergiversations parisiennes²¹⁰.

Edouard Herriot joue ici un rôle majeur. Fêré d'hygiénisme, le futur président du Conseil, voit les activités physiques comme un élément capital de l'éducation de la jeunesse dans une logique de « restauration de la race » selon E. Lê-Germain. Ce postulat de départ semble indispensable pour lancer alors toute politique sportive au sein d'une ville car « une municipalité ne se préoccupe directement du sport que si elle est convaincue de ses bienfaits pour tout ou partie de ses administrés. Dans ce cas elle peut adopter une attitude militante, incitative et organisatrice²¹¹ ». Cette position confirme la volonté de promouvoir la pratique plus que le spectacle sportif : Gerland ne semble pas être envisagé dans la logique de rentabilité propre aux constructions privées de la fin du XIX^{ème} ou du début du XX^{ème} siècle²¹². La problématique de Pershing est sensiblement

²⁰⁶ ARNAUD, P, TERRET, Th, *Education et politiques sportives: 19^{ème}-20^{ème} siècle*, op. cit., p 306.

²⁰⁷ « Sans doute son exemple inspire-t-il d'ailleurs les municipalités progressistes qui viennent d'accéder au pouvoir et qui vont elles aussi, comme à Bordeaux ou à Bègles, développer des politiques sportives notables ». CALLEDE, JP, «Chapitre VII, Maires et ministres entrepreneurs : l'invention des politiques publiques du sport (1918-1939)», TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 169.

²⁰⁸ « A Lyon, la décision de construction du stade semble originale car elle semble relever de la seule municipalité. Ce projet n'a nullement fait l'objet d'une concertation préalable avec le milieu sportif local ». ARNAUD, P, TERRET, Th, *Le sport et ses espaces : 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, op. cit., p 97.

²⁰⁹ « La programmation du grand stade de Lyon marque à cet égard une nouvelle étape même s'il n'est achevé qu'en 1919. Il faut voir dans cette initiative d'exception, le rêve caressé -et déçu- par Lyon et Edouard Herriot d'accueillir la 7^{ème} Olympiade (1920), voire certaines épreuves des jeux de 1924 ». CALLEDE, JP, « Chapitre VII, Maires et ministres entrepreneurs : l'invention des politiques publiques du sport (1918-1939) », op. cit., p 168.

²¹⁰ « Herriot tentera bien, devant les problèmes posés par le manque d'infrastructures sportives à Paris, de les récupérer, mais la capitale préférera construire précipitamment le stade de Colombes plutôt que de céder l'événement à la deuxième ville de France ». ARNAUD, P, TERRET, Th, *Le sport et ses espaces : 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, op. cit., p 97. On évoque également une forme de rivalité avec Paris : « Lyon, deuxième ville de France, veut montrer son zèle républicain en anticipant les réalisations parisiennes ». ARNAUD, P, TERRET, Th, *Education et politiques sportives : 19^{ème}-20^{ème} siècle*, op. cit., p 311. J-P Callède y voit également la volonté d'atteindre une sorte de rayonnement européen. CALLEDE, JP, « Chapitre VII, Maires et ministres entrepreneurs : l'invention des politiques publiques du sport (1918-1939) », op. cit.

²¹¹ *Le sport et la ville : les politiques municipales d'équipements sportifs 19^{ème} - 20^{ème} siècle*, Revue Spirales N°5, 1992, p 14. P. Clastres et P. Dietschy ont très bien résumé les conceptions hygiénistes de l'époque en citant Herriot : « Construire un hôpital c'est l'assistance, construire un stade c'est de la prévoyance ». DIETSCHY, P; CLASTRES, P; *Sport, société et culture en France du 19^{ème} s à nos jours*, Paris, 2006, Hachette Supérieur, p 104. JP Callède rappelle également qu'Herriot souhaitait une gestion du sport par un organisme étatique unique et le qualifie de « précurseur ». CALLEDE, J-P, « Les politiques du sport en France », *L'année sociologique*, 2002/2, Vol. 52, p 445.

²¹² Ceci explique sans doute pourquoi l'exploitation commerciale n'a pas été réellement préparée. Pendant longtemps, le

différente.

> Pershing : un stade offert par les américains pour les Jeux Interalliés de 1919.

« Ce stade, où se disputèrent les Jeux Interalliés, que les sportifs appelèrent plus justement olympiades militaires, fut construit en trois mois par les soins de la grande association américaine YMCA qui, bien soutenue par l'armée de son pays, dépensa sans compter hommes, argent, matériel, à la construction de vastes tribunes de ciment armé, de voies de canalisation et d'accès, laissant à des officiers du génie français le soin d'aménager la piste circulaire²¹³». Suggérés puis organisés par la YMCA américaine²¹⁴, ces jeux entre vainqueurs imposent l'édification d'un stade disposant d'une piste qui fait alors cruellement défaut à la capitale. La YMCA propose finalement de financer l'opération, la ville de Paris se bornant à fournir les terrains nécessaires dans le bois de Vincennes, choix très symbolique selon Robert Lewis dans le contexte de l'après-guerre²¹⁵. Pershing devient un lien entre la France et les Etats-Unis, « un témoignage durable de leur amitié²¹⁶». Construit en un temps record²¹⁷, le stade comprend environ 25 000 places et se situe entre la pépinière de l'Est, le camp de St Maur, la route de la Pyramide et celle du Bosquet Mortemart²¹⁸.

Comme Gerland, Pershing est particulièrement bien accueilli par le monde sportif car il est alors le premier stade parisien entièrement dédié aux sports athlétiques : « en d'autres termes, la construction de cet équipement constitue précisément à ce moment un objet d'étonnement et d'admiration, de jalousie aussi sans doute. En dotant la France de son premier stade, les américains

stade n'a d'ailleurs pas de résident fixe. E. Lê-Germain souligne l'existence d'un réel débat : « Enfin ; la construction d'un stade pose le problème de son utilisation : doit-il être mis au service d'une élite ou s'orienter vers l'éducation des masses? En d'autres termes, doit-on mener une politique de prestige ou d'éducation du plus grand nombre? ». ARNAUD P, TERRET, Th, « *Education et politiques sportives : 19^{ème}-20^{ème} siècle* », *op. cit.*, p 307.

²¹³ *La Vie Au Grand Air*, 15 Juillet 1919.

²¹⁴ Thierry Terret a plusieurs fois travaillé sur la question. TERRET, Th, *Les jeux interalliés de 1919 (Sport, guerre et relations internationales)*, L'Harmattan, 2002, 143p ou encore TERRET, Th, « La France et les jeux interalliés de 1919 », In SAINT-MARTIN, J-Ph, TERRET, Th, *Le sport français dans l'Entre-Deux guerres, Regards croisés sur les influences étrangères*, L'Harmattan, 2000, Paris, 324p.

²¹⁵ « Le stade, remarqua-t-il, avait été construit dans les quartiers Est de Paris car ce fut la direction empruntée par l'agresseur (allemand), c'est donc vers l'Est que les Français devaient porter leur regard ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, *op. cit.*, p 20. R. Lewis évoque ici la position d'Henri Paté. Voir également *L'Auto* du 15 juin 1919. Il semble que Colombes ait été un temps envisagé avant que Vincennes, pour cette fois, ne rafle la mise.

²¹⁶ Archives de Paris, VR 155, Brochure sur le stade Pershing.

²¹⁷ Les travaux débutent le 11 avril 1919 et sont perturbés par une grève au début du mois de mai 1919. L'emploi des soldats américains permet l'achèvement du stade avant son inauguration du 22 juin. Les travaux étaient dirigés par le colonel W.C Johnson et Mr E.S Brown de la YMCA. L'entreprise Buisson et Giffard a réalisé le béton armé. Le stade aurait coûté environ 2 millions de frs. Le jour J, des personnalités importantes sont présentes : Raymond Poincaré (président de la République), le général Pershing, l'ambassadeur des Etats-Unis ou encore Henri Paté (président du CNEPS et du groupe sportif de la chambre des députés).

²¹⁸ Ces places sont réparties dans une petite tribune latérale couverte d'une douzaine de rangées, cernée par deux autres petites tribunes non couvertes puis par des gradins continus d'un seul niveau (15 rangées) qui ceinturent une piste d'athlétisme de 500m de 6 couloirs (8 sur la ligne droite). Le terrain central (144m sur 70) permet l'accueil du rugby ou du football-association. Voir plan et photographies dans l'Annexe n°17. Le stade possède en outre des vestiaires pour 600 athlètes et des douches pour 20 personnes. Pershing est desservi par le chemin de fer (deux stations dont celle de Joinville-le-Pont à environ 800m), quatre lignes de tramways et plusieurs lignes d'omnibus.

convainquent les autorités françaises de la faisabilité de tels projets autant que de celle d'organiser des manifestations sportives d'envergure²¹⁹». Mais l'unanimité initiale n'est que temporaire. Bien vite, la piste et les gradins subissent la foudre des observateurs pour leur faible qualité technique ou des défauts évidents de construction (forme de la piste, qualité défectueuse des matériaux, fissures apparentes...) ²²⁰. Utilisé pour les Jeux Interalliés, Pershing joue pourtant un rôle important dans le sport parisien et français jusqu'à l'édification du stade olympique de Colombes²²¹. Sans club résident fixe, il est néanmoins utilisé par des milliers d'amateurs²²². Sa candidature pour accueillir le site olympique est donc bien légitime à l'été 1921.

Malgré Gerland, Pershing et quelques vélodromes, le patrimoine des stades français reste donc sommaire au début des années 1920, quand le pays se lance dans sa seconde aventure olympique. Les quelques constructions en bois pouvant accueillir entre 5 et 20 000 personnes ne pèsent pas bien lourd face aux vastes stades britanniques et américains ou face à la qualité de certaines réalisations olympiques étrangères. L'action du secteur public est en outre très limitée : « De fait, les rares équipements sportifs existant en France sont soit des vélodromes financés par des promoteurs privés comme le stade Buffalo, soit des initiatives encore isolées de maires éclairés tel Édouard Herriot »²²³. Dans le cas de la Seine-et-Oise, Tony Froissart a ainsi démontré que la modestie des finances municipales, la concurrence d'autres constructions sociales, la rivalité entre les associations sportives ou le problème foncier apparaissent comme des facteurs explicatifs majeurs²²⁴. Les constructions locales sont très hétérogènes et il n'existe pas réellement de politique de grande ampleur²²⁵. En 1921, aucun stade français ne semble exploitable sans transformations

²¹⁹ TERRET, Th, *Les jeux interalliés de 1919 (sport, guerre et relations internationales)*, op. cit., p 105.

²²⁰ En juin 1919, l'heure n'est pas encore à la polémique et les jeux interalliés (22 juin au 6 juillet 1919) se déroulent au stade du Bois de Vincennes (le basket, l'athlétisme, la boxe, le base ball, le « lancer de grenade » mais surtout le football-association). Le succès a été réel et certains commentateurs sont allés jusqu'à évoquer une affluence de 40 000 personnes, ce qui semble toutefois surévalué compte tenu de la capacité du stade. Il semble alors promis à un bel avenir même si une brochure évoque rapidement diverses difficultés : « Le stade traverse alors une période de crise et d'organisation. Le 15 août 1919, le comité national nomme le commandant Labrosse directeur du stade. Dès le 1^{er} octobre, le stade est ouvert à l'entraînement. Des améliorations jugées nécessaires par les architectes amènent nos amis américains à un nouvel effort financier. Les tribunes en ciment armé sont renforcées par leur soin ». Archives de Paris, VR 155, Brochure sur le stade Pershing.

²²¹ Il accueille notamment des épreuves d'athlétisme (Championnats de France d'athlétisme les 17 et 18 août 1920 devant 25 000 personnes, un meeting du Stade Français en Juin 1921, les concours sportifs de *La Vie Au Grand Air* des 5 et 16 Juin 1921, les championnats de France professionnels d'août 1921...), le football-association (finale de la Coupe de France 1921, la finale des championnats de Paris 1922, France-Angleterre du 5 mai 1921, quelques rencontres internationales comme France-Suisse travailistes de 1921, France-Angleterre militaires de février 1922 et diverses rencontres amicales des clubs parisiens) ou le rugby (ex : CASG-FC Grenoble en février 1921).

²²² Ils sont 1 200 abonnés à l'entraînement en janvier 1920 et 3 350 en mai 1921. L'accès au stade est alors gratuit pour les écoles de Paris et les groupes sportifs militaires, payant pour les individuels et les clubs. Archives de Paris, VR 155, Brochure sur le stade Pershing.

²²³ CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, Paris, 2004, p 88.

²²⁴ FROISSART, Tony, *Sport populaire de Seine-et-Oise 1880-1939*, op. cit., p 114.

²²⁵ Pour JP Augustin : « Elles se caractérisent par un certain désordre où se mêlent les intérêts privés et les premières tendances éducatives et hygiénistes. Ne participant pas encore au projet urbain et étant peu intégrées dans les

importantes si la France veut recevoir dignement l'olympiade. Colombes ne fait alors pas exception.

Chapitre II : De l'hippodrome au stade de Colombes : les origines d'un grand stade (1883-1921).

A. Un modeste champ de Course devenu une référence du monde sportif.

- Les premières vies d'une installation.

« À Colombes, l'hippodrome est construit en 1883 mais il n'en subsiste qu'un pavillon de pesage, en meulière avec un haut toit débordant de type néo normand. Il ne fonctionnera qu'une dizaine d'années, transformé en stade en 1907 et dès lors remplacé par la construction de l'hippodrome du Tremblay à Champigny-sur-Marne²²⁶». Cette première vie mérite un certain nombre de précisions.

> L'hippodrome de Colombes : 6ème champ de course parisien (1883-1907)

L'activité sportive sur les terrains de Colombes débute en effet en 1883 avec la réalisation d'un champ de Course situé à proximité de la Seine, à près d'un kilomètre du centre-ville : « Ainsi, le 4 mai 1883, les turfistes parisiens ont le choix entre Saint-Louis-de-Poissy et Colombes qui ouvre ses portes avec trois courses d'obstacles et deux flat races²²⁷». La société des courses de Colombes exploite tout d'abord les lieux avant que la société du sport de France ne reprenne le flambeau en 1893. A son ouverture, Colombes doit toutefois faire face à une rude concurrence puisqu'il existe déjà une dizaine d'hippodromes en région parisienne même si beaucoup ne jouent qu'un rôle mineur. En outre, il n'est qu'une modeste construction disposant d'un pavillon de pesage et d'une petite tribune latérale en bois couverte²²⁸.

La présence d'un champ de courses semble néanmoins gêner certains riverains car « l'afflux de monde dans la commune les jours de courses était diversement apprécié des colombiens²²⁹». En 1887, la société exploitante souhaite que la mairie viabilise le chemin d'accès mais cette dernière refuse cette proposition. L'atlas historique de la ville de Colombes rappelle ainsi un certain mécontentement des habitants ce que confirme Florence Pizzorni-Itié (poussière, climat

préoccupations des collectivités locales, elles ont cependant permis de tester l'impact que prend le sport dans la société et de préparer l'après-guerre qui s'ouvre sur une période où les installations deviennent résolument publiques, sociales et scolaires ». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit., p 256.

²²⁶ CUEILLE, S, « Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère », op. cit., p 9.

²²⁷ THIBAUT, G, *Auteuil, hier et aujourd'hui : histoire des courses d'obstacles, Tome 1 : 1830-1915*, op. cit., p 149.

²²⁸ Voir l'Annexe n°18.

²²⁹ LEGROS, Daniel, *Colombes*, 2005, Saint-Cyr-sur-Loire, Allan Sutton, p 50.

d'insécurité...)²³⁰. La municipalité monte néanmoins plusieurs fois au créneau pour défendre le champ de courses car elle touche le droit des pauvres (800 frs en 1883, 1000 frs en 1884, 1200 frs pour l'année 1885²³¹, 7 000 frs par la suite). De ce fait, en 1887, le maire M. Lépine (1884 à 1887) s'inquiète auprès du ministre de l'intérieur d'une modification des réglementations des paris. La fermeture du site durant une partie de l'année 1892, avant la reprise par la Société du Sport de France, génère pour sa part une forme d'inquiétude²³². Dix ans plus tard, la ville s'insurge cette fois-ci contre les tarifs prohibitifs des sociétés de tramways les jours de courses²³³.

Durant ces années d'existence (1883-1907), le champ de course de Colombes fait face à une féroce concurrence régionale. Il n'est qu'une installation secondaire²³⁴ qui peut être classée au 6ème rang des champs de course parisiens avec sans doute une vingtaine de réunions par an²³⁵. Il ne survit d'ailleurs pas à la vague de rénovation que traversent ses homologues et la société exploitante n'assure qu'un entretien minimum à partir de 1904 : « A Colombes, c'est à peine si quelques raccords de peinture ont été faits, c'est que le bail de la société de Sport de France va expirer prochainement et qu'elle est toute à son nouvel hippodrome du Plan-Champigny²³⁶ ». Cette première vie s'achève dans le courant de l'année 1906 quand le journal *Le Matin* reprend le bail laissé libre par l'ancienne société hippique²³⁷.

> Le stade du Matin ou la naissance d'un stade à Colombes (1907).

« Quel spectacle que l'inauguration de notre stade! Ceux qui l'ont vu ne l'oublieront jamais. Avec quel empressement, dès la première heure, la Grand'ville a jeté sur Colombes ses foules endimanchées, qui s'étaient faites belles et joyeuses pour ce théâtre de plein air que *Le Matin* avait créé pour elles, achetant un coin de sol et louant un lambeau de ciel! Des oriflammes claquent au

²³⁰ « Les courses ne manquaient pas d'apporter une foule nombreuse : en témoigne par exemple cette lettre au Conseil municipal dans laquelle un habitant de la rue Saint-Denis demandait que l'on arrosât les veilles de courses afin d'éviter que trop de poussière ne soit soulevée le lendemain par le passage des voitures ». *Colombes Historique*, Citation page 133. PIZZORNI-ITIE, F, *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, Musée d'art et d'histoire de Colombes, Éditions de l'albaron, Thonon-les-Bains, 1993, 150p.

²³¹ Archives municipales de Colombes, Carton Bleu JO à Colombes, document dactylographié.

²³² « La fermeture du champ de courses cause à la commune, aux commerçants et aux pauvres, un préjudice considérable... Le conseil demande au ministre de l'agriculture la réouverture de l'hippodrome ». Archives municipales de Colombes, Carton Bleu JO à Colombes, document dactylographié. Délibérations du Conseil Municipal du 19 mai 1892.

²³³ Afin de palier à l'éloignement du site, F. Pizzorni-Itié souligne qu'un service spécial reliant la gare à l'hippodrome avait été mis en place par la compagnie des environs de Paris.

²³⁴ *Le Sport Universel Illustré* qui consacre, entre 1898 et 1907, de nombreux articles aux principaux champs de course français n'évoque quasiment pas celui de Colombes si ce n'est au moment de sa cession.

²³⁵ Voir Annexe n°18.

²³⁶ *La Vie Au Grand Air*, 18 février 1904.

²³⁷ Voir *Le Sport Universel Illustré* du 30 octobre 1906. Plus vaste et plus luxueux, Le Tremblay, remplaçant de Colombes, n'aura pas un destin majeur. Colombes semble être une exception car ce passage de l'activité hippique aux sports athlétiques est un phénomène plutôt rare. Il semble toutefois s'être déroulé à la même époque à Berlin. En 1906, l'Association de course de chevaux de Berlin achète 70 hectares de terrains à Grünewald afin de construire un champ de courses. C'est sur ce site que sera réalisé le stade des Jeux de 1916. Voir notamment *Historic Site : the Olympic grounds. 1909-1936-2006*, Jovis Edited by Rainer Rother, Berlin, 2006, 159p.

vent, des faisceaux de drapeaux se dressent orgueilleusement, portés par des mâts géants, la petite cité est parée comme aux plus beaux jours de fête ; les rues voient défiler des cortèges ardents ou la procession pensive des vétérans²³⁸». Le dimanche 24 mars 1907 est la première journée omnisports sur l'ancien champ de courses, quelques mois à peine après le bail signé par la Société Anonyme du quotidien (novembre 2006²³⁹). Pour environ 16 000 frs par an, le journal loue ainsi l'ensemble du site (20,88 hectares) et possède en plus des baux avec promesse de vente lui donnant le droit d'acheter les terrains avant le 1er Janvier 1920²⁴⁰. Si l'on suit *Tous les Sports*, *Le Matin* a devancé le RCF qui lorgnait déjà sur les terrains de Colombes²⁴¹.

L'action du *Matin* est alors louée par la presse sportive, dans *La Vie au Grand Air*²⁴², *Le Sport Universel Illustré*²⁴³ ou *Tous les sports*²⁴⁴. Le président de l'USFSA, M. Divigneau de Lanneau, félicite même directement le journal²⁴⁵. Fondé en 1884, *Le Matin* appartient à Maurice Brunau Varilla et Henri Podatz. Au début du siècle, il est considéré comme le 4ème quotidien

²³⁸ *Le Matin*, Lundi 25 Mars 1907. La première journée sportive a débuté avec la finale du championnat militaire de rugby entre l'Ecole de Joinville et le 27ème régiment d'infanterie de Dijon. Après un accueil des personnalités à 13h30 à la mairie de Colombes et un long défilé vers le stade, la journée sportive du 24 mars doit débuter à 15h par un critérium de cross-country suivi, à partir de 15h30, du match entre une sélection de l'USFSA et les London hospital's. Archives du Musée d'Art et d'histoire de Colombes, programme de l'inauguration du stade du Matin du dimanche 24 mars 1907. Il semble toutefois qu'en novembre 1906, une rencontre de football-association entre le Club Français et l'USP ait eu lieu à Colombes.

²³⁹ Les bailleurs sont Louis Marie Audra, Nicolas Jules Audra, Félix Roger Tournardre de Noailat et Marie Lasson ainsi que Philippe Albert Foucault et Julie Tournardre de Noailat. L'origine de la propriété est l'achat du 29 août 1850 par Elie Audra et son épouse des terrains de Joseph Leroy au prix de 100 050 frs. Actes passés devant Maître Vavasseur, notaire à Colombes et M. Lefebvre notaire à Paris, le 30/11/1906 et le 03/12/1906.

²⁴⁰ Le journal a également le droit de bâtir des gradins (1ère condition) mais assure l'entretien du site (2nde condition). Il est également stipulé, dans la condition n°8 que le journal possède le droit de céder ce bail s'il obtient l'accord des bailleurs. Archives municipales de Colombes, Carton Documents de travail, dossier violet. Location et promesse de vente du 30 novembre et 3 décembre 1906. PV du Comité du Racing Club de France, 15 décembre 1910.

²⁴¹ « *Le Matin* vient de louer avec promesse de vente l'ancien champ de Courses de Colombes sur lequel s'élève encore la magnifique tribune de la Société de Sport de France. (...) Il s'agissait pour le club doyen de donner à ses joueurs de rugby et d'Association l'installation définitive et confortable que ses coureurs à pied et ses joueurs de lawn tennis ont trouvée au Bois de Boulogne. (...) *Le Matin* a coupé l'herbe sous le pied au Racing mais l'ancien hippodrome n'en demeurera pas moins voué au sport». *Tous les Sports*, 4 janvier 1907. C'est d'ailleurs le secrétaire général du Racing Club de France, G. Raymond, qui est chargé de dresser les plans des terrains. *Tous les Sports*, 24 janvier 1907.

²⁴² Voir Annexe n°19.

²⁴³ « L'idée est bonne d'avoir ainsi transformé l'ancien champ de courses de Colombes, en un immense stade où les sports athlétiques trouveront un admirable lieu d'évolution. Le football et le cross-country ont désormais un cadre de choix pour entraîner et former de nombreuses équipes ». *Le Sport Universel Illustré*, 31 mars 1907.

²⁴⁴ « Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès de notre grand confrère qui intéressent au plus haut point les sociétés parisiennes de la banlieue ouest ; on peut en effet tracer une vingtaine de terrains de football dans l'enceinte de Colombes, l'existence d'une vaste tribune d'une valeur de 80 à 100 000 frs permet d'aménager immédiatement un superbe terrain pour les grands matchs auxquels la proximité de Paris, la facilité et le bon marché des communications (65 centimes aller et retour) non moins que le voisinage d'importantes communes représentant une agglomération de 150 000 habitants (Colombes, Bois-Colombes, Argenteuil, Asnières...) peuvent assurer des recettes rémunératrices ; si l'entreprise est bien conduite et sait se ménager l'indispensable appui des grands clubs parisiens de sport athlétique ». *Tous les Sports*, Vendredi 4 janvier 1907.

²⁴⁵ Courrier du 29/12/1906 : « J'applaudis de tout cœur à votre généreuse initiative et vous pouvez compter sur mon concours dévoué. Ce sont de belles étrennes que vous donnez là aux petits français (...). Si votre projet est apprécié à sa juste valeur, si petits et grands, vous aident et vous suivent, c'est la régénération de notre race, c'est une profonde modification de nos mœurs, de notre tempérament, de notre caractère ». *Tous les Sports*, 24 Janvier 1907.

parisien (tirage de 647 000 exemplaires en 1912)²⁴⁶. Comme nombre de titres de l'époque, le journal a pris l'habitude d'organiser des événements sportifs pour faire sa propagande, dans cette logique d'autopromotion décrite par B. Lenoble : « Contrairement aux jeux-concours, les multiples manifestations publiques créées de toutes pièces permettent à un titre d'investir la scène publique avec éclat. Jusqu'au déclenchement de la guerre, *Le Matin* excelle dans cette stratégie²⁴⁷ (...) ».

En ce dimanche 24 mars, le discours inaugural du général Picquart, ministre de la guerre, symbolise une certaine vision d'un sport à la fois militaire, racial, national, social et hygiéniste²⁴⁸. La réalisation d'un stade est ici un acte patriotique qui permet de lutter contre les ravages de l'alcool ou de la prostitution et prépare la jeunesse au combat : « Vous aurez donc, messieurs, servi la plus noble des causes et contribué à l'accroissement de nos forces nationales. (...) Vous aurez aussi fait une œuvre saine et moralisatrice en détournant nos enfants de l'oisiveté, instigatrice des dangereuses habitudes alcooliques, ce fléau redoutable qu'il faut, sans se lasser, combattre par la vie au grand air et la pratique des sports²⁴⁹ ».

La transformation du site a toutefois été sommaire : « Parler de stade est d'ailleurs abusif, en dépit de l'existence d'une tribune : le terrain est à peine amélioré par rapport à sa vocation initiale et, quand il faudra y accueillir les Jeux Olympiques de Paris en 1924, plusieurs millions seront nécessaires pour son aménagement²⁵⁰ ». Seuls les plans des terrains et la piste ont nécessité divers transformations alors que l'ancienne tribune du champ de courses a été conservée²⁵¹. Pourtant, « Le stade du Matin devient alors un haut lieu sportif parisien que seule la Première Guerre Mondiale endormira quelques temps²⁵² ».

- **Un stade de banlieue à succès au tournant des années 1920.**

Etudier l'exploitation d'un stade dans le premier quart du XX^e siècle est un travail

²⁴⁶ DELPORTE, Christian, *Les journalistes en France 1880-1950: Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999, 449p.

²⁴⁷ LENOBLE, Benoît, « L'autopromotion de la presse en France (fin du XIX^e-début du XX^e siècle) », *Le Temps des médias*, 2004/1 n° 2, p. 29-40. DOI : 10.3917/tdm.002.0029, p 34. Le quotidien organise en outre le Tour de France en automobile en 1899, Paris-Londres en dirigeable en 1906...

²⁴⁸ « Nos jeunes parisiens trouveront sur ce stade, si libéralement ouvert à leurs associations sportives un merveilleux champ d'exercice et d'entraînement. Ils y viendront développer dans une ardente émulation, des qualités natives d'énergie et de force, et acquérir ainsi l'indispensable équilibre entre la culture de l'esprit et du corps qui fait l'homme mieux armé pour le quotidien combat de la vie. Ainsi exercés et entraînés, ces jeunes citoyens, espoir de la République, supporteront allègrement l'effort que le pays leur demandera pendant leur passage sous les drapeaux. Au régiment, ils recueilleront le bénéfice de cet entraînement, et, instructeur à leur tour, propageront par exemple le goût de ces exercices virils, source de santé morale et physique ». Extraits du discours retranscrit dans *Tous les Sports*, organe de l'USFSA, du vendredi 28 Mars 1907. Le discours est également présenté dans *Le Matin* du lundi 25 Mars 1907.

²⁴⁹ *Tous les sports*, 28 Mars 1907.

²⁵⁰ TERRET, Th, *Les jeux interalliés de 1919 (sport, guerre et relations internationales)*, op. cit., p 105. Une dizaine d'années plus tôt, Florence Pizzorni-Itié avait fait des remarques similaires. Annexe n°19.

²⁵¹ « Cette piste a nécessité un travail formidable. Il a fallu creuser le sol sur un mètre de profondeur pour faire un appui solide à la couche de terre souple et au gazon ». *Tous les Sports*, vendredi 22 mars 1907. Voir également l'Annexe n°26.

²⁵² Archives Municipales de Colombes, Magazine « Colombes notre ville » n°27.

complexe parce que les sources sont souvent incomplètes. Notre inventaire pour la période 1907-1921 n'échappe pas à la règle car la presse sportive ou les archives du Racing manquent cruellement de précision : le lieu et la date des rencontres font souvent défaut²⁵³. Notre calendrier sportif est donc plus une estimation des journées sportives sur le terrain d'honneur qu'un inventaire précis²⁵⁴.

> **Un stade à dimension nationale et internationale.**

Avec environ 364 journées sportives²⁵⁵ entre 1907 et 1921, année de l'obtention des Jeux Olympiques, le terrain d'honneur de Colombes semble très exploité. La moyenne annuelle avoisine ainsi 24,3 journées sportives par an avec un calendrier saisonnier : quand l'automne et l'hiver sont consacrés au football-association ou au rugby, le printemps et l'été voient l'arrivée de l'athlétisme. Le stade subit alors le contre-coup évident de la fin des compétitions de football ou de rugby : entre 1907 et 1921, seuls 11 % des journées sportives ont lieu de Juillet à Septembre.

Le rugby donne sans aucun doute à Colombes sa dimension internationale. Avec 11 matchs de l'équipe de France entre 1907 et 1921²⁵⁶, quatre rencontres de sélection de l'équipe de France Possibles-Probables (1907, 1908, 1910, 1913), deux finales de championnat de France (1908 et 1913) et quatre Paris-Londres (1907, 1908, 1920, 1921), Colombes est un centre majeur de l'ovalie même s'il n'est pas encore le théâtre systématique des rencontres de l'équipe de France. Son poids dans le football-association n'est pas négligeable avec trois matchs internationaux (France-Belgique 1908, France-Catalogne 1912 et France-Angleterre 1913) et une finale de championnat de France (1912)²⁵⁷. Colombes est également un haut-lieu de l'athlétisme avec sept éditions du championnat de France (1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1919 et 1921) et trois rencontres internationales (France-

²⁵³ Voir Annexe n°20. Nous avons utilisé la presse sportive (*La Vie au Grand Air, Tous les Sports, L'Auto*), différentes sources du Racing Club de France (Procès-verbaux des réunions et assemblées et magazines du club) voire des fonds photographiques (Agence Rol de la BNF avec 499 photos de rencontres au stade de Colombes entre 1908 et 1914).

²⁵⁴ Afin de gommer un maximum d'erreurs, nous avons fait le choix de proposer un calendrier par *journées sportives* (plusieurs manifestations à la suite sur le stade d'honneur) car au début du siècle, plusieurs rencontres s'enchaînent parfois sur un même site. Ce choix semble donc plus juste qu'une présentation par événement individuel. L'utilisation du stade du Matin pour le football-association est en outre délicate à suivre. Nous pensons que la plupart des rencontres se disputent sur le terrain réservé à ce sport, celui d'honneur ne servant alors que pour quelques rencontres de gala. La section football-association réclame d'ailleurs à de multiples reprises des aménagements sur son terrain. (Ex : le procès-verbal du Comité du 21 juillet 1910 évoque ainsi l'installation d'une barrière autour du terrain réservé à l'association. En 1914, le terrain est réaménagé (PV du comité du 25 Juillet 1914, Archives du Racing Club de France). Les choses semblent également complexes pour le rugby. Si les grands matchs, ont habituellement lieu sur le terrain d'honneur, le calendrier des clubs est plus délicat. Nous pensons que l'équipe première du RCF avait le bénéfice du terrain d'honneur et que, l'autre locataire majeur, le Sporting Club Universitaire de France (SCUF) alternait avec un stade annexe.

²⁵⁵ Nous avons un doute sur la tenue d'une éventuelle journée sportive en 1906 au stade du Matin, encore champ de courses de Colombes à l'époque. Pour plus de simplicité, nous avons commencé notre inventaire après la journée d'inauguration de mars 1907. Voir les Annexes n°20 et 21.

²⁵⁶ France-Angleterre 1908, France-Galles 1909, France-Ecosse 1911, France-Angleterre 1914, France-Nouvelle Zélande 1919, France-Amérique 1919, France-Roumanie 1919, France-Galles 1920, France-Amérique 1920, France-Angleterre 1921, France-Irlande 1921. Voir Annexe n°29 pour des photographies de rencontres.

²⁵⁷ Voir l'Annexe n°30 pour les photographies de rencontres. La Coupe du Monde de football apparaît en 1930, la Coupe de France en 1917 et le championnat national professionnel en 1932.

Belgique 1913, Amérique-Suède-France 1920, France-Angleterre 1921)²⁵⁸.

> **Le rugby comme fer de lance : fluctuations de l'exploitation du terrain d'honneur de Colombes.**

Entre 1907 et 1921, le terrain d'honneur semble avant tout dédié au rugby : 199 journées sont entièrement consacrées à ce sport (54,7% des journées sportives et moyenne de 13,3 journées par an) contre 72 journées pour l'athlétisme (19,8% du total et moyenne de 4,8 par an) et 45 pour le football-association (12,3 % du total et une moyenne annuelle de 3 rencontres). Les journées omnisports occupent quant à elle 13,2% du calendrier annuel (48 journées entre 1907 et 1921)²⁵⁹.

Une étude plus approfondie du calendrier rugbystique laisse penser, avec toutes les précautions que l'on peut avoir compte-tenu de l'incertitude de la tenue de certaines rencontres sur le terrain d'honneur, que le RCF est le principal occupant du site avec 53,8% des journées uniquement consacrées au rugby (59,3% des journées si l'on ajoute les couplés RCF-SCUF)²⁶⁰. Le SCUF est le second exploitant majeur avec 17,1% des journées sportives qui lui sont uniquement dédiées même si le club joue sans doute plus régulièrement sur un terrain annexe. Les données sont complétées par une part encore modeste du XV de France (5,5%) et de diverses rencontres (pour un total de 18,1%). Le terrain d'honneur de Colombes est donc avant tout consacré au rugby de club, RCF et SCUF cumulant 76,4% des journées consacrées à ce sport²⁶¹. L'exploitation globale du stade n'est toutefois pas linéaire.

De 1907 à 1913, le terrain d'honneur accueille en moyenne 27,7 journées, dépassant à plusieurs reprises le seuil des 30 réunions. L'année 1910 se traduit par un certain vide (11 journées) sans toute lié à la crue de la Seine qui a rendu les terrains impraticables de février à avril : « Le stade du Matin, à Colombes, est entièrement sous l'eau haute d'un mètre au moins! La piste de course sera certainement fortement endommagée. Pour jouer au football, il faudra attendre au moins une quinzaine de jours après le retrait de l'eau, que le terrain soit sec²⁶²». Les rencontres sont donc annulées et le France-Angleterre du 3 mars délocalisé au Parc des Princes.

Colombes, comme tous les autres stades, est ensuite impacté par le premier conflit mondial :

²⁵⁸ La dimension nationale du stade est confortée par la tenue de divers championnats de France militaires (Athlétisme en 1909, 1910, 1912, cross-country 1909 et 1919, football-association en 1909, 1911; rugby en 1912...) qui sont alors des rendez-vous non négligeables du sport français. Voir l'Annexe n°28 pour les photographies de courses.

²⁵⁹ Voir l'Annexe 21 B.

²⁶⁰ Le Racing cumule au moins 107 journées sportives seul, 11 en couplé avec le SCUF et sans doute 19 avec un autre sport (football-association ou athlétisme) soit un total d'environ 137 rencontres entre 1907 et 1921. Avec 9,1 matchs par saison, le RCF joue donc la grande partie de ses rencontres à domicile à Colombes sur cette période. Voir Annexe 21 C.

²⁶¹ Nous occultons ici les journées omnisports ou le rugby partage l'affiche avec une autre discipline...

²⁶² *Tous les Sports*, 28 janvier 1910. Voir les Annexes 20 et 23. La piste a sans doute été la plus touchée et il faut attendre les championnats de France militaires du 10 juillet : « les pistes et les terrains de concours de Colombes, qui, depuis les implacables inondations, recevaient pour la première fois, avaient été vivement et intelligemment mis en état ». *Tous les Sports*, 15 juillet 1910.

« La mobilisation générale d'août 1914 laisse provisoirement les terrains de sport déserts, alors que tous les regards sont plus généralement tendus vers l'Est. Pourtant, dès le mois d'octobre, le championnat de football reprend²⁶³ ». L'activité subit une baisse majeure mais nous constatons malgré tout la tenue de 18,2 journées par an. Jusqu'en novembre 1914, le site sert de parc à bestiaux avant d'être bombardé par un Zeppelin dans la nuit du 22 mars 1915, sans subir de destructions importantes. Pendant le conflit, les gradins en bois ne sont pas assez entretenus²⁶⁴. L'enceinte a en outre été moins exploitée que le Parc des Princes²⁶⁵.

L'utilisation du vivier de jeunes sportifs du Racing et la création de nouvelles compétitions en rugby (Coupe nationale, coupe de l'espérance, Coupe de Paris, coupe de l'avenir...) ou en football-association (Coupe Charles Simon) créent un « calendrier de guerre ». Nous n'avons toutefois pas la certitude que celles-ci se déroulent sur le terrain d'honneur²⁶⁶. Le conflit se traduit néanmoins par l'impossibilité d'organiser des rencontres internationales et le stade se concentre sur sa dimension locale et des manifestations secondaires²⁶⁷. Le match « Possible-Probable » de 1917 pour former la sélection du Nord en rugby est sans doute la principale manifestation de ces années²⁶⁸. Et si pour Stéphane Merle et P. Dietschy, la reprise de l'activité nationale s'effectue en 1916-1917²⁶⁹, celle de Colombes semble plus tardive : il faut attendre 1918 (22 journées) pour que

²⁶³ TERRET, Thierry, *Histoire du sport, op. cit.*, p 51. Il s'avère d'ailleurs encore plus délicat de suivre le calendrier sportif durant ces années, nombre de journaux arrêtant de paraître, à l'exception de *L'Auto* ou de *Sporting*. Les archives du Racing Club de France sont elles-mêmes défectueuses car le club a considérablement réduit son activité. Le dernier bureau du club se tient le 29 août 1914 puis se réunit très irrégulièrement (PV du bureau du 1er avril 1916 et du 25 novembre 1916, comité du 27 novembre 1916). S. Merle a aussi souligné la baisse considérable de l'activité sportive à Saint-Etienne durant cette période. MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise, op. cit.*,

²⁶⁴ Magazine du Racing Club de France, 15 décembre 1922. Article de Louis Faure-Dujarric « Comment et pourquoi le Racing Club de France organise les Jeux Olympiques ». Plusieurs enceintes de banlieue ont également connu des défauts d'entretien comme le Stade du Marais à Argenteuil comme le rappelle T. Froissart. FROISSART, Tony, *Sport populaire de Seine-et-Oise 1880-1939, op. cit.* La Cipale a vu sa piste défoncée pendant le conflit et a été utilisée pour entreposer du bois. Voir *L'Auto* du 20/02/1918.

²⁶⁵ Voir Annexe n°22.

²⁶⁶ En rugby, la coupe interrégionale (dite coupe de l'Espérance) et la coupe de l'avenir (pour les équipes de jeunes) remplacent le championnat de France. Nous pensons que le RCF rugby ou le SCUF utilisent le terrain d'honneur en compétition officielle car l'entrée aux différentes rencontres est payante (en moyenne 0,5 frs ou 1 frs) et, à l'exception du terrain d'association, seul le terrain principal doit permettre de contrôler l'accès des spectateurs. Au cours du conflit, il semble d'ailleurs que de nombreuses recettes de rugby aient été envoyées aux organismes chargés d'acheter des ballons pour les soldats au front (ex: RCF-Sporting en rugby du 25/12/14).

²⁶⁷ La Première guerre mondiale est parfois considérée comme un tournant majeur pour le football-association. L'organisation de la coupe Charles Simon et la présence sur le sol français de soldats britanniques, qui ont le football comme sport national, ont, selon nombre de spécialistes, accéléré l'aura de ce sport en France. Le constat est d'ailleurs fait à l'époque par certains journalistes : « L'association a pris, depuis trois ans, en France, un exceptionnel développement. Sans redouter la contestation, on peut affirmer qu'il constitue le sport populaire par excellence ». Article de F. Estèbe dans *Sporting* du 29 août 1917.

²⁶⁸ Selon *L'Auto* du 26/02/17, la recette est reversée à des œuvres militaires.

²⁶⁹ Pour Stéphane Merle : « En fait, le redémarrage du rugby et du football est initié en 1916 et confirmé en 1917, tant au niveau national que local, favorisé par les permissions et le retour de soldats entraînés dans la guerre de tranchées ». MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise, op. cit.*, p 114. Voir aussi DIETSCHY, P, « Chapitre 3 : Le sport et la 1^{ère} Guerre Mondiale », In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France: du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, 470p.

l'enceinte retrouve des compétitions de premier plan²⁷⁰.

L'athlétisme est le sport qui a le plus souffert du conflit, sans doute en raison des problèmes d'entretien de la piste et des dégradations diverses. Nous pensons également que le club a recentré son activité athlétique sur le site de la Croix Catelan, qu'il s'agisse des compétitions ou des entraînements²⁷¹. Utilisé par les jeunes du Racing, le complexe est également loué à diverses associations dont la YMCA mais, contrairement au Parc des Princes, le site n'est semble-t-il pas employé pour des exercices militaires alors que le RCF a proposé la Croix Catelan « pour les sociétés s'occupant de la préparation militaire de nos futurs soldats²⁷² ». Malgré la saignée constatée dans plusieurs équipes, le RCF voit néanmoins son nombre de membres augmenter, passant de 2006 au 29 janvier 1914 à 2867 membres le 31 décembre 1918²⁷³.

Le conflit terminé, le stade reprend très rapidement son activité : entre 1919 et 1921, il accueille annuellement 24,7 journées sportives sur son terrain d'honneur. Les grands événements nationaux et internationaux font alors leur retour, le stade retrouvant l'équipe de France de rugby²⁷⁴ et les championnats de France d'athlétisme (1919 et 1921). Référence du sport national avant l'olympiade de 1924, Colombes est également un complexe sportif en location.

> Une référence pour le sport parisien : un complexe sportif en location.

Espace rare en région parisienne, Colombes attire en effet de nombreux clubs qui souhaitent louer les installations. Simple sous-locataire puis titulaire du bail du Matin, le RCF finance une partie de sa propre location par les sommes versées par d'autres clubs comme le rappelle le comité

²⁷⁰ Cinq manifestations sont à noter : le « Decoration day » du 30 mai 1918, les fêtes sportives pour la fête nationale américaine du 4 juillet, les Finales des critères nationaux du 7 juillet, Journée au profit des régions envahies organisée par le Comité Sportif des régions envahies du 4 août et Journée olympique de guerre organisée par la YMCA, l'USFSA, le Comité Sportif des Régions Envahies le 15 septembre. On évoque également la présence de 30 000 personnes pour des concours organisés par *L'Auto*, de l'USFSA et le Racing Club de France. *L'Auto* du 5 août 1918.

²⁷¹ Quatre réunions des critères d'athlétisme de l'USFSA entre mai et novembre 1915, une réunion des « Petites A », un interclubs, réunion d'automne du 17 octobre pour clôturer la saison... Plusieurs meetings d'athlétisme ont également lieu en 1916 (réunions interclubs des 18 et 25 Juin et des réunions les 2 et le 9, le 15 juillet...), 1917 (réunion d'ouverture de l'USFSA le 20/05/17 puis plusieurs critères nationaux à partir du 24 Juin) et 1918 (Interclubs du 19 Mai 1918, Prix Gaston Lane le 9 juin 1918, Journée des Petites A....). L'entraînement des sportifs Ciel et Blanc semble aussi s'y dérouler. Voir le journal *Sporting*, numéros d'avril 1915.

²⁷² *L'Auto*, 4 mai 1915, rubrique « Course à pied et concours athlétiques ». Le Cercle Sportif parisien réunira ainsi ses membres dès le 13 mai 1915. Le cercle pédestre de Montrouge utilisera également la Croix Catelan. Le RCF avait auparavant pris une autre initiative, faciliter la préparation athlétique des jeunes en admettant les scolaires et les réfugiés belges. Un contrat de location est également signé entre le RCF et la YMCA américaine pour Colombes. Le Parc est le théâtre de nombreux entraînements. Voir la rubrique « Voulez-vous vous entraîner avant de partir au front » du journal *L'Auto*. Exemple : celle du 14 août 1914. *L'Auto* (11/12/18) annonce toutefois que le RCF met certains de ses terrains, de la Croix notamment, à disposition des œuvres françaises comme l'Army Service Corps, l'aviation anglaise, l'aviation américaine ainsi qu'aux officiers de l'armée française.

²⁷³ Magazine du RCF, 15 novembre 1919, Archives du Racing Club de France. Ce numéro évoque aussi l'assemblée générale du 25 octobre 1919 : 1500 membres du Racing sont partis sous les drapeaux dont 8 à 900 combattants. Le club met notamment en valeur, comme pour des résultats sportifs, les « récompenses » de ses soldats : 96 croix de la Légion d'Honneur, 34 médailles militaires et 405 croix de guerre représentant plus de 1200 citations.

²⁷⁴ France-Nouvelle-Zélande et France-Etats-Unis en mai 1919, France-Roumanie des Jeux interalliés de juillet 1919, France-Galles 1920, France-Amérique 1920, France-Angleterre et France-Irlande 1921. La sélection parisienne de rugby y joue également (Paris-Londres 1920 et 1921).

en juillet 1910 : il faut « s'efforcer de trouver des locataires pour le terrain de Colombes, de manière à diminuer le plus qu'il sera possible les charges résultant de cette location²⁷⁵ ». Entre 1908 et 1913²⁷⁶, une dizaine de clubs fréquentent plus ou moins régulièrement les lieux (le SCUF, l'USP, l'AS Béconnaise, le GAC, le CASG, le Stade Français ou l'US Colombes).

Outre le sport associatif, Colombes sert également au sport scolaire le jeudi après-midi pour les élèves de la ville, ceux de certains lycées parisiens (Chaptal, Bréguet, Louis-le-Grand, Condorcet, Buffon, Janson, Henri IV, Duvignau et le CAC Rollin) ou de grandes écoles (HEC ou Centrale). Clubs et lycées signent des conventions annuelles pour ces utilisations fréquentes. Les fédérations, ligues nationales ou régionales (USFSA²⁷⁷, Fédération Française d'Athlétisme, la Ligue Parisienne d'Athlétisme, l'Union chrétienne des jeunes gens, l'association des instituteurs, le comité de Paris...) réservent quant à elles le terrain d'honneur pour une simple compétition.

Le Comité du Racing Club de France examine les demandes de location et accorde ou non les terrains aux sociétés. Bien souvent, ces dernières doivent effectuer leurs démarches plusieurs mois à l'avance car le calendrier est chargé pour certaines périodes²⁷⁸. Les tarifs de location du terrain d'honneur varient de 10 à 25 frs auxquels il faut ajouter environ 10% des recettes de l'événement versés au RCF. Pour les locations annuelles, les prix varient de 250 à 500 frs par terrain selon le créneau ou le terrain demandé. Le SCUF est un assidu de Colombes, louant notamment trois terrains de rugby et un de football pour les saisons 1910-1911 et 1911-1912 contre un loyer de 500 frs par terrain²⁷⁹. L'année suivante, il demande même un plus long bail et la possibilité de réaliser divers aménagements (clôtures, vestiaires)²⁸⁰. Après les difficultés de la guerre, le SCUF

²⁷⁵ PV du Comité du Racing Club de France, 7 Juillet 1910, Archives du RCF.

²⁷⁶ Voir l'Annexe n°24 pour évaluer le planning de réservations.

²⁷⁷ L'USFSA utilise Colombes de manière fixe et parfois pour un seul événement. En 1910, l'Union a à sa disposition des terrains le dimanche et le jeudi pour des championnats de moindre importance contre 10 % des recettes versées au Racing. Archives du Racing Club de France, PV du comité du 18 octobre 1910.

²⁷⁸ Le Procès-Verbal du comité du 18 mai 1910 est à ce titre symbolique. Il dresse un bilan des sociétés sportives alors demandeuses : l'Association amicale des instituteurs le dimanche 21 mai pour 20 frs, l'Union chrétienne des jeunes gens le 2 juillet pour 25 frs, l'Association sportive française le 24 mai pour 10 frs, l'USFSA le 4 juin pour le match de football association Paris-Prague, le Sporting Universitaire de France (location de 3 terrains de football rugby et un de football association pour les saisons 1910-1911 et 1911-1912 pour 500 frs par terrain + 10% sur les recettes, le Club Athlétique de la Société Générale (un terrain de rugby pour un loyer de 1000 frs par an), le Stade Français (2 terrains d'association et 1 terrain de hockey pour un loyer annuel de 500 frs) et l'USFSA (2 terrains d'association et 1 de hockey pour un loyer annuel de 500 frs) sont en effet à l'ordre du jour. Voir PV du Comité, Archives du Racing Club de France.

²⁷⁹ Le Club doit ainsi jouer tous ses matchs internationaux et nationaux sur le terrain de Colombes moyennant le versement de 10% des recettes. Archives du RCF, PV du comité du 18 octobre 1910.

²⁸⁰ Archives du Racing Club de France, PV du comité du 22 juin 1911. Le « Traité Sporting » est validé en octobre 1911 : le SCUF obtient la location de quatre terrains (un de football et trois de rugby) contre un loyer de 2 000 frs et 15% des recettes. Le Sporting pourra enclore ces terrains de barrières volantes en accord avec l'architecte du Racing et avec l'entrepreneur choisi par le Racing. Le Sporting aura la disposition de ces terrains durant toute la saison d'hiver, du 15 septembre au 1er mai, les dimanches et les jours fériés mais il ne pourra les prêter à d'autres associations qu'avec l'agrément du Racing. Les jeudis, le sporting aura à sa disposition un terrain de rugby. Le sporting devra enfin gérer l'entretien avec son personnel et à ses frais... Le bail est prévu pour 3, 6 et 9 ans. Archives du Racing Club de France, PV du comité du 26 octobre 1911.

revient très vite à Colombes.

Ce stade est donc un lieu très fréquenté. Les jeudis, samedis et dimanches, les compétitions s'enchaînent sur les terrains annexes d'une plaine sportive parfois surchargée²⁸¹. Le complexe sportif a donc déjà une double vocation, étant dédié à la pratique des amateurs comme au spectacle sportif. Il est également un centre névralgique, à la fois vital et pesant, pour le Racing Club de France.

B. Le complexe sportif du Racing Club de France

- Une « sédentarisation²⁸² » du club à Colombes ?

Né en 1882, le Racing Club de France est l'une des plus anciennes sociétés sportives françaises. Le club se structure en 1884 avec l'arrivée de Georges de Saint-Clair et la création d'une commission technique dédiée à la course à pieds. En 1887, il participe à la fondation de l'Union des Sociétés Françaises de Courses à Pied (USFCP)²⁸³. Des équipes de rugby et de football-association apparaissent ensuite au début des années 1890. La politique du Racing est à la fois hygiéniste et eugénique selon S. de Cecco²⁸⁴ : le sport est perçu comme un moyen de forger des corps sains, prêts à défendre la patrie. Il est associé à un idéal moral. Le Racing se donne ainsi pour mission de participer à la promotion des activités athlétiques. C'est un club mondain, élitiste, soucieux de son image et de sa réputation : ses membres sont cooptés et doivent toujours avoir un comportement exemplaire²⁸⁵. Cet entre soi se retrouve dans la politique financière d'un club qui fait souvent appel à la générosité de ses membres pour lever des fonds à des périodes cruciales²⁸⁶.

Le Racing est dirigé par un comité, nommé par l'assemblée générale annuelle, qui gère l'aspect administratif et délègue certaines responsabilités aux diverses commissions (finances...). Chacune exécute les ordres du comité et propose au vote certaines décisions (ex : locations des

²⁸¹ Il est à noter que le complexe sportif regroupe également des terrains de tennis : en septembre 1912, la presse sportive relate notamment l'ouverture de sept nouveaux courts.

²⁸² L'expression est empruntée à J. Sorez qui évoque, dans les années 1910 et après la Première guerre mondiale, une « sédentarisation » des clubs sportifs, que le Racing incarne parfaitement. SOREZ, Julien, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, *op. cit.*, p 66.

²⁸³ Voir notamment : DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *SPORT, société et culture en France du 19ème s à nos jours*, Paris, 2006, Hachette Supérieur, 253p.

²⁸⁴ DE SECCO, S, *Le Racing Club de France des origines à 1945*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir de M. Hubscher, 1991, Université de Nanterre. Ce programme sera longtemps présent dans l'esprit des dirigeants du club.

²⁸⁵ Les Procès-Verbaux du comité du club regorgent ainsi de sanctions et d'exclusions décidées contre ceux qui ne respectent pas le règlement intérieur. Le Racing est un club qui tient à sa réputation.

²⁸⁶ Le Racing Club de France correspond globalement aux quatre critères actuels qui définissent une organisation sportive selon E. Bayle : « une finalité autre que la recherche prioritaire ou systématique du profit (...), un financement sur un mode de l'économie mixte, à la fois public (direct et indirect) et marchand (plus ou moins important), un statut mixte du personnel animant leurs gestion (cohabitation de personnels rémunérés, de bénévoles...), l'appartenance à des systèmes de régulation nationale (...) mais aussi supranationale (...) ». BAYLE, E, CHANTELAT, P (Dir), *La gouvernance des organisations sportives*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du sport, 2007, p 15. Œuvrant pour la cause sportive, le RCF ne recherche pas le profit. Son budget repose sur les cotisations de ses membres même s'il bénéficie de quelques subventions publiques. Ses dirigeants sont également des bénévoles mais il emploie aussi un personnel rémunéré (secrétaire, gardien...). Enfin, le RCF adhère aux instances nationales (ex : USFSA).

terrains...). Après une gestion longtemps artisanale, le RCF se structure au début des années 1920, notamment avec l'édification du stade de Colombes²⁸⁷. Le président dirige les débats lors des réunions du comité et de l'assemblée générale. Il représente le RCF auprès des autorités publiques. Assisté de plusieurs vice-présidents, il intervient parfois personnellement pour la bonne marche de son club : M. Lulling avance ainsi de nombreuses sommes d'argent au Racing depuis 1911²⁸⁸.

Le fief du Racing Club de France se trouve dans le Bois de Boulogne, à la Croix-Catelan, autour du chalet, de la piste d'athlétisme et des nombreux terrains de tennis. Le site ne permet toutefois pas la pratique du rugby ou du football. Il s'agit d'une concession et le club n'est pas propriétaire. Depuis les années 1890, le Racing cherche donc un port d'attache et ses équipes sont difficiles à suivre. Le nomadisme est de rigueur et le rugby joue successivement à Bécon-Les-Bruyères (1891-1899), à Bagatelle, au Parc des Princes ou à Bezons (1902)²⁸⁹. Ces déménagements successifs, parfois presque hebdomadaires, poussent ainsi le club à chercher un lieu fixe²⁹⁰.

A l'automne 1907, Lucien Choine, responsable de la section football-association, fait état de son intérêt pour les nouveaux terrains du *Matin* et demande au vice-président (M. Champ) d'engager un processus de location²⁹¹. Comme d'autres sociétés sportives, le RCF doit alors négocier avec le journal *Le Matin* et l'issue n'est pas toujours favorable²⁹². Mais à l'été 1908, « *Le Matin* met à disposition du RCF sur son stade un terrain clos avec vestiaires sous certaines conditions²⁹³ » : les différentes équipes du Racing se fixent enfin, pour l'entraînement voire la compétition²⁹⁴. L'équipe 1 de football-association multiplie néanmoins les changements de stades et occupe souvent des

²⁸⁷ « C'est dans les années 1920 que les services se multiplient au club en liaison avec l'élaboration du centre sportif de Colombes. Une commission des finances remplace celle du budget en 1920, elle prévoit les dépenses de l'année, décide des travaux d'installation à accomplir et émet des conseils sur la gestion des fonds. Une commission des travaux à partir de 1924 s'occupe des aménagements concernant le stade de Colombes et la croix Catelan ». DE CECCO, S, *Le Racing Club de France : des origines à 1945, op. cit.*, p 9.

²⁸⁸ Les présidents du club sont des hommes influents. En 1884, E. Demay est un ancien avocat à la cour de cassation et ancien colonel d'état-major de la garde nationale, M. Gondinet (1891 à 1907) est issu d'une vieille famille aristocratique, M. Herbette (1908) est ambassadeur de France à Bruxelles quand M. Lulling est un homme fortuné, présent dans le bottin mondain.

²⁸⁹ Exploité également par celle de football-association en 1897-1898.

²⁹⁰ Ce thème est présent dans la réunion du Comité du Racing Club de France du 24 octobre 1906.

²⁹¹ PV du Comité du RCF du 17 octobre 1907. La semaine suivante, « le comité informe la commission d'association qu'un terrain de jeu sera à sa disposition au stade du Matin les dimanches 24 novembre et 15 décembre ». PV du Comité du Racing Club de France, 4 novembre 1907.

²⁹² Des tensions apparaissent parfois avec le journal comme lorsque *Le Matin* refuse aux Ciel et Blanc une location à la fin du mois d'octobre 1907. La personnalité de Paul Champ, trop proche du concurrent *Le Journal* semble d'ailleurs au cœur des polémiques. Archives du Racing Club de France, dossier 100 000 places, Lettre du *Matin* du 31 Octobre 1907.

²⁹³ PV du Comité du Racing Club de France, 27 Juillet 1908.

²⁹⁴ « En vertu de cette entente, le RCF se trouve avoir à disposition sur le stade du Matin, à Colombes, un terrain complètement clos, ainsi qu'un vestiaire avec lavabos, ainsi qu'un vestiaire réservé à ses membres ». PV du Comité du Racing Club de France, 26 août 1908. Le rugby semble jouer sur le terrain d'honneur alors que l'association utilise des annexes. Durant la saison 1913-1914, les équipes 2, 3, de Promotion ainsi que les Juniors rencontrent leurs adversaires sur la plaine sportive de Colombes. Compte Rendu des matchs dans le Magazine du Racing, 21 février 1914.

espaces précaires en région parisienne²⁹⁵. En 1920-1921, elle utilise par exemple le stade de la rue Olivier de Serres, enceinte sans doute plus accessible et mieux équipée que le terrain annexe de Colombes²⁹⁶.

Au-delà du rugby ou du football-association, Colombes est également devenu un haut lieu de l'athlétisme racingman même si la Croix Catelan est le théâtre majeur des entraînements et des compétitions. La piste sert en général aux premiers entraînements de la saison²⁹⁷. Colombes est enfin un espace de sociabilité où se retrouvent les membres du club lors des différentes rencontres sportives, les adhérents du Racing ayant des tarifs préférentiels alors que les dirigeants s'installent dans la «Tribune du Comité²⁹⁸». Athlétisme, rugby ou football-association, la plaine de jeux de Colombes est un espace indispensable au bon fonctionnement du Racing même si son poids financier est déjà considérable²⁹⁹.

- Une location coûteuse et un poids pour le RCF.

Le statut du Racing à Colombes a rapidement évolué. Simple sous-locataire, le club reprend en 1910 le bail du *Matin* et prend en charge la gestion du site, confirmant ainsi le rôle des clubs dans l'aménagement des terrains, se substituant alors aux municipalités : « Les clubs ont souvent été les premiers créateurs d'équipements sportifs et leurs initiatives s'inscrivent dans un libéralisme considérant que le goût manifesté et partagé pour le sport doit engendrer la formation de fédérations et de clubs devant eux-mêmes créer et gérer leurs propres installations. Le pilotage des lieux sportifs est à l'initiative de la société civile et des groupes sociaux. La demande détermine l'offre

²⁹⁵ Les responsables de la section se plaignent longtemps du manque de confort et des changements perpétuels : « Depuis 10 ans, les pingouins ont changé sept fois de terrains. Ils vont être obligés d'en changer un huitième. Ils n'ont jamais eu le moindre confortable, pas de vestiaire, pas de douches, pas de masseurs... Depuis 12 ans, ils ont opéré dans l'indifférence la plus absolue. Et cependant, de tous les clubs de France, c'est le Racing qui a le plus beau palmarès national et international. (...) Il faut à nos joueurs des vestiaires confortables qui ne soient pas à un demi-kilomètre du terrain, et des douches chaudes et froides (...). Il faut, pour attirer des spectateurs, des aménagements sinon coquets, du moins propres et presque confortables. (...) Songez que depuis 15 ans nous rencontrons les mêmes équipes et presque les mêmes coéquipiers, sur des terrains qui n'en sont pas». Magazine du Racing Club de France, 21 Mars 1914. La direction du club entendra finalement l'appel de Choine et des travaux sont envisagés à quelques semaines du début de la Guerre. Magazine du Racing Club de France, 25 Juillet 1914.

²⁹⁶ Le comité du Racing signe en octobre 1920 un bail de trois ans pour la location de ce terrain. Ce dernier avait l'avantage de posséder une tribune qui pouvait ainsi être utilisée par les membres du club. Voir les magazines du Racing Club de France de Septembre 1920 et du 15 Octobre 1920.

²⁹⁷ En 1914, les entraînements d'athlétisme du dimanche matin débutent à Colombes le 4 avril. Les athlètes sont invités à se retrouver à la gare St Lazare, à prendre le train de 9h06 pour pouvoir être présents au RDV de 9h30. Les 5 premières réunions dominicales de la saison ont ainsi lieu à Colombes avant que la Croix Catelan ne prenne le relais à partir de la mi-mai. Colombes est alors le théâtre de multiples épreuves : lancement du poids, saut à la perche, saut en longueur sans élan, plusieurs courses (60m, 80m, 200m, 500m, 2500m, 1500m, 300m, relais, épreuves pour les scolaires...)... Par la suite, il semble que ce schéma soit systématiquement reproduit, notamment en 1922. Les réunions du 9 avril (60m, 250m, 65m...), du 16 avril (80m, 300m, 83m haies, 1200m scratch, 2500 m handicap, lancement du poids, saut en hauteur) se tiennent ainsi à Colombes. Magazine du Racing Club de France, 30 avril 1922.

²⁹⁸ Voir notamment les prix pour le Racing-Stade de 1914. Magazine du Racing N°2, 10 janvier 1914. Pour le France-Angleterre de la même année, les membres du club bénéficient d'un accès gratuit au parking.

²⁹⁹ Notons aussi la présence d'une section de hockey-sur-gazon et d'une tentative d'organisation d'entraînements de baseball au cours du printemps 1914.

privée³⁰⁰».

> Une gestion coûteuse pour un simple locataire.

Estimations du bilan financier de Colombes : 1910-1915.

Louer et gérer les terrains de Colombes a modifié l'organisation du RCF qui confie la gestion du site à des membres et qui engage des gardiens³⁰¹. Avant de détenir le bail du *Matin*, le Racing consacre déjà, pour l'exercice 1909, 7,9% de ses dépenses totales à la location des terrains de Colombes (8 737,25 frs) : seule une intervention personnelle du président Lulling permet d'ailleurs de financer l'opération³⁰². L'impact du site va se confirmer avec la reprise du bail.

Évolution du budget Colombes dans les finances du RCF 1910-1915

	1910	1911	1912	1913	1915
Dépenses pour Colombes	12692,9 frs (+ 16 000 frs de location)	54 470,4 frs.	56 900 frs	Environ 100 000 frs	88 656,6 frs
Part dans les dépenses totales du club	12,50% sans la location et 28,5% avec la location	36,1%	31,3%	49,8%	59,4%
Recettes à Colombes	?	31 039,5 frs	43 853,40 frs	50 166.15 frs	40 094 frs
Part dans les recettes du club	?	20,4%	24,4%	24,7%	19,7%

Selon les données disponibles, on constate que Colombes coûte en moyenne 65 744 frs par an au Racing Club de France pour des recettes inférieures (41 288,3 frs). Entre 1910 et 1915, le déficit annuel est donc constant et atteint 145 000 frs sur l'ensemble de la période. Colombes correspond environ à 20/25% des recettes mais sa part dans les dépenses est comprise entre 30 et 35% en période normale (elle explose pour les années 1913 et 1915). L'année 1910 est à ce sujet révélatrice car la diminution des recettes imputables aux inondations de janvier 1910 s'est

³⁰⁰ ARNAUD, Pierre (dir), *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, Paris, La documentation française, 2000, p 49. L'exemple briviste étudié par JF. Bourg colle aussi parfaitement à la situation du RCF : « Avec l'organisation de compétition et la mise en spectacle des rencontres, des espaces neutralisés, normalisés et codifiés sont indispensables. A Brive, comme presque partout ailleurs, ces aménagements ont été réalisés par des initiatives exclusivement privées. Les deux premiers clubs pratiquant le rugby vont louer, assez cher, puis équiper deux terrains, à partir de 1906 et de 1908 : construction d'une tribune en bois de 500 places, de buvettes et d'abris, clôture de l'aire de jeu ». BOURG, JF, « Histoire économique d'un stade et d'un club de rugby de haut niveau : l'exemple du C.A Briviste (1910-2010) », In CHAIX, P (Dir), *Les grands stades : au cœur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, Paris, L'Harmattan, 2011, p 18.

³⁰¹ Le club a mis en place une commission des terrains gérant les dépenses et l'organisation générale du site. En Juin 1910 : les « commissaires du terrain » sont MM. Choine, Gillou, Muhr. Ils doivent ainsi travailler avec le trésorier et le commissaire général pour toutes les dépenses urgentes qui seront soumises au bureau avant d'être envoyées au comité. PV du Comité du Racing Club de France, 9 Juin 1910. Elle est ensuite remplacée par un simple commissaire général et des commissaires adjoints. Dix ans plus tard, le secrétaire général de la commission d'athlétisme reçoit la mission de surveiller et de coordonner les actions concernant les terrains de Colombes (M. Roussel se charge de cette tâche contre 250 frs puis 500 frs par mois en septembre 1921.). Dès la saison 1909-1910, le Racing doit également recruter un gardien permanent à Colombes : M. Baldès touche alors 200 frs par mois (PV du Comité du RCF, 7 Juillet 1910).

³⁰² Compte-rendu des Assemblées Générale du 24 Février 1910 et 23 janvier 1911 et PV du Comité du 7 Mai 1910. Archives du Racing Club de France.

également accompagnée d'une série de dépenses imprévues³⁰³. Ce poids oblige le Racing à augmenter ses cotisations et/ou son nombre d'adhérents, comme pour l'exercice 1912³⁰⁴. Ce déficit chronique est lié au versement du loyer, à l'entretien et aux travaux assumés par le club.

A Colombes, le Racing agit presque comme un propriétaire puisqu'il aménage, crée des terrains de tennis, de nouveaux vestiaires en 1911³⁰⁵ ou de nouveaux gradins (1913). Il ne néglige d'ailleurs aucune forme de recettes³⁰⁶. Ces dernières sont multiples et reposent, comme l'exemple de l'exercice 1911 le démontre parfaitement³⁰⁷, sur les locations aux clubs et fédérations (27,4% du total des recettes), sur les matchs non organisés par le RCF (30,8%), les rencontres de rugby (26%) alors que le football-association et l'athlétisme n'ont qu'un rôle mineur (2,7 et 2,9%). C'est notamment pour accroître les revenus de la billetterie que le club réalise d'importants aménagements.

L'agrandissement de 1913 : un locataire bâtisseur.

Dès 1911, le Racing dépense 8 000 frs (5,3% de son budget dépenses) « pour y augmenter les installations mises à la disposition du Public », sans doute par ajout de gradins temporaires³⁰⁸. Pour accroître ses revenus et rester attractif, le Racing sait qu'il doit améliorer les conditions d'accueil du public sur le terrain d'honneur. En décembre 1911 puis en juin 1912, le club envisage d'ailleurs diverses solutions qui se concrétisent en 1913³⁰⁹.

A la fin avril 1913³¹⁰, le SCUF et le RCF proposent de prolonger les gradins de la tribune d'honneur, de réaliser des gradins en bois sur l'autre partie latérale et de créer des virages en ciment armé pour un coût total de 30 000 frs³¹¹. Le 15 Mai 1913, le comité entérine, après avoir analysé les devis reçus, le projet d'agrandissement de Colombes. Six membres du comité sont alors chargés de travailler sur la question (Bernstein, Gillou, Muhr, Faure-Dujarric, Porée et le président Lulling) et

³⁰³ Pour un total de 7 453 frs, Voir Annexe n°25. « Nous avons eu à faire figurer au budget, des dépenses qui n'avaient pas été prévues lors de son établissement : ce sont celles qui ont nécessité l'aménagement et la remise en état du terrain de Colombes, dévasté par les inondations ». PV du RCF, Assemblée Générale du 23 Janvier 1911. Pour les inondations à Colombes, voir l'Annexe n°23.

³⁰⁴ L'augmentation des cotisations a fait progresser de 38,5% les recettes totales (181 703,15 frs). Voir le PV de l'Assemblée Générale du RCF, 30 Janvier 1913.

³⁰⁵ PV du Comité du Racing Club de France, 23 avril 1911.

³⁰⁶ L'herbe tondu sur les pelouses de Colombes est ainsi revendue. En Mai 1911, celle-ci rapporte 1500 frs. PV du Comité du Racing Club de France, 18 Mai 1911.

³⁰⁷ PV de l'Assemblée Générale du RCF, 29 Janvier 1912.

³⁰⁸ PV de l'Assemblée Générale du Racing Club de France, 29 Janvier 1912.

³⁰⁹ Les archives du club font ainsi état de travaux préparatoires réalisés par Louis Faure-Dujarric, architecte membre du Racing, visant à accroître la capacité du terrain d'honneur (PV du Comité du Racing Club de France, 14 Décembre 1911). La question resurgit au début du mois de Juin 1912, quand le comité du club émet l'idée de transférer à Colombes les gradins provisoires exploités par le Stade Français pour les championnats du monde de tennis (PV du Comité du Racing Club de France, 6 Juin 1912). Voir l'Annexe 26 pour le stade avant les travaux de 1913.

³¹⁰ PV du Comité du Racing Club de France, 24 Avril 1913.

³¹¹ On retrouve ici le modèle des petits stades britanniques : une Main Stand, des gradins en bois et des plans inclinés dans les virages.

les travaux sont achevés dans le courant du mois de novembre 1913. Le Racing fait finalement construire des gradins en bois découverts derrière les deux virages et en face de l'ancienne tribune d'honneur pour un coût d'environ 66 000 frs, avancés par le président Luling³¹².

Outre la volonté d'accroître les recettes de billetterie, les travaux semblent également liés aux critiques de la presse sur les conditions d'accueil lors de la finale du championnat de France de rugby 1913³¹³. Le budget du Racing subit de plein fouet cet investissement puisque les dépenses à Colombes augmentent de 176% par rapport à l'exercice 1912. En 1913, le stade représente même 49,8% des dépenses totales du club. L'agrandissement lui permet toutefois d'avoir un Actif non négligeable, évalué alors à 50 000 frs, ce qui représente 42,4% des Actifs du club³¹⁴. Ces travaux et l'entretien des gradins en bois vont également pousser le Racing à acquérir à terme les terrains sur lesquels il investit des sommes conséquentes.

Le stade et les finances du club en 1921.

Après la Première Guerre mondiale, il semble en effet que le RCF ait à nouveau dépensé quelques 210 000 frs dans les installations et gradins de Colombes (37,1% des dépenses totales de 1920). Mais alors qu'il songe à couvrir les tribunes, les contraintes budgétaires l'empêchent de mener à bien ce projet³¹⁵. En 1921 le budget du club a considérablement augmenté³¹⁶. Les recettes au guichet ont progressé, le rugby étant alors le sport le plus attractif (216 000 frs de recettes totales soit 22,3% du total du club et 60,5% des recettes du stade) alors que le football connaît un certain développement (6,6% des recettes du club et 17,8% des recettes du stade). Au niveau des dépenses, le poids de l'entretien des bâtiments et des terrains reste conséquent (6% des dépenses du club et 48,6% des dépenses consacrées à Colombes).

L'année 1921 nous montre également un Racing Club de France en pleine expansion, sûr de sa force et qui fait de Colombes l'un des poumons de son activité : « Je vous demande (...) s'il est un club qui puisse s'enorgueillir de tels chiffres accompagnés d'aussi remarquables performances sportives. (...) Colombes a été ces trois dernières années le nœud vital de l'activité du Racing et le

³¹² Voir Annexe n°27. Suite à ces travaux, le club va aussi prendre une nouvelle assurance de responsabilité civile afin de prévoir tout risque d'incendie pour ces gradins en bois. Louis Faure-Dujarric réalise le chantier sans demander d'honoraires à son club. PV des 9, 16 Octobre 1913 et 18 Décembre 1913. Archives du Racing Club de France.

³¹³ L'absence de reconnaissance de cette même presse à la suite des investissements consentis génère par la suite une violente diatribe dans le magazine du club car le Racing a le sentiment que son action, déjà purement désintéressée, n'a pas été reconnue à sa juste valeur par la presse sportive. Magazine du Racing, 18 avril 1914.

³¹⁴ PV de l'Assemblée Générale du RCF du 29 Janvier 1914. Dans le même temps, Colombes devient un Passif majeur pour le club, l'exercice 1920 annonçant une somme de 64 112 frs...

³¹⁵ En février 1921, la couverture des petites tribunes et les 350m² nécessaires à la tribune de face sont abandonnés car les 65 000 frs exigés étaient jugés prohibitifs. PV de la Commission des Finances du 7 Février 1921, Archives du Racing.

³¹⁶ 968 948,5frs de recettes pour 953 487,10 frs de dépenses. Le budget a doublé en l'espace d'un an et quadruplé par rapport à 1919. L'évolution du nombre de membres (3 300 membres au Racing en 1921 contre 3 000 en 1920 et un peu plus de 2 100 en 1919) suit cette courbe.

facteur essentiel du développement dont je viens de vous montrer l'importance³¹⁷ ». En février 1922, alors que le club s'apprête à s'engager dans l'aventure olympique, il affirme également avoir gagné 400 000 frs à Colombes depuis 1910 pour des dépenses d'environ 420 000 frs, chiffres qui semblent tout à fait crédibles et qui nous démontrent une nouvelle fois l'importance du site dans la vie du club³¹⁸. Malgré l'existence d'un certain Actif, le Racing craint néanmoins d'investir à perte car « (...) l'acquisition d'un bail de location ne garantit pas la pérennité de la jouissance du terrain de jeu³¹⁹ ».

- « **Un terrain à nous³²⁰** » : le Racing rêve de devenir propriétaire.

A l'image de cette expression présente dans le PV du comité du club du 18 janvier 1908, l'accession à la propriété est une ambition historique du Racing. Posséder des terrains est un leitmotiv, une sorte de fil rouge de l'histoire d'un club confronté à des années d'incertitudes. Dès 1906, il tente d'ailleurs d'obtenir le bail avec promesse de vente de l'ancien champ de courses de Colombes avant d'être devancé par *Le Matin*³²¹. Devenu locataire, le Racing n'abandonne pas ses ambitions.

Ne disposant pas des fonds propres, le club envisage en 1908 de faire une nouvelle fois appel au portefeuille de ses membres car il « ne peut, dans les conditions budgétaires actuelles, espérer se rendre propriétaire de terrains de sport. Il se confierait volontiers à une société composée autant que possibles de membres du RCF, qui achèterait et aménagerait des terrains³²² ». Au début de l'année 1909, des espaces situés à Gennevilliers intéressent d'ailleurs le Racing mais l'opération échoue car le capital à engager s'avère là encore trop important³²³.

A la fin de l'année 1910, le Racing renforce sa position à Colombes en reprenant les baux avec promesse de vente du journal *Le Matin*, pour un loyer annuel d'environ 16 000 frs jusqu'en 1920³²⁴. Le Racing fait coup double : il assure pendant dix ans la pérennité de son activité et se

³¹⁷ Propos de Francis Rod. PV de l'Assemblée Générale 7 février 1922. Archives du Racing Club de France.

³¹⁸ On chiffre notamment la seule location du stade à 198 000 frs (pour douze ans). PV de l'Assemblée Générale 7 février 1922. Archives du Racing Club de France.

³¹⁹ SOREZ, Julien, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, *op. cit.*, p 61. Il évoque ici les difficultés des clubs parisiens de football-association.

³²⁰ « La commission du budget ne perd pas de vue l'organisation d'un terrain à nous pour jouer au football rugby et au football association, cricket, d'autant plus que de ce chef nous aurons de nouvelles dépenses à prévoir... (...) Durant l'hiver, pour pouvoir jouer au football association ou rugby, ou pratiquer le hockey, et pendant l'été pour être à même de jouer au cricket, nous sommes obligés d'avoir recours à l'hospitalité fort peu désintéressée de propriétaire de terrains que le côté sportif préoccupe beaucoup moins que le côté financier. (...) Il est de toute obligation pour la vitalité de notre club, je dirai même de toute urgence, que le pavillon bleu et blanc de notre club flotte avant peu librement et seul sur de vastes terrains de sport que nul ne viendra disputer aux joueurs du Racing et où, à côté les uns des autres, joueurs de hockey et de football et plus tard de cricket, s'entraîneront chaque jour si toutefois cette fantaisie leur en prenait, et lutteront ensemble pour le triomphe de nos couleurs ». PV du Comité du Racing Club de France, 18 Janvier 1908.

³²¹ Voir notamment *Tous les Sports*, Vendredi 4 janvier 1907.

³²² PV du Comité du Racing Club de France, 15 Octobre 1908.

³²³ PV du Comité du Racing Club de France, 26 Janvier 1909.

³²⁴ Lulling obtient l'autorisation d'« accepter les cessions qui seront faites par la Société anonyme du journal *Le Matin* « (...) des baux avec promesse de vente consentis à cette société par M. Las-Cas, suivant acte passé devant Maître

laisse le temps de réaliser l'achat à une période plus florissante. Très rapidement, en 1911 puis en 1913, il tente néanmoins de lever l'option³²⁵. Si l'accession à la propriété fait l'unanimité au sein du club, les finances ne lui laissent pas une forte marge de manœuvre et certains membres comme Paul Champ suggèrent d'attendre la fin du bail³²⁶.

En octobre 1913, Louis Faure-Dujarric est missionné pour un projet plus réduit (11 hectares³²⁷). La tentative est néanmoins fustigée par Frantz Reichel qui y voit une tentative mercantile contraire aux missions originelles du club. S. Bernstein s'insurge : « Supposons que nous ne réalisons pas la combinaison. Qu'arrivera-t-il dans 7 ans ? De deux choses l'une. Ou nous abandonnerons le terrain, et alors adieu espaces libres, arbres chers à M. Reichel, terrains de sport, éducation de la jeunesse³²⁸... » Le projet d'achat reposait alors sur un système ingénieux car un investisseur, M. Bloch-Levallois (père), se voyait confier la promesse de vente contre l'assurance de recevoir de ce dernier la moitié de la propriété des lieux, une fois l'achat réalisé³²⁹.

Officiellement désintéressé et concentré sur sa mission de bienfaiteur de la cause, le Racing affirme néanmoins ses ambitions : « Il faut bien que vous vous rendiez compte de ce que représente cette combinaison. Le Racing Club va être du jour au lendemain, non point la première société athlétique de France, il l'est déjà, mais la première société athlétique du monde, car il n'y a pas au monde une société athlétique propriétaire d'un terrain d'une valeur d'un million »³³⁰. Le club se retrouve déjà dans une position quasi schizophrène que nous retrouverons avant l'olympiade. Le projet n'aboutit pas sans que nous puissions véritablement en comprendre les causes dans les

Vavasseur, notaire à Colombes et M. Lefebvre notaire à Paris, le 30/11/1906, pour une durée expirant le 1^{er} janvier 1920, moyennant un loyer annuel de 1000 frs, d'un terrain contenant 39 ares 52 centiares situé territoire de Colombes (Seine) lieu-dit « Le chemin d'Argenteuil », section D n°212 du cadastre. (...) Et par les consorts Audra suivant acte passé devant maître Vavasseur et maître Lefebvre, notaires susnommés, les 30 novembre et 3 décembre 1906, moyennant un loyer annuel de 15 000 francs d'un terrain contenant 20 hectares 88 ares 63 centiares environ, situé à Colombes, boulevard de Valmy, ayant entrée sur le dit boulevard par un passage de 3 mètres” et d'accepter les dites cessions de baux avec promesse de vente sous les clauses et conditions qui seront stipulées ; obliger l'association du Racing Club de France à l'exécution de toutes les charges clauses et conditions des baux sus-énoncés et des promesses de vente y continues, ainsi qu'au paiement des loyers aux époques et de la manière qui ont été convenues, obliger la dite association au remboursement de tous loyers d'avance, les verser, en retirer quittance ; arrêter toutes nouvelles conventions avec la société cédante, notamment celles relatives à la publicité ». PV du Comité du Racing Club de France du 15 décembre 1910.

³²⁵ PV du Comité du Racing Club de France, 22 Juin 1911. L'action du président Lulling ne s'arrête pas à la simple avance de loyers. Il semble en effet qu'il ait proposé d'acheter, sur ses fonds propres, le terrain de Colombes au début des années 1910 : « On dit que M. Lulling, qui avait proposé de le faire et qui avait le million en poche, en fut empêché par une intervention malheureuse au cours d'une discussion et dont il se formalisa ». Magazine du RCF, 15 décembre 1922, Archives du RCF.

³²⁶ PV du Comité du Racing Club de France, 9 Octobre 1913.

³²⁷ PV du Comité du Racing Club de France, 16 Octobre 1913.

³²⁸ Compte-rendu de l'Assemblée Générale du club du 29 Janvier 1914. Archives du RCF. Propos de S. Bernstein.

³²⁹ « C'est-à-dire, afin qu'il ne puisse y avoir d'équivoque, que du jour au lendemain, sans avoir à payer une somme quelconque, sans que le Racing Club ait un franc à sortir de sa caisse, nous nous trouvions propriétaires d'un terrain de 10 hectares environ, terrain que étant donnée la valeur attribuée par l'acheteur, à l'autre moitié du terrain, nous pouvons estimer à 1 million ». Assemblée Générale du club du 29 Janvier 1914. PV du RCF. Archives du RCF.

³³⁰ S. Bernstein, Compte-rendu de l'Assemblée Générale du RCF, 29 Janvier 1914, PV du Racing.

archives étudiées. Il n'est toutefois pas abandonné, car, même pendant la guerre, le Racing examine un nouvel achat en novembre 1916³³¹ : M. Nathan écrit en effet à A. Muhr pour réaliser la promesse de vente du RCF et confier ensuite au club 10 hectares pour la pratique de ses activités, avec l'assurance qu'aucune autre société sportive ne pourrait acquérir l'autre parcelle³³². Comme précédemment, cette tentative échoue.

Le conflit terminé, le Racing ne désarme pas : « Dès la démobilisation, dès que nous eûmes tous repris notre poste, la question de Colombes devint l'incessante préoccupation de votre comité. La pensée que nous pourrions laisser échapper ce terrain était pour beaucoup de nous, une véritable obsession³³³ ». L'approche de la fin du bail impose en effet une action rapide³³⁴. Colombes fait alors partie des priorités du club avec la commémoration des héros racingmen de la guerre et l'amélioration de la Croix-Catelan, afin de rester « à l'avant-garde du sport³³⁵ ». Et si le club multiplie les appels à ses membres, il ne parvient pas à mettre en place la Société Anonyme espérée, 1919 incarnant une nouvelle fois l'échec du Racing dans l'accession à la propriété car le club, seul, n'a pas la puissance financière nécessaire³³⁶.

Face au danger de perdre l'usage des terrains, le RCF adopte une autre solution et confie la promesse de vente à M. Bloch-Levallois (fils), représentant d'une Société Immobilière de l'Ancien Champ de Courses de Colombes (SIACC)³³⁷. Celle-ci dépose ses statuts le 26 novembre 1919

³³¹ PV du Comité du Racing Club de France, 25 novembre 1916.

³³² « Votre société désirant conserver une surface de 10 hectares, à délimiter ultérieurement d'un commun accord entre nous, nous serions disposés en principe à vous les abandonner gratuitement, comme prix principal, le cas échéant ». Lettre citée dans le PV du Comité du 25/11/1916. Archives du Racing Club de France.

³³³ Discours de M. Bernstein, Magazine du Racing Club de France, Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Racing du 24 janvier 1920.

³³⁴ « Aucun sportman ne pensera qu'un grand club comme le nôtre puisse être confiné aux 3 hectares dont nous disposons au Bois de Boulogne. (...) Colombes répond à un besoin urgent ; il faut qu'une partie tout au moins des 20 hectares de Colombes reste dans le domaine de sport. (...) Si le 31 décembre prochain, nous ne réalisons pas la promesse de vente dont nous sommes bénéficiaires, si nous ne trouvons pas les 1 100 000 frs nécessaires à l'achat des 20 hectares, Colombes est à jamais perdu pour l'athlétisme ». Magazine du Racing, article « Les terrains de Colombes : projet d'achat », août 1919. « Il faut que tous ceux qui s'intéressent à l'éducation physique et qui aiment notre Club se décident à faire un sérieux effort pour que le beau stade de Colombes nous soit conservé. Nous n'avons pas de temps à perdre (...) L'avenir du Club dépend de votre bonne volonté ». Magazine du Racing, Septembre 1919. Archives du RCF.

³³⁵ Magazine du Racing, 15 novembre 1919, Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 25 octobre 1919. Le Racing veut alors créer une Société Anonyme Immobilière au capital de 1 300 000 frs, divisés en actions de 100 frs détenus par des membres volontaires pour acheter les terrains nécessaires. L'achat réalisé, le Racing désire prendre à bail la moitié des terrains en versant un loyer qui indemniserait une part importante du capital engagé, la Société Immobilière pouvant louer les autres espaces ou créer un lotissement qui aurait sans doute généré d'importantes polémiques au vu de l'éthique même du Racing.

³³⁶ « Il n'est pas besoin de souligner que l'affaire peut être appelée à un très bel avenir, étant donné les chances de hausse de la valeur des terrains, surtout après la démolition des fortifications ; aussi pouvons-nous répéter ici que la souscription d'actions de la somme projetée, constituera non seulement une œuvre nécessaire pour l'athlétisme français, mais encore un placement bien raisonné. En tout cas, il est de toute urgence que tous nos amis fassent un effort pour permettre au RCF de conserver un stade qui est indispensable à sa prospérité ». Magazine du Racing, article « Les terrains de Colombes: projet d'achat », août 1919. Le club avait parallèlement envisagé d'autres solutions et notamment un partenariat avec le CASG et le Stade Français. Voir le magazine du Racing du 31 janvier 1920.

³³⁷ Au prix de 25 000 frs pour les 15 premières années et 20 000 frs pour les cinq dernières. Voir également le Magazine

auprès de Me Dufour à Paris et réalise l'achat des 20,88 hectares pour 1,155 millions de frs auprès des anciens propriétaires (les familles Audra, Foucauld, Lasson, Tournadre de Noaillet, Gardin, Boinvilliers). En contrepartie de la cession du bail du Matin, le Racing a négocié puis signé, le 27 décembre 1919, un nouveau bail sur vingt ans avec la SIACC³³⁸, ce qui apparaît comme un moindre mal : « Et enfin, si nous devons considérer l'intérêt du sport en général, nous estimons que, en tant qu'administrateurs, nous devons considérer au moins autant, sinon davantage, l'intérêt particulier du Racing Club³³⁹».

En 1922, avant que le Racing ne se lance dans l'aventure olympique, Colombes occupe donc une place majeure au sein du club. Vital au bon fonctionnement des sports collectifs, il est un lourd poids financier qu'une accession à la propriété pourrait éventuellement rentabiliser : « Pour l'avenir, il faut éviter que Colombes ne devienne pour le club une charge qui pourrait à un moment donné ne plus être en rapport avec les services rendus. C'est pourquoi, dès à présent, le Comité envisage, avec le plus grand sérieux, l'emploi d'autres moyens, la recherche d'une nouvelle méthode permettant au Racing Club de conserver, à titre définitif, le fruit de gros sacrifices³⁴⁰...»

Le complexe sportif est également un lieu phare du sport national et parisien, ayant une dimension déjà multi-scalaire puisqu'il sert autant aux grandes rencontres internationales qu'à la pratique des amateurs ou des scolaires, au sport spectacle et à l'entraînement. Malgré un certain parti-pris, Louis Faure-Dujarric est assez juste dans sa description de décembre 1922 : « C'est incontestablement le terrain le plus populaire, celui que connaissent le mieux les spectateurs des grandes épreuves. (...) On peut dire que le terrain de Colombes était le terrain favori des sportifs et des spectateurs³⁴¹». Comme Pershing ou le Parc des Princes, Colombes a donc une légitimité à se lancer dans l'aventure olympique, à l'heure où la question du grand stade se concrétise.

du RCF du 15 décembre 1922, Archives du RCF.

³³⁸ Le Racing loue des terrains pour l'unique pratique du sport, a le droit de bâtir diverses constructions (ex : tribunes), doit entretenir les constructions existantes qui sont également la propriété de la société immobilière, paye les impôts et différentes charges et a le droit de sous-louer les lieux. Archives du Racing Club de France, Actes notariés du RCF, Acte de vente du 27/12/1919.

³³⁹ Magazine du Racing du 31 janvier 1920 relatant l'Assemblée Générale du club du 24 janvier 1920.

³⁴⁰ Archives du Racing Club de France, PV de l'Assemblée Générale 7 février 1922. Propos de Francis Rod.

³⁴¹ Magazine du Racing Club de France, 31 décembre 1922, Article « Comment et pourquoi le RCF organise les Jeux Olympiques? » Chapitre 2.

Chapitre 3 : L'ambition d'un grand stade.

A. Une nécessité avant les Jeux Olympiques de 1924 ?

- La pression d'un succès populaire : un grand stade indispensable ?

> L'émergence du football-association et du rugby : une progression constante des affluences.

« Paraît tout de même qu'il y a des parties de football qui sont assez costots, d'après ce que j'entends jacqueter à droite et à gauche. Un de ces jours, faudra tout de même que ma pomme s'offre ça ; jusqu'ici, j'ai rien voulu savoir parce que moi, tous ces espèces de fourbis anglisches, ça ne me botte pas. (...) Enfin, j'ai beau être à la ressaute, faudra tout de même que j'aille en jeter un coup la prochaine fois qu'ils joueront, à leur football³⁴²». A l'image des propos de M. Tricot dans *L'Auto-Vélo* en 1897, l'intérêt pour le rugby et le football-association grandit en France dans le tournant du siècle³⁴³. Une analyse, même partielle, de l'évolution des affluences, doit nous permettre de mieux comprendre l'intérêt croissant pour la question des stades³⁴⁴.

Au niveau local, celles-ci progressent tout d'abord avec l'élaboration des premières compétitions de football-association et de rugby dans les années 1890³⁴⁵. Ces rencontres n'attirent toutefois que quelques centaines de personnes, qui sont en général d'autres sportifs ou des connaissances des joueurs. Le sport reste dans la logique de l'entre soi : « A Paris notamment ; les grands matchs de rugby sont suivis par une assistance aussi nombreuse que choisie, et les classiques

³⁴² *L'Auto-Vélo* N°36, 1897.

³⁴³ *La Vie Au Grand Air* fait un constat identique : « Le grand public commence du reste à comprendre les beautés du jeu et à s'y intéresser ; c'est ainsi qu'il suit de plus en plus les parties qui se jouent tous les dimanches sur les terrains des clubs parisiens, qu'il prend un intérêt toujours plus grand aux matchs qui s'y disputent. On a pu le constater du reste lors des récents matchs internationaux joués au vélodrome du Parc des Princes par le Racing Club de France, qui a brillamment défendu nos couleurs contre des équipes anglaises telles que le Park Housse Football Club et le London Irish Football Club, et enfin le Gordon Team, toutes équipes des plus réputées de l'autre côté du détroit ». *La Vie au Grand Air*, 11 février 1899. *Le Sport Universel* fait de même pour l'athlétisme : « La foule s'était jusqu'alors montrée fort rétive aux spectacles footballesques qui demandent pour être appréciés comme ils le méritent, une initiation non point longue mais assez complète. Petit à petit, l'oiseau fait son nid ; le football – quoiqu'on lui reproche ses vagues allures anglaises – a gagné ses lettres de naturalisation. On vient à l'athlétisme, et peu à peu, le public qui au fond n'est pas si bête qu'on le pense, se prend qu'à tout bien considérer les ébats intelligents d'une jeunesse avide de mouvement et d'efforts généreux et sains valent aussi bien que les phoques du jardin d'acclimatation. Il a fallu vingt ans pour obtenir un tel résultat. C'est peu... relativement ». *Le Sport Universel Illustré*, 21 avril 1900, Article signé Bob Fowler.

³⁴⁴ On peut regretter notamment le manque d'étude statistique global comme le concèdent E. Lê-Germain et Ph. Tétart. LE-GERMAIN, E; TETART, P, «Chapitre X : Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939)», In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy, op. cit.* Le suivi de la presse sportive rend toutefois délicat l'analyse des affluences : la plupart ne sont que de simples estimations visuelles des journalistes.

³⁴⁵ Créé en 1892, le championnat parisien de rugby regroupe les grands clubs de la capitale comme le Racing Club de France, le Stade Français, le SCUF, l'Association Sportive Française ou le Cercle Amical. En province, les grandes équipes sont le Stade Bordelais, le Stade Nantais, le FC Lyon, Toulouse, l'Aviron Bayonnais, Bordeaux Etudiants Club, Compiègne, Le Havre, Cognac, Périgueux. Le championnat USFSA de football apparaît en 1894. En 1910, dix équipes dominent la capitale : Le Stade Français, le RCF, l'Association Sportive Française, le Club Français, l'US Clichy, le Gallia, le CASG, le CA 14, le Red Star...

rencontres de nos principaux clubs, le Racing, le Stade et le Sporting, sont classées parmi les grands événements parisiens et comme tels suivis assidûment par la foule des sportsmen et des mondains³⁴⁶». E. Lê-Germain et Ph. Tétart soulignent fort justement l'existence d'une forme de méfiance à l'encontre du spectacle sportif et « un rejet élitiste et phobique de la foule (assimilée à la foule-prolétaire des grèves)³⁴⁷». Le calendrier reste alors peu structuré et n'aide sans doute pas à l'émergence de véritables rituels comme le seront la Coupe de France ou le championnat professionnel de football. Les confrontations hebdomadaires sont souvent celles d'un championnat local qui ne mobilise guère les foules. Ainsi, les équipes prématurément éliminées du championnat de France de rugby achèvent leurs saisons par des rencontres amicales moins attrayantes.

Les 2000 spectateurs vraisemblablement présents lors de la finale du championnat de France de rugby à Bagatelle en 1892 constituent sans doute le premier marqueur notable : « Pour l'époque et pour ce type de pratique, c'est un authentique succès. La présence du public est d'ailleurs presque une surprise. En effet, la question de la fréquentation des rencontres n'est pas centrale pour des dirigeants appartenant à une bourgeoisie frappée d'agoraphobie³⁴⁸». Le succès se confirme durant le reste de la décennie même si les affluences restent modestes³⁴⁹. Pour le football-association, le tournant a sans doute lieu avec la finale du championnat de France 1901 qui a pourtant donné lieu à certains débordements : « Ce n'est pas sans étonnement que le sportsman éloigné depuis une dizaine d'années des terrains de sport français, verrait les progrès accomplis depuis l'introduction en notre pays des jeux chers à nos voisins des îles britanniques. (...) Le public s'était partagé entre deux camps bien distincts et il s'en est fallu de peu que les partisans de chaque équipe en arrivent aux mains. Certes, il est permis d'encourager ses champions et de témoigner ses sympathies (...) mais il y a une façon courtoise que paraissaient ignorer nombre de spectateurs de l'autre jour³⁵⁰».

A ces confrontations s'ajoutent néanmoins des matchs d'exhibition, notamment contre des équipes européennes, qui drainent un public plus nombreux, et se déroulent de ce fait dans les

³⁴⁶ *Le Sport Universel Illustré*, 14 novembre 1909. A titre d'exemple, 300 spectateurs sont recensés en avril 1894 pour une rencontre entre le Sport Athletic Bordelais et le Stade Bordelais à Sainte-Germaine. AUGUSTIN, JP, « La percée du football en terre de rugby. L'exemple du sud-ouest français et de l'agglomération bordelaise », In Vingtième Siècle, Revue d'histoire, n°26, avril-juin 1990, pp. 97-110.

³⁴⁷ LÊ-GERMAIN, E; TETART, P, «Chapitre X : Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939)», *op. cit.*, p 232.

³⁴⁸ *Ibid.*, p 231.

³⁴⁹ Le chiffre de 1000 spectateurs est régulièrement atteint comme le confirment ces deux exemples : RCF-London Team au Parc des Princes en février 1900 (1500 spectateurs), Toulouse-Sporting Club Amateurs à la Cipale en janvier 1902 (1500 spectateurs)... Un match de rugby entre le Stade Français et l'équipe de Cooper's Hill aurait pour sa part attiré près de 3000 personnes en janvier 1898 : « Trois Mille! Chiffre coquet, je vous prie de le croire, et qui me paraît formidable, à moi, qui ait connu les luttes acharnées devant quelques rares mais passionnés fidèles ». *Le Sport Universel Illustré*, 23 avril 1898. Le même journal évoque même 4 à 5 000 spectateurs pour Stade Français-Edinbourg au même endroit quelques semaines plus tard mais nous n'avons pas de certitudes sur ce point.

³⁵⁰ *La Vie Au Grand Air*, 28 avril 1901.

vélodromes, lieux plus appropriés et plus habitués au spectacle sportif³⁵¹. Ils sont alors le témoin de la progression des affluences. En 1902, 6 000 spectateurs se massent au Parc des Princes pour un match entre le Racing et une équipe canadienne : « C'est le plus fort chiffre de spectateurs constaté en France à l'occasion d'un event semblable³⁵² ». Quatre ans plus tard, le France-Nouvelle-Zélande de rugby permet de franchir le seuil symbolique des 10 000 spectateurs³⁵³. En 1911, la France accueille même 15 000 personnes à Colombes pour la réception de l'Ecosse : « L'extension du football rugby est la première chose qui frappe. Où il y avait 10 équipes, il y a 10 ans, il y en a aujourd'hui 1000. Où il y avait 500 spectateurs, il y en a 20 000³⁵⁴ ». La progression va sans doute de pair avec les premiers succès sportifs³⁵⁵ même si la loi sur le repos dominical de 1906 est un autre facteur explicatif. Le sentiment de supporter voire de représenter sa ville apparaît également, ce qui explique sans doute les succès supérieurs des équipes de province³⁵⁶.

Avant 1914, le rugby semble plus populaire et plus rentable que le football : en 1912, le record de recette est en effet de 32 000 frs pour une rencontre de rugby contre 6000 frs pour le football-association³⁵⁷. Le public est sans doute socialement différent, comme semble déjà le constater *Le Sport Universel Illustré* : « Loin de passionner encore les foules et d'attirer le public nombreux et select, que l'on se plaît à rencontrer lors des grandes rencontres de rugby, le football association passionne au plus haut point les pratiquants et fait tous les jours de très nombreux adeptes³⁵⁸ ». Une première évolution semble néanmoins apparaître vers 1910, le nombre d'équipes

³⁵¹ « Côté sportif, se juxtaposent des rencontres à caractère commercial destinées à divertir un public populaire de plus en plus nombreux, dans l'enceinte des vélodromes par exemple, et des rencontres athlétiques qui, au départ, ne suscitent que l'enthousiasme du cercle étroit des initiés appartenant aux élites pionnières et exportatrices des sports dits anglais ». LE-GERMAIN, E; TETART, P, « Chapitre X : Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939) », *op. cit.*, p 229.

³⁵² *Le Sport Universel Illustré*, 8 février 1903.

³⁵³ D'autres rencontres atteignent ce fameux seuil : la finale de championnat de France de rugby 1908 à Colombes, France-Galles 1909 de rugby, le France-Angleterre de Mars 1910 (rugby au Parc des Princes), la finale du championnat de France de football-association 1913 à Rouen. Voir également l'Annexe 31.

³⁵⁴ *La Vie au Grand Air*, 11 janvier 1913. Le « classico » du rugby parisien est un autre révélateur des tendances observées. Si 300 spectateurs sont présents pour la première entre les deux clubs le 19 mai 1891 au Bois de Boulogne, ils sont près de 5000 une quinzaine d'années plus tard : « Rarement, un match fut aussi poignant, aussi âprement disputé que celui qui mis aux prises sur le terrain du Polo-Club, au Bois de Boulogne, devant 5 000 personnes, les équipes premières du Racing Club de France et du Stade Français ». *Le Sport Universel Illustré*, 3 mars 1907. En 1912, le chiffre a progressé : « Jadis, ce match de football rugby, Stade-Racing, se disputait devant quelques centaines de farouches partisans des deux clubs, sur un quelconque terrain de banlieue. (...) Aujourd'hui, 10 000 personnes accourent au Parc des Princes, et le heurt des deux adversaires a un cadre presque majestueux ». *La Vie Au Grand Air*, 20 novembre 1912.

³⁵⁵ Victoire du XV de France contre l'Ecosse en 1911 à Colombes, le record de Jean Bouin du 16 novembre 1911 à Colombes et le titre de champion d'Europe de boxe des poids moyens de Carpentier en 1912 sont des actes fondateurs.

³⁵⁶ « Les victoires aidant, les spectateurs sont de plus en plus nombreux à Sainte-Germaine; ils sont 3 000 lors de la victoire de 1899, 6 000 en 1905, 12 000 en 1907 et 16 000 en 1911. Le public de province se mobilise plus que le public parisien et le rugby devient le sport capable de rassembler les foules dès qu'il s'agit de défendre l'ethos local ». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, *op. cit.*, p 58. Voir également : AUGUSTIN Jean-Pierre, « Le rugby : une culture monde territorialisée », *Outre-Terre*, 2004/3 no 8, p. 261-273. DOI : 10.3917/oute.008.0261.

³⁵⁷ *La Vie Au Grand Air*, 20/04/1912.

³⁵⁸ *Le Sport Universel Illustré*, 28 novembre 1909.

de football étant alors nettement supérieur à celui du rugby³⁵⁹. La Première Guerre mondiale, habituellement évoquée pour souligner l'essor du ballon rond, ne fait sans doute que confirmer une tendance.

Si la presse sportive française ne cesse de souligner l'essor du phénomène sportif, elle semble néanmoins fortement marquée par l'importance du modèle anglais : « Nous ne nous doutons guère en France de la passion que suscite en Angleterre le football association. (...) Or, à qui sait le succès maigriot remporté par les matchs de football disputés entre nos principaux clubs, il doit sembler tout naturellement qu'on ne saurait se passionner, pour un pareil spectacle, un public plus nombreux que les quelques centaines de spectateurs qui se donnent rendez-vous, au jour des matchs de football français (...). En Angleterre, il en va tout autrement ; le spectacle du football association a l'importance du vélodrome chez nous³⁶⁰ ». Un sentiment d'infériorité apparaît donc, sans doute renforcé par la pauvreté des infrastructures sportives nationales. A la fin des années 1890, quand les premiers clubs du football français rassemblent au mieux quelques centaines de spectateurs, les clubs anglais battent déjà des records (Manchester City attire 15 510 spectateurs de moyenne durant la saison 1899-1900, 17 135 en 1900-1901 et 16 825 en 1901-1902³⁶¹). La presse nationale fait même un pèlerinage annuel lors des finales de Cup : « On s'imagine mal en France une foule de 125 000 spectateurs massée autour d'un terrain de football pour y voir 22 joueurs se disputer une modeste coupe d'argent. Nous qui sommes habitués à voir de 500 à 7000 spectateurs, payant de 200 à 11 000 frs de droits d'entrée, nous n'en avons évidemment aucune idée³⁶² ». L'amertume alterne ainsi avec l'espérance que le sport passionne un jour de telles foules dans l'Hexagone³⁶³. La prégnance du modèle anglais n'occulte pas non plus la domination, encore visible avant-guerre, du cyclisme ou des sports hippiques en France. Football et rugby sont encore loin des foules considérables qui se massent à La Cipale lors du Grand Prix cycliste ou lors des grandes manifestations hippiques (prix du président de la République, derby de Chantilly, grand Steeple

³⁵⁹ « Le football semble devoir bientôt devenir, comme en Angleterre, un véritable sport national. Chaque dimanche voit des milliers de sportsmen se livrer à la pratique du ballon rond ou du ballon ovale. Toutes les villes possèdent maintenant plusieurs clubs et plusieurs sociétés rivales. Les matchs interurbains et interclubs attirent tous de très nombreux spectateurs et il n'est pas rare de voir 4 à 5000 spectateurs assister à Paris et même en province aux grands matchs de la saison. Si le football association compte le plus grand nombre de joueurs, le football rugby, par contre, est le favori des spectateurs et les grands matchs interclubs et internationaux attirent à Paris un public aussi nombreux que choisi». *Le Sport Universel Illustré*, 27 Novembre 1910.

³⁶⁰ *La Vie au Grand Air*, 17 Mars 1904.

³⁶¹ BOLI, C, *Manchester United, l'invention d'un club*, op. cit., Paul Dietschy évoque ainsi une moyenne de 23 100 spectateurs par match avant la Première guerre mondiale pour le championnat anglais. DIETSCHY, P, *Histoire du football*, op. cit.

³⁶² *La Vie Au Grand Air*, 14/03/1914.

³⁶³ « Le public assistant à ces matchs était des plus nombreux et si ce n'est pas encore comme en Angleterre des 25/30 000 personnes, le début est bon et le moment n'est sans doute pas éloigné où le Football rugby aura définitivement acquis chez nous ses grandes lettres de naturalisation». *La Vie au Grand Air*, 11 février 1899. Voir également les numéros du 25 février 1904, 4 mai 1904 ou du 11 Mars 1911.

d'Auteuil, grand Prix de Paris³⁶⁴ ...).

Après la Grande Guerre, la progression se poursuit néanmoins et les rencontres internationales attirent des foules toujours croissantes : 20 000 personnes au Parc des Princes pour le France-Irlande du 3 février 1921 de rugby, 35 000 spectateurs à Colombes le 28 mars 1921 pour France-Angleterre... Pour E. Lê-Germain et Ph. Tétart, la guerre a joué un rôle important : « Le spectacle sportif bénéficie sans doute, dans l'euphorie des années folles, de l'appétit de distraction et de fête des français saisis par le désir d'oublier la tragédie de la Grande Guerre »³⁶⁵. P. Dietschy a également souligné l'irruption des masses dans le domaine sportif avec le conflit³⁶⁶. Dans le même temps, les simples matchs hebdomadaires ne mobilisent guère, en raison notamment de la faiblesse du spectacle proposé ou de l'éloignement de certaines installations³⁶⁷.

Avant l'olympiade de 1924, le sport français a donc indéniablement changé de dimension et le temps de l'entre soi est révolu, football et rugby commençant à concurrencer le cyclisme et les sports hippiques en terme de popularité. Et si les terrains ou les vélodromes ont sans doute longtemps été suffisants pour le spectacle proposé, il manque néanmoins, en 1921, des constructions en dur susceptibles d'accueillir plus de 30 000 personnes : « Au sortir de la Grande Guerre, le sport devient un spectacle qui passionne les foules. Le besoin en installations spécifiques se fait de plus en plus sentir avec la création de fédérations indépendantes, à la suite de l'éclatement de l'USFSA en 1920. (...) Le constat de carence en matière d'équipements sportifs est un leitmotiv des débats de l'Assemblée Nationale et du Sénat. L'Etat et les communes ne peuvent plus se contenter d'adopter l'attitude attentiste qui prévalait avant-guerre. (...) Les années folles inaugurent une ère nouvelle pour les espaces sportifs : l'ère des grands stades, des constructions monumentales municipales, vitrines politiques et synonyme du sport-spectacle³⁶⁸ ». La question des stades et celle d'une grande infrastructure nationale va dès lors se poser.

³⁶⁴ Rappelons ainsi que Longchamp a rassemblé 103 799 spectateurs en 1890. A titre de comparaison, le Grand Prix de Paris de Juin 1906 a également une recette aux guichets de 334 047 frs, soit dix fois plus que le record du rugby en 1912 et 56 fois plus que celle du football-association à la même date.

³⁶⁵ LE-GERMAIN, E, TETART, P, « Chapitre X : Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939) », *op. cit.*, p 248.

³⁶⁶ « En d'autres termes, comme le monde industriel a pu être transformé par une modernisation accélérée par les nécessités du conflit, l'irruption des masses sur la scène historique induit par la guerre totale, renforce le basculement du sport dans la culture de masse ». DIETSCHY, P, « Chapitre 3 : Le sport et la 1^{ère} Guerre Mondiale », *op. cit.*, p 75.

³⁶⁷ « (...) les sportifs qui escomptaient voir des foules, comparables à celles d'Angleterre, se déplacer vers les terrains de jeux, sont grandement déçus ; le long des touches, ce sont toujours les mêmes rares fanatiques d'avant-guerre qui s'espacent. L'éloignement des terrains y est pour quelque chose : par ces temps de locomotion difficile, c'est un véritable voyage au long cours que d'aller à Saint-Cloud, à Colombes, au Raincy, au Perreux ou à la Croix de Berny ». *La Vie Au Grand Air*, 15 novembre 1919. On évoque également 20 000 personnes pour la finale du championnat de France de rugby au stade Sainte-Germaine de Bordeaux en 1920. AUGUSTIN, JP, « La percée du football en terre de rugby. L'exemple du sud-ouest français et de l'agglomération bordelaise », *op. cit.*

³⁶⁸ VILLARET, S; TETART, P, « Chapitre XI, Espaces et temps du sport (1870-1936) : de l'exception à la banalisation », *op. cit.*, p 278.

- Les stades : un nouvel enjeu national ?

Jusqu'en 1914, l'état des installations sportives ne semble pas être la priorité d'une presse sportive avant tout préoccupée par les résultats et le niveau des représentants français. Seuls des records d'affluences sont l'occasion de rappeler la modestie des constructions hexagonales. En Mars 1907, la tenue du traditionnel Stade-Racing souligne ainsi la vétusté du Polo Club de Bagatelle et les mauvaises conditions d'accueil³⁶⁹. Six ans plus tard, *La Vie Au Grand Air* tire néanmoins une première sonnette d'alarme : « La question des terrains est plus que jamais à l'ordre du jour. Nous sommes sous ce rapport très en retard sur nos voisins. Alors que les pouvoirs publics en Belgique, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie, partout enfin, se sont préoccupés de fournir des espaces libres dans les grandes agglomérations pour la pratique du sport, et du football en particulier, nos représentants se sont encore, à l'heure actuelle, désintéressés de la question. Certes, les paroles, les discours et les promesses nous ont été prodigués, sans parcimonie, mais nous attendons encore les dix mille mètres carrés de terrain indispensables pour recevoir nos invités internationaux. Car nos terrains privés sont pitoyables, mal aménagés, aussi bien pour recevoir le public que pour donner aux joueurs les soins hygiéniques, indispensables après leurs ébats. (...) nos grounds sont la risée des étrangers, qui hésitent souvent à nous rendre visite³⁷⁰ ». C'est encore une affluence considérable, celle du France-Ecosse de rugby de janvier 1922, qui permet à *L'Auto* d'aborder la question : « Match Nul... mais nous l'avons échappé belle : le Colombes actuel n'est plus suffisant³⁷¹ ». Géo Lefèvre s'en prend alors à la Fédération Française de rugby et réclame un stade mais le président de la FFR évoque, déjà, les difficultés de financement et de l'emplacement³⁷². La tenue de manifestations internationales joue également un rôle clef.

Les Jeux Olympiques de 1900 génèrent un premier questionnement et l'on évoque en 1899 l'édification d'un « palais des sports³⁷³ » : « Les fastueuses prévisions ébauchées l'année précédente et d'après lesquelles les jeux athlétiques devaient avoir lieu à Courbevoie, dans un stade magnifique, avec château pour loger les athlètes étrangers par chambrées, étaient loin, et pour la première fois dans notre pays, la France ne se montrait pas à la hauteur des circonstances³⁷⁴ ». Les journalistes

³⁶⁹ « Le très beau terrain de Polo, dans son cadre pittoresque, n'est pas aménagé pour contenir une foule de 10 000 personnes. Tant bien que mal, il a fallu la caser. Elle le fut beaucoup plus mal que bien. A part les spectateurs du premier rang, les plus grands de ceux qui garnissaient les étagères disposées çà et là en manière de gradins, à quelques intrépides qui s'étaient hissés à la force des bras sur le toit du chalet, les assistants n'eurent que des aperçus sur cette partie si émouvante. Ceux qui avaient payé leur place au pesage la trouvaient mauvaise, et ceux qui n'avaient pas payé criaient encore plus fort ». *La Vie Au Grand Air*, 02 Mars 1907.

³⁷⁰ *La Vie Au Grand Air*, 08 novembre 1913.

³⁷¹ *L'Auto*, 3 janvier 1922. Article de Géo Lefèvre.

³⁷² *L'Auto*, 4 janvier 1922.

³⁷³ « Pour loger ces joutes mémorables, on nous promet un palais des sports, à la construction duquel un demi-million serait réservé ». *La Vie Au Grand Air*, 24 décembre 1899.

³⁷⁴ *La Vie Au Grand Air*, 21 décembre 1921.

doutent déjà de la capacité nationale à réaliser une telle installation et attaquent les lenteurs administratives³⁷⁵. Stéphane Merle rappelle d'ailleurs que l'action de l'État reste alors limitée : « En France, si les premiers débats apparaissent sur l'intervention publique dans le domaine du sport et des activités physiques (précisément sur les moyens financiers à donner, les espaces sportifs à construire pour faire sortir le sport de sa sphère confidentielle), les tentatives sont modestes³⁷⁶ ». Un groupe d'investisseurs, dirigé par un ancien vainqueur des jeux de 1896, M. John Loris, crée une Société du Stade de Paris et milite pour une construction centrale : « Un groupe de notabilités sportives nous apportait ce fameux Palais des sports, et plus beau et plus pratique qu'on avait osé le rêver! Et pas à Vincennes! En plein Paris, au centre du Paris sportif³⁷⁷ ». Proche du stade des Jeux d'Athènes, l'enceinte devait accueillir 10 000 spectateurs³⁷⁸. Et si aucun de ces projets ne voit le jour, ce premier round est toutefois porteur d'un mécanisme qui se reproduira à l'infini au cours du XX^e siècle : projet initial grandiose annoncé dans la presse, action limitée des pouvoirs publics, difficultés pour le montage financier, solution de replis pour accueillir l'épreuve sportive³⁷⁹.

L'éventualité d'une Exposition Internationale et Spéciale des Sports et de l'automobile prévue pour 1907 relance indirectement le sujet puisqu'un vaste autodrome est alors espéré. Un véritable feuilleton sur le choix du site (Champ de Mars, Porte des Ternes...) se déroule dans la presse spécialisée. En septembre 1905, un vaste complexe sportif ayant en son cœur un autodrome comportant de multiples gradins ainsi que de larges pelouses pouvant servir aux sports athlétiques est même présenté dans certains journaux³⁸⁰. Comme pour les stades athlétiques, un retard français est constaté, alors que les sports mécaniques connaissent un succès grandissant³⁸¹. La question de

³⁷⁵ « Rien n'est charmant et facile comme d'établir de beaux programmes. La conception de toute œuvre est, d'ailleurs, toujours charmante. « C'est fumer des cigarettes enchantées », disait Balzac. Autre chose, la réalisation! (...) Les subventions promises diminuaient à mesure que se corsaient les programmes. Le palais des sports s'effaça dans le mirage des promesses administratives ». *La Vie Au Grand Air*, 24 décembre 1899.

³⁷⁶ MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, op. cit.

³⁷⁷ *La Vie Au Grand Air*, 24 décembre 1899.

³⁷⁸ « La ferveur qu'ont rencontrée depuis plusieurs années les concours de ce genre dans les établissements particuliers, mal aménagés pour ces spectacles et cependant envahis par une foule toujours croissante, avide de les contempler, permet d'augurer l'éminent succès qu'ils obtiendront dans une arène telle que le stade créée pour eux et où tout sera disposé pour le bien être des spectateurs. (...) Mais les promoteurs du stade n'ont pas voulu se contenter de la foule des fervents de sports. Ils entendent faire une œuvre de vulgarisation et de propagande rapide, et attirer dès le début la foule profane dans l'enceinte sacrée, ou elle sera rapidement conquise par l'attrait des joutes sacrées ». *La Vie Au Grand Air*, 24 décembre 1899. Voir Annexe n°32 A.

³⁷⁹ En 1948, *L'Équipe* classe, à posteriori, cette tentative comme le premier acte de la question du stade de 100 000 places : « Dès 1898, de magnifiques projets olympiques furent envisagés. Les jeux devaient se dérouler à Courbevoie où un stade splendide, un stade de 100 000 places serait construit, jouxtant un château, devant servir de résidence aux athlètes. (...) Les pouvoirs publics voulaient se substituer à l'organisation privée... Les jeux se déroulèrent finalement à La Croix Catelan... (...) Ces jeux passèrent inaperçus, les athlètes couchaient dans des tentes inconfortables... Nous étions loin du stade aux 100 000 places et du château de Courbevoie qui devait se trouver derrière les... Pyrénées! ». *L'Équipe*, 09/07/1948, article intitulé « En 1900, il était déjà question du stade de 100 000 places ».

³⁸⁰ *La Vie Au Grand Air*, 28 septembre 1905. Voir Annexe n°32 B.

³⁸¹ « Dans cet ordre d'idée, il est certain que l'Amérique ne devait pas être en retard. En France, quand on rit d'un projet, il est rare que ses initiateurs en poursuivent la réalisation. On a une telle peur du ridicule : mais en Amérique, il n'en

l'autodrome rappelle grandement celle des stades : constat d'un retard national, glorification de modèles étrangers (Angleterre, Etats-Unis), dépenses jugées excessives³⁸². La réflexion reprend après le premier conflit mondial.

Dès juillet 1918, *Sporting* annonce : « La question des terrains de sport, à Paris, devient chaque jour plus angoissante, car les rares espaces libres, recherchés par l'industrie pour l'édification de nouvelles usines, donnent lieu à une surenchère qui, on le comprendra, interdit à nos sociétés de prendre part à la conversation (...) Mais cette victoire sera sans lendemain, les efforts tentés par les dirigeants du sport seront frappés de stérilité, si nous ne fournissons pas à notre jeunesse des terrains pas trop éloignés, où ils pourront s'entraîner d'abord, courir et jouer ensuite³⁸³ ». Le constat est alors sévère et le journal dénonce la situation particulièrement inconfortable des sociétés sportives, lançant au passage un véritable appel aux conseillers municipaux parisiens. En temps de guerre, l'hygiénisme et le relèvement de la race par le sport n'ont toutefois pas l'écho espéré. Les lendemains du conflit semblent plus propices, comme le suggère Stéphane Merle pour l'exemple stéphanois : « Le passage d'un système d'acteurs centré sur l'initiative privée à un autre centré sur l'intervention publique (au niveau local, relayée par un soutien national) se fait dès 1919 de manière assez rapide mais pas radicale, faute d'implication d'un patriarcat certainement plus préoccupé par le capitalisme industriel que par l'investissement dans le secteur des loisirs (sans gage de réussite financière)³⁸⁴ ».

La création du Comité National de l'Éducation Physique et de l'Hygiène Sociale ou la loi Cornudet apparaissent comme de véritables incitations à mettre en œuvre un plan d'aménagement³⁸⁵ : « En outre, profitant de la loi Cornudet du 14 mars 1919 qui oblige les communes à réaménager leur espace urbain dans un délai de trois ans, les équipements sportifs entrent progressivement dans les programmes des candidats aux élections locales. Les politiques municipales prennent alors le relais de l'initiative privée mais, se faisant, elles imposent des choix qui sont souvent plus portés par l'ambition d'éduquer la jeunesse que de promouvoir le spectacle sportif »³⁸⁶. Chaque inauguration de stade, à Lyon, Angers ou Reims est d'ailleurs saluée par la

n'est pas de même. D'abord, on en rit pas ; on ne tourne pas en ridicule un projet, si chimérique soit-il ; d'autre part, on laisse rire les rieurs et l'on travaille. Les rieurs ne sont pas reconnus là-bas comme les maîtres de l'opinion... En France, nous n'avons pas d'autodromes ; on parle depuis longtemps d'en faire une bonne fois les frais, mais les projets restent à l'état de projets ». *Le Sport Universel Illustré*, 20 Octobre 1908.

³⁸² Sur la question, voir également *La Vie Au Grand Air* du 12 janvier 1907 et du 31 mai 1913.

³⁸³ *Sporting*, Mercredi 17 juillet 1918.

³⁸⁴ MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, op. cit., p 117. Il considère que le sport devient un enjeu électoral dès les municipales de 1919.

³⁸⁵ « Repères pour une histoire des politiques d'équipements sportifs », In *Le sport et la ville : les politiques municipales d'équipements sportifs 19^{ème} - 20^{ème} siècle*, Revue Spirales N°5, 1992. S. Merle ou JP. Augustin ont également souligné l'influence de cette loi.

³⁸⁶ TERRET, Thierry, *Histoire du sport*, op. cit., p 60.

presse sportive³⁸⁷.

En novembre 1921, *La Vie Au Grand Air* publie néanmoins un long article du footballeur international Lucien Gamblin intitulé « Stades et terrains pour le football français » dans lequel il constate l'avancée provinciale en la matière³⁸⁸. L'Alsace fait alors figure d'exemple (Strasbourg, Mulhouse, Colmar...) alors que les difficultés de la capitale sont liées au coût élevé des terrains et au faible investissement des entrepreneurs locaux : « Et je crois que nos industriels et commerçants, gens actifs et avisés, ne refuseraient pas de contribuer au développement du sport à Paris s'il leur était démontré que ce sport a besoin d'eux pour vivre et être ce qu'il doit être : le régénérateur de la race et le véritable éducateur de la jeunesse »³⁸⁹. Robert Lewis a récemment rappelé que les difficultés de l'après-guerre rendent souvent difficiles la construction d'équipements sportifs à Paris ou dans les régions meurtries par la guerre : « Pourtant, bâtir des stades dans la périphérie fortifiée de Paris n'était toujours pas la principale priorité d'une nation paralysée par une dette de guerre (estimée à 170 milliards de francs) et confrontée à la reconstruction des départements ravagés du Nord et de l'Est³⁹⁰ ».

A Paris, un premier inventaire, faisant sans doute suite à la loi Cornudet, est également réalisé en 1919³⁹¹. Un an plus tard, le préfet de la Seine, M. Aulant, organise un *Congrès pour l'aménagement des terrains de jeux et de sport dans Paris* (6 au 8 juillet 1920). Une première commission travaille ainsi sur l'aménagement des terrains sportifs de la zone des fortifications et « Deux au moins et quatre au plus, grands stades de spectacle³⁹² ». Si cet espace est envisagé pour

³⁸⁷ Sur Gerland : *La Vie Au Grand Air*, 15 mars 1917 puis Avril 1919. Les réalisations d'Angers ou de Reims (voir *La Vie Au Grand Air*, Avril 1919) sont également louées.

³⁸⁸ « J'ai dans l'idée que la province va continuer dans la voie qu'elle s'est tracée : partout nous allons voir éclore des stades ou terrains de sport. (...) Et il arrivera cette chose invraisemblable : Paris, capitale de notre pays, sera au point de vue sportif, plus mal placée qu'une quelconque ville de province car déjà Lille, Roubaix, Rouen, Cette, Marseille, Strasbourg, Mulhouse, Rennes, Metz peuvent montrer des terrains mieux aménagés que les deux ou trois installations parisiennes susceptibles d'être appelées terrains de football ». *La Vie Au Grand Air*, 15/11/1921.

³⁸⁹ *La Vie Au Grand Air*, 15/11/1921.

³⁹⁰ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 19-20.

³⁹¹ En 1919, Paris possède environ 80 sites susceptibles d'avoir une destinée sportive : 56 communes proposent ainsi des terrains, essentiellement situés dans l'Ouest parisien, alors que l'État ou les départements évoquent pour leur part 19 sites, dont beaucoup se trouvent à l'Est et dans le Sud-Ouest de Paris, et à proximité des forts militaires (Mont Valérien, Issy, Montrouge, Charenton, Nogent, Rosny, Noisy...). Archives de Paris, Carton VR 155, plans de Paris et de sa Banlieue sur les emplacements des équipements sportifs en 1919.

³⁹² Elle comprend notamment Jean de Castellane, président du groupe sportif à l'assemblée de la ville et le commandant Labrosse, directeur du stade Pershing. La deuxième commission se penche sur l'administration et l'exploitation des terrains de sport. A la suite du rapport établi par la première, elle a essayé de réfléchir sur les catégories de terrains à mettre en place (système de parcs ouverts similaires aux parcs municipaux ou de parcs fermés nécessitant l'élaboration de concessions). Pour la question des stades, la Création d'offices publics de gestion, à l'image des Habitations à Bon Marché, est évoquée. Archives de Paris, Carton VR 155, Journal sur le congrès pour l'aménagement des terrains de jeux et de sport dans Paris des 6,7 et 8 juillet 1920. Elle envisage également la réalisation d'environ 200 terrains omnisports dans la capitale : 1 terrain pour 15 à 20 000 habitants. D'autres équipements (stades pour le sport féminin, vélodromes d'entraînement, terrains de longue paume, de basket, de tir à l'arc, pour les aveugles, les sourds-muets, des piscines sportives, des courts de tennis, de pelote basque, des pistes de cross...) sont aussi à l'étude.

les petits terrains et parcs sportifs, les grands stades sont prévus aux portes de la capitale (Versailles, Pantin et Clignancourt) et le quatrième au Bois de Boulogne. Les congressistes envisagent également des capacités de 30 à 50 000 personnes dans des gradins assis et couverts, ce qui semble conforme aux besoins du temps. Cette commission fait également preuve d'un certain réalisme car elle souhaite spécialiser les stades (un pour le football, un pour l'athlétisme...) et adapter les capacités en fonction des disciplines (un stade de 20 à 30 000 places pour l'athlétisme national).

Ce congrès propose donc des solutions aux défaillances parisiennes et envisage des solutions globales, sans opposer le sport spectacle et la pratique sportive. Un an avant l'obtention des Jeux, il démontre également que le Bois de Boulogne et la porte de Versailles sont déjà au cœur des analyses. Réaliste dans son état des lieux et dans ses projections, le congrès semble par contre très idéaliste au vu du contexte national de la reconstruction et des finances exsangues de la capitale. Il révèle néanmoins qu'une réflexion existe quand Paris se lance dans la course à l'olympiade de 1924.

B. La candidature olympique et la question du grand stade.

- Les mécanismes d'une candidature.

La candidature française à l'organisation de la VIIIème olympiade se caractérise par l'intervention de la classe politique dans le domaine sportif. Georges Clémenceau en avril 1919, P. Deschanel ou M. Millerand sont actifs³⁹³ et une forme d'unanimité existe : « Cette attitude ne surprend personne car, au lendemain de la Grande Guerre, la question de la régénération physique et morale de la France préoccupe les hommes politiques. Dès l'armistice, l'éducation physique scolaire et extra-scolaire ainsi que le sport sont considérés comme des éléments du redressement des corps³⁹⁴ ». Pour Th. Terret, l'influence des hommes politiques du Bloc National et de sa perception utilitariste du sport est prégnante³⁹⁵.

Après avoir fait face à la menace lyonnaise³⁹⁶, Paris doit néanmoins affronter les candidatures de Los Angeles, Amsterdam ou Rome. Le Comité Olympique Français recherche alors le soutien de Pierre de Coubertin en mars 1921 : « M. le baron de Coubertin eut le beau geste. Dans une circulaire adressée à tous les membres du Comité International Olympique, il demanda à ses

³⁹³ Le COF et le comte de Clary reconnaissent notamment leur rôle. Archives de Paris, Carton VR 152, Discours dactylographié du comte de Clary, lu devant la presse le 8 Juillet 1921.

³⁹⁴ TERRET, Thierry, « Les paris de l'organisation », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, op. cit., p 42. Selon J. de Castellane, cet engagement officiel du pouvoir a favorisé l'émergence d'une candidature parisienne.

³⁹⁵ « Le pari de la candidature de Paris à l'organisation de la VIIIème olympiade est finalement avant tout celui d'une double opportunité, celle d'une forte personnalité qui impose à sa Patrie de célébrer une œuvre, l'Olympisme, alors que son auteur paraît de moins en moins prophète en son pays, et celle du Gouvernement français et plus particulièrement des partisans du Bloc National qui souhaitent instrumentaliser les Jeux Olympiques pour redorer le prestige géopolitique d'une France en pleine reconstruction ». TERRET, Thierry, « Les paris de l'organisation », op. cit., p 54.

³⁹⁶ Th. Terret a rappelé l'opposition entre une proposition parisienne manquant de préparation et l'engagement de la municipalité lyonnaise qui dispose déjà du stade Gerland. Ibid.

collègues de vouloir bien voter l'attribution des jeux olympiques de 1924 en faveur de son pays natal à l'occasion du 30ème anniversaire de leur rétablissement 1894-1924³⁹⁷ ». Malgré un scepticisme initial, le rénovateur des Jeux intervient donc en faveur de Paris, ce qu'il présente dans ses mémoires comme la « manœuvre de 1921 », un « coup d'état dans toute sa beauté³⁹⁸ ». Dans une lettre circulaire du 17 mars 1921, il demande en effet au CIO l'attribution de l'olympiade à Paris comme une véritable faveur à sa personne³⁹⁹. Pour Patrick Clastres, il s'agit du dernier coup de force du président du CIO⁴⁰⁰. Le congrès de Lausanne du CIO va suivre l'avis de son président et, malgré le désaccord des représentants italiens, le choix de Paris est validé après trois tours de scrutin, par 14 voix contre 4 et 1 abstention⁴⁰¹. Pierre de Coubertin peut alors annoncer aux responsables français la bonne nouvelle⁴⁰².

Paris a donc l'occasion de laver l'affront des Jeux de 1900 : « Les jeux reviennent donc en France mais dans un contexte très différent de celui de la Belle Époque. Depuis l'immédiat avant-guerre, les exercices corporels sont devenus une pratique de masse (...), on peut considérer qu'environ 800 000 Français s'adonnent aux joies du sport et de l'éducation physique depuis 1914. Le sport est aussi un spectacle⁴⁰³ ». Le stade est rapidement au centre des enjeux.

- **Une candidature qui impose un grand stade.**

> **Le stade olympique dans la candidature française.**

Le Comité Olympique Français n'a pas attendu l'obtention des Jeux pour réfléchir à la question du stade. Réuni en séance plénière le 14 avril 1921, il examine plusieurs sites et semble alors exclure Pershing : « Il fut dès cette époque considéré que le stade Pershing ne réalisait pas les conditions désirables pour la célébration des Jeux de la 8^{ème} olympiade. Il fut décidé d'envisager la création d'un stade nouveau⁴⁰⁴ ». Bagatelle, Issy-les-Moulineaux, le champ de Mars, la porte de Versailles ou le Parc des Princes sont alors en concurrence.

³⁹⁷ Archives de Paris, Carton VR 152, Rapport de J. de Castellane de Juin 1921.

³⁹⁸ DE COUBERTIN, P, « *Mémoires olympiques* », Paris, Revue EPS, 1996, 218p.

³⁹⁹ « Nul ne contestera au rénovateur des jeux olympiques de demander qu'une faveur exceptionnelle soit faite à sa ville natale, Paris (...). Je veux donc, loyalement, vous prévenir, mes chers collègues, que lors de la prochaine réunion, je ferai appel à vous afin qu'en cette grande circonstance vous me consentiez le sacrifice de vos préférences et de vos intérêts nationaux et que vous acceptiez d'attribuer la 9^{ème} olympiade à Amsterdam et de proclamer Paris siège de la 8^{ème} ». DE COUBERTIN, P, « *Mémoires olympiques* », *op. cit.*, p 166.

⁴⁰⁰ « Sa lettre du 17 mars 1921 anticipe sur le choix de Paris annoncé officiellement lors du congrès de Lausanne de juin 1921. Elle constitue son dernier coup de force au sein de l'institution olympique en échange, on peut le concevoir, de sa démission à l'issue du congrès de Prague en mai 1925 ». CLASTRES, P, « Chapitre IX : le sport français face au défi de l'olympisme (1892-1936) », In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 219.

⁴⁰¹ Parmi les opposants, Th. Terret a toutefois souligné que certains (Rio-Branco et Gautier-Vignal) n'ont pas voté contre Paris mais contre le principe d'un double choix des olympiades de 1924 et 1928.

⁴⁰² Ex : Lettre de Coubertin adressée au Préfet de la Seine, 10 juin 1921. Archives de Paris, Carton VR 157,

⁴⁰³ CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, *op. cit.*, p 79.

⁴⁰⁴ Archives de Paris, Carton VR 155, Rapport du CNS/COF du comte de Clary et de son bureau. Citation page 1.

Quelques jours plus tard, le COF est reçu par le président du Conseil Municipal, M. Le Corbeiller, et fait connaître à la ville ses préférences : « le stade Pershing fut écarté sans discussion⁴⁰⁵ ». Le COF valide alors l'hypothèse d'un grand stade sur les terrains de la porte de Versailles, dans le quartier de Vaugirard, qui est également présenté dans la candidature française : « C'est dans ces conditions, d'ailleurs rendues publiques, que les représentants de la France au Congrès Olympique de Lausanne défendirent la candidature de Paris, convaincus qu'ils étaient fondés à assurer aux délégués des Fédérations participantes à ce Congrès que le Comité Olympique Français disposerait, si le privilège de la célébration des Jeux lui était accordé, du terrain de la Porte de Versailles et des crédits nécessaires à édifier la cité olympique pour donner à la célébration des jeux une organisation parfaite qui ferait oublier celle de 1900 et lui vaudrait un cadre digne de la manifestation⁴⁰⁶ ».

En Mai 1921, ce site est toujours au cœur des projets parisiens et suscite une forme d'unanimité entre le COF et la Préfecture⁴⁰⁷. Frantz Reichel demande alors au président du Conseil Municipal de saisir au plus vite son assemblée afin de faire voter sa mise à disposition pour entamer au plus vite les futurs travaux. Les rôles semblent alors parfaitement répartis. En cas de JO parisiens, la ville fournira un terrain à un comité exécutif, émanation directe du COF, qui aura en charge la construction du stade. C'est avec ce projet plutôt avancé et cette entente cordiale que s'ouvre le congrès de Lausanne de juin 1921. On ne peut alors présumer des futures divisions et des tensions entre les acteurs de la question olympique. Pourtant, « L'interminable feuilleton du stade parisien de 100 000 places, qui alimenta la chronique sportive pendant trois quarts de siècle, commençait⁴⁰⁸ ». L'analyse des articles de *La Vie Au Grand Air* semble confirmer cette vision.

> La candidature française : un coup de projecteur sur la question des stades selon *La Vie Au Grand Air*.

« Reste à trouver l'emplacement du stade. Nos édiles ont la partie belle pour faire œuvre d'esprits modernes, tout en procurant à la ville une source importante de revenu. Les fortifications désaffectées fourniront, en plus d'un endroit, l'emplacement favorable à condition que le choix soit déterminé en vue de la commodité du plus grand nombre possible de parisiens et non point de

⁴⁰⁵ Archives de Paris, Carton VR 155, Rapport du CNS/COF du comte de Clary et de son bureau. Citation page 2. Le comte de Clary, L. Breton, Glandaz, de Polignac, P. Rousseau, L. Desnues, Frantz-Reichel mais aussi J. de Castellane sont présents lors de cette réunion.

⁴⁰⁶ Archives de Paris, Carton VR 155, Rapport du CNS/COF du comte de Clary et de son bureau. Citation page 3.

⁴⁰⁷ « Un seul a retenu notre attention et réunit la préférence de tous : c'est le terrain de Vaugirard qui appartient à la ville de Paris sur la commune de Vaugirard, près de la porte de Versailles, terrain faisant partie et en bordure de la zone. Les dimensions de ce terrain, en y adjoignant une partie de la zone limitrophe, sont suffisantes pour faire face à toutes les exigences d'une installation digne de la ville de Paris et de la France pour les Jeux Olympiques ». Archives de Paris, Carton VR 156, Lettre de Frantz Reichel à M. Le Corbeiller, président du conseil municipal, le 2 mai 1921.

⁴⁰⁸ POINTU, Raymond, *Paris Olympique*, Paris, Editions du Panama, 2005, p 83.

quelque intérêt de quartier. Aux fortifications, je préférerais même de beaucoup une situation centrale comme celle du Champ de Mars. On pourrait en creusant le stade dans l'immense terrain qui s'étend devant l'école militaire, utiliser ce dernier sans abîmer la perspective⁴⁰⁹». Géo André témoigne parfaitement de l'ambition naissante quand s'ébauche une candidature française. Après l'échec belge, le mouvement sportif semble alors conscient de la nécessité de ne pas reproduire les erreurs passées : quand le CIO repousse son choix d'une année, les critiques fusent car l'on craint alors que la ville choisie n'ait pas le temps de se préparer⁴¹⁰. *La Vie Au Grand Air* dresse une feuille de route censée guider les organisateurs dans le choix d'infrastructures athlétiques répondant aux normes techniques. Une construction imposante est attendue : « Puis nous aurons à construire un stade sans défaut, assez grand pour que les courses y soient régulières et avec le nombre minimum de départs en échelons, mais assez petit aussi pour que le public puisse suivre aisément de partout la lutte des concurrents. En un mot, un stade de 400m aux virages relevés. Ce stade devra être situé dans Paris et la zone des fortifications désaffectée me semble tout indiquée pour son emplacement. Il ne faudra, du reste, pas craindre de voir grand pour les tribunes qui devront être toutes ouvertes. La piste devrait être prête un an avant les Jeux afin que son sol puisse se tasser durant l'hiver, de manière à être à point le jour de l'ouverture⁴¹¹ ».

Au premier trimestre 1921, les journalistes de *La Vie Au Grand Air* dressent un inventaire des stades, même si leurs préoccupations premières se tournent vers la performance et la préparation olympique⁴¹². Une critique des pouvoirs publics apparaît dès avril 1921, avant même le choix du CIO : « Mais, Hélas! Voyons ces grands stades commencés qui doivent être arrêtés faute d'argent, voyons ces autres qui doivent refuser des travaux urgents, il leur faut des secours immédiats. Il faut sauvegarder les stades... et puis en construire. La jeunesse se presse de toutes parts aux portes des stades. Les vieilles et glorieuses maisons de sport refusent du monde, il faut bien malgré tout faire des stades⁴¹³ ». Le même mois, le journaliste sportif Marcel Combié propose une définition du stade olympique idéal et se concentre notamment sur les infrastructures de

⁴⁰⁹ *La Vie Au Grand Air*, Mars 1919.

⁴¹⁰ « On chercherait en vain la nécessité qui a fait remettre à un an une décision qui aurait dû être prise durant les jeux même, au moment où les athlètes et les dirigeants de tous les pays étaient rassemblés. (...) cela n'eut pas fait perdre 365 jours qui pouvaient être consacrés à une propagande nécessaire et à jeter les bases de la future organisation ». *La Vie Au Grand Air*, 15 novembre 1920, Article de L. de Fleurac. Deux mois plus tôt, le CIO avait subi des attaques identiques dans ce même journal : « Nous avons à préparer la VIIIème olympiade de 1924 que nous aurons peut-être le bonheur de voir se dérouler à Paris et, si le comité international olympique le décidait, il nous faudrait immédiatement trouver le décor de cette arène, où la quintessence musculaire de chaque pays vient, dans un combat loyal et désintéressé, disputer la suprématie de sa race. Il est navrant que les souverains olympiques n'aient pas compris qu'un stade ne s'improvise pas et qu'ils aient remis à 1921 le soin de décider l'endroit où se déroulera la prochaine olympiade ». *La Vie Au Grand Air*, 20 septembre 1920.

⁴¹¹ *La Vie Au Grand Air*, 15 novembre 1920, Article de L. de Fleurac.

⁴¹² *La Vie Au Grand Air*, 15 Avril 1921, sous-titre « Préparons l'Olympiade de 1924 : Des stades et des entraîneurs ».

⁴¹³ Ibid.

transports : « Avons-nous idée de la popularité qu'aurait le stade Pershing s'il était desservi par une gare ? L'accès est un des facteurs importants du stade. (...) Le public désire trouver un plaisir et non une corvée ; il n'aime pas être déçu, il aime venir vite, bien circuler, être à l'abri et bien assis, bien voir, être bien renseigné et pouvoir partir facilement alors que l'athlète demande de pouvoir bien se préparer pour bien concourir et, sitôt après, il aime prendre quelques soins d'hygiène, la douche et le massage lui sont agréables ; alors, si de plus il a de quoi se restaurer, il est heureux⁴¹⁴ ». L'étude de *La Vie Au Grand Air* semble souligner l'affirmation progressive d'une question des stades avec la candidature parisienne et l'émergence d'un débat qui va enflammer les mois qui suivront l'obtention des Jeux.

Conclusion :

Le développement du phénomène sportif s'est donc rapidement accompagné d'une révolution de l'espace dédié à la pratique : « La multiplication des stades au XX^{ème} siècle est traditionnellement liée à la diffusion du sport et au développement du spectacle sportif⁴¹⁵ ». Après les appropriations provisoires de lieux publics (places, pelouses...), les premiers stades athlétiques apparaissent et sont dédiés aux disciplines nouvelles : football-association, rugby et athlétisme. Des gradins en bois voient le jour, de taille plus ou moins importante selon les pays alors que les constructions en béton naissent dans la première partie du XX^{ème} siècle. Le monde britannique, grâce au football, et les villes accueillant les Jeux Olympiques contemporains sont les premiers lieux à connaître un développement majeur. Au début des années 1920, la plupart des pays d'Europe et d'Amérique du nord se sont lancés dans la construction de stades.

Après un départ plus tardif, la France commence à s'équiper même si l'utilisation de vélodromes est souvent la norme pour le spectacle sportif. Une question des stades émerge donc lentement car, malgré quelques tentatives, provinciale (Gerland) ou étrangère (Pershing), et une croissance des affluences lors des grandes réunions sportives, Paris ne possède pas un stade susceptible d'accueillir dignement les pays du monde pour l'olympiade de 1924. Alors que le pays

⁴¹⁴ Il évoque ainsi les différentes formes de pistes : piste carrée à coins arrondis, rectangulaire à coins arrondis, trapèze, rectangulaire à trois arcs, triangulaire à un arc, à rectangle long... Marcel Combier aborde également les critères techniques : « Et bien! Voilà déjà tout un plan d'organisation de stade, des observations que l'architecte constructeur doit enregistrer. Quand il aura songé que, pour bien courir, il faudrait au coureur de bonnes pistes, pistes souples, consistantes, fermes, légères, qui puissent bien faire rendre les qualités de l'athlète, quand ces chemins de course seront tracés pour permettre au public de suivre la course, et cependant construites de telle sorte que l'athlète s'y trouvera à l'aise, et quand le lanceur, le sauteur, le gymnaste... auront un terrain idéal d'entraînement et de démonstration et le public, un beau spectacle, le stade sera populaire, c'est une formule qui est à la base de la conception d'un stade qu'il soit olympique ou athlétique ». *La Vie Au Grand Air*, 15 Avril 1921, sous-titre « Préparons l'Olympiade de 1924 : des stades et des entraîneurs ».

⁴¹⁵ BOLZ, D, Article « Stade », In ATTALI, M, SAINT-MARTIN, J (Dir), *Dictionnaire culturel du sport*, A. Colin, 2010, p 224.

voit ses affluences constamment progresser lors des réunions sportives, l'obtention des Jeux impose finalement la réalisation d'un grand stade même si Pierre de Coubertin s'inquiète rapidement du temps imparti : « Maintenant on avait trois années pour faire des jeux de la 8^{ème} olympiade les plus beaux et les plus parfaits qui eussent encore été célébrés. C'était l'ambition des organisateurs et ils escomptaient de très bonne foi un succès complet⁴¹⁶». Le journaliste Maurice Combier annonce pourtant en septembre 1921 : « Pour faire un stade, il faut du temps, de l'argent et des plans⁴¹⁷ ». « Construire un stade ne s'improvise pas⁴¹⁸ ».

De la fin du XIX^{ème} siècle au début des années 1920, Colombes a dans le même temps connu de multiples vies sportives. Utilisé d'abord comme champ de course, il est rapidement transformé en stade athlétique par le journal *Le Matin*, symbolisant à ce titre la logique d'autopromotion d'une presse qui participe pleinement au développement du spectacle sportif, en créant l'événement ou l'espace approprié. Le lieu devient rapidement un stade important de l'Hexagone et un centre vital au puissant Racing Club de France qui tente d'acheter les terrains à de multiples reprises afin de pérenniser son activité. Le poids du stade est déjà notable dans les finances d'un club qui le modernise et qui espère encore, au début des années 1920, le transformer et l'acheter. La volonté du Racing et les attentes du monde sportif, vont finir par se rencontrer après de longs mois de palabres et de polémiques.

⁴¹⁶ DE COUBERTIN, P, « *Mémoires olympiques* », *op. cit.*, p 173.

⁴¹⁷ Extrait d'un article du capitaine Maurice Cambier, *La vie Au Grand Air*, 15 septembre 1921.

⁴¹⁸ Expression de Charles Poulenard, *La vie Au Grand Air*, 20 Septembre 1920.

Seconde Partie :

Construire le stade olympique à Colombes

(1921-1924).

« Et nous n'avons pas de terrain ; nous n'avons pas d'argent ; Nous ne savons pas quand nous en aurons ; Nous ne savons rien : et nous commençons à en avoir assez. (...) Il faut tellement de choses qu'on en est abasourdi, assommé, anéanti. Voilà déjà près de deux mois que le bateau monté, vogue à travers le marasme administratif, que malgré les railleries et les nouvelles tendancieuses de l'étranger, on persiste à ne pas donner de solutions à deux questions excessivement simples : 1° le terrain, 2° l'argent⁴¹⁹ ». Sept mois après l'obtention de l'olympiade, l'unanimité de la candidature a laissé place à un réel agacement, le dossier du stade n'ayant, en janvier 1922, pas avancé d'un pouce. La préparation de l'épreuve est en effet chaotique depuis de longs mois et la tenue de la compétition remise en cause⁴²⁰.

L'olympiade attribuée à Paris, le comte de Clary a pourtant demandé, dès le 16 Juin 1921, au président du conseil municipal de Paris, M. Le Corbeiller, un emplacement pour la réalisation d'un stade⁴²¹. Le Conseil municipal réagit alors promptement en optant le 13 juillet 1921 pour le site du stade Pershing, contre l'avis du COF, remettant ainsi en cause les plans du dossier de candidature. Jusqu'en novembre 1921, des commissions préfectorales se réunissent et travaillent sur cette question mais finissent par affirmer leur préférence pour le site du Parc des Princes⁴²². Malgré d'incessantes polémiques, le conseil municipal maintient Pershing contre vents et marées jusqu'en Mars 1922. Vaincu, le COF semble alors accepter cette solution.

Mais le 11 avril 1922, à la surprise générale, le Racing Club de France propose de bâtir, sur les terrains loués par ses soins à Colombes, une enceinte de 60 000 places. Louis Faure-Dujarric, architecte racingman, lauréat du concours architectural organisé par le COF en février 1922, est chargé de la construction. L'offre du Racing est simple : il construit l'équipement et se rembourse sur les futures recettes des Jeux. Présentant de multiples avantages, cette proposition est acceptée par le COF le 12 avril 1922⁴²³.

Dix mois ont donc été nécessaires pour choisir l'emplacement, les plans et le financement du

⁴¹⁹ *L'Auto*, 18/01/1922, Article « Les jeux olympiques sont embourbés ».

⁴²⁰ « Mais l'épopée olympique sera source de très nombreuses difficultés entre la ville de Paris, le Comité Olympique Français et le gouvernement, jusqu'à remettre en question le choix de la capitale à quelques mois de l'ouverture ». TERRET, Thierry, *Histoire du sport*, Paris, PUF, Collection Que sais-je, 2009, p 156.

⁴²¹ Archives de Paris, VR 156, Lettre du Comte de Clary à M. Le Corbeiller, président du conseil municipal de Paris, le 16 juin 1921. Dès le 27 juin, Jean de Castellane invite également l'administration à étudier d'urgence cette question.

⁴²² Comme nous l'indiquerons plus tard, il ne s'agit pas ici du vélodrome mais de terrains limitrophes.

⁴²³ Une chronologie plus détaillée est présentée dans l'Annexe n°33.

stade même si toutes les questions liées aux subventions ne sont pas encore réglées⁴²⁴. Dix mois de tensions, de divisions et de querelles qui nous permettent de comprendre comment est né le premier grand stade français. Dix mois de mutations dans le concept de stade olympique car l'idéalisme initial a laissé place à un Colombes fort éloigné des canons annoncés. Dix mois qui ont enfin révélé en France un débat focalisé sur l'emplacement, la dimension technique et le financement d'une installation dont l'utilité est critiquée.

La vaste synthèse coordonnée par Th. Terret aborde sous plusieurs angles l'olympiade de 1924 et nous met en garde sur le danger de l'anachronisme : « Organiser des jeux olympiques dans les années 1920 ne saurait évidemment être comparé avec le gigantisme de tels événements au XXIème siècle et toute confrontation avec les enjeux économiques et médiatiques contemporains n'aurait guère de sens⁴²⁵ ». Nous positionnant dans le fil conducteur de ces travaux, mais également sur ceux réalisés par Florence Pizzorni-Itié ou Robert Lewis⁴²⁶, nous souhaitons nous focaliser sur la question du stade, de l'emplacement et de l'influence du Racing Club de France. Nous nous concentrerons dans un premier temps sur les tensions liées à l'organisation, et à ce « ménage à cinq⁴²⁷ », avant de cerner les problématiques du financement, de l'emplacement et de l'architecture. Il s'agit simplement de comprendre ce passage du rêve olympique initial à la réalité du stade de Colombes.

Chapitre 4 : L'impossible construction d'un stade monumental : un dossier peu « unificateur⁴²⁸ ».

A. Des tensions dans l'organisation.

- Une difficile répartition des rôles.

> Le Comité Olympique Français organise les jeux mais ne construit pas le stade.

En attribuant l'olympiade à la France lors du congrès de Lausanne du 2 Juin 1921, le Comité International Olympique joue son principal rôle dans la question du stade. Ayant une certaine

⁴²⁴ Le 15 juin 1922, la chambre des députés adopte un projet de loi prévoyant une subvention de 10 millions de frs (qui inclut une garantie de 4 millions pour la construction du stade) alors que le Sénat adopte le projet de loi sans modification le 8 juillet 1922. La loi est finalement promulguée le 27 juillet 1922.

⁴²⁵ TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 29.

⁴²⁶ Voir PIZZORNI-ITIE, Florence (Dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, Musée d'art et d'histoire de Colombes, Éditions de l'albaron, Thonon-les-Bains, 1993, 150p. Voir aussi : LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (History), University of Wisconsin-Madison, 2007 (chapitre I).

⁴²⁷ SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, «Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget», In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 125.

⁴²⁸ Ce titre est inspiré des propos de J. Périllat au moment des débats sur la réalisation du futur stade de France. DE GRAVELAINE, F, *Le stade de France : au cœur de la ville pour le sport et le spectacle : l'histoire d'une aventure architecturale et humaine*, Le Moniteur, 1997, p 12.

influence en France⁴²⁹, le CIO et P. de Coubertin sont ainsi des observateurs attentifs mais l'enthousiasme n'est guère de rigueur⁴³⁰ : ils ne prennent parti qu'en de rares occasions et menacent même un temps de confisquer l'organisation des Jeux à Paris⁴³¹. La problématique des stades commence toutefois à émerger au sein de l'organisation comme le souligne fort justement Daphné Bolz : « Dans les premières années du 20^{ème} siècle, à mesure que le sport se transformait en spectacle, Coubertin se préoccupa de plus en plus de l'architecture des stades nouvellement construits⁴³² ».

L'organisation de l'olympiade revient au Comité Olympique Français qui est pleinement autonome en la matière, comme le rappelle l'élus parisien Paul Fleurot à un conseil municipal parfois très hostile : « Chargé officiellement par le comité olympique international (...) d'organiser les Jeux Olympiques de 1924 (...), il ne nous appartient pas dans ces conditions de discuter la validité du mandat et c'est avec le Comité exécutif, émanation du Comité Olympique Français, que nous devons collaborer⁴³³ ». Le 24 Juin 1921, le COF devient d'ailleurs le Comité exécutif de la 8^{ème} Olympiade⁴³⁴ et son bureau assure l'essentiel de l'organisation des jeux⁴³⁵. Structuré autour de quatre commissariats et d'un commissaire adjoint chargés de veiller à l'exécution des décisions, l'équipe sera progressivement complétée⁴³⁶. Au sein de ce dispositif, le secrétaire général du COF et

⁴²⁹ « Les dirigeants des Jeux trouveront sur leur chemin, pendant tout le XX^{ème} siècle, deux adversaires des Jeux, les États et les fédérations sportives internationales. Ainsi, même s'il ne bénéficie d'aucune existence légale, ni du point de vue de la loi française ni en matière de droit international, le Comité International des Jeux Olympiques, organisme de droit privé suisse, s'affirmera comme un nouvel acteur des relations internationales ». CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, Paris, 2004, 199p. Citation page 60.

⁴³⁰ PIZZORNI-ITIE, Florence (Dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, op. cit.

⁴³¹ Coubertin s'exprime ainsi dans *L'Auto* : « C'est à Paris exclusivement qu'ont été donnés les Jeux Olympiques de 1924 et non à une autre ville de France. Si en juin, une décision n'a été prise, ils devront faire retour à Los Angeles où l'organisation sera prête. (...) La position du CIO est désormais claire : il doit se réunir en congrès à Paris au mois de Juin, le COF devra alors lui dire s'il peut ou non organiser les jeux et « s'il ne peut pas, la VIII^{ème} Olympiade ira automatiquement à Los Angeles ». *L'Auto*, 16 mars 1922.

⁴³² BOLZ, Daphné, *Olympic heritage – An International Legacy : The invention of the modern Olympic Stadium from Coubertin to 1948*, In *Survivals and legacies : sport, heritage and identity*, p 236.

⁴³³ Archives de Paris, VR 157, Rapport présenté le 11 mars 1922 par M. Paul Fleurot au nom de la 3^{ème} commission sur l'organisation des jeux olympiques de 1924.

⁴³⁴ PV de la réunion du 24 Juin 1921, Archives du CNOSF, Livre I. Le Comité National des Sports est apparu en mai 1908 (rassemblement des fédérations de boxe, d'aviron, d'escrime, de l'UVF et de l'USFSA) et a pris en charge la préparation olympique des Jeux londoniens. Le COF est créé en 1911 par ce CNS et regroupe les fédérations olympiques nationales. A partir de Stockholm, la préparation des athlètes lui semble dévolue. Composé de 34 fédérations, il s'organise autour du bureau du Comité National des Sports présidé par le comte de Clary, de vice-présidents (MM. Mérillon, Gaston Vidal, André Maginot, L. Breton, J. Rimet, CH. Cazalet), d'un secrétaire général (Frantz Reichel) et de multiples autres représentants. Des personnalités comme Jean de Castellane ou encore Michel Missoffe, également membres du Conseil Municipal, y participent également comme les racingmen J. Génét, Allan H. Muhr ou Paul Rousseau. MM. Wallet, Monprofit, Ménabra, L. Desnues ou encore Arnaud.

⁴³⁵ Il semble que ce bureau soit parfois dénommé commission exécutive du comité exécutif. PV de la réunion du 28 Juin 1921, Archives du CNOSF, Livre I. Voir Annexe 34.

⁴³⁶ Les commissaires sont : MM. Monprofit (commissaire général administratif), le marquis de Polignac (commissaire général des arts et relations extérieures), Paul Rousseau (commissaire général de la propagande), Frantz Reichel (commissaire général sportif) et Allan. H. Muhr (adjoint). PV de la commission exécutive du mardi 5 juillet 1921, Archives du CNOSF, Livre I. Voir Annexe n°34. Cette organisation est toutefois repensée en 1922 et un nouveau comité

du Comité Exécutif joue un rôle majeur : « A ce titre, Frantz Reichel se situe au cœur du système, bien davantage que le président du Comité Exécutif, le comte de Clary, dont le rôle demeure avant tout symbolique. (...) Frantz Reichel est donc bien celui par qui l'olympiade parisienne sera un succès ou un échec. Jouant un rôle considérable dans la dynamique générée autour des questions sportives, on peut considérer que son action dépasse le seul cadre olympique pour faire du sport une réalité politique, sociale et économique dans la France des années folles⁴³⁷ ». Il est en première ligne dans le dossier du stade et communique sans cesse avec les autres acteurs majeurs (l'administration parisienne⁴³⁸, le préfet de la Seine, certains élus, les délégués ministériels...). Il est membre des différentes commissions préfectorales, assiste aux dîners, aux célébrations et intervient régulièrement dans la presse : « Cette place centrale engendre toutefois des tensions tout au long de la préparation des Jeux, amenant par exemple Rousseau à de longs et nombreux amendements aux procès-verbaux⁴³⁹ ».

S'il doit organiser les Jeux, le COF ne dispose toutefois pas d'une marge de manœuvre importante car il n'a aucun fonds propres. Il ne souhaite d'ailleurs pas forcément gérer directement la question du stade comme le confirme F. Reichel à plusieurs reprises : « J'ai le sentiment très net que la ville, pour éviter les questions d'indivision probablement ou pour sa satisfaction personnelle, a le désir ferme de construire elle-même. (...) Personnellement, je n'y vois aucun inconvénient, d'autant qu'il est bien entendu que les plans à accepter nous seront préalablement soumis de telle façon que nous puissions les examiner avec les techniciens de l'architecture pour voir si ces plans, une fois réalisés, peuvent donner satisfaction⁴⁴⁰ ». Le COF se contente d'orienter les débats, de contrôler l'aspect technique et demande juste à exploiter les lieux pendant la durée des Jeux avant

exécutif est mis en place. Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de la 8ème olympiade du 30 mai 1922, Archives du CNOSF, Livre III. Voir également le PV de la réunion du 4 juillet 1922. Il comprendra un délégué du gouvernement, M. Peycelon, des représentants de plusieurs ministères (affaires étrangères, Intérieur, des travaux publics, de l'instruction publique, de la guerre, des finances, des colonies, du travail, du commerce, de la marine, de l'agriculture, de l'hygiène, du sous-secrétariat des Postes, télégraphes et téléphones), des représentants du conseil municipal de Paris, de la préfecture de la Seine, de la préfecture de Police, du conseil général... Des dirigeants du Racing Club de France ainsi que le maire de Colombes, M. Chavany, seront également conviés aux réunions.

⁴³⁷ Frantz Reichel (1871-1932) est un ancien sportif, membre du Racing Club de France depuis 1889, il a été le capitaine de l'équipe première de rugby entre 1892 et 1900. Il est également journaliste (*L'Auto-Vélo*, rubrique sport du Figaro) et dirigeant (vice-président de l'USFSA dans les années 1910, président du SCUF, et donc secrétaire général du COF). ATTALI, M, SAINT-MARTIN, J, SCHUT, P-O, TERRET, Th, « Chapitre 5 : jeux sportifs et enjeux de pouvoirs dans l'organisation des jeux de Paris », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 159-160. Reichel est ici qualifié de « cheville ouvrière des Jeux » p 162.

⁴³⁸ Reichel communique fréquemment avec M. Doumerc, directeur de l'Extension de Paris. Malgré diverses tensions, Reichel a vu Doumerc comme un partenaire du COF. Voir les lettres de F. Reichel à M. Doumerc du 28 octobre 1921 ou du 31 Janvier 1922, Archives de Paris, VR 156.

⁴³⁹ ATTALI, M, SAINT-MARTIN, J, SCHUT, P-O, TERRET, Th; « Chapitre 5 : jeux sportifs et enjeux de pouvoirs dans l'organisation des jeux de Paris », *op. cit.*, p 157-158.

⁴⁴⁰ Archives de Paris, VR 156, Lettre de Frantz Reichel à Doumerc du 2 novembre 1921. P-O Schut et Th. Terret avaient déjà souligné ce point : « l'organisation est prisonnière de ses subventions ». SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 126.

de rendre l'installation à son propriétaire. En Mars 1922, Paul Fleurot annonce pourtant que le COF pourrait éventuellement gérer les travaux sous contrôle technique de la ville⁴⁴¹. La frontière est pourtant mince et le Comité se substitue parfois à ceux qui sont censés bâtir le stade, organisant notamment son propre concours architectural : « Notre intention est à l'heure actuelle d'organiser sans tarder notre concours, comme si c'était le Comité Olympique Français qui devait assumer la construction des stades⁴⁴²».

De juillet 1921 à avril 1922, un certain flou demeure en effet sur la fonction réelle du COF dans le mécanisme de construction du stade car l'activisme du comité laisse à penser qu'il gère directement ce dossier. Il n'en est rien. Le Comité se positionne en réalité comme une référence technique mais il n'a pas les moyens financiers pour acheter un terrain et y édifier un stade. Il est totalement tributaire des pouvoirs publics. Il ne fait qu'attendre leurs décisions et assure qu'il n'est pas responsable des lenteurs et des errements⁴⁴³. Mais, ayant en charge l'organisation des Jeux, il dispose néanmoins du pouvoir de choisir le stade olympique, ce qu'il fera finalement en s'associant au Racing Club de France.

> Le rôle discret du gouvernement et du parlement.

En juin 1921, après l'obtention des Jeux, A. Briand assure au comte de Clary que l'État va tenir ses engagements financiers⁴⁴⁴, une subvention de 20 millions de frs destinée à l'organisation des Jeux, et donc à la construction du stade. L'État ne souhaite toutefois pas prendre en main ce dossier : « le gouvernement laisse à la ville de Paris le soin de décider, parmi les emplacements susceptibles d'utilisation, celui sur lequel les différentes parties en présence peuvent se mettre d'accord⁴⁴⁵».

La nomination d'un délégué du gouvernement au sein du COF doit toutefois lui permettre de contrôler la bonne utilisation des fonds publics. Il s'agit en outre de faciliter les relations entre les quatre commissaires généraux et les différents ministères concernés⁴⁴⁶. Proposé par Aristide Briand

⁴⁴¹ « Le comité olympique français exécuterait à ses frais, risques et périls, les constructions et aménagements nécessaires pour la tenue des jeux ; mais il aurait l'obligation de soumettre au préalable ses plans et devis à l'approbation de la ville de Paris. Les travaux s'exécuteraient sous le contrôle des services municipaux. (...) il convient de lui laisser sa pleine liberté d'action, afin qu'il dépende de lui seul que les jeux commencent à la date et dans les conditions voulues ». Archives de Paris, VR 157, Rapport présenté le 11 mars 1922 par M. Paul Fleurot au nom de la 3^{ème} commission sur l'organisation des jeux olympiques de 1924. Citation page 17.

⁴⁴² Archives de Paris, VR 156, Lettre de Frantz Reichel à Doumerc du 2 novembre 1921.

⁴⁴³ Avant le dernier vote du conseil municipal en faveur de Pershing, le COF explique ainsi sa stratégie : « Il estime donc qu'il est nécessaire d'attendre le vote du conseil municipal avant de prendre une décision. Si le comité répondait à la communication qui vient de lui être faite, c'est lui qui aurait l'air de décider si les Jeux auront lieu ou pas lieu. C'est ce qu'on veut lui faire dire et c'est ce qu'il ne faut pas qu'il dise ». PV de l'Assemblée du 27 Mars 1922, Archives du CNOSEF, Livre I.

⁴⁴⁴ Lettre du 25 juin 1921 cité dans le PV du bureau du comité exécutif de la VIII^{ème} olympiade du 28 Juin 1921. Archives du CNOSEF, Livre I.

⁴⁴⁵ Archives de Paris, Carton VR 156, lettre de Gaston Vidal au préfet Autrant de Mars 1922.

⁴⁴⁶ Le délégué du gouvernement a un pouvoir d'avis et de contrôle, il doit connaître les grandes décisions du comité

le 21 décembre 1921, G. Peycelon est un homme de confiance puisqu'il est l'ancien directeur de cabinet du président du conseil et le directeur du *Journal Officiel*. Pour certains membres du COF, cette nomination est une intrusion car elle « laisse supposer que la politique joue un rôle dans notre affaire⁴⁴⁷ ». Peycelon sera dès lors au cœur de polémiques incessantes soulignant l'opposition entre le pouvoir sportif et le pouvoir politique, le COF ou *L'Auto* se montrant assez défiants vis à vis de l'interventionnisme étatique⁴⁴⁸.

L'investissement politique de la candidature s'est d'ailleurs rapidement estompé selon P. Clastres et P. Dietschy : « ce succès diplomatique ne se traduit pas par un engagement massif de l'Etat en faveur de ses deux compétitions. Les comités d'organisation ne peuvent en effet compter sur un soutien indéfectible des gouvernements pour réaliser les infrastructures nécessaires au bon déroulement des épreuves⁴⁴⁹ ». Tout en rassurant constamment le Comité sur ses intentions, le gouvernement est pourtant en retrait, laissant la ville de Paris ou le COF gérer un dossier qui ne le concerne guère : le COF rappellera toutefois plusieurs fois à l'Etat ses obligations⁴⁵⁰.

Ce positionnement n'a rien de surprenant quand on songe à la gestion publique du sport au début des années 1920, partagé entre un haut-commissariat à l'Education Physique dirigé par Henri Paté et un sous-secrétariat de l'Enseignement technique chargé de l'éducation physique à l'école sous la coupe de Gaston Vidal. JP Callède résume d'ailleurs parfaitement ces problèmes de

exécutif et donner son visa aux engagements et dépenses. Comité exécutif de la 8ème olympiade, Réunion du 14 septembre 1922, Archives du CNOSF, Livre III.

⁴⁴⁷ PV de la réunion des commissaires du 16 décembre 1921, Archives du CNOSF, Livre I. D'autres délégués représentant les différents ministères concernés seront également nommés (Finances, Intérieur...). Archives de Paris, VR 156, Duplicata d'une lettre d'Aristide Briand du 6 Juillet 1921 annonçant cette nomination.

⁴⁴⁸ Voir notamment : ATTALI, M, SAINT-MARTIN, J, SCHUT, P-O, TERRET, Th, « Chapitre 5 : jeux sportifs et enjeux de pouvoirs dans l'organisation des jeux de Paris », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, 1312p. Les auteurs parlent ainsi du «cas Peycelon». A. Briand avait envisagé de nommer H. Paté comme délégué du gouvernement et M. Peycelon comme secrétaire général du comité exécutif, terme qui pouvait prêter à confusion avec les attributions de Frantz Reichel. Procès-Verbal de la Réunion du comité exécutif de la 8ème Olympiade du 20 décembre 1921, Archives du CNOSF, Livre I. En juin 1922, G. Peycelon devient néanmoins secrétaire général administratif des Jeux de 1924, appointé et désigné par le ministère des Affaires étrangères. Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de la 8ème olympiade du 1er Juin 1922, Archives du CNOSF, Livre III. Habituellement critique envers le pouvoir politique, *L'Auto* s'interroge sur ses attributions (*L'Auto*, 28 Novembre 1922). Les tensions concernent également le contrôle financier que souhaitent exercer les représentants de l'État ou sur la nomination de certains commissaires (Comité exécutif de la 8ème olympiade, séance du 8 décembre 1922, Archives du CNOSF, Livre III).

⁴⁴⁹ DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19ème s à nos jours*, Paris, 2006, Hachette Supérieur, p 112.

⁴⁵⁰ Vidal annonce ainsi en Mars 1922 : « M. Vidal déclare que nous pouvons compter sur un appui très ferme du président de la République qui a déclaré se considérer engagé et qu'à son avis il ne pouvait être question d'une défaillance quelconque du comité olympique français ». PV de l'Assemblée du 16 Mars 1922, Archives du CNOSF, Livre I. « Le Comité Olympique Français ne pourrait rendre les Jeux Olympiques sans consulter préalablement le Président de la République et le Président du Conseil puisque c'était également sur le désir du gouvernement que le Comité Olympique Français avait demandé les jeux ». PV de l'Assemblée du 16 Mars 1922, Archives du CNOSF, Livre I. Le gouvernement organise toutefois quelques réunions pour tenter d'atténuer les tensions (*L'Auto*, 15 Mars 1922, Article « La volonté formelle du gouvernement est de permettre au Comité Olympique Français d'organiser les Jeux en France »), créant même une commission interministérielle à l'influence limitée.

gouvernance : « Mais qui, de Gaston Vidal ou de Henri Paté, préside réellement aux destinées du sport au sein du gouvernement ?⁴⁵¹ ». A cette période, l'Etat est peu actif dans le domaine des équipements, laissant à certaines municipalités (Lyon), aux investisseurs privés (vélodromes, hippodromes) ou extérieurs à la France (la YMCA pour Pershing) le soin de bâtir des infrastructures sportives. Les prémices de son intervention semblent difficiles à cerner comme le concède J. Defrance : « En revanche, il est plus délicat d'avancer une date précise pour qualifier de façon significative les débuts de l'intervention publique, gouvernementale ou municipale⁴⁵² ». Plus globalement, c'est le spectacle sportif dans son ensemble qui intéresse peu les pouvoirs publics : « Cependant, au tout début des années 1920, le sport n'a pas encore la partie belle dans un vaste domaine des pratiques sportives où l'EP scolaire et la préparation militaire, héritières de l'attention que leur a très tôt portée la République, continuent d'occuper des positions avantageuses⁴⁵³ ».

Le Parlement se tient également en retrait sur ce dossier, attendant notamment l'été 1922 pour fixer sa subvention⁴⁵⁴. Les espérances du monde sportif sont pourtant grandes comme le souligne JP Callède : « Dès lors que le sport est perçu comme engageant le prestige de la nation, on constate qu'avec les revers de fortune, certains porte-parole du « monde sportif » s'en remettent à la nécessité d'une intervention étatique⁴⁵⁵ ». Si le gouvernement et le Parlement n'ont donc d'autres prérogatives que de financer la construction d'un stade et contrôler les fonds dépensés, la ville de Paris semble initialement plus concernée car l'olympiade doit se disputer sur son territoire.

> Construire un stade à Paris : l'irruption du sport dans la vie municipale parisienne ?

La première fonction du Conseil Municipal de Paris est en effet d'attribuer un emplacement pour accueillir le futur stade olympique comme le rappelle le comte de Clary en juin 1921 : « Nous venons vous demander, Monsieur le Président, comme nous le demandions parallèlement au président du Conseil, de bien vouloir réaliser les engagements pris, pour nous permettre de nous mettre immédiatement à l'œuvre. (...) La question primordiale qui se pose est celle de l'endroit où

⁴⁵¹ CALLEDE, J.P, *Les politiques sportives en France : Eléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000, p 24. En mars 1922, le député Ybarnégaray est également critique sur la gestion du sport en France. Archives de Paris, VR 157, PV de la séance du Conseil Municipal de Paris du mercredi 8 mars 1922.

⁴⁵² CALLEDE, JP, «Chapitre VII, Maires et ministres entreprenants : l'invention des politiques publiques du sport (1918-1939)», In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 156. Pour J. Defrance néanmoins, il faut sans doute attendre la fin de la décennie : « une redéfinition des relations entre l'Etat et le sport prend place durant les années 1927-1934 ». DEFRANCE, J, «Chapitre 4 : Le sport français dans l'entre-deux-guerres», In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 88.

⁴⁵³ CALLEDE, JP, «Chapitre VII, Maires et ministres entreprenants : l'invention des politiques publiques du sport (1918-1939)», *op. cit.*, p 160.

⁴⁵⁴ JP Callède considère qu'à la fin des années 1920, le parlement « n'ignore rien des questions sportives ». CALLEDE, J.P, *Les politiques sportives en France : Eléments de sociologie historique*, *op. cit.*, p 27.

⁴⁵⁵ CALLEDE, Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », *L'année sociologique*, 2002/2, Vol. 52, p 441. L'exemple des réactions suite à l'échec des athlètes français aux Jeux de 1912 est ici intéressant.

pourront se dérouler les jeux olympiques⁴⁵⁶». Paris doit donc fournir un terrain qui ait l'adhésion du Comité Olympique Français et participer à son financement. La ville pense un temps diriger les travaux avant de se désengager progressivement⁴⁵⁷. Son fonctionnement est toutefois singulier et pèse sur le dossier olympique.

Sous la III^{ème} République, le pouvoir parisien est en effet détenu par un conseil municipal, qui est une assemblée élue, disposant d'un président qui ne fait pas office de maire⁴⁵⁸. Ce conseil est en relation directe avec la préfecture de la Seine dont l'administration gère la ville au quotidien. Ainsi, les services de la préfecture sont chargés d'étudier les dossiers confiés par les élus et doivent préparer leurs délibérations. Le préfet de Police gère enfin l'ordre public. La question du stade suit donc cette organisation : la préfecture met en place diverses commissions⁴⁵⁹ et rédige des rapports⁴⁶⁰ pour faciliter la prise de décision des élus.

Pour Thierry Terret, la position parisienne est d'emblée problématique car la ville n'a pas véritablement souhaité l'olympiade et se retrouve prise au dépourvu⁴⁶¹. La motivation municipale est donc fluctuante car, à l'image du gouvernement, le sport y tient encore une place limitée, l'action

⁴⁵⁶ Archives de Paris, VR 156, Lettre du Comte de Clary à M. Le Corbeiller, président du conseil municipal de Paris, le 16 juin 1921.

⁴⁵⁷ Pierre de Coubertin a d'ailleurs conjointement annoncé au COF et au préfet de la Seine l'obtention des jeux par des courriers datés du 10 juin 1921.

⁴⁵⁸ Ph. Nivet rappelle que les conseillers municipaux « sont également membres du conseil général de la Seine. Cette double fonction perdure jusqu'à la disparition du conseil général de la Seine en 1967. Le conseil municipal ne désigne pas un maire, mais un président, renouvelable théoriquement à chaque session ». NIVET, Philippe, « Les institutions parisiennes, d'Étienne Marcel à Bertrand Delanoë », *Le Seuil, Pouvoirs*, 2004/3 – n°110, p 11. Ph. Nivet indique que la municipalité « glisse » vers la droite à partir de 1909. Il faudra attendre 1977 pour que Paris retrouve un maire.

⁴⁵⁹ La commission créée par le préfet comprend notamment des élus du Conseil Municipal comme J de Castellane (conseiller municipal et président du groupe sportif de l'hôtel de ville), M Fleurot (conseiller municipal et rapporteur du Bois de Vincennes), des représentants du Comité Olympique Français (le comte Clary, J. Rimet, Frantz Reichel, P. Rousseau, L. Breton) et diverses autres personnalités : H. Paté (député), M. Monprofit, A. Muhr (délégués par le comité national d'éducation physique et sportive et d'hygiène sociale), des membres des différents services de l'administration parisienne (M. Malherbe, le directeur général des travaux de Paris et du département de la Seine, M. Doumerc, le directeur du Plan de l'Extension de Paris, M. Bonnier, l'inspecteur général des services d'architecture, d'esthétique et de l'extension de Paris, M. Hermant, l'architecte en chef de la ville de Paris)... Elle est divisée en deux sous-commissions. La première, dirigée par Paul Fleurot, est chargée d'étudier l'aspect technique de l'organisation des Jeux à Pershing. La seconde porte sur les questions financières.

⁴⁶⁰ Plusieurs rapports sont ainsi rédigés : Mémoires du 12 Décembre 1921, du 1er Mars 1922... Ces derniers seront toutefois contestés par certains élus en raison de leur manque de neutralité, le préfet étant accusé d'être favorable au site du Parc des Princes. Pour le conseiller M. Ténéveau, « Le mémoire, c'est un moyen de pression sur le conseil ». Procès-Verbal des débats au Conseil Municipal de Paris, 1921, Séance du vendredi 25 novembre 1921, Ordre du Jour n°66. Citation p 243. Archives de Paris, VR 157

⁴⁶¹ « Ainsi, la candidature parisienne ne résulte guère d'une volonté des édiles locaux, mais émane plutôt d'une poignée de dirigeants sportifs. (...) En proie à des querelles intestines, privée de représentativité auprès du public et peu soutenue par les édiles politiques, la candidature parisienne s'inscrit dans un contexte peu favorable. C'est probablement pour ces différentes raisons qu'une fois attribués, les Jeux seront difficiles à organiser ». TERRET, Thierry, « Les paris de l'organisation », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, op. cit., p 36. Il affirme ainsi que « La victoire de la candidature française, à laquelle les conseillers parisiens ne croyaient sans doute pas vraiment, les oblige cependant à prendre le dossier à bras-le-corps en prenant subitement conscience des sommes énormes à investir ». SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », op. cit., p 127.

locale se bornant en général à une modeste politique de subventions de certaines associations⁴⁶², à l'entretien ou la gestion des quelques équipements existants (ex : Pershing)⁴⁶³. Un groupe sportif dirigé par Jean de Castellane regroupe néanmoins quelques élus intéressés par la cause⁴⁶⁴.

Mais en proposant initialement 10 millions de frs pour l'olympiade, Paris semble engager un tournant, confirmant au passage qu'« Historiquement, les communes commencent à s'intéresser aux sports par le biais des équipements sportifs⁴⁶⁵ ». JP. Calède a d'ailleurs fait des années 1920-1921 une période « déterminante⁴⁶⁶ » même si la fin de la décennie est sans doute plus active⁴⁶⁷. Certains élus parisiens comme Michel Missoffe ou Léopold Bellan⁴⁶⁸ profiteront néanmoins de l'olympiade pour aborder plus globalement le quotidien des sportifs parisiens.

Quand la France obtient les Jeux de 1924, un certain flou subsiste donc dans le mécanisme organisateur. Si le COF veut un stade monumental, il compte toutefois sur les finances publiques (État et ville de Paris), sur un emplacement municipal et ne souhaite pas prendre en charge les travaux. Une telle organisation génère donc des conflits structurels car les missions de chacun ne semblent pas clairement établies, chaque intervenant craignant d'assumer seul cette immense charge. Les querelles sont donc légions.

- Des querelles de pouvoir.

> Le conseil municipal : un souci d'indépendance face au « chantage » du COF.

« On ne saurait le nier ; aujourd'hui, si déplorable que soit cette constatation, le conflit existe, la belle unanimité que nous avons au mois de juillet n'existe plus. M. Frantz-Reichel et ses

⁴⁶² On parle de 62 000 frs en 1921. Données présentes dans les débats du Conseil Municipal du samedi 11 mars 1922. Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8ème olympiade. Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du 14 mars 1922.

⁴⁶³ Voir notamment TICHIT, Ph, « Genèse des politiques sportives municipales : subventions aux associations 1900-1945 », In Comité des travaux historiques et scientifiques, *Sport, éducation et art XIXème-XXème siècle*, Paris, Editions du CTHS, 1996, 477p.

⁴⁶⁴ Michel Missoffe, Léopold Bellan, M. D'Andigné, Adolphe Cherioux, M. Jouselson ou encore M. Lallou semblent toutefois bien minoritaires parmi leurs collègues. Quelques années plus tard, on retrouvera d'ailleurs les mêmes personnalités pour soutenir la construction du stade Charléty en faveur du Paris Université Club à la porte Dorée comme le rappelle fort justement Claude-Louis Gallien. Paul Fleuret, Léopold Bellan, Michel Missoffe ou encore Pierre Garchery font alors pression pour que la ville participe à la construction de cette infrastructure plus modeste. GALLIEN, Claude-Louis, *Charléty : la mémoire d'un stade*, Éditions Revue EPS, 1994, 296p.

⁴⁶⁵ BAYEUX, Patrick, *Le sport et les collectivités territoriales*, Paris, PUF, Collection « Que sais-je ? », 2006 (1ère Ed. 1996), p 5.

⁴⁶⁶ « Les premiers travaux universitaires traitant de l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine du sport, envisageant le niveau national, s'accordent à considérer que les années 1920 et 1921 sont véritablement déterminantes ». CALLEDE, J.P, *Les politiques sportives en France : Éléments de sociologie historique, op. cit.*, p 2.

⁴⁶⁷ « La livraison des architectures sportives les plus audacieuses, de même que l'impact social des programmes d'équipements sportifs, concernent plutôt l'exercice des mandats 1929-1935 et parfois même les années ultérieures... ». CALLEDE, JP, « Chapitre VII, Maires et ministres entrepreneurs : l'invention des politiques publiques du sport (1918-1939) », *op. cit.*, p 169. Christian Vivier a d'ailleurs confirmé cette orientation chronologique à travers son étude sur Besançon. VIVIER, Christian, « Naissance d'un grand stade municipal à Besançon (1904-1941) », In ARNAUD, P; TERRET, Th, *Le sport et ses espaces (XIXème-XXème s)*, Editions du CTHS, 1998, p 35.

⁴⁶⁸ Sa position ne semble guère étonnante car il est alors le rapporteur de la 4ème commission municipale travaillant sur l'encouragement des sociétés sportives et d'éducation physique, de gymnastique et de tir de la ville de Paris.

amis l'ont voulu ainsi⁴⁶⁹». L'attaque acerbe du conseiller municipal Ténéveau, éternel opposant au grand stade et aux dépenses somptuaires, traduit parfaitement l'état des relations entre une majorité municipale parisienne et le Comité Olympique Français, entre ceux qui doivent financer le stade et fournir un terrain, et celui qui doit l'exploiter⁴⁷⁰.

Démocratiquement élus, certains conseillers municipaux remettent ainsi en cause la représentativité du COF : « Pour être digne de son titre, comme l'Olympe qui, après tout, était le pays des dieux, lesquels, paraît-il, s'étaient créés eux-mêmes, il s'est donné naissance à lui-même. C'est un gage de plus qu'il ne contient que des gens ayant la compétence nécessaire pour que nous puissions traiter avec eux⁴⁷¹». Ces élus nient en effet la légitimité du COF afin d'invalider sa position dans la question de l'emplacement : « Le conseil municipal est le seul qualifié pour désigner l'emplacement qu'il veut attribuer. Il est le seul qualifié et le seul responsable (...). Mais le conseil entend être le maître de son choix et délibérer dans la plénitude de ses droits. Toutes les campagnes de presse depuis plus de trois mois, toutes les menaces, le chantage même, la pression officielle, ne changeront rien à cette constatation⁴⁷² ».

Le lobbying du Comité Olympique Français n'est pas accepté par un conseil municipal qui souhaite affirmer son indépendance dans la gestion des deniers publics⁴⁷³ face à ce qui est parfois défini comme une « puissance occulte⁴⁷⁴». Paris joue toutefois une dangereuse partition car son hostilité ne doit pas apparaître comme un rejet de l'olympiade. Cette rivalité est également exacerbée par la personnalité de Frantz Reichel car « le secrétaire général n'est pas sympathique au Conseil Municipal⁴⁷⁵». A l'inverse, le comte de Clary apparaît comme une personnalité plus

⁴⁶⁹ Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Ténéveau au conseil municipal de Paris, au sujet de l'emplacement en 1921, le 7 décembre 1921.

⁴⁷⁰ A plusieurs reprises, le Conseil Municipal prend ainsi des décisions qui vont à l'encontre des attentes du COF. Les votes de juillet 1921 puis de Mars 1922 sont plus qu'une orientation en faveur d'un site, Pershing, et d'une subvention (1 million de frs). Ils révèlent en réalité la volonté des élus de rappeler au COF qu'ils ne sont pas de simples jouets obéissants aux desideratas de l'organisateur des Jeux.

⁴⁷¹ Archives de Paris, Carton VR 157, Procès-Verbal du Conseil Municipal de Paris, séance du mercredi 29 Mars 1922, 18ème ordre du jour « Résolutions relatives aux Jeux Olympiques ». Intervention de M. Lalou.

⁴⁷² Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Ténéveau au conseil municipal de Paris, au sujet de l'emplacement en 1921, le 7 décembre 1921. Le Troquer va dans le même sens : « Il est donc inadmissible et intolérable que, sous prétexte de mettre au point la décision prise, des personnalités dont le mandat est contestable, veuillent revenir sur ce qui a été tranché ». Archives de Paris, Carton VR 157, Procès-Verbal du Conseil Municipal de Paris, séance du mercredi 29 Mars 1922, 18ème ordre du jour « Résolutions relatives aux Jeux Olympiques ». Intervention de M. Le Troquer.

⁴⁷³ « Il tombe sous le sens que, puisque nous acceptons que ces jeux se fassent à Paris, il appartient au comité olympique d'en surveiller et d'en régler le programme (...) mais c'est à nous Conseil Municipal, d'en surveiller les aménagements nécessaires et de contrôler les dépenses qui seront engagées (...) ». Archives de Paris, Carton VR 157, Procès-Verbal du Conseil Municipal de Paris, séance du mercredi 29 Mars 1922, 18ème ordre du jour « Résolutions relatives aux Jeux Olympiques ». Rapport de M. Ténéveau.

⁴⁷⁴ Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8ème olympiade. Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du dimanche 12 mars 1922, intervention de M. Jean Varenne. Certains élus comme Michel Missoffe ou Jean de Castellane sont d'ailleurs critiqués pour leur double appartenance.

⁴⁷⁵ PV de l'Assemblée du 27 Mars 1922, Archives du CNOSE, Livre I. A sa mort, le Racing louera malgré tout son

conciliante⁴⁷⁶. Pierre de Coubertin se montrera pour sa part très critique à l'encontre des élus parisiens, jugés responsables des difficultés du stade : « Quiconque connaît Paris, ses arrondissements, son organisation administrative, l'esprit de ses bureaux, réalise aisément l'influence différente qu'y exercent des projets d'édification quelconque, selon que ces projets ont un caractère transitoire ou permanent. (...) dans ce dernier cas, les intérêts pour ne pas dire les appétits, se heurtent avec une violence qui fait perdre de vue le point de départ et le but à atteindre. (...) je connaissais trop bien ma ville natale où j'avais vécu pour ne pas m'être méfié⁴⁷⁷ ». Il confirme ainsi sa piètre vision de l'action des pouvoirs publics⁴⁷⁸. A ces rivalités s'ajoutent également celles opposant les élus à leur administration.

> Une opposition traditionnelle entre la préfecture de la Seine et les élus du conseil municipal.

Les particularités de la gestion parisienne sont sources d'habituelles tensions entre l'administration et les élus de la capitale. Représentant de l'État, le préfet doit tenir compte du pouvoir central tout en respectant l'autonomie décisionnelle municipale. Dans la question du stade, il tente ainsi d'intervenir dans l'opposition parfois frontale entre les élus et le COF, soutenant ponctuellement ce dernier. Des divergences apparaissent toutefois dès la création de la commission préfectorale mixte jugée trop proche des intérêts du COF : « Ce fut le regrettable début des difficultés qu'aggravèrent par la suite, toutes sortes d'inexplicables malentendus⁴⁷⁹ ». Pour M. Ténéveau, le nombre d'élus est en effet trop limité et ces sous-commissions ne travaillent pas dans le sens des décisions municipales⁴⁸⁰. Leurs missions même sont critiquées. Censées étudier

influence : « C'est l'homme auquel nous devons le sport en France, c'était l'homme qui pendant plus de quarante années a lutté pour lui avec une telle loyauté pour le voir triompher, qu'il a réalisé l'éblouissant miracle de se battre sans cesse, de constamment attaquer, d'aller jusqu'aux duels, et d'arriver au bout de sa carrière, n'ayant trouvé que des adversaires : jamais d'ennemis ». Magazine du Racing, Avril 1932, Article « Le sport mondial est en deuil », Archives du RCF. Pour J. Marchand : « On peut ne pas avoir été d'accord avec le bouillant Frantz Reichel, rigide, intangible, il faut reconnaître qu'il fut le plus ardent propagandiste de l'idée sportive qu'aït connu notre pays ». MARCHAND, Jacques, *Journalistes de Sports*, Anglet, Atlantica, 2004, 246p. Opinion de Gaston Bénac, p 40. Voir Annexe n°35.

⁴⁷⁶ « Si les pourparlers avaient conduit uniquement avec lui, ils auraient certainement abouti à un tout autre résultat que celui auquel on a pu aboutir ». Archives de Paris, Carton VR 157, Procès-Verbal du Conseil Municipal de Paris, séance du mercredi 29 Mars 1922, 18ème ordre du jour « Résolutions relatives aux Jeux Olympiques ». Intervention de M. Lalou.

⁴⁷⁷ DE COUBERTIN, P, « Mémoires olympiques », Paris, Revue EPS, 1996, p 175. Il confirme dans *L'Auto* : « J'ai été contrarié par la décision du conseil municipal mais je n'en ai pas été surpris car je m'y attendais. J'étais au courant des nombreux projets en compétition, des intérêts divers qui étaient en jeu, je pressentais que les conseillers municipaux ne se mettraient pas d'accord. Qu'ils soient hostiles au principe même des jeux, qu'ils aient voté dans le sens que vous connaissez pour favoriser telle autre candidature que le Parc des Princes qui leur plaît, je n'en sais rien, je ne veux pas le savoir ». *L'Auto*, 16 mars 1922.

⁴⁷⁸ « Enfin, il fait sienne cette morale du maître (Frédéric Le Play) à laquelle il tiendra tout au long de l'épopée olympique : ne rien attendre de l'Etat et ne compter que sur l'initiative de quelques-uns au profit du plus grand nombre. De fait, les pouvoirs publics, parce qu'ils diluent les responsabilités de chacun dans un brouet d'irresponsabilité collective, seront toujours frappés d'une irrémissible suspicion ». BERMOND, D, *Pierre de Coubertin*, Paris, Perrin, 2008, p 47.

⁴⁷⁹ Rapport Officiel de la VIIIème Olympiade, Citation page 42.

⁴⁸⁰ « Mais, en entrant dans cette commission, je me suis aussitôt aperçu que l'on avait tout fait pour agir d'une façon contraire aux délibérations prises par le Conseil. Je m'étais déjà aperçu que cette commission avait été nommée

techniquement et financièrement la construction d'un stade à Vincennes, elles rendent un avis favorable au Parc des Princes que certains élus jugent irrecevable car remettant en cause une décision municipale⁴⁸¹. Pour le rapporteur de la commission, M. Fleurot, il n'est pas honteux ni scandaleux d'avoir écouté les arguments du COF⁴⁸².

A l'image du conflit qui l'oppose au COF, le conseil municipal veut préserver son autonomie face à toute ingérence d'une administration non élue : « Qu'est-ce que vous êtes, vous autres fonctionnaires ? (...) vous avez tant de maîtres que vous n'avez pas votre libre arbitre et vous dépendez de tant de ministres (...) que, maire de Paris de par la loi d'exception de 1871 mais en même temps agent d'Etat et représentant du pouvoir central vous êtes obligés (...) de marcher par ordre! (...) Notre seule fierté, à nous, c'est de ne dépendre que du peuple de Paris (...)»⁴⁸³. Les tensions entre la préfecture et certains élus s'inscrivent donc dans une problématique plus générale, liée au statut même de la capitale, le climat étant d'ailleurs délétère dans l'entre-deux guerres comme l'a souligné Pascal Guillot⁴⁸⁴. Le soutien préfectoral à l'égard du COF n'est qu'une nouvelle occasion de constater une hostilité maintes fois abordée par une presse très influente.

> Des tensions relayées par la presse : la très mauvaise image du conseil municipal parisien.

La médiatisation des tensions concernant l'organisation des Jeux et la question du stade a été particulièrement bien appréhendée dans l'ouvrage coordonné par Th. Terret⁴⁸⁵. L'importance de cette

arbitrairement en ce qui concerne les membres du conseil : M. Le Préfet s'était entouré de membres acquis à ses conceptions et aux conceptions des membres désignés par le gouvernement, inutile de souligner que les membres de l'administration qui font partie de cette commission ne firent qu'opiner dans le sens de M. le Préfet ». Archives de Paris, VR 157, Procès-Verbal des débats au Conseil Municipal de Paris, 1921, Séance du vendredi 25 novembre 1921, Ordre du Jour n°66 : « Fixation de la date et de l'ordre du jour de la prochaine séance ». p 243. Pour l'écu, le nombre de conseillers (six) est inférieur à celui des représentants de l'administration (neuf). Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Ténéveau au conseil municipal de Paris, au sujet de l'emplacement en 1921, le 7 décembre 1921. Pour M. Le Troquer, c'est l'existence même de cette commission qui est problématique. Voir la copie d'une lettre du conseiller Municipal Le Troquer au Préfet du 11 août 1921, Archives de Paris, VR 156.

⁴⁸¹ « Mais quoi que ça ne soit un secret pour personne, il est bon de dire ici que la commission travaille en complète opposition avec la délibération prise par le conseil municipal ». Archives de Paris, VR 157, Procès-Verbal des débats au Conseil Municipal de Paris, 1921, Séance du vendredi 25 novembre 1921, Ordre du Jour n°66: « Fixation de la date et de l'ordre du jour de la prochaine séance ».

⁴⁸² « Ayant moi-même voté cette délibération, je l'ai longtemps défendue au sein de la sous-commission, jusqu'au jour où les techniciens sportifs ont démontré, non pas seulement par des affirmations, mais par des arguments, que le stade Pershing ne pouvait convenir aux jeux olympiques. N'ayant aucune prétention à l'infailibilité, j'ai dû m'incliner devant l'avis d'hommes plus compétents que moi sur cette question, investis d'un mandat régulier, ainsi que je l'ai démontré, et seuls responsables de la bonne organisation des jeux ». Archives de Paris, VR 157, Rapport présenté le 11 mars 1922 par M. Paul Fleurot au nom de la 3^{ème} commission sur l'organisation des jeux olympiques de 1924.

⁴⁸³ Archives de Paris, VR 157, PV de la séance du Conseil Municipal de Paris du 3 mars 1922. Intervention d'E. Desvaux, page 7.

⁴⁸⁴ « Ce conseil municipal voit ses attributions sensiblement plus réduites que celles des autres municipalités du pays, dans la mesure où les deux préfets exercent conjointement un droit de regard et de contrôle sur la gestion de la capitale ». GUILLOT, Pascal, *L'Union socialiste communiste ou des dissidences municipales en banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres*, Actes des Journées « Les territoires du communisme : Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes », 1er et 2 décembre 2009, Université Paris 1, p 15.

⁴⁸⁵ « Au cœur des débats, le budget et la question des équipements lourds à construire, en particulier le stade et la piscine. Ces deux points sont sans doute les plus sensibles dans la presse pendant les trois années de préparation ».

problématique apparaît souvent comme un symbole de l'influence grandissante du sport : « La place croissante occupée par les sports dans les journaux est une des caractéristiques essentielles de l'histoire de la presse durant l'entre-deux guerres⁴⁸⁶ ». Pendant la préparation de l'olympiade, les journaux jouent un rôle majeur parce qu'ils prennent souvent partie⁴⁸⁷. Le conseil municipal de Paris a d'ailleurs le sentiment d'être victime d'une véritable campagne de presse⁴⁸⁸. La publication des débats des commissions préfectorales ou des discussions au conseil municipal renvoie en effet l'image d'une ville indécise, non préparée pour l'événement et qui ralentit le dossier du stade. Un contrôle de l'information est même suggéré car la ville souhaite mieux maîtriser sa communication⁴⁸⁹. Le Conseil Municipal se positionne comme une assemblée stigmatisée, Ténéveau voyant la presse comme un allié du COF⁴⁹⁰.

Ce dernier mène il est vrai un véritable lobbying dès le mois de juillet 1921 : « Nous souhaitons en effet, messieurs, que la presse soit notre associé de tous les jours dans l'accomplissement de la tâche qui nous incombe. Sans aliéner votre droit de critique, nos directives (...) éviteront les malentendus, ce qui est indispensable car il importe que nous donnions au monde entier l'impression que nous sommes unis et que rien n'est négligé pour la préparation de la plus complète des olympiades⁴⁹¹ ». Il organise des discours à la presse ou de simples déjeuners (ex : les 22 et 30 Juin 1921 à l'hôtel Lutécia, le 6 Juillet au restaurant Laurent).

Les idées du COF ont en effet un écho considérable car une grande partie de la presse fustige l'incapacité du conseil municipal : « Incompétents et incohérents, les politiciens brouillent et désorganisent tout ce qu'ils touchent : leur action dissolvante s'exerce actuellement dans

TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 30. L'impact de ces tensions semble toutefois plus contrasté en province. Voir le Chapitre 32.

⁴⁸⁶ TETART, Ph, «Chapitre XII : De la balle à la plume. La première médiatisation des passions sportives (1854-1939)», In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France: du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 310.

⁴⁸⁷ « La presse, qu'elle soit française ou étrangère, n'est cependant pas naïve au point de reproduire mécaniquement les informations qu'on lui apporte. Problèmes de transports, dérives nationalistes, difficultés financières, retard dans les constructions, tous ces éléments qui sont le lot attendu de ce genre d'événements, ne sont donc pas oubliés par les observateurs ». TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, op. cit., p 12. Voir notamment le Livre III « Paris politiques et paris médiatiques ».

⁴⁸⁸ « Il semble se dessiner dans les journaux - au moins si on lit entre les lignes - un commencement de campagne, à propos des Jeux Olympiques, où l'on essaierait de rejeter sur l'administration municipale la responsabilité du gâchis actuel, dans cette question de l'organisation des jeux de 1924». Archives de Paris, VR 156, Note de Doumerc à M. Malherbe, directeur général, du 20 octobre 1921.

⁴⁸⁹ Paul Fleurot rappelle ainsi qu'il faut s'en tenir aux communiqués de presse. Voir PV de la 2nde réunion de la sous-commission Fleurot, 5 août 1921, archives de Paris, carton VR 152.

⁴⁹⁰ « Nous avons subi des critiques de la part de la presse, critiques dont nous avons à tenir compte dans une certaine mesure, mais nous avons surtout à tenir compte des suggestions de nos consciences». Archives de Paris. Carton VR 157. Procès-Verbal du Conseil Municipal de Paris, séance du mercredi 29 Mars 1922, 18ème ordre du jour « Résolutions relatives aux Jeux Olympiques ». Intervention de M. Ténéveau. Ce dernier rappelle notamment le passé de journaliste de Frantz Reichel. Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Ténéveau au conseil municipal de Paris, au sujet de l'emplacement en 1921, le 7 décembre 1921

⁴⁹¹ Discours dactylographié du comte de Clary à la presse, 8 juillet 1921, Archives de Paris, Carton VR 152, citation page 4. Quelques semaines plus tard, on suggère même au COF la mise en place d'une véritable campagne de presse. Procès-Verbal de la réunion des commissaires du 9 septembre 1921, Archives du CNOSEF, Livre I.

l'organisation des jeux de 1924, qui progresse avec des grâces d'escargots, tirillée d'un côté par un gouvernement qui ne sait ce dont il s'agit et tire à hue, et de l'autre par un comité qui, mieux informé, manque d'idées nettes, du sens des réalisations pratiques, se bute, menace, s'essaie au chantage et tire à dia, tandis que Jacques Bonhomme-athlète, dépouillé et nu, se prépare comme il peut à la bataille⁴⁹²». *L'Auto*, qui tire déjà à près de 200 000 exemplaires, se veut critique, acerbe et souvent ironique envers « Le gâchis olympique⁴⁹³ » car il craint longtemps une annulation des Jeux. Le jugement d'Henri Desgranges est bien sûr sans appel : « Il faut que les sportifs créent le stade de 1924. Ce sera la leçon la plus sévère à donner à ceux qui ont pu traiter les athlètes de saltimbanques et d'acrobates⁴⁹⁴».

Peu de journaux ont d'ailleurs pris la défense du conseil municipal ou dénoncé la mainmise du COF sur la presse, à l'exception éventuelle de *L'Œuvre*, quotidien radical-socialiste proche de la candidature colombienne⁴⁹⁵. Les conflits dépassent donc la question du stade car ils sont notamment tributaires d'un mécanisme initial défailant et imprécis, de facteurs anciens ou plus conjoncturels, comme la recherche d'un emplacement.

B. La recherche d'un emplacement idéal.

« Je n'ignore pas les discussions passionnées auxquelles a donné lieu jusqu'ici le choix d'un emplacement. Si elles ont montré à ceux qui ne s'en doutaient point, l'importance et la gravité de ce problème, et par là même, la place que les sports ont prise dans notre existence nationale et parisienne, elles ont eu, par contre, l'inconvénient de diviser l'opinion publique qu'il eût peut-être été meilleur de conserver unanime dans l'intérêt de la cause que vous servez⁴⁹⁶». Le choix du futur site est une préoccupation pour les organisateurs de l'olympiade qui va exacerber les rivalités initiales, ce qui n'est pas une première pour la capitale⁴⁹⁷. L'obtention des jeux révèle d'emblée que

⁴⁹² *L'Echo des sports*, 4 mars 1922 article de D. Prévert.

⁴⁹³ *L'Auto*, 22 février 1922. « Paris ne s'est pas bâti en un jour... le stade olympique non plus». *L'Auto*, 2 Mars 1922. Le journal multiplie les remarques acerbes : « De renvoi en renvoi, on va tout renvoyer aux calendes olympiques grecques», *L'Auto*, 4 Mars 1922 ; « Voir Naples et mourir, c'est bien. Voir le stade olympique et mourir, est mieux. C'est un brevet de longue vie», *L'Auto*, 7 Mars 1922; « Le bruit a couru hier que la VIIIème olympiade aurait lieu en 1924», *L'Auto*, 24 Mars 1922. La palme revient sans doute à J. Boucarut qui publie un poème moqueur dans l'encart « L'olympique galère » dans *L'Auto* du 23 Mars 1922, accompagné d'une photo d'un jeune garçon creusant des trous dans le sable avec le sous-titre : « Les travaux de construction du stade olympique de 1924 sont enfin commencés», *L'Auto*, 20 février 1922. Il évoque aussi « L'enterrement des Jeux Olympiques». *L'Auto*, 12 puis 13 Mars 1922.

⁴⁹⁴ *L'Auto*, 14 Mars 1922. Henri Desgranges critiquera néanmoins ponctuellement l'indécision du COF et ses multiples changements d'avis. *L'Auto*, 25 Mars 1922. *L'Echo des sports* critique pour sa part l'instrumentalisation du sport à des fins électoralistes. *L'Echo des sports*, 4 mars 1922 article de D. Prévert.

⁴⁹⁵ Dans ses archives, l'administration parisienne classe d'ailleurs la presse entre partisans de Pershing (stade soutenu par le conseil municipal) et opposants : dossiers de presse « Pershing pour » (*Le Petit Bleu*, *Le Populaire*, *L'Echo des Sports*, *L'Œuvre*, *Le Petit Journal*, *La République Française*, *L'Eclair*) et « Pershing contre » (*L'Echo des Sports*, *L'Auto*, *Le Peuple*, *Le Matin*, *L'Avenir*, *La Lanterne*, *L'Homme Libre*, *Le Journal*, *Sporting*, *Excelsior*, *Le Figaro*, *La Démocratie Nouvelle*, *L'Intransigeant*, *Le Journal des débats*, *La Liberté*, *Le Temps*). Carton VR 159. Archives de Paris.

⁴⁹⁶ Archives de Paris, Carton VR 152, Procès-verbal du 26 juillet 1921 de la 1^{ère} séance de la commission mixte.

⁴⁹⁷ « C'est que pour le palais des expositions, pour les expositions, les jeux olympiques ou la foire de Paris, c'est

rien n'a été véritablement acté dans le dossier de candidature. Les terrains de Vaugirard n'étant plus une priorité : une lutte à mort s'engage alors entre Pershing, soutenu par le conseil municipal et le site du Parc des Princes, favori du COF : « Faut-il, comme le préconisent certains, édifier une construction nouvelle de vastes dimensions, dans un joli site naturel, verdoyant, à abri des fumées d'usines, desservi par des moyens de transport à grand rendement, ou bien améliorer, agrandir et compléter les arènes élevées au bois de Vincennes par nos amis américains ?⁴⁹⁸ »

- **Pershing contre le Parc des Princes : le Conseil Municipal de Paris contre le COF.**

> **Pershing cristallise les tensions.**

La décision du Conseil municipal de Paris du 13 juillet 1921 en faveur du stade Pershing n'est pas perçue comme un choix définitif⁴⁹⁹. Le COF, qui a le mérite de la constance⁵⁰⁰, va donc, pendant de longs mois, affirmer son opposition avant d'accepter cette solution, « le cœur malade, contraint et forcé⁵⁰¹ ». Il finira d'ailleurs par opter pour la proposition du Racing à Colombes⁵⁰². A l'inverse, Pershing est constamment soutenu par le conseil municipal de Paris lors de plusieurs votes (13 juillet 1921, 11 mars 1922, 29 mars 1922). Malgré les critiques, l'opposition du COF, les pressions préfectorales, les violentes campagnes de presse et une image écornée, la majorité municipale maintiendra sa position contre vents et marées, afin d'affirmer son autorité et son autonomie⁵⁰³. Le conseil municipal n'est toutefois pas un bloc monolithique et les divisions existent

toujours le choix d'un emplacement qui a donné le plus de soucis». Archives de Paris, VR 157, Mémoire du préfet de la Seine Autrand au conseil municipal du 12 décembre 1921, 89 p. Citation page 2.

⁴⁹⁸ Archives de Paris, Carton VR 152, Rapport de Jean de Castellane, Juin 1921.

⁴⁹⁹ « Je dois dire que c'est dans ce but que j'ai fait laisser une porte ouverte à la discussion puisqu'il est décidé d'abord, que rien ne peut se faire sans la décision du Comité Olympique Français. Par conséquent, il faut bien que le Conseil Municipal cause avec le Comité Olympique Français qui doit savoir si la chose va ou ne va pas ». PV du comité exécutif de la VIIIème Olympiade du 19 juillet 1921, intervention de M. de Castellane, Archives du CNOSE, Livre I.

⁵⁰⁰ « Le Comité Olympique Français ne croit pas que le stade Pershing puisse être utilisé, de l'avis unanime des compétences. Il serait nécessaire de doubler au moins le nombre des places, et au point de vue technique, il est impossible de l'agrandir. D'autre part, il semblerait difficile de pouvoir réunir, à l'endroit où il se trouve, tous les sports olympiques. Si donc, il fallait envisager sa démolition pour reconstruire un stade au même endroit, les critiques qui se sont fait jour dans certains journaux au point de vue des dépenses nécessitées par la construction d'un nouveau stade, tombent d'elles-mêmes, et d'autre part il nous semble difficile, en raison de la donation qui a été faite de ce stade à la France par l'armée américaine, de le démolir pour le reconstruire sur une vaste échelle». Archives de Paris, Carton VR 156, Lettre du Comte de Clary à M. Le Corbeiller, président du conseil municipal de Paris, le 16 juin 1921. Citation p 2.

⁵⁰¹ Procès-Verbal de la réunion du comité exécutif du 31 Mars 1922, Archives du CNOSE, Livre I.

⁵⁰² Voir également le PV de la Réunion du COF du 25 mars 1922, archives du CNOSE, Livre III ou *L'Auto*, 24 Mars 1922. Le COF accepte pour sauver les Jeux : « Le comité olympique français, conscient de sa responsabilité et soucieux de faire tous ses efforts pour conserver à la France les jeux olympiques de 1924, accepte l'offre du conseil municipal de mettre le stade Pershing en état de recevoir les jeux olympiques sans s'arrêter à la question de la dépense et charge ses délégués techniques d'entrer immédiatement en rapport avec la commission spéciale du conseil municipal pour lui faire connaître, avec les modifications et les améliorations nécessaires, les besoins des autres sports et le programme des jeux olympiques ». Procès-Verbal de la réunion du comité exécutif du 31 Mars 1922, Archives du CNOSE, Livre I.

⁵⁰³ Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Ténéveau au conseil municipal de Paris, au sujet de l'emplacement en 1921, le 7 décembre 1921. Voir Annexe n°37.

entre les élus, dépassant d'ailleurs les simples visions partisans et les alliances habituelles comme le constate Robert Lewis⁵⁰⁴.

Les partisans d'un grand stade au Parc des Princes, impliquant de larges dépenses, appartiennent essentiellement au camp républicain et conservateur qui domine habituellement l'assemblée (Michel Missoffe, Jean Fernand-Laurent, Jean de Castellane, M. d'Andigné ou M. Jousset...). Ils sont rejoints par certains radicaux ou socialistes (Paul Fleuret, Adolphe Cherrioux). A l'inverse, les soutiens du stade Pershing et de dépenses limitées appartiennent essentiellement aux socialistes et radicaux voire au centre-droit : les coalitions sont donc très fluctuantes⁵⁰⁵. Pour R. Lewis, l'élu socialiste Téneveau s'oppose pour sa part dans une logique de classes car il critique une sorte d'aristocratie sportive appartenant à l'ouest parisien⁵⁰⁶. Ce dernier affirme ainsi : « il est indiscutable que le bois de Boulogne a toujours été appelé le bois des riches et le bois de Vincennes le bois des pauvres⁵⁰⁷ ».

Les divisions sont également géographiques car une nette opposition entre élus de l'Est et l'Ouest de la capitale apparaît⁵⁰⁸. Les principaux partisans d'un grand stade au Parc des Princes appartiennent pour la plupart à l'ouest de la capitale (quartiers des Champs-Élysées, des Ternes, de St Lambert, de la Muette...) alors que ceux qui défendent Pershing sont souvent des élus de l'Est (M. Téneveau, E. Desvaux, René Fiquet ou M. Le Troquer). L'habituelle opposition entre un bois de Boulogne associé à l'élite parisienne et un Vincennes, populaire et ouvrier, est palpable même si la critique de Pershing se veut également axée sur la dimension technique.

Ses détracteurs le jugent en l'effet impropre à l'accueil d'une manifestation internationale s'il ne subit pas de profondes transformations⁵⁰⁹. Le COF évoque les défaillances techniques de la piste

⁵⁰⁴ « Bien que le Conseil Municipal soit le bastion du centre-droit en France, qui soutenait des projets de loi à la Chambre des Députés conçus avec l'intention d'augmenter le prestige français (grands stades, occupation du Ruhr), le Conseil Municipal a, à cette occasion, rejeté le projet (et les dépenses) du stade monumental. En effet, la coalition centre-droit qui dominait le Conseil s'est effondrée sur la question du stade; les délégués radicaux-socialistes, qui votaient normalement avec les républicains et les conservateurs de la majorité, ont soutenu les socialistes en rejetant le projet du grand stade ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 35.

⁵⁰⁵ Voir l'Annexe n°38.

⁵⁰⁶ « Il a aussi caractérisé le débat du grand stade avec un vocabulaire de classes, en attaquant le projet du COF comme élitiste, formulé par des « sportsmen d'affaires » comme Michel Missoffe, Jean de Castellane, et Fernand Laurent ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 34.

⁵⁰⁷ Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8ème olympiade. Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du dimanche 12 mars 1922, intervention de M. Téneveau. Reichel pense ainsi : « Vous trouverez toujours un chauffeur pour vous conduire au Bois de Boulogne, vous n'avez qu'à voir le nez d'un conducteur quand il faut l'emmener à Vincennes ». Archives de Paris, VR 156, Lettre de Reichel à Doumerc du 2 novembre 1921.

⁵⁰⁸ Voir l'Annexe n°38.

⁵⁰⁹ « Sans manquer de devoirs vis-à-vis de nos amis américains, nous pouvons avouer qu'à notre goût, le stade Pershing est au point de vue architectural, sans élégance. Construit en trois mois à peine, avec une hâte que trahissent aujourd'hui de multiples imperfections. Ce monument d'une simplicité nue et un peu triste, conçu dans un esprit strictement

d'athlétisme, une pelouse trop sablonneuse, un aménagement interne insuffisant, une visibilité défaillante et des gradins potentiellement dangereux⁵¹⁰. Soutenu par plusieurs fédérations et par la sous-commission Fleurot, le COF veut démontrer qu'il existe une unanimité à l'encontre du stade Pershing⁵¹¹. Ce constat n'est d'ailleurs pas une nouveauté car, dès le mois de juin 1920, l'administration préfectorale constate de nombreux problèmes et divers travaux sont partiellement réalisés avec l'accord de la YMCA⁵¹². L'administration parisienne confirme d'ailleurs les conclusions du COF, Reichel et Doumerc présentant un rapport commun sur la question⁵¹³.

Les défenseurs du stade Pershing ne sont pas légion au cours de cette période et seule la voix du commandant Labrosse, responsable de la gestion du stade, se fait réellement entendre⁵¹⁴. Ce dernier rejette les conclusions techniques du Rapport Reichel et s'inquiète de l'écho désastreux de cette polémique aux Etats-Unis : « Il résulte de correspondances particulières reçues d'Amérique que la campagne du COF produit là-bas la plus mauvaise impression et une émotion peu favorable à

utilitaire, est cependant dépourvu de tous les aménagements accessoires qui seraient indispensables». Archives de Paris, VR 157, Rapport de Paul Fleurot présenté le 11 mars 1922 au nom de la 3^{ème} commission sur l'organisation des jeux olympiques de 1924. Voir également le Rapport du CNS/COF du comte de Clary et de son bureau signé par toutes les fédérations présenté aux conseillers municipaux et les membres de la 3^{ème} commission intitulé « historique ». Archives de Paris, Carton VR 155.

⁵¹⁰ Voir le rapport non daté établi par le COF en accord avec la FFA, la FFF, la FFR sur les modifications à apporter au stade Pershing en vue de la célébration de la 8^{ème} olympiade et transmis au service de l'Extension (Archives de Paris, VR 156), le Procès-verbal de la 2^{nde} séance de la commission mixte des jeux olympiques du 23 novembre 1921 (Archives de Paris, VR 152), le rapport du CNS/COF du comte de Clary et de son bureau signé par toutes les fédérations et présenté aux conseillers municipaux et aux membres de la 3^{ème} commission intitulé « historique » (Archives de Paris, Carton VR 155).

⁵¹¹ Voir notamment le compte-rendu de la réunion du 28 juillet 1921 de l'Union des Fédérations Françaises de sports athlétiques (UFFSA) signé par son président J. Génét (Archives de Paris, VR 156) et le dossier de la 3^{ème} séance de la 1^{ère} sous-commission de la commission mixte des jeux olympiques du 20 août 1921, Communiqué de Presse (Archives de Paris, Carton VR 154) ou le fameux rapport présenté à la commission mixte des jeux olympiques par M.M Reichel et Doumerc au nom de la 1^{ère} sous-commission (Archives de Paris, VR 152).

⁵¹² Le 30 juin 1920, des épreuves dynamiques de résistance ont même été réalisées : 200 soldats se sont massés en plusieurs endroits du stade et ont fait des mouvements de foule (sauts, frappements de pieds...). Archives de Paris, VR 155, Rapport du service des architectes du 6 juillet 1920 pour des travaux de réfection à Pershing. Les problèmes sont multiples : vides dans la tribune centrale, pente des gradins de la populaire à régulariser, tuyaux de descente des eaux pluviales trop courts, marches des escaliers extérieurs défectueuses, enduit insuffisant à certains endroits, blocs sanitaires défaillants... Voir également la Note de l'architecte adjoint des promenades à Bévières du 22 mars 1921, (Archives de Paris, VR 155) et la lettre du préfet de la Seine Autrand pour des travaux à Pershing du 8 juin 1921 à Henri Paté (Archives de Paris, VR 155) sur les fuites et les fissures.

⁵¹³ Archives de Paris, VR 152, Rapport présenté à la commission mixte des jeux olympiques par M.M Reichel et Doumerc au nom de la 1^{ère} sous-commission. Ce rapport est validé par le préfet : « Même si l'on ne touchait pas aux tribunes et à la piste, il serait indispensable d'exécuter soit sous les gradins actuels, soit dans les bâtiments construits près du stade, des aménagements considérables pour l'installation des services généraux (vestiaires, douches, lavabos, water-closets, salles de réunion, locaux de réception et d'administration, télégraphe, téléphone, presse, service médical et de police...). (...) A un autre point de vue, le stade ne contient actuellement que 26 600 places, ce qui paraît tout à fait insuffisant pour les jeux olympiques. Enfin, la visibilité est mauvaise dans la tribune rectiligne, et les gradins circulaires n'ont pas de couverture». Archives de Paris, VR 157, Mémoire du préfet de la Seine Autrand au conseil municipal du 12 décembre 1921, 89 p.

⁵¹⁴ Compte-rendu de la 3^{ème} séance de la 1^{ère} sous-commission de la commission mixte des jeux olympiques, 20 août 1921 (Archives de Paris, VR 152). Lettre du commandant Labrosse à M. Doumerc du 16 août 1921 (Archives de Paris, VR 156,).

notre pays. C'est bien le moment!⁵¹⁵». La YMCA, dans un courrier de M. Archibald, fait ainsi part de son étonnement mais affirme néanmoins que Pershing peut être transformé⁵¹⁶. Le COF tentera toutefois constamment de semer le trouble sur cette question, affirmant à plusieurs reprises, et malgré les dénégations de la préfecture, que des travaux à Pershing s'avèrent impossibles sans un accord des américains⁵¹⁷. La presse s'empare de l'argument, le doute subsiste et pollue la candidature alors que les choses sont simples : la YMCA n'a été que le constructeur et n'est en rien propriétaire d'un stade qui appartient à la ville⁵¹⁸.

Au-delà de la simple construction ou de la question foncière, le Comité Olympique Français semble plus globalement hostile à l'emplacement même du Bois de Vincennes, considérant notamment que les transports en commun sont insuffisants. Ces derniers sont d'ailleurs des préoccupations importantes pour les organisateurs des différentes olympiades : « Comme l'ont montré John R. Gold et Margaret M. Gold (2007), à partir de 1908 à Londres et jusqu'en 1932 à Los Angeles, les Jeux olympiques permettent la construction de stades et l'amélioration des liaisons entre les équipements et la ville en intervenant sur les moyens de transport, comme le métro dans la capitale britannique⁵¹⁹ ». En 1922, plusieurs lignes de tramway (108-109, 110, 3b ou 81), d'omnibus (depuis les portes de Vincennes, de St Mandé, Picpus ou Charenton), le chemin de fer de ceinture et le métro atteignent pourtant la proximité du château de Vincennes⁵²⁰. Malgré une position favorable, à la fois centrale (Paris) et périphérique (proche de la banlieue) selon la STCRP, le réseau est toutefois jugé insuffisant par les différents spécialistes sans aménagements notoires⁵²¹. Le COF

⁵¹⁵ Archives de Paris, VR 156, Lettre du commandant Labrosse à M. Doumerc du 16 août 1921.

⁵¹⁶ « Nous avons remarqué récemment, avec surprise et tristesse, des articles défavorables concernant le stade Pershing, lesquelles allégations nous semblent inexacts et injustes. Le stade Pershing a été établi et vérifié par nos meilleurs directeurs athlétiques, et a été employé avec satisfaction lors des Jeux Interalliés. A cette date, pas une place ne resta inoccupée et aucune critique ne fut faite quant à sa solidité ou son arrangement». Archives de Paris, VR 155, Lettre de M. Archibald de la YMCA du 3 août 1921 à M. Fleurot.

⁵¹⁷ Le document de transfert du stade stipule en réalité que l'installation ne pouvait être confiée à une personne ou un comité qui aurait restreint l'utilisation du stade et les droits du peuple français et donné une dimension purement commerciale. Archives de Paris, VR 155, Copie du transfert du stade Pershing des Etats-Unis à la France. Voir également le discours dactylographié du comte de Clary devant la presse du 8 juillet 1921 (Archives de Paris, VR 152), la Note de la direction du contentieux adressé au préfet sur le stade Pershing du 2 juillet 1921, la Note du sous-directeur du contentieux, M. Bleu, du 6 septembre 1921 (Archives de Paris, VR 155).

⁵¹⁸ Note sur le stade Pershing de la direction de l'extension de Paris du 2 février 1922. Archives de Paris, VR 155. La question foncière ne se limitait pas au problème entre la ville de Paris et la YMCA car un agrandissement du stade impliquait également l'utilisation de terrains situés sur des zones de servitudes militaires. En Octobre 1921, le préfet demande d'ailleurs l'autorisation au ministre de la guerre pour ces emplacements. Archives de Paris, VR 155, lettres du préfet de la Seine au ministre de la guerre, 26 octobre 1921.

⁵¹⁹ MACHEMEHL, Charly, ROBENE, Luc, « L'olympisme et la ville. De la candidature à l'héritage », *Staps*, 2014/3 n° 105, p. 9-21. DOI : 10.3917/sta.105.0009, p 15.

⁵²⁰ Archives de Paris, VR 155, Rapport du conservateur du secteur Est du 4 avril 1922.

⁵²¹ Réalisation d'une double-voie d'accès, d'une gare centrale de tramway près du camp de St Maur, d'une nouvelle station de chemin de fer, d'itinéraires bis, d'un Parc à omnibus, d'un parc à bicyclettes et d'un parking pour voitures particulières, d'une voie d'évitement dans l'avenue Daumesnil... Certains vont même jusqu'à suggérer la réalisation d'un trottoir roulant. Archives de Paris, VR 155, Rapport de la STCRP du 24 Mars 1922. Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8ème olympiade. Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris

maintient ses positions : « Vincennes est plus loin du centre de Paris que Colombes et il est quasiment dépourvu de moyens de transports suffisants⁵²² ». Si des travaux semblent possibles, la préfecture pointe toutefois leur coût exorbitant⁵²³. Le Parc des Princes s'avère nettement plus conforme aux ambitions du Comité Olympique.

> La préférence du COF : le site du Parc des Princes.

Le dossier de candidature suggérait la réalisation d'un stade à Vaugirard, solution à laquelle adhérerait le COF tout en soulignant très tôt l'intérêt du site du Parc des Princes⁵²⁴. Des précisions s'imposent ici : il ne s'agit pas du vélodrome à proprement parlé mais d'un espace situé à proximité immédiate de cet équipement⁵²⁵. Avec un premier échec et le choix municipal en faveur de Pershing, le comité ne désarme pas car « Le Parc des Princes possède tous les avantages de nature à assurer le succès des jeux : proximité immédiate de Paris, cadre idéal, facilités d'accès, sans omettre la propension particulière des parisiens à fréquenter cette région de la périphérie⁵²⁶ ». L'administration et ses commissions préfectorales valident d'ailleurs cette solution car « Nulle part on ne trouvera réunis autant de moyens de locomotion qu'à cet endroit. Sous ce rapport, ni le stade Pershing ni les terrains de Colombes ne peuvent soutenir la comparaison⁵²⁷ ». D'importants travaux semblent néanmoins nécessaires pour gérer l'afflux de spectateurs⁵²⁸. Afin d'obtenir gain de cause, le Comité a habilement manœuvré au sein de la sous-commission Fleurot pour que celle-ci renie

du dimanche 12 mars 1922. Intervention d'Emile Desvaux.

⁵²² Débats de la 3^{ème} réunion de la 1^{ère} sous-commission Fleurot, 20 août 1921, Archives de Paris, carton VR 152.

⁵²³ « Si vous faites pencher la balance en faveur de Pershing, vous contractez du même coup des obligations financières qui me paraissent disproportionnées, en l'état actuel de vos ressources ». Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8^{ème} olympiade, Bulletin Municipal Officiel de la ville de Paris du mardi 14 mars 1922, compte-rendu de la séance du 11 mars 1922. Voir l'intervention du préfet.

⁵²⁴ F. Reichel penche déjà pour les terrains du Parc et annonce que ces derniers, malgré le problème du Palais agricole, ont sa préférence. Procès-Verbal de la réunion du CNS du 14 avril 1921, Archives du CNOSF, Livre I.

⁵²⁵ L'emplacement espéré par le COF se situe entre le vélodrome, l'Avenue d'Auteuil, le boulevard Murat et la rue de la Tourelle. L'organisation des Jeux au vélodrome n'a jamais vraiment été envisagée : « Les tribunes du vélodrome sont inexistantes ; le ciment est de mauvaise qualité, la forme même de la piste est regrettable ; enfin, c'est une société particulière qui exploite cet établissement et en principe, il est préférable de se servir d'une propriété municipale ». Archives de Paris, VR 152, PV de 6^{ème} séance de la sous-commission mixte du 5 novembre 1921. Voir l'Annexe n°39.

⁵²⁶ Archives de Paris, VR 152, Propos de Frantz Reichel tenu lors de la 5^{ème} réunion de la sous-commission Fleurot. L'administration parisienne valide également la meilleure accessibilité du site : Mémoire de M. le préfet de la Seine au Conseil Municipal du 1^{er} mars 1922, Archives municipales de Colombes, Carton "JO 1924 archives", dossier « Documents historiques et correspondances ». Voir également le Rapport présenté à la commission mixte des jeux olympiques par M.M Reichel et Doumerc au nom de la 1^{ère} sous-commission. Archives de Paris, Carton VR 152.

⁵²⁷ Archives de Paris, VR 155, Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du samedi 11 mars 1922. Rapport de M. Paul Fleurot de la 3^{ème} commission et 2nd rapport de Joseph Desnais de la 1^{ère} commission. La STCRP est toutefois plus mesurée sur les infrastructures routières (Rapport de la STCRP du 24 Mars 1922, Archives de Paris, VR 155 ou 157).

⁵²⁸ Notamment un vaste terminus pour les lignes de tramways, un doublement de certaines voies ferrées, la réalisation de plusieurs garages olympiques, un parc à omnibus et à voitures particulières, un embarcadère spécial pour le transport fluvial... 2^{ème} séance de la 2^{ème} sous-commission des jeux olympiques en 1924 (questions administratives et financières et moyens de transport) du 26 novembre 1921. Archives de Paris, VR 152. On prévoit ainsi d'évacuer 52 400 spectateurs par le métro, le bateau bus ou l'omnibus. Dossier « Auteuil, Parc des Princes » du service de l'Extension, Archives de Paris, Carton VR 155. Voir Annexe n°39.

Pershing et opte finalement pour le Parc, orientant systématiquement les débats et créant autour de son projet une adhésion du monde sportif, de la presse, de l'administration parisienne, de certains élus de l'Ouest ou de la banlieue proche⁵²⁹. Le site a ainsi le soutien du conseil municipal de Boulogne et de son maire socialiste André Morizet, réputé pour son activisme en termes d'urbanisme⁵³⁰, et ce malgré l'ostracisme ressenti⁵³¹.

A l'inverse, la construction d'un stade olympique de 100 000 places dans le quartier du Parc des Princes inquiète certains élus qui redoutent une surcharge du site les jours de manifestations sportives au vélodrome et à l'hippodrome d'Auteuil⁵³². En avance sur son temps, l'élus Ténéveau craint également pour les riverains : « Etes-vous certains d'ailleurs, messieurs, de répondre aux désirs de ces populations d'Auteuil et de Passy en amenant dans ces quartiers paisibles et recherchés précisément par ceux qui aiment la tranquillité et le calme, une foule de spectateurs bruyants, turbulents ou même encombrants⁵³³ ? » Mais à l'image de Pershing, la polémique touche également la disponibilité foncière des terrains du Parc qui semblent destinés à la réalisation d'un palais de l'agriculture⁵³⁴. Si le préfet Autrant espère un renoncement de l'Etat et un transfert du palais agricole dans le Bois de Vincennes, cette solution ralentit le projet olympique et le COF craint une destinée similaire à celle de Vaugirard⁵³⁵. La concurrence est alors rude puisque Paris envisage en ce temps

⁵²⁹ Archives de Paris, Carton VR 152, 5^{ème} séance de la 1^{ère} sous-commission de la commission mixte des jeux olympiques, 30 Octobre 1921.

⁵³⁰ Lettre du maire de Boulogne-Billancourt du 17 décembre 1921 au président du conseil municipal de Paris. Archives de Paris, VR 156. Maire de la ville de 1919 à 1922 puis de 1925 à 1942 (sénateur de 1927 à 1942), André Morizet fait partie de l'Union Socialiste Communiste née en 1923 (voir JOLLY, Jean, *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, PUF, 1960). Sur sa politique urbaine, voir aussi : DE FAUCEMBERGE, D, « André Morizet, maire visionnaire », In *Boulogne-Billancourt Infos*, Janvier 2006. Il a travaillé avec les grands architectes de son temps, tel Mallet-Stevens, Tony Garnier ou encore Le Corbusier.

⁵³¹ « Le Conseil, (...) condamne une fois de plus l'organisation administrative désuète de la Seine, qui fait trancher des questions d'intérêt général en dehors du tiers des habitants du département et permet de décider, dans des questions qui présentent un intérêt local, en l'absence des intéressés les plus immédiats ; Déclare que l'ostracisme, dont la banlieue est victime du fait des lois, apparaît d'autant plus ridicule en l'espèce que le conseil municipal de Boulogne, partisan convaincu de tout ce qui peut favoriser le développement des sports, aurait, s'il avait eu son mot à dire, donné un avis favorable au projet actuellement soumis au conseil municipal de Paris ; Emet le vœu que ce projet aboutisse le plus tôt possible et que les terrains du Parc des Princes, seuls terrains importants de la zone qui puisse servir aux sociétés sportives dans l'ouest de la capitale, soient réservés aux besoins de ces sociétés ». Archives de Paris, VR 156, Délibération non datée du conseil municipal de Boulogne.

⁵³² Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8^{ème} olympiade. Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du dimanche 12 mars 1922. Intervention d'Emile Desvaux et de M. Ténéveau.

⁵³³ Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Ténéveau au conseil municipal de Paris, au sujet de l'emplacement en 1921, le 7 décembre 1921

⁵³⁴ « Cette question de l'emplacement du Parc des Princes est pour le moment impossible à envisager ; jamais la chambre ni le Sénat le laisseront prescrire les droits des agriculteurs sur ce terrain, tant que la question du palais n'aura pas été résolue complètement ailleurs ». Archives de Paris, VR 157, Mémoire du préfet de la Seine Autrand au conseil municipal du 12 décembre 1921. Annexe 3, Rapport de Paul Raynaud. Le palais de l'agriculture nécessitait un terrain de 15 hectares, l'Etat devant apporter 20 millions de frs de contribution financière.

⁵³⁵ Bâtir un stade à cet emplacement nécessiterait en outre le rachat d'un certain nombre de parcelles au coût extrêmement prohibitif, les estimations les plus folles évoquent 100 millions de frs. Dossier « Auteuil, Parc des Princes » du service de l'Extension, Feuille de calcul (Archives de Paris, VR 155). Un article du *Moniteur de Paris* va

plusieurs manifestations internationales (exposition coloniale, exposition internationale des arts décoratifs, Foire de Paris...) susceptibles de prélever d'importantes subventions dans les finances locales⁵³⁶ et convoitant les mêmes espaces (Bois de Vincennes et de Boulogne). Les opposants au Parc affirment enfin qu'un tel équipement va dévaloriser une zone très prisée, ce qui pousse Reichel à critiquer la gestion immobilière et mercantile de la ville. Ces mêmes détracteurs s'inquiètent aussi de la hauteur des constructions envisagées et de la dimension environnementale liée (destruction des arbres)⁵³⁷. Dans cet imbroglio, d'autres candidats espèrent tirer leur épingle du jeu.

- **Colombes et les autres sites : des candidatures crédibles ?**

> **La municipalité de Colombes, un simple outsider ?**

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Municipalité de Colombes a le plus ferme désir d'obtenir la désignation de Colombes comme lieu des Jeux Olympiques de 1924. De nombreuses raisons militent en faveur de la ville de Colombes, dans laquelle un terrain de 25 hectares se trouve disponible. La municipalité aura l'avantage de vous faire parvenir dans quelques jours un rapport détaillé sur la question. Toutefois, elle tient, par la présente à ce que la Ville de Colombes prenne rang immédiatement pour le choix du terrain de la grande manifestation sportive et mondiale de 1924⁵³⁸ ». Par cette lettre adressée aux responsables de la ville de Paris, au sous-secrétaire d'État M. Vidal ou au Comité Olympique Français, Maurice Chavany, maire de Colombes innove littéralement en matière de politique sportive municipale en proposant sa ville pour accueillir la VIII^{ème} olympiade. Notons dès à présent qu'il n'y a ici aucun lien avec la future offre du Racing Club de France.

Colombes connaît alors une profonde mutation urbaine et rassemble une population ouvrière : « Jusque-là résidence bourgeoise, Colombes devient donc aussi ville ouvrière : de 1921 à 1936, la population double (de 30 à 60 000 habitants). (...) presque tous les nouveaux propriétaires de terrains et de pavillons de 1920 à 1930 sont des ouvriers (...). Les pavillons sont modestes, très

d'ailleurs dans le même sens en février 1922. Voir également le Mémoire du préfet de la Seine Autrand au conseil municipal du 12 décembre 1921 (Archives de Paris, VR 157) et la lettre de Frantz Reichel au préfet Autrand du 26 octobre 1921 (Archives de Paris, VR 155).

⁵³⁶ Le 11 juillet 1921, deux jours avant de statuer en faveur du stade Pershing pour les JO, le conseil municipal devait également voter une convention prévoyant la tenue de l'Exposition coloniale au bois de Vincennes, au champ de Mars, au Trocadéro et à l'esplanade des Invalides... L'organisation des Jeux Olympiques devait également cohabiter avec l'exposition internationale des arts décoratifs modernes encore espérée pour 1924. Le préfet Autrand propose alors de réaliser le stade olympique au Parc des Princes, le palais des Expositions agricoles et de l'Exposition coloniale au Bois de Vincennes alors que la Foire de Paris et l'exposition des Arts décoratifs devaient se partager sur divers sites.

⁵³⁷ Sur ces deux aspects, voir le supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du 12 mars 1922, interventions de M. Ténéveau et R. Friquet. Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8^{ème} olympiade.

⁵³⁸ Lettre de Maurice Chavany, maire de Colombes, 22 juillet 1921. Courrier adressé au sous-secrétaire d'État M. Vidal, au président du comité exécutif de la VIII^{ème} Olympiade, à M. De Castellane et au préfet de la Seine. Archives municipales de Colombes, Carton «JO 1924 Archives», dossier «correspondances et documents historiques».

peu sont prévus pour la location. C'est un peuplement rapide et anarchique⁵³⁹ ». Commune résidentielle (pavillons avec jardins), rassemblant essentiellement des commerçants, fonctionnaires et ouvriers, la ville s'industrialise (usine de retraitement des eaux usées à proximité immédiate de la Seine, usines Goodrich, Thomson ou encore Lenoir⁵⁴⁰). Ces caractéristiques n'en font toutefois pas une cité puissante, capable de prendre en charge seule les dépenses de construction d'un stade. La municipalité a donc trouvé un système bien innovant.

Elle s'est tout d'abord entendue avec M. Bloch-Levallois, administrateur délégué de la Société Immobilière propriétaire des terrains de l'ancien champ de courses⁵⁴¹, pour l'achat de plus de 20 hectares contre environ 5,5 millions de frs et s'est associée à l'entrepreneur Bouahana, spécialisé dans les constructions sportives⁵⁴². Ne disposant pas des fonds nécessaires, elle envisage d'emprunter 16 millions de frs pour acheter les terrains et construire l'équipement olympique. L'exploitation future serait assurée par le Comité National des Sports contre une redevance d'environ 10% des recettes versés à la municipalité⁵⁴³. Initiative indépendante, Colombes et son maire radical-socialiste font ici preuve d'une originalité évidente dans une période encore frileuse en matière d'intervention municipale. Face à l'inertie parisienne, Maurice Chavany a réussi à fédérer son conseil municipal et mène un important lobbying pour faire triompher sa cause, multipliant les courriers, les interventions dans la presse ou les réunions avec les différents responsables⁵⁴⁴. Il redouble notamment d'activité à la fin de l'hiver 1922, quand le dossier du stade semble dans l'impasse, insistant notamment sur l'accessibilité du site (chemin de fer), la taille des terrains disponibles et la capacité de la ville à entamer au plus vite les travaux alors que son offre « décharge

⁵³⁹ *Colombes hier, aujourd'hui et demain*, Citation page 11. Voir également le magazine *Colombes notre ville* n°30. Ce développement urbain s'est déjà fait ressentir dans la décennie précédente, la ville passant de 22 862 habitants en 1911 à 32 271 en 1921. Archives de Paris, VR 155, Dossier Colombes, Fiche de renseignements sur Colombes donnés par la direction des affaires départementales le 4 mars 1922. A. Fourcaut a ainsi souligné la forte croissance de la population de la banlieue parisienne : 36 000 personnes par an en plus entre 1911 et 1921, 94 000 de 1921 à 1931 puis 15 500 dans les années 1930. Elle évoque notamment la multiplication des lotissements, habitat populaire qui détient déjà une mauvaise réputation. FOURCAUT, Annie, « Du lotissement au quartier. Le cas de la banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres », In *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée* T. 105, N°2. 1993. pp. 441-457.

⁵⁴⁰ Informations contenues dans des plans de Colombes et une carte du département de la Seine de 1908. Documents disponibles aux Archives de Paris, VR 155, Chemise de dossier du service de l'extension de Paris « Colombes ».

⁵⁴¹ Les représentants de la SIACCC et de la mairie se rencontrent à plusieurs reprises en novembre 1921.

⁵⁴² La réponse de la ville est attendue pour le 30 avril 1922, date après laquelle le propriétaire reprendra son entière liberté. Lettre de M. Bloch-Levallois à M. Chavany du 26 janvier 1922, Archives municipales de Colombes, Carton «JO 1924 Archives», dossier «correspondances et documents historiques». *L'Auto*, 25 janvier 1922.

⁵⁴³ Lettre de Maurice Chavany du 30 janvier 1922, Archives municipales de Colombes, Carton «JO 1924 Archives», dossier «correspondances et documents historiques». Un contrat d'affermage est prévu entre les deux parties.

⁵⁴⁴ Notons notamment les courriers aux autorités ayant en charge les Jeux du 7 décembre 1921 ou du 23 février 1922. En Mars 1922, le maire écrit au ministre de l'agriculture en mars 1922, à des députés (ex : député maire d'Épinay le 2 Mars 1922), à Adolphe Chéron à la fin février 1922, au sénateur de la Seine Charles Deloncle, au Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, au député Lionville, à la commission des réparations du cabinet du président, à M. Colrat, sous-secrétaire d'État du cabinet de la présidence du conseil... Archives municipales de Colombes, Carton « JO 1924 Archives », dossier « Correspondances et documents historiques ». M. Chavany rencontre ainsi toutes les personnalités du dossier (F. Reichel en janvier 1922, M. Colrat ou encore le préfet Autrand à la mi-février 1922) afin de favoriser la candidature de sa ville.

la ville de Paris d'une importante subvention qu'elle peut reporter en grande partie sur l'établissement d'autres terrains de jeux sur divers points des anciens terrains des fortifications en donnant ainsi satisfaction à tous les quartiers de la périphérie actuelle et à tous ceux qui aiment le sport et qui le considèrent comme une nécessité sociale et d'hygiène⁵⁴⁵ ». Pour P-O Schut et Th. Terret, la proposition municipale n'est pas désintéressée car la ville attend d'importants investissements publics en matière de transports, notamment une nouvelle gare⁵⁴⁶.

La candidature colombienne ne suscite toutefois qu'un enthousiasme modéré, Jean de Castellane la caricaturant à l'extrême dans une logique d'hostilité à une banlieue « peu séduisante, peuplée d'usines, mal desservie, insuffisamment aménagée pour donner à des hôtes étrangers une idée de la beauté des paysages parisiens⁵⁴⁷ ». Elu parisien, il représente parfaitement cette sorte de condescendance pour la banlieue et ses représentants : « Cette culture de l'isolement et d'un certain mépris à l'égard des villes voisines, associée à l'habitude des rapports directs avec l'État, est encore portée par les cadres de la Ville dont le statut particulier est différent de celui des autres collectivités territoriales⁵⁴⁸ ».

Pour Annie Fourcaut, la séparation très marquée entre Paris et sa banlieue explique ce mépris et l'image dégradée de ce territoire : « La coupure entre Paris intra-muros et sa banlieue est beaucoup plus forte matériellement et symboliquement que dans les autres métropoles occidentales, avec les Fortifications, la zone, puis le périphérique⁵⁴⁹ ». L'élu n'est d'ailleurs pas le seul à avoir cette vision et un véritable parisianisme, teinté d'un réflexe social, transpire des jugements de certains conseillers municipaux ou membres du COF selon *L'Œuvre* : « J'ai peur qu'il n'y ait dans son cas un naïf préjugé de vieille aristocratie. Le comte de Clary et ses amis trouvent que Vincennes et Colombes sont « trop loin ». Trop loin de quoi ? Trop loin de qui ? Mais trop loin de chez eux tout bonnement ! Le comte de Clary et les amis du comte Clary, qui sont comme lui gens du bel air,

⁵⁴⁵ Courrier de M. Chavany, du 8 mars 1922, adressé à la 3ème commission municipale et au président du conseil municipal de Paris et du 23 février 1922. Archives municipales de Colombes, Carton « JO 1924 Archives », dossier « correspondances et documents historiques ».

⁵⁴⁶ SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », *op. cit.*

⁵⁴⁷ « En ce qui concerne l'emplacement, je dois dire tout d'abord que c'est avec une véritable surprise que j'ai vu poser devant cette assemblée la question du stade de Colombes et davantage encore que j'ai vu un certain nombre de mes collègues la considérer comme satisfaisante. Je dois protester de toutes mes forces contre un projet dont le résultat, le plus évident à mes yeux, est de déposséder la ville de Paris de l'honneur qu'a voulu lui faire le comité olympique international et qui doit lui revenir, je veux dire celui de assurer elle-même, sur son propre sol, les jeux olympiques de 1924. Convier à des fêtes parisiennes les représentants de 42 nations, et les amener à Colombes dans une banlieue peu séduisante, peuplée d'usines, mal desservie, insuffisamment aménagée pour donner à des hôtes étrangers une idée de la beauté des paysages parisiens, c'est pour ma part une solution à laquelle je ne saurais jamais me rallier ». Archives de Paris, Carton VR 156, Discours dactylographié non daté de Jean de Castellane. L'analyse du contenu nous permet de dater ce discours entre l'été 1921 et le début du printemps 1922, soit avant la nomination de Colombes.

⁵⁴⁸ RONAI, Simon, « Paris et la Banlieue : je t'aime, moi non plus », *Hérodote*, 2004/2 N°113, p. 28-47. DOI : 10.3917/her.113.0028, p 31.

⁵⁴⁹ FOURCAUT, Annie, « L'histoire urbaine de la France contemporaine : État des lieux », *Histoire urbaine*, 2003/2 n° 8, p. 171-185. DOI : 10.3917/rhu.008.0171, p 177.

habitent les riches quartiers de l'ouest. Pour eux, le bois de Boulogne est tout proche, et c'est naturellement de ce côté qu'ils dirigent leurs pas lorsqu'ils veulent prendre le frais et un peu d'exercices⁵⁵⁰».

Pour les dirigeants sportifs et les élus parisiens, construire un stade en banlieue n'est pas vraiment envisageable tant que ces derniers pensent qu'un compromis parisien peut être trouvé. L'éloignement est une vieille ritournelle puisque le stade du Matin avait déjà subi ce type de critiques⁵⁵¹. Les services de la ville de Paris considèrent en outre que le site est trop enclavé et que « la viabilité de la commune est très défectueuse⁵⁵²», nécessitant des aménagements évalués à 11,2 millions de frs même si la STCRP a des conclusions moins ambitieuses⁵⁵³. Elus et administration craignent donc une explosion des dépenses et s'inquiètent du montage financier de la ville de Colombes : « c'est un projet à enterrer ou, si vous aimez mieux, à envoyer au colombarium...⁵⁵⁴ ». Le Comité Olympique Français n'est guère favorable à cette solution qu'il présente comme un second choix ou un stade d'appoint pour la préparation olympique⁵⁵⁵. La position de l'Etat est identique : « Enfin, le gouvernement tient au Parc des Princes et trouve que le stade de Colombes est trop loin. M. Gaston Vidal affirma même que le stade de Colombes tel qu'il est ne saurait devenir un stade olympique⁵⁵⁶ ». Certains élus vantent toutefois l'activisme de la ville et vivent sa candidature comme une véritable leçon donnée à la capitale, image également véhiculée dans la presse : « C'est une humiliation pour nous de voir Colombes étudier de façon complète cette question et la résoudre. C'est nous dire en somme : si vous, ville de Paris, vous n'êtes pas capable d'organiser les JO de 1924, c'est moi, ville de Colombes, avec mes moyens, qui les organiserai⁵⁵⁷ ».

⁵⁵⁰ *L'Œuvre*, 13 Mars 1922.

⁵⁵¹ On parle ainsi des « lointains parages de Colombes » d'un site « qui est déjà trop loin dans la banlieue parisienne » dans *La Vie Au Grand Air* du 26 Mars 1909 et d'avril 1919.

⁵⁵² Archives de Paris, Carton VR 155, Rapport du géomètre du secteur nord-ouest sur le stade de Colombes du 6 mars 1922.

⁵⁵³ Pour le détail des aménagements, Voir également le Rapport de la STCRP du 24 Mars 1922, Archives de Paris, VR 157 et l'Annexe n°40.

⁵⁵⁴ Dossier 8ème olympiade, Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du samedi 11 mars 1922. Intervention de Fernand Laurent. Archives municipales de Colombes, Carton JO 1924. Mémoire de M. le préfet de la Seine au Conseil Municipal du 1er mars 1922, Archives municipales de Colombes, Carton "JO 1924 archives", dossier « Documents historiques et correspondances ».

⁵⁵⁵ PV de la Réunion des commissaires du 3 mars 1922, Archives du CNOSF. Pour P. Rousseau, ce projet n'est plus réalisable en mars 1922 : « M. Rousseau estime que l'on pouvait peut-être penser ainsi il y a 8 mois mais qu'à l'heure actuelle il n'est plus possible de mettre sur pied une combinaison au moyen de l'initiative privée, quoique la solution présentée par Colombes soit intéressante ». PV de la Réunion des commissaires du 3 mars 1922, Archives du CNOSF. Voir également le PV de la 3^{ème} séance de la 1^{ère} sous-commission de la commission mixte des jeux olympiques, 20 août 1921 et le Rapport présenté à la commission mixte des jeux olympiques par M.M Reichel et Doumerc au nom de la 1^{ère} sous-commission Archives de Paris, VR 152.

⁵⁵⁶ *L'Auto*, 9 Mars 1922.

⁵⁵⁷ Archives municipales de Colombes, Carton JO 1924, Dossier 8ème olympiade, Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du samedi 11 mars 1922, intervention de M. Missoffe. Quelques élus parisiens hostiles au Parc et aux dépenses somptuaires prendront même ponctuellement la défense du site. M. Le Troquer repousse par exemple l'argument du risque d'inondation quand Marcel Héraud remet en cause celui de l'éloignement,

Dans *L'Auto*, l'offre colombienne est certes moins suivie et valorisée que Pershing ou le Parc mais elle est perçue comme une initiative audacieuse face à la défaillance parisienne⁵⁵⁸. Colombes est présenté néanmoins comme un challenger crédible en raison de son passé sportif car « L'histoire sportive des 20 dernières années montre combien Colombes fut maintes fois le rendez-vous des grandes manifestations athlétiques⁵⁵⁹ ». Mais à mesure que le dossier parisien s'enlise, Colombes devient un exemple pour Paris : « Voilà une nouvelle qui ne manquera pas de causer une certaine sensation. A vrai dire, elle n'est pas inattendue. (...) La ville de Paris est prévenue. Si elle ne veut pas qu'à deux pas d'elle un Versailles sportif s'élève, elle n'a qu'à réaliser les promesses qu'elle fit en avril 1921⁵⁶⁰ ». Plus la capitale tergiverse, plus « Colombes prend de l'embonpoint⁵⁶¹ », au point de devenir une sorte de rival : « La question des jeux olympiques : Colombes contre Paris⁵⁶² ». Selon les journalistes de *L'Auto*, Colombes est un repli idéal, une bouée de sauvetage en cas de naufrage parisien, un site crédible et accueillant, image qui a sans doute facilité la future proposition du Racing⁵⁶³.

Si les quotidiens nationaux témoignent d'une attention polie, *L'Œuvre* a pour sa part été un soutien inconditionnel, partageant notamment avec son maire une orientation radicale-socialiste⁵⁶⁴. *L'Œuvre* multiplie les articles en mars 1922, vantant tour à tour le caractère optimal de Colombes, son passé sportif et luttant contre l'image négative d'une banlieue éloignée : « il n'est pas humiliant du tout pour Paris, comme on l'a laissé entendre, que le stade olympique soit établi à Colombes. Est-ce que Colombes n'est pas dans les limites du Grand-Paris⁵⁶⁵ ? ». Malgré ce soutien, l'action

citant notamment les exemples étrangers d'Anvers, New-York ou Berlin. Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8ème olympiade, Bulletin Municipal Officiel de la ville de Paris du mardi 14 mars 1922, compte-rendu de la séance du 11 mars 1922.

⁵⁵⁸ *L'Auto*, 21 janvier 1922 (article « L'offre faite par Colombes n'est pas officielle mais elle est très sérieuse et c'est quelque chose »), 24 janvier 1922, 25 janvier 1922 (article « La ville de Colombes offre les terrains et l'aménagement des routes »), 8 février 1922, 11 février 1922, 15 février 1922, 23 février 1922, 24 février 1922, 25 février 1922, 2 Mars 1922, 3 Mars 1922, 4 Mars 1922, 13 Mars 1922...

⁵⁵⁹ *L'Auto*, 25 janvier 1922.

⁵⁶⁰ *L'Auto*, 19 janvier 1922. Colombes est celui qui est prêt à rafler la mise : « si le conseil municipal vote le terrain du Parc des Princes et la subvention de 10 millions, la ville de Colombes disparaît. Mais... et c'est l'occasion que Colombes guette... supposons que le Conseil Municipal trouve une autre solution, la candidature de Colombes apparaît au premier plan ». *L'Auto*, 25 février 1922, « Colombes reste l'outsider... ». « Mais si le Comité Olympique Français ne peut rien faire d'autre qu'attendre, la municipalité de Colombes, elle, continue ses démarches. (...) C'est dire que Colombes est toujours prêt à guetter la défaillance de la capitale... ». *L'Auto*, 15 février 1922. Voir également un article du 24 février 1922.

⁵⁶¹ Titre d'un article de *L'Auto*, 4 Mars 1922.

⁵⁶² *L'Auto*, 2 Mars 1922. Dans l'édition du 19 janvier 1922, on affirme également : « La ville de Colombes serait prête à offrir un terrain et vingt millions! Verra-t-on la ville de Paris battue par sa banlieue? ».

⁵⁶³ *L'Auto*, 23 février et 2 Mars 1922.

⁵⁶⁴ M. Chavany remerciera d'ailleurs le quotidien. Lettre du maire de Colombes à M. G. Terry du 8 mars 1922, Archives municipales de Colombes, dossier « Correspondances et documents historiques ». Florence Pizzorni-Itié avait déjà souligné ce lien étroit. PIZZORNI-ITIE, Florence (Dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, op. cit.

⁵⁶⁵ *L'Œuvre*, 11 Mars 1922. Le site est présenté comme optimal : « Il n'y aurait aucun engorgement à craindre les jours de grande manifestation sportives; et l'on aurait toutes les perspectives voulues d'agrandissement ». *L'Œuvre*, 1er Mars 1922. « Au surplus, je n'arrive pas à comprendre les sportifs ou tout au moins certains sportifs, ne préfèrent pas voir les

originale de la mairie colombienne n'est qu'une troisième voie qui s'ajoute à une pléiade de concurrents potentiels.

> Une pléiade de sites : les débuts d'un interventionnisme municipal ?

Les terrains situés près de la Porte de Versailles auraient dû être, si le Comité Olympique Français et la ville s'en étaient tenus à leurs plans initiaux, l'emplacement du stade de la 8ème Olympiade. En juillet 1921, le COF pense d'ailleurs que cette solution est toujours d'actualité⁵⁶⁶. L'emplacement exact se situe au niveau des anciennes Briqueteries de Vaugirard, à proximité des fortifications, sur environ 16 hectares, entre la rue Ernest Renan et le Boulevard Pasteur. Il comprend trois grandes parcelles sur trois communes (Paris, Vanves et Issy-Les-Moulineaux)⁵⁶⁷. Le site est central et accessible (tramway, autobus, chemin de fer de ceinture...). Tout semble réuni pour le Comité Olympique mais, entre mai et juin 1921, les services administratifs de M. Doumerc ont constaté un problème foncier. Il s'avère en effet nécessaire d'acheter une multitude de parcelles par expropriation d'utilité publique ce qui ralentit le planning (au minimum, quinze mois de procédure auxquels s'ajoute la démolition) et augmente considérablement le budget (4 millions de frs pour les achats sans compter les aménagements de voirie⁵⁶⁸). Ces difficultés expliquent donc l'orientation finale du conseil municipal en faveur de Pershing malgré l'intervention de la mairie de Vanves⁵⁶⁹.

Bergeyre, Auteuil, le champ de Mars ou même l'historique Bagatelle sont également à l'étude⁵⁷⁰ alors que plusieurs villes de banlieue proposent leurs services. Ecartée par la commission préfectorale le 20 août 1921⁵⁷¹, la candidature de La Courneuve refait surface dans le tourment du printemps 1922. Les 40 hectares concernés se situent à 4 km des fortifications, près du Fort de l'Est,

Jeux Olympiques à Colombes, où ils pourraient se déployer dans toute leur ampleur, sur un terrain plus vaste, mieux aménagé et parfaitement disposé pour les agrandissements ultérieurs ». *L'Œuvre*, 6 Mars 1922. Voir également les numéros du 9 et du 10 Mars 1922.

⁵⁶⁶ « Le Comité Exécutif avec les représentants de l'administration de la ville de Paris, éclairé et convaincu par les explications des représentants de la ville, considère que l'emplacement à demander doit être celui de la Porte de Versailles, que l'intérêt de la ville, l'intérêt et la beauté des Jeux Olympiques l'exigent, considérant que là, seulement, il trouvera le moyen de donner aux jeux le caractère qu'ils doivent avoir. Le choix des terrains de la Porte de Versailles est donc décidé ». Procès-Verbal de la réunion du comité exécutif de la 8ème Olympiade du 2 juillet 1921, Archives du CNOSE, Livre I. Archives de Paris, VR 155, Dossier « Vaugirard », Lettre de Frantz Reichel à M. César Caire, président du conseil municipal de Paris, le 20 juillet 1921.

⁵⁶⁷ Archives de Paris, VR 155, Plan de la briqueterie de Vaugirard. Voir Annexe n°41.

⁵⁶⁸ Archives de Paris, VR 155, Dossier « Vaugirard », Plan du 9 mai 1921 réalisé par le service des Plans de Paris. Des problèmes similaires ont été constaté au Parc des Princes ou pour le stade d'Ermont par Tony Froissart. FROISSART, Tony, *Sport populaire de Seine-et-Oise 1880-1939*, Paris, L'Harmattan « Collection Espaces et Temps du Sport », 2003, 292p.

⁵⁶⁹ Frédéric Pic est maire de Vanves de 1919 à 1940 sous l'étiquette du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste. Il écrit au conseil municipal de Paris pour soutenir Vaugirard. Archives de Paris, VR 155, Dossier « Vaugirard », Lettre du maire de Vanves, M. Pic, du 5 août 1921 au président du conseil municipal de Paris. La candidature revient dans les débats jusqu'au printemps 1922.

⁵⁷⁰ Voir le PV de la réunion de la commission exécutive du 5 juillet 1921 (Archives du CNOSE, Livre I) ou les débats de la 3ème réunion de la 1ère sous-commission Fleurot : Archives de Paris, carton VR 152.

⁵⁷¹ Archives de Paris, VR 155, chemise de dossier de l'Extension de Paris, dossier « La Courneuve ».

et sont la propriété de la Société Sportive d'Encouragement⁵⁷². L'administrateur de cette société a le soutien du maire, Jules Dupuisot⁵⁷³. La Courneuve semble s'inspirer de l'offre du RCF en proposant un stade de 60 à 70 000 places et des stades annexes financés par un prélèvement de 5,2 millions de frs sur les recettes des jeux (une société de gestion du site doit être créée et doit accorder le stade 15 dimanches par an pendant plusieurs décennies aux fédérations). Si la ville de Paris examine l'offre malgré une accessibilité défailante⁵⁷⁴, celle-ci s'avère trop tardive et manque de garanties⁵⁷⁵.

Issy-les-Moulineaux propose également des terrains (vote du conseil municipal le 29 mai 1921)⁵⁷⁶, ce qui s'inscrit dans la continuité de l'action du maire, Justin Oudin, socialiste indépendant, qui est actif en termes d'équipements publics (voirie, santé ou enfance)⁵⁷⁷ car « les préoccupations sportives et hygiéniques ne sont pas étrangères à l'intérêt soudain que les municipalités portent à l'architecture sportive⁵⁷⁸ ». Vanves, La Courneuve ou Colombes sont ainsi proches du radical-socialisme, orientation politique qui, selon le modèle d'Herriot à Lyon, semble également s'intéresser aux équipements sportifs. Pierre Arnaud a néanmoins rappelé que les communes conservatrices comme Asnières ou Courbevoie ne seront pas en reste⁵⁷⁹. La question d'un stade olympique préfigure donc l'intérêt municipal que l'on situe habituellement dans la seconde partie des années 1920, avec la loi sur les expropriations d'utilité publique en vue de l'établissement de terrains sportifs du 25 mars 1925 : « Dans bien des villes y compris balnéaires, on voit s'esquisser un programme d'équipements municipaux de première génération : stade, piscine, gymnase, vélodromes, hippodromes, de grand rayonnement, complétés par des installations de proximité aux dimensions plus restreintes⁵⁸⁰ ».

⁵⁷² Il s'agit d'un ancien hippodrome. Rapport du géomètre du secteur nord-ouest du 12 mai 1922 sur la proposition de la société du parc des sports de La Courneuve, Archives de Paris, VR 156. Voir également *L'écho des sports*, 4 mars 1922 article « L'hippodrome de la Courneuve va devenir un splendide Parc des Sports ».

⁵⁷³ Lettre du maire de la Courneuve au préfet de la Seine du 19 avril 1922. Archives de Paris, VR 156, Dossier « La Courneuve ». Jules Dupuisot, maire de la Courneuve entre 1912 et 1936 est un socialiste indépendant. L'action de la municipalité ne s'arrête pas là : une pétition est ainsi organisée dans le premier semestre de l'année 1922. Archives de Paris, VR 156, Dossier « La Courneuve », information contenue dans l'extrait du registre des Procès-verbaux du Conseil Municipal de la ville de Paris, séance du 23 juin 1922.

⁵⁷⁴ Archives de Paris, VR 156, Documents sur le Parc des Sports de La Courneuve d'Avril/Juin 1922. Voir aussi le Rapport de la direction de l'extension de Paris du 22 avril 1922.

⁵⁷⁵ PV de la réunion du comité exécutif de la 8ème olympiade du 26 avril 1922, Archives du CNOF. L'administrateur de la société fera néanmoins part de sa déception.

⁵⁷⁶ Archives de Paris, VR 155, Dossier de l'Extension, « Terrains et offres diverses », délibération du conseil Municipal d'Issy-les-Moulineaux du 29 mai 1921. Justin Oudin est maire d'Issy-Les-Moulineaux de 1919 à 1922 puis de 1923 à 1935.

⁵⁷⁷ Voir notamment GUILLOT, Pascal, *L'Union socialiste-communiste ou des dissidences municipales en banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres*, Actes des Journées « Les territoires du communisme : Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes », 1er et 2 décembre 2009, Université Paris 1, p 12.

⁵⁷⁸ « Repères pour une histoire des politiques d'équipement sportifs », In *Le sport et la ville : les politiques municipales d'équipements sportifs 19^{ème} - 20^{ème} siècle*, Revue Spirales N°5, 1992, p 19.

⁵⁷⁹ ARNAUD, Pierre (dir), *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, Paris, La documentation française, 2000, p 50.

⁵⁸⁰ ROLLAN, F, « Les réseaux d'équipements sportifs dans les stations balnéaires : l'exemple du tennis », *In Situ* [En

Les villes ne sont toutefois pas les seules à tenter leur chance dans l'aventure olympique, le COF ou l'administration parisienne recevant de multiples propositions formulées par des particuliers : « Si l'on manque de stades, on ne pourra toujours pas dire que l'on aura manqué de plans⁵⁸¹ ». Plus ou moins sérieuses, ces offres s'inscrivent néanmoins dans la filiation des initiatives privées du siècle précédent même si celles-ci ne sont pas soutenues par des groupes financiers solides. La plupart du temps, il s'agit simplement d'individus isolés proposant des terrains, espérant autant profiter de la manne olympique que défendre la cause sportive⁵⁸².

Pendant de longs mois, l'enjeu du site a donc cristallisé les tensions entre le Comité Olympique Français et le conseil municipal de Paris et créé l'idée d'un site prestigieux, accessible et central, le Parc des Princes, confirmant une nouvelle fois un certain idéalisme dans la préparation de l'olympiade : « Au moment où les membres du COF commencent à projeter d'organiser les Jeux de 1924, ils ont en tête davantage d'idéaux que de contraintes techniques⁵⁸³ ». Cette vision rêvée est également perceptible dans les projets architecturaux⁵⁸⁴.

C. Le rêve perdu d'une construction monumentale.

- Une architecture idéalisée.

> Le Comité Olympique Français fixe les critères du stade idéal.

Le dossier de la candidature française comprend une construction imposante de 80 000 places, dessinée par l'architecte Henri Bard, des stades annexes et le logement des athlètes à proximité, option qui est validée à l'obtention de l'olympiade même si J. de Castellane semble conscient du faible temps imparti⁵⁸⁵ : « Le temps passe vite, trois ans et demi à peine nous séparent du terme ; ce n'est pas trop de ce délai pour faire des plans, préparer des terrains, construire des bâtiments, procéder aux aménagements indispensables⁵⁸⁶ ». Une telle ambition architecturale est

ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 27 septembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/1846> ; DOI : 10.4000/insitu.1846, p 5.

⁵⁸¹ *L'Auto*, 2 février 1922.

⁵⁸² Des propositions parfois extravagantes arrivent aux organisateurs des jeux. En mars 1922, M. Braud envisage la construction d'un immense autodrome à 10 km de Paris pouvant accueillir plusieurs milliers de spectateurs et demande au conseil municipal l'emploi des 10 millions de subventions prévus à cet effet. Lettre de M. Braud au président du conseil Municipal de Paris, 26 Mars 1922, Archives de Paris, Carton VR 156. Plusieurs individus proposent également leur expertise comme l'ingénieur Paul Janss, appartenant à la société Jacques Frères de Liège ou M. Weisweiler (charpentes industrielles) ou Alexy Hubert. Archives de Paris, VR 156. Voir Annexe n°41.

⁵⁸³ SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », *op. cit.*, p 127.

⁵⁸⁴ Voir DELANNOY, A, « Les jeux olympiques de 1924 et l'architecture : la construction du stade athlétique », In PIZZORNI-ITIE (dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, Musée d'art et d'histoire de Colombes, Éditions de l'albaron, Thonon-les-Bains, 1993, 150p.

⁵⁸⁵ Voir pour cette présentation le PV du bureau du COF du 3 mai 1921, Archives du CNOSF, Livre I. Informations notamment contenues dans la lettre de M. Brandon (architecte), professeur de l'école nationale des Beaux-Arts à M. Cherioux du 14 juin 1921 ainsi que le Rapport de J. de Castellane, Juin 1921. Archives de Paris, Carton VR 152. Rapport de Jean de Castellane de Juin 1921, Archives de Paris, Carton VR 152.

⁵⁸⁶ Proposition de Jean de Castellane au conseil Municipal du 26 juin 1921 relative à l'organisation des jeux olympiques, Archives de Paris, Carton VR 153.

une volonté du COF qui souhaite doter la France sportive d'une infrastructure majeure dont elle manque cruellement, sans qu'une quelconque étude préalable ne soit réalisée sur son utilité réelle, l'idée étant alors qu'un grand stade sera implicitement rempli : « Nous voulons une œuvre durable, une œuvre de beauté aussi, avec la collaboration de nos architectes, qui se continuera par un bienfait social pour les générations de demain⁵⁸⁷».

Cette vision est symbolisée par le fameux « Rapport Reichel », document transmis aux élus et à l'administration parisienne, qui démontre les nouvelles ambitions françaises en la matière selon P. Clastres, P. Dietschy et S. Laget : « Les exigences sont d'une portée jamais envisagée : une enceinte de 100 000 places, pour l'athlétisme, le football ou la gymnastique, une piscine, un stade de tennis ou encore un stand de tir⁵⁸⁸». Cette étude est présentée lors de la seconde séance de la commission mixte des Jeux du 5 août 1921 et devient la base de toute la réflexion en matière de stade : peu de voix discordantes s'élèvent alors sur ses caractéristiques, l'idée d'un stade omnisports faisant l'unanimité⁵⁸⁹. Reichel propose en effet l'édification d'une enceinte de 100 000 places susceptible de servir aux grandes manifestations athlétiques ainsi qu'aux rassemblements de gymnastiques ou de préparation militaire. L'optimisme est alors de rigueur et l'on pense pouvoir le remplir plusieurs fois par an⁵⁹⁰. Reichel souhaite également profiter des Jeux pour améliorer les infrastructures athlétiques françaises car « ce qui manque en France, ce sont les pistes. L'athlétisme est dans la situation d'automobilistes qui n'auraient pas de routes⁵⁹¹».

Le rapport fixe les critères techniques : pelouse réglementaire pour le football et le rugby, piste de 500m sur 8, espaces dédiés aux concours sportifs, équipements pour faciliter le déroulement des compétitions (tableau d'affichage, Haut-Parleurs...), gradins à la visibilité idéale et

⁵⁸⁷ Discours à la presse du 8 Juillet 1921, texte dactylographié, Archives de Paris, Carton VR 152. « Elle fonde cette opinion d'abord sur le fait qu'il sera possible aux jeux olympiques et ultérieurement d'amener au stade une affluence considérable pour de grandes rencontres internationales de football ou de rugby, ainsi que pour des fêtes de gymnastique ou de tout autre manifestation que l'absence actuelle d'une grande arène empêche d'organiser. (...) D'un autre côté, si, comme l'expérience le démontre, on peut actuellement attirer au stade Pershing ou à Colombes 30 000 spectateurs dans les grandes occasions, il est permis de penser que ce nombre sera beaucoup plus élevé dès que les parisiens auront pour se rendre au stade un moyen de transport rapide et peu coûteux. (...) il n'est pas douteux, étant donné le développement des sports que les épreuves sportives auront un public de plus en plus nombreux». Archives de Paris, Carton VR 152, Rapport présenté à la commission mixte des jeux olympiques par M.M Reichel et Doumerc au nom de la 1^{ère} sous-commission, citation page 5.

⁵⁸⁸ CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, op. cit., p 88.

⁵⁸⁹ Dès le début du mois de juillet 1921, plusieurs architectes se manifestent d'ailleurs auprès du Comité Olympique : MM. Brandon et Bard, Lucien Desnues, Redon, Picketty et Louis Faure-Dujarric. Seul Charles de St Cyr dénonce le rassemblement du football, du rugby et de l'athlétisme dans une même infrastructure. Brochure « La vérité sur le stade olympique par Charles de Saint-Cyr », distribué à la chambre le 15 juin 1922. Archives de Paris, VR 257.

⁵⁹⁰ M. Fleurot consacre un chapitre à « l'utilisation postérieure du stade» dans lequel il fait preuve d'un optimisme désarmant : « Si on constate qu'en 11 jours, le salon de l'automobile a enregistré 765 000 entrées, que les manifestations sportives organisées à Colombes réunissent facilement 30 à 40 000 spectateurs, on peut être complètement rassuré sur l'avenir des stades au parc des princes ». Archives de Paris, VR 157, Rapport présenté le 11 mars 1922 par M. Paul Fleurot au nom de la 3^{ème} commission sur l'organisation des jeux olympiques de 1924. Citation page 18.

⁵⁹¹ Archives de Paris, Carton VR 152, Rapport Reichel.

aménagements intérieurs pour le confort du public et des journalistes⁵⁹². L'accès aux gradins et au terrain (par un souterrain) ainsi que la gestion de la foule font également partie des priorités tout comme le logement des athlètes⁵⁹³. Inséré dans un parc olympique comprenant des équipements annexes, le stade doit être une vaste construction bénéficiant d'une porte d'honneur servant d'entrée monumentale pour les athlètes mais sans faste apparent : « On ne saurait envisager un stade artistique qui serait comme un Versailles athlétique, avec des piliers, des statues⁵⁹⁴ ».

Le rapport Reichel apparaît donc comme un tournant majeur dans l'histoire des stades car il est sans doute le premier cahier des charges en la matière, affirmant une préoccupation nouvelle et ambitieuse d'un stade tourné vers le confort des athlètes et des spectateurs, si loin des gradins en bois habituellement construits en France à cette période. Avec Reichel, le stade devient réellement le lieu du spectacle sportif même si certains historiens soulignent l'idéalisme d'un COF qui frôle la naïveté car il n'est pas conscient des capacités financières françaises et de la méfiance nationale à l'encontre du spectacle sportif : « Ils ont également choisi d'ignorer la réalité : aucun événement sportif dans un stade français n'avait jusqu'alors attiré plus de 40 000 spectateurs. La proposition du COF d'un nouveau stade était donc plus fantaisiste que sérieuse⁵⁹⁵... » Le Comité Olympique est toutefois le seul à avoir une vision assez précise de cette construction⁵⁹⁶. La ville de Paris va dans un premier temps tenter de répondre à ces attentes.

> **Le Grand Stade de la municipalité parisienne.**

« Il est exact que M. Bévières a exécuté, à cette époque, un certain nombre d'études et d'avant-projets, soit pour la construction de stades neufs au Parc des Princes ou au bois de

⁵⁹² « Les gradins doivent être tels que chaque spectateur de n'importe quelle place, puisse suivre le concurrent dans tous les instants de la course ou du concours et voir sans se lever ou se pencher, départ et arrivée. (...) Ces gradins seront tels aussi que chaque spectateur puisse voir les pieds du concurrent courant sur la piste extérieure ». Archives de Paris, Carton VR 152, Rapport Reichel, Citation pages 6 et 7. Reichel rappelle également le besoin d'espaces pour la presse, un restaurant, une salle de téléphone, des lavabos et un WC, salle de télégraphe et le téléphone... Il doit comprendre divers salons et locaux pour les délégués, les organisateurs, des vestiaires et des douches, des WC, une infirmerie, une salle de photographe avec laboratoire, 3 pièces pour l'imprimerie, des salles pour les caisses et la comptabilité, des locaux de police et des gardiens, des locaux pour les contrôles et guichets de vente des billets...

⁵⁹³ « Ces gradins seront enfin couverts et desservis par des dégagements et des escaliers indispensables à l'entrée et à la sortie facile d'une pareille foule ». Archives de Paris, Carton VR 152, Rapport Reichel, Citation page 7. Certains comme A. Muhr souhaitent que ces chambres soient incorporées sous les gradins. Le sportif est bien sûr au cœur du dispositif et Reichel envisage un minimum de 50 vestiaires pour 30 personnes avec des cloisons mobiles, des salles de douches (chaudes) et des piscines, lavabos, WC et salles de massage... Archives de Paris, Carton VR 152, PV de la 2^{ème} séance de la 1^{ère} sous-commission de la commission mixte des JO du 5 août 1921.

⁵⁹⁴ PV de la réunion de la commission exécutive du 5 juillet 1921, Archives du CNOSE, Livre I. Reichel prévoit un stade de tennis de 15 000 places (50m sur 44 en terre battue et 5 à 6 courts annexes), un stade nautique de 15 000 places (18m sur 50m avec vestiaires et salles internes) et une arène des sports de combat de 5 000 places avec une piste circulaire.

⁵⁹⁵ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 30-31.

⁵⁹⁶ « En revanche, les fédérations sportives françaises clament à qui veut l'entendre qu'elles peuvent montrer au monde comment les jeux doivent être organisés ». LUNZENFICHER, A, *Athènes 1896-Rio 2012 ; choix épique des villes olympiques*, Biarritz, Atlantica, 2010, p 53.

Vincennes, soit pour la transformation du stade Pershing, qui ont été soumis au Conseil Municipal ou aux commissions habilitées par cette assemblée⁵⁹⁷ ». L'architecte du service des promenades de la ville de Paris, a en effet réalisé, dans l'urgence, pour la commission Fleurot, une multitude d'ébauches et de croquis⁵⁹⁸.

Ces études lui sont confiées car « à cette époque, on escomptait que la ville de Paris prendrait une large part à l'organisation des Jeux Olympiques, en construisant elle-même, et à ses frais, les divers stades nécessaires à la célébration des Jeux⁵⁹⁹ ». Mais en octobre 1921, L. Bévières ne peut être perçu comme le futur architecte du stade puisque le COF désire organiser un concours architectural auquel son administration refuse de le voir participer. Son responsable, M. Doumerc, craint en effet un échec qui le décrédibiliserait s'il doit par la suite contrôler les futurs travaux : « La première, c'est que si le COF est chargé de la construction des stades, ce que je considère comme un véritable désastre pour la ville de Paris, c'est M. Bévières qui devra suivre et surveiller l'exécution, sous ma direction. Il est donc dangereux de l'exposer à un insuccès vis-à-vis de ceux-là mêmes qu'il devra contrôler plus tard. (...) Il ne faut donc pas qu'il prenne part au concours à moins que l'on ne soit assuré qu'il enlèvera la première prime, ce qu'il est impossible de supposer, étant donné la présentation sommaire de ses études qu'il a faites⁶⁰⁰ ». L. Bévières n'en réclamera pas moins des honoraires particuliers pour ces travaux olympiques⁶⁰¹.

Parce que la ville n'a pas encore opté pour un modèle ni un emplacement, Bévières doit réaliser plusieurs études. Il propose d'abord huit hypothèses pour un stade olympique au bois de Vincennes⁶⁰² divisées en deux catégories : un « stade Reichel » neuf et une version agrandie de Pershing, avec des variations selon les caractéristiques de la démolition, l'emplacement des petits stades ou les capacités (de 55 770 à 84 049 spectateurs pour le stade neuf et de 53 342 à 80 892 pour le Pershing reconstruit). Architecte des promenades, Bévières positionne son stade au centre

⁵⁹⁷ Note pour Monsieur le directeur du cabinet du directeur de l'extension M. Doumerc du 2 décembre 1927, Archives de Paris, VR 157, Dossier Jeux Olympiques : études de M. Bévières.

⁵⁹⁸ Notamment le 8 et le 15 octobre 1921. Pour la chronologie détaillée, voir l'Annexe n°33. Ces dessins ne sont que des ébauches, Léopold Bévières se plaignant régulièrement du faible temps dont il dispose. Description sommaire du grand stade Reichel, Archives de Paris, VR 157. Ils rappellent les anciens croquis du XIX^{ème} siècle utilisés par les architectes. Voir par exemple PEYCERE, D, GAUBERT, S, « La pratique de l'architecture en France au XX^{ème} siècle », publié dans *La gazette des archives (association des archivistes français) n°190-191*, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2000 p 187-204.

⁵⁹⁹ Note pour Monsieur le directeur du cabinet du directeur de l'extension M. Doumerc du 2 décembre 1927, Archives de Paris, VR 157, Dossier Jeux Olympiques : études de M. Bévières.

⁶⁰⁰ Copie d'une note de l'architecte en chef de la ville de Paris, M. Hermant, au directeur de l'extension de Paris M. Doumerc du 26 décembre 1921. Voir également la copie d'une note de l'architecte en chef de la ville de Paris, M. Hermant, au directeur de l'extension de Paris M. Doumerc du 26 décembre 1921, Archives de Paris, VR 157.

⁶⁰¹ Copie de la lettre de Bévières du 9 octobre 1927 au conseiller municipal Ténéveau, Archives de Paris, VR 157, Dossier Jeux Olympiques : études de M. Bévières. Comme une compensation, il participera également à la construction de la piscine des Tourelles.

⁶⁰² Projets de stades olympiques au bois de Vincennes par l'architecte des promenades Bévières, 8 octobre 1921, Archives de Paris, VR 153. Voir Annexe n°42.

d'une vaste esplanade, comprenant arbustes et massifs boisés, avec de vastes voies de dégagement, ce qui souligne une forme d'hygiénisme selon A. Delannoy, le stade étant un lieu de promenade, de détente et d'activités physiques au grand air qui dépasse le simple spectacle sportif.

Soucieux de répondre aux desideratas du Rapport Reichel, il prévoit une entrée classique et monumentale située en face de la tribune d'honneur, disposant d'un arc de triomphe romain⁶⁰³. Les gradins comprennent une soixantaine de rangées sur un seul niveau et sont couverts par une toiture reposant sur une quarantaine de piliers de soutien alors que la façade est composée de trois séries de baies horizontales avec des arcs plein cintres⁶⁰⁴. Le stade est donc monumental dans ses proportions mais reste sobre, classique, sans ornements majeurs, à l'exception des drapeaux situés en haut des gradins. Bévières envisage l'emploi du ciment armé pour des questions de rapidité et pense que deux ans et demi de travaux seront nécessaires⁶⁰⁵. L'aménagement interne est conforme aux exigences du COF alors que les petits stades (nautique et de tennis) soulignent une unité architecturale⁶⁰⁶: « le stade nautique et le stade de tennis en vis à vis, comme le Grand et le Petit Palais, une sorte d'entrée monumentale au stade athlétique situé en toile de fond comme l'immense bâtiment des Invalides⁶⁰⁷ ». Pour A. Delannoy, Bévières réalise des plans simples, sobres (dans les décors, les matériaux) et utilitaires (salles intérieures), un stade à la fois antique dans ses références (arcs de triomphe, arcs plein cintres...) et moderne par ses matériaux (ex : béton armé).

Le « stade Pershing agrandi » est une solution techniquement différente mais qui conserve le style du stade Reichel⁶⁰⁸ et son environnement. L'architecte des promenades propose d'utiliser le bâti existant et d'augmenter la capacité en ajoutant une structure vers l'arrière des anciennes constructions⁶⁰⁹. Face aux difficultés financières, Bévières revoit ses plans à la baisse, proposant par exemple un petit stade Pershing en mars 1922 (entre 46 400 et 53 400 places, une seule tribune couverte). Il s'intéresse enfin à un stade enfoui, avec du remblai sur le talus extérieur en herbe, surplombé d'une rangée d'arbres⁶¹⁰. La ville travaillera même à l'hypothèse d'une réalisation

⁶⁰³ Voir l'Annexe n°43 E. Pour A. Delannoy, cette entrée ressemble grandement au projet de stade de l'université de l'Ohio de JM. Bradford. DELANNOY, A, « Les jeux olympiques de 1924 et l'architecture : la construction du stade athlétique », *op. cit.*

⁶⁰⁴ Voir les Annexes 43 C et 43 D.

⁶⁰⁵ Note explicative du 8 octobre 1921, Archives de Paris, VR 157.

⁶⁰⁶ Le stade comprend 2 salles de restaurant, 2 salles de café, 4 espaces WC/lavabos, 8 espaces lavabos, 6 espaces lavabos/douches, 28 vestiaires publics, 24 vestiaires numérotés, 6 salles de dépôt de matériel, 6 salles de massage/piscines, 18 salles pour bicyclettes, espaces de téléphone, espace de télégramme, 2 salles de police entourées de 2 espaces télégraphes et 2 espaces téléphone, 2 espaces infirmeries de trois salles, deux espaces pour la presse avec deux salles de téléphone propres et 7 petits boxes, antichambres et salons. Voir l'Annexe n°43 A et B et l'Annexe n°44.

⁶⁰⁷ DELANNOY, A, « Les jeux olympiques de 1924 et l'architecture : la construction du stade athlétique », *op. cit.*, p 69.

⁶⁰⁸ Voir l'Annexe n°45.

⁶⁰⁹ Rapport de l'architecte des promenades du 27 Mars 1922, Archives de Paris, VR 155. Voir Annexe n°46 B.

⁶¹⁰ Cette solution est étudiée car elle apparaît comme économique et rapide à exécuter. Ce stade reste toutefois monumental (100 000 places). Rapport du service technique des promenades sur le stade olympique (nouvelle étude, note descriptive et estimative) du 30 octobre 1921 par l'architecte des promenades et Plan de la façade du stade

provisoire, en bois, à l'exemple de la manifestation des Sokols de Prague⁶¹¹.

Sommaires dans leur présentation, les travaux de Bévières ne peuvent pas être considérés comme un projet abouti car l'architecte ne fait que répondre, sur le papier, au questionnement des sous-commissions préfectorales, travaillant dans l'urgence, suivant l'orientation des débats tout en essayant de respecter les contraintes du Rapport Reichel. Ces propositions soulignent ainsi l'état d'impréparation d'une ville de Paris qui ne semble pas bénéficier de plans initiaux, ne faisant que réfléchir à la question une fois l'olympiade obtenue. Ses recherches sont pourtant une avancée de poids comme le concède Antoine Le Bas : « Ses projets envisagent divers genres, des plus ambitieux aux plus modestes, mais présentent surtout l'intérêt de développer un programme d'aménagements et de services qui relèguent l'architecture antique au rang de référence révolue. (...) Sensible aux préoccupations hygiénistes et paysagères, il propose, comme Tony Garnier, un stade demi-enterré, entouré de talus plantés dans un cadre paysager⁶¹² ». L'administration parisienne finira même par présenter Bévières comme un nouveau spécialiste, « qui a fourni dans un temps très court un travail considérable, et qui est peut-être à l'heure actuelle le technicien le plus documenté sur la question des stades⁶¹³ ». Mais s'il tente de s'adapter aux contraintes financières, Bévières reste marqué par la vision idéalisée de Reichel, tout comme ses homologues du concours architectural.

> **Le concours architectural de février 1922 et la vision du grand stade.**

Le concours architectural de février 1922 souligne la volonté d'indépendance du COF : en récompensant un architecte, le Comité souhaite ainsi conserver la maîtrise de l'installation qui doit être construite. Il s'engage en outre moralement avec le lauréat⁶¹⁴. Si les bases techniques du concours reprennent le Rapport Reichel⁶¹⁵, les architectes manquent de précision car le COF ne connaît encore ni son budget ni son emplacement⁶¹⁶.

Passé le temps des consultations, le Comité olympique réfléchit à la question des indemnités et constitue un jury composé des commissaires sportifs aidés par des spécialistes (MM. Plumet et M. Ménager) pour les questions techniques (béton, construction métallique...), qui n'ont toutefois qu'un rôle consultatif⁶¹⁷. Le COF fixe trois critères de jugement : la dimension sportive (technique),

athlétique par l'architecte des promenades et jardins du 30 octobre 1921. Archives de Paris, VR 155. Voir Annexe 46 A.

⁶¹¹ Voir *L'Auto*, 22/03/1924.

⁶¹² LE BAS, Antoine, « Deux lieux de pratique sportive en Île-de-France : le stade de Colombes et les équipements municipaux de Suresnes ». Article disponible depuis Février 2010 sur le site www.culturecommunication.gouv.fr, p 122.

⁶¹³ PV de la 6ème séance de la 1ère sous-commission-mixte des Jeux Olympiques du 5 novembre 1921, Citation p 12, Carton VR 152. Archives de Paris.

⁶¹⁴ Procès-Verbal de la réunion des commissaires du 3 février 1922, Archives du CNOSE, Livre III.

⁶¹⁵ PV de la réunion des commissaires généraux du 4 novembre 1921, de la réunion des commissaires du 29 novembre 1921, Archives du CNOSE, Livre I.

⁶¹⁶ Procès-Verbal de la réunion des commissaires du 21 février 1922, Archives du CNOSE, Livre III.

⁶¹⁷ Citons notamment Tronchet, Faure-Dujarric, Brandon and Bard, Redon/Loysel/Süe, Humpreys (entreprise anglaise qui est spécialisée dans la question des stades), Sue et René Loysel. PV de la réunion des commissaires généraux du 21

l'aménagement intérieur (la gestion de la foule) et l'esthétique car il s'agit de « (...) distinguer entre l'architecture qui est simplement belle et celle qui est pratique⁶¹⁸». Les difficultés s'amoncellent néanmoins car la ville de Paris refuse de prêter au Comité un espace approprié : « c'était absolument impossible, parce que donner un local de la ville de Paris soulèverait des difficultés diplomatiques⁶¹⁹ »! Un temps envisagé, le Grand Palais est finalement abandonné à la fin du mois de janvier 1922 au profit d'une salle dans l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts.

Le COF a très vite une vision précise du futur classement et Louis Faure-Dujarric semble sortir du lot, avant même les rencontres avec les architectes (6 au 9 février 1922) et la présentation au public (11, 13 et 14 février 1922)⁶²⁰. Le Comité ne modifiera qu'à peine ses intentions premières et Louis Faure-Dujarric sera bien le lauréat final d'un concours autoproclamé comme une avancée considérable dans le domaine des équipements sportifs : « Les résultats de ce concours furent remarquables ; ils avaient eu celui, non seulement de provoquer des stades aux lignes neuves, hardies, ingénieuses mais des dispositifs techniques précieux pour une bonne organisation et la satisfaction des spectateurs. A ces architectes, nous devons exprimer nos remerciements et nos félicitations pour les travaux qu'ils ont accomplis, les progrès que nous leur devons⁶²¹». Cette thèse est de nos jours partagée par nombre d'historiens ou spécialistes du patrimoine : « Les études préliminaires alors réalisées apparaissent aujourd'hui d'autant plus précieuses qu'elles récapitulaient plusieurs décennies de constructions antérieures (stades de Londres, Stockholm, Anvers, Berkeley) et de propositions issues de prix et de concours divers ; mais leur intérêt tient aussi au fait que cette confrontation jette les bases d'une architecture française du sport dont découleront les constructions

octobre 1921, Archives du CNOSF, Livre I. PV de la réunion des commissaires du 6 décembre 1921. Archives de Paris, VR 156. Livre III. Procès-Verbal de la Réunion des commissaires du 6 janvier 1922 et du 3 février 1922, Archives du CNOSF, Livre III. Recalé du concours olympique, M. Desnues sera également consulté sur l'aspect architectural.

⁶¹⁸ PV de la réunion des commissaires du 23 décembre 1921. Archives de Paris, VR 156, Livre III.

⁶¹⁹ Lettre de F. Reichel à M. Doumerc, 29 janvier 1922, Archives de Paris, VR 156. Frantz Reichel s'insurge d'ailleurs : « Ceci ne m'empêche pas de trouver extraordinaire qu'un aussi simple concours que celui que nous demandons, pour une œuvre qui intéresse la ville de Paris au 1^{er} chef, soit entravé par des questions diplomatiques municipales, je vous avoue ne plus rien y comprendre ». Lettre de F. Reichel à M. Doumerc, 31 janvier 1922. Archives de Paris, VR 156. Voir également le PV de la réunion des commissaires du 16 décembre 1921, Archives de Paris, VR 156, Livre III.

⁶²⁰ « D'après ce qu'il a vu, il est certain que l'homme qui a le mieux étudié son affaire est M. Faure-Dujarric, personne n'existe à côté de lui, mais tout cela sous réserve que c'est solide et susceptible d'être construit ». Procès-Verbal de la réunion des commissaires du 3 février 1922, Archives du CNOSF, Livre III. *L'Auto* constate pour sa part une certaine hétérogénéité dans les projets proposés : « Ou nous nous trompons fort, ou le jury d'architecture ne fera que choisir entre les deux derniers projets, les seuls qui nous satisfont pleinement ». *L'Auto*, 14 février 1922. Article : « Une revue rapide des projets de stade dénote beaucoup de bonne volonté, mais moins d'expérience ».

⁶²¹ Rapport Officiel de la VIII^{ème} Olympiade, Archives municipales de Colombes, page 45. Ce dernier précise que les plans initiaux de Louis Faure-Dujarric ont été demandés par des délégations étrangères... Classement : 1. Faure-Dujarric ; 2. Groupe Brandon/Bard/St Cyr ; 3. Tronchet ; 4. Groupe Loysel/Redon/Sue ; 5. Groupe Hébrard et Dumail ; 6. Marozeau ; 7. Groupe Blum et Brochon ; 8. Groupe Hesse. Si Louis Faure-Dujarric reçoit une dotation de 10 000 frs, les autres participants sont pour leur part dédommagés à hauteur de 5 000 frs chacun. Voir le détail des votes dans l'Annexe n°47.

de l'entre-deux-guerres⁶²² ». Le concours a pourtant suscité une vaste opposition au sein d'une l'administration parisienne qui rejette les modalités générales : « Toutes conditions qui ne sont pas remplies par l'appel d'offres formulé dans des formes vagues et sans aucune garantie par le Comité Olympique Français qui, faute d'expérience technique, n'a tenu compte des usages et règles aujourd'hui établis en matière de concours publics d'architecture⁶²³ ».

Classé premier, Louis Faure-Dujarric a travaillé avec M. Griveau, et le décorateur paysagiste Bouhana à l'élaboration d'un stade monumental de 100 000 places d'un seul niveau sur lequel nous avons finalement peu d'informations comme l'a fort justement rappelé A. Delannoy⁶²⁴. De forme elliptique, il s'inspire du modèle antique (colonnade, arc de triomphe...), dans un style typique de l'école des Beaux-Arts : « Avec son portique à colonnes et son arc triomphal, le projet primé de Faure-Dujarric relevait d'une architecture majestueuse et monumentale dans le style Beaux-Arts⁶²⁵ ». La prise de conscience des questions de sécurité est sans doute son atout majeur : « Deux grands principes ont guidé M. Faure Dujarric, tous deux dans le but d'assurer en construisant son stade, la parfaite régularité des épreuves. Il s'est particulièrement, dans ce but, attaché à isoler concurrents et officiels en construisant, tout autour de l'arène, un chemin en défoncement, véritable cour anglaise, où les athlètes et les officiels pourront évoluer à leur aise, tout voir sans gêner les spectateurs, qui seront aussi dans l'impossibilité d'envahir le terrain⁶²⁶ ». Le passé sportif de Louis Faure-Dujarric lui donne également du crédit : « athlète de la première heure et sportsman que l'on rencontre sur tous les terrains de sports, (il) a mis à profit et en pratique l'expérience qu'il a acquise au cours de sa longue carrière de pratiquant des jeux de plein air⁶²⁷ ».

Classés seconds, Brandon/Bard/St Cyr ont pourtant présenté les plans de la candidature française lors du congrès de Lausanne en 1921. Ils proposent un stade d'une hauteur imposante (30

⁶²² LE BAS, Antoine, « Deux lieux de pratique sportive en Île-de-France : le stade de Colombes et les équipements municipaux de Suresnes », *op. cit.*, p 120. JF Loudcher et Christian Vivier ont également souligné leur caractère novateur : « On a pu constater, à l'occasion du concours pour le stade de Colombes, combien les plans de Faure-Dujarric, de A. Galeron et de R. Brandon sont novateurs ». LOUDCHER JF, VIVIER, Christian, « Les concours olympiques d'art de la VIIIème olympiade (1924) et l'art sportif », In SAINT-MARTIN, JP ; TERRET, Th ; *Le sport français dans l'entre-deux guerres : regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000, p 104.

⁶²³ Copie d'une note de l'architecte en chef de la ville de Paris, M. Hermant, au directeur de l'extension de Paris M. Doumerc du 26 décembre 1921, Archives de Paris, VR 157. Les travaux des architectes ne sont toutefois pas visés par les critiques de Charles de St Cyr : « un concours d'architecture auquel prirent part les architectes les plus distingués, mais dont les architectes furent, en tant que jurés, soigneusement écartés, et dont les résultats, remarquables pourtant, furent par la suite si plaisamment mis sous le boisseau ». Archives de Paris, VR 157, Brochure « La vérité sur le stade olympique par Charles de Saint-Cyr », distribué à la chambre le 15 juin 1922. Citation page 8. Un lien de parenté existait peut-être avec le St Cyr qui avait concouru aux côtés de Brandon.

⁶²⁴ DELANNOY, A, « Les jeux olympiques de 1924 et l'architecture : la construction du stade athlétique », *op. cit.*

⁶²⁵ LE BAS, Antoine, « Deux lieux de pratique sportive en Île-de-France : le stade de Colombes et les équipements municipaux de Suresnes », p 122.

⁶²⁶ *L'Excelsior*, 11 Février 1922, Cité dans La Construction moderne du 26 février 1922. A. Delannoy valide également cette hypothèse. DELANNOY, A, « Les jeux olympiques de 1924 et l'architecture : la construction du stade athlétique », *op. cit.*

⁶²⁷ *L'Excelsior*, 11 février 1922, article « A l'exposition des projets de stade olympique ».

m) qui a les faveurs de *L'Auto*⁶²⁸ et qui est présenté par Antoine Le Bas comme une construction à la fois classique et moderne (dans son approche des questions de sécurité notamment)⁶²⁹. Professeur à l'école des Beaux-Arts et architecte du gouvernement et de l'office des habitations à bon marché, M. Brandon n'est pas un spécialiste alors que ses acolytes, M. Bard et M. Guillaume Prévost de Saint-Cyr ont un passé sportif qui plait beaucoup à la presse de l'époque : « Ce sont des titres qui, aussi bien au point de vue sportif qu'au point de vue technique, pèsent leur poids⁶³⁰ ».

Les autres projets ont sans doute moins marqué les esprits, Tronchet étant notamment critiqué en raison des poteaux de soutien de sa toiture même si l'emploi du béton armé est valorisé⁶³¹ alors que M. Süe subit les foudres de *L'Auto* : « Le style mauresque des façades et de la construction ne nous semble avoir, avec le sport athlétique, qu'un rapport éloigné⁶³² ». « Figure du mouvement Art-Déco en France⁶³³ », il a étudié aux Beaux-Arts de Paris mais n'a jamais travaillé dans l'architecture sportive malgré de multiples facettes : « A la fois architecte, peintre, décorateur, scénographe et auteur, Louis Süe (1875-1968) a le bonheur d'avoir des dons artistiques qui s'harmonisent parfaitement avec les besoins de son époque⁶³⁴ ». Félix Dumail (1883-1955) a un profil similaire (études aux Beaux-Arts de Paris entre 1902 et 1908, non spécialiste des stades⁶³⁵, sportif accompli...). Il propose un stade elliptique disposant d'une entrée monumentale en forme

⁶²⁸ *L'Auto*, 14 février 1922. Article : « Une revue rapide des projets de stade dénote beaucoup de bonne volonté, mais moins d'expérience ». Le quotidien publie d'ailleurs en Une les dessins du projet, *L'Auto*, 15 février 1922.

⁶²⁹ « Il se distingue par sa réflexion sur l'aménagement d'une cité olympique, par sa perception des problèmes techniques (visibilité maximale, sécurité des pistes, encadrement des foules ainsi que par la modernité du traitement extérieur du stade aux façades composées de lignes simples soulignant la structure, dotées d'un décor de frise, selon un dessin architectural qui annonce l'épure stylistique du classicisme moderne. A chaque extrémité, calée entre deux des travées saillantes scandant l'élévation, l'hémicycle se creuse d'une sorte d'exèdre formant une tribune interne ». LE BAS, Antoine, « Deux lieux de pratique sportive en Île-de-France : le stade de Colombes et les équipements municipaux de Suresnes ». *op. cit.*, p 122. Voir l'Annexe n°48B.

⁶³⁰ Bard est un ancien footballeur international alors que Guillaume Prévost de Saint-Cyr est champion et recordman de France du saut en hauteur, du lancer du disque et un ancien vice-président de l'USFSA. *L'Auto*, 15 février 1922.

⁶³¹ Comme leurs concurrents, G. Tronchet et H. Lussier ne sont pas des spécialistes des équipements sportifs, ce dernier ayant notamment réalisé des hangars à dirigeables selon A. Delannoy.

⁶³² *L'Auto*, 14 février 1922. Voir l'Annexe n°48 E.

⁶³³ Notice Biographique de l'Institut Français d'Architecture, p 10. Longtemps, il se concentre sur la construction d'hôtels particuliers (Rue Cassini), de villas (Mme Paquin à St Cloud), de magasin, d'une cité ouvrière (Lens-Méricourt). Associé au peintre décorateur André Mare (1885-1932), il travaille pour des particuliers et a également réalisé des décors pour des pièces de théâtre (ex : à la Comédie Française en 1937-1938). Informations contenues dans : MIDANT, JP, *Dictionnaire de l'architecture en France au XX^{ème} siècle*, Hazan, Institut Français d'Architecture, 1012 pages, 1996. Voir également la notice biographique de l'Institut Français d'Architecture, en partie basée sur la fiche de Mathilde Dion : DION (Mathilde). *Notices biographiques d'architectes français*, Paris : Ifa/Archives d'architecture du XXe siècle, 1991. 2 vol. (rapport dactyl. pour la dir. du Patrimoine).

⁶³⁴ DRAY, Susan, *Archives d'architecture du XXe s.* Paris : Ifa; Archives d'architecture du XXe siècle ; Liège : Mardaga, 1991. Cité dans la notice biographique de l'IAF, p 16.

⁶³⁵ Il est aussi associé à M. Hébrard et a surtout réalisé des HBM, cités-jardins (Gennevilliers, Pré-Saint-Gervais, Saint-Mandé), des groupes scolaires (Gennevilliers, Le Pré-Saint-Gervais) ou des banques (en Indochine) : il n'est pas un spécialiste de la question des stades. Par la suite, il n'a néanmoins participé à un autre projet de groupe sportif (Biarritz, 1941) mais ses plans n'ont pas été retenus. Informations contenues dans : MIDANT, JP, *Dictionnaire de l'architecture en France au XX^{ème} siècle*, *op. cit.* Voir également la notice biographique de l'Institut Français d'Architecture tirée de DION (Mathilde), *Notices biographiques d'architectes français*, *op. cit.*

d'arc de triomphe flanquée de deux petites tours avec une vaste colonnade aux arcs plein cintre⁶³⁶. Le projet Galeron est enfin le mieux connu car il est conservé aux Archives de Paris⁶³⁷. L'architecte présente un complexe sportif situé près du Parc des Princes dont un stade athlétique qui, comme les autres, comprend une entrée monumentale en forme d'arc de triomphe. Le stade est elliptique et grandiose (318m sur 194m) mais n'a pas convaincu des observateurs qui le comparent néanmoins au Colisée⁶³⁸.

Malgré leur diversité, les projets architecturaux présentent un certain nombre de similitudes parce qu'ils répondent avant tout aux critères du COF. Ils sont monumentaux dans leurs proportions (capacité), elliptiques dans leur forme, accessibles en terme de transports et de voies de circulation, marqués par l'antiquité (arcs de triomphe, colonnades, arcs...) mais résolument modernes. Ils apportent des réponses parfois précises dans le domaine de la sécurité (séparation gradins/piste, vomitoires d'accès aux tribunes...), de la gestion quotidienne (organisation interne des salles) et de l'accès pour les athlètes (portes monumentales, entrées souterraines sur la pelouse...). Ils sont une nette rupture avec les styles du XIX^{ème} siècle⁶³⁹ ou avec les références à la villégiature normande de certains équipements sportifs du début XX^{ème} (hippodrome de Saint-Cloud). S'ils ne sont pas révolutionnaires dans leurs propositions, tous préconisent néanmoins des matériaux modernes comme le béton armé ou des charpentes métalliques pour la toiture.

L'Auto constate néanmoins un certain manque d'expérience : « Une revue rapide des projets de stade dénote beaucoup de bonne volonté mais moins d'expérience⁶⁴⁰ ». A l'exception de Louis Faure-Dujarric et de son hippodrome argentin, aucun n'a auparavant travaillé dans le domaine sportif, ce qui souligne ici l'extrême nouveauté de ce dossier : « En 1924 ; rien ne va de soi dans la manière d'organiser les Jeux et tout semble devoir être inventé, même si le Comité International Olympique a fourni un cahier des charges très précis⁶⁴¹ ». L'architecture sportive n'en est alors qu'à ses prémices car « contrairement à ce qui se passe pour les programmes bien définis, les forces institutionnelles ne diffusent pas de modèle canonique dans les revues ou les catalogues, du moins

⁶³⁶ Plusieurs niveaux de gradins se superposent mais une seule tribune est couverte. Voir Annexe n°48C.

⁶³⁷ Archives de Paris, VR 155, Projet Galeron du 10 janvier 1922. Voir Annexe n°48 D.

⁶³⁸ Piste de 500m (ligne droite de 160m), terrain de 144 x 75m. Les athlètes pénètrent sur la pelouse par des passages souterrains. La ligne droite est de 160m. On trouve aussi un espace pour le saut et un espace pour le disque situé derrière chaque but. Huit ascenseurs sont également prévus pour desservir des gradins subdivisés en quatre niveaux desservis par 89 vomitoires. Les espaces techniques sont réglementaires et la toiture couvre les trois niveaux des tribunes latérales par une succession de structures soutenues par de nombreux poteaux.

⁶³⁹ « Dans la période d'avant 1880, l'édifice sportif puise dans les modèles étrangers, particulièrement anglais, où un orientalisme de convention associe le jeu, les sports et la villégiature. Cet exotisme est visible dans l'hippodrome d'Auteuil, mais aussi dans les piscines privées, cède la place à de nouvelles règles sociales et techniques ». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, Armand Colin, Fac géographie, 2005, Paris, p 162.

⁶⁴⁰ *L'Auto*, 14 février 1922.

⁶⁴¹ ATTALI, M, SAINT-MARTIN, J, SCHUT, P-O, TERRET, Th, «Chapitre 5 : jeux sportifs et enjeux de pouvoirs dans l'organisation des jeux de Paris», p 158.

jusqu'en 1930⁶⁴² ».

Toutes ces recherches démontrent néanmoins que le stade olympique est une construction idéalisée qui s'avère dépendante de crédits olympiques versés par les pouvoirs publics car « Bien plus encore que le peintre, l'architecte est un personnage dépendant, dépendant de moyens financiers et d'un programme qui sont fournis par le commanditaire⁶⁴³ ». Mais « Du projet à la réalisation, il y a un monde et le Comité Olympique Français se trouva rapidement devant des difficultés insurmontables ; à la fois en ce qui concernait les terrains et le financement⁶⁴⁴ ».

> Une immense variété dans les devis : le signe d'un certain amateurisme ?

Le travail architectural de Léopold Bévières s'est accompagné d'estimations et de devis qui, à l'image de ces dessins et esquisses, ont été réalisés dans l'urgence. Ils font preuve d'une grande amplitude. Car s'il propose un stade Pershing agrandi à environ 60 400 places pour 4,575 millions de frs en juin 1921, somme plutôt réaliste quand on songe au coût final de Colombes⁶⁴⁵, il évalue, en octobre 1921, sa cité olympique entre 63 et 69 millions de frs⁶⁴⁶ ! A lui seul, le stade athlétique coûte 48 millions pour un stade neuf (75 000 places) et 43 millions pour un Pershing modifié à 71 000 places. Cette forte croissance budgétaire est justifiée par la volonté de répondre aux exigences du COF⁶⁴⁷. Ces coûts exorbitants, qui n'auraient jamais dû être publiés selon Bévières, font l'effet d'une bombe parmi les élus de Paris qui commencent à craindre un gouffre financier. Bévières souhaite alors rapidement corriger le tir et propose une note édulcorée et évolutive selon les capacités et la couverture du stade⁶⁴⁸. Celle-ci varie de 20,884 millions de Frs pour un Pershing à 53 000 places (places assises et debout, tribune d'honneur couverte) à 48,486 millions de frs pour un stade neuf de 84 000 places assises et couvertes⁶⁴⁹. Quelques semaines plus tard, Bonnier et

⁶⁴² LE BAS, Antoine, *Architectures du sport*, Paris, Collection des cahiers de l'Inventaire, 1991, p 14.

⁶⁴³ PEYCERE, D, GAUBERT, S, « La pratique de l'architecture en France au XX^{ème} siècle », publié dans *La gazette des archives (association des archivistes français) n°190-191*, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2000, p197.

⁶⁴⁴ ÉTIENNE, Jacques, *Les Grands stades*, Éditions Famot, Genève, 1980, p 11.

⁶⁴⁵ Il faut ajouter diverses dépenses : stade de tennis de 15 000 places (780 000 frs), celui d'un stade nautique (1,05 million de frs), un gymnase (230 000 frs), divers bâtiments annexes (500 000 frs), les aménagements des abords (640 000 frs). Devis de Bévières du service des promenades sur l'agrandissement de Pershing du 23 juin 1921 envoyés au directeur de l'extension de Paris, Archives de Paris, VR 155.

⁶⁴⁶ Un complexe olympique avec un stade neuf coûtant entre 68 et 69 millions et environ 63 à 68 millions dans l'hypothèse d'un Pershing considérablement rénové. Outre l'emplacement des petits stades qui modifie les tarifs (ex : hypothèse 8), la différence est surtout liée aux coûts du stade athlétique. Voir les différents devis du 13 octobre 1921. Archives de Paris, VR 153. Voir également l'Annexe n°42 et l'Annexe n°49.

⁶⁴⁷ « Ils ont fait un programme, et c'est sur ce programme que toutes les études ont été faites. Voilà le point capital qu'il ne faut pas oublier! (...) La ville de Paris n'a aucune idée préconçue en matière d'organisation de Jeux Olympiques, elle ne peut qu'étudier les programmes dont elle est saisie par les représentants officiels des sports français ». Archives de Paris, VR 156, Note de Doumerc à M. Malherbe, Directeur Général, 20 Octobre 1921.

⁶⁴⁸ Devis du 15 octobre 1921, Archives de Paris, VR 153. Voir Annexe n°49. Pour Bévières, ces chiffres n'auraient jamais dû être annoncés. Note du 13 décembre 1921, Archives de Paris, Carton VR 153.

⁶⁴⁹ La couverture totale du stade est également un point important en termes de dépenses. Pour un stade d'environ 80 000 places, le chiffre avoisine 3 à 4,4 millions de frs de plus qu'une couverture partielle (tribunes latérales). Dans l'hypothèse d'un stade à 53 ou 55 000 places, la réduction est de l'ordre de 2,4 millions de frs.

Hermant présentent un complexe sportif à 26 millions de frs⁶⁵⁰. Une polémique s'engage alors entre le COF et la ville de Paris car l'élu Ténéveau pense que le COF a réalisé un « procédé machiavélique⁶⁵¹ » en imposant un cahier des charges intenable qui mène le conseil municipal dans l'impasse.

Le COF présente pour sa part des devis sensiblement inférieurs depuis de longs mois, évaluant, en mai 1921, son stade olympique entre 6 et 8 millions de frs (auquel il faut ajouter 2 millions pour les installations nautiques et 1 million pour le stade de tennis)⁶⁵². Après le Rapport Reichel, il affirme qu'un grand stade peut coûter 10 millions de frs et qu'une cité olympique complète vaut 16,75 millions de frs⁶⁵³! Les désaccords avec Paris sont tels que lorsque Reichel annonce qu'un stade de 60 000 places peut coûter 4 415 000 frs, sa proposition est raillée par M. Hermant. La précision du COF n'est pas uniquement liée à l'antériorité de son étude ou à une meilleure connaissance du dossier. Le comité semble simplement mieux exploiter les indications de spécialistes étrangers comme la société Humphrey, qui n'a pas été écoutée par l'administration⁶⁵⁴. Cette dernière estime à l'inverse que Reichel a sous-évalué certaines dépenses et justifie ses coûts mirobolants par la volonté de ne pas renouveler les erreurs de construction de Pershing⁶⁵⁵. Cette querelle aboutit néanmoins à des estimations inférieures de la ville de Paris : 11 à 16 millions de frs pour un stade de 80 000 places en béton armé, 9,4 à 9,6 millions pour un stade partiellement enfoui, 6,6 millions de frs pour Pershing agrandi à 46 000 places et 5,865 millions de frs (Pershing à 41 000), soulignant ainsi une constante improvisation en la matière⁶⁵⁶.

⁶⁵⁰ La diminution du coût s'explique par une modification des critères (limitation de la hauteur de la construction, de la capacité...) : 9 millions de frs (construction brute) + 17 millions (accessoires des stades).

⁶⁵¹ Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Ténéveau au conseil municipal de Paris, au sujet de l'emplacement en 1921, le 7 décembre 1921

⁶⁵² PV du bureau du Comité Olympique Français du 3 mai 1921, Archives du CNOSF, Livre I.

⁶⁵³ PV de la réunion du Comité Olympique Français du 17 octobre 1921, Archives du CNOSF, Livre I. Ces chiffres ne semblent toutefois pas fixes et l'on constate qu'il existe un certain nombre de variantes. Dans une note présentée à la 2ème séance de la 2nde sous-commission le 23 novembre 1921, les quatre commissaires généraux du comité exécutif de la 8ème olympiade parlent quant à eux d'une somme totale de 21 millions de frs, pour l'ensemble des stades et arènes sportives (tirs...). Archives de Paris, Carton VR 152, Note sur les crédits envisagés et estimés par le comité olympique français pour organiser les Jeux Olympiques de 1924 avec le concours du gouvernement et de la ville de Paris.

⁶⁵⁴ « Son autorité est assez grande mais elle n'eut pas l'air de frapper autrement l'esprit des membres de la commission spéciale du Conseil municipal puisque M. Jean de Castellane, que nous avons interrogé avant-hier sur le sujet, nous avait répondu qu'il n'attachait que peu d'importance à l'audition du technicien anglais. (...) Ils se méfièrent donc et décidèrent de faire contrôler et réviser les chiffres par l'administration. Et peu après, ils ironisèrent sur les millions demandés par le Comité Olympique Français. (...) Le COF n'est certes pas à l'abri de reproches mais il ne faut cependant pas lui imputer les exagérations de l'administration de la ville de Paris ! ». *L'Auto*, 06/04/22. Article « La discussion des millions ». Paul Jans propose ainsi un stade de 8,25 millions de frs. Lettre de M. Jans à César Caire, président du conseil municipal de Paris, le 24 octobre 1921. Archives de Paris, VR 156. Sa qualité d'étranger pose vraisemblablement problème si l'administration municipale est chargée de construire le stade. Voir l'Annexe n°51.

⁶⁵⁵ Archives de Paris, VR 152, Note concernant les études en cours au service technique d'architecture de la ville de Paris en date du 31 octobre 1921. Citation page 5.

⁶⁵⁶ Estimation de M. Hermant, Procès-Verbal de la 6ème séance de la 1ère sous-commission du 5 novembre 1921, Archives de Paris, VR 152. Rapport de l'architecte de promenades du 27 mars 1922 sur les transformations et l'agrandissement du stade Pershing, Archives de Paris, VR 155. Voir Annexe n°50.

Les architectes du concours olympique, qui ont eux-aussi travaillé à partir des attentes du COF, évaluent le stade entre 12 et 23 millions de frs⁶⁵⁷. Ces devis sont trop élevés pour les finances locales selon P. Dietschy : « En tout cas, les architectes qui présentent leurs projets à l'École des Beaux-Arts à l'automne 1921 suivent les recommandations de Reichel, et présentent par conséquent des factures dépassant largement les possibilités financières parisiennes⁶⁵⁸ ». Le COF demande également qu'« un fonctionnaire de l'administration municipale, devant la haute compétence et l'impartialité duquel chacun saura s'incliner⁶⁵⁹ », évalue ses devis. Le jugement de M. Charpentier est toutefois sans appel, même pour Faure-Dujarric : « les devis sont plus détaillés que les précédents, mais certains prix sont également inférieurs à ceux actuels, de plus l'installation de la grande piscine et des terrains de tennis ne sont pas prévus, suivant indication à la fin des dits devis ainsi que les imprévus et honoraires⁶⁶⁰ ». Charpentier pense que les candidats ont mal évalué le coût des matières premières et ont omis certaines dépenses, validant ainsi la thèse de son administration : « j'estime qu'il faudra compter environ 25 à 29 millions pour édifier de façon économique le stade suivant le programme établi par le Comité Olympique Français et sur des plans définitifs et devis estimatifs bien détaillés⁶⁶¹ ». Ces incroyables écarts ont considérablement pollué la question du stade et impacté les débats sur son financement.

- **Prestige national et contraintes financières.**

« La portée de l'événement se lit aussi dans les problèmes qui en précèdent la tenue. En effet, la décision prise par le CIO, en juin 1921, de faire de Paris la ville d'accueil des Jeux met les édiles parisiens et le Gouvernement face à l'exigeante réalité de l'enjeu financier qui va avec l'affluence grandissante au stade⁶⁶² ». Ce dernier semble en effet colossal dans un pays qui n'a encore jamais construit de stade de cette dimension et qui sort d'un conflit meurtrier.

> **Un grand stade est une question de prestige national.**

Un stade digne des Jeux Olympiques et de la France.

« Paris, capitale du monde, se doit de faire honneur au privilège dont elle a été investie par 42 nations. (...) La VIIIème olympiade, dans mon esprit, doit être quelque chose de symbolique. En dehors même de son caractère sportif qui est grand, les Jeux Olympiques disputés à Paris,

⁶⁵⁷ Tronchet (12 488 426 frs), Louis Faure-Dujarric (16 863 423,50 frs), Loysel/Redon/Sue (18 300 000 frs), Brandon/Bard/ Prévost de Saint-Cyr (18 262 070,98 frs), Hébrard/Dumail (23 025 000 frs)...

⁶⁵⁸ CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, op. cit., p 89.

⁶⁵⁹ Archives de Paris, Carton VR 156, lettre de Frantz Reichel du 3 mars 1922 au préfet Autrant, VR 156.

⁶⁶⁰ Archives de Paris, Carton VR 156, Rapport du 7 mars 1922 de M. Charpentier, réviseur en chef, au directeur administratif des services d'architectures et des promenades et plantations. Loysel/Redon/Sue ou Brandon/Bard et Prévost de Saint-Cyr sont également accusés d'avoir sous-estimé les dépenses du futur stade olympique.

⁶⁶¹ Archives de Paris, Carton VR 156, Rapport du 7 mars 1922 de M. Charpentier, réviseur en chef, au directeur administratif des services d'architectures et des promenades et plantations.

⁶⁶² LE-GERMAIN, E, TETART, Ph, « Chapitre X : Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939) », In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 251.

marqueront le triomphe de l'idée française sportive. Ce sera un tournant historique du sport français. Les masses seront frappées et, je le crois, conquises. La question est d'ordre moral⁶⁶³ ». Pour le député André Payer, affilié au Bloc National, ancien combattant décoré de la croix de guerre et de la légion d'honneur, l'accueil de l'olympiade, et donc son stade, sont l'occasion de souligner le prestige français.

Le COF ressent en effet une forme de pression car Paris doit au moins égaler ses prédécesseurs comme le souligne très bien le comte de Clary : « (...) pour les jeux olympiques, la Suède a fait un stade neuf, l'Allemagne, pour les jeux de 1916, a fait un stade neuf, alors qu'en 1913, lorsque M. Herriot, maire de Lyon, entamait les négociations avec M. de Coubertin dans l'espoir d'avoir la 8^{ème} olympiade, il lui conseilla de préparer ses chances en construisant un stade (...). Enfin, Amsterdam, pour les jeux de 1928, a décidé d'édifier un stade olympique⁶⁶⁴ ». Un stade olympique est donc déjà perçu comme le reflet du pays hôte comme le souligne Daphné Bolz⁶⁶⁵. Bâtir un nouvel édifice est un impératif car le COF veut s'inscrire dans la continuité de cette compétition : « il est indispensable, si le stade olympique ne comporte aucune installation somptuaire, qu'il soit au moins égal à ceux des pays étrangers et qu'il réunisse au point de vue technique les conditions actuellement jugées les plus satisfaisantes⁶⁶⁶ ». Les organisateurs souhaitent à la fois égaler l'ennemi prussien et dépasser une Belgique qui, au sortir de la guerre, a néanmoins réussi à organiser l'épreuve : « Nulle raison que la France ne soit à la hauteur de son voisin. Entre admiration pour la cause olympique et quête du progrès dans l'organisation des jeux par rapport aux précédentes manifestations, les organisateurs ne peuvent concevoir un projet plus modeste⁶⁶⁷ ». Pour les partisans du grand stade, il s'agit ainsi de conserver le rang de la France en faisant au minimum aussi bien que les autres, nécessité qui semble également liée à la volonté de ne pas reproduire

⁶⁶³ *L'Auto*, 17 Mars 1922. Député de la Seine de 1919 à 1932, André Payer (1877-1953) a également été conseiller municipal de la Seine pour le quartier de l'hôpital St Louis. Il est décoré de la croix de guerre à la suite de sa participation à la bataille de la Somme. Il est élu en 1919 dans le groupe du Bloc National Républicain et de l'Union Nationale Républicaine Socialiste et Nationale.

⁶⁶⁴ Archives de Paris, VR 155, Rapport du CNS/COF du comte de Clary et de son bureau signé par toutes les fédérations présenté aux conseillers municipaux et les membres de la 3^{ème} commission, citation page 10.

⁶⁶⁵ « En termes architecturaux, les stades olympiques furent et demeurent, pour le pays hôte, une manière de montrer sa capacité d'innovation, son prestige et de marquer son identité ». BOLZ, Daphné, *Olympic heritage – An International Legacy : The invention of the modern Olympic Stadium from Coubertin to 1948*, p 240.

⁶⁶⁶ Archives de Paris, Carton VR 152, Rapport présenté à la commission mixte des jeux olympiques par M.M Reichel et Doumerc au nom de la 1^{ère} sous-commission. Archives de Paris, Carton VR 152, Citation page 2. « En se prononçant pour l'édification d'un nouveau stade et pour la création de la cité olympique, le Comité Olympique Français n'a obéi qu'à une seule préoccupation, celle de faire au moins aussi bien que les Nations qui l'ont précédé dans l'organisation des Jeux Olympiques et aussi d'échapper aux critiques formulées contre une réalisation qui disperse les manifestations, complique l'organisation, présente pour tous d'innombrables inconvénients et multiplie les moyens de transport ». Archives de Paris, VR 155, Rapport du CNS/COF du comte de Clary et de son bureau signé par toutes les fédérations présenté aux conseillers municipaux et les membres de la 3^{ème} commission, citation page 10.

⁶⁶⁷ SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », *op. cit.*, p 128.

l'humiliation des Jeux de 1900⁶⁶⁸.

L'épreuve olympique est aussi l'occasion d'accueillir les nations du monde dans de bonnes conditions et de respecter la parole donnée car en faisant acte de candidature, la France a affirmé au monde sportif qu'elle était capable de bâtir un stade : « Si la commission pense qu'il faut, dans l'état actuel des finances publiques, se garder des dépenses somptuaires, elle estime néanmoins que l'on commettrait au point de vue parisien et au point de vue national, une faute grave en ne donnant pas aux organisateurs des jeux olympiques les moyens de s'acquitter dignement de la mission qui leur a été confiée par le congrès international de Lausanne⁶⁶⁹».

Le stade devient dès lors pour le COF et ses partisans un miroir de la nation : « la commission doit penser qu'elle va se trouver en présence des représentants sportifs de 30 ou 40 nations. Il est indispensable de réaliser une œuvre digne de Paris et de la France⁶⁷⁰». Dans ce cas de figure, accueillir les sportifs du monde entier dans un Pershing à peine transformé renvoie une vision désastreuse du pays⁶⁷¹. Financer un stade monumental est ainsi un moyen de conforter la réputation parisienne d'élégance, de raffinement et de rappeler la tradition d'hospitalité nationale selon le COF⁶⁷². Frantz Reichel ne supporte d'ailleurs pas l'étalement des difficultés parisiennes : « (...) que nous ayons donné au monde l'impression que nous lésinons sur la qualité de la réception que nous réservons à nos invités. Il est en effet, d'un assez rare usage de faire savoir aux gens, ce que coûtera le repas qu'on leur offrira et le prix de la fête qu'on leur donnera⁶⁷³». Le stade commence donc à être perçu comme le reflet d'une ville, d'un pays, idée qui fera son chemin aussi bien au niveau local⁶⁷⁴ que dans certains régimes totalitaires ou plus globalement pour les villes

⁶⁶⁸ C'est notamment l'opinion de F. Reichel lors de la 4^{ème} réunion de la sous-commission Fleurot, le 15 Octobre 1921, archives de Paris, Carton VR 152.

⁶⁶⁹ Archives de Paris, Carton VR 152, Rapport présenté à la commission mixte des jeux olympiques par M.M Reichel et Doumerc au nom de la 1^{ère} sous-commission. Citation page 13. Construire un stade devient ainsi un engagement moral selon Jean de Castellane ou Paul Fleurot : « Dans ces conditions, il existe un engagement moral qui ne saurait être rompu sans que le prestige de la France ne soit diminué aux regards des autres nations ». Archives de Paris, VR 157, Rapport présenté le 11 mars 1922 par M. Paul Fleurot au nom de la 3^{ème} commission sur l'organisation des jeux olympiques de 1924. Citation page 4. Voir également la proposition de Jean de Castellane au conseil Municipal du 26 juin 1921 relative à l'organisation des jeux olympiques. Archives de Paris, VR 153.

⁶⁷⁰ Page 6 du PV de la 3^{ème} réunion de la sous-commission Fleurot, le 20 août 1921. Archives de Paris, Carton VR 152.

⁶⁷¹ «Vous ne voulez tout de même pas amener des athlètes des pays étrangers dans un stade qui a été construit très hâtivement, dans lequel il n'existe aucun aménagement intérieur, ni vestiaires, ni waters closes, ni installations de douches, ni aucun local de réception, ni aucune infirmerie pour les services de la presse, des télégraphes et des téléphones». Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8^{ème} olympiade. Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du dimanche 12 mars 1922, intervention de M. Doumerc.

⁶⁷² « Mais il croît devoir insister à nouveau pour que le crédit de 10 millions qu'il a demandé lui soit accordé. Il s'agit là, en effet, en se basant sur les évaluations les plus sérieuses et les mieux étudiées d'un strict minimum au-dessous duquel on ne saurait descendre sans donner à la grande manifestation internationale projetée, un caractère étriqué qui ne correspondrait en aucune façon à la réputation d'élégance et de goût artistique qui est celle de la grande cité parisienne». PV de la réunion du comité exécutif de la 8^{ème} olympiade du 16 mars 1922. Archives du CNOSF, Livre I.

⁶⁷³ Archives de Paris, VR 156, Lettre de Frantz-Reichel à Doumerc du 28 octobre 1921.

⁶⁷⁴ Au niveau local, à Marseille, une dizaine d'années plus tard, le directeur de la commission du stade Vélodrome G. Vallérian déclare ainsi : « Il apparaît donc de toute nécessité de donner suite au projet de construction d'un stade et d'un

olympiques du XX^{ème} siècle comme l'ont rappelé Charly Machemehl et Robène Luc : « Puis, à partir du moment où elle est élue, elle doit montrer au monde sa capacité à accueillir la manifestation et à gérer ses aléas. Dans ce cadre, les métropoles utilisent les édifices sportifs comme des symboles de dynamisme, d'ouverture et de sportivité⁶⁷⁵ ».

Cette vision s'inscrit finalement dans une certaine logique liée aux particularités du monde sportif : « Depuis plus d'un siècle, il (le sport moderne) entretient un lien étroit avec la construction ou l'entretien du sentiment national, patriotique, avec la question de la représentation et des relations internationales. L'olympisme a toujours dû composer avec les contraintes économiques, politiques, idéologiques, de la vie internationale⁶⁷⁶ ». L'olympiade s'insère ainsi dans le patriotisme ambiant : « Ces jeux olympiques constituent en particulier une vitrine internationale pour une France devant conserver son rang dans une période conflictuelle. Dans ces conditions, les journalistes doivent se montrer critiques quand les responsables sportifs internationaux ou les dirigeants politiques ne semblent pas prendre toute la mesure de l'événement et affichent quelques faiblesses au niveau de l'organisation⁶⁷⁷ ». Pour Th. Terret, la France a une obligation de bien recevoir pour prouver au monde sa vaillance⁶⁷⁸ car le stade olympique doit être à l'image du vainqueur de la guerre : « Les jeux olympiques revêtent, au triple point de vue moral, national et international une haute signification. Ils doivent notamment affirmer, devant les délégués de plus de quarante nations, le prestige de la France victorieuse, l'effort soutenu qu'elle fait pour se relever, après les pertes cruelles infligées par la grande guerre, et le prix qu'elle attache à l'éducation physique de sa jeunesse⁶⁷⁹ ».

Construire un stade à l'image du « vainqueur de la guerre » ?

Plus qu'un simple bâtiment sportif, le stade doit d'une certaine manière égaler le prestige des soldats français et devenir le symbole d'une nation renaissante comme le rappelle le député du Bloc National et ancien combattant Charles-Bernard : « De même que sur les champs de bataille nous avons prouvé aux allemands que nos grands soldats étaient les premiers, de même nous

vélodrome aux proportions grandioses, dignes de la deuxième ville de France ». Propos du 16 janvier 1933 cités dans : FANCELLO, P, POGGI, M, HODOUL, M, *Il était une fois... le stade vélodrome 1937-1998*, Editions européennes de Marseille-Provence, Marseille, 1998, 134p.

⁶⁷⁵ MACHEMEHL, Charly, ROBENE, Luc, « L'olympisme et la ville. De la candidature à l'héritage », *Staps*, 2014/3 n° 105, p. 9-21. DOI : 10.3917/sta.105.0009, p 14.

⁶⁷⁶ MILZA, P, JEQUIER, F, TETART, Ph (dir), *Le pouvoir des anneaux : les jeux olympiques à la lumière de la politique 1896-2004*, Editions Vuibert, Paris, 2004, p 12.

⁶⁷⁷ ATTALI, Michaël, FROISSART, Tony, « Chapitre 30, La représentation des JO de 1924 dans les presses de droite : kaléidoscope nationaliste et rappel à l'ordre », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 914.

⁶⁷⁸ « Au cours des années vingt, la réputation de bien recevoir et le prestige de la France occupent ainsi tous les esprits de ceux qui, à l'occasion des Jeux de Paris, veulent montrer au monde entier que l'identité française n'a pas perdu de sa splendeur ». TERRET, Thierry, « Les paris de l'organisation », *op. cit.*, p 53.

⁶⁷⁹ Rapport présenté par M. Paul Fleurot, le 11 mars 1922, au nom de la 3^{ème} commission sur l'organisation des jeux olympiques de 1924. Archives de Paris, VR 157.

démontrerons demain que sur le terrain olympique nous sommes susceptibles de disputer la palme aux champions les plus réputés⁶⁸⁰ ». Après le « grand match⁶⁸¹ » de la guerre, le lien entre le sport et l'armée est donc palpable. Car quand la France obtient les Jeux en Juin 1921, le souvenir de 1914-1918 est omniprésent. Le pays reste traumatisé : « Non, décidément les français des années vingt ne sauraient oublier la guerre, présente dans les ruines des villages touchés par les combats, mais aussi, même loin de la zone de front, par la statue de commandeur dressée au centre de la cité, le poilu de bronze ou de pierre, se dresse, invisible, la masse des disparus dont les noms portés sur la stèle et qui adresse aux vivants un message explicité par les cérémonies et le discours officiel. (...) On ne saurait comprendre la France des années vingt sans prendre en compte la présence permanente de la guerre dans la vie quotidienne des français⁶⁸² ».

La société française doute, hésite entre des valeurs traditionnelles, en partie représentées par le Bloc National, et une forme de modernité qu'incarne parfois le sport⁶⁸³. Ce traumatisme est d'autant plus palpable que sportifs, dirigeants ou hommes politiques qui interviennent dans la question ont pour beaucoup participé à ce conflit⁶⁸⁴. J. de Castellane fait ainsi des jeux un « magnifique témoignage de reconnaissance envers la nation qui a consenti pour la défense de l'humanité les plus douloureux sacrifices, et dont les fils, par vaillance et par héroïsme, forcé l'admiration du monde entier⁶⁸⁵ ». La rhétorique des démocraties qui ont défendu la liberté contre les empires autoritaires est ici très présente⁶⁸⁶.

Pour P. Dietschy, le conflit fait naître un discours pro-étatique qui donne désormais à l'Etat la

⁶⁸⁰ *L'Auto*, 17 Mars 1922, propos du député Charles-Bernard. Député de la Gironde puis de la Seine (1914-1924), Charles-Bernard (1856-1927). Initialement blanquiste, il est élu en 1919 dans le groupe du Bloc National sous l'étiquette de Socialiste et Patriote tout en étant toujours populaire dans les rangs de l'extrême gauche.

⁶⁸¹ Terme d'Henri Desgranges dès le 3 août 1914 dans *L'Auto*. Voir notamment DIETSCHY, Paul, "1918-1920, des tranchées au stade. Quelques éclairages sur la sortie de guerre des sportifs français et des fédérations de football européennes", [Histoire@politique](#), 2007/3, p 10-10. DOI : 10.3917/hp.003.0010

⁶⁸² BECKER, J-J, BERSTEIN, S, *Victoire et frustrations 1914-1929*, Paris, Editions du Seuil « Nouvelle histoire de la France contemporaine » tome 12, 1990, p 171.

⁶⁸³ « L'apparente stabilité de la société française dissimule en réalité une société en état de choc qui doute de ses valeurs traditionnelles. (...), la réalité des « années 1920 » est tout à la fois de fascination pour la modernité, d'un engouement pour le sport, l'évasion et les voyages, dans un contexte encore profondément marqué par les traumatismes de la guerre ». ZERAFKA-DRAY, Danièle, *D'une république à l'autre 1918-1958*, Paris, Hachette Supérieure, 1992, pp 212 et 214-215.

⁶⁸⁴ Ex : Michel Missoffe (croix de guerre), Jean Fernand-Laurent (côté anglais), Jean de Castellane (dans l'aviation), Frantz Reichel (croix de guerre) ou encore Paul Fleurot (dans l'intendance de l'armée d'Orient)...

⁶⁸⁵ VR 153, archives de Paris, proposition de Jean de Castellane au conseil Municipal du 26 juin 1921. Pour le rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, la France a ainsi obtenu l'olympiade pour le sacrifice de ses soldats : « L'olympiade de 1924, attribuée par un vote unanime à la France, n'est-ce pas un hommage rendu à ces qualités de force, d'endurance, de volonté disciplinée et de courage dont le soldat français, durant la guerre, fit des vertus héroïques. Il n'est pas inutile que les peuples en gardent le souvenir, et tant mieux si nos athlètes évoquent le soldat d'hier et le soldat de demain ». *Journal Officiel* du 24 juillet 1922, annexe n°4415, séance du 8 Juin 1922, Rapport de M. Noblemaire pour la commission des finances de l'Assemblée Nationale.

⁶⁸⁶ Voir notamment Bernstein, S, *Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes au XXème siècle*, Paris, Hachette, 1992 (1997), 253p.

mission d'intervenir dans le domaine sportif, face à l'inquiétude d'une démobilisation culturelle⁶⁸⁷. La question du grand stade s'insère dans une problématique sportive qui « devient ainsi un baromètre de la santé nationale⁶⁸⁸ » et « un vecteur privilégié de l'identité française⁶⁸⁹ ». Bâtir un stade et y briller devient une mission nationale. Pour les partisans de cette construction, le pays, victorieux sur les champs de bataille, doit également l'être dans l'organisation de Jeux qui doivent souligner son redressement. Il s'agit ainsi d'engager les sommes nécessaires qui sont tout sauf superflues pour J. de Castellane : « Je demande au Sénat de voter ce crédit, non pas comme des dépenses somptuaires, que je me reprocherais à moi-même de vous demander, mais comme des dépenses nécessaires, parce qu'elles sont destinées à montrer au monde ce que la France de la guerre a pu faire immédiatement après ses malheurs⁶⁹⁰ ». De Jean de Castellane à Gaston Vidal, en passant par l'élu parisien Fernand-Laurent, tous définissent l'épreuve, et donc son stade, comme un « symbole de la vitalité du pays et de son relèvement⁶⁹¹ ». L'influence de la Première Guerre Mondiale ne s'est toutefois pas matérialisée dans la pierre et le grand stade n'est jamais perçu comme un futur lieu de mémoire, à l'inverse du Soldier Field de Chicago (deux piliers surmontés de flammes en l'honneur des morts américains de la guerre) ou du stade du Fort-Carré d'Antibes dont l'immense statue de poilu surplombe une tribune latérale. L'argument de la guerre est en outre exploité par les opposants au grand stade.

L'après-guerre : un contexte économique impropre à la construction d'un grand stade.

Investir dans un stade olympique est également présenté comme une dépense impossible

⁶⁸⁷ « Les nombreux discours de relèvement de la race, qui marquent très fortement l'histoire de l'Education physique dans l'entre-deux guerres, s'inscrivent aussi dans la problématique de démobilisation culturelle et qui concerne en premier chef le sport ». DIETSCHY, P, « Chapitre 3 : Le sport et la 1^{ère} Guerre Mondiale », In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France: du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 71.

⁶⁸⁸ Chapitre 3 : « Géopolitique des jeux de Paris et relations internationales », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 105. Le pays doit prouver avec l'olympiade qu'il arrive à se relever : « La France se doit de profiter de la manifestation pour révéler sa force. Les équipements mis à disposition des athlètes sont là pour permettre de révéler au monde les facultés du pays à se relever après avoir été le théâtre des affrontements les plus meurtriers pendant quatre ans. Pour cela, il apparaît indispensable que la manifestation soit la plus majestueuse possible. En ce sens, la France ne peut pas se permettre de faire moins que ses prédécesseurs ». SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », *op. cit.*, p 134.

⁶⁸⁹ Chapitre 3 : « Géopolitique des jeux de Paris et relations internationales », *op. cit.*, p 84.

⁶⁹⁰ *Journal Officiel*, Séance du 8 Juillet 1922 concernant l'adoption du projet de loi ouvrant un crédit pour l'organisation des JO en 1924,

⁶⁹¹ Archives de Paris, Carton VR 152, Rapport de J. de Castellane de Juin 1921. Gaston Vidal déclare également : « Il faut, en effet, que le comité olympique ait à sa disposition tout ce qui lui est nécessaire pour donner aux jeux qui s'ouvriront bientôt un éclat digne de notre admirable patrie. (...) La renaissance par laquelle le pays a déçu les peuples qui épiaient sa fatigue, j'en trouve le témoignage le plus probant dans le développement que les sports ont pris chez nous, depuis l'armistice ». Archives de Paris, Carton VR 156, Discours de Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat, le 12 février 1924. Pour Fernand-Laurent : « on veut prouver au monde entier, par une manifestation importante, que notre pays, malgré ses pertes et ses souffrances, conserve, au sortir de la lutte, assez de vitalité et de liberté d'esprit pour s'adonner à l'organisation de cette grande fête pacifique de l'effort sportif ». Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, Dossier 8^{ème} olympiade, Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du samedi 11 mars 1922. Intervention de Fernand Laurent.

quand « L'État doit faire face aux dépenses que représentent la reconstruction de l'économie, les pensions aux veuves, aux orphelins et aux invalides de guerre⁶⁹² ». Les destructions, la dette publique⁶⁹³, l'attente des remboursements allemands et la crise des changes qui frappe la France à partir de 1920 perturbent grandement les finances publiques à l'heure où l'État et la ville doivent se positionner sur ce dossier⁶⁹⁴. Dans ce contexte, certains élus du conseil de Paris fustigent toute ambition grandiose.

Opposant au Parc des Princes, M. Ténéveau considère que le prestige français n'est pas engagé : « Qui donc parmi nos hôtes pourrait oublier que nous avons subi pendant plus de quatre années une guerre meurtrière qui nous a ruiné comme elle a ruiné tous les pays ? Qui donc parmi eux pourrait oublier que la tâche la plus urgente - et c'est à notre honneur - c'est de reconstituer dans nos régions dévastées, d'assurer une pension honorable à nos mutilés, à nos malades, tout notre effort devant être tourné de ce côté ?⁶⁹⁵ ». Pour ces élus parisiens, une construction monumentale ne doit pas masquer les plaies béantes de la guerre⁶⁹⁶. Il faut au contraire jouer la carte de la transparence et assumer la situation : « Paris et la France feraient la figure de ce qu'elles sont, de braves gens qui sont momentanément dans la gêne et qui s'efforcent de consolider leur crédit en réduisant les dépenses⁶⁹⁷ ».

Au grand stade symbole de la gloire nationale, ces derniers opposent donc la modestie et la simplicité, rejetant un luxe impensable dans le contexte de la reconstruction⁶⁹⁸, René Friquet suggérant même une visite des champs de bataille aux hôtes étrangers⁶⁹⁹. M. Ténéveau fédère

⁶⁹² ZERAZA-DRAY, D, *D'une république à l'autre 1918-1958*, Paris, Hachette Supérieure, 1992, p 196-197.

⁶⁹³ Dette évaluée entre 40 milliards de francs or pour la dette extérieure et à plus de 75 milliards de francs or pour la dette intérieure. Le budget est alors présenté avec une partie en équilibre (recettes/dépenses) et l'autre composée des dépenses extraordinaires couvertes par des emprunts.

⁶⁹⁴ « Il est vrai que l'Europe en général subit une crise monétaire entre 1920 et 1924, mais la France est touchée de plein fouet par la chute de sa monnaie en 1923 et 1924... C'est à dire précisément où les équipements des Jeux de Paris doivent être construits ». TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924 op. cit.*, p 17.

⁶⁹⁵ Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Ténéveau au conseil municipal de Paris, au sujet de l'emplacement en 1921, le 7 décembre 1921

⁶⁹⁶ « Nous pouvons donner tous les moyens de développer les Jeux Olympiques comme ils doivent l'être sans vouloir jeter de la poudre aux yeux et sans faire des stades de luxe et des aménagements qui ne seraient pas en rapport avec la situation dans laquelle se trouve la France et plus particulièrement la ville de Paris ». Archives de Paris, Carton VR 157, Procès-Verbal du Conseil Municipal de Paris, séance du mercredi 29 Mars 1922, 18ème ordre du jour « Résolutions relatives aux Jeux Olympiques ». Intervention de M. Lalou.

⁶⁹⁷ Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8ème olympiade, Bulletin Municipal Officiel de la ville de Paris du mardi 14 mars 1922, compte-rendu de la séance du 11 mars 1922. Intervention de Marcel Héraud.

⁶⁹⁸ « Vous voudrez assurément que l'olympiade de Paris se déroule dans un cadre et avec des moyens dignes de la France, mais vous voudrez aussi que tout luxe inutile en soit banni. Toutes choses, dans l'olympiade et autour d'elle, devront être convenables et confortables : mais, à l'heure où les privations et les restrictions deviennent une nécessité de plus en plus vitale, personne ne comprendrait ni ne pardonneraient de si choquantes somptuosités. Les invités de la France seront certainement les premiers à approuver et à admettre ce sage point de vue. (...) Il faut doter l'olympiade, et largement la doter, de tout ce qui répond à ses besoins spécifiques : il ne faut rien lui allouer de plus. *Journal Officiel*, 14 juillet 1922, annexe n°4380, séance du 1^{er} Juin 1922, Rapport de M. Noblemaire.

⁶⁹⁹ « Paris et la France sont en ce moment de grands blessés. Aussi nos hôtes nous pardonneront-ils de ne pouvoir faire mieux en cette occurrence. Nous les inviterons (...) à faire un pèlerinage aux régions dévastées et ils comprendront

autour de lui une majorité d'élus, de tous bords confondus, soucieuse d'économiser les finances publiques et préférant orienter le budget vers des dépenses jugées plus essentielles (voiries, transports, aménagement urbain, santé, éducation...): « Dois-je vous rappeler que, tout dernièrement, nous n'avons pu voter un crédit en faveur de pays affamés, que nous n'avons pu aider à la reconstruction de régions libérées ? Et l'on voudrait que vous abandonniez des terrains d'un prix élevé, que vous avanciez des sommes considérables, alors que nous n'avons pas assez de logements pour abriter notre population, que nous n'avons pas assez de piscines pour procurer les soins d'hygiène et de propreté à notre classe ouvrière, que nous ne disposons pas encore d'un lavoir municipal pour essayer d'enrayer la hausse du prix du blanchissage, que nous n'avons pas assez d'hospices pour nos vieillards⁷⁰⁰ ? » Le grand stade n'est pas pensé comme une construction sociale prioritaire. Il n'est pas l'égal des logements, des hôpitaux ou des écoles : « ce n'est pas le moment où notre budget est en déficit de plusieurs centaines de millions ; où nos demandes de remise en état des rues de nos quartiers se heurtent à des insuffisances de crédit ; que nous pourrions admettre la construction de toutes pièces d'un stade qui coûterait à notre caisse de 25 à 30 millions⁷⁰¹ ».

P-O Schut et Th. Terret ont en outre suggéré que Paris n'est alors plus dans la situation financière qui a permis les investissements massifs des expositions universelles précédentes⁷⁰². Tout en se montrant compréhensifs vis à vis de cette situation, le COF et la préfecture de la Seine ne cessent malgré tout de rappeler au conseil municipal ses obligations, le prestige national devant l'emporter sur les difficultés budgétaires⁷⁰³. Le Conseil Municipal de Paris ne répondra toutefois pas

mieux pourquoi nous sommes obligés d'agir avec une parcimonie qui n'est pas dans le caractère français ». Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8ème olympiade. Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du dimanche 12 mars 1922, intervention de M. René Friquet. Le député Noblemaire poursuit : « J'ajoute que nos invités ne seront pas surpris et ne seront pas choqués, qu'ils seront même heureux de la simplicité à laquelle les crédits nous condamnent ». Archives de Paris, VR 156, *Journal Officiel*, vendredi 16 juin 1922 », sur la séance du jeudi 15 juin 1922. Intervention de M. Noblemaire.

⁷⁰⁰ La suite est dans la même logique : « (...) Avons-nous de la place dans nos hôpitaux? Dois-je vous parler de nos hospices pour tuberculeux, de nos maisons de convalescence et de nos écoles dans nos quartiers de la périphérie? (...) je pourrai vous parler aussi de nos moyens de transports. N'avons-nous pas à les améliorer? Combien de lignes de métropolitain n'est-il pas nécessaire de construire encore dans Paris? (...) Faut-il parler de nos ruelles qui sont de véritables foyers d'épidémies, de notre éclairage qui a tant besoin d'être intensifié, de notre domaine industriel qu'il est indispensable de développer ». Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Ténéveau au conseil municipal de Paris, au sujet de l'emplacement en 1921, le 7 décembre 1921

⁷⁰¹ Copie d'une lettre du conseiller Municipal Le troquer au Préfet du 11 août 1921, Archives de Paris, VR 156.

⁷⁰² « En effet, au lendemain de la Grande Guerre, Paris décline. La ville lumière n'est plus en mesure d'organiser des manifestations à la hauteur des expositions universelles de la Belle Epoque. Elle est en proie à des problèmes sociaux de première nécessité, notamment une crise grave de logement. Le blocage des loyers imposé au début de la Première Guerre Mondiale est maintenu après l'armistice. Il en résulte une baisse de l'investissement dans l'immobilier. (...) Dans cette situation, les conseillers municipaux préférèrent ne pas investir dans la construction d'un nouveau stade pour l'organisation des Jeux Olympiques ». SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », *op. cit.*, p 128-129.

⁷⁰³ « La crise économique très grave que nous traversons, et l'impérieuse nécessité des économies, que, d'accord avec vos rapporteurs, je n'ai cessé de recommander, ne doivent pas nous faire oublier les engagements solennels que vous avez pris à plusieurs reprises, et que le gouvernement nous a du reste récemment rappelés, concernant les grandes manifestations internationales dans lesquelles, au lendemain d'une guerre où elle s'est couverte d'une gloire

à ses attentes, remettant en cause l'utilité d'une telle infrastructure.

> **Le grand stade : une construction utile et nécessaire ?**

Pour ses défenseurs, le grand stade est une construction indispensable parce qu'il constitue la première pierre d'une politique globale d'équipements sportifs dans laquelle doit s'engager la ville de Paris : « il s'agit bien de faire quelque chose de permanent, de poursuivre la réalisation d'une véritable politique sportive qui durera demain et profitera à tout le monde⁷⁰⁴ ». Le complexe olympique est ainsi présenté comme un site exploitable pour les simples pratiquants, une fois les jeux achevés, ce qui lui confère une indéniable utilité : « Ce sera faire une grande œuvre que de prévoir, en organisant les jeux olympiques, des aménagements qui ne seront pas éphémères et qui serviront ensuite utilement aux sociétés sportives parisiennes⁷⁰⁵ ». Ces partisans n'opposent donc pas cette construction, symbole du spectacle sportif, à celles dédiées à l'entraînement et la pratique collective. Bien au contraire. Le grand stade sert ici de publicité vivante, les compétitions s'y déroulant devant promouvoir le sport au sein de la population, dans un souci hygiéniste de renouveau de la race⁷⁰⁶. Tel n'est pas la conviction de ses détracteurs.

Ceux qui s'inquiètent du coût du futur stade olympique ne se définissent pas comme des opposants à la cause. Ils considèrent pour la plupart que la ville de Paris ferait mieux d'employer ces sommes pour la pratique sportive qui se déroule sur des petites installations, dans une logique d'opposition au sport spectacle : « Devons-nous envisager principalement, à l'heure actuelle, la formation d'athlètes, d'hommes que j'appellerai - pardonnez-moi l'expression - les aristocrates du sport, ou devons-nous, de préférence, porter tous nos efforts sur le développement de chaque individu, pour en faire non pas un athlète, mais un homme capable de préserver et de perpétuer notre race⁷⁰⁷ ». La presse de gauche utilise ponctuellement ces arguments même si elle semble

impérissable, la France se doit d'affirmer aux yeux du monde son génie, son activité industrielle et commerciale, ses légitimes prétentions à une suprématie fondée sur le mérite et sur le labeur acharné». Archives de Paris, VR 157, Mémoire du préfet de la Seine Autrand au conseil municipal du 12 décembre 1921, 89 p. Citation page 1.

⁷⁰⁴ Archives municipales de Colombes, Carton JO 1924, Dossier 8ème olympiade, Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du samedi 11 mars 1922, intervention de M. Denais. C'est également l'opinion de Paul Fleurot. Rapport présenté le 11 mars 1922 par M. Paul Fleurot au nom de la 3^{ème} commission sur l'organisation des jeux olympiques de 1924. Archives de Paris, VR 157.

⁷⁰⁵ PV de la 1ère réunion de la 2^{nde} sous-commission du 23 novembre 1921. Archives de Paris, VR 152. Propos de M. Rousseau, page 2. Le préfet de la Seine rend des conclusions similaires et rappelle la nécessité d'une subvention municipale de 10 millions de frs : « il ne faut pas oublier que la contribution municipale contribuera à l'édification d'installations durables, dont la ville sera propriétaire, et qui enrichiront son domaine ». Rapport du préfet de la Seine du 1er Mars 1922. Archives de Paris, VR 156. Les organisateurs de l'olympiade insistent également sur la rentabilité de la construction car l'olympiade doit accueillir 50 000 touristes sportifs pendant 15 jours, ce qui générerait 50 millions de dépenses totales supplémentaires durant la période de l'olympiade. Journal Officiel du 14 juillet 1922, annexe n°4380, séance du 1^{er} Juin 1922, Rapport de M. Noblemaire pour la commission des finances de l'Assemblée Nationale.

⁷⁰⁶ Voir notamment le Rapport de M. Noblemaire pour la commission des finances de l'Assemblée Nationale. Journal Officiel du 14 juillet 1922, annexe n°4380, séance du 1^{er} Juin 1922,

⁷⁰⁷ L. Bellan poursuit : « (...) Je vous demande d'apprécier s'il n'est pas urgent d'envisager pour toute notre population si laborieuse, pour toute notre population d'ouvriers et d'employés qui peine chaque jour à l'usine, à l'atelier ou au bureau,

divisée : *L'Humanité* est plutôt critique à l'égard d'un sport bourgeois alors que *Le Populaire* et *L'Œuvre* sont moins virulents. Pour ces journaux, « Les jeux sont alors le prétexte à souligner à la fois l'importance du phénomène qui se dessine et l'urgence de créer les moyens de mettre en place une véritable politique sportive touchant en particulier aux équipements et à la généralisation d'une éducation physique encore largement appréhendée dans une perspective hygiénique⁷⁰⁸». L'argumentaire hygiéniste semble donc à la fois exploité par les partisans et les opposants au stade monumental.

Alors que le Comité Olympique Français a tout fait pour présenter le stade olympique de 100 000 places comme une construction facile à rentabiliser, quelques avis divergent enfin sur la question : « Ah! Quand nous aurons un stade de 100 000 places, comme ce sera beau, comme ce sera réjouissant de voir s'y prélasser 5 000 spectateurs. Pershing semble déjà trop considérable⁷⁰⁹! ». Plusieurs élus affirment ainsi qu'une telle construction serait inexploitable une fois les jeux terminés, ne répondant pas aux besoins du sport national et parisien : « un stade (...) beaucoup trop important pour des réunions qui ne sauraient avoir l'attrait des Jeux Olympiques. Et alors que ferez-vous d'un stade aux gigantesques dimensions⁷¹⁰ ? » Téneveau pense ainsi que les affluences plafonneront souvent à 30 000 spectateurs, citant au passage les problèmes d'exploitation du White City londonien⁷¹¹. Une crainte existe ainsi sur l'existence de déficits chroniques pour la ville qui en aura la gestion, inquiétude qui s'ajoute à une perception différente du succès financier de l'olympiade, certains élus doutant des prévisions des organisateurs⁷¹². Les subventions municipales et étatiques sont donc logiquement revues à la baisse.

> **Des subventions publiques logiquement revues à la baisse.**

Inutile, disproportionné, irréalisable dans le contexte de la reconstruction, le grand stade ne suscite pas de réelle unanimité pour pousser les pouvoirs publics à engager les sommes initialement prévues (30 millions de frs au total pour le budget olympique). La publication des premiers devis de Bévières a, comme nous l'avons auparavant souligné, des effets désastreux sur certains élus qui

les moyens de se fortifier et de se maintenir en état de résistance physique, s'il ne conviendrait pas, dès lors, d'étudier la création de plusieurs stades, de plusieurs terrains de sport et d'entraînement, répartir de manière à donner satisfaction aux besoins de tous les travailleurs, et où chacun d'eux pourrait se délasser physiquement du labeur quotidien ». Archives de Paris, VR 157, Proposition de Léopold Bellan du 22 février 1922, page 3. Pour Léopold Bellan, des sommes identiques doivent être dépensées pour les deux infrastructures.

⁷⁰⁸ TERRET, Th (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, op. cit., p 940.

⁷⁰⁹ *La Vie Au Grand Air*, 15 novembre 1921.

⁷¹⁰ Archives municipales de Colombes, Carton JO 1924, Dossier 8ème olympiade, Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du samedi 11 mars 1922, intervention de M. Gay.

⁷¹¹ Archives de Paris, VR 157, Proposition présentée par M. Téneveau, le 7 décembre 1921. Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier 8ème olympiade. Supplément au Bulletin Municipal Officiel du conseil municipal de Paris du 12 mars 1922, intervention de M. Téneveau.

⁷¹² Voir l'intervention de Marcel Héraud. Bulletin Municipal Officiel de la ville de Paris du mardi 14 mars 1922, compte-rendu de la séance du 11 mars 1922. Archives Municipales de Colombes, Carton JO 1924, dossier vert 8ème olympiade. Celles de Téneveau ou de d'Andigné le 12 mars 1922 vont dans le même sens.

s'inquiètent alors des sommes avancées : le conseil municipal prévoit dès lors de limiter sa contribution⁷¹³. Malgré les interventions du préfet de la Seine, favorable à la subvention de 10 millions de frs⁷¹⁴, le conseil municipal n'accorde qu'un million de frs et le stade Pershing (séances du 11 mars puis du 29 mars 1922). Les difficultés financières, l'inquiétude face à une dépense somptuaire ou le rejet d'une construction monumentale expliquent un revirement qui influence considérablement l'action du gouvernement.

Le désengagement municipal fait en effet craindre au gouvernement et à certains députés un accroissement de la charge financière. Le parlement ne veut pas se substituer à la ville de Paris : « il serait illogique et injuste de laisser au seul budget de l'Etat, la charge de l'organisation d'une manifestation qui sera surtout parisienne et régionale⁷¹⁵ ». Malgré les pourparlers engagés par Gaston Vidal pour doubler la contribution parisienne, le conseil municipal maintiendra une décision qui ruine les espoirs d'un stade monumental et pousse le Comité Olympique Français dans les bras du Racing Club de France⁷¹⁶.

L'Etat profite également d'un calendrier favorable puisqu'il discute de sa propre subvention à l'été 1922, alors que la ville s'est déjà prononcée et que le COF a opté pour Colombes. Les organisateurs n'ayant plus un besoin impératif des 20 millions de frs, le rapporteur de la commission des finances estime que l'on peut réduire la subvention⁷¹⁷. Le projet de loi est examiné par l'Assemblée Nationale et le Sénat en Juin 1922 et le souci d'économie l'emporte⁷¹⁸ : « Or, l'Etat est pauvre, nul n'en ignore ; l'équilibre de notre budget est plus qu'incertain et c'est pour nous une vraie souffrance que de ne pouvoir doter de crédits suffisants ces institutions et des œuvres essentielles,

⁷¹³ Voir les propos de M. Lalou. 2^{ème} séance de la 2^{ème} sous-commission des jeux olympiques en 1924 (questions administratives et financières et moyens de transport) du 26 novembre 1921. Archives de Paris, VR 152.

⁷¹⁴ « Il me paraît difficile que la ville ne fasse pas l'effort modéré qui lui est demandé, et qui d'ailleurs pourra être compensé par une participation aux recettes des Jeux Olympiques. Je ne puis qu'inviter le Conseil à ne pas oublier d'un côté que ses représentants ont promis leur appui au Comité Olympique Français lorsqu'il a demandé l'attribution à la ville de Paris des Jeux de 1924 ». Archives de Paris, VR 157, Mémoire du préfet de la Seine Autrand au conseil municipal du 12 décembre 1921, 89 p. Citation page 17.

⁷¹⁵ Archives de Paris, VR 157, copie d'une lettre de Vidal au préfet de la Seine du 24 novembre 1922. « Une dépense de ce genre n'intéresse pas l'ensemble du pays, elle regarde la ville de Paris, que j'aime beaucoup, même dans ses folies, à condition qu'on en impose pas les frais à toute la France provinciale. Je ne vois pas pourquoi les paysans, les ouvriers de France qui ont déjà assez à souffrir des charges usuraires actuelles devraient encore supporter une dépense de ce genre ». *Journal Officiel*, Séance du 8 Juillet 1922 concernant l'adoption du projet de loi ouvrant un crédit pour l'organisation des JO en 1924, Intervention de Gaudin de Vilaine. Pour se défendre, le conseil municipal rappelle la frilosité des parlementaires à guider l'action publique.

⁷¹⁶ Archives de Paris, VR 157, lettre de Gaston Vidal au préfet du 12 juillet 1922.

⁷¹⁷ *Journal Officiel* du 24 juillet 1922, annexe n°4415, séance du 8 Juin 1922, Rapport de M. Noblemaire pour la commission des finances de l'Assemblée Nationale.

⁷¹⁸ 1er Juin, 8 juin et 15 Juin 1922 à la chambre des députés et le 8 juillet 1922 au Sénat. *Journal Officiel* de la République Française, débats parlementaires, vendredi 16 juin 1922, sur la séance du jeudi 15 juin 1922. Le projet de loi avait été déposé le 23 février 1922. Ce retard dans l'examen est toutefois imputé par le rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée Nationale aux lenteurs de la municipalité parisienne. *Journal Officiel* du 14 juillet 1922, annexe n°4380, séance du 1^{er} Juin 1922, Rapport de M. Noblemaire pour la commission des finances de l'Assemblée Nationale.

d'assistance et d'éducation⁷¹⁹».

L'article 1 du projet de loi qui projette une aide de 10 millions de frs (6 millions fixes et une garantie de 4 millions) est adopté sans divisions majeures et, le 8 juillet 1922, le Sénat fait de même à une large majorité (190 contre 57). La loi paraît au *Journal officiel* le 27 juillet 1922 avant d'être promulguée⁷²⁰. Le désengagement de l'Etat est plus important qu'il n'y paraît : « En réalité, loin d'être un acte de générosité, la garantie assurée par l'Etat est un prétexte pour accentuer son désengagement financier. En effet, après que l'offre initiale de 20 millions de frs ait été réduite de moitié en raison du désengagement de la ville de Paris, la subvention de 10 millions est réduite à son tour de 40% puisque la provision susceptible d'assurer le règlement de la dette du COF est prise directement sur la subvention votée⁷²¹ ». L'Etat a lui aussi souhaité diminuer les frais de l'olympiade, prouvant au passage que les Jeux n'ont pas encore une aura internationale : « L'enjeu politique du sport ne justifie pas fatalement un fort engagement financier de l'Etat dont la mobilisation sportive tarde à se dessiner⁷²²». Le vote final du parlement et de l'assemblée parisienne témoigne également d'un grand-écart entre les discours enflammés de certains élus du Bloc National et la réalité des subventions finalement accordées, ce qui confirme le constat de P. Dietschy ou de P. Clastres au sujet d'un patriotisme sportif exprimé et affiché au grand jour mais qui peine à se traduire dans les faits⁷²³.

La question d'un stade a donc été l'un des enjeux de la préparation de l'olympiade de 1924, en raison de difficultés structurelles propres au mécanisme d'organisation et à des tensions directement liées à l'emplacement ou à la perception même de la future installation : le stade olympique n'est pas un facteur d'unité. Les années 1921-1922 ont également fait naître le mythe d'un stade idéal de 100 000 places, né dans l'esprit des responsables du Comité Olympique Français

⁷¹⁹ Journal Officiel du 24 juillet 1922, annexe n°4415, séance du 8 Juin 1922, Rapport de M. Noblemaire pour la commission des finances de l'Assemblée Nationale.

⁷²⁰ Art 1^{er}: - Le ministre des affaires étrangères est autorisé à engager, en vue de l'organisation des jeux olympiques de 1924, une dépense totale de dix millions de frs (10.000.000 frs). Art 2.- Il est ouvert au ministre des affaires étrangères, sur l'exercice 1922, en addition des crédits alloués par la loi de finances du 31 décembre 1921 et par des lois spéciales, pour les dépenses du budget général de son département, un crédit extraordinaire de 6 millions de frs (6 000 000) applicable au chapitre nouveau ci-après: « chap. 35 bis »- subvention pour l'organisation et l'installation des jeux olympiques de 1924 ». *Journal Officiel*, 27 juillet 1922. Les crédits de l'Etat proviennent du ministère des affaires étrangères. La confortable majorité concernant l'adoption de cette loi par le sénat ne doit pas laisser croire, comme les débats concernant la subvention le démontreront, à une unanimité totale. Au sein du gouvernement, les positions concernant les Jeux n'étaient d'ailleurs pas homogènes. Bien que signataire de la loi, M. Bérard, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, s'était montré sévère à l'égard de dépenses luxueuses « alors que certaines dépenses de nécessité nationale sont négligées». *Journal Officiel*, Séance du 8 Juillet 1922 concernant l'adoption du projet de loi ouvrant un crédit pour l'organisation des JO en 1924, Intervention de Victor Bérard.

⁷²¹ SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, «Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget», *op. cit.*, page 147.

⁷²² SAINT-MARTIN, J, «Chapitre VIII : sport, nationalismes et propagande (1918-1939)», In Tétart, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 190.

⁷²³ DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19^{ème} s à nos jours*, Paris, 2006, Hachette Supérieur, 253p.

et de quelques élus convertis à la cause. Situé dans un cadre prestigieux, il doit être imposant car il est porteur d'un message national. Les difficultés financières, locales et nationales, le poids de la guerre, le manque de temps⁷²⁴, les querelles entre les organisateurs ou les débats sur son utilité ont toutefois eu raison de ces rêves de grandeur, générant finalement un stade de Colombes qui n'est qu'un brusque retour à la réalité du sport français du début des années 1920⁷²⁵.

Chapitre 5 : Le stade olympique de Colombes,

Le choix du réalisme.

«Coup de théâtre, hier sur le coup de 16 heures!... Coup de théâtre pour les non-initiés, car on savait un peu qu'une proposition nouvelle, émanant du Racing Club de France, notre club doyen, allait être faite au Comité Olympique Français par l'intermédiaire de MM. Pierre Gillou, président du RCF, Robert Bernstein, vice-président et Faure-Dujarric, membre du comité. Sur le coup de 16 heures, la réunion du Comité Olympique fut ouverte⁷²⁶». Le 11 avril 1922, le Racing Club de France se propose en effet de bâtir, sur le terrain qu'il loue à Colombes, un stade olympique de 60 000 places qu'il compte financer par un pourcentage perçu sur les futures recettes des Jeux. Le coup de tonnerre est évident au moment où la question du stade semble s'apaiser, le choix de Pershing ayant finalement été ratifié par le Comité Olympique Français. En quelques jours pourtant, et avec l'accord des pouvoirs publics, le COF revient sur son engagement et valide l'offre du Racing⁷²⁷. Des explications s'imposent pour comprendre ce brusque revirement.

⁷²⁴ Bâtir un stade en France prend du temps comme le démontrent différents exemples provinciaux dans l'entre-deux-guerres. A Besançon, le Racing Club Franc-comtois fait une première demande en avril 1916 pour la construction d'un parc des sports. L'architecte Alphonse Burcey élabore un projet en 1919 dans la vallée du Doubs mais celui-ci ne voit pas le jour, tout comme les tentatives de 1924 à 1927. Le RCFC est expulsé et se réfugie à La Gibelotte alors que la ville rachète les terrains en 1934 et entame des travaux en 1936 pour l'édification d'un vélodrome, inauguré finalement en 1939 ! Dans une moindre mesure, Le Havre mettra pour sa part six ans pour bâtir *La Cavée Verte*. Les premiers projets datent de Mars 1925, un cahier des charges est enfin mis en place en 1929 avant que les travaux n'aboutissent, le stade étant utilisé à partir de 1931. MANNEVILLE, Ph, « Vers une politique sportive municipale : Le Havre, 1860-1960 ARNAUD, P, TERRET, Th, *Education et politiques sportives : 19^{ème}-20^{ème} siècle*, 1995, CTHS, 407p. Les organisateurs des Jeux ne bénéficiaient pas du temps nécessaire pour réaliser leur stade idéal.

⁷²⁵ Ce grand écart architectural entre le stade idéalisé et le stade finalement réalisé semble être toutefois un passage presque obligé de nombreux projets de stades. Christian Vivier a ainsi insisté sur la démesure ou le caractère presque irrationnel de certaines initiatives locales en citant l'exemple de Besançon. VIVIER, Christian, « Naissance d'un grand stade municipal à Besançon (1904-1941) », In ARNAUD, P, TERRET, Th, *Le sport et ses espaces (XIX^{ème}-XX^{ème} s)*, Editions du CTHS, 1998, 363p.

⁷²⁶ *L'Auto*, Jeudi 13 avril 1922, Article d'Henri Desgranges « Le triomphe du bon sens : les jeux olympiques n'auront pas lieu à Pershing mais à Colombes ».

⁷²⁷ Le comité exécutif puis le COF acceptent l'offre le 12 avril 1922. « A la suite de cette acceptation par le COF, les délégués du RCF se sont rendus chez M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique et dès le retour de M. Pathé, commissaire à l'Education Physique, l'ont mis au courant». Archives du Racing Club de France, Magazine du Club, 5 mai 1922, Article «Les jeux Olympiques à Colombes».

A. Le Racing Club de France, un « sauveur » des Jeux ?

- Le Racing : un invité surprise dans le débat olympique.

L'offre du Racing apparaît pour la première fois dans les archives du club le 9 Avril 1922, lorsque le comité aborde la « participation éventuelle du RCF à l'organisation des prochaines olympiades⁷²⁸ ». Il propose tout d'abord d'aménager à Colombes un stade de 60 000 places⁷²⁹, disposant d'une piste de 500m et d'un terrain aux normes du rugby et du football. Le RCF envisage également deux constructions provisoires : un stade nautique de 10 000 places (3 000 fixes et 7 000 provisoires) et un stade de tennis de 10 000 places. L'article 3 de la convention stipule que le Racing recevra 50% des recettes des Jeux, hors subventions et dons, avec un minimum garanti de 3 à 4 millions de frs selon les stades construits⁷³⁰. En contrepartie, le Racing s'engage, à compter du 1er janvier 1925, à fournir le stade 15 jours par an, et ce pendant quinze ans, aux différentes fédérations qui en réclameraient l'usage. L'achat des terrains est abordé dans l'article 6 qui envisage une copropriété entre le RCF et le CNS, dans laquelle le Racing assurera l'administration, la gestion et l'entretien. Le CNS se protège également d'un éventuel échec du RCF dans les travaux de Colombes puisqu'il est déclaré apte à prendre le relais du club si celui-ci ne termine pas les travaux à temps⁷³¹. La proposition est l'œuvre indépendante du Racing Club de France, elle n'a aucun lien avec l'ancienne offre de la municipalité colombienne.

Le stade de Colombes est donc une commande privée, un stade réalisé par un club omnisports mais financé, à posteriori, par les recettes d'une compétition organisée par un comité indépendant de l'État. Le Racing Club de France est donc à la fois le maître d'ouvrage, celui qui commande le stade et qui en sera le principal bénéficiaire, et le maître d'œuvre puisqu'il gère directement le chantier, via sa commission des stades et son architecte, Louis Faure-Dujarric. Si l'on suit D. Peycère et S. Gaubert, la commande privée est individuelle puisque le club va lui-même utiliser les lieux, philanthropique puisque le stade sera parfois accordé à titre gracieux mais également non-individuelle puisque le club compte louer les terrains à d'autres associations⁷³².

⁷²⁸ PV du comité du Racing Club de France, Archives du RCF, 9 Avril 1922. Voir Annexe n°52.

⁷²⁹ Initialement, le club prévoit une tribune d'honneur assise et couverte de 10 000 places, une autre tribune latérale assise non couverte et 40 000 places debout dans des gradins situés dans les virages du stade. Quelques mois plus tard, il sera finalement décidé de couvrir la tribune Marathon.

⁷³⁰ Il est également indiqué que les versements au Racing ne dépasseront pas 5 millions de frs (pour le stade olympique seul) ou 6 millions de frs (s'il construit les trois stades). Rapport Officiel de la 8ème Olympiade. Archives municipales de Colombes.

⁷³¹ Le Racing perdrait alors le bénéfice des installations réalisées. En juillet 1922, le CNS se protège également dans l'article 7 qui lui laisse le droit d'annuler le contrat s'il ne touche finalement pas les subventions de l'État ou si les Jeux ne sont pas organisés.

⁷³² Pour D. Peycère et S. Gaubert, il existe trois types de commandes privées : la commande individuelle (ex : une villa), philanthropique (ex : une riche famille qui fait construire un lotissement de HBM) et celle qui est non individuelle (ex : promoteurs). PEYCERE, D, GAUBERT, S, « La pratique de l'architecture en France au XX^{ème} siècle », In *La gazette des*

Aussi fulgurante qu'elle puisse paraître en avril 1922, l'action du Racing n'a toutefois rien d'originale car elle s'inscrit dans une tradition ancienne d'activisme des clubs sportifs comme l'a déjà souligné JP. Augustin⁷³³. Le Racing n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai : les Jeux de 1900 se sont déjà repliés sur ses terrains de la Croix Catelan⁷³⁴.

Le club doit toutefois très vite se défendre d'une quelconque visée mercantile : « Sans notre collaboration constante et désintéressée, le Comité Olympique Français eût éprouvé des difficultés considérables à réaliser les projets grandioses qu'il avait conçus⁷³⁵ ». Le Racing a le constant souci de faire de son offre une œuvre dédiée à la cause sportive et se présente même comme le sauveur d'une olympiade qui était alors dans une impasse : « C'est alors que devant la situation désespérée du Comité Olympique et la quasi-certitude que les jeux allaient être abandonnés, nous avons envisagé la possibilité de mettre à disposition du Comité Olympique notre terrain de Colombes. (...) Cet état des choses exposé, au moment où le Comité Olympique se débattait en d'inextricables difficultés, le Racing, dans un but d'apaisement, a proposé d'édifier sur son terrain de Colombes les stades olympiques et de les mettre à disposition du Comité Olympique Français⁷³⁶ ». Pour se justifier, le club rappelle que sa proposition ne modifie en rien sa mission de « propager parmi ses membres et plus généralement parmi la jeunesse la pratique des sports athlétiques et des jeux en plein air propres à développer les forces physiques⁷³⁷... ». De tout temps, et malgré son essor considérable, le Racing aime à se définir comme une « société d'encouragements aux Sports athlétiques⁷³⁸ ».

Le Racing insiste en effet sur son rôle dans la préservation de la plaine sportive de Colombes et des terrains si utiles aux simples pratiquants, Louis Faure-Dujarric allant jusqu'à parler d'un véritable devoir : « Croyez bien que le club, s'il n'avait eu que des pensées égoïstes, se serait bien gardé de se mettre à la disposition du Comité Olympique. Mais il lui a semblé, dans cette circonstance, qu'il avait un devoir remplis vis à vis des athlètes français et étrangers, et il a fait le

archives (association des archivistes français) n°190-191, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2000 p 187-204.

⁷³³ « Sans aucun doute, les clubs ont été longtemps les premiers créateurs d'équipements sportifs. Ces tendances s'inscrivent dans le courant du libéralisme sportif qui considère que le goût manifesté et partagé pour le sport doit engendrer la formation de fédérations et de clubs devant eux-mêmes créer et gérer leurs propres installations. Le pilotage des lieux sportifs est, dans cette conception, à l'initiative de la société civile et des groupes sociaux ». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement, op. cit.*, p 161.

⁷³⁴ « Aussi bien en 1900 qu'en 1924, divers lieux furent envisagés pour l'implantation de l'athlétisme avant de s'en remettre au Racing Club de France. (...) A cette solution, le fait que le Racing figurait parmi les membres fondateurs de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (USFSA) ne fut sans doute pas étranger ». POINTU, Raymond, *Paris Olympique*, Paris, Editions du Panama, 2005, p 71.

⁷³⁵ Archives du Racing Club de France, Assemblée générale du 11 février 1925, Allocution de M. Gillou.

⁷³⁶ Magazine du Racing Club de France, 15 décembre 1922. Article de Louis Faure-Dujarric « Comment et pourquoi le Racing Club de France organise les Jeux Olympiques », Partie « Historique de la question ».

⁷³⁷ Voir notamment : DE SECCO, S, *Le Racing Club de France des origines à 1945*, sous la direction de M. Hubscher, Université de Nanterre, 1991.

⁷³⁸ Expression dans le Magazine du Racing Club de France, 31 Juillet 1921.

geste dont vous avez bien voulu nous féliciter⁷³⁹». Le président Gillou dresse aussi un bilan élogieux dans l'Assemblée Générale du club le 6 février 1924, Colombes étant représenté comme un moyen d'éduquer sportivement une jeunesse pour la préparer au service militaire. Il positionne le Racing dans la peau du sauveur : « Je n'entreprendrai pas de vous conter les difficultés sans nombre, les embûches incessantes qu'il a fallu vaincre et je me bornerai à rappeler qu'alors que tout semblait perdu c'est un grand club, le nôtre, qui a eu l'honneur de sauver la situation en faisant aux jeux le magnifique apport de notre terrain de Colombes. Les millions étaient rares, il a fallu redoubler d'ingéniosité et trouver le moyen de construire un stade qui, à défaut d'être couvert en or, soit digne de l'invitation qu'un grand pays comme la France adressait à toutes les nations⁷⁴⁰». L'argumentaire de ses sportsmen éduqués dans la culture sportive du XIX^{ème} siècle est bien rôdé et frise la stratégie de communication. Des décennies plus tard, la version reste identique⁷⁴¹ et influe même sur les représentations de certains historiens qui affirment : « c'est l'initiative de dirigeants du Racing Club de France qui permet de sauver l'olympiade parisienne⁷⁴²».

Derrière ce discours complaisant qui frise l'autosatisfaction, le président Gillou doit néanmoins rassurer ses membres du bien fondé d'un tel investissement : « Ainsi, le Racing bénéficiera il est vrai d'incomparables avantages ; mais il a donné en échange tout son acquis, et de plus il a mis à la disposition du Comité Olympique ce mélange d'intelligence, d'ingéniosité et de dévouement qui caractérise le groupement unique qu'il forme depuis quarante ans⁷⁴³». Malgré le futur coût de l'exploitation, le Racing semble en effet tirer un bénéfice majeur dans son alliance avec le COF comme le pense Robert Lewis⁷⁴⁴ ou S. de Cecco, qui minimise avec justesse la thèse officielle du club : « la véritable raison qui incite le RCF à prêter son aide au COF, mis à part le

⁷³⁹ *L'Auto*, 14 avril 1922. Il déclare également : « Le Racing aménage les terrains de Colombes non seulement pour les jeux olympiques, mais encore afin d'aider au développement général du sport ; aussi s'est-il engagé à laisser à disposition du Comité National des Sports les stades olympiques et nautiques, à raison de 15 dimanches par an et ceci jusqu'à la fin de son bail, c'est-à-dire 1940». Propos de Louis Faure-Dujarric dans le magazine du Racing Club de France, 31 décembre 1922, Article « Comment et pourquoi le RCF organise les Jeux Olympiques? » Chapitre 2.

⁷⁴⁰ « (...) Ainsi, mes camarades, je suis de ceux qui se réjouissent à la pensée que dans l'Univers entier on sache et répète que les Jeux Olympiques de 1924 auront lieu à Colombes, sur le terrain du Racing Club de France ; ce sont les 60 000 places du stade, c'est notre terrain transformé, embelli magnifiquement, c'est une installation incomparable qui consacra la venue des plus grands athlètes du monde. (...) Le programme reste le même avec à la base le souci de former des jeunes, de les convaincre qu'il est nécessaire de cultiver leur corps. Il faut leur enseigner les vertus du sport, les préparer à l'accomplissement d'un devoir : le service militaire». Magazine du RCF, Bulletin du 19 février 1924, compte rendu de l'assemblée générale du 6 février 1924. Archives du Racing Club de France.

⁷⁴¹ « L'année 1922 s'écoulait et le Comité Olympique Français après deux années de démarches n'avait encore obtenu, ni de la ville de Paris, ni de l'Etat, la moindre subvention pour construire les stades indispensables. Il était à la veille d'abandonner et de rendre au Comité International Olympique l'organisation des Jeux. C'est alors qu'intervint le Racing Club de France». Magazine du Racing Club de France, septembre 1955, article d'André Pagnard. Archives du RCF.

⁷⁴² DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19^{ème} s à nos jours*, op. cit., p 113.

⁷⁴³ Propos de Louis Faure-Dujarric, Magazine du Racing Club de France, 31 décembre 1922, Article « Comment et pourquoi le RCF organise les Jeux Olympiques? » Chapitre 2.

⁷⁴⁴ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit.

prestige moral, est incontestablement celle d'être propriétaire des terrains de Colombes. (...) il est primordial pour le club d'avoir un grand stade pour attirer un public nombreux, lui donner le goût du sport, mais surtout pour récolter des recettes importantes. Les frais d'entretien des terrains ne peuvent être amortis qu'avec des bénéfices conséquents⁷⁴⁵».

Le Racing Club de France ne peut en effet cacher qu'il a des vues sur les terrains de Colombes depuis le début du siècle : « L'idée d'acquérir le terrain de Colombes a toujours hanté les dirigeants du Racing⁷⁴⁶». En 1920, le club est toujours actif à Colombes et songe à couvrir les gradins en bois, à rajouter certains gradins et à améliorer la piste⁷⁴⁷. Il hésite toutefois en raison du coût des travaux mais sa réflexion se poursuit durant l'hiver 1920-1921 quand il constate que les gradins en bois se dégradent, ce qui augmente les frais d'entretien : Louis Faure-Dujarric est déjà chargé de réfléchir sur ce projet⁷⁴⁸.

Après l'obtention de l'olympiade par la France en juin 1921, le Racing se tient à l'écart du dossier olympique et n'intervient pas dans la proposition de la municipalité de Colombes, poursuivant sa propre réflexion sur le terrain d'honneur⁷⁴⁹. L'organisation calamiteuse du France-Ecosse de rugby le 2 janvier 1922 pousse néanmoins le club à agir car il a été, avec la FFR, débordé par l'afflux de spectateurs (environ 35 000 personnes) : « Le Racing Club de France, propriétaire actuel du stade de Colombes, étudie un projet de réfection dans lequel les tribunes actuelles seraient démolies pour faire place à un aménagement plus moderne du fameux terrain⁷⁵⁰». En Février 1922, le président Gillou annonce donc à l'assemblée du club que d'importants travaux sont nécessaires⁷⁵¹ : la commission des travaux souhaite remplacer les tribunes en bois par des gradins en béton, plus simples et moins coûteux à l'entretien⁷⁵². Le comité semble alors s'orienter sur la

⁷⁴⁵ DE SECCO, S, *Le Racing Club de France des origines à 1945, op. cit.*, p 22.

⁷⁴⁶ Ibid.

⁷⁴⁷ Magazine du Racing Club de France, 15 mai 1920, Compte-rendu du Comité du 29 avril 1920, G. André « prétend que les virages de cette piste sont très défectueux pour la préparation olympique ».

⁷⁴⁸ Magazine du Racing Club de France, 15 Mars 1920, Compte-rendu du Comité du RCF du 25 février 1920. Il dépense malgré tout entre 50 et 80 000 frs pour améliorer les terrains annexes. Magazine du Racing Club de France, 15 Mars 1920 (Compte Rendu du Bureau du RCF du 2 Mars 1920), du 31 Juillet 1920 (CR du Comité du 10 juillet 1920) et du 15 décembre 1920. De nouveaux travaux sont dès lors envisagés : 130 000 frs pour la couverture des tribunes et l'aménagement de terrains annexes. Magazine du Racing Club de France, 15 décembre 1920, du 31 Mars 1921. Nous savons également que le club envisageait à l'automne 1920 de réaliser des aménagements sur le terrain d'association. Magazine du Racing Club de France du 15 octobre 1920, évocation du Comité du 30 septembre 1920. Compte-Rendu dans le Magazine du Racing Club de France du 30 avril 1921.

⁷⁴⁹ PV du comité du 26 janvier 1922. Archives du Racing Club de France.

⁷⁵⁰ *L'Auto*, 20 janvier 1922, article « Les tribunes de Colombes vont être refaites, page 3.

⁷⁵¹ Assemblée Générale du Racing Club de France, 7 Février 1921. Francis Rod s'inquiète déjà d'une telle facture pour le club : « Pour l'avenir, il faut éviter que Colombes ne devienne pour le club une charge qui pourrait à un moment donné ne plus être en rapport avec les services rendus ». Assemblée Générale du 7 Février 1921, Archives du RCF.

⁷⁵² « Les gradins de bois se détériorant avec une rapidité telle que les dépenses d'entretien se chiffrent chaque année par des sommes considérables. Ces gradins seraient supprimés et remplacés par du béton. Les nouvelles installations comprenant de vastes plans, inclinés en mâchefer, lesquels seraient disposés tout autour du terrain sans interruption ». PV du Comité du RCF du 31 mars 1922.

construction d'un stade de 40 000 places financé sur quatre ans (200 000 frs au total) et achevé avant les prochaines échéances du rugby (hiver 1922-1923). Le RCF ne veut alors pas faire un stade olympique mais simplement rénover un Colombes alors envisagé pour la préparation olympique⁷⁵³. Le club espère à la fois accroître ses recettes au guichet pour financer l'entretien et convertir, dans un souci hygiéniste, davantage de spectateurs à la cause sportive : « Une autre question angoissante se pose pour nous : la nécessité d'avoir un grand stade et de pouvoir ainsi attirer un public nombreux. Nous considérons qu'il y a à la fois une nécessité et un devoir : un devoir parce qu'il faut attirer aux sports le plus grand nombre possible d'adeptes nouveaux ; une nécessité parce que les frais énormes d'entretien des terrains et de déplacements ne peuvent être couverts que par de grosses recettes⁷⁵⁴ ». Ce projet semble totalement indépendant de la question olympique et l'on peut exclure toute préméditation dans l'offre du 11 avril 1922 car aucune trace n'apparaît dans les archives du club avant le 9 avril 1922⁷⁵⁵. Le président Gillou, R. Bernstein, M. Roussel et Louis Faure-Dujarric sont pourtant à l'origine d'une « grande idée⁷⁵⁶ ».

Les calendriers du RCF et du COF se sont donc simplement télescopés, provoquant un concours de circonstances très favorable. Quand le Racing envisage d'agrandir Colombes, le COF est sur le point d'accepter, à contrecœur, un stade Pershing qu'il rejette depuis toujours mais que le conseil municipal de Paris adopte définitivement le 29 mars 1922. Cette décision a sans doute poussé le Racing à sortir de l'ombre : « Nous n'avions aucune proposition à faire pour les Jeux Olympiques car nous estimions que Vaugirard d'abord, puis le Parc des Princes, enfin la Porte Dorée, valaient mieux à tous les points de vue que Colombes. Nous ne voulions d'ailleurs entrer en conflit avec personne. C'est seulement à la suite du vote du Conseil Municipal donnant le stade Pershing pour l'athlétisme, et prévoyant la répartition des autres stades un peu partout, que le comité du Racing Club envisagea la possibilité de centraliser les Jeux Olympiques à Colombes⁷⁵⁷ ». Le timing du RCF est idéal et le COF adopte immédiatement sa solution : « Le Comité national des

⁷⁵³ Il s'agit d'assurer « la réfection du stade de Colombes et la création de gradins en béton armé, afin de réduire les dépenses d'entretien et de mettre à la disposition du Comité Olympique français un stade d'entraînement pour les épreuves olympiques; ces travaux seraient terminés pour le mois d'octobre 1922 ». Magazine du Racing du 15 Mars 1922. Archives du RCF.

⁷⁵⁴ Magazine du Racing, 15 décembre 1922, Article de Louis Faure-Dujarric « Comment et pourquoi le Racing Club de France organise les Jeux Olympiques ». Archives du RCF. A l'image du Comité Olympique Français, le RCF est alors persuadé qu'un plus grand stade est obligatoirement la source d'une augmentation des recettes du club.

⁷⁵⁵ PV du Comité du RCF, 9 avril 1922, Archives du Racing.

⁷⁵⁶ Archives du Racing Club de France, compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 février 1925. « C'est Louis Faure-Dujarric, ancien capitaine de l'équipe 1ère de rugby qui, avant de devenir l'architecte en chef de la Caisse des dépôts et Consignations et de la Banque de France, eut le premier, en 1922, l'idée du Stade de Colombes, une idée audacieuse, une folie, car il ne s'agissait pas moins de construire un stade de 60 000 places dont 20 000 assises et couvertes (pour dépanner le Comité Olympique français lequel, faute de crédits, était à la veille de se démettre de l'organisation des 8ème Jeux Olympiques confiés à la France en 1920) ». Magazine du Racing Club de France, Mai 1954, Article de Jacques Roussel et le PV du Bureau du RCF du 2 mai 1922, Archives du Racing.

⁷⁵⁷ *L'Auto*, 14 avril 1922, Article « Le Grand effort du Racing Club ».

Sports sauta sur l'occasion comme la misère sur le bas clergé et signa avec le Racing, le 21 juillet 1922, une convention qui scellait l'accord⁷⁵⁸». La rapidité de cet accord valide la théorie «gagnant-gagnant⁷⁵⁹» de Louis Faure-Dujarric. L'offre du Racing est bien le fruit d'un long parcours, d'une volonté infaillible d'être un jour son propre maître à Colombes. Pour cela, le club a tout simplement fait preuve d'un indéniable opportunisme, s'engouffrant dans la faille olympique pour bâtir son stade et acquérir les terrains tant convoités. Sa proposition du 11 avril a en outre reçu un accueil très positif.

- **Une adhésion quasi unanime à l'offre du Racing : un sauveur des Jeux bien influent.**

Le Comité Olympique Français a accepté avec un réel empressement l'offre du Racing puisque son bureau se réunit le 11 avril 1922, examine la proposition et convoque dans la foulée une réunion plénière extraordinaire pour le lendemain⁷⁶⁰ : « (...) Le comité Exécutif français, considérant que la proposition qui lui a été faite permet d'envisager immédiatement une organisation centralisée du programme olympique, décide d'accepter la proposition du Racing Club de France et charge son comité exécutif d'établir tous accords utiles⁷⁶¹ ». Le 13 avril, F. Reichel prévient, non sans ironie, le président du conseil municipal César Caire du changement de cap⁷⁶².

Une telle promptitude est somme toute assez logique car le COF sort d'un long conflit avec le conseil municipal. Il n'a plus de temps à perdre et sa confiance à l'égard des élus est depuis longtemps écornée. Las des hésitations parisiennes, le Comité Olympique saisit une occasion qui lui évite de revivre de nouveaux désagréments tout en adressant un pied de nez aux élus parisiens suite à leur obstination en faveur de Pershing et leur subvention réduite⁷⁶³. Le Racing règle en fait ses

⁷⁵⁸ ÉTIENNE, J, *Les Grands stades*, Éditions Famot, Genève, 1980, p 12.

⁷⁵⁹ Pour l'architecte, le COF fait des économies « en profitant des aménagements exécutés ou en cours » Comité du Racing Club de France du 11 Mai 1922. « Voici en essence ce que le Racing et le Comité Olympique ont convenu ; entre collaborateurs qu'anime le même amour du sport, les pourparlers ont été toujours empreints du vif désir que personne ne fut lésé. Et en effet, voici quels sont les grands avantages que chacun retire de cette coopération. Le comité national des sports aura tous les stades groupés sur un même terrain, exécutés par de vrais sportifs, dans des conditions de bon marché extraordinaire, sans obligation d'acheter un terrain ou bien si ce terrain est acheté il le sera aux meilleures conditions, les stades seront ensuite à leur disposition sans qu'il en assume l'entretien pour lequel il ne possède pas l'organisation nécessaire ». Archives du Racing Club de France, Magazine du Racing, 31 Décembre 1922.

⁷⁶⁰ Il invite également une délégation du RCF. PV du bureau du CNS, 11 avril 1922. Archives du CNOSF.

⁷⁶¹ PV de la réunion extraordinaire du Comité Olympique Français, 12 avril 1922, Archives du CNOSF.

⁷⁶² « Cette proposition offre cet inappréciable avantage de grouper tous les sports sur le même terrain, conformément aux desiderata olympiques et cette heureuse disposition, en ne dispersant pas les épreuves est un gage de succès. (...) dans sa séance du jour, le comité olympique français a accepté à l'unanimité cette proposition due à l'initiative d'un club et qui n'a aucun rapport avec d'autres propositions faites par la municipalité de Colombes, guidé par le soucis patriotique de ne demander à la ville de Paris qu'un effort proportionné à ses disponibilités budgétaires, déterminé surtout par l'impérieuse nécessité de commencer immédiatement les travaux pour que nous soyons prêts au jour et à l'heure fixés, la date des jeux olympiques ne pouvant, comme celle de l'Exposition être retardée». Archives de Paris, VR 155, Lettre de Reichel à M. César Caire, président du conseil municipal de Paris du 12 avril 1922.

⁷⁶³ Le COF justifie d'ailleurs initialement son choix pour Colombes par ses relations difficiles avec la ville de Paris : « considérant que dans sa séance du 29 mars, le conseil municipal a uniquement conservé son point de vue dans son

principaux problèmes : l'emplacement et le financement. Oubliant leurs réserves initiales à l'égard de Colombes, Clary et le COF acceptent donc une solution qui garantit la tenue des jeux dans un lieu unique, à un moindre coût, sans avances préalables, et qui permet de commencer immédiatement les travaux. Cette solution permet en outre « d'externaliser » la gestion d'une construction qu'ils ne souhaitent pas assumer pleinement⁷⁶⁴.

Le gouvernement français réagit avec le même enthousiasme, Gaston Vidal exprimant même une forme de soulagement⁷⁶⁵. Ce soutien est assez logique car, en retrait, l'État valide un choix qui lui évite d'intervenir et d'entrer dans des dépenses somptuaires. Le délégué du gouvernement exige seulement diverses garanties sur la fiabilité du Racing et surveille les questions de sécurité en vertu de la garantie de 4 millions de frs apportée par l'État. De nombreux députés soutiennent aussi un Racing qui est « venu aider le comité olympique français à sortir de l'impasse dans laquelle le mettait une carence inattendue⁷⁶⁶ ». M. Rollin se veut par exemple très critique à l'encontre du conseil municipal de Paris et de son jusqu'au boutisme en faveur de Pershing⁷⁶⁷. Pour Paul Péglise, rapporteur de la commission des finances du Sénat, Colombes a un double mérite puisqu'il répond à la question du stade et maintient une activité sportive sur un site historique⁷⁶⁸.

intégralité après avoir fait état des déclarations du directeur du stade Pershing, nullement qualifié pour intervenir dans la question des jeux olympiques. (...) Que le 27 mars, la délégation technique du Comité Olympique Français, convoquée officiellement pour être reçue par les commissions municipales compétentes n'avait simplement pas été admise qu'en audience officieuse par M. Paul Fleurot seul, auquel s'était joint bénévolement quelques conseillers municipaux présents à l'hôtel de ville. (...) Que dans cette séance, on avait même demandé au Comité Olympique Français d'établir un rapport pour préciser son point de vue, ce qui fut fait, et qu'à cette séance officieuse, à laquelle le commandant Labrosse assistait, ses assertions furent mises à néant. (...) Qu'au lendemain de la séance du 29 mars, la commission d'aménagement du stade Pershing s'est de suite concertée après avoir de nouveau demandé au COF de fournir un rapport pour préciser ses besoins et de remettre des plans et gabarits et que dès lors, elle ne communiqua ni ne reçut jamais la délégation du COF parce qu'elle avait frappé l'un de ses membres, M. Frantz-Reichel d'exclusion, se contentant au surplus d'aviser le public, en dehors du comité, par de simples communications avec la presse». PV de la réunion du comité exécutif de la 8ème olympiade, 12 avril 1922. Archives du CNOSEF.

⁷⁶⁴ P-O Schut et Th. Terret font une analyse identique : « Cette offre apparaît comme inespérée pour le COF dont les membres sont déçus par le choix de Pershing et l'abandon de la subvention de 10 millions de frs de la ville de Paris », il utilise aussi le terme de « projet providentiel ». (...) De plus, les organisateurs des Jeux se trouveraient déchargés de la gestion des travaux et, surtout de l'investissement nécessaire». SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, «Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget», *op. cit.*, p 137.

⁷⁶⁵ « Aucune objection ne fut faite à la suite du très clair exposé que M. Gaston Vidal fit de la question. Le président du conseil et les ministres ont pris acte puisque que, on s'en souvient, le gouvernement ne veut pas intervenir au sujet de l'emplacement des Jeux Olympiques ». *L'Auto*, 14/04/22. « Quant au choix du Racing Club, fit le sous-secrétaire d'État, il tient à ce que les autres offres ne paraissent pas techniquement acceptables et il a d'ailleurs été décidé par les représentations de toutes les fédérations sportives ». *L'Auto*, 16 Juin 1922.

⁷⁶⁶ Journal Officiel du 14 juillet 1922, annexe n°4380, séance du 1^{er} Juin 1922, Rapport de M. Noblemaire pour la commission des finances de l'Assemblée Nationale.

⁷⁶⁷ « Le comité olympique français s'est trouvé devant un vote du conseil municipal qui l'amenait à accepter un terrain techniquement inutilisable, et impossible à aménager sans dépenses considérables. Au contraire, la proposition du Racing Club de France, libérait le budget des jeux olympiques d'une très grosse dépense, que nous considérons comme devant approcher ou égaler les 15 millions. Il a accepté. Le comité olympique français a accepté, ne l'oublions pas, en tenant compte de l'opinion de toutes les fédérations pratiquant les sports olympiques et qui siègent à l'heure actuelle dans son sein ». Archives de Paris, VR 156, Extrait du Journal Officiel de la République Française, débats parlementaires, vendredi 16 juin 1922 », sur la séance du jeudi 15 juin 1922. Intervention de M. Rollin.

⁷⁶⁸ Journal Officiel, Séance du 8 Juillet 1922 concernant l'adoption du projet de loi ouvrant un crédit pour l'organisation

L'adhésion de la classe politique semble également gagner la presse. *L'Auto* témoigne ainsi au vieux club francilien un soutien ferme et total dès le 13 avril 1922, Henri Desgranges se félicitant qu'une initiative privée, celle d'un club sportif, donne la leçon à des pouvoirs publics incapables d'édifier un stade : « Une demi-douzaine de sportifs a réalisé, en une semaine, ce que 600 députés, 250 sénateurs et 80 conseillers municipaux n'ont pu faire en un an⁷⁶⁹ ». *L'Auto* oppose ainsi la grandeur d'âme d'un RCF désintéressé aux manipulations politiciennes⁷⁷⁰ quand quelques journaux de banlieue vont jusqu'à évoquer une « Victoire de la banlieue ouest⁷⁷¹ ».

L'offre du Racing a toutefois laissé le conseil municipal de Paris perplexe : « Cette décision a été pour nous un coup de théâtre, elle a produit, je ne vous le cache pas, une grosse surprise à l'hôtel de ville. Nous estimons maintenant que nous n'avons plus, ou presque, à nous occuper de la question des Jeux Olympiques puisque c'est un organisme privé qui en assume l'organisation⁷⁷² ». L'incrédulité est totale car le COF venait justement d'accepter Pershing : le sentiment de trahison est net, certains proposant même de supprimer la subvention municipale⁷⁷³. L'administration parisienne poursuit même un temps ses recherches comme si elle n'avait pas encore perdu l'olympiade...

Charles de Saint-Cyr se veut pour sa part très critique sur le choix de Colombes et s'en prend au COF⁷⁷⁴ et au RCF : « Les millions des contribuables, qu'ils soient donnés par l'Etat ou la Ville de

des JO en 1924, Rapport de Paul Péglise pour la commission des finances.

⁷⁶⁹ *L'Auto*, 15 avril 1922. « C'est un club sportif français qui va doter la France du stade magnifique où se déroulera la VIIIème Olympiade, et ceci n'est pas pour diminuer la joie que nous en ressentons, ce club nous donne la preuve – et nous ne devons jamais l'oublier – que l'initiative privée est autrement puissante, active, féconde, que l'initiative gouvernementale ou municipale. (...) C'est clair, simple, net et autrement précis que toutes les discussions municipales dont nous avons eu récemment le spectacle. Oui ! Que la belle leçon donnée par le Racing Club de France nous serve désormais : faisons nos affaires nous-mêmes ! (...) Je sais bien que les gens à vertu farouche ne manqueront pas de se demander quels sont les fonds secrets du Racing Club de France et les commissions qu'il y aura à toucher. Laissons-les baver ! Et applaudissons vigoureusement, et non sans émotion, la magnifique leçon d'initiative privée que le grand public vient de donner à la France ». *L'Auto*, 13 Avril 1922. Article en Une : « Les Jeux Olympiques n'auront pas lieu à Pershing mais à Colombes ».

⁷⁷⁰ Le 14 Avril, *L'Auto* titre ainsi sur « Le Grand effort du Racing Club » et oppose le désintéressement du Racing aux magouilles politiciennes : « Enfin ! Me disait hier un sportif à propos du coup de théâtre qui vient de fixer la VIIIème olympiade à Colombes ; enfin, voilà une affaire claire et saine et qui nous dédommagera un peu de la boue que certains oiseaux ont remuée comme avec plaisir depuis plusieurs mois à propos des jeux olympiques ; enfin ! Nous n'allons plus entendre parler de pots-de-vin, d'affaires, d'intérêt, de commissions ; il ne sera plus question de soupçonner ou de suspecter qui que ce soit ou quoi que ce soit... (...) J'ai pensé que ces belles et réconfortantes choses devaient être proclamées bien haut et bien vite, avant que les dirigeants du RCF soient traités de mercantiles, les souscripteurs de nouveaux riches, les entrepreneurs de bandits, et l'architecte de sombre fripouille. Car nous entendrons cela, puisqu'on nous l'a déjà susurré hier ». *L'Auto*, 14 avril 1922. Article « Le grand effort du Racing Club de France ».

⁷⁷¹ *La fédération de la Seine* du Samedi 22 avril 1922. Le journal est le moniteur des intérêts économiques et commerciaux du Département, il paraît tous les samedis et est alors vendu 10 centimes.

⁷⁷² *L'Auto*, 14 avril 1922. Propos de Fernand-Laurent recueillis par le journal.

⁷⁷³ « On a agi envers nous avec désinvolture dit-il. L'accord était public et nous avons pris toutes nos dispositions pour commencer les travaux très prochainement. La ville de Paris a une attitude toute tracée : laisser faire et ne plus prêter aucun concours ni moral ni financier ». Propos de M. Le Troquer exprimés dans *L'Auto* du 13 février et du 14 avril 1922. Certains élus comme E. Desvaux n'ont pas rejeté l'offre du RCF car elle réduit les dépenses publiques.

⁷⁷⁴ « Qu'une telle solution puisse être envisagée semble si énorme qu'on s'en voudrait d'insister davantage. Bien entendu, Colombes n'aura pas les cent mille places qu'on exigeait pour le stade idéal. Il demeurera même inférieur à Pershing remis en état. (...) Et inférieur également au point de vue des communications. Sans tenir compte des trams (et du métro

Paris, ne sauraient être attribués à un stade qui demeurera la chose d'une entreprise privée, créant par la suite en sa faveur une hégémonie qui serait fatale aux autres sociétés, entraverait toute action de la fédération et dont, gravement, aurait à souffrir le sport lui-même⁷⁷⁵». Le député Ybarnégaray, fervent défenseur de la cause sportive, regrette également cet état de fait : « Je considère qu'il est tout à fait regrettable qu'une société privée soit appelée à bénéficier plus tard des avantages d'un stade qui devrait être un stade national. (...) Il est probable que lorsqu'on connaîtra les raisons vraies - et on en connaît déjà quelques-unes - de l'opposition, je peux même dire de l'obstruction de certains membres du conseil municipal de Paris à tout projet des olympiades pour 1924, il est probable, dis-je, que l'opinion publique sera sévère pour certains de ces élus⁷⁷⁶». Si minoritaires qu'elles soient, ces critiques ont débouché sur une énergique défense d'un club parisien qui semble néanmoins conscient de l'accueil favorable de sa proposition, sans doute inspiré par son influence ancienne⁷⁷⁷, le Racing étant une véritable « institution »⁷⁷⁸.

En 1922, le Racing est le club doyen qui dispose d'alliés dans de nombreuses instances : « Il peut être intéressant d'ajouter qu'un grand nombre de membres du comité exerce des fonctions dans la direction du sport national⁷⁷⁹». Le RCF est une véritable institution car « Depuis la fin du XIXème siècle, le club réalise non seulement la cellule de base, mais aussi le groupement initial, fondateur, de tout le mouvement sportif, celui à partir duquel, par regroupements et parfois par éclatements successifs, se sont constituées, les structures fédérales, dans un cadre national et international⁷⁸⁰ ». Le Racing est un rouage du sport français dont certains membres participent activement à l'organisation de l'olympiade, le COF étant presque « noyauté » par les racingmen⁷⁸¹.

facilement prolongeable à ciel ouvert dans le Bois de Vincennes) on oublie volontiers que le chemin de fer est actuellement à 300m de Pershing, dont il n'est séparé par aucune construction. Or, cela n'est pas le cas à Colombes». Archives de Paris, VR 257, Brochure « La vérité sur le stade olympique par Charles de Saint-Cyr », distribué à la chambre le 15 juin 1922. Citation pages 4 et 5.

⁷⁷⁵ Archives de Paris, VR 257, Brochure « La vérité sur le stade olympique par Charles de Saint-Cyr », distribué à la chambre le 15 juin 1922. L'opposition vis à vis du RCF s'expliquait peut-être par les liens entre Charles de St Cyr et le Red Star, club dont il fut à l'origine en 1897, accompagné notamment dans cette tâche par Jules Rimet.

⁷⁷⁶ Rappelons également qu'Ybarnégaray est proche des Croix de Feu. Archives de Paris, VR 156, Extrait du Journal Officiel de la République Française, débats parlementaires, vendredi 16 j juin 1922 », sur la séance du jeudi 15 juin 1922. Intervention d'Ybarnégaray. Les autres regards critiques à l'encontre de l'offre du Racing concernent les déçus du dossier de l'emplacement, comme la société du Parc des sports de La Courneuve. Documents sur le Parc des Sports de La Courneuve d'Avril/Juin 1922, Archives de Paris, VR 156.

⁷⁷⁷ Magazine du RCF, 25 août 1924, bulletin n°15. Article « La participation du RCF aux Jeux olympiques de 1924. Sur la qualité de l'accueil, voir le numéro du 15 Mai 1922, Article « Les Jeux Olympiques à Colombes ». Archives du RCF.

⁷⁷⁸ Mot emprunté à S. de Secco, qui se demande si le club est une association ou une institution. DE SECCO, S, *Le Racing Club de France des origines à 1945, op. cit.*

⁷⁷⁹ Ibid., p 11.

⁷⁸⁰ ARNAUD, Pierre (dir), *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, Paris, La documentation française, 2000, p 25. C'est également l'opinion de S. De Cecco : « Son statut de doyen des sports athlétiques lui procure un impact, il est reconnu en tant que fondateur des sports athlétiques en France et sert de référence aux autres clubs. (...) Si on assimile le RCF à une institution, il semble logique que le club entretienne des relations avec les pouvoirs publics». DE SECCO, S, *Le Racing Club de France des origines à 1945, op. cit.*, p 12.

⁷⁸¹ Le club se gargarise par exemple d'avoir une cinquantaine de ses membres dans les rouages de l'organisation

Peu favorable aux terrains de Colombes tant que le Parc des Princes ou Vaugirard sont encore en course, ce dernier fait néanmoins volte-face et se range finalement à l'offre du RCF.

Sans aller jusqu'à imaginer, hypothèse invérifiable, que le Comité Olympique Français ait poussé le Racing à agir, nous pouvons toutefois affirmer sans crainte que l'adhésion générale à sa proposition est néanmoins liée à son réseau d'influence. Le RCF a une réputation qui le précède car il a déjà fait preuve d'un certain savoir-faire en matière d'équipements sportifs⁷⁸². Robert Lewis évoque même une forme d'arrangement entre le COF et le Racing : «Comme beaucoup des membres du COF (et notamment Frantz Reichel) appartenaient dans le même temps au Racing-Club, certains observateurs voyaient cet arrangement comme fortement douteux⁷⁸³». Le « conflit d'intérêt » n'est toutefois pas loin et certains membres du COF sont à la fois juges et parties. Le Racing Club de France a donc raflé la mise olympique par une offre efficace et ingénieuse arrivant à point nommé et qui clôt l'imbroglio même si le stade proposé s'avère fort éloigné des ambitions initiales.

B. Louis Faure-Dujarric et l'architecture du stade de Colombes : une œuvre très éloignée du rêve initial.

- Une construction dans les mains du RCF.

« Il n'avait rien moins fallu que trouver dans le Club même, des hommes assez capables d'aimer assez le sport comme F. Rod qui fit tout le gros œuvre, toute la partie bétonnée, comme Haour à qui l'on doit la charpente métallique, Lafarge les travaux de maçonnerie, pour obtenir les concours immédiats susceptibles de mener à bien une pareille entreprise⁷⁸⁴ ». Du choix de l'architecte à celui des entrepreneurs, en passant par l'utilisation des juristes, le Racing Club de France a bâti le stade olympique en totale autonomie : en famille.

> Louis Faure-Dujarric : architecte racingman.

Tombé dans l'oubli⁷⁸⁵, en raison d'un style jugé parfois trop classique, sobre mais malgré

olympique. Magazine du RCF, 25 août 1924, bulletin n°15, Article « La participation du RCF aux Jeux olympiques de 1924 ». Archives du Racing Club de France. Les annuaires du club confirment cette omniprésence. Frantz Reichel (ancien capitaine de l'équipe de rugby du Racing, membre du club dès 1889 même s'il a activement participé à l'aventure du SCUF) et Alan Muhr (membre du Racing dès 1896, international de rugby et capitaine de l'équipe du RCF, secrétaire de la section rugby de 1903 à 1920, médaille d'or du club dès 1911 et membre du comité de 1910 à 1935, membre du Comité National des Sports) sont de bons exemples. La position de M. Génét est plus délicate. Vice-président du Racing, il est également membre du comité exécutif du COF au nom de la FF d'Athlétisme. Cette double casquette est gênante et il se tient à l'écart des débats. Avec Louis Boutemy, Albert Glandaz ou encore Jean de Castellane, à la fois Racingman et membres du COF, le Racing rencontre d'autres auditeurs avisés. Voir Annexe n°53 B.

⁷⁸² Il entretient le stade depuis 1910, l'a déjà agrandi et a réalisé d'importants aménagements à la Croix Catelan.

⁷⁸³ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 39.

⁷⁸⁴ Magazine du Racing Club de France, 25 août 1924, bulletin n°15. Article « La participation du RCF aux Jeux olympiques de 1924. Archives du RCF.

⁷⁸⁵ « S'il y a fort à parier que peu de parisiens connaissent encore aujourd'hui l'homme et son œuvre, nombre de ces

tout efficace, l'architecte du stade de Colombes n'a pas réellement marqué les esprits : « Faure-Dujarric n'est pas un architecte « moderne », au sens où il n'est pas aiguillonné par l'industrialisation de la construction ni poussé par une vision utopique de l'architecture et de la société, il ne bâtit pas non plus à coup de pamphlets, de conférences ou d'associations pour imposer un vocabulaire, des formes et des techniques nouvelles. Non, Faure-Dujarric est un architecte : il dessine des édifices pour la plus grande commodité et le plus grand confort des habitants⁷⁸⁶». Louis Faure-Dujarric (1875-1943) « mène un parcours de gentleman architecte, fréquentant les salons bourgeois et aristocratiques⁷⁸⁷», son appartenance au Racing Club de France sonnait comme une évidence. Membre permanent dès 1891, il pratique le cross-country et le rugby, avant d'entamer une brillante carrière de dirigeant : architecte du club dès 1910, membre du comité en janvier 1913, vice-président en 1922 et président d'honneur en 1942, un an avant son décès à Nice, le 20 juillet 1943⁷⁸⁸.

Sa vie professionnelle n'est toutefois pas uniquement liée au RCF⁷⁸⁹ ou au sport. Louis Faure-Dujarric n'a d'ailleurs pas été le « Archibald Leitch français » même si sa carrière est marquée par un certain goût pour les réalisations sportives (hippodrome de Buenos Aires, stade de Colombes, stade de Roland Garros...) : cet intérêt est avant tout lié à sa volonté de servir son club⁷⁹⁰. Faure-Dujarric travaille pour sa caste, il répond à ses goûts et « il met son talent d'homme cultivé au service d'une clientèle riche, fascinée par l'avant-garde mais plus sensible à la mode qu'aux expérimentations réelles⁷⁹¹».

Le choix de Louis Faure-Dujarric pour le stade de Colombes est toutefois une évidence. Lauréat du concours olympique organisé par le COF, architecte du Racing et concepteur de la

architectures leur sont familières à l'image du stade de Colombes, édifié pour les jeux olympiques (1924), du stade Roland-Garros, construit pour la coupe Davis (1928), de la restauration de la Caisse des Dépôts et Consignations, rue de Lille (1928), et de la rénovation des magasins des Trois quartiers, boulevard de la Madeleine (1930-1932)». MIDANT, JP, *Dictionnaire de l'architecture en France au XX^{ème} siècle*, Hazan, Institut Français d'Architecture, 1996, p 287. Pour plus de précisions, voir l'Annexe n°53 A.

⁷⁸⁶ GRASSIN, E, *Revue AMC (Architecture Mouvement Continuité)*, Mars 1984, p 68-70.

⁷⁸⁷ MIDANT, JP, *Dictionnaire de l'architecture en France au XX^{ème} siècle, op. cit.*, p 287.

⁷⁸⁸ « Il n'a cessé d'apporter son concours bénévole dans tous les travaux exécutés pour le compte du RCF notamment dans la construction du stade de Colombes, il fut un des principaux auteurs de l'association avec le Comité National des Sports, puis du stade Roland Garros, du chalet de la Croix Catelan et de toutes les installations du club». Comité du Racing Club de France du 30 septembre 1943. Pour son engagement, il reçoit la médaille d'or du club en 1925. Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 11 février 1925. Archives du RCF.

⁷⁸⁹ Architecte référent du club, architecte du club-house de la Croix Catelan en 1922 et du stade de Colombes, il participe aux plans du central de Roland Garros (1928) et réalise divers projets d'agrandissement du stade olympique dans les années 1930. L'essentiel de sa carrière est toutefois consacré à la réalisation d'hôtels particuliers, d'immeubles d'habitation, de bureaux ou dédiés au commerce («Aux trois quartiers»). Voir Annexe n°53 A.

⁷⁹⁰ Le Racing et Faure-Dujarric n'ont d'ailleurs pas l'apanage de cette situation. Les clubs sportifs ont souvent recours, par soucis d'économie, à toutes les bonnes volontés de leurs membres : le PUC demande ainsi à Henri Guerbois, membre du club, de réaliser les plans de l'un ses premiers stades à la Porte Dorée. Voir GALLIEN, Claude-Louis, *Charléty : la mémoire d'un stade*, Éditions Revue EPS, 1994, 296p.

⁷⁹¹ MIDANT, JP; *Dictionnaire de l'architecture en France au XX^{ème} siècle, op. cit.*, p 287.

proposition du club en avril 1922, il est légitime aux yeux de tous et devient l'architecte officiel du COF en participant aux réunions du comité exécutif⁷⁹². Mais il ne travaille pas non plus de façon purement désintéressée, le COF lui versant notamment des honoraires⁷⁹³.

> Une histoire de travaux : une entente cordiale et un timing respecté.

Pour agir promptement et pour trouver des entrepreneurs acceptant d'être payés une fois les travaux réalisés, le Racing Club de France a fait jouer, comme à son habitude, son propre carnet d'adresses. Certains ont déjà travaillé pour le club et en sont parfois membres. Bouhana en est la parfaite illustration car, celui qui a participé à l'élaboration du projet de la municipalité de Colombes, n'est pas un inconnu au Racing. Spécialiste de l'installation du produit « Tennisol », dont il fait la publicité dans le magazine du club⁷⁹⁴, il a déjà réalisé plusieurs courts de tennis, une piste d'athlétisme, divers terrains de Colombes et a également préparé ceux de la Croix pour la rencontre de Coupe Davis entre l'Inde et la France à l'été 1921⁷⁹⁵. Le dirigeant de cette entreprise est sans doute membre du Racing car nous retrouvons l'existence d'un Charles Bouahana dans l'annuaire du club⁷⁹⁶. Elle profitera d'ailleurs de son aura olympique puisqu'elle participera par la suite aux travaux des stades de Saint-Etienne, de Besançon⁷⁹⁷ et du Parc des Princes. Ces choix du Racing ne posent toutefois aucun problème au COF, d'autant qu'ils permettent sans doute de vivre sereinement les travaux⁷⁹⁸.

La réalisation du stade de Colombes s'est déroulée sans accroc majeur même si nous ne

⁷⁹² Annonce faite lors du Comité exécutif de la 8ème olympiade du 6 novembre 1923. Voir archives du CNOSEF. Un temps suggéré, M. Desnues, architecte conseil et trésorier du COF, estime qu'il ne peut exercer cette fonction d'architecte exécutant et rétribué. Louis Faure-Dujarric est alors accepté à l'unanimité. PV de la réunion du comité exécutif de la 8ème olympiade du 20 novembre 1923. Archives du CNOSEF.

⁷⁹³ Louis Faure-Dujarric a au moins touché 22 397,25 frs de la part du COF au titre de ses honoraires sur travaux. Il s'agit du poste de dépense n°406 du COF. PV de la réunion du 14 octobre 1924. Archives du CNOSEF. Livre VII.

⁷⁹⁴ Voir notamment le Magazine du Racing, numéros des 10/01, 30/01, 28/02, 21/03 et 04/04 1914. On retrouve dans les années suivantes des publicités régulières pour cette entreprise, comme le 15/02/1920. Archives du RCF.

⁷⁹⁵ Magazine du Racing Club de France du 31 Décembre 1920 et 30 Avril 1921. Archives du RCF.

⁷⁹⁶ Annuaire des membres du Racing Club de France. Année 1921. Archives du RCF. L'entreprise *Haour Frères* qui réalise la charpente métallique a un profil similaire puisqu'un certain Joseph Haour est membre du RCF depuis 1910. Pour la Société des Travaux Publics et de Construction en ciment armé système Coignet, qui a réalisé les tribunes et les gradins, nous ne savons pas si elle a un lien particulier avec le club. Bulletin du RCF N°17, Article « Les travaux de Colombes ». Archives du RCF. D'autres petites entreprises ont également participé aux travaux (pour des sommes souvent inférieures à 10 000 frs). Voir l'Annexe n°53 C.

⁷⁹⁷ Celui de Saint-Etienne est réalisé en 1931 et Bouhana s'occupe des aménagements sportifs, mais pas de la tribune d'honneur. MERLE, S, « Le stade Geoffroy Guichard de Saint-Étienne, un "monument" du sport local ? », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 79/3 | 2004, mis en ligne le 12 mars 2008, consulté le 11 octobre 2014. URL : <http://geocarrefour.revues.org/723>. Sur Besançon, voir : ROUYER-MONGIN, Nathalie, « Développement des installations sportives et politique municipale à Besançon 1900-1939 », In VIVIER, C, LOUDCHER, J-P, *Le sport dans la ville*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du Sport, 1998, 339 p. Stéphane Merle rappelle que l'entreprise a en outre influencé la rédaction d'un « Traité de construction sportive et de plein air » par le CNS en 1947.

⁷⁹⁸ « On peut donc dire que le Racing, malgré l'approche de la saison hivernale, est très en avance sur le programme de travaux qu'il s'était fixé, et l'on doit en féliciter M. L Faure-Dujarric, qui a su s'assurer parmi les nombreux membres du Racing Club de France le concours d'entrepreneurs qui, dévoués au club, s'appliqueront à faire du futur stade un des plus grands et des plus beaux du monde ». PV de la réunion des commissaires du 18 décembre 1923. Archives du CNOSEF, Livre V.

pouvons présenter qu'une estimation incomplète⁷⁹⁹. Le Racing agit promptement puisque la pose du premier jalon (19 avril⁸⁰⁰) intervient une semaine après l'acceptation du projet par le COF. L'optimisme est alors de rigueur : « Le rideau s'est levé sur le premier acte, celui de l'organisation matérielle dont le Racing Club de France a bien voulu se charger avec autant de générosité que de dévouement. Le piquetage de la nouvelle piste a été fait hier et le sympathique président du Racing M. Pierre Gillou a posé le premier jalon⁸⁰¹... ». Le stade projeté ne correspond toutefois pas du tout aux plans qui avaient permis à l'architecte de remporter le concours architectural du COF et ceux du nouveau Colombes évoluent au fil des travaux⁸⁰².

Le chantier débute à la fin du printemps ou au début de l'été 1922 et comprend, dans sa première phase, la destruction des anciens gradins en bois⁸⁰³, le terrassement des nouvelles tribunes et le tracé de la piste. Il faut sans doute attendre la fin du mois de septembre 1922 pour que « Le stade de Colombes cède peu à peu sa place au stade olympique⁸⁰⁴ ». Les entreprises se concentrent durant les premiers mois sur la future tribune Marathon et sur les virages qui commencent à sortir de terre à la fin octobre 1922 : « D'un côté du stade, les gradins en ciment armé sont déjà en voie de construction. Très surélevés, ils permettront à chaque spectateur de suivre les évolutions des athlètes sans être gênés et sans gêner les voisins⁸⁰⁵ ». La Marathon est sans doute édifiée entre l'automne 1922 et l'automne 1923. Le virage « Argenteuil » est pour sa part achevé en septembre 1923 alors que son vis à vis, « Colombes », est terminé plus tardivement (décembre 1923). Les entreprises s'attellent également à la réalisation de la tribune d'honneur après la démolition de l'ancienne structure du champ de course (Juin 1923). Suivent les fondations, le coulage, le coffrage, le décoffrage ainsi que la pose de la toiture qui est achevée en février 1924. Les travaux divers (barrières, tunnel d'accès à la pelouse...) sont réalisés dans le courant de l'année 1923. La piste est au cœur des premières préoccupations car elle doit bénéficier d'une période de repos afin d'être optimale pour les Jeux. Achevée en août 1923, elle est inaugurée le 21 octobre 1923 pour le 29^{ème} Prix Roosevelt.

Le 2 mai 1924, le Racing Club de France remet donc officiellement les clefs du stade au Comité Olympique Français, responsable des installations durant la durée des Jeux. La courte

⁷⁹⁹ Les sources manquent cruellement de précision. Voir Annexe n°54 B.

⁸⁰⁰ Voir l'Annexe n°54 A.

⁸⁰¹ *L'Auto*, 20 avril 1922. Voir l'Annexe n°54.

⁸⁰² En novembre 1922, architecte, RCF et COF n'ont pas encore décidé de la capacité finale ni de la couverture des différentes tribunes. Plusieurs solutions sont encore évoquées à la fin du mois alors que les travaux ont considérablement avancé. On évoque alors l'installation d'une tribune provisoire supplémentaire pour 20 000 personnes. L'article 4 de la convention entre le RCF et le COF sera donc annexé ultérieurement.

⁸⁰³ Le Racing revendra les anciens gradins en bois du stade à un entrepreneur pour la somme de 10 500 frs en mai 1923. PV du Comité du RCF du 24 mai 1923. Archives du RCF.

⁸⁰⁴ *L'Auto*, 22 septembre 1922. Article en page 5 : « Le stade prend tournure ».

⁸⁰⁵ *L'Auto*, 19 octobre 1922. Article en Une « Les travaux du stade de Colombes sont poussés avec activité ».

cérémonie est suivie par la presse et rassemble les principales personnalités sportives⁸⁰⁶. Deux ans ont donc été nécessaires pour achever le premier grand stade français, ce qui semble conforme à la moyenne de l'époque⁸⁰⁷. La réussite est néanmoins de taille car l'activité sportive s'est maintenue pendant ces 24 mois de chantier. Des événements sportifs internationaux⁸⁰⁸, des compétitions régionales sur les terrains annexes ainsi que les entraînements quotidiens ont ainsi eu lieu sur les divers terrains. L'exploitation générale reste d'ailleurs sensiblement proche de la moyenne habituelle malgré certains désagréments⁸⁰⁹.

Le respect du calendrier souligne l'absence de difficultés majeures⁸¹⁰ ce qui facilite sans doute les bonnes relations entre le COF et le RCF tout comme les premières critiques positives (presse, fédérations étrangères⁸¹¹). Le COF suit sereinement le déroulement des travaux, son architecte conseil, Lucien Desnues, faisant des comptes-rendus élogieux qui rassurent le Comité⁸¹². Louis Faure-Dujarric est même encensé pour sa conduite du chantier : « A Colombes, le stade est virtuellement terminé. On a commencé à coffrer la tribune Marathon. Grâce à l'activité et au dévouement de M. Faure-Dujarric, un véritable tour de force a été accompli. Nous avons maintenant la certitude qu'avec les 4 millions prévus, nous aurons un stade pour 60 000 personnes,

⁸⁰⁶ Frantz Reichel, Lucien Desnues, Alan Muhr, Géo André, le comte de Clary, le président Gillou, M. Roussel, G. Peycelon. Voir l'Annexe n°54.

⁸⁰⁷ Il semble que Colombes s'inscrive dans une moyenne haute de l'époque. Certes, le stade Pershing a été construit en 3 mois mais l'étude postérieure a révélé l'existence de malfaçons majeures pour un stade qui ne fait que 26 000 places et qui ne possède qu'une petite structure couverte. Certains stades européens ont visiblement été construits plus rapidement, Daphné Bolz parle ainsi d'un délai de 120 jours pour la tribune couverte du stade de Florence et 105 pour les tribunes découvertes. BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, op. cit. Il semble que le Rose Bowl de Pasadena ait été construit de 1921 à octobre 1922, le stade de Berlin des jeux annulés de 1916 entre le mois d'août 1912 et juin 1913 et Wembley en environ 300 jours. BARCLAY, Patrick, POWELL, Kenneth, *Wembley stadium : Venue of legends*, London, Prestel, 192p.

⁸⁰⁸ Colombes a également accueilli des manifestations d'envergure comme le France-Angleterre du 2 avril 1923 devant plus de 30 000 personnes, le France-Irlande du 14 avril de la même année (20 000 spectateurs). France-Ecosse de janvier 1924 a été délocalisé à Pershing car Colombes subit une inondation. France-Galles du 27 mars 1924 se tient finalement dans un Colombes presque entièrement achevé devant près de 30 000 personnes. La finale du championnat de France de rugby du 13 mai 1923 entre Bayonne et Toulouse a également eu lieu sur le terrain principal.

⁸⁰⁹ En 1923, année principale des travaux, le terrain d'honneur a accueilli 24 journées sportives dont 18 dédiées au rugby (et notamment à l'équipe première du RCF). Si la baisse est sensible par rapport à 1922, année partiellement impactée par le début des travaux (42 événements) ou 1921 (28 journées sportives), l'occupation reste globalement conforme à la moyenne observée sur la période 1907-1921 (24,3 journées sportives annuelles). Les travaux de la piste ont pour leur part longtemps empêché la tenue d'événements athlétiques, souvent délocalisés à Pershing. Le calendrier des travaux s'est donc adapté à l'exploitation des lieux, l'ancienne tribune du champ de course ayant longtemps été conservée pour accueillir les spectateurs. En Avril 1923, le stade peut déjà recevoir 32 200 spectateurs dans des conditions toutefois spartiates (7500 personnes debout dans la Marathon, le reste dans les virages et dans des tribunes provisoires). Il existe notamment des problèmes de vestiaires pour la pratique quotidienne. Bulletin du Racing n°18 du 31 octobre 1923. Article « Les travaux de Colombes ». Archives du RCF.

⁸¹⁰ Citons notamment un retard dans les fondations de la tribune d'honneur liées aux fondations des anciens gradins, des infiltrations dans le tunnel d'accès au stade, inondations en décembre 1923 en raison d'une crue de la Seine...

⁸¹¹ Ex : membres de la Fédération Internationale d'athlétisme en juillet 1923, secrétaire de la British Olympique... *L'Auto*, 17 novembre 1923.

⁸¹² Il rassure notamment le comité en janvier 1923 sur la solidité des gradins. PV de la réunion des commissaires du 30 janvier 1923. Archives du CNOSE, Livre III.

un stade nautique et un stade de tennis⁸¹³». L'enceinte est toutefois très éloignée des ambitions premières du COF.

- **Le stade ne sera pas monumental.**

> **Une construction simple.**

La brochure du Génie Civil de F. Rod⁸¹⁴ et le rapport officiel de la VIII^{ème} Olympiade ont fixé les représentations techniques du stade. Colombes y est présenté comme une cité olympique, un vaste quadrilatère entre la rue Paul Bert (longée par la tribune d'honneur) et le boulevard d'Achères. Le complexe comprend un stade athlétique de 60 000 places, une piscine presque achevée⁸¹⁵, une piste d'entraînement, un stade de tennis et plusieurs terrains annexes dédiés au football et au rugby. La foule y pénètre par la rue Paul Bert et peut circuler autour du stade par un couloir de 10 m⁸¹⁶.

Le stade athlétique se compose de deux tribunes latérales couvertes de 10 000 places assises chacune, Honneur et Marathon. Il possède aussi deux virages découverts rassemblant environ 40 000 personnes debout⁸¹⁷. Les tribunes latérales reposent sur une partie inférieure en remblais et sur une structure en élévation en béton armé pour la partie supérieure⁸¹⁸. Antoine Le Bas rappelle que ce procédé, courant à l'époque, présente un certain avantage : « Cette solution mixte, justifiée pour des raisons financières permet, en outre, de construire le stade olympique de Colombes sans empêcher le Racing Club de disputer des matchs sur le terrain central pendant les travaux⁸¹⁹».

Conformément aux exigences du rapport Reichel, les tribunes Honneur et Marathon ont un agencement interne permettant la gestion quotidienne du site ce qui est une véritable révolution dans cette France des stades. La tribune d'honneur abrite ainsi 35 vestiaires (capacités de 1200 athlètes), deux salles de douches (70 douches avec eau chaude et eau froide), deux salles de bains pour les athlètes et divers locaux médicaux⁸²⁰. Une salle d'appel permet aux sportifs de se préparer avant leur entrée, qui s'effectue par un souterrain situé sous la piste, ce qui évite de gêner la tenue des épreuves. Plusieurs locaux administratifs et divers blocs sanitaires pour le public existent également à ce niveau. A l'étage, se trouvent enfin un salon de réception directement accessible par

⁸¹³ PV de la réunion des commissaires du 18 décembre 1923. Archives du CNOSE, Livre V. G. Peycelon, délégué du gouvernement, aura le souci permanent de contrôler l'emploi des fonds publics et la date d'achèvement des travaux. En cas de défaillance du club, l'État aurait ainsi financé la suite des travaux que le COF aurait eu la charge de conduire. Voir notamment le PV de la réunion des commissaires du 16 janvier 1923. Archives du CNOSE, Livre III.

⁸¹⁴ *Le Génie Civil*, n°2191, 9 août 1924, Francis Rod. Document disponible aux archives du RCF.

⁸¹⁵ Francis Rod avance les chiffres suivants : 50m de long et 18 de large, gradins fixes de 3000 personnes et gradins provisoires de 4 000 places supplémentaires.

⁸¹⁶ Voir annexe n°55 A pour le plan de situation.

⁸¹⁷ Virages « Colombes » et « Argenteuil ». Voir Annexe N°57 A pour la vue d'ensemble.

⁸¹⁸ La tribune d'Honneur a utilisé les bases de l'ancienne. Voir l'Annexe n°55 B. Dans la partie basse les marches ont une hauteur de 22 cm puis de 24 et 26 cm dans les parties supérieures. Les largeurs des rangées sont identiques (66cm).

⁸¹⁹ Ce procédé sera utilisé au stade de l'US Métro à La Croix de Berny. LE BAS, A, *Architectures du sport, op. cit.*, p 8.

⁸²⁰ Voir le reportage photographique de l'Annexe n°58.

la rue Paul Bert et divers espaces pour la presse (dans les gradins, elle s'installe sur des bancs et pupitres). La tribune Marathon est moins riche malgré un restaurant et divers blocs sanitaires⁸²¹.

La toiture du stade est sans doute l'élément qui, techniquement parlant, a été le mieux réussi par Louis Faure-Dujarric même si elle ne semble pas aussi révolutionnaire que certains dessins du concours architectural. La brochure de F. Rod nous rappelle qu'elle est composée de tôle et qu'elle repose sur une charpente métallique légère qui s'appuie sur dix poteaux de soutien et sur 28 poteaux en arrière d'une façade constituée de pans de brique. F. Rod souligne la volonté de limiter les points d'appui afin de ne pas compromettre la visibilité alors que les ouvertures rectangulaires au sommet des gradins facilitent la circulation du vent. Les façades des deux tribunes sont composées de vastes baies et portails d'entrée aux voûtes romanes prononcées⁸²². Les gradins assis sont des bancs en bois scellés dans le ciment alors que la tribune d'honneur contient 90 loges de 5 places. Trente-deux escaliers vomitoires desservent l'ensemble des 24 sections. Les virages du stade sont continus aux tribunes latérales puis s'abaissent successivement de plusieurs mètres, l'objectif étant pour Louis Faure-Dujarric de faire respirer la pelouse⁸²³. Ils reposent, dans leur partie basse sur un talus de remblais puis sur des structures en élévation en ciment armé⁸²⁴. La hauteur des marches est progressive (11 cm dans la partie basse puis 24 cm dans la partie supérieure) afin d'assurer une visibilité convenable pour les spectateurs debout.

Le stade de Colombes n'est pas une construction imposante puisqu'il s'élève, en son point le plus haut, à 16,9m (14m en façade). La pente des gradins est plutôt faible ce qui, pour F. Rod, est une source de nouveauté qui la distingue des constructions antiques tout en permettant une excellente visibilité⁸²⁵. Colombes innove également puisqu'une barrière et un fossé protègent les sportifs de la foule : « Ici encore, on s'éloigne des conceptions antiques, il n'est plus question de protéger le public contre les fauves lâchés dans l'arène, il s'agit au contraire d'éviter l'envahissement des terrains de jeu par la foule que surexcitent parfois, soit un incident de jeu, soit une attente trop

⁸²¹ Elle porte ce nom parce qu'elle dispose d'une porte permettant aux coureurs de la dite course d'accéder directement, depuis l'extérieur, à la piste (elle correspond, sans l'aspect monumental, aux entrées souhaitées par Reichel dans son rapport). Voir Annexe n°57 C. Un autre restaurant se situe également dans l'ancien pavillon de pesage.

⁸²² Voir les annexes 57 et 58.

⁸²³ « Les tribunes des deux bouts seront découvertes et réservées au public debout ; elles seront beaucoup moins hautes que les autres et cela intentionnellement afin que le terrain soit bien aéré et la pelouse dans une bonne condition de conservation ». Magazine du Racing, 15 janvier 1923, Bulletin n°1 : Dossier « Comment et pourquoi le RCF organise les Jeux Olympiques ? »

⁸²⁴ Voir les Annexes n°55 D, 54 A, 56 et 57 D.

⁸²⁵ Pour F. Rod, dans la tribune d'honneur, le spectateur le plus haut se situe à 9m du niveau de la piste et à un peu moins de 7m dans les virages : « on obtient ainsi une visibilité excellente de toutes les places vers tous les points des terrains de jeux : il semble, d'ailleurs, que la tendance moderne dans la conception des ouvrages de cette nature soit de renoncer aux fortes pentes qui donnaient une impressionnante majesté aux arènes antiques, mais qui ne sont pas indispensables à une bonne visibilité. (...) Le souci de la rapidité d'exécution joint à l'obligation de l'économie conduisent les architectes modernes à s'écarter des voies tracées par leurs prédécesseurs». *Le Génie Civil*, n°2191, 9 août 1924, Francis Rod. Citation page 16.

prolongée⁸²⁶». La même logique prévaut pour le mur d'enceinte qui sépare le stade de l'extérieur afin d'éviter toute intrusion, la foule étant canalisée par les portes et portillons des guichets. Cette gestion avait déjà été louée chez Faure-Dujarric lors du concours architectural⁸²⁷.

La piste (500 m de longueur et 8,5 de largeur) en cendrée est un autre atout pour F. Rod : « L'expérience des Jeux Olympiques a d'ailleurs montré qu'à ce point de vue la piste de Colombes était au moins équivalente aux meilleurs pistes actuellement construites⁸²⁸ ». La pelouse du stade est réglementaire (103m x 73,2m pour le football et 140m x 70m pour le rugby) et dispose d'un système d'arrosage. Les différentes installations nécessaires aux épreuves d'athlétisme sont également présentes sur le stade⁸²⁹. Colombes comprend enfin un grand tableau d'affichage situé dans l'un des virages alors qu'un système de haut-parleurs a été installé par la société du Matériel Téléphonique⁸³⁰. Le stade de Colombes est apte à recevoir l'ensemble des épreuves olympiques.

> Une vision unanime autour des qualités du stade de Colombes : un ensemble sobre, économique, fonctionnel et ingénieux.

Les deux sources exploitées pour cette présentation ont une vision très enthousiaste du stade construit par Louis Faure-Dujarric. Leurs auteurs mettent en avant ses caractéristiques techniques, la rapidité de la construction ou encore l'aspect novateur des matériaux utilisés (béton armé)⁸³¹. Ils font du stade la première construction sportive du pays et le compare même aux constructions étrangères qui viennent d'être achevées (Wembley, Chicago) : « Le stade olympique de Colombes est, on le voit, un ouvrage très remarquable par son économie, puisqu'il coûte à peu près dix fois moins cher que le stade de Chicago : il est remarquable aussi par la rapidité de l'exécution, sa construction ayant demandé moins d'une année, enfin ses impeccables qualités techniques sportives sont également à signaler⁸³²». Francis Rod n'est toutefois pas impartial dans sa présentation : il est membre du Racing Club de France (rapporteur de la commission des finances, en charge des

⁸²⁶ Ibid. Voir le fossé dans l'Annexe n°57 D.

⁸²⁷ L'architecte définit ainsi ses préceptes dans une Encyclopédie sportive publiée en 1924 : « L'expérience montre qu'il est indispensable de pouvoir protéger soit des arbitres soit des athlètes contre la foule qui peut se trouver en désaccord avec eux. Par conséquent, le terrain de jeu doit être séparé des gradins par une grille extrêmement forte et dangereuse à franchir. Jusqu'ici on n'a rien inventé de mieux que des pointes de fer de un mètre cinquante de haut ». Extrait cité dans un article d'Éric Maitrot dans le magazine *Télérama* du 14 juin 1989.

⁸²⁸ *Le Génie Civil*, n°2191, 9 août 1924, *op. cit.* Le rapport officiel de la VIII^{ème} olympiade précise qu'elle est constituée de plusieurs couches : un lit de drainage, 40cm de gros mâchefer, 12 cm de grosse cendrée et une couche de surface de terre de route et de crasse de suie. Cette piste est en contrebas de 5 cm par rapport à la pelouse.

⁸²⁹ Espaces de lancements pour le disque, les poids, javelot et marteaux, des obstacles fixes (ex : rivières) pour le steeple-chase, des pistes d'élan en mâchefer et des sautoirs pour les différentes catégories de sauts (quatre pour le saut en hauteur aux angles de la pelouse, quatre sautoirs en longueur...)

⁸³⁰ PV de la réunion des commissaires du 1er avril 1924. Archives du CNOSF.

⁸³¹ « L'effet était réellement saisissant de ces deux énormes auvents constitués par les deux tribunes aux toits gigantesques, jetés en encorbellements, et dont la structure en fer, peinte en jaune, se détachait sur le fond bleu du toit avec, au milieu, cette pelouse verte et cette piste rouge qui donnaient à l'ensemble un caractère extrêmement gai, sain et sportif ». Rapport Officiel des Jeux Olympiques de Paris 1924. Citation page 54.

⁸³² *Le Génie Civil*, n°2191, 9 août 1924, *op. cit.*, p 20.

comptes-rendus financiers lors des assemblées générales du club au début des années 1920), et a participé aux travaux⁸³³. Sa description fixe pourtant des canons qui traverseront les âges : historiens et spécialistes du patrimoine partageant ou reprenant allègrement ses analyses.

Pour le conservateur au service de l'Inventaire Antoine Le Bas, Colombes est autant une réussite fonctionnelle que financière : « Il n'en subsista que l'aspect fonctionnel, réalisé au coût le plus bas. Le mérite de l'architecte en sort grandi d'avoir résolu cette redoutable équation au prix d'une solution architecturale et financière très honorable. La simplicité du parti pris constructif repose ainsi sur un thème d'ossature de béton armé portant une partie des gradins des virages et ceux des deux tribunes couvertes tandis que les infrastructures abritent des équipements et des installations indispensables. (...) Par son économie constructive et sa grandeur monumentale, le stade de Colombes inaugure une ère de constructions françaises qui répond à une démocratisation inédite du sport⁸³⁴ ». D'A. Delannoy⁸³⁵, à P. Clastres, P. Dietschy et S. Laget⁸³⁶, en passant par à P-O Schut, Th. Terret⁸³⁷ ou Robert Lewis⁸³⁸, les mêmes qualités apparaissent dans les descriptions des historiens du sport. L'unanimité est saisissante et s'organise autour de plusieurs axes : intérêt des matériaux employés (béton armé), technique maîtrisée de la toiture, efficacité, rapidité et ingéniosité de l'architecte, modernité de certains détails techniques (toiture, haut-parleurs).

Colombes est moderne parce qu'il est sans doute la principale construction sportive à employer le béton armé dans une France encore habituée aux gradins en bois. L'entreprise Coignet est à la pointe d'un système qu'elle utilise depuis la construction de l'église du Vésinet en 1864 et pour lequel elle a déposé un brevet en 1890⁸³⁹. Son emploi se généralise à cette période dans l'architecture sportive et Colombes s'inscrit dans cette lignée⁸⁴⁰. L'intérêt du béton réside dans son

⁸³³ Le club annonce également qu'il a participé au gros œuvre. Magazine du Racing Club de France, 25 août 1924, bulletin n°15. Article « La participation du RCF aux Jeux olympiques de 1924. Archives du RCF.

⁸³⁴ LE BAS, Antoine, « Deux lieux de pratique sportive en Île-de-France : le stade de Colombes et les équipements municipaux de Suresnes », *op. cit.*, p 124-125.

⁸³⁵ PIZZORNI-ITIE, F, *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, *op. cit.*

⁸³⁶ « La construction fonctionnelle et sobre, utilisant des matériaux modernes (béton armé et armatures métalliques), répond à la volonté de réduire les coûts, tout en offrant la meilleure visibilité possible aux spectateurs et en satisfaisant aux normes de sécurité dans la gestion de la foule ». CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, *op. cit.*, p 90.

⁸³⁷ « Sur le premier, Dujarric privilégie des solutions économiques au détriment du monumental et de l'esthétique et parvient en deux ans à transformer les installations vétustes de Colombes en un stade fonctionnel avec des tribunes pouvant accueillir 20 000 spectateurs assis et 44 000 debout. SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, «Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget», *op. cit.*, p 138.

⁸³⁸ « Sous la direction de l'architecte du Racing-Club, Louis Faure-Dujarric, le Stade Olympique de Colombes a rapidement pris forme. Ce dernier a évité le style lourd et quasi-monumental utilisé par Tony Garnier pour son Stade Municipal à Lyon, bâti entre 1919 et 1926 ; il a plutôt opté pour une conception plus ouvertement moderne et économique ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, *op. cit.*, p 40.

⁸³⁹ LOUPIAC, C, MENGIN, C (sous la dir de G. Monnier), *L'architecture moderne en France, Tome II : 1889-1940*, Paris, Picard, 1997, 279p.

⁸⁴⁰ « Dans l'entre-deux-guerres, l'utilisation de nouveaux matériaux comme le béton et l'acier permet l'avancée des

excellente résistance et ses facilités de moulage comme l'indiquent C. Loupiac et C. Mengin alors que Luigi Nervi, architecte du stade de Florence, affirme qu'il facilite l'aménagement intérieur des tribunes⁸⁴¹. Louis Faure-Dujarric a su exploiter intelligemment ces caractéristiques en jouant également sur les structures en remblais.

La toiture est aussi présentée comme une indéniable réussite même si elle n'est pas en porte-à-faux, comme le sera celle de la tribune d'honneur du stade de Florence ou, pour l'exemple français, celles du stade Jean Bouin du CASG à la fin de la décennie. Là encore, Colombes s'inscrit dans son époque : « toutefois, faute de pouvoir réaliser d'importants porte-à-faux, des poteaux doivent être plantés en avant ou au milieu des tribunes pour soutenir la charpente de la toiture (stades olympiques de 1908 à 1928, stade Geoffroy Guichard à Saint-Etienne...) nuisant ainsi à la visibilité des spectateurs⁸⁴² ». En plaçant ces poteaux en arrière des tribunes, Louis Faure-Dujarric et l'entreprise Haour Frères limitent néanmoins la gêne. Ce système sera d'ailleurs employé par la suite pour le stade d'Amsterdam et celui du Parc des Princes, dont la charpente a également été réalisée par l'entreprise Haour Frères. Pour Antoine Le Bas ou A. Delannoy, cette charpente est à la fois archaïque, économique mais terriblement efficace⁸⁴³. Pour P. Dietschy, la modernité est enfin liée aux haut-parleurs qui facilitent la communication⁸⁴⁴.

Sobre, efficace, économique, ingénieux et fonctionnel, tels semblent être les qualités du stade de Colombes, sorte de marque de fabrique pour un architecte qui réalisera le central de Roland Garros dans la même logique : « la construction fonctionnelle et sobre utilisant des matériaux modernes, béton armé et armatures métalliques, répond à la volonté de réduire les coûts, tout en

techniques tout en conservant les fonctions symboliques d'ordre et de puissance que représentent les nouveaux monuments ». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, *op. cit.*, p 212-213.

⁸⁴¹ « Le matériau le plus indiqué pour la construction des gradins est actuellement le béton armé. Outre les avantages économiques et techniques de ce matériau, il est particulièrement intéressant en ce cas, parce qu'il permet la création de vastes espaces locaux sous les tribunes, pour le service ou pour les usages sportifs ». IMBERT, José, « Les stades, leur architecture », *L'architecture d'aujourd'hui* n°3, Avril 1934, p 10. Le fait qu'une revue comme *L'architecture d'aujourd'hui*, spécialisée dans l'urbanisme, s'intéresse au stade, traduit la nouvelle place de l'équipement dans la ville.

⁸⁴² VIGNEAU, F, *Les espaces du sport*, collection Que sais-je?, P.U.F n°3410, 1998, p 35.

⁸⁴³ « Parallèlement au triomphe du béton armé qui constitue majoritairement l'ossature des tribunes, la charpente métallique retrouve, pour les auvents, un emploi archaïque et économique. (...) La charpente métallique abritant les tribunes, réalisée par les Etablissements Haour frères, témoigne d'un égal souci d'économie dont l'efficacité n'est jamais menacée par la légèreté d'un audacieux porte-à-faux que supportent de fines colonnes métalliques ». LE BAS, Antoine, « Deux lieux de pratique sportive en Île-de-France : le stade de Colombes et les équipements municipaux de Suresnes », *op. cit.*, p 124. A. Delannoy confirme cette vision : « (...) la conception dans ces moindres détails est conçue pour apporter des solutions simples et économiques aux problèmes techniques ». DELANNOY, A, « Les jeux olympiques de 1924 et l'architecture : la construction du stade athlétique », *op. cit.*, p 90.

⁸⁴⁴ « L'enceinte de Colombes est aussi équipée en moyens de transmission modernes : téléphones, télégraphe et haut-parleurs, qui selon l'écrivain Géo Charles ont été l'une des révolutions des Jeux : Le haut-parleur constitue une des révélations techniques des Jeux olympiques de 1924. La transmission au public fut très rapide ; l'audition parfaite. On ne concevrait plus une grande réunion sportive dépourvue d'un tel système ». CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, *op. cit.*, p 90.

offrant la meilleure visibilité possible aux spectateurs et en contrôlant les humeurs de la foule⁸⁴⁵». Par une maîtrise technique indéniable, par des solutions simples mais efficaces, Colombes est à sa manière une réussite même si les particularités de sa construction et les limites budgétaires le rendent presque inclassable.

> Un stade inclassable et trans-générationnel ?

Classer Colombes dans une génération de stade s'avère particulièrement délicat puisqu'il se situe sans doute dans un entre-deux, n'étant ni révolutionnaire ni archaïque : « Reposant sur un parti-pris architectural de rigueur et un style qui ignore l'exubérance décorative et où la référence à l'antiquité grecque ou romaine reste discrète, l'installation de Colombes tourne le dos aux expériences connues des grands stades européens⁸⁴⁶ ». L'analyse est délicate.

Les références antiques (voûtes des portails et baies des tribunes latérales) soulignent l'influence de l'École des Beaux-Arts où a été formé Faure-Dujarric⁸⁴⁷. Pour Antoine Le Bas⁸⁴⁸ et A. Delannoy, le stade se situe ainsi entre l'antiquité et un style viennois incarné par Adolf Loos (1870-1933) par sa « recherche de l'effet produit avec un minimum de moyens » et sa volonté d'imposer une « absence totale d'élément ornemental d'élément non constructif⁸⁴⁹ ». Colombes est ici perçu comme la « première grande réponse française à la question du début du XX^{ème} siècle sur la réactualisation du thème du stade, directement issu et réinterprété de l'architecture antique⁸⁵⁰ ». Pour Th. Schmidt, l'enceinte olympique est un condensé de plusieurs styles, mêlant le néo-classicisme (voûtes romanes), le constructivisme (gradins apparents) et le style international (ouvertures horizontales)⁸⁵¹. Ainsi, les gradins apparents, l'emploi du béton et la charpente métallique jouent un

⁸⁴⁵ DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19^{ème} s à nos jours*, op. cit., p 113.

⁸⁴⁶ SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », op. cit., p 138.

⁸⁴⁷ « Dans l'entre-deux-guerres, l'architecture sportive trouve dans les constructions antiques d'importants modèles. Auparavant, les expériences de construction de stades étant peu nombreuses, les exemples de l'Antiquité étaient souvent étudiés afin de dessiner de nouvelles arènes ». BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, op. cit., p 225.

⁸⁴⁸ « La qualité du traitement du béton armé et sa rapidité d'exécution dans les structures portantes comme en parement sont dues au savoir-faire de la Société de construction Edmond Coignet qui sut mettre en œuvre de sévères façades dont l'esthétique minimale s'inspire autant de l'esthétique viennoise que de l'architecture antique souvent citée en référence. (...) L'austère grandeur des façades tient, en effet, au jeu savant des pleins et des vides, au rythme des baies et des portails aux lignes épurées, alternant droites et courbes, en un puissant contraste d'ombres et de lumière ». LE BAS, Antoine, « Deux lieux de pratique sportive en Île-de-France : le stade de Colombes et les équipements municipaux de Suresnes », op. cit., p 124.

⁸⁴⁹ DELANNOY, A, « Les jeux olympiques de 1924 et l'architecture : la construction du stade athlétique », op. cit., p 87 et 88. La description de l'Encyclopédie Universalis des travaux d'A. Loos correspond d'ailleurs tout à fait à l'analyse du stade de Colombes : « Ses réalisations, marquées par l'emploi de toits plats, de murs lisses, de fenêtres sans encadrements, d'une configuration nette des pièces et d'une absence de décoration inutile sont, aujourd'hui encore, d'une modernité étonnante ». Voir l'article sur A. Loos dans l'Encyclopédie Universalis en ligne. L'architecte autrichien est notamment qualifié d'architecte « entre nouveau et ancien monde », qualificatif qui, une nouvelle fois, colle parfaitement à la peau de Louis Faure-Dujarric.

⁸⁵⁰ PIZZORNI-ITIE, Florence (Dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, op. cit., p 60.

⁸⁵¹ « Le style « international », qui débutera vraiment vers 1925, est visible avec les petites ouvertures horizontales disposées symétriquement. Par contre, les tribunes circulaires sont agencées selon un style apparenté au

rôle ornemental. L'influence industrielle (béton armé et structure métallique) est également perceptible⁸⁵².

Le plan du stade s'inscrit dans la forme circo-rectangulaire typique des stades olympiques si l'on suit François Vigneau⁸⁵³. Colombes s'est ainsi éloigné du modèle athénien de 1896 (fer à cheval) sans être encore totalement elliptique⁸⁵⁴. Cette forme peut être rapprochée d'une tradition latine éloignée des enceintes britanniques selon Pascal Charouin : « La seconde, d'origine latine, est de conception totalement différente. Décrivant un ovale, les tribunes épousent la piste d'athlétisme ou de cyclisme. La présence de virages crée une interdépendance des gradins et donne l'image d'une parfaite continuité⁸⁵⁵».

Situer Colombes est un tour de force tant il semble à la croisée des chemins, entre une génération de constructions sommaires, en bois, et l'ère des stades monumentaux qui prend naissance durant sa décennie⁸⁵⁶. Moderne sans être révolutionnaire, antique sans être passéiste, Colombes est le produit de son temps : « Simplicité, esthétique, rationalité : l'architecture vise à être fonctionnelle. Finies les lourdeurs décoratives. Les ornements disparaissent et la structure, comme les formes, se soumettent à la destination⁸⁵⁷». Le contexte historique⁸⁵⁸ français influence sans

constructivisme. L'élément structurel apparaît de manière parfaitement visible, ce qui, du même coup, lui confère la fonction d'élément décoratif ». SCHMIDT, Thomas, Les stades olympiques de 1896 à 1936, In *La Revue Olympique*, 1986. Disponible sur www.aafra.org, p 402.

⁸⁵² «De l'ingénierie « industrielle », ils devenaient des déclarations d'architecture, suivant parfois les chemins idéologiques qui avaient mélangé le nationalisme et une fascination pour l'antiquité. Le stade olympique de Colombes, bâti dans l'optique des Jeux Olympiques de Paris de 1924, peut être présenté comme le dernier de son genre ». BOLZ, Daphné, *Olympic heritage – An International Legacy : The invention of the modern Olympic Stadium from Coubertin to 1948, op. cit.*, p 238.

⁸⁵³ Si les stades du football ou du rugby britannique ont un plan rectangulaire, avec des gradins proches de la pelouse, les stades olympiques ont souvent un plan « circo- rectangulaire », F. Vigneau cite les précédents d'Anvers et de Londres. VIGNEAU, F, *Les espaces du sport, op. cit.*

⁸⁵⁴ « Les premiers stades modernes étaient certes construits pour réunir un grand nombre d'individus, mais, fréquemment construits en forme de fer à cheval, il n'étaient pas étudiés pour produire un sentiment d'union parmi les spectateurs. (...) Dans les années 1920, avec l'adoption du schéma constitué de deux lignes droites et de deux demi-cercles, les spectateurs sont enfermés dans une construction englobante. Par la suite, les stades adoptèrent souvent la forme elliptique, dérivée de l'amphithéâtre romain». BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade, op. cit.*, p 252.

⁸⁵⁵ CHAROUIN, Pascal, « Le stade de football, une symphonie polychrome », In Comité des travaux historiques et scientifiques, *Sport, éducation et art XIXème-XXème siècle*, Paris, Editions du CTHS, 1996, p 396.

⁸⁵⁶ Aymeric Magne considère qu'il existe six générations de stades. Au modèle antique succède ensuite une série d'équipements, de la fin du XIXème siècle aux années 1920 qui reprennent bien souvent les bases de l'antiquité mais qui ont un caractère sommaire. Sa 3ème génération apparaît dans les années 1920-1930. « Dans l'entre-deux-guerres, l'utilisation de nouveaux matériaux comme le béton et l'acier permettent des avancées techniques tout en conservant les fonctions symboliques d'ordre et de puissance que représentent les nouveaux stades. En Italie, en Allemagne et en Espagne, les stades sont les décors des parades militaro-sportives ». MAGNE, Aymeric, « L'évolution des stades : vers la 6ème génération », In CHAIX, P (Dir), *Les grands stades : au cœur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, Paris, L'Harmattan, 2011, p 46. Si l'on suit également les trois générations définies par Rod Sheard, Colombes s'inscrit sans doute dans celle de l'après-guerre, qui succède aux inconfortables réalisations de la fin du XIXème mais qui ne correspond pas encore à celles de la fin du siècle qui se traduit par l'amélioration des qualités d'accueil et d'informations du public.

⁸⁵⁷ ABBAD, Fabrice, *La France des années 20*, Paris, Armand Colin, 1993, p 52.

⁸⁵⁸ « L'architecture des bâtiments olympiques implique tout un ensemble de marques distinctives qui caractérisent

doute la réalisation d'un stade dont l'architecte a dû trouver des solutions pour répondre aux contraintes financières : « Son élaboration ne fut cependant pas aisée et le projet définitif, conçu en désespoir de cause in extremis, après bien des déboires, n'est, à certains points de vue qu'une version pauvre et minimaliste d'un ensemble de propositions tendant à placer le sujet au sommet du genre architectural. (...) mais ses qualités propres apparaissent justement là où les autres projets n'avaient pu apporter de réponse (...)»⁸⁵⁹. Colombes est en effet un stade improvisé, un « vaste ensemble conçu à la hâte suivant un programme souvent revu à la baisse⁸⁶⁰ » par un architecte qui abandonne ses ambitions. Sa qualité première, la modestie⁸⁶¹, vantée à son inauguration, deviendra paradoxalement une source de critiques durant son exploitation.

Louis Faure-Dujarric a toujours eu une vision très réaliste de son stade. Il ne prétendra jamais avoir réalisé une construction monumentale et sait qu'il ne répond pas aux attentes initiales⁸⁶². Pour l'architecte racingman, Colombes est une parenthèse, une solution d'attente, une transition nécessaire avant le futur grand stade national qu'il appelle de ses vœux : « En attendant que nous fassions construire au centre de Paris un stade grand comme le Colisée, ce que nous ferons avant 15 ans, tâchons de réaliser au milieu des difficultés sans nombre, de l'indifférence, de l'ironie et de l'envie, le stade olympique que nous avons tiré du néant⁸⁶³ ». Colombes possède ainsi dans ses gênes, des défauts que le temps ne fera qu'accentuer. Car s'il a su répondre aux principales exigences⁸⁶⁴ et s'il a « le mérite d'exister⁸⁶⁵ », le complexe sportif est bien loin du modèle annoncé.

- **Colombes, un complexe olympique ?**

Outre un stade monumental de 100 000 places, le COF envisageait en effet d'édifier une véritable cité olympique comprenant plusieurs stades annexes (nautique, de combat, de tennis) et un village olympique. Les difficultés financières ont bien évidemment eu des répercussions sur ces

l'époque où nous vivons. C'est ainsi que les conditions politiques et sociales, de même que le caractère étatique du pays constructeur, se reflètent sans équivoque à travers le message que transmet l'architecture de tel ou tel édifice. Les effets contradictoires des événements liés à la politique, au sport et à l'architecture, s'expriment de façon manifeste dans l'aspect extérieur sous lequel se présentent les différents stades sportifs». SCHMIDT, Thomas, *Les stades au service du sport : les stades olympiques de 1896 à 1936, op. cit.*, p 397.

⁸⁵⁹ PIZZORNI-ITIE, FLORENCE (Dir), *Les yeux du stade: Colombes, temple du sport français, op. cit.*, p 60.

⁸⁶⁰ AUGUSTIN, JP, *Sport, géographie et aménagement, op. cit.*, p 157.

⁸⁶¹ Une forme de pauvreté générale, au niveau de la décoration extérieure notamment : moulage des statues, enduit du stade (jaune/ocre des tribunes, bleu des portes et du toit, fer des auvents de tribunes en jaune...).

⁸⁶² « Il faut regretter que les pouvoirs publics n'aient pas compris que toute une génération attendait qu'on élève un monument qui consacrerait les efforts qu'elle a faits depuis quarante ans, et que ce n'était pas un terrain de jeu qu'elle voyait dans le Stade Olympique, mais l'emblème de cet idéalisme qui passionne la jeunesse des sportifs ». Magazine du Racing, 15 janvier 1923, Bulletin n°1 : Dossier « Comment et pourquoi le RCF organise les Jeux Olympiques ? »

⁸⁶³ Magazine du Racing, 15 janvier 1923, Bulletin n°1 : Dossier « Comment et pourquoi le RCF organise les Jeux Olympiques ? ». Archives du RCF.

⁸⁶⁴ « Commodité des accès, distribution des services, bonne visibilité sous trois conditions économie, sécurité et simplicité ». LE BAS, A, *Architectures du sport, op. cit.*, p 82.

⁸⁶⁵ ÉTIENNE, Jacques, *Les Grands stades*, Éditions Famot, Genève, 1980, p 12.

prévisions qui, avec l'entrée en scène du Racing Club de France, sont revues à la baisse⁸⁶⁶.

> La question de la piscine olympique et du stade de tennis : un site olympique au rabais.

Les travaux de la piscine olympique de Colombes débutent à l'été 1923⁸⁶⁷ et avancent de manière satisfaisante. Un projet concurrent apparaît néanmoins : dans le courant du premier trimestre 1923, le conseil municipal de Paris propose en effet de réaliser un stade nautique aux Tourelles⁸⁶⁸. Surpris, le COF craint une dispersion des activités sur plusieurs sites et s'oppose aux élus parisiens : « La manière relativement étrange et soudaine dont la construction du bassin nautique de Colombes est remise en cause témoigne de l'existence d'une série de conflits où l'on retrouve en partie les mêmes personnages que précédemment⁸⁶⁹ ». La proposition municipale doit être perçue comme une tentative de reprendre en main le dossier des infrastructures olympiques et d'assurer la tenue d'épreuves importantes dans la capitale⁸⁷⁰. Les sommes envisagées, environ 6,7 millions de frs⁸⁷¹, sont bien supérieures à celles de la piscine de Colombes voire au coût du stade et témoignent de l'implication d'une ville qui a tant rechigné à financer un stade athlétique, sans doute parce qu'une piscine répond davantage à des considérations hygiénistes qu'à la logique de spectacle sportif du stade.

Le COF ne valide toutefois pas tout de suite l'organisation des épreuves nautiques aux Tourelles ce qui suscite de multiples pressions, notamment de Gaston Vidal : « Quoi qu'il en soit, le stade nautique des Tourelles sera le plus beau de France et d'Europe et l'un des plus beaux du monde, mérite que tout le monde aide à sa création. Si le comité olympique n'en veut pas, tant pis. Mais je crois qu'il aurait tort⁸⁷² ». Frantz Reichel envisage même une démission du comité en mai

⁸⁶⁶ La convention entre le RCF et le COF aborde la question des petits stades. Le Racing prévoit de bâtir un stade nautique de 10 000 places (7 000 provisoires) et un stade de tennis temporaire de 10 000 places. Face à l'incertitude, le club et le COF ont toutefois proposé différents scénarios : le Racing touchera en effet une somme comprise entre 3 et 6 millions de frs selon les stades construits. Le minimum garanti sur les 50% des recettes attendues de l'olympiade est de 3 millions pour le seul stade et de 4 millions pour tous les équipements. Au maximum, le Racing peut toucher 5 millions de frs pour un grand stade seul et 6 pour toutes les infrastructures.

⁸⁶⁷ PV de la réunion des commissaires du 7 août 1923. Archives du CNOSF.

⁸⁶⁸ Il s'agit d'une zone militaire comprenant une caserne, entre l'avenue Gambetta, le boulevard Mortier et la rue des Tourelles, au niveau de la station de métro du Près St Gervais.

⁸⁶⁹ SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », *op. cit.*, p 139.

⁸⁷⁰ P-O Schut et Th. Terret considèrent que le désir d'accueillir quelques épreuves des jeux a sans doute prévalu : « Or ce montant de 6 millions ne manque pas de surprendre, alors même qu'un refus net venait d'être opposé au COF pour les 10 millions qu'il réclamait pour des installations complètes. S'agit-il d'une compensation à cette décision? Plus sûrement, on doit évoquer la prise de conscience par les autorités politiques que la capitale française risquait de n'organiser finalement aucune épreuve d'importance pour les Jeux Olympiques ». SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, « Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget », *op. cit.*, p 140-141.

⁸⁷¹ Elle doit être financée par la ville de Paris, le conseil général de la Seine à 25% (soit 1,7 million de frs) et par l'État PV de la séance du Conseil Général de la Seine, 28 Mars 1923. Archives de Paris. VR 156. Dossier du Conseil Général. Ce dernier envisage une somme de 400 000 frs, accordée sous forme d'une réduction sur le prix initial des terrains (700 000 frs) qui seraient cédés à la ville pour 300 000 frs. Lettre du ministre des finances d'Aubigny au préfet de la Seine du 23 juin 1923. Archives de Paris. VR 156. Dossier du Conseil Général. L'architecte de la ville, écarté de la construction du stade de Colombes, est cette fois sollicité pour participer à la réalisation de cette future piscine.

⁸⁷² PV de la réunion des représentants des fédérations olympiques du 17 mai 1923. Archives du CNOSF. Livre III bis.

1923! Face aux Tourelles, la piscine de Colombes fait pâle figure et apparaît comme une construction au rabais (modestie des gradins, eau non chauffée...) alors que la motivation du Racing est remise en cause⁸⁷³. La mairie de Colombes refuse pour sa part l'abandon des épreuves de natation car elle craint de perdre une installation utile à la ville et ses habitants⁸⁷⁴.

La position du COF reste délicate car son opposition est perçue comme une hostilité à la construction même d'une piscine. Diverses réunions de conciliation règlent l'affaire et le COF se range finalement à la proposition des Lilas, rompant ainsi avec son désir initial d'unité de lieu : « Le comité Olympique Français aura ainsi le très beau rôle et arrivera à avoir deux piscines⁸⁷⁵ ». Mais craignant de ne pas voir le chantier parisien terminé à temps, le comité décide de poursuivre celui de Colombes, créant une situation ubuesque où deux piscines olympiques sont bâties simultanément. Celle de Colombes, inachevée, deviendra une plaie béante sur le site olympique⁸⁷⁶.

Outre cette piscine, divers terrains de tennis ont en outre été bâtis mais ceux-ci semblent là encore fort éloignés des stades annexes pensés notamment par Bévières. Ils ne laissent qu'un piètre souvenir : « Un stade de tennis avait bien été aménagé tant bien que mal à la hâte. Offrant neuf bons courts, dont trois sur le central, il n'avait cependant rien de l'aspect cossu habituel des clubs de tennis⁸⁷⁷ ». Les gradins sont provisoires et n'ont rien de monumental, confirmant l'image d'un site olympique qui se situe à des années lumières de l'Olympie souhaitée.

> **La question du logement, du village olympique et des travaux annexes.**

Le protocole olympique demandait enfin au COF d'assurer le logement des athlètes, un temps envisagé par certains architectes dans les locaux même du futur stade⁸⁷⁸. Encore une fois, Faure-Dujarric a dû revoir les espérances initiales et adopter une solution économique pour un dossier qui a pollué la vie du Comité exécutif. La proximité de l'olympiade tout comme les contraintes financières rendent ainsi impossible tout programme immobilier de grande ampleur. Le comité ne dispose pas de fonds propres et doit en outre s'assurer préalablement du remplissage des lieux par les différentes fédérations⁸⁷⁹. Le choix de faire appel à des prestataires extérieurs s'impose.

⁸⁷³ PV de la réunion des représentants des fédérations olympiques du 25 mai 1923. Archives du CNOSF. Livre III.

⁸⁷⁴ « La municipalité de Colombes proteste énergiquement contre son transfert en dehors de l'enceinte olympique de Colombes. (...) Contrairement à ce qui a été dit, la construction de cette piscine est tout à fait possible à Colombes et le coût de son édification sera bien moins élevé que celui de tout autre projet sur un autre emplacement ». PV de la réunion du comité exécutif de la 8ème olympiade du 5 juin 1923. Archives du CNOSF. Livre III bis.

⁸⁷⁵ PV de la réunion des représentants des fédérations olympiques du 25 mai 1923. Archives du CNOSF. Livre III bis.

⁸⁷⁶ Voir annexe n°57 A. La piscine n'a à notre connaissance jamais été utilisée et sera détruite en 1932, devenant par la suite un parking. Le Racing n'a toutefois pas été impacté par le non achèvement des travaux. Ce dernier a d'ailleurs permis la libération de 150 000 frs réutilisés pour les stades de tennis. Les crédits dépensés ont en outre été intégrés à la note finale. PV de la réunion des commissaires du 27 novembre 1923. Archives du CNOSF.

⁸⁷⁷ POINTU, Raymond, *Paris Olympique, op. cit.*, p 90.

⁸⁷⁸ PV de la réunion du comité exécutif du 7 février 1923. Archives du CNOSF. Livre III.

⁸⁷⁹ En avril 1923, la Norvège, la Tchécoslovaquie, l'Angleterre et la Finlande ainsi que l'Irlande se déclarent favorables à la réalisation d'une telle structure. PV de la réunion des commissaires du 17 avril 1923. Archives du CNOSF. Livre III.

Plusieurs candidats vont alors intervenir comme Louis Faure-Dujarric⁸⁸⁰ et M. Lambert⁸⁸¹. En mai 1923, l'architecte du stade olympique participe à l'offre d'une Société du « Village Olympique » et propose de petits pavillons provisoires pour loger les athlètes⁸⁸². Il avait auparavant mené un projet personnel critiqué par G. Peycelon en raison du mélange des genres : « il fait remarquer qu'il est nécessaire de préciser dès maintenant si c'est M. Dujarric architecte ou M. Dujarric homme d'affaires s'intéressant directement à la réalisation du projet, que le comité consultera, car, dans ce dernier cas, il est difficile de demander à M. Faure-Dujarric de faire connaître ses plans si l'on met en concurrence avec lui⁸⁸³ ». Pendant plusieurs mois, le COF entretient néanmoins des relations tendues avec cette société du village olympique concernant sa solidité financière, jusqu'à la signature du contrat en janvier 1924⁸⁸⁴. Un modeste ensemble d'une soixantaine de maisons Roland (trois lits, de l'eau courante, des douches) sort de terre en avril 1924 et rassemble plusieurs services : salle de restaurant, bureau de change, coiffeur, service de blanchissage, kiosque, bureau de poste⁸⁸⁵. Très vite, les critiques fusent sur la vétusté des lieux, les athlètes américains refusant notamment d'y loger : la société du « Village Olympique » rencontrera d'ailleurs d'importants soucis financiers.

Comme pour les stades ou le village olympique, le fossé entre les espérances au sujet du cadre, de l'accessibilité et de l'aménagement du site⁸⁸⁶ et les travaux réalisés s'avère immense. Une fois encore, les contraintes financières et le manque de temps n'ont pu transformer en profondeur les abords de Colombes, un plan au rabais étant finalement mis en place par les sociétés de transports (Compagnie des chemins de fer, STCRP...), la mairie de Colombes, le Conseil Général de la Seine, le COF et le RCF.

Le premier point concerne la liaison ferroviaire avec la capitale. La gare envisagée aux abords est abandonnée au profit d'une simple Halte située à environ 800m du stade qui a elle-aussi généré de multiples polémiques, la compagnie des chemins de fer menaçant même d'abandonner les

⁸⁸⁰ Il présente notamment un dossier sur la question lors de la réunion des commissaires du 19 avril 1923. Archives du CNOF. Livre III.

⁸⁸¹ PV de la réunion des commissaires du 6 mars 1923. Archives du CNOF. Livre III. La Compagnie Internationale des Wagons-Lits propose également au COF un logement hors village olympique. A quelques mois des jeux, alors que le village n'est toujours pas construit, on envisage même d'utiliser des wagons sanitaires américains installés à proximité du stade. PV de la réunion des commissaires du 18 décembre 1923. Archives du CNOF. Livre III.

⁸⁸² PV de la réunion des commissaires du 10 juillet 1923. Archives du CNOF. Livre III.

⁸⁸³ Comité exécutif de la 8ème Olympiade, réunion des commissaires du 13 février 1923. Archives du CNOF.

⁸⁸⁴ PV de la réunion des commissaires du 11 janvier 1924. Archives du CNOF. Livre III. La société prend également contact avec la préfecture pour les questions de sécurité. Archives municipales de Colombes. Dossier « JO 1924. Assainissements ».

⁸⁸⁵ Rapport officiel de la VIIIème Olympiade. Archives Municipales de Colombes. Les travaux de terrassements avaient toutefois débuté en décembre 1923.

⁸⁸⁶ « La question du transport des spectateurs de Jeux Olympiques a tout d'abord été envisagée d'une manière extrêmement ambitieuse : gare nouvelle, doublement des voies, passage souterrain; gare de tramways à côté du stade pour un total de trois millions pour la gare et 4 pour les tramways ». Bulletin du Racing Club de France du 31 janvier 1923. Archives du RCF. Article « Ce qu'est le grand stade de Colombes ».

travaux au printemps 1923⁸⁸⁷. La question du financement est au cœur des tensions entre le COF, le Racing, la ville de Colombes, la compagnie des chemins de fer et l'État car le comité olympique ne peut prendre en charge les 985 000 frs demandés⁸⁸⁸ : sa contribution sera finalement réduite à 300 000 frs grâce à l'action de G. Peycelon⁸⁸⁹. Le réseau d'État apporte pour sa part 730 000 frs des 1,715 million de frs nécessaires⁸⁹⁰.

L'aménagement de la voirie est un autre enjeu. Un « boulevard projeté » est en effet nécessaire entre la rue Paul Bert et le Boulevard de Valmy pour faciliter la liaison entre l'enceinte olympique et la Halte⁸⁹¹. L'architecte du stade olympique, qui est également en charge de ce dossier⁸⁹², doit faire face à des problèmes de subventions, de la ville de Colombes, du département⁸⁹³ et du propriétaire des terrains : le coût total est fixé à 380 000 frs⁸⁹⁴. D'autres aménagements sont également réalisés mais ils n'ont pas l'ampleur attendue : d'importants dysfonctionnements sont immédiatement constatés⁸⁹⁵. Le coût de ces travaux doit néanmoins être intégré à la note finale pour évaluer correctement le prix du stade.

> Chiffrer le coût du stade et du complexe olympique.

Pensant bénéficier à l'origine d'un total de 30 millions de frs pour l'ensemble de l'organisation, le COF a dû plusieurs fois revoir son budget : « Par la suite, en raison d'engagements non prévus et que nous ne pouvions éviter, nous avons dû envisager un budget extraordinaire⁸⁹⁶ qui

⁸⁸⁷ PV de la réunion du Bureau et des commissaires du 27 Mars 1923. Archives du CNOSF.

⁸⁸⁸ PV de la réunion du comité exécutif du 1er mai 1923. Archives du CNOSF.

⁸⁸⁹ PV de la réunion du comité exécutif du 6 juillet 1923. Archives du CNOSF. Le financement de cette nouvelle dépense pose toutefois problème et l'on suggère une surtaxe sur les billets de chemin de fer ou d'accès au stade. On envisage un temps de demander une aide financière aux entreprises situées à proximité du stade, Thomson-Houston, Goodrich et Erickssen et qui gagneraient indéniablement à l'installation d'une Halte Ferroviaire, mais les travaux ayant déjà débuté, le COF abandonne cette proposition qui n'aurait eu que peu de chances d'aboutir. PV de la réunion des commissaires du 2 octobre 1923. Archives du CNOSF.

⁸⁹⁰ Malgré l'accord du conseil municipal de Colombes, le trottoir roulant un temps espéré n'est pas réalisé. *L'Auto*, 8 septembre 1923. Séance du conseil municipal de Colombes du 23/11/1923. Archives municipales de Colombes.

⁸⁹¹ Voir l'Annexe n°55 A.

⁸⁹² Rappel effectué dans le PV du bureau des commissaires du 26 février 1923. Archives du CNOSF. Livre VI.

⁸⁹³ Celle du Conseil Général est longtemps jugée insuffisante. Bulletin du Racing Club de France du 31 janvier 1923. Archives du RCF. Article « Ce qu'est le grand stade de Colombes ».

⁸⁹⁴ La ville de Colombes donnant 265 500 frs, le département 75 000 frs, Bloch-Levallois 30 000 et le COF 12 500 frs. Le Racing Club de France n'a pas été sollicité. PV de la réunion du COF du 21 octobre 1924. Archives du CNOSF.

⁸⁹⁵ Certaines routes ont été repavées (Boulevard de Valmy), la STCRP a également modifié la circulation de ses tramways (Boulevard de la Mission Marchand, du carrefour Charlebourd ou du boulevard de Valmy) afin que certains circulent sur deux voies. La ville de Colombes a réalisé quelques travaux pour les piétons et a décidé de baptiser la rue menant au stade du nom du cycliste colombien François Faber, décédé durant le premier conflit mondial. Le COF demande que la route nouvelle honore pour sa part Pierre de Coubertin. Séance du conseil municipal de Colombes du 30 décembre 1923. Archives municipales de Colombes. Rapport sur l'état d'avancement des voies d'accès au stade de Colombes de l'ingénieur en chef de l'extension de Paris du 28 avril 1924. Archives de Paris. VR 156.

⁸⁹⁶ Le COF divise son budget en deux parties. Le budget ordinaire, qui regroupe, en terme de recettes, les subventions publiques (Etat et Ville), les recettes des jeux, la vente du mobilier alors que les dépenses correspondent aux dépenses des quatre commissariats et divers imprévus. Le budget extraordinaire comprend des revenus annexes comme les estimations de recettes des jeux athlétiques, la souscription nationale, les dons (Bloch-Levallois), les subventions de la mairie de Colombes et du Conseil Général (voirie), la participation du RCF dans la couverture de la Marathon (250 000 frs). Les dépenses extraordinaires sont liées à l'achat des terrains, la couverture de la Marathon (500 000 frs), la

a été adopté par le Comité Exécutif le 8 janvier 1924⁸⁹⁷ ». L'équilibre s'effectuera finalement autour de 15,562 millions de frs, englobant la préparation des athlètes, la part du RCF et l'organisation⁸⁹⁸.

Dans ce budget, le complexe sportif est un forfait de 4 millions de frs selon la convention entre le COF et le RCF : il comprend le stade athlétique, celui de tennis et la piscine⁸⁹⁹. Il correspond ainsi à 25,7% des dépenses du Comité Olympique Français, poids supérieur si l'on inclue les investissements du COF pour la route nouvelle, l'achat des terrains, la toiture de la Marathon⁹⁰⁰ et les équipements divers : le coût se situe alors entre 6,63 et 7,3 millions de frs, soit 42,6% à 46,9% de son budget total⁹⁰¹. Mais l'évaluation globale du prix de Colombes ne peut s'arrêter aux seules dépenses du Comité Olympique car d'autres acteurs comme le Racing Club de France, la société des chemins de fer, le Conseil Général de la Seine, la mairie de Colombes ou la STCRP ont également contribué, à diverses échelles, au financement de plusieurs équipements. L'ensemble se chiffre plutôt autour de 10 millions de frs⁹⁰² : la facture finale est donc supérieure aux sommes habituellement indiquées.

Conclusion :

Avec 10 millions de frs, Louis Faure-Dujarric n'a bien évidemment pu réaliser le grand stade de 100 000 places si ardemment souhaité par le COF : « Ce qui sera fait à Colombes sera beau mais n'aura pas la splendeur rêvée et aussi le rôle de ce stade sera en quelque sorte différent⁹⁰³ ». Bâtir un

réalisation de la route nouvelle, les subventions versées à la ville de Chamonix et les 4 millions prévus pour le RCF.

⁸⁹⁷ Propos de J. Genet, rapporteur de la commission du budget, PV de la réunion du COF du 7 juillet 1925. Archives du CNOSF. Livre VIII.

⁸⁹⁸ Voir Annexe n°59 A.

⁸⁹⁹ Le RCF envisageait initialement une somme d'environ 700 000 frs pour la piscine olympique. Les dépenses du Racing n'ont pas suscité de grands débats. M. Jurgenson, représentant de la Fédération d'Athlétisme, a toutefois été l'un des rares à demander des comptes : « Si, comme il apparaît certain, un cahier des charges et des devis ont été établis pour les travaux à effectuer, il voudrait qu'une commission fut nommée qui aurait pour mission de vérifier si ces travaux ont bien été exécutés en conformité du cahier des charges et des devis. Il considère ce contrôle comme un devoir. Il pose une question précise : le Racing Club de France a fait des travaux pour une somme déterminée ; il demande à connaître cette somme ». PV de la réunion du comité exécutif du 13 mai 1924. Archives du CNOSF. Livre VII. Reichel lui répondra que le fonctionnement choisi avec le RCF est celui du forfait, le RCF ayant reçu un mandat, pour un forfait donné, de bâtir l'installation adéquat. Il ne correspond pas à une somme fixe. PV de la réunion du comité exécutif du 13 mai 1924. Archives du CNOSF. Livre VII. Le Racing n'a sans doute pas tiré un quelconque bénéfice par rapport à ce forfait, Louis Faure-Dujarric évaluant l'ensemble à 4 021 700 frs en décembre 1923. PV de la réunion du bureau du RCF du 27 décembre 1923. Archives du Racing Club de France.

⁹⁰⁰ Le stade a en effet contribué à augmenter la note, notamment avec la réalisation de la toiture de la tribune Marathon (500 000 frs). Non prévue au printemps 1922, celle-ci est finalement négociée en marge de la convention entre le RCF et le COF. Son financement est donc différent mais très vite le RCF et le COF apparaissent comme les partenaires majeurs. PV de la réunion des commissaires du 6 juillet 1923. Archives du CNOSF.

⁹⁰¹ « Mais ce n'est pas tout, grâce à une gestion d'une réelle prudence, alliée à la plus grande prévoyance, il vous reste un actif immobilier, ayant coûté 6 millions de frs, et estimé aujourd'hui à beaucoup plus ». Propos de J. Génét, rapporteur de la commission du budget, PV de la réunion du COF du 7 juillet 1925. Archives du CNOSF. Livre VIII.

⁹⁰² Cette somme totale ne comprend toutefois pas les travaux réalisés par la STCRP et divers équipements du stade de Colombes. Voir Annexe n°59 B.

⁹⁰³ Journal Officiel, Séance du 8 Juillet 1922 concernant l'adoption du projet de loi ouvrant un crédit pour l'organisation

stade pour l'olympiade de 1924 a donc révélé l'ampleur des difficultés françaises en la matière, tant la construction semble contestée⁹⁰⁴. Et si l'accueil des épreuves fait naître la question d'un grand stade, fixe les débats et les enjeux, elle n'y apporte pas de réponse précise⁹⁰⁵. L'écart entre le rêve initial et l'infrastructure finalement construite est d'ailleurs considérable, l'administration parisienne qualifiant même la candidature du COF de véritable coup de bluff⁹⁰⁶. Car pendant de longs mois, qui vont de l'annonce de la candidature au mois de mars 1922, les plus grandes espérances apparaissent et le monde sportif s'imagine organiser la fête olympique dans un immense complexe sportif. Dans une logique de prestige national, dans le contexte d'une guerre mondiale qui a profondément exacerbé les valeurs patriotiques, le stade est parfois représenté comme un symbole national. Le grand stade à la française doit avoir une capacité de 100 000 places. Les contraintes économiques, les divergences entre des acteurs que tout oppose (élus, monde sportif...) ou une forme d'amateurisme ont finalement eu raison de cette première tentative. C'est une enceinte de 60 000 places, partiellement couverte, qui voit le jour en banlieue et qui n'incarne absolument pas le stade souhaité.

Malgré ce décalage et sa modestie, Colombes est néanmoins un indéniable tournant pour un sport français qui « change d'échelle⁹⁰⁷ », « stimulé » par une olympiade qui ouvre le pays aux pratiques et qui éveille les constructions sportives⁹⁰⁸. Par sa capacité, l'emploi de matériaux modernes et un travail sérieux de son architecte, Colombes est alors la première construction sportive nationale. Mais celle-ci est toutefois porteuse de défauts originels (capacité, modestie architecturale, situation en banlieue, site engoncé...) et symbolise aussi le premier échec en termes de grand stade. Le bilan est donc bien paradoxal, flirtant constamment entre la réussite et l'échec.

des JO en 1924, Rapport de Paul Péglise pour la commission des finances.

⁹⁰⁴ « Les difficultés ressenties pendant les Jeux Olympiques de 1924 à Paris étaient basées sur l'idée contestée du « grand stade », du point de vue de ses aspects pratiques et également du point de vue de ses implications symboliques pour la reconstruction nationale après la Grande Guerre ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 13.

⁹⁰⁵ Ibid.

⁹⁰⁶ « A Lausanne (...) il n'est pas douteux aujourd'hui que, pour avoir une décision favorable à la France, ils ont bluffé. Ils ont montré des plans, donné des apparences... et se sont beaucoup avancés. Ils ont eu gain de cause et il faut aujourd'hui qu'ils tiennent ce qu'ils ont promis ». Archives de Paris, VR 156, note transmise à M. Malherbe, Directeur Général, le 20 Octobre 1921.

⁹⁰⁷ VILLARET, S, TETART, Ph, « Chapitre XI : Espaces et temps du sport (1870-1936): de l'exception à la banalisation », In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 280.

⁹⁰⁸ L'expression est employée dans LOUPIAC, C, MENGIN, C (sous la dir de G. Monnier), *L'architecture moderne en France, Tome II : 1889-1940*, Paris, Picard, 1997, p 187. S. Merle complète cette vision : « grâce aux JO mais aussi grâce à tous les championnats unisports, le sport devient un phénomène de masse, un rassemblement festif et populaire, suivi par les médias, et qui rassemble les foules dans de grands espaces sportifs ». MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise, op. cit.*, p 126. Pour G. Monnier, les Jeux stigmatisent l'entrée du sport dans une nouvelle ère et le développement de trois équipements : « Trois programmes sont caractéristiques de l'entre-deux-guerres : le grand stade pour le sport spectacle, la piscine, avec ses variantes, et l'équipement des sites naturels, rivages ou montagnes, pour la pratique du sport ». MONNIER, G, *L'architecture en France: une histoire critique 1918-1950. Architecture, Culture, Modernité*, Philippe Sers Editeur, Paris, 1990, p 164.

S'il est essentiellement l'œuvre d'un acteur privé, le Racing Club de France, le stade des Jeux de 1924 a généré certains débats et amorce un réveil des pouvoirs publics comme le suggère Jean-Pierre Augustin : « L'émergence des lieux sportifs durant la première moitié du siècle est le résultat d'une longue histoire où se sont mêlées les perspectives privées et commerciales, les ambitions publiques des collectivités locales et la nécessité d'organiser les compétitions du mouvement sportif⁹⁰⁹ ». Si le stade de 100 000 places ne voit pas le jour, il a sans doute contribué à faire rentrer le sport dans la vie politique même si la seconde partie des années 1920 est plus active en la matière : « L'équipement sportif devient un domaine d'innovation architecturale, technique et technologique aux retombées symboliques immédiates. Par rapport au modèle du début du siècle (...), il s'agit désormais d'un changement radical de perspective : désormais, c'est l'offre municipale d'équipement sportif qui est susceptible de stimuler la demande⁹¹⁰ ». Œuvre d'un club, sans soutien public majeur, Colombes est sans doute l'une des dernières constructions qui échappe aux collectivités. Il bouleverse également la vie du Racing Club de France qui, même s'il n'a pas anticipé ce changement d'échelle, a concrétisé son vieux rêve et a réussi là où tous les autres clubs ont échoué⁹¹¹ : quarante ans après sa fondation, le RCF est copropriétaire de son stade, il est une référence mondiale qui dépasse le simple cadre sportif. Mais en 1924, on ne peut alors imaginer que la longue ère de Colombes ne fait que commencer⁹¹².

⁹⁰⁹ AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement, op. cit.*, p 164. Colombes symbolise ainsi le réveil des pouvoirs publics : « En 1924, l'accueil des 8èmes jeux olympiques à Paris et l'organisation des premiers jeux d'hiver à Chamonix contribuent à élargir l'intérêt manifesté par les français pour le sport. Les jeux déterminent aussi une autre évolution majeure : l'implication des pouvoirs publics dans l'organisation d'une compétition proprement sportive ». CALLEDE, JP, « Chapitre VII : Maires et ministres entreprenants : l'invention des politiques publiques du sport (1918-1939) », In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p163.

⁹¹⁰ CALLEDE, JP, « Les politiques du sport en France », *L'année sociologique*, 2002/2, Vol. 52, p 445.

⁹¹¹ Pour Robert Lewis, l'intervention du RCF souligne également l'échec du COF. LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*

⁹¹² « L'épopée des jeux olympiques et la construction du stade de Colombes ont une importance capitale pour le Racing ; elle marque, outre ce qui a été énoncé, une volonté profonde et aiguë de se placer sur la scène internationale. Le RCF atteint le paroxysme de ses ambitions de l'époque ; il déploie sa force et son efficacité devant le monde entier. (...) le Racing est incontestablement une référence. (...) le RCF fait figure d'institution et dépasse les limites du simple club sportif ». DE SECCO, S, *Le Racing Club de France des origines à 1945, op. cit.*, p 32.

Troisième partie :

« L'ère de Colombes⁹¹³ » :

le grand stade français (1924-1972).

Prévu comme une simple transition, le stade olympique a finalement régné pendant près de cinquante ans sur le sport hexagonal, cinq décennies qui constituent notre troisième axe de travail. Il s'agit toutefois d'éviter le piège monographique : « L'enjeu demeure de dépasser une histoire généraliste, qui conserve sa légitimité, en s'intéressant aux particularismes des sports sans tomber dans les dérives de l'histoire bataille⁹¹⁴ ». Dans cette logique, nous tâcherons tout d'abord de nous focaliser sur les événements sportifs afin de comprendre la dimension multi scalaire de l'exploitation du site olympique⁹¹⁵. Dans un second temps, nous analyserons les caractéristiques de sa gestion par le Racing Club de France.

Chapitre 6 : L'exploitation du stade olympique.

A. L'accueil des grandes manifestations internationales.

- Colombes : cœur des Jeux Olympiques de 1924.

« Le stade semble au loin la ville marocaine, murs d'ocre aux portes bleues belles comme des paons paraissent des remparts. Profil des tribunes : paquebot, l'Avion, poutrelles de couleurs, hall, chaises métalliques, terrasses, le drapeau olympique, ses années, où frémissent comme un feuillage de blancs poignets aux vifs bracelets, flotte et retombe sur le ciel, la mer, comme une voile⁹¹⁶ ». Si le poème de Géo Charles rappelle avec un certain lyrisme les heures glorieuses des Jeux Olympiques au stade, la réalité de l'olympiade n'a pas été si radieuse.

> Les Jeux olympiques de 1924 : un succès populaire ?

« Les Jeux de la VIIIème Olympiade n'ont pas attiré la foule que certains croyaient avec une étonnante ingénuité. De là à déclarer qu'ils n'eurent aucun succès, il y a un abîme. En semaine, 15 000 personnes, le dimanche 30 000, voilà à peu près le public qui entreprit l'expédition lointaine et coûteuse de Colombes. Pourquoi ne pas être allé au stade Pershing ou, plutôt, comme l'avait suggéré le baron Pierre de Coubertin, pourquoi ne pas avoir édifié un stade au champ de Mars ? Si

⁹¹³ Titre inspiré du documentaire réalisé par France 2 en 2007: « L'air de Colombes », évoquant aussi bien l'histoire que les sensations des sportifs dans le stade Yves-du-Manoir.

⁹¹⁴ TERRET, Th, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, 251p. Citation page 251.

⁹¹⁵ P. Arnaud et Th. Terret avaient rédigé au début des années 1990 un chapitre sur « Les heures glorieuses du stade qui amorçait une forme d'histoire du site que nous souhaitons toutefois compléter, d'un point de vue statistique notamment. PIZZORNI-ITIE, Florence (Dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, Musée d'art et d'histoire de Colombes, Éditions de l'albaron, Thonon-les-Bains, 1993, 150p.

⁹¹⁶ GEO, Charles, *VIIIème Olympiade*, Éditions « l'Équerre », p 12-13.

au point de vue des spectateurs, on n'enregistra qu'une réussite relative, par contre au point de vue sportif, jamais Paris n'avait vécu d'aussi vives émotions pendant 8 jours⁹¹⁷ ». *Très Sport* offre ainsi un bilan mitigé de l'olympiade et souligne l'écart entre les affluences espérées et celles finalement réalisées⁹¹⁸. Si le Rapport Officiel des Jeux de la 8ème Olympiade se veut plus positif⁹¹⁹, l'olympiade n'a pourtant rassemblé que 578 599 spectateurs (sur les 3 949 100 places disponibles, soit un taux de remplissage global d'environ 14,6%⁹²⁰). Les recettes générales de 5 423 184 francs demeurent également insuffisantes pour payer la part destinée au RCF pour la construction du stade. Le COF a sans doute surestimé la réussite des Jeux⁹²¹.

Si une certaine effervescence règne néanmoins à Colombes pendant les épreuves⁹²², beaucoup de commerçants sont déçus car les Jeux n'ont pas été la manne espérée : « Et partout c'est la même plainte. Ici, un commerçant crie qu'on l'a trompé. Un autre dit que c'est la ville de Paris qui a eu tort. Un troisième que c'est la faute du comité olympique. Plus loin, une petite dame qui a mis ses économies dans son installation et la location pleurerait presque si on la poussait aux confidences. (...) Partout c'est la désolation, on emballe et on s'en va⁹²³ ». L'organisation du COF est d'ailleurs directement incriminée (coût de location des stands, foule sortant du stade allant directement vers les autobus...). Car si la dimension internationale de l'épreuve est réelle quand on songe au nombre de participants ou de journalistes présents, il est évident que les Jeux n'ont pas eu les répercussions attendues dans la vie parisienne et nationale : « En réalité, le retard causé par des négociations difficiles explique au bout du compte une organisation parfois vacillante et un succès

⁹¹⁷ *Très Sport*, 1er août 1924.

⁹¹⁸ Longtemps, des chiffres faramineux ont en effet circulé : en avril 1924, *L'Auto* indique ainsi que le COF espère entre 8,6 millions de frs de recettes et 14,4 millions de frs de recettes totales. *L'Auto*, 04 avril 1924. Pour le football : minimum de 1,545 et un maximum de 2,88 ; pour le rugby : min de 1,85 et max de 2,895 ; pour l'athlétisme : min de 1,82 et max de 2,81 ; pour les Jeux équestres : min de 390 000 frs et max de 620 000 frs...

⁹¹⁹ C'est, selon Th. Terret, sa mission première. TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, 1312p.

⁹²⁰ Rapport du secrétaire général sur l'organisation et la célébration des jeux de la 8ème olympiade-Paris 1924. Archives du CNOSF. Nous compléterons cette source par les études récentes sur ce thème. Données rassemblées par Tony Froissart dans « Sportifs et spectateurs : quelques données statistiques autour de la 8ème olympiade », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, op. cit.

⁹²¹ « Or, le bilan est largement surestimé et la réussite bien moins évidente que l'on peut le lire. Les conditions d'accueil ont été pensées pour un succès espéré qu'ils n'ont pas eu, plutôt que sur une projection réaliste. Le budget global des recettes des spectateurs et la nécessité de faire fonctionner l'assurance pour compenser le décalage par rapport au budget prévisionnel en témoignent globalement». ATTALI, M, SAINT-MARTIN, J, SCHUT, P-O, TERRET, Th, « Chapitre 5 : jeux sportifs et enjeux de pouvoirs dans l'organisation des jeux de Paris », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 194. Seule l'assurance prise par le COF auprès de la compagnie Le Zénith a permis de rembourser le Racing. La somme versée par les différentes assurances est de 1 228 901,66 frs. Réunion du bureau du COF du 3 février 1925, Archives du CNOSF.

⁹²² C'est notamment ce que suggère F. Pizzorni-Itié. PIZZORNI-ITIE, Florence (Dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, op. cit.

⁹²³ *L'Auto*, 15 juillet 1924. Article « Au pays de la désolation ». *L'Auto* donne également la parole aux hôteliers et particuliers qui pensaient profiter de l'afflux de touristes durant les épreuves : « Ah ! Il est joli votre sport ! Qu'est-ce que c'est que ça ! Je vous demande un peu ! On nous avait dit ceci, on nous avait dit cela, et je suis restée avec mes quatre chambres. C'est un scandale et un four! ». *L'Auto*, 30 juillet 1924. Article « Justice immanente... Le mauvais jeu de ceux qui ont joué sur les jeux ».

populaire limité. De ces analyses, il ressort finalement que les Jeux olympiques n'ont pas été un événement majeur de la vie parisienne ni même de la vie française. Leur centre de gravité, excentré de la capitale, a limité leur effet sur l'animation de la cité. Toutefois, toute leur phase de préparation a incontestablement contribué à modifier les représentations des pouvoirs publics et des différentes assemblées politiques sur les questions sportives⁹²⁴». Pour P. Clastres et P. Dietschy, l'olympiade colombienne a cependant contribué au prestige de la capitale : « Le succès des Jeux de Paris, qui ont consacré l'avènement du sport spectacle et réuni les athlètes des deux mondes, participe au rayonnement de Paris qui reste une capitale culturelle mondiale⁹²⁵».

Malgré un éparpillement parisien des épreuves olympiques⁹²⁶, le complexe sportif de Colombes a indéniablement tiré son épingle du jeu en attirant plus de la moitié de l'affluence totale (286 522 spectateurs sur le site⁹²⁷). Sa part dans les recettes est plus difficilement évaluable mais son importance semble prépondérante, notamment grâce au football. Ce dernier a en effet remporté le plus vif succès, attirant 181 822 spectateurs soit 31,4% du total de l'olympiade. Seules 10 rencontres sur 22 se sont toutefois déroulées au stade olympique dont le quart de Finale de l'équipe de France contre l'Uruguay (30 000 personnes) et la finale Suisse-Uruguay (environ 40 000 spectateurs)⁹²⁸. A Colombes, ces rencontres ont rassemblé environ 131 250 spectateurs (moyenne de 13 125 personnes par match, taux de remplissage de 21,9%⁹²⁹). Pour *L'Auto*, la finale de Colombes est une « apothéose⁹³⁰», les historiens P. Charouin et A. Wacquet parlant du « plus beau spectacle sportif que n'ait jamais connu la France⁹³¹». Frantz Reichel se veut alors revanchard : « On m'avait

⁹²⁴ SCHUT, Pierre-Olaf, TERRET, Th, «Chapitre 4 : Les paris des infrastructures et du budget», In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 151.

⁹²⁵ DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19ème s à nos jours*, Paris, 2006, Hachette Supérieur, p 116.

⁹²⁶ Les épreuves de natation, le tir (stands de Reims et de Châlons-sur-Marne), les épreuves nautiques au bassin de Meulan et au Havre, l'aviron sur le Bassin d'Argenteuil-Gennevilliers (à proximité immédiate du stade olympique) ainsi que le fleuret, la boxe, la lutte et les poids et Haltères (au Vélodrome d'hiver) voire le cyclisme sur piste (La Cipale) se sont en effet déroulées loin de Colombes.

⁹²⁷ Il nous manque malgré tout l'affluence d'une rencontre de rugby.

⁹²⁸ Voir l'Annexe n°63 B et C.

⁹²⁹ Cette affluence est pourtant bien supérieure à celle des autres stades utilisés pour cette épreuve olympique (8 265 spectateurs). Les écarts entre les rencontres de Colombes sont néanmoins importants, les matchs des 26, 27 et 28 mai 1924 n'attirant ainsi que 2500, 200 et 1750 spectateurs... Données rassemblées tirées de : FROISSART, T, « *Sportifs et spectateurs : quelques données statistiques autour de la 8ème olympiade* », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, 1312p.

⁹³⁰ « Que dire ? Après les admirables journées du tournoi olympique de football, nous avons connu, hier, la FINALE. Apothéose ! Que dire ? Le jeu enthousiasmant, les spectateurs enthousiasmés. 50 000 entrées au guichet. 518 000 frs de recettes. 10 000 personnes aux alentours du stade qui ne purent entrer. Organisation impeccable. Pas d'incidents, pas d'accidents, pas de tumulte. Le stade rempli dès 14 heures et vide, ainsi que ses alentours dès 19 h. Que dire ? Le 9 juin 1924 marquera une date dans l'histoire sportive de notre pays. Tous les pionniers du sport en France, tous les collaborateurs du Comité Olympique ont trouvé dans cette manifestation si magnifiquement réussie, la plus pure, la plus belle des récompenses ». *L'Auto*, 10 Juin 1924, Article « Triomphe ». Une semaine auparavant, le quotidien soulignait déjà le succès populaire du football (*L'Auto*, 3 juin 1924).

⁹³¹ CHARROUIN, P, WAQUET, A, « Paris 1924: l'universalisme professionnalisant du football contre l'amateurisme internationaliste des Jeux Olympiques », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes,

dit : trop grand ! Il ne viendra personne. La réponse d'aujourd'hui est péremptoire. Ma joie est grande. Je ne souhaitais pas d'autre remerciement pour mes collègues et pour moi que cette splendide réussite⁹³² ». L'analyse de ces affluences interroge néanmoins car l'incertitude demeure sur certains chiffres, un écart existant entre les données officielles et celles annoncées par la presse⁹³³.

Disputé également quelques semaines avant l'ouverture officielle des jeux, le rugby n'a pas eu le même succès populaire que le football : 13 654 spectateurs sont présents pour l'opposition entre le XV français et la Roumanie alors que la finale France-Etats-Unis (17-3 pour les américains) ne rassemble que 21 389 personnes⁹³⁴. Ces résultats honorables laissent néanmoins présager un succès futur des épreuves athlétiques, présentées par *L'Auto* comme le vrai début de l'olympiade : « La grande semaine athlétique, la véritable semaine olympique, celle du moins qui comprend les manifestations sportives se rapprochant le plus de la tradition antique, commence aujourd'hui⁹³⁵ ». Si la première journée d'athlétisme est un demi-succès⁹³⁶, les affluences suivantes sont très décevantes : « Dans les tribunes, sur les gradins, rien que des initiés ou presque, une foule extrêmement sportive qui applaudit à tous les beaux exploits sans distinction de nationalité⁹³⁷... ». Avec 106 307 spectateurs, la moyenne par réunion reste en effet inférieure au football et au rugby (11 811 spectateurs).

Les résultats des autres disciplines disputées sur le site colombien sont pour leurs parts très confidentiels : « A l'annexe d'escrime, le mécontentement règne toujours. La fédération n'ose inviter personne, tant le cadre s'y prête peu et elle a pris sur elle, malgré l'interdiction officielle, de faire

Biarritz, Atlantica, 2008, p 459.

⁹³² *L'Auto*, 10 Juin 1924, Article « Triomphe ».

⁹³³ Alors que l'affluence enregistrée pour France-Uruguay dépasse à peine 30 000 personnes, *L'Auto* évoque 45 000 personnes (*L'Auto*, 2 Juin 1924.). Le constat est identique pour la finale. Si 41 000 spectateurs payants sont ainsi annoncés par Tony Froissart, plusieurs journaux évoquent un stade plein et des affluences situées entre 50 et 60 000 places : « (...) pour *Le Miroir des Sports*, la finale a constitué l'apothéose de la grande épreuve, réunissant 60 000 spectateurs, "chiffre jamais atteint en France" et que "10 000 personnes durent attendre, devant les portes fermées" le résultat du match». CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, Paris, 2004, p 91. Il semble que les évaluations de la presse soient ici faussées par l'importance des spectateurs assis : « Au lieu de cela – faute sans doute d'instruction précise – le contrôleur et le service d'ordre – laissèrent les spectateurs s'asseoir. Il en résulte qu'une personne avait son postérieur sur un gradin et des pieds sur un gradin en dessous. D'où un gradin inutilisé et la capacité des virages réduite de moitié rien qu'en profondeur ». *L'Auto*, 27 juillet 1924. Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les estimations de la presse semblent bien imprécises.

⁹³⁴ Pour *L'Auto*, l'affluence de France-Roumanie est honorable : « Cette première avait attiré dans les tribunes et sur les gradins du stade un public nombreux, accouru plus pour avoir un avant-goût de la grande fête du muscle, qui n'en est qu'à sa préface, que pour voir un match de rugby énergiquement disputé. Première ou vernissage? Je ne sais ». *L'Auto*, 5 mai 1924.

⁹³⁵ *L'Auto*, 6 juillet 1924. Voir les Annexes n°61 et 62.

⁹³⁶ *L'Auto* évoque à plusieurs reprises des problèmes d'organisation (*L'Auto*, 7 juillet 1924, 9 juillet 1924, 10 juillet ou du 11 juillet 1924).

⁹³⁷ *L'Auto*, 8 juillet 1924.

asseoir les cent spectateurs sous les hangars⁹³⁸ ». Les Jeux équestres (1406 spectateurs par réunion) ou la gymnastique ont sans doute la palme du revers populaire. Colombes est un désert africain : « Dans le calme olympien du stade olympique, nu comme la main, désert comme le Tanezrouft, avec une oasis au centre où s'évertuent en nombre égal, concurrents, commissaires et jurés⁹³⁹ (...) ». L'insuccès de ces épreuves est un réel regret pour Pierre de Coubertin : « Spectateurs clairsemés et ennuyés devant d'admirables prouesses gymniques ou nautiques qui ne sont pas à la mode, spectateurs entassés et féroces dès que la mêlée de football ou la rencontre de football promettent de sensationnels horizons⁹⁴⁰ ».

> Comprendre ce succès populaire limité.

Si l'olympiade à Colombes laisse un goût amer, beaucoup d'autres sites ont également sonné creux, notamment ceux dédiés aux sports de combat, à la lutte ou aux poids et haltères ce qui questionne la popularité de l'ensemble de l'olympiade. Dans bien des disciplines, les JO ne sont pas l'épreuve reine : ils sont moins attractifs que le Tournoi des V nations de rugby, les internationaux de Roland Garros en tennis ou les Six jours de Paris du cyclisme sur piste... Pour Th. Terret, le contexte politique et électoral (victoire du cartel des Gauches, question des remboursements allemands...) a également joué en défaveur des épreuves : « Au printemps et à l'été 1924, les péripéties de la vie politique hexagonale ne sont sans doute pas de nature à favoriser l'engouement espéré pour les Jeux⁹⁴¹ ».

L'organisation a également suscité quelques polémiques, le stade semblant notamment disproportionné pour les Jeux Equestres ou la gymnastique : « La gymnastique, elle, s'est sentie sacrifiée. Elle eut aimé un autre stade que celui de Colombes. On le lui imposa paraît-il. Il lui eut fallu ou le Parc des Princes, ou Bergeyre et non le Grand Palais comme un gymnaste nous le laissa entendre⁹⁴² ». L'éloignement du centre de Paris ou la dimension banlieusarde et industrielle de Colombes sont aussi jugés incompatibles avec certains sports : « ce qu'ils disent surtout – et qui ne se tassera pas – c'est qu'on eût été mieux dans un Saint-Cloud ou un Croix Catelan agrandis⁹⁴³ ». La presse sportive stigmatise en outre le manque d'attractivité de certaines disciplines jugées ennuyeuses et répétitives⁹⁴⁴. Le prix des billets des rencontres et des titres de transports sont

⁹³⁸ *L'Auto*, 10 juillet 1924.

⁹³⁹ *L'Auto*, 19 juillet 1924. Voir l'Annexe n°62.

⁹⁴⁰ DE COUBERTIN, P, « *Mémoires olympiques* », Paris, Revue EPS, 1996, p 191.

⁹⁴¹ TERRET, Th (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 18.

⁹⁴² *L'Auto*, 22 juillet 1924.

⁹⁴³ Les joueurs se plaignent également des installations réalisées pour le tennis, qu'il s'agisse des vestiaires ou des tribunes découvertes. *L'Auto*, 13 juillet 1924.

⁹⁴⁴ L'échec de la gymnastique est pour *L'Auto* imputable à la discipline et au spectacle qu'elle propose, qui s'avère encore plus inadapté dans un grand stade : « Le stade de Colombes, après les belles journées de l'athlétisme, était plus

également présentés comme un facteur aggravant même si Frantz Reichel nie la responsabilité du Comité Olympique sur ce point⁹⁴⁵. La presse sportive a également souligné ce problème, jugeant « Le stade inaccessible aux petites bourses ⁹⁴⁶ » : « Nombreuses sont les lettres de nos lecteurs qui nous disent que les stades sont vides parce que la dépense est trop lourde pour leur budget ⁹⁴⁷ ».

Le calendrier des épreuves est aussi incriminé. Dans une France où les congés payés n'existent pas encore et dont la population ne bénéficie que du repos dominical, la tenue d'épreuves en semaine a souvent empêché le public de se rendre au stade, les pics de fréquentation ayant ainsi lieu les dimanches : « Pendant les trois semaines officielles des Jeux d'été, du 5 au 27 juillet, les journées du 7, du 13 et du 20 offrent les plus fortes fréquentations du public. Les Jeux olympiques constituent une distraction dominicale privilégiée⁹⁴⁸ ». L'étalement des compétitions, du début du mois de mai à la fin du mois de juillet, a également créé une certaine lassitude : « Il est temps que cela finisse, les spectateurs sont fourbus, des milliers demandent grâce ; dans le stade que des pans entiers de public ont déserté, le ciment se montre à nu. Certains jours, l'immense vaisseau est réduit à l'état de carcasse vide (...) ⁹⁴⁹ ». *L'Auto* appelle ainsi à un aménagement du calendrier et à la création de certains championnats du monde, notamment de football, pour diminuer le nombre d'épreuves et clôturer l'olympiade sur le marathon⁹⁵⁰. La superposition des épreuves olympiques a enfin perturbé certaines disciplines⁹⁵¹.

Malgré ce bilan en demi-teinte, la fin des Jeux Olympiques sonne toutefois comme une

vide que jamais pour la première journée du tournoi de gymnastique. On ne peut nier la beauté et le classicisme qu'apporte une grande équipe dans ses mouvements d'ensemble mais à regarder l'athlète individuellement, le spectacle manque de vie et devient fastidieux lorsqu'on a vu le même mouvement (...) se répéter dix fois, cinquante fois et même cent fois ». *L'Auto*, 18 juillet 1924.

⁹⁴⁵ Voir *L'Auto*, dimanche 10 août 1924.

⁹⁴⁶ Le journaliste cite notamment l'exemple d'un modeste employé de banque : « Je voudrais bien, monsieur, aller voir les olympiques. Mais comment faire. Je ne dispose que de 5 frs pour ma journée de dimanche. J'ai réfléchi, j'ai essayé toutes les combinaisons, rien à faire ! Je ne puis aller voir les olympiques. ». L'auteur de l'article rappelle ainsi que le billet de train coûte désormais 5 frs, prix supérieur à une place en Virage (4 frs) pour la rencontre France-Amérique de rugby. *L'Auto*, 16 mai 1924. Voir aussi : ROGER, Anne, « Plus haut, plus loin, plus vite : L'athlétisme aux jeux olympiques de Paris », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, 1312p.

⁹⁴⁷ *L'Auto*, 9 juillet 1924.

⁹⁴⁸ FROISSART, Tony, « Chapitre VII. Sportifs et spectateurs : quelques données statistiques autour de la VIIIème olympiade », *op. cit.*, p 246.

⁹⁴⁹ *L'Illustration*, 26 juillet 1924, Article de Jean Pierrafeu. Au lendemain de la cérémonie de clôture, *L'Auto* dresse un constat quasi-identique, considérant que l'olympiade s'est trop étendue dans le temps et que les spectateurs ont perdu l'intérêt vis à vis des épreuves : « Les lampions s'éteignent, la grande fête du muscle commencée avec éclat, à grands coups de cérémonies protocolaires, de banquets, de discours, descendant de degrés en degrés dans l'indifférence presque générale se termine de façon presque médiocre. L'intérêt n'y est plus, tout le monde est fatigué. Un cri général sort de toutes les bouches : « trop long, trop confus ! ». *L'Auto*, 26 juillet 1924.

⁹⁵⁰ *L'Auto*, 26 juillet 1924.

⁹⁵¹ Le début des éliminatoires de tennis a ainsi lieu le même jour qu'une grande journée d'athlétisme alors que la cérémonie de clôture se déroule le jour des épreuves de cyclisme sur piste à la Cipale. Enfin, le 20 juillet, les finales des épreuves de tennis ont lieu en même temps que l'arrivée du tour de France à La Cipale...

petite mort pour le stade et pour le village olympique : « Et ce coin du boulevard de Valmy donne un peu le spectacle, toujours mélancolique, d'une fête quelconque le lendemain de la fermeture⁹⁵² ». Colombes devient dès lors un lieu de mémoire : « En résumé, peu de modifications à la situation passée, et lorsque nous retournerons au stade de Colombes, nous y revivrons les heures écoulées de la lutte athlétique olympique⁹⁵³ ». Cette vocation internationale est rapidement confirmée par la Coupe du Monde de Football 1938.

- La Coupe du Monde 1938 confirme la dimension mondiale du site.

> Le mondial de 1938 : le « bruit des bottes⁹⁵⁴ » perceptible à Colombes ?

« Dans la mémoire collective, la Coupe du Monde organisée en France en 1938 est associée à l'un des événements les plus marquants du XX^{ème} siècle : la Seconde Guerre mondiale⁹⁵⁵ ». Bien souvent, on recherche en effet dans cette compétition les signes avant-coureurs d'un conflit qui va dévaster l'Europe un an plus tard, l'exemple de l'affiche officielle étant symptomatique⁹⁵⁶. P. Dietschy a pourtant nuancé cette interprétation : « La Coupe du Monde de 1938 n'annonçait sans doute pas la guerre et s'inscrivait moins encore dans sa préparation. Elle constitua, en revanche, la dernière occasion de la détourner sur d'autres terrains, plus pacifiques. Reflet plus ou moins fidèle d'une vie internationale tendue et mouvementée, elle n'a cependant pas joué de rôle majeur dans l'inflexion de son cours⁹⁵⁷ ».

Mais du tirage au Quai d'Orsay à la présence des hommes d'Etat au stade (Albert Lebrun lors de la finale), la politique a néanmoins été très présente à Colombes⁹⁵⁸. Une forme de politisation des stades est ainsi soulignée quand le public du Parc des Princes prend fait et cause pour la Suisse contre le 11 allemand faisant le salut nazi. Plein comme un œuf pour le quart de finale contre l'Italie⁹⁵⁹, la légende veut également que Colombes ait fait de même envers les footballeurs de Mussolini : nous reviendrons sur une réalité sensiblement différente⁹⁶⁰.

⁹⁵² *L'Auto*, 31 juillet 1924.

⁹⁵³ *L'Auto*, 22 août 1924. Article « Une visite à la cité olympique » en page 4.

⁹⁵⁴ DIETSCHY, P, GASTAUD, Y, MOURLANE, S, *Histoire politique des coupes du monde de football*, Vuibert, 2006, p 167.

⁹⁵⁵ Ibid. Voir Annexe n°65.

⁹⁵⁶ La fameuse affiche de Desmé, montrant une chaussure de footballeur sur un ballon représentant la Terre, est souvent réinterprétée dans la logique de la guerre qui va suivre.

⁹⁵⁷ DIETSCHY, P, GASTAUD, Y, MOURLANE, S, *Histoire politique des coupes du monde de football*, op. cit., p 185. P. Dietschy rappelle ainsi que le contexte a eu des répercussions sur l'absence de certaines équipes. L'Espagne, ensablantée par la guerre civile ou le Japon, en conflit avec la Chine, n'ont ainsi pas envoyé de délégations. L'Allemagne a également incorporé neuf joueurs autrichiens à sa sélection.

⁹⁵⁸ Le bal des politiques s'est en effet déroulé à Colombes : pour France-Italie, le chef de cabinet de Jean Zay (M. Rosier), le baron Bayenes, représentant du ministre des affaires étrangères ou encore le marquis Durazzo, consul général d'Italie en France sont présents dans les gradins. *L'Auto*, 13 juin 1938.

⁹⁵⁹ « Tous les témoignages évoquent un engouement sans précédent ». DIETSCHY, P, GASTAUD, Y, MOURLANE, S, *Histoire politique des coupes du monde de football*, Vuibert, 2006, p 182

⁹⁶⁰ Nous reviendrons sur ce point dans l'analyse du public du stade olympique et des différents débordements relevés.

Parmi tous les stades retenus, Colombes est de loin la plus grande infrastructure⁹⁶¹ mais son léger lifting du printemps ne lui permet pas de se hisser au niveau de la qualité architecturale des vélodromes de Bordeaux et de Marseille⁹⁶². Il accueille néanmoins les trois rencontres les plus importantes du tournoi : les deux matchs de l'équipe de France et la finale. Avec 30 454 spectateurs, France-Belgique affiche une affluence plutôt décevante même si la recette reste intéressante (490 236 frs⁹⁶³). Le quart de finale entre la France et l'Italie pulvérise à l'inverse tous les records avec 58 455 spectateurs. La recette de 875 813 frs⁹⁶⁴ en fait le quatrième événement sportif national derrière le meeting aéronautique de Vincennes en 1937 (1,8 million), le grand prix de l'ACF de Montlhéry de 1934 (1,2 million) et le match Pladner-Genaro de boxe au Palais des Sports en 1929 (920 000 frs)⁹⁶⁵. La finale est sensiblement moins attractive (808 528 frs de recettes pour 45 124 spectateurs). En trois rencontres, Colombes a généré 2 174 577 frs, soit 37,1% du total (5 866 089 frs pour la billetterie) et 134 033 spectateurs (44 648 de moyenne, soit environ 21 000 de plus que celle de la compétition⁹⁶⁶ et 35,8% du total des spectateurs de la compétition). Au niveau national, le succès reste relatif : « Bien que la Coupe du Monde de 1938 ait battu tous les records en terme de public et de recettes, les stades ne furent remplis pour aucun match. Même pour la rencontre France-Belgique à Colombes et pour le match de finale, il restait des sièges vides dans les gradins⁹⁶⁷ ».

⁹⁶¹ *L'Auto*, 12 janvier 1938 : Marseille : 36 740 places ; Bordeaux : 28 000 ; Le Havre : 24900 ; Reims : 19700 ; Lyon : 31300 ; Strasbourg : 23600 ; Lille : 17 109 ; Toulouse (Stade Toulousain) : 20670 ; Antibes : 25 000...

⁹⁶² Projet né dans le courant de l'année 1933 sous le mandat d'Adrien Marquet, le vélodrome bordelais a mis cinq ans pour sortir de terre. Construit par J. D'Welles et Raoul Jourde, le stade innove par une toiture en porte-à-faux qui couvre la totalité des gradins : il est inauguré le 12 juin 1938 lors du Brésil-Tchécoslovaquie. HARTE, Yves, BEGUERIE, Alain, *Le Parc Lescure*, Bordeaux, 1998, Éditions Confluences, 39p. Le vélodrome bordelais est considéré comme l'un des stades les plus modernes d'Europe. AUGUSTIN, JP, « La percée du football en terre de rugby. L'exemple du sud-ouest français et de l'agglomération bordelaise », In *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°26, avril-juin 1990, pp. 97-110. Son homologue marseillais a fait de même lors d'un OM-Torino, le 13 juin 1937, en présence de Léo Lagrange : « L'ensemble du stade représente un modèle accompli d'architecture sportive, tant au point de vue de la pratique des sports qu'en ce qui concerne les aménagements mis à la disposition du public et pouvant contenir 38 000 spectateurs confortablement installés ». Revue de la coupe du monde de football 1938 édité par la FFA, côte 88.9.9, carton Sport/Stade/coupe du monde 1938 Musée d'Arts et d'Histoire de Colombes.

⁹⁶³ *L'Auto*, 6 juin 1938. Elle est néanmoins inférieure au premier Allemagne-Suisse (501 000 frs) du Parc des Princes mais supérieure aux autres recettes et affluences : 280 343 frs à Marseille pour Italie-Norvège (environ 20 000 spectateurs), 200 000 frs à Strasbourg (Brésil-Pologne devant 20 000 spectateurs), 145 417 frs au Havre (Tchécoslovaquie-Hollande et 11 200 spectateurs), 110 000 frs à Toulouse (Cuba-Roumanie) et 140 000 frs à Reims (Hongrie-Indes Néerlandaises, 12 000 spectateurs). 328 236 frs de recettes au Parc pour le 2nd Allemagne-Suisse pour 20 025 spectateurs payants...

⁹⁶⁴ *L'Auto*, 12 juin 1938.

⁹⁶⁵ *L'Auto*, 15 juin 1938.

⁹⁶⁶ P. Dietschy évoque ainsi une moyenne de 23 000 spectateurs. DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010, 619 p. V. Sinet parle pour sa part de 21 000 personnes au niveau national (15 000 pour les rencontres de province). SINET, V. *La Coupe du Monde oubliée*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2002, 189p. A titre de comparaison, la coupe du monde suisse de 1954 a attiré en moyenne 28 000 spectateurs, pour un taux de remplissage moyen de 58%. C'est alors la seconde moyenne pour une Coupe du Monde, après celle de 1950 au Brésil. HUBER, N, *Stades suisses: des origines à l'Euro 2008*, Slatkine, Genève, 2008, 156p. Voir Annexe n°65.

⁹⁶⁷ TUMBLETY, Joan, « La Coupe du Monde de football de 1938 en France » *Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État, Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007/1 no 93, p. 139-149. DOI : 10.3917/ving.093.0139, p 146.

Avec la Coupe du Monde 1938, la France confirme néanmoins la popularité grandissante du football dans les années 1930, comme l'admet *L'Auto* pendant l'épreuve : « Dès aujourd'hui, c'est cette première conclusion qui nous vient à l'esprit. Quand on écrira plus tard l'histoire de la Coupe du Monde, l'on sera sans doute amené à constater que celle de Paris en 1938 a marqué une orientation nouvelle du caractère du football (...). C'est parce que les foules aiment maintenant le football avec passion, que pour leur plaire le football doit se faire plus vivant et plus humain. Il n'est pas une religion de cloître, il est une religion de forum⁹⁶⁸ ». L'absence de rénovation majeure du stade olympique est néanmoins perçue comme un échec de l'Etat qui n'a pas su cerner le développement du ballon rond : « Mais l'Etat n'a pas suivi l'engouement national et n'a que très insuffisamment renforcé les infrastructures sportives⁹⁶⁹ ». Colombes est quand même devenu un « temple de l'univers sportif⁹⁷⁰ » qui, en l'espace d'une quinzaine d'années, a eu le rare privilège, d'accueillir les deux épreuves phares du sport international. Cette vocation mondiale est confirmée par des événements de moindre envergure.

> **Les événements internationaux de moindre envergure.**

Les Jeux universitaires mondiaux de 1937.

Un an avant la grande messe du football, les Jeux universitaires mondiaux se déroulent à Colombes, dans la lignée de Varsovie, Rome, Paris⁹⁷¹, Darmstadt, Turin et Budapest. L'Office International du Sport Universitaire est à l'origine d'une manifestation qui regroupe 25 nations et 990 athlètes. L'athlétisme est la principale discipline mais des épreuves d'aviron, de basket, de natation ou de football ont également lieu⁹⁷². La compétition débute le 21 août 1937 et se calque sur les Jeux Olympiques (cérémonie d'ouverture, serment d'athlète...). Yves-du-Manoir est le centre des compétitions d'athlétisme mais reçoit aussi le handball (sur un terrain annexe) et le hockey sur gazon (France-Allemagne du 25 août 1937 sur le terrain d'honneur).

La cérémonie d'ouverture du 22 août génère 116 000 frs de recettes mais celle-ci repose essentiellement sur la tenue d'un meeting d'athlétisme de la FFA : les épreuves suivantes se déroulent ainsi dans une extrême confidentialité (moins de 1000 personnes en moyenne). Si le succès sportif est au rendez-vous, la France terminant seconde du classement général, le bilan est très décevant et les critiques pleuvent : « Les Jeux universitaires ne devraient plus être organisés à Paris, estime-t-on de ce côté-ci du Rhin. Les différents stades sont trop éloignés les uns des autres et

⁹⁶⁸ *L'Auto*, 20 juin 1938.

⁹⁶⁹ BARREAU, M, COLZY, A, MALLARET, J, *La Coupe du Monde de football : miroir d'un siècle*, Paris, Chiron, 1998, p 21.

⁹⁷⁰ *L'Auto*, 20 juin 1938.

⁹⁷¹ Ceux de 1923 ont eu lieu au stade du PUC, à la Porte Dorée.

⁹⁷² Colombes n'est pas le seul cadre de ces jeux qui se déroulent également au bassin de Suresnes, au palais des Sports pour l'escrime, le basket à la porte de Clichy, le football-association à Jean Bouin...

ces jeux n'ont pas trouvé d'enthousiasme parmi la population parisienne... Les stades étaient vides, c'est dommage car les performances furent magnifiques⁹⁷³ ». D'autres Jeux universitaires mondiaux seront partiellement organisés à Colombes en 1947 avec un succès aussi confidentiel. Dans un registre cette fois continental, les seconds championnats d'Europe d'athlétisme ont un écho supérieur.

Les championnats d'Europe d'athlétisme de 1938 : des petits jeux olympiques ?

« C'était comme des Jeux Olympiques plus discrets, sans les américains ni les japonais, et aussi sans l'air de foire. Nous étions entre nous. Il y avait certes moins de monde qu'à Berlin, et M. Lebrun déplace moins de vent que M. Hitler. (...) En tout cas, gagnants ou battus, c'est bien beau l'athlétisme »⁹⁷⁴. La tenue à Colombes de l'épreuve européenne est le fruit d'une sorte de compromis car d'autres stades avaient été envisagés au moment de l'attribution des championnats.

Si l'enceinte du RCF est la principale installation de l'Hexagone, son utilisation pour les championnats d'Europe 1938 n'est pas une évidence : en août 1937, *L'Auto* évoque encore l'éventualité d'une restauration du stade Pershing. M. Méricamp, dirigeant de la FFA, affirme avoir eu l'assurance de Léo Lagrange pour une participation de l'État à hauteur de 6 millions de frs et un aménagement des lieux pour 20 000 personnes. Colombes est une solution de repli qui ne suscite guère d'enthousiasme : « Sans être prophète, on peut craindre que l'on aille tout bonnement à Colombes, techniquement indiscutable d'ailleurs à la condition que l'on revoit entièrement la question des terrains de concours⁹⁷⁵ ». On craint même une annulation des épreuves à l'été 1938 : « Les championnats d'Europe d'athlétisme auront-ils lieu à Paris⁹⁷⁶ ? » Mais comme en 1922, Colombes rafle à nouveau la mise⁹⁷⁷.

Les championnats d'Europe d'athlétisme débutent par une cérémonie d'ouverture le 3 septembre 1938 et s'achèvent le 5 septembre à 18h : 23 titres sont distribués avec un dimanche très chargé car consacré aux finales du 100m, 200m, 400, 800, 5000m, du 110 et du 400m haies. Organisés par la FFA⁹⁷⁸, les championnats succèdent à ceux de Turin en 1936 et rassemblent près de

⁹⁷³ *L'Auto*, 1er septembre 1937.

⁹⁷⁴ Extrait de l'article « Pureté » de Lucien Debech, paru dans le journal *L'Auto* du 04/09/1938.

⁹⁷⁵ *L'Auto*, 16 septembre 1937. « (...) sans doute Colombes sera notre sauveur, Colombes, que la facilité d'accès du Parc des Princes fait sembler si lointain, Colombes qui, très probablement transformé pour la coupe du monde de football présenterait alors le dernier cri de la technique ». *L'Auto*, 1er janvier 1938.

⁹⁷⁶ *L'Auto*, 29 juillet 1938 et aussi, comme un fil rouge, les 11, 12 et 15 août 1938.

⁹⁷⁷ « On polit et repolit Colombes en vue de la manifestation - que l'on veut grandiose et parfaite - qui doit s'y dérouler à partir de samedi. Des barrières recouvertes de velours rouge séparent le carré présidentiel du reste de la tribune, certains sièges ont été couverts de housses pour éviter que la poussière ne s'installe... Vérification de l'emplacement des obstacles, mesures de la piste (on trouve 407m mais elle est quand même homologuée car elle a été mesurée avec un double décimètre et donc déplacé 20 fois !!! Les officiels préparent le stade, les athlètes s'y entraînent et même les pros du RCP... Ah ! Ce n'est pas une petite affaire d'organiser les championnats d'Europe d'athlétisme, mais cette fois il y a tout lieu de supposer que la FFA emporte au moins le succès de l'organisation ». *L'Auto*, 31 août 1938.

⁹⁷⁸ Le comité d'organisation comprend le président de la FFA, Paul Méricamp, le commissaire général Gaston

360 athlètes : ils apparaissent comme le plus grand événement athlétique continental depuis Berlin 1936⁹⁷⁹. Sans être aussi décevants que les Jeux universitaires de 1937, la compétition n'a toutefois pas eu le succès escompté et la litanie des partisans de l'athlétisme reprend de plus belle : « hélas ! Il y a une semaine, un match de football amical d'avant saison, un match, non une partie d'entraînement, attirait sans le secours d'une large publicité, tout autant de spectateurs que la première des trois journées des championnats d'Europe d'athlétisme. Et ce ne sont pas ces championnats qui sont en cause : leur vie à travers les nations est tout aussi ardente. C'est le public parisien qui, en refusant de se déplacer, a prononcé un jugement contre l'athlétisme tel qu'on le pratique en France⁹⁸⁰ ». Les journalistes de *L'Auto*, particulièrement marqués par l'olympiade berlinoise de 1936 et par le film de Léni Riefenstahl diffusé dans les salles françaises, font part de leur immense déception⁹⁸¹. L'organisation générale des épreuves et la mise en scène sont ainsi au cœur des critiques.

Le bilan des affluences et des recettes est en effet plutôt décevant : 110 000 frs pour la première journée, 200 000 pour la seconde (environ 25 000 spectateurs) et 70 000 frs pour la dernière. A l'exception du dimanche⁹⁸², la recette totale, proche de 400 000 frs reste modeste si on la compare à celles de la Coupe du Monde de football 1938 (elle est inférieure au seul France-Belgique). Mais parce qu'il s'agit d'athlétisme, ces chiffres sont jugés plutôt honorables par une Fédération qui a longtemps redouté un cuisant échec : « Passons vite pour constater à la fin de ces trois journées, que le français reste immuable dans son caractère. Il y a quelques semaines, Paris n'avait plus de stade d'athlétisme : il s'en improvise un, trop vaste de tribunes, hélas ! Mais fort correct dans son grément technique. La face est sauvée. Mais nous ne savions pas organiser. Or, aux championnats d'Europe, la nation qui reçoit organise seule, les officiels ne sont que de chez elle. On craignait la catastrophe⁹⁸³ ». Les championnats d'Europe incarnent néanmoins les difficultés

Jurgenson, le commissaire général adjoint Jean R. Seurin, le trésorier Louis Genty et le président de la commission technique Victor Jacob. 23 titres sont décernés, 25 pays présents et 354 athlètes inscrits. Les français forment le plus gros contingent avec 42 athlètes alors que les allemands sont 38, les italiens 31, les suédois 36 et les britanniques 24. Voir le Programme Officiel des championnats d'Europe, Musée d'Art et d'Histoire de Colombes. Pour le programme complet, voir l'Annexe n°66 et 67.

⁹⁷⁹ « Depuis les fastueux Jeux Olympiques de Berlin, aucune réunion internationale n'a revêtu une aussi grande importance. (...) Ces championnats d'Europe, que la fédération Française d'Athlétisme organise, vont retenir l'attention de tous ceux qui considèrent, à juste titre, que l'athlétisme est l'essence même du sport. Les jeux du stade vont déployer leur génie et les efforts des meilleurs parmi les meilleurs vont s'épanouir pour la plus grande gloire d'un sport qui trop souvent joue les déshérités ». *L'Auto*, 3 septembre 1938.

⁹⁸⁰ *L'Auto*, 4 septembre 1938.

⁹⁸¹ *Ibid.*

⁹⁸² *L'Auto*, 5 septembre 1938. Article « L'athlétisme, sport roi... et le vieux stade trembla ! ».

⁹⁸³ *L'Auto*, 6 septembre 1938. Le journal regrette malgré tout les affluences limitées : « Le public... c'est le mot qui sonne tristement à la fin de ces belles épreuves internationales. Il ne sait plus, puisqu'il n'était pas là, du moins comme il aurait dû être là ».

chroniques de l'athlétisme à Colombes⁹⁸⁴. Malgré tout, ces championnats confirment la vocation internationale d'un stade qui apparaît également comme la première construction française.

B. Une enceinte dédiée aux grandes manifestations nationales.

« Finalement, l'intérêt d'une étude quantitative réside aussi dans les perspectives d'analyse pénétrantes qu'elle offre, lesquelles permettent d'approcher la dynamique évolutive propre à chaque spécificité⁹⁸⁵ ». L'intérêt statistique des journées sportives⁹⁸⁶ et des affluences au stade de Colombes est donc évident car il permet de comprendre l'exploitation d'un stade olympique devenu principale enceinte de l'Hexagone.

- L'attractivité du stade de Colombes.

> Une enceinte sous-exploitée ?

Entre 1924 et 1972, le terrain d'honneur de Colombes a connu approximativement 950 journées consacrées à des compétitions ouvertes au public moyennant l'achat d'un ticket, soit environ 19,4 journées par an⁹⁸⁷ (moins d'un week-end sur deux). Cette moyenne est sensiblement inférieure à la période préolympique (1907 à 1921 : 24,3 journées par an) ce qui nous laisse penser que la modernisation du site a modifié ses attributions. Sur l'ensemble de la période, l'équilibre entre les disciplines semble toutefois parfait : 303 journées sont ainsi entièrement consacrées au rugby, contre 312 journées au football et 305 à l'athlétisme, même si, pour ce dernier, la tenue des épreuves sur plusieurs jours augmente le nombre de journées. Une trentaine de journées omnisports complète cet inventaire. Annuellement, l'équilibre est également comparable : le rugby occupe le site 6,2 journées par an, le football 6,4 journées et l'athlétisme 6,2. Plusieurs périodes distinctes apparaissent néanmoins.

De 1924 à 1939, le nouveau statut du stade ne change pas véritablement la donne et Colombes demeure attractif avec 28 journées par an. Passé le chiffre exceptionnel de 53 journées en 1924, lié à la tenue des Jeux Olympiques (32 journées olympiques entre mai et Juillet 1924), le calendrier se structure et se ritualise autour de deux à trois rencontres internationales de rugby

⁹⁸⁴ Les championnats d'Europe d'athlétisme Juniors de 1970 complètent cet inventaire même si cette compétition n'a pas été présentée comme susceptible d'attirer les foules. A quelques jours du début des épreuves, les organisateurs n'ont d'ailleurs pas prévu de système de location et proposent simplement une vente aux guichets. Malgré les faibles attentes, les journalistes sportifs ne peuvent s'empêcher de constater cette « intimité déprimante de 60 000 banquettes vides ». *L'Équipe*, 12 et 13 septembre 1970. *L'Équipe* est même plus violent dans son article « Nous avons eu honte » dans l'édition du 15 septembre 1970.

⁹⁸⁵ FROISSART, Tony, « Chapitre VII. Sportifs et spectateurs : quelques données statistiques autour de la VIII^{ème} olympiade », *op. cit.*, p 264.

⁹⁸⁶ Nous avons fait le choix de présenter notre bilan comptable par « journée sportive » plutôt que par match ou événement. L'explication est simple. Plusieurs événements sont parfois organisés le même jour, avec un ticket d'entrée unique. Les séparer aurait ainsi faussé la réalité de l'exploitation du stade. Comme pour la période 1907-1922, le suivi des rencontres s'avère parfois délicat car le nom du terrain (olympique, annexe...) n'est pas toujours précisé. Après-guerre, le quotidien *L'Équipe* s'avère néanmoins bien plus précis dans ses comptes-rendus.

⁹⁸⁷ Voir l'inventaire des journées dans l'Annexe n°68.

(Tournoi des V nations), quelques matchs amicaux de l'équipe de France de football, les championnats de France d'athlétisme ainsi qu'un ou deux meetings de la discipline. Les autres journées sont alors consacrées aux rencontres de club. Le Racing Club de France football, devenu Racing Club de Paris en 1932 ainsi que l'équipe de rugby du RCF sont les principaux effets de levier : quand ces équipes occupent les lieux (ex : 1924 à 1929 pour le rugby, 1934 pour le football), le niveau d'exploitation progresse indéniablement. Les années 1930 sont toutefois marquées par une baisse quasi continue, en partie due à la perte des rencontres internationales de rugby, la France étant « exclue » du Tournoi des V nations à partir de 1932.

Colombes connaît ensuite de grandes difficultés durant le second conflit mondial en ne recevant que 6,7 journées par an. La conférence de Munich puis le printemps 1939 entraînent une modification du calendrier⁹⁸⁸. Et si le Racing Club de France espère encore en septembre 1939 maintenir une certaine activité⁹⁸⁹, l'emploi du stade comme camp de rassemblement des autrichiens et allemands de Paris modifie les choses. Rendu en octobre 1939, son état est d'ailleurs problématique : « En effet, des dégradations étant faites sur ce terrain, nous ne pouvons l'utiliser et nous attendons qu'une constatation officielle soit faite et d'obtenir une indemnité⁹⁹⁰ ». L'activité du complexe reprend en décembre 1939 avant une nouvelle réquisition au printemps 1940⁹⁹¹. Les combats puis l'occupation allemande rendent impossible la tenue de rencontres internationales voire de compétitions nationales, le stade subissant en outre plusieurs bombardements⁹⁹². Comme pendant le premier conflit mondial, des compétitions secondaires sont par la suite organisées (Coupe de *L'Auto* en rugby ou le critérium LPFA pour les équipes de football-association...). Mais Colombes, mal entretenu, peine à attirer les grands événements sportifs à l'exception de la finale inter-zones de la Coupe de France de football et des 48èmes championnats de France d'athlétisme en 1941⁹⁹³.

⁹⁸⁸ Au déclenchement du conflit, en septembre 1939, le RC Paris a 7 joueurs mobilisés mais maintient ses entraînements à Colombes jusqu'à ce que ce dernier soit réquisitionné, ce qui avait déjà eu lieu au moment de la conférence de Munich (*L'Auto*, 15 septembre 1939. Article « Les transformations du stade de Colombes »). Le France-Allemagne du 23 avril 1939 est ainsi annulé tout comme le France-Italie d'athlétisme du 9 juillet. La première journée du championnat de France de football qui devait se tenir les 26 et 27 août 1939 est également repoussée. *L'Auto*, 24 août 1939.

⁹⁸⁹ Voir le premier comité de guerre du 16 septembre 1939. Archives du Racing Club de France.

⁹⁹⁰ Comité du 9 novembre 1939. Archives du Racing Club de France.

⁹⁹¹ « Après mille difficultés, nous avons pu obtenir d'abord l'accès de deux terrains, mais pas de vestiaires et tout, comme il y a cinquante ans, nos équipes trouvèrent un abri provisoire dans les cafés avoisinants du Stade dont les salles se transformaient en vestiaires les jeudis et dimanches après-midi ». Magazine du Racing Club de France, Livret sur l'Assemblée Générale de 1944. Archives du RCF. Colombes n'a semble-t-il pas été directement utilisé par l'occupant, à l'inverse de La Croix Catelan et de la création du Deutsch Tennis Club de Paris qui utilisait une dizaine de courts.

⁹⁹² En 1942, les terrains 24 et 25 sont réquisitionnés par les forces d'occupation. PV du bureau du 26 février 1942. Archives du Racing Club de France.

⁹⁹³ « Comme une ville morte qui se repeuplerait soudain et renaitrait à la vie, le stade de Colombes surgit d'une léthargie de deux ans et rouvre ses portes pour une triomphale journée. (...) Colombes se pare pour nous d'une jeunesse nouvelle. Nous y retournerons avec allégresse en raison du symbole multiple que nous offre, ce dimanche, la finale inter-zones de la coupe». *L'Auto*, 18 mai 1941.

A partir de la Libération, et jusqu'en 1955, le stade olympique retrouve une fréquentation régulière avec 19,5 journées par an. Mais dès le milieu des années 1950, l'enceinte semble moins attractive : elle descend régulièrement sous le seuil 15 journées par an, chiffre inférieur à la convention signée entre le CNS et le RCF. Dans les années 1960, Colombes vit même son « chant du cygne⁹⁹⁴ » avec une petite moyenne de 13 journées entre 1956 et 1968. Il perd en effet l'accueil de l'équipe de France de football et, certaines années, de la coupe nationale. Le renouveau de 1969-1971 (29,3 journées) n'est qu'apparent car les réunions sportives organisées n'ont plus la dimension d'antan.

L'analyse globale révèle donc des difficultés ponctuelles d'exploitation. Colombes monopolise les plus grands événements sportifs mais n'a finalement pas de club résident fixe, ce qui limite sa rentabilité. La convention entre le CNS et le RCF n'est pas toujours respectée : en occultant la période de guerre, nous avons comptabilisé 14 années à moins de quinze journées par an. Ce problème n'est pas l'apanage du stade olympique, comme l'exemple lyonnais le démontre jusqu'aux années 1950 : « Le stade municipal de Gerland reste désespérément inaccessible et les clubs locaux déploient leurs talents sur des stades privés (La Plaine, Les Iris...), sauf lors de rencontres prestigieuses qui obtiennent les faveurs du stade, la recette étant assurée d'une part, et l'image et le prestige de la ville étant en jeu d'autre part. (...) Le stade est destiné à accueillir les enfants des écoles pour une pratique hygiénique basée essentiellement sur la gymnastique⁹⁹⁵ ». Ces difficultés colombiennes apparaissent également à travers les affluences.

> Les affluences moyennes au stade de Colombes : d'une progression constante au lent déclin.

Présenter les affluences de Colombes n'est pas une chose aisée car les sources étudiées manquent souvent de précision : nous ne pouvons ainsi proposer qu'une tendance générale⁹⁹⁶. Entre 1924 et 1972, sur 492 journées sportives mesurées, Colombes a accueilli 10 563 123 spectateurs⁹⁹⁷, soit une moyenne de 21 469,8 par journée. Parfois peu lisible, la mesure annuelle des affluences⁹⁹⁸ fait cependant apparaître trois périodes principales.

⁹⁹⁴ Expression de Jacques Étienne qui correspond parfaitement à cette décennie. ÉTIENNE, Jacques, *Les Grands stades*, Éditions Famot, Genève, 1980, p 18.

⁹⁹⁵ LE-GERMAIN, Élisabeth et GROS, Pierre-François, « Le football et sa professionnalisation tardive à Lyon : de la confidentialité à la notoriété (1918-1964) », *Staps*, 2005/2 no 68, p. 7-7. DOI : 10.3917/sta.068.0007, p 16. Les difficultés de l'exploitation du stade lyonnais s'expliquent par une hostilité de la ville au sport-spectacle et par la greffe délicate du football professionnel.

⁹⁹⁶ Si *L'Équipe* publie par exemple avec précision les affluences du rugby ou du football pour les rencontres internationales ou parfois celles de club, la période 1924-1945 est plus délicate. Par ailleurs, et sans doute en raison de leur modestie, les affluences de l'athlétisme ne sont que rarement indiquées. Nous avons cependant des données fiables sur les principaux événements organisés au stade (rencontres des équipes de France de football et de rugby, Coupe de France, compétitions internationales, rencontres du RCP après 1946...). Voir Annexe n°69.

⁹⁹⁷ Le chiffre avancé semble toutefois réaliste, *L'Équipe* chiffrant lui aussi approximativement le nombre de spectateurs à 10 millions à la fin de l'ère de Colombes. *L'Équipe*, 24 février 1972. « 50 ans d'âge et 10 millions de bougies ».

⁹⁹⁸ Voir Annexe n°73 A.

De 1924 à 1938, les affluences semblent progresser malgré de nombreuses fluctuations. Trois fois, en 1928, 1933 et 1938, le stade dépasse d'ailleurs les 30 000 spectateurs de moyenne par journée sportive. Cette croissance est d'ailleurs observée de façon plus générale par E. Lê-Germain et Ph. Tétart pour l'ensemble du sport français. Cet attrait est amplifié par la multiplication des nouvelles enceintes ou des rénovations des années 1930 (Bordeaux, Marseille, le Parc...)⁹⁹⁹.

Si la mesure durant les années de conflit s'avère peu utile au vue du ralentissement de l'activité, l'immédiat après-guerre est sans doute un véritable âge d'or. De 1946 à 1952, Colombes reçoit en moyenne plus de 28 000 personnes : 1946 est une année record avec 35 058 personnes par journée. Par la suite, et malgré quelques résurgences en 1959 et 1960, Yves-du-Manoir plafonne à des seuils indignes d'un stade national. La fin des années 1960 est un long calvaire avec plusieurs passages sous la barre des 10 000 spectateurs (le triste record de 9783 personnes par journée est d'ailleurs atteint en 1968). Pour Robert Lewis, cette baisse des affluences est en grande partie liée au manque d'attractivité du stade pour de nouvelles générations de spectateurs qui souhaitent de meilleures conditions d'accueil : « Les places debout - et la rude épreuve qu'était, pour un spectateur, un match à Colombes (ou même dans l'ancien Parc) - étaient encore moins attractives pour une nouvelle génération de spectateurs. Les assistances aux matchs de football et de rugby avaient en effet progressivement diminué depuis 1955. Même les finales du championnat du rugby et de la Coupe de France avaient attiré de moins en moins de spectateurs à la fin des années 50 et au début des années 60¹⁰⁰⁰ ». Il semble en outre que la multiplication des autres formes de loisirs ou la concurrence d'autres disciplines aient alors des répercussions négatives, notamment sur les affluences des stades anglais : « Le football n'est plus le seul spectacle communément abordable par la multitude. Les stades connaissent alors une baisse de fréquentation¹⁰⁰¹ ».

Nous constatons également un lien certain entre le nombre d'événements et l'affluence moyenne : plus Colombes accueille de manifestations sportives par an et plus l'affluence moyenne est faible. Si la présence de l'équipe de rugby du RCF ou l'organisation de réunions athlétiques augmente le nombre de manifestations, celles-ci n'attirent pas les foules et font diminuer l'affluence

⁹⁹⁹ « La fréquentation de Colombes, du Parc des Princes, ne cesse de croître : en 1920, France-Belgique réunit 20 000 personnes; en 1921, France-Angleterre et ses 35 000 spectateurs établit un nouveau record. Quatorze ans plus tard, en 1935, France-Allemagne réunit 50 000 spectateurs. (...) Au cours des années 1920-1930, les spectacles sportifs deviennent de grandes fêtes mobilisatrices (...) Autant de rendez-vous qui, à des échelles diverses, témoignent de l'internationalisation du spectacle sportif et de son développement ». LE-GERMAIN, E, TETART, P, « Chapitre X : Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939) », Tétart, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 250.

¹⁰⁰⁰ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (History), University of Wisconsin-Madison, 2007, p 277.

¹⁰⁰¹ BODIN, Dominique *et al*, « Le hooliganisme entre genèse et modernité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005/1 no 85, p. 61-83. DOI : 10.3917/ving.085.0061. Citation page 70.

moyenne¹⁰⁰². La perte simultanée de l'équipe de France voire de la Coupe de France (1965, 1966, 1967) pèse également. L'attractivité globale nécessite toutefois une approche par sport.

- **Colombes et le football.**

> **Tendances générales.**

« En dehors du point de vue purement sportif, il faut dire que la foule a bien répondu à l'appel de la Ligue malgré le mauvais temps. Environ 10 000 spectateurs applaudirent aux belles phases de jeu et leur enthousiasme fut tel, qu'ils battirent un triple ban après le troisième but de nos compatriotes. L'expérience est maintenant faite ; c'est à Colombes que doivent avoir lieu toutes les grandes manifestations de la balle ronde¹⁰⁰³ ». Au lendemain de ce Paris-Londres du 1er novembre 1924, *L'Auto* souligne l'impact populaire du football à Colombes. Contrairement à ce que pense Simon Inglis sur son importance au stade olympique¹⁰⁰⁴, l'analyse statistique prouve qu'avec 312 rencontres, ce sport « se tailla la part du lion¹⁰⁰⁵ » dans cette enceinte.

Avec 6,4 rencontres par an, le football s'organise autour de quatre catégories de rencontres : les matchs internationaux, la Coupe de France, les matchs de clubs ou de sélections régionales et ceux du Racing¹⁰⁰⁶. Si le nombre des trois premières catégories varie peu, la présence de l'équipe première du Racing explique les principales fluctuations. Trois périodes apparaissent nettement. Passée l'année olympique, la présence du football est limitée de 1925 et 1928 puis progresse dans les années 1930 (1929, 1930, 1931, 1934, 1935, 1936, 1937). Peu utilisé pendant le second conflit mondial, Colombes est encore actif entre 1946 et 1952 (six années à plus de 10 rencontres) mais il ne se contente plus que de quelques miettes au milieu des années 1960 (quelques finales de Coupe et rencontres de gala). Il n'accueille aucun match en 1965, 1966 et 1967 et ne reprend vie qu'avec les travaux du Parc des Princes.

> **La Coupe de France à Colombes : la « fête nationale du football¹⁰⁰⁷ », un « 14 juillet du football français¹⁰⁰⁸ ».**

Colombes, un aboutissement de la saison footballistique ?

Sur les 48 finales de Coupe de France disputées entre 1924 et 1971, 40 se sont déroulées au stade Yves-du-Manoir (soit 83,3%¹⁰⁰⁹). Les exemples de délocalisation sont rares et semblent

¹⁰⁰² Le constat est probant pour le milieu des années 1920 et la fin des années 1960. Voir l'Annexe n°73 B.

¹⁰⁰³ *L'Auto*, 02 Novembre 1924, Article « Les footballeurs parisiens ont mérité de leur Ligue ».

¹⁰⁰⁴ « Le football n'a joué qu'un rôle mineur dans sa vie quotidienne ». INGLIS, Simon, *The football grounds of Europe*, London, Harper Collins Willow, 1990, p 122.

¹⁰⁰⁵ ÉTIENNE, Jacques, *Les Grands stades*, Éditions Famot, Genève, 1980, p 14.

¹⁰⁰⁶ Voir Annexe n°71 B.

¹⁰⁰⁷ Expression déjà présente dans *L'Auto* du 8 mai 1922 à propos de la finale Red Star-Stade Rennais disputée à Pershing.

¹⁰⁰⁸ L'expression est notamment employée dans *L'Équipe* du 13 Mai 1950. Voir Annexes n°73C et 74.

¹⁰⁰⁹ Celles de 1938, 1940, 1944, 1965, 1966 et 1967 se sont déroulées au Parc des Princes alors que celle de 1941 a eu

d'abord liés à des événements conjoncturels (travaux de 1938 rendant le stade inutilisable, enceinte impraticable ou réquisitionnée en 1940, 1944...). Au milieu des années 1960, la baisse des affluences et l'obtention de la gestion du Parc des Princes par la FFF envoient toutefois la finale au Parc des Princes. Le retour à Colombes de 1968 à 1971 n'est ensuite lié qu'aux travaux du nouveau Parc¹⁰¹⁰ : « La Coupe retourne à Colombes. Elle va se retrouver dans son cadre traditionnel qu'elle avait abandonné par ce qu'elle le trouvait trop éloigné, trop désuet, trop... vaste aussi le vieux stade olympique et parce qu'elle voulait « vivre dans ses meubles », la FFF ayant obtenu la gestion du Parc des Princes¹⁰¹¹ ». Entre 1924 et 1972, Colombes a en outre accueilli, hormis la finale, 99 matchs de Coupe de France (2,02 rencontres par an)¹⁰¹².

Les 40 finales de Coupe à Colombes ont rassemblé environ 1 726 258 spectateurs soit une moyenne de 43 156 par rencontre, chiffre supérieur à tous les autres spectacles sportifs au stade de Colombes : la finale est bien l'événement le plus attractif de l'année sportive. Les années 1924-1939 semblent tout d'abord marquées par une constante progression : quatre fois, Yves-du-Manoir dépasse les 40 000 spectateurs (1930, 1934, 1935 et 1939) voire même les 50 000 personnes (1939). Au cours de cette période, l'affluence moyenne est de 34 875 spectateurs par finale¹⁰¹³. Après le second conflit mondial, Colombes vit son âge d'or car dix finales flirtent avec les 60 000 spectateurs (moyenne de 59 417 spectateurs jusqu'en 1954) : le record de 1950 (Stade de Reims-RC Paris devant 61 722 spectateurs) ne sera pas battu avant la première finale disputée au Stade de France en 1998! Le contexte même de la Libération, la soif de loisirs et de liberté après les années d'occupation expliquent sans doute ce succès. Nous pouvons également constater que ces chiffres s'inscrivent dans la progression observée à la fin de la décennie précédente et dans la continuité des affluences du Parc des Princes à la même période (la meilleure affluence annuelle du Parc sur 1945-1972 date de 1947 avec 19 385 spectateurs par match). Cette décennie dorée est également caractérisée par des affiches très attractives¹⁰¹⁴.

lieu à Saint-Ouen.

¹⁰¹⁰ *L'Équipe*, 09 Mars 1967, Article « Le Parc perdra 15 000 places ». En effet, à la fin du mois de juillet 1967, les travaux de réalisation du Périphérique imposent une destruction partielle du Parc : une partie de la tribune D, la tribune « Tour de France », la tribune C et le Virage Auteuil.

¹⁰¹¹ *L'Équipe*, 11 et 12 Mai 1968.

¹⁰¹² Notons qu'après 1946, un seizième de finale (1964 : Monaco-Nîmes), onze quarts de finale (1947 ; 1948 ; 1949 ; 1950 ; 1951 ; 1952 ; 1953 ; 1954 ; 1955 ; 1960 et 1961) et seize demi-finales sont jouées consécutivement au stade olympique.

¹⁰¹³ Parallèlement, les recettes n'ont cessé de grimper : 114 839 frs en 1924, 226 203 frs en 1926, 384 308 frs en 1930, 403 368 frs en 1932, 490 524 frs en 1934 et 533 718 frs en 1936. DIETSCHY, P, « La Coupe de France de football : « Fête nationale du football français » dans l'entre-deux guerres », In GOUNOT, A, JALLAT, D, CARITEY, B, (Dir.) *Les politiques au stade*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 230p.

¹⁰¹⁴ En 1945, la première finale de la Libération oppose la grande équipe lilloise (deux fois championne de France sur la période en 1946 et 1954) au Racing Club de Paris, triple vainqueur de l'épreuve (1936, 1939 et 1940). Les clubs qui trustent les premières places se retrouvent ainsi régulièrement en finale de l'épreuve (Lille, le RCP, Bordeaux, Nice ou Reims...). La présence d'équipes parisiennes (le Red Star ou le RC Paris), la tenue d'un derby (Lille-Lens de 1948) ou la

Après 1954, et malgré l'édition 1958 (Reims-Nîmes), l'affluence ne cesse de diminuer. Aucune finale ne dépasse les 50 000 spectateurs (40 478 spectateurs de moyenne entre 1955 et 1971). A partir de 1960, l'affluence souvent inférieure à 40 000 spectateurs (30 654 pour Saint-Etienne-Nancy en 1962) permet désormais d'utiliser le Parc des Princes. Le retour à Colombes en 1968 n'entraîne pas de réelle effervescence à l'exception notable de l'ultime épreuve de 1971 (Rennes-Lyon, 46 801 personnes¹⁰¹⁵).

Les arguments de la vétusté ou de l'éloignement doivent également être pris en compte car 48% des personnes sondées par *L'Équipe* en 1950 évoquent un problème de confort dans les stades français¹⁰¹⁶. Ce constat est sévère mais n'empêche pas le public de se rendre au stade puisque, à la même période, Colombes attire les foules. Par la suite, il n'est finalement qu'un reflet d'une tendance plus globale, A. Wahl ayant constaté une conjoncture à la baisse lors des années 1950-1960¹⁰¹⁷. A l'inverse de la période précédente, les affiches moins attirantes ont également limité le succès public¹⁰¹⁸. La presse sportive constate elle aussi un « fléchissement constant¹⁰¹⁹ » et suggère que l'essor de la Télévision, les conditions météorologiques, l'attrait pour de nouveaux loisirs, la vétusté du stade ou une forme de lassitude vis à vis du football s'additionnent : « La TV et le temps assez beau ne paraissent pas fournir une explication suffisante. (...) Mais allez donc en déterminer la raison : affiche moins « parlante » que la plupart des précédentes ? Désaffection de plus en plus prononcée du public à l'égard des lointaines, vétustes et inconfortables places dites « populaires » de Colombes ? Prestige déclinant de la Coupe de France à cette époque d'internationalisation accentuée du football ? Saturation du public de saison en saison plus sollicité... par le football lui-même ? Appel de plus en plus pressant de l'évasion dominicale ? Il y a certainement un peu de tout cela dans le chiffre d'assistance relativement faible¹⁰²⁰».

L'impact de la télévision est pourtant délicat à interpréter même si cette dernière est la cible privilégiée d'un monde sportif qui s'inquiète d'une possible désaffection du public. Certains

possibilité de réaliser le fameux doublé Coupe/Championnat (Lille en 1946, Nice en 1952) contribuent sans doute au succès public. Voir les Annexes n°74 et 75 pour les finales de coupe à Colombes.

¹⁰¹⁵ Voir l'Annexe n°74. Pour *L'Équipe*, ce succès est lié à la dimension régionale du match : « (...) parce que cette finale Rennes-Lyon n'est pas seulement celle de deux clubs, de deux villes, mais de deux provinces. Si Rennes gagne, toute la Bretagne de Laval à Brest aura enlevé la coupe 71 ; si Lyon l'emporte, tout le Lyonnais, toute cette nouvelle province Rhône-Alpes qui aura conquis la populaire coupe d'argent ». *L'Équipe*, 19 Juin 1971.

¹⁰¹⁶ *L'Équipe*, 25 Janvier 1971, article « Pourquoi n'allez-vous pas plus nombreux au football ? ».

¹⁰¹⁷ WAHL, A, *Les archives du football*, Paris, Julliard, 1989, 350p. A l'échelle parisienne, le phénomène est moins visible dans un Parc des Princes qui monopolise les rencontres amicales prestigieuses et les rencontres de gala (Reims en Coupe d'Europe). Un certain tassement se fait toutefois sentir entre 1953 et 1956 puis au début des années 1960. Voir l'Annexe n°73 F.

¹⁰¹⁸ Entre 1955 et 1971, certaines finales n'ont sans doute pas, sur le papier, la qualité ou l'attractivité de la période précédente (Sedan-Troyes en 1956, Toulouse-Angers en 1957, Le Havre, alors en 2^{de} division, opposé à Sochaux en 1959, présence de Monaco en 1960 et 1963 qui ne mobilise pas ses supporters). Ces propos doivent néanmoins être nuancés car plusieurs équipes performantes et populaires sont malgré tout présentes (Saint-Étienne, Reims...).

¹⁰¹⁹ *L'Équipe*, 31 Mai 1956.

¹⁰²⁰ *L'Équipe*, 16 mai 1960.

journalistes semblent néanmoins avoir un regard assez juste sur ce phénomène, rappelant notamment le nombre limité de postes dans les années 1960¹⁰²¹. L'évolution des affluences peut être mise en relation avec l'attractivité du sport. Ph. Tétart et P. Chantelat ont ainsi constaté une croissance des effectifs des fédérations sportives jusqu'en 1953 avant un certain tassement : les deux historiens se défendent toutefois d'établir une corrélation entre les difficultés des fédérations et le succès du spectacle sportif¹⁰²². Le fléchissement des années 1960 n'influe toutefois pas sur l'importance du lien entre cette compétition et son stade.

Quand un stade incarne une épreuve : la Coupe de France, c'est Colombes.

« Alors, nous irons à Colombes ? C'est bien vrai ?... »¹⁰²³ se demande le joueur nîmois Skiba, après la victoire de son club en demi-finale de Coupe de France contre Monaco en avril 1958. Comme une habitude, une évidence, le stade incarne en effet la finale de la Coupe de France, c'est le Graal du footballeur, le pèlerinage annuel, l'espace même de la consécration. Entre 1924 et 1971, aller en finale de Coupe, c'est aller à Colombes.

Instituée à la fin de la Première Guerre Mondiale, l'épreuve est vite devenue l'événement majeur du football français. Sa dimension nationale¹⁰²⁴, la simplicité de son règlement (élimination directe), la variété des adversaires (rompant ainsi avec la monotonie des championnats régionaux) et le suspens des matchs à éliminations directes sont autant d'éléments attrayants. La confrontation entre les équipes professionnelles et amateurs, entre les régions, entre la France rurale et les villes, entre Paris et la Province, la France bourgeoise et la France ouvrière assure également selon P. Dietschy le succès populaire d'une compétition qui, si elle s'inspire de la Cup anglaise, acquiert progressivement son autonomie¹⁰²⁵. En se fixant à Colombes après plusieurs années de

¹⁰²¹ « Certes, l'on admettra que la TV puisse retenir à domicile, un jour donné, un certain nombre de spectateurs en puissance. Mais qu'est-ce cela en regard de l'immense rayonnement qu'elle exerce et du nombre considérable de nouveaux adeptes - voire simplement sympathisants - qu'elle peut conquérir à la cause sportive en général et à celle du football - qui nous préoccupe ici - en particulier. (...) La TV n'avait pas empêché près de 57 000 spectateurs d'assister à la finale de Coupe 1958 jouée entre Reims et Nîmes ». *L'Équipe*, 15 mai 1962, Article « Le Fidèle Reflet » de Jacques de Ryswick. La concurrence de nouvelles compétitions (ex : Coupe d'Europe des clubs champions) et l'instabilité de nombreux clubs français (Reims descend en DII en 1964, Lille en 1956, le Racing se saborde en 1966...) ont également leur influence.

¹⁰²² Rappelons ainsi qu'à l'heure où les foules sportives ne se pressent plus à Colombes pour la finale de la coupe, le nombre de licenciés croît considérablement dans les années 1960, correspondant aux inscriptions dans les clubs des premières générations du baby-boom : « De 1958 à 1975, après le lent démarrage de la IV^{ème} République, la société française tend à se sportiviser. Elle entre progressivement dans l'ère de la massification des pratiques. TETART, Ph ; CHANTELAT, P., « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 » In TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, p 33. On passe alors de 2,5 à 4,7 millions de licenciés entre 1958 et 1968, le football atteignant même 602 000 licenciés en 1968 à l'heure où les affluences des finales de Coupe sont pourtant très modestes.

¹⁰²³ *L'Équipe*, 28 Avril 1958, Article « Les nîmois devant leur victoire : nous irons à Colombes ».

¹⁰²⁴ C'est la première épreuve d'envergure nationale avant la création du championnat professionnel en 1932-1933.

¹⁰²⁵ Pour P. Dietschy, l'organisation reflète les valeurs de la III^{ème} République : l'effort, le travail, la persévérance voire le caractère égalitaire. Sur un match, le « petit » peut ainsi triompher du « gros » malgré un niveau inférieur ou un budget plus restreint. La Coupe instaure un rééquilibrage des forces, à l'image de la méritocratie de l'élève boursier qui,

changements¹⁰²⁶, une tradition se crée : « Les années passent, les traditions demeurent, s'altérant à peine dans un monde en perpétuelle évolution pourtant : la finale de la Coupe de France reste la « grande fête du football français ». Elle possède son cadre, ses décors, ses acteurs, son cérémonial, ses rites¹⁰²⁷».

Un protocole particulier est mis en place. Le jour J, les portes ouvrent en général vers 12h15/12h30, les spectateurs déjà présents peuvent alors regarder la finale de la coupe des cadets qui débute vers 13h-13h15¹⁰²⁸. Les lauréats du concours du jeune footballeur¹⁰²⁹, qui s'est déroulé la veille ou le matin de la rencontre, sont ensuite présentés au public, suivis, une dizaine de minutes plus tard, des équipes finalistes qui rencontrent le président de la République sur la pelouse. Cinq minutes avant le premier coup de sifflet, le public se lève pour l'hymne national joué par une fanfare militaire qui anime la finale depuis le début de l'après-midi¹⁰³⁰. Le match terminé, le trophée est remis au vainqueur dans la tribune présidentielle et le lauréat entame le fameux tour d'honneur. Les joueurs sont parfois reçus à la Mairie de Colombes et fêtent en général leur titre dans des restaurants ou clubs parisiens.

La venue de Gaston Doumergue pour l'édition 1927 est un signe majeur d'une politisation de l'événement : « Ce fut le triomphe du football, M. Gaston Doumergue, président de la République, avait réservé l'honneur de sa présence à la Finale de la Coupe de France¹⁰³¹». Présent à l'événement jusqu'en 1931, il instaure ainsi un véritable rituel qui sera suivi par tous les chefs d'État : Paul Doumer (1932), Albert Lebrun (1933 à 1939), Vincent Auriol (1948 à 1953), René Coty (1955 à 1957¹⁰³²) et le général De Gaulle (ex : 1959)¹⁰³³ ont tous respecté cette tradition. L'espace d'une

malgré des origines sociales inférieures peut, par son travail, s'élever. Pour P. Dietschy, l'expression de « fête nationale du football français » n'est guère galvaudée pour une compétition pourtant importée d'Angleterre mais qui constitue un merveilleux exemple d'un « transfert culturel à l'œuvre dans le champ du sport ». Indéniablement, Colombes participe à l'élaboration d'un véritable rituel. Dietschy, P, « La coupe de France de football : « Fête nationale du football français » dans l'entre-deux guerres », *op. cit.* Voir l'Annexe n°74.

¹⁰²⁶ La rue Ollivier-de-Serre en 1918, le Parc en 1919, Bergeyre en 1920 et Pershing en 1921, 1922 et 1923.

¹⁰²⁷ Article de Jean Cornu dans *L'Équipe*, 09 et 10/05/1964, présentation de la finale de la Coupe de France 1964.

¹⁰²⁸ Ex : Paris-Sud Est en 1947 ; Sud-Est-Lorraine en 1948, Nord-Auvergne en 1959, Sud-Est-Franche Comté en 1964, Alsace-Lyonnais en 1968...

¹⁰²⁹ En 1948, se déroule le 17ème concours du Jeune Footballeur, le 8 mai, la veille de la finale de Coupe. En 1968, il s'agit du 37ème concours du Jeune footballeur et celui du plus jeune footballeur.

¹⁰³⁰ En 1959, la Marseillaise de la première finale retentit à l'arrivée du général De Gaulle vers 14h50 et les équipes lui sont présentées dans la foulée. Voir *L'Équipe* du 02 et 03 Mai 1959.

¹⁰³¹ « N'oubliez pas une fugitive apparition à la tribune présidentielle avec le désir impatient d'en partir, comme surpris qu'on puisse prendre intérêt à un tel spectacle. M. le président de la République présida le match de son commencement à la fin, se faisant présenter les joueurs avant la partie, les félicitant après, bref, participant pendant quelques heures à notre fête sportive. Nous ne saurions comment l'en remercier si nous n'étions accoutumés d'entendre chanter sa gloire à chacune de ses manifestations ». *Match*, 10 Mai 1927. P. Dietschy rappelle également l'importance de la présence de G. Doumergue pour le président de la FFF Henri Delaunay qui se souvenait notamment avec émotion de la venue de la famille royale anglaise à la Cup 1905 et qui espérait que le football-association aurait un jour une aura identique. DIETSCHY, Paul, "1918-1920, des tranchées au stade. Quelques éclairages sur la sortie de guerre des sportifs français et des fédérations de football européennes", [Histoire@politique](#), 2007/3, p 1-10. DOI : 10.3917/hp.003.0010

¹⁰³² En 1958, la finale se tient le 18 mai, cinq jours après les événements d'Alger et la nomination de De Gaulle à la

journée, le stade olympique est bien le centre de la vie sportive et politique française.

En province, Colombes est devenu un mythe, un lieu magique, le paradis du footballeur : « A la gare, dans les agences, dans les brasseries, de grandes annonces (« Tous à Colombes, trains spéciaux vendredi et samedi ») sont désormais illusoires. Il y a pléthore. On conspire un peu partout, on tente d'user de son influence ou de ses relations pour pouvoir serrer dans son portefeuille, entre le portrait d'une chérie et la feuille verte du percepteur, un de ces petits carrés de papier qui ouvrent les portes de Colombes, sinon celles du Paradis¹⁰³⁴».

Colombes personnifie tellement la coupe qu'il en devient un synonyme dans la presse sportive : « Colombes 1962 : couronnement pour Nancy ou réhabilitation pour Saint-Etienne¹⁰³⁵ ? » En 1971, *L'Équipe* évoque : « Pour l'OM, la conquête de l'Ouest ou l'adieu à Colombes¹⁰³⁶ ». Un véritable sentiment de propriété existe au sujet d'une finale qui appartient au stade : « Colombes a la fièvre pour sa dernière finale¹⁰³⁷ ». Même quand l'événement ne s'y déroule pas, certains supporters déploient des banderoles « A Colombes¹⁰³⁸ » ! La Finale est donc le « Rendez-vous de Colombes¹⁰³⁹ », une qualification mène à « la route de Colombes¹⁰⁴⁰ » : « La finale de la Coupe, c'est un peu comme le Grand Prix ou le vernissage du Salon, on s'y rend sans disséquer la valeur des hommes et des choses, sans s'inquiéter de savoir si ce que l'on va voir constitue le mieux... Tout comme à Londres pour la finale de la Coupe d'Angleterre, la finale de notre coupe à Paris, c'est un événement et une date qui compte dans la saison¹⁰⁴¹ ». Le lien entre Yves-du-Manoir et l'équipe de France de football semble moins flagrant.

> Le stade de l'équipe de France de football.

présidence du conseil, ce qui explique l'absence de René Coty.

¹⁰³³ De Gaulle n'a pas été le plus fidèle à l'épreuve. Absent lors de la finale rejouée de 1959 (Maurice Herzog le remplace), il est suppléé par le ministre Roger Frey en 1961, il est en voyage officiel aux États-Unis en 1963 (voir *L'Équipe*, 07 Mai 1963) et se fait représenter en 1964 par Georges Pompidou, en 1965 par M. Missoffe, par le colonel Crespin et J. Chaban-Delmas en 1968, sans doute en raison des affrontements des 10 et 11 mai dans le quartier Latin. En 1969, le président en intérim Alain Poher est toutefois présent alors que Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, assure la représentativité de l'État en 1970 et 1971. Patrick Clastres résume parfaitement le faible intérêt sportif du général : « De Charles de Gaulle, les Français n'ont guère retenu un quelconque lien avec la chose sportive. Tout au plus des scènes inattendues comme le pied à terre mis par le peloton lors du passage du Tour de France à Colombey le 16 juillet 1960 pour saluer le président, ou encore ce ballon de football remis en jeu depuis la tribune présidentielle lors de la finale de la Coupe de France 1965 ». CLASTRES, Patrick, « Générations athlétiques et éducations corporelles. L'autre acculturation politique des présidents de la Ve République », *Histoire@Politique*, 2014/2 n° 23, p. 73-96. DOI : 10.3917/hp.023.0073, p 4.

¹⁰³⁴ Compte-rendu de l'avant Finale 1961 (Sedan-Nîmes) dans la ville de Nîmes, *L'Équipe*, 05 Mai 1961.

¹⁰³⁵ *L'Équipe*, 12 et 13 mai 1962. Voir l'Annexe n°74.

¹⁰³⁶ *L'Équipe*, 1er juin 1971.

¹⁰³⁷ *L'Équipe*, 19 et 20 Juin 1971. Voir Annexe n°74.

¹⁰³⁸ C'est le cas notamment des supporters d'Angoulême lors de leur qualification pour les demi-finales. Voir photographie dans *L'Équipe*, 04 Avril 1967.

¹⁰³⁹ *L'Équipe*, 16 et 17 mai 1970. L'expression est plusieurs fois présente dans le journal en Mai 1970.

¹⁰⁴⁰ « L'impossible mission de Rennes : barrer à Marseille la route de Colombes ». Titre de *L'Équipe*, 26 mai 1971. Quelques jours plus tard, le journal évoque « Lyon sur la route de Colombes ». *L'Équipe*, 29 et 30 Mai 1971.

¹⁰⁴¹ *Paris-Soir* du 6 mai 1935.

Malgré quatre-vingt matchs disputés entre 1924 et 1972 et une Coupe du monde (1938), Colombes peine à être considéré comme le stade de l'équipe de France de football, représentant pourtant 52% des rencontres à domicile du 11 national sur cette période¹⁰⁴². Depuis le début des années 1920, un véritable rituel s'est néanmoins instauré dans les stades pour ces rencontres internationales et Colombes, comme les autres, ne déroge pas à la règle : « Mais si certains éléments rituels des rencontres internationales contemporaines étaient apparus avant la Grande Guerre, c'est au début des années 1920 que le cérémonial des matchs internationaux, notamment l'exécution des hymnes nationaux, fut fixé. L'équipe de France notamment, adopta définitivement le maillot bleu frappé du coq¹⁰⁴³ ». A Colombes, la plupart des rencontres internationales ont ainsi lieu le dimanche ou certains jours fériés, vers 15h car le stade ne dispose pas d'éclairage pour les rencontres en nocturne. Une journée internationale s'apparente presque à une finale de coupe. L'ouverture des portes a lieu aux alentours de 12h30, un lever de rideau est parfois organisé avant que la musique militaire ne pénètre sur la pelouse, précédant de quelques instants les deux équipes parfois présentées aux officiels présents : la fanfare joue ensuite les deux hymnes nationaux. La présence de l'équipe de France à Colombes reste relativement faible avec 1,6 match par an sur l'ensemble de la période¹⁰⁴⁴. Longtemps, le calendrier repose sur des rencontres amicales, les éliminatoires pour les Coupes du Monde ou le championnat d'Europe des Nations s'instaurant sur le tard. Quatre périodes d'exploitation se dégagent.

Entre 1924 et 1939, le stade olympique joue pleinement sa fonction puisqu'il accueille en moyenne 2,25 rencontres par an. Colombes n'est pas utilisé pendant le second conflit mondial par une équipe de France qui peine à se constituer et à trouver des adversaires (France-Portugal en janvier 1940 au Parc, France-Suisse à Marseille en 1942 et France-Belgique en décembre 1944 au Parc). Entre 1945 et 1956, l'équipe de France retrouve néanmoins son antre pour sa période la plus prolifique (2,8 rencontres par an) mais 1957 est un tournant majeur puisque la sélection n'y joue pas une seule rencontre. Commence alors un long chemin de croix qui s'accroît à partir de 1965 quand la FFF fait le choix du Parc des Princes puis de la province pour accueillir le 11 français. Colombes ne retrouve les Bleus qu'en 1971 pour un triste France-Hongrie (défaite 2-0) parce que les travaux du Parc des Princes ne sont pas encore achevés¹⁰⁴⁵.

¹⁰⁴² Le total est de 52,6% si l'on comptabilise le match de 1945 et de 53% si l'on s'arrête en 1971. Nous incluons ici 1972.

¹⁰⁴³ DIETSCHY, Paul, « Les avatars de l'équipe nationale. Football, nation et politique depuis la fin du 19^{ème} siècle », *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, 2011/3, n°111, p 3-9 DOI : 10.3917/vin.111.0035, p 38.

¹⁰⁴⁴ Le total est porté à 81 rencontres officielles si l'on compte le France-Portugal de 1975 qui se tient toutefois en dehors de notre période. Nous avons inclus dans notre décompte le France-Armée Britannique du 15 juin 1945 qui s'est déroulé à Colombes mais qui n'est pas toujours comptabilisé dans les sélections officielles de l'équipe de France.

¹⁰⁴⁵ Nous comptabilisons 149 rencontres à domicile jusqu'en décembre 1971. Nous avons ici occulté le France-Armée Britannique du 15 juin 1945. Notons également que trois rencontres de 1924, contre la Belgique et l'Angleterre se

Avec environ 3 122 331 spectateurs à Colombes pour l'ensemble des rencontres de la sélection française, le football international est l'événement qui, au total, a sans doute drainé le plus de spectateurs même si la moyenne par match (39 029 spectateurs) est inférieure à celle des finales de coupe. L'étude des affluences des rencontres internationales est en outre moins lisible¹⁰⁴⁶ même si l'on retrouve globalement les tendances observées précédemment. Les années 1924-1939 sont celles d'une lente progression¹⁰⁴⁷ alors que l'âge d'or du stade se concentre sur 1946-1958 : Colombes y dépasse 19 fois les 50 000 spectateurs dont 6 rencontres à plus de 60 000. Le début des années 1960 se traduit également par un certain recul, où le Brésil de Pelé n'attire « que » 50 000 personnes en 1963.

Les fluctuations entre deux matchs semblent néanmoins aussi fréquentes qu'importantes et gênent considérablement l'analyse : même dans sa période de gloire, il semble que Colombes n'attire les foules qu'en accueillant un adversaire de renom, ce qui symbolise, selon *L'Équipe*, l'absence de culture sportive nationale¹⁰⁴⁸. Les surcharges de calendrier, l'instabilité chronique du 11 national, la pauvreté ponctuelle de son jeu ainsi que les habituels problèmes d'éloignement et d'inconfort reviennent sans cesse pour expliquer ces mauvais résultats¹⁰⁴⁹. Le football de club rencontre des difficultés supérieures.

> Le Racing football à Colombes : une solution de remplacement.

Copropriété du Racing Club de France, le stade de Colombes aurait pu assez logiquement servir d'enceinte habituelle à son équipe première de football. Mais sous sa forme amateur du RCF (jusqu'en 1932) ou professionnelle avec le Racing Club de Paris (jusqu'en 1966), le maillot ciel et blanc n'a pas souvent été présent sur le stade olympique. Même si l'inventaire est délicat pour 1924-1932¹⁰⁵⁰, nous pouvons penser que le RCF amateur n'a joué que 13 fois sur le terrain d'honneur (1,6

déroulent à Buffalo et Pershing car Colombes n'est pas encore inauguré.

¹⁰⁴⁶ Voir l'Annexe n°73 D.

¹⁰⁴⁷ A la fin de la décennie, l'affluence dépasse les 50 000 spectateurs avec France-Angleterre 1938 et le ¼ de finale contre l'Italie en Coupe du Monde (58 455 personnes).

¹⁰⁴⁸ Colombes accueille 35 000 personnes pour France-Suède 1955 mais 61 000 pour France-Italie un an plus tôt et 62 245 spectateurs un an plus tard contre l'URSS. *L'Équipe* s'interroge ainsi : « On s'est demandé pourquoi 35 000 personnes seulement avaient assisté à cette rencontre alors que deux semaines et demie plus tôt, l'équipe de France s'était couverte de gloire à Madrid. (...) En réalité, le grand public parisien a boudé Colombes car il a estimé que ce France-Suède ne constituait pas une grande affiche. Il n'ignore pas, ce public, que ce standing suédois est, de nos jours, considérablement amoindri ». *L'Équipe*, 04 Avril 1955.

¹⁰⁴⁹ En 1956, la venue de l'URSS a pourtant occulté celle de la quasi invincible Hongrie qui n'a pas attiré les foules. Jean Cornu met également en lumière l'état même du stade. *L'Équipe*, 05 Octobre 1956, Article intitulé « Public de France ». Les articles sur le niveau de jeu français pullulent également dans la presse : « Il reste pourtant que, de cette désaffection progressive, la raison profonde, foncière et essentielle c'est le fléchissement continu de notre football dont le grand public n'est pas dupe ». *L'Équipe*, 15 mai 1962, Article 15/05/62, Article « Le Fidèle Reflet » de J. de Ryswick.

¹⁰⁵⁰ Nous ne pouvons affirmer si le RCF football joue alors sur son terrain annexe ou sur l'olympique. L'annexe semble être fréquemment utilisée entre 1924 et 1929, l'équipe de rugby utilisant le terrain d'honneur, parfois à des horaires identiques (Ex : le 5/10/1924, RCF-CASG se tient le même jour et à la même heure que le RCF-St Séverin de rugby. Le 23/11/1924, le RCF-Paris Star a lieu à la même heure que le RCF-Stade de rugby...). Parfois, c'est même une rencontre internationale qui fait face aux matchs de club : en janvier 1925, le RCF reçoit la VGA-St Maur sur l'annexe le jour de

match par an). Avec la professionnalisation du football et la création du RCP pour la saison 1932-1933¹⁰⁵¹, la presse se veut plus précise mais l'on constate que ce nouveau Racing ne joue guère plus dans un stade qu'il doit, comme les autres, louer contre un pourcentage de la recette¹⁰⁵². Entre 1933 et 1966, le Racing Club de Paris n'a fréquenté Colombes qu'à 69 reprises (1,97 match par an), en championnat ou en amical. La seule période « faste » concerne les années 1948-1952 où le club cumule 21 matchs à Colombes¹⁰⁵³.

Colombes est donc un second choix pour le club qui n'a que peu d'intérêt à quitter le Parc des Princes : les recettes et affluences y sont supérieures car le terrain est plus central et plus adapté. Souvent, le RCP se rend à Colombes parce que le Parc est indisponible¹⁰⁵⁴. Quand le club choisit Yves-du-Manoir et sa capacité dans l'espoir de réaliser une recette supérieure à celle du Parc, il est constamment déçu¹⁰⁵⁵. Les affluences du Racing à Colombes restent néanmoins honorables, avec en moyenne 18 815,6 spectateurs par match entre 1946 et 1962¹⁰⁵⁶. Pour Julien Sorez, la politique du RCP est à l'image des clubs parisiens : ils poursuivent une forme de nomadisme dans une logique purement commerciale, s'installant dans un stade où ils ont l'assurance de réaliser des affluences importantes¹⁰⁵⁷.

France-Nouvelle Zélande de rugby ! La tenue des matchs du RCF football sur le stade olympique semble néanmoins se généraliser à partir de la saison 1929-1930.

¹⁰⁵¹ La naissance du Racing Club de Paris autour de la personnalité de Jean-Bernard Lévy est une révolution au sein d'un RCF amateur qui prodigue les vertus éducatives et sociales du sport. Pour S. de Secco, une forme de schizophrénie touche même le RCF qui accepte l'existence d'un RCP indépendant mais avec lequel il entretient des liens privilégiés. Ce dernier loue des locaux à Colombes contre 5% des recettes brutes des matchs. DE SECCO, S, *Le Racing club de France des origines à 1945*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir de M. Hubscher, 1991, Université de Nanterre. Les liens entre le RCP et le RCF sont malgré tout complexes. De 1932 à 1943, les membres du RCP sont obligatoirement membres du RCF et les équipes du Racing jouent sous licence RCP. Après une période de séparation, une licence commune est à nouveau mise en place car l'équipe du RCF de division d'honneur ne pouvait être renforcée par des joueurs du RCP. Magazine du RCF Octobre 1947. Archives du Racing Club de France.

¹⁰⁵² Il s'agit néanmoins d'une sorte de tarif privilégié, calqué sur celui de la FFF. Indications dans les PV des réunions du Comité des 26 octobre et 9 novembre 1944. Archives du RCF.

¹⁰⁵³ Voir l'Annexe 77 A, B et C.

¹⁰⁵⁴ Le stade olympique remplace le Parc des Princes, habituel port d'attache du RCP, lorsque ce dernier est occupé par des réunions cyclistes (ex : RCP-Fives le 11 septembre 1938 ; RCP-Rennes le 26/06/48 ; RCP-Nîmes le 20/09/50), par d'autres rencontres (ex : RCP-Cannes de Mars 1939 délocalisé à Colombes car le Parc accueille la finale de la coupe nationale de rugby) ou parce que la pelouse est en réfection (RCP-Sochaux le 27/08/1950 ; RCP-Lille le 27/04/52 ; RCP-Nancy le 18/05/52). Le Stade Français avait, dans le même registre, utilisé Colombes en 1951 contre Nice car le Parc était déjà réservé pour l'arrivée du Bordeaux-Paris cycliste.

¹⁰⁵⁵ Ex : rencontres face à l'OM en 1948, au stade de Reims en 1949, contre le rival lillois en 1951 ou contre le futur champion bordelais en octobre 1949 (seulement 20 862 spectateurs).

¹⁰⁵⁶ Ce chiffre est globalement similaire à ceux qu'il réalise au Parc. Voir l'Annexe 77 D.

¹⁰⁵⁷ « En partie propriétaire du stade de Colombes depuis l'organisation des Jeux olympiques de 1924, le Racing y organise les rencontres commémoratives de la Grande Guerre contre l'Arsenal FC à partir de 1930. Dans le même temps, le président Jean Bernard-Lévy, organisateur d'un tournoi associé à l'Exposition coloniale de 1931, choisit la piste municipale de Vincennes comme terrain suivant sa stratégie de s'implanter au plus près de la manifestation internationale. Enfin, lorsque son équipe reçoit dans le cadre du championnat de France, il privilégie la desserte du parc des Princes d'Henri Desgranges, directeur de *L'Auto*. La commercialisation offre davantage de visibilité médiatique du football, mais ne rompt pas, dans la pratique, avec le nomadisme des premiers temps ». SOREZ, Julien, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2011/3 n° 111, p. 59-72. DOI : 10.3917/vin.111.0059, p 65.

L'heure de gloire du RCP à Colombes est sans doute incarnée par ses mythiques matches contre le club anglais d'Arsenal, hôte prestigieux et réputé : « La tâche est facile pour qui veut présenter au public le match Racing-Arsenal. Il n'est pas besoin de grands efforts pour faire connaître aux lecteurs le plus fameux club du monde. Tous les sportifs sont fixés à son sujet et il n'est pas besoin d'être un « aficionado » du football pour savoir qu'Arsenal... c'est Arsenal. Son arrivée est annoncée, la curiosité générale s'éveille. (...) A la vérité, il y a dans le monde entier une mystique d'Arsenal. Et pour un club du continent, c'est un grand honneur qu'Arsenal accepte d'être l'invité¹⁰⁵⁸». Entre 1930 et 1962, le RCP a en effet affronté l'équipe anglaise à 25 reprises dont sept fois sur le terrain de Colombes (1930, 1934, 1935, 1936, 1937, 1946, 1947, 1948, 1949). Née afin de soutenir l'association des *Plus Grands Invalides de Guerre* de l'ancien combattant Jacques Simon, la rencontre donne une envergure internationale au club et constitue, quand le Racing n'est pas en finale de Coupe, son match de l'année, un rituel se créant également avec la répétition des matchs¹⁰⁵⁹. Les affluences réalisées sont d'ailleurs honorables et supérieures à la moyenne habituelle du Racing à Colombes¹⁰⁶⁰.

Qu'il s'agisse des rencontres amicales ou de championnat, le Racing Club de Paris n'a jamais égalé les records de la coupe de France ou de l'équipe nationale, n'atteignant qu'en de rares occasions le seuil des 40 000 personnes (39 448 spectateurs contre le Stade Rennais en 1950). Bien souvent, l'enceinte olympique est disproportionnée, notamment lorsque l'on songe aux autres stades de première division française qui ne dépassent guère les 35 000 places¹⁰⁶¹ : dans les années 1950-

¹⁰⁵⁸ *L'Équipe*, 07/11/1951.

¹⁰⁵⁹ « En vérité, le match Arsenal-Racing est souvent de classe véritablement internationale. Le climat dans lequel il se déroule s'y prête et engendre une ferveur et une passion qui l'apparentent aux plus grands événements de la saison de football ». *L'Équipe*, 21 novembre 1948, Article de Maurice Pefferkorn. Les deux équipes s'affrontent souvent le 1er ou le 11 novembre et attirent les politiques. Le ministre des pensions Rivollet en 1934, Léo Lagrange en 1936, le secrétaire d'État aux Armées en 1947, le ministre des anciens combattants Bétoiaud en 1948 ou des ambassadeurs, notamment de Grande-Bretagne. Racing-Arsenal a ainsi une véritable dimension internationale.

¹⁰⁶⁰ 30 000 en 1930, 1934 et 1935, 40 000 en 1947, 35 000 en 1948 avant de connaître un certain déclin en 1949 (26 000 personnes). Notons également que le RCP a accueilli d'autres adversaires étrangers à Colombes (Manchester City en 1932 pour le cinquantenaire du club, Sheffield Wednesday en 1935...).

¹⁰⁶¹ L'opinion d'un spectateur est d'ailleurs intéressante en 1950 : « Tout le monde sait, à Paris, que si le Parc est suffisant (pour 30 000 personnes), Colombes est désastreux à tous points de vue. Un match pour lequel le Parc risque d'être trop étroit, transporté à Colombes, ne fait que 20 000 personnes. Vous devez bien le savoir ! En ce qui me concerne, j'évite d'aller à Colombes, et des milliers d'autres aussi, croyez-moi. Il faudrait penser aussi que le spectateur n'assiste pas seul à un match (femme, fiancé, enfants...). Ce n'est pas à Colombes ou dans un Parc des Princes archiplein que l'on peut amener sa femme ou ses enfants ». *L'Équipe*, 25 Janvier 1950. En 1956, le RCP, pourtant 3ème du championnat, accueille Nîmes devant une modeste chambrée, « dans la grisaille d'un stade sans ambiance, sous les yeux de quelques 8000 spectateurs un peu perdus sur les gradins, le Racing a obtenu une victoire très importante aux dépens de Nîmes... ». *L'Équipe*, 16 Avril 1956. Pour l'exemple de la saison 1956-1957, les plus grands stades de première et deuxième division sont ceux de Nice (21 000) ; Lens (26000), Monaco (13 000), Marseille (38 000), Parc des Princes (40 000), Toulouse (40 000), Lyon (36 000), Sedan (18 000), Reims (22 000), Sochaux (18 000), Nancy (17 000), Nîmes (16 000), Strasbourg (30 000), Metz (20 000), Rennes (25 000), Angers (15 000), Valenciennes (22 000), Lille (22 500), Bordeaux (25 000), Saint-Ouen (23 000)... *L'Équipe*, 08 Août 1956.

1960, aucun club français n'aurait été à même de remplir Colombes¹⁰⁶². Stade de repli, de seconde zone, il a toutefois marqué l'histoire d'un RCP qui y fête notamment son seul titre de champion de France contre l'OM en mai 1936.

> Quelques rencontres de gala....

Le calendrier footballistique de Colombes ne saurait être complet sans une rapide présentation des 50 rencontres de gala qui se sont déroulées entre 1924 et 1972 et qui regroupent 16% des journées dédiées à ce sport. La diversité de ces matchs est flagrante puisque nous regroupons dans cette catégorie les Jeux Olympiques de 1924, la Coupe du Monde 1938, la sélection parisienne¹⁰⁶³, les « Ententes » entre deux clubs contre des adversaires étrangers (ex : Entente Red Star/RCF-Newcastle en 1932), les matchs militaires et ceux disputés par d'autres équipes françaises¹⁰⁶⁴...

Le tournoi de football organisé par *L'Auto* dans le cadre de l'Exposition Universelle parisienne de 1937 est symptomatique des difficultés du stade à attirer les foules pour le football de clubs¹⁰⁶⁵. Colombes accueille ici trois rencontres (quart de finale Sochaux-Bologne, demi-Finale Austria-Chelsea et la finale Bologne-Chelsea) mais le succès de la compétition est très relatif (8 000 spectateurs pour Sochaux-Bologne et recette globale de 357 000 frs, somme correspondant à une affluence générale de 25 000 personnes...). Comme souvent à Colombes, l'échec du football est palpable et l'on évoque tour à tour les conditions météorologiques (chaleur), les loisirs dominicaux, l'attraction pour d'autres compétitions ou la trop forte influence de la finale de Coupe car « (...) l'enthousiasme s'éteint comme un brasier ardent le jour de la finale de la Coupe¹⁰⁶⁶».

Ajax-Benfica du 05 Mars 1969 est néanmoins un souvenir sensationnel, une « journée inespérée¹⁰⁶⁷ » avec l'afflux des supporters hollandais et la venue des portugais de France¹⁰⁶⁸. N'ayant pu se départager lors de leurs confrontations précédentes, les deux équipes font le choix de

¹⁰⁶² Les affluences des équipes de province en 1965-1966 ne dépassent que rarement les 10 000 personnes par match : Nantes (16700), Bordeaux (12000), Strasbourg ou Rennes (plus de 10 000). Sources : *L'Équipe*, août 1966.

¹⁰⁶³ Contre le Nacional Montevideo le 8 mars 1925, Berlin le 14 mars 1926 et en mars 1928, Paris-Madrid en 1934 (Voir l'Annexe n°78 A), Paris-Nord en 1937 et 1947, Paris-Budapest en 1946, Paris-Lisbonne en 1946...

¹⁰⁶⁴ Ex : Sochaux-Corinthians en 1932 ou pour les équipes parisiennes : CA Paris-OM en mai 1934, CAP-Roubaix en 1935 ; Stade Français-Reims le 20/10/1946 ; Stade-Roubaix le 30/11/46 ; Stade Français/Red Star-OM en 1949. Pendant la saison 1971-1972, le tout jeune Paris Saint-Germain, qui n'a pas encore de stade attitré, s'expatrie plusieurs fois à Colombes en championnat quand il ne peut ou ne veut utiliser le stade Bauer de Saint-Ouen : « Pourquoi Colombes ? ». Raison première : c'est gênant pour le club parisien de recevoir les audoniens à Bauer qui est leur fief... Parce que le PSG a l'ambition d'amener plus de 15 000 personnes cette saison en championnat pour les grandes rencontres et que Colombes est le seul utilisable... (...) Paris SG prend donc un grand risque mais fait en même temps un test, et nous lui souhaitons de le réussir. *L'Équipe*, 13 octobre 1971. Le PSG jouera trois fois à Colombes pendant cette saison. Voir l'Annexe n°78 C. Contre le Red Star (13/10/1972), Rennes (19/12/1971) et l'OM (17/05/1972).

¹⁰⁶⁵ Huit équipes européennes participent à ce tournoi (Sochaux, Chelsea, le Slavia, l'Austria, Bologne...) disputé sur plusieurs stades (Antibes, Le Havre, Strasbourg, Lille, Saint-Ouen...).

¹⁰⁶⁶ *L'Auto*, 7 juin 1937.

¹⁰⁶⁷ Expression empruntée à un article de Jacques Ferran dans *L'Équipe*, 05/03/1969.

¹⁰⁶⁸ ÉTIENNE, Jacques, *Les Grands stades*, Éditions Famot, Genève, 1980, p 18.

Paris qui apparaît comme un compromis géographique idéal et un gage de neutralité¹⁰⁶⁹. Le Parc étant en travaux, seul Colombes peut, malgré sa vétusté, attirer une foule importante. Ajax-Benfica est une double apothéose car il constitue à la fois le record d'affluence du stade (63 200 spectateurs) et parce qu'il est la seule rencontre de Coupe d'Europe disputée sur le sol colombien. Endormi depuis plusieurs années, Colombes sort de sa torpeur¹⁰⁷⁰. Dans une capitale où le football est alors moribond, sans équipe de première division, Ajax-Benfica est « Un match pour relancer Paris¹⁰⁷¹ », une « inoubliable journée où le football a refait surface à Paris¹⁰⁷² ».

Colombes et le football, c'est donc une histoire de 312 journées sportives, une Coupe du Monde, des Jeux Olympiques, un lien fusionnel avec la Coupe de France et une multitude de rencontres de prestige. Malgré cela, l'image du stade reste indéniablement associée au rugby, étant pour certains le temple de l'Ovalie¹⁰⁷³ française.

- Colombes, terre promise du rugby français ?

« Dès le petit matin, tandis que le soleil se levait sur la gare d'Austerlitz, le Sud-Ouest débarquait par pleins wagons : basques à l'œil vif, au nez aquilin, Béarnais à la langue drue et sonore, dont l'accent roulait sur le pavé de Paris, Bigourdans bruns et vigoureux aux oreilles fleuries au cœur des mêlées¹⁰⁷⁴ ». Ces foules provinciales se rendent à Colombes, maison-mère d'un XV de France qui y dispute tous ses matchs du Tournoi des V nations et qui entretient une véritable histoire d'amour avec ce lieu : « Dans un ouvrage du sport à Colombes, impossible de ne pas parler Rugby. D'abord du fait du patronyme du stade : Yves-du-Manoir. A ce nom s'attache la pelouse depuis le 2 février 1928 et le challenge, qui est aujourd'hui l'événement national le plus prisé après le

¹⁰⁶⁹ *L'Équipe*, 5 mars 1969. Voir l'Annexe n°78 B.

¹⁰⁷⁰ « Qui l'eut cru ! Le vieux stade de Colombes va revivre les grandes heures de fièvre d'autrefois. (...) C'était la grande époque de Colombes, que nous allons revivre en cette merveilleuse journée du 5 Mars ». *L'Équipe*, 28 février 1969.

¹⁰⁷¹ *L'Équipe*, 5 mars 1969.

¹⁰⁷² *L'Équipe*, 6 Mars 1969. A la suite de ses succès, et profitant toujours de l'indisponibilité du Parc, Colombes accueille d'autres rencontres de Benfica, organisées par l'association des portugais de France (ex : Benfica-Rennes le 11 novembre 1970, Sporting-Benfica en avril 1971, Benfica-Bayern en avril 1972) ou une Entente Saint-Étienne/OM contre le Santos de Pelé le 31 Mars 1971, organisée par le magazine *Télé 7 jours*, pour fêter son dixième anniversaire et récolter des fonds pour la lutte contre le cancer. On attend alors les grands noms du show-business dans les travées de la banlieue Ouest (Brigitte Bardot, Alain Delon, Henry Salvador, Pierre Perret, Louison Bobet, le réalisateur Édouard Molinaro...). *L'Équipe*, 30 Mars 1971. La rencontre permet également d'inaugurer les projecteurs du stade qui permettent, enfin, la tenue de rencontres en nocturne. Une partie des gradins, les portes 12, 13, 20 et 30 sont ouvertes aux jeunes de la FFF. 30 000 personnes se massent alors dans le vieux Colombes.

¹⁰⁷³ Pour Valérie Bonnet, ce terme est une invention de la presse française qui crée la notion de territoire purement rugbyistique : « La presse a ainsi inventé un terme, *l'Ovalie*, à la définition particulièrement floue, pour désigner le territoire du rugby français (voire mondial), espace tant idéal que géographique qui recouvre le monde de la pratique et l'espace de celle-ci ». BONNET, Valérie, « Rugby, médias et territoire », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 84 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2009, consulté le 06 décembre 2012. URL : <http://mots.revues.org/1011> ; DOI : 10.4000/mots.1011, p 40. D'une certaine manière, Colombes est ainsi l'une des capitales de cet espace parce le stade accueille le XV de France et la foule du rugby plusieurs fois par an.

¹⁰⁷⁴ *L'Équipe*, 12 janvier 1959, article intitulé « Une foule était là pour voir si la légende collait avec la réalité ».

championnat de France¹⁰⁷⁵». 303 journées sont en effet consacrées au rugby de compétition sur cette pelouse entre 1924 et 1972.

> La maison-mère du XV de France.

Au cours de cette période, 93 rencontres de l'équipe de France de rugby se sont déroulées au stade olympique, soit en moyenne 1,9 par an. En occultant la période 1932-1939, durant laquelle la France est exclue du Tournoi¹⁰⁷⁶, la moyenne est même de 2,3 matchs par an, résultat correspondant au calendrier rituel du rugby : deux rencontres du tournoi à domicile et de ponctuels tests-matches contre des sélections de l'hémisphère Sud. A l'inverse du football, l'exploitation par le XV de France est très régulière car même quand la pelouse est gelée, un déménagement est exclu : « Pas question de faire jouer France-Angleterre en province ou au Parc¹⁰⁷⁷ ». Colombes accueille ainsi la totalité des rencontres du Tournoi des V nations à l'exception du France-Ecosse du 1er janvier 1924 (Pershing) : le stade reçoit même 77,5% des rencontres à domicile de l'équipe nationale entre 1924 et 1972.

L'absence du tournoi dans les années 1930 est liée à un conflit entre les différentes fédérations participantes. A la fin des années 1920, les adversaires de la France se plaignent de la qualité du jeu, de la mentalité « championnat », c'est à dire de calcul du XV français voire de sa brutalité comme le souligne le secrétaire général de la Scottish Union : « Mettez un peu d'ordre dans votre maison, et nous vous rencontrerons à nouveau avec plaisir¹⁰⁷⁸ ». Les choses s'enveniment durant le premier semestre 1931 après les violentes polémiques relayées par la presse anglaise¹⁰⁷⁹ : « Les Britanniques ont saisi l'occasion de la scission de 1931 pour rompre avec la FFR en dénonçant la violence et le professionnalisme masqué¹⁰⁸⁰ ». « Le rugby français s'enfonce dans une longue nuit¹⁰⁸¹ ». Il faudra attendre quinze années, après le France-Angleterre du 6 avril 1931, pour que Colombes accueille à nouveau le mythique tournoi. Comme pour toute confrontation

¹⁰⁷⁵ GLOVER, Éric, « Une histoire d'amour qui dure : Colombes et le rugby », In PIZZORNI-ITIE (dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, Musée d'art et d'Histoire de Colombes, Éditions de l'albaron, Thonon-les-Bains, 1993, p 144.

¹⁰⁷⁶ En « remplacement », l'équipe accueille deux fois la sélection allemande en 1933 et 1934.

¹⁰⁷⁷ Titre d'un article de *L'Équipe* du 22 février 1956.

¹⁰⁷⁸ *L'Auto*, 13/07/39. Article « Pourquoi et comment s'était faite la rupture avec les britanniques ? ».

¹⁰⁷⁹ *L'Auto* cite notamment les propos du Daily Mail : « (...) nous sommes dans l'obligation de déclarer qu'étant donné les conditions peu satisfaisantes dans lesquelles est joué le rugby en France, ni notre Union, ni les clubs dépendants de sa juridiction ne pourront organiser des matchs avec la France ou avec les clubs français, ni en Angleterre, ni ailleurs, après la fin de la saison actuelle, à moins que et jusqu'à ce que nous obtenions la certitude que le contrôle et la conduite du jeu soient organisés sur des bases satisfaisantes sous tous les rapports. *L'Auto*, 13/07/39. Article « Pourquoi et comment s'était faite la rupture avec les britanniques ? ».

¹⁰⁸⁰ AUGUSTIN, JP, « La percée du football en terre de rugby. L'exemple du sud-ouest français et de l'agglomération bordelaise », In *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°26, avril-juin 1990, p 103. Il évoque ainsi les divisions du rugby national et la création d'une Union Française du Rugby Amateur qui concurrence la FFR.

¹⁰⁸¹ GARCIA, H, *La fabuleuse histoire du rugby*, Paris, La Martinière, Paris, 1991, p 259.

internationale, ces rencontres sont ritualisées¹⁰⁸².

Souvent considéré comme un temple du rugby, Colombes semble pourtant y recevoir moins de spectateurs que le football. Les affluences du XV de France¹⁰⁸³ révèlent ainsi une moyenne d'environ 31 270 personnes par match, soit 8 000 de moins que le 11 français. Il ne semble exister ni âge d'or, ni crise particulière pour les rencontres de rugby qui font preuve d'une certaine constance et d'une faible amplitude. Les records du rugby international n'atteignent ainsi les 50 000 spectateurs payants qu'à quatre reprises : France-Nouvelle-Zélande et France-Angleterre 1925, France-Galles 1955 et 1971¹⁰⁸⁴. Si l'on se concentre sur la période 1946-1972, plus sûre en termes de statistiques, le XV de France n'attire que deux fois 50 000 spectateurs payants quand son homologue du football dépasse ce seuil à 20 reprises. Nous n'avons pas de trace d'un Colombes à guichets fermés (ne comprenant que des spectateurs payants) pour une rencontre internationale ce qui déçoit souvent *L'Équipe* : « Ah ! Si notre vieux théâtre affichait salle comble à tous les matchs internationaux comme Twickenham ou comme l'Arms Park, ça ne serait pas pareil¹⁰⁸⁵ ! ». L'observation des photographies ou films de matchs laisse néanmoins apparaître des gradins copieusement garnis, on parle même d'un stade plein pour France-Galles 1971 qui n'attire pourtant « que » 50 703 spectateurs payants. La différence semble liée au poids considérable des invitations, phénomène sur lequel nous reviendrons. Maison-mère du maillot bleu ou blanc frappé du coq, Colombes a également été marqué par la présence de la section rugby du RCF.

> Colombes, le rugby de club et la fin des événements nationaux.

« Dans ce lointain stade de Colombes qui risque de lui coûter une partie de son public, le Racing a dû s'incliner de justesse (30-32) face à un XV béglais assez mixte mais en condition physique plus avancée¹⁰⁸⁶ ». En 1968, l'envoyé spécial de *L'Équipe* ne peut s'empêcher de remarquer la très faible affluence du Racing à Colombes, pour un match du challenge Yves-du-Manoir : 399 spectateurs seulement se sont en effet déplacés dans la banlieue ouest. Comme son homologue professionnel du football, le RCF rugby n'a que rarement pris le chemin de Colombes en compétition officielle alors que la section est directement liée au Racing, copropriétaire du stade.

¹⁰⁸² Les matchs se déroulent en général le samedi, aux alentours de 15h, et sont également précédés des hymnes nationaux joués par des fanfares militaires. Il faut toutefois attendre 1949 et la venue de Vincent Auriol pour France-Galles, pour qu'un président de la République assiste à une rencontre du tournoi. Voir les programmes officiels des matchs de France-Ecosse du 10 janvier 1953 ou de France-Pays de Galles du 28 mars 1953. Musée d'Art et d'Histoire de Colombes. A. Wahl évoque à ce titre une anecdote concernant le France-Irlande de 1952, au cours duquel la musique militaire joue le God Save The King qui provoque la colère des joueurs de l'Eire, l'Irlande du rugby rassemblant ainsi irlandais du Nord et de la république irlandaise. WAHL, Alfred, « Sport et politique, toute une histoire ! », *Outre-Mer*, 2004/3 n°8, p 13-20.

¹⁰⁸³ Voir Annexes n°73 E et n°79.

¹⁰⁸⁴ Nous avons toutefois des doutes sur les deux premières rencontres car la mesure des affluences est alors approximative.

¹⁰⁸⁵ *L'Équipe*, 27 et 28 Mars 1971.

¹⁰⁸⁶ *L'Équipe*, 09/09/1968, article « Bègles en meilleur condition ». Voir Annexes n°70B et n°80.

Avec 155 journées uniquement dédiées à l'équipe première, le XV racingman y joue environ 3,2 rencontres par an, moyenne légèrement supérieure à celle du RCP. Son poids n'est toutefois pas négligeable car il regroupe 51,5% du total de l'activité rugbystique du terrain d'honneur. La présence du RCF reste pourtant irrégulière : en dehors de quelques périodes phares (1924 à 1928, 1954 et 1968 à 1972), le Racing Rugby n'est là que par intermittence, ne foulant parfois pas la pelouse certaines années (1935, 1937, 1938, 1942, 1947, 1948, 1959 à 1961, 1963 et 1964).

Jouer à Colombes n'est d'ailleurs pas toujours une volonté première de la section : lors des saisons 1953-1954 et 1954-1955, des désaccords entre le RCF et les responsables du stade Jean Bouin, appartenant au CASG, ont imposé ce repli sur Yves-du-Manoir (après la migration vers le stade Buffalo en 1951-1952). Dans le milieu des années 1960, le club ne fait d'ailleurs pas tout de suite le choix de Colombes durant les travaux de Jean Bouin, optant régulièrement pour Charléty. A l'inverse, le « retour de 1968 » est le fruit d'une réflexion née au sein d'un RCF qui commence à préparer l'arrivée du nouveau Parc des Princes¹⁰⁸⁷. Le comité du Racing impose sa décision car il veut y maintenir une activité mais également ancrer l'équipe première dans son territoire, pour que celle-ci ait le sentiment réel de jouer à domicile : « En reprenant le chemin de Colombes pour y jouer tous leurs matchs, officiels ou amicaux, les racingmen puiseront des forces nouvelles à évoluer sur leur propre territoire où de nombreux joueurs ont fait leurs premières armes, à l'ombre des grandes tribunes¹⁰⁸⁸ ». Un an plus tard, malgré les demandes de la section rugby qui souhaite retourner à Jean Bouin, le comité maintient son choix pour le championnat mais accepte cette requête pour les matchs amicaux et ceux du challenge Yves-du-Manoir¹⁰⁸⁹. En 1970, le RCF dresse ainsi un bilan très positif de ce retour aux sources¹⁰⁹⁰ alors que les affluences sont pourtant faméliques.

L'étude de la fréquentation du site est presque impossible car le Racing, comme les journaux sportifs étudiés, ne publie que rarement des données statistiques. Pour les années 1920-1930, seules quatre rencontres (RCF-Aviron Bayonnais du 26/10/1924, du 15/03/1925 et du 13/01/1929 et d'un RCF-Narbonne du 4 janvier 1925) nous permettent d'évaluer une fourchette allant de quelques centaines à quelques milliers de spectateurs par match. Entre 1953 et 1972, nous avons mesuré l'affluence de 46 rencontres : celles-ci rassemblent au total 47 732 personnes, ce qui ne correspond

¹⁰⁸⁷ PV de la réunion du comité du 16 juin 1968. Archives du Racing Club de France.

¹⁰⁸⁸ Magazine du RCF. Octobre 1968. Archives du Racing Club de France.

¹⁰⁸⁹ Bureau du Comité du 14 Mai 1969. Archives du RCF.

¹⁰⁹⁰ « Cette pratique a conduit au renforcement de la solidarité entre toutes les équipes inférieures et l'équipe première, et fut bienfaitrice pour le moral de nos joueurs. Progressivement, le public est venu plus nombreux, et l'expérience a été jugée assez concluante pour être poursuivie au cours de la saison prochaine. La qualité du terrain a certainement contribué à améliorer le jeu ouvert, dans la meilleure tradition du Racing ». Magazine du RCF. Avril 1970. Archives du RCF.

même pas à la capacité du stade ! La moyenne de spectateurs avoisine les 1038 personnes par match. Sur la simple année 1968, le RCF n'a drainé que 3663 spectateurs soit une moyenne désastreuse de 458 spectateurs par rencontre ! Le constat est sévère pour le rugby de club : le stade olympique est disproportionné, presque inutilisable pour ce type d'événements au taux de remplissage catastrophique (1,7% si l'on prend en compte une capacité de 62 000 places).

La presse généraliste se fait d'ailleurs l'écho de cette piètre attractivité, parlant parfois du « désert de Colombes¹⁰⁹¹ » et des « quelques rares spectateurs perdus dans les tribunes¹⁰⁹² ». Le club tente pour sa part de minimiser ses résultats, préférant insister sur la fierté de jouer sur son sol : « Ils ne sont pas nombreux ceux qui prennent régulièrement le chemin du stade Yves-du-Manoir pour y soutenir le seul club - hélas - de la capitale à s'accrocher encore à la première division du rugby français. Rien n'indique d'ailleurs qu'ils seraient plus nombreux si les racingmen jouaient dans un stade au centre de Paris. Mais du côté des joueurs, on ne s'en plaint pas. « Mieux vaut Colombes, avec sa poignée de fidèles qui nous encourage avec chaleur qu'un autre terrain où la neutralité n'est que soutien inconditionnel à l'équipe adverse ». Cette confirmation des compagnons de Pierre Bassagaïts est aussi un cri du cœur ; il leur paraît plus réconfortant de batailler devant des amis, même en nombre restreint, que sous les goguenardises de prétendus spectateurs neutres¹⁰⁹³ ».

Si la culture du Racing de l'entre soi est ici prégnante, le club s'interroge ponctuellement sur cette faible attractivité, évoquant tour à tour la qualité du jeu ou les effets de mode¹⁰⁹⁴. Le Racing Club de France ne semble toutefois pas être le seul à rencontrer ces difficultés. A la même époque, le PUC ou les autres clubs parisiens ont des soucis similaires et une affluence inférieure à bien des clubs de province même si ces derniers n'obtiennent pas non plus des résultats reluisants, à l'image du CA Brive : « (...) durant la période 1910-1960, on dénombrait de 1000 à 2000 personnes par rencontre du CAB, avec pour certains matchs de 4000 à 10 000 spectateurs¹⁰⁹⁵ ». La difficulté du Racing semble le fait de plusieurs très grandes villes où le rugby peine longtemps à s'inscrire dans la culture sportive locale. Ceci s'explique en outre par les résultats mitigés du RCF, qui n'est plus, à l'image du Stade Français, le club phare des premiers temps du rugby. Enfin, le caractère multiple

¹⁰⁹¹ Titre de *L'Équipe* du 26 Octobre 1953 au sujet de la rencontre RCF-Angoulême du Challenge Yves-du-Manoir qui s'était déroulée devant 1200 spectateurs payants au grand regret de l'envoyé spécial présent.

¹⁰⁹² *L'Équipe*, 29/12/1968, Compte Rendu du match RCF-Saint-Claude.

¹⁰⁹³ Magazine du RCF. Décembre 1968. Archives du Racing Club de France.

¹⁰⁹⁴ « La foule va à la foule ; il est bon de sentir un peu les coudes et d'être au milieu de gens qui vibrent et crient comme il convient. Se trouver seul sur une banquette ne permet pas de goûter convenablement un spectacle. Il manque la psychose collective. Le courant ne passe pas par le spectateur isolé. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a constaté l'impossibilité presque absolue de déridier ou d'émouvoir dans une salle de spectacle un public clairsemé à l'excès. Le rugby en fait, aujourd'hui, l'expérience en plein air ». Magazine du RCF. Avril 1935. Article d'Alfred Sauvy. Archives du Racing Club de France.

¹⁰⁹⁵ BOURG, JF, « Histoire économique d'un stade et d'un club de rugby de haut niveau : l'exemple du C.A Briviste (1910-2010) », In CHAIX, P (Dir), *Les grands stades : au cœur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, Paris, L'Harmattan, 2011, p 34.

du spectacle sportif proposé à Paris a sans doute une influence : « Les grandes métropoles caractérisées par une population cosmopolite tendent à développer des cultures sportives hétérogènes par la diversité des activités physiques et le besoin de pluralité¹⁰⁹⁶ ». Au-delà de ces difficultés du Racing, le stade de Colombes a également perdu sa place dans le rugby de club.

S'il a eu la chance, dans son histoire « préolympique », c'est à dire avant 1922, d'accueillir la finale du championnat de France de rugby (1908, 1913, 1923) voire des demi-finales (1912 ; 1921), remettant alors en question l'hégémonie du Sud-Ouest dans cette compétition, il n'obtient plus ce privilège après 1924. Alors qu'il devient le plus grand stade de France et qu'il est le lieu mythique du Tournoi des V nations, Colombes est paradoxalement exclu de cette compétition à l'exception de quelques rencontres de phases finales¹⁰⁹⁷. Même le challenge Yves-du-Manoir n'a pas les faveurs du stade. Créé en 1931 par le Racing Club de France, « pour donner plus d'intérêt aux matchs amicaux (...) ce seul patronage suffit à indiquer dans quel esprit doit être disputée cette compétition : correction et loyauté avant tout¹⁰⁹⁸ ». Comme un autre paradoxe, la finale de cette compétition ne se déroulera que très tardivement sur le stade olympique puisqu'il faut attendre l'édition 1968 (Narbonne-Dax). L'expérience se renouvellera néanmoins en 1969 (US Dax-Grenoble), 1970 (Agen-Toulon), 1971 (Dax-Stade Toulousain) et 1972 (AS Béziers-AS Montferrand), jusqu'au milieu de la décennie.

Qu'il s'agisse de l'équipe de France, du Racing Club de France ou de quelques rencontres amicales, Colombes entretient donc une relation toute particulière avec le rugby français. Il est à sa manière, une sorte de Lansdowne Road, d'Arms Park, de Twickenham ou de Murrayfield à la française même s'il n'a pas l'aura de ses condisciples. Daniel Herrero l'occulte même de son *Dictionnaire amoureux du rugby* alors qu'il consacre des articles à plusieurs enceintes de l'ovalie¹⁰⁹⁹... Le stade n'a pourtant pas disparu des mémoires anglaises, le Telegraph écrivant encore en 2007 : « N'aimez-vous pas vous promener autour des vieux stades vétustes et désertés – oubliés

¹⁰⁹⁶ GROS, Pierre-François, « Le rugby à Lyon (1890-1964). Une approche sociale et historique d'un sport confidentiel », *Staps*, 2002/2 no 58, p. 49-68. DOI : 10.3917/sta.058.0049, p 63. Pierre-François Gros rappelle que d'autres clubs comme le Stade Bordelais ont également une pénurie de résultats sportifs sur le plan national.

¹⁰⁹⁷ Deux demi-finales : US Quillan-AS Carcassonne le 4 mai 1930 et Dax-Lourdes le 8 mai 1960 ; six 8èmes de finale : en 1955 (USAP-Bayonne), en 1957 (AS Montferrand-Aviron Bayonnais), 1958 (Mazamet-Aviron Bayonnais), 1966 (La Voulte-Narbonne), 1969 (Dax-Toulon), 1970 (Narbonne-AS Montferrand) ; cinq 16èmes de finale : en 1962 (Grenoble-Brive), en 1965 (Toulon-Dax), en 1966 (Brive-Lourdes), en 1968 (Lourdes-Valence) et 1972 (Agen-Grenoble).

¹⁰⁹⁸ Magazine du Racing, Septembre 1931. Archives du Racing Club de France.

¹⁰⁹⁹ Et notamment l'Arms Park, Twickenham, l'Eden Park, l'Ellis Park, Lansdowne Road, Mayol, Murrayfield ou le Parc des Princes. D. Herrero décrit d'ailleurs à merveille le stade du rugby anglais : « Les catholiques ont la basilique St Pierre à Rome, les Sikhs le Golden Temple, les Incas le Machu Pichu, les footballeurs le Maracaña et les rugbymen Twickenham. Ceux qui ont eu le privilège d'y jouer ne serait-ce qu'une fois en font l'honneur d'une vie. Ceux, plus nombreux, qui ont eu la chance de venir s'y asseoir un jour de match entrent définitivement dans la famille de l'Ovalie. Venir à Twickenham, c'est devenir anglais le temps d'un pluvieux après-midi d'hiver ». HERRERO, D, *Dictionnaire amoureux du rugby*, Paris, Plon, Août 2007, 573p. Article page 501. Colombes était déjà « exclu » d'un autre petit dictionnaire du rugby en 1990, celui d'H. Cettour, à l'inverse, là encore, de Twickenham ou de l'Arms Park. CETTOUR, H, *Rugby, Encyclopédie pratique des sports*, Tournon Editions, 1990, 184p.

et délabrés – et passer un matin ensoleillé d'automne en essayant de faire revivre ces édifices qui s'écroulent, ne serait-ce que dans votre tête. Non ? Alors, peut-être que l'on peut changer ça. La chose ridicule, c'est que vous en savez plus sur le stade Colombes... que ce que vous pensez. En flânant, vous seriez en effet hanté par un air de « déjà vu ». Des images longtemps oubliés vous traverseront alors l'esprit¹¹⁰⁰». L'athlétisme n'a sans doute pas autant marqué les mémoires.

- L'athlétisme à Colombes.

> L'athlétisme : un sport majeur à Colombes.

Avec 306 journées entre 1924 et 1972, le stade olympique se consacre en moyenne 6,2 jours par an à l'athlétisme. Colombes joue sans doute ce rôle majeur grâce à sa piste de qualité car, pour cette discipline, la capacité du stade olympique est tout sauf un atout. Le calendrier annuel semble plutôt stable : 2 journées pour les championnats de France et quelques journées consacrées aux rencontres entre nations. Les fluctuations de l'exploitation sont avant tout liées aux organisations plus exceptionnelles de compétitions internationales (Jeux Olympiques de 1924, Championnats d'Europe de 1938, Jeux universitaires de 1937...), de meetings internationaux (avec athlètes étrangers) ou de réunions secondaires (Prix Blanchet, Prix Roosevelt...). Ces petits prix regroupent d'ailleurs 30,8% du total des manifestations athlétiques organisées au stade olympique et se concentrent essentiellement durant deux périodes.

Théâtre habituel de ces anciennes compétitions et de manifestations régionales entre 1907 et 1921, Colombes conserve dans un premier temps cette vocation, accueillant ainsi le Prix Blanchet (1925, 1929, 1931), le prix Roosevelt (1925, 1929), le challenge du Mille (1926, 1932), le Prix Gondrand (1926) ou les championnats de Paris (1927, 1928, 1930, 1934). Le début des années 1930 marque un réel tournant car le stade se concentre sur les manifestations d'envergure nationale ou internationale et cette catégorie disparaît progressivement du calendrier athlétique¹¹⁰¹. En 1950, le Racing envisage pourtant de faire revivre le prix Blanchet et le Roosevelt qui n'est plus disputé que par intermittence depuis 1936¹¹⁰². Après la Seconde Guerre mondiale, à l'exception des Journées Léo Lagrange (1946, 1950, 1953), ces petites compétitions quittent Colombes avant un retour à la fin des années 1960 (championnats départementaux juniors en 1967, Championnats scolaires ASSU en 1967, championnats interclubs, Mémorial Méricamp...), renouveau qui semble autant lié à la

¹¹⁰⁰ L'auteur rappelle au passage que les 37 points concédés aux français lors du match de 1972 ont longtemps constitué le plus grand total jamais encaissé par le rugby anglais jusqu'aux 43 points marqués par l'Irlande en 2007. GALLAGHER Brendan, « Colombes : a stadium with an air of déjà vu », *The Telegraph*, 11 octobre 2007.

¹¹⁰¹ En novembre 1929, Albert Joureau, dans le magazine du club, manifeste d'ailleurs sa volonté de maintenir les anciennes réunions athlétiques au stade (Prix Roosevelt, Prix Gondrand, Prix Blanchet...) malgré son immense capacité et son statut de stade national.

¹¹⁰² Magazine du Racing, Novembre 1950. Archives du Racing Club de France.

volonté de maintenir une activité à Colombes¹¹⁰³ qu'à l'indisponibilité de Jean Bouin et de Charléty¹¹⁰⁴.

Mais Colombes est avant tout le stade des championnats de France qu'il accueille à 43 reprises, soit 86 journées et 28,2% du total de la discipline¹¹⁰⁵. A l'exception des années 1940, 1944 (championnats annulés), 1942¹¹⁰⁶, 1943, 1945 (organisation à Bordeaux) et 1967 (à Jean Bouin), Colombes est l'hôte de toutes les éditions même si certaines n'ont que partiellement lieu au stade (une seule journée en 1939, 1949, 1950 et 1951). Les championnats de France d'athlétisme n'ont toutefois pas l'aura de la Coupe de France ou du Tournoi des V nations, drainant un modeste public, symbole d'une crise perpétuelle de cette discipline.

> Les affluences à Colombes : un insuccès chronique.

Si les commentaires pullulent dans la presse sur ces difficultés de remplissage, les statistiques sont longtemps impossibles à présenter, la presse sportive ne donnant pas d'indications avant le début des années 1950. Sur les chiffres mesurés entre 1953 et 1969, nous pouvons observer qu'une journée de championnat accueille en moyenne 5 522 spectateurs, soit un taux de remplissage d'environ 8,9%. L'écart entre les deux journées de championnat est en outre très important, le samedi étant en général davantage délaissé que le dimanche¹¹⁰⁷. Le constat dressé est souvent sans appel et l'on regrette « le temps où cette manifestation attirait à Colombes un nombre nettement plus considérable de spectateurs¹¹⁰⁸ », temps qui date peut-être d'avant 1924. La presse sportive est souvent désespérée et ne s'enthousiasme qu'en de rares occasions¹¹⁰⁹.

¹¹⁰³ Le RCF rugby revient à la même période à Colombes.

¹¹⁰⁴ « Le stade Charléty et le stade Jean Bouin n'étant pas disponibles, l'ASSU a dû se résigner à organiser ses championnats de France Universitaires et Scolaires d'athlétisme de la Pentecôte au stade olympique de Colombes. Se résigner est bien le mot car, s'il n'y a rien à reprocher aux installations sportives qui sont excellentes, les officiels de l'ASSU auront bien du mal à adapter leur lourde organisation (...) à un stade qui n'est pas fait pour cela ». *L'Équipe*, 13 et 14 Mai 1967. Voir Annexe n°83.

¹¹⁰⁵ 26,2% pour les rencontres de l'équipe de France d'athlétisme, 6,2% pour des compétitions internationales, 8,5% pour les meetings internationaux et surtout 30,8% pour les prix et réunions secondaires. Voir l'Annexe n°81. Ces championnats sont parfois sous le patronage d'un quotidien, comme *Le Journal* en 1926, dans une logique d'autopromotion. Voir notamment : LENOBLE, Benoît, « L'autopromotion de la presse en France (fin du XIXe-début du XXe siècle) », *Le Temps des médias*, 2004/1 n° 2, p. 29-40. DOI : 10.3917/tm.002.0029. Voir Annexes n°72, 81 et 82.

¹¹⁰⁶ « Les 49èmes championnats de France d'athlétisme vont se dérouler, ce samedi et ce dimanche, au stade municipal de Bordeaux, pour la première fois de leur création qui remonte à 1888, ces championnats seront organisés en province. Il a fallu des circonstances exceptionnelles pour que la FFA se décide à déroger à une coutume que l'on serait tenté de qualifier de séculaire! Cette décision, on le pense, n'a pas recueilli que des approbations. A différentes reprises, dans le passé, il avait été envisagé, par mesure de décentralisation, de faire disputer les championnats en dehors de Paris mais les dirigeants provinciaux ne se sont jamais montrés enthousiastes pour ce projet. D'autre part, les athlètes de la province, sont heureux à la pensée de venir à Paris, ville qui a beaucoup plus d'attraits pour eux que toute autre. Et puis, il est de même plus facile d'accéder à la capitale que dans les autres villes de France. Enfin, l'expérience méritant d'être tentée, on verra bien si elle doit être renouvelée. Certaines inquiétudes se sont fait jour au sujet de l'état de la piste. On nous promet qu'elle sera parfaite. Faisons confiance à ceux qui nous l'affirment et attendons d'être sur place pour juger». *L'Auto*, 25 et 26 juillet 1942.

¹¹⁰⁷ Voir Annexe n°73 F.

¹¹⁰⁸ *Match*, 21 juillet 1931.

¹¹⁰⁹ « Les athlètes français n'auront désormais plus à rougir de leur public : fait sans précédent, 18 000 personnes - oui,

Les confrontations internationales entre les équipes de France d'athlétisme et des sélections étrangères semblent attirer sensiblement plus de monde : sur 13 réunions de ce type entre 1953 et 1970, nous estimons la moyenne par jour et par réunion à 9 182 spectateurs (taux de remplissage de 14,8%). Quelques grandes rencontres (France-URSS 1963 et 1965, France-Suède 1949 et 1959, France-Grande Bretagne 1960, France-RFA 1962...) obtiennent même un certain succès¹¹¹⁰ : « Un public dense (40 000 personnes en deux jours), enthousiaste en ce samedi lumineux, comme on ne l'avait pas été en France depuis longtemps, saisi par l'ampleur du drame qui menaçait le dimanche (...). Puisse-t-il être le point de départ d'un véritable renouveau¹¹¹¹ ». L'organisation sur deux journées crée, comme pour les championnats, un certain déséquilibre, le dimanche étant traditionnellement plus attractif¹¹¹². Les affluences des meetings internationaux ne sont pas dignes des performances réalisées : seules 5 000 personnes applaudissent le record du monde de Zatopek en mai 1954¹¹¹³... Les petites réunions sont encore plus confidentielles et n'attirent au mieux que quelques centaines de spectateurs, sorte de « réunion de famille¹¹¹⁴ » entre initiés, ce qui est même glorifié par l'écrivain Yves Gibeau : « Cela fait qu'à Colombes, aux réunions d'athlétisme, on ne se bouscule guère, et qu'on peut, à loisir, changer de place comme bon il semble afin de prendre la meilleure sur les gradins déserts. Les 5 à 6 000 spectateurs, fervents, passionnés, qui étaient là, dimanche après-midi à Colombes, m'ont paru diablement sympathiques. Tous mettaient le sport bien avant la politique, tous étaient venus assister à de jolis duels pacifiques... (...) On se regardait, on se souriait sans se connaître, on s'interpellait de gradin à gradin, on se tapait sur l'épaule, vigoureusement, joyeusement¹¹¹⁵ ».

L'affluence de l'athlétisme à Colombes semble nettement inférieure aux autres nations

18000 - avaient effectué le lointain déplacement de Colombes : il fallait bien, pour qu'une telle foule se pressât vers le vétuste stade Yves-du-Manoir que l'odeur de la poudre les y conduirait ». *L'Équipe*, 30 juillet 1962. Voir aussi *L'Équipe*, 29 juillet 1963.

¹¹¹⁰ Voir Annexe n°73 G et 82.

¹¹¹¹ *L'Équipe*, 28 Septembre 1959, article « Un autre vainqueur : le public ». Il en est de même en 1925 pour une réunion athlétique : « Avant de passer aux résultats détaillés, constatons avec le plus grand plaisir que le match fut tout à fait réussi. Son succès sportif se double d'un joli succès populaire puisque 15 000 spectateurs, au bas mot, y assistèrent. On a si souvent dit, avec juste raison, que l'athlétisme était le parent pauvre des grands sports spectaculaires, qu'on est heureux de constater qu'un match tel que le IIIème France-Suisse a réussi obtenir hier les faveurs du grand public ». *L'Auto*, 10 août 1925. La seconde journée des championnats 1926 est également saluée par le quotidien de l'entre-deux-guerres. *L'Auto*, 12 juillet 1926. Voir également le compte-rendu de France-Finlande dans *Match* du 11 octobre 1932 ou celui du France-Japon 1926. *Match*, 24 août 1936.

¹¹¹² Les rencontres internationales d'athlétisme regroupent en général un grand nombre d'épreuves : 100m, 200m, 110m haies, 400m, relais 4 X 100m, 800m, 100m, 1500m, 3000m, 5000m et les différents concours (perche, du disque, du poids juniors, de la longueur, du marteau, du poids...). Voir Annexe n°82B.

¹¹¹³ « Comme la marée montante, l'enthousiasme des 5000 spectateurs (pas un de plus !) gagnait de gradin en gradin. (...) On oublie un instant les suivants... Et même les 2/10 étouffés par les hurlements, ceux de 5 000 spectateurs, 5 000 seulement, mais qui crient autant que s'ils étaient 60 000 ». *L'Équipe*, 31 Mai 1954.

¹¹¹⁴ *Match*, 12 Mai 1931.

¹¹¹⁵ Yves Gibeau (1916-1994), journaliste et écrivain (« Allons z'enfants », 1952). *L'Équipe*, 1er Juin 1954, Article d'Yves Gibeau intitulé « La communion de Colombes ».

européennes, ce qui génère une forme de frustration chez les journalistes français¹¹¹⁶. Ainsi, le White City londonien attire des foules bien supérieures : sur 12 meetings d'athlétisme entre 1949 et 1964, l'affluence moyenne est de 38 333 spectateurs. La France témoigne d'un certain retard par rapport aux pays à forte tradition athlétique (pays nordiques, Angleterre) ou ceux pour lesquels le sport est un outil de propagande (communistes)¹¹¹⁷. Plusieurs facteurs expliquent cette sempiternelle crise.

> Une somme de difficultés insurmontables pour l'athlétisme à Colombes.

« Il serait peut-être paradoxal de dire que la réunion organisée à Colombes, dimanche dernier, fut des plus attrayantes. En effet, temps maussade, affluence restreinte, aimable laisser-aller, tout contribua à donner un caractère assez terne à cette manifestation¹¹¹⁸ ». Des années 1920 au début des années 1970, l'athlétisme souffre en effet d'une désaffection chronique qui semble liée à une multitude de facteurs. Plus qu'ailleurs, les conditions météorologiques ne motivent pas les foules car certains gradins de Colombes sont découverts et parce que cela accentue la piètre image du site¹¹¹⁹ : « Le thermomètre marquait 12°c ; concurrents et spectateurs grelottaient dans l'immense arène aux trois quarts vide qui, même par beau temps, n'est pas d'un naturel engageant. La grisaille du ciel confondue avec la fumée des usines ; le crachin d'un matin d'automne ; le vent d'ouest soufflant de côté, dans le dos des sprinters, gênant les autres courses ; le désordre qui régnait sur la pelouse ; un ensemble qui n'incitait pas à la pratique du plus beau sport d'été¹¹²⁰ ». Avec la répétition, le mauvais temps est perçu comme une forme de malchance¹¹²¹, une fatalité qui s'ajoute aux difficultés structurelles¹¹²² : « Record de médiocrité battu : temps médiocre, piste et terrains médiocres, performances médiocres. (...) On dira que les circonstances n'étaient pas bonnes à Colombes. Il faisait froid, certes ; mais il n'avait plu abondamment ni samedi ni hier (...). »¹¹²³. Sur l'ensemble de la période, l'explication climatique reste une constante des journalistes¹¹²⁴.

¹¹¹⁶ « Le meeting au White City, le plus important que l'on ait organisé à Londres depuis les Jeux Olympiques de 1908, a obtenu, comme celui de Berlin, un très gros succès. 83 000 spectateurs assistèrent, en effet, aux différentes épreuves. A quoi bon déplorer une fois de plus qu'il ne puisse en être de même en France : espérons simplement que le 22 août, à Colombes, vingt mille fervents viendront assister au grand prix que la FFA organisera sous le patronage de l'Exposition et ou d'ailleurs, se produiront nombre d'athlètes présents à White City ». *L'Auto*, 04 août 1937.

¹¹¹⁷ Voir Annexe n°82 C.

¹¹¹⁸ *Match*, 13 septembre 1932.

¹¹¹⁹ « Hier, ils furent victimes d'un si mauvais temps que le petit public de la veille était encore réduit ». *L'Auto*, 6 juillet 1925. Quelques semaines plus tard, le quotidien s'interroge à nouveau : « Il fait lourd, il pleut... irons-nous tout de même voir les athlètes anglais battre les nôtres à Colombes ? C'est la question que beaucoup se sont posée hier, et à laquelle tous n'ont pas répondu oui ». *L'Auto*, 25 juillet 1925.

¹¹²⁰ *L'Équipe*, 11 juillet 1948, article intitulé : « Grisaille et désordre hier à Colombes ».

¹¹²¹ « La FFA n'a pas de chance. Vers 14 heures, un violent orage éclata sur Paris et découragea sans doute quelques milliers de spectateurs ». *L'Équipe*, 23 juillet 1951.

¹¹²² « Triste samedi... Grisaille et pluie dans le ciel... et sur la piste, une piste indigne de la capitale, à réformer à 100%. Aucune ambiance ». *L'Équipe*, 06 Août 1956. Compte rendu des championnats de France d'athlétisme.

¹¹²³ *L'Équipe*, 16 Septembre 1957.

¹¹²⁴ « Le vent samedi, la pluie dimanche, que c'est triste Colombes, quand la bourrasque courbe les peupliers ou que

Ces derniers s'attaquent également à l'organisation des épreuves : « Cinq cent personnes avaient fait le déplacement de Colombes pour la première journée des championnats de France. Cinq cent piqués de l'athlétisme qui reviendront aujourd'hui encore, même si l'organisation est aussi navrante que celle d'hier¹¹²⁵ ». En 1938, les couacs sont nombreux (problèmes de dossards, des non-inscrits qui participent aux compétitions, haut-parleurs hors service, résultats non communiqués à la presse...) et provoquent la démission de l'organisateur Michel Renard de la FFA. Face à ces compétitions longues et fastidieuses¹¹²⁶, on suggère parfois de réduire la durée pour rendre l'ensemble plus spectaculaire : « L'athlétisme n'aurait guère de concurrence sur le plan spectaculaire si en certaines occasions on en concentrait l'intérêt en 1h30 et si les stades étaient conçus pour donner au concours le relief (au sens littéral) qui leur fait le plus souvent défaut¹¹²⁷ ».

La Fédération d'Athlétisme est donc au cœur des polémiques et subit les remarques sarcastiques : « Si les championnats de France (...) duraient une semaine, l'organisation, le dernier jour, serait sans doute presque parfaite ! Que de flottements, le samedi surtout¹¹²⁸... ». En 1954, *L'Equipe* suggère même à la FFA de confier l'organisation des compétitions à des sociétés spécialisées qui sauront créer un véritable spectacle sportif vivant et intéressant¹¹²⁹ et propose, sept ans plus tard, de nommer le réalisateur télévisuel René Lucot pour mettre en scène les épreuves¹¹³⁰. Préparateur du site, le Racing Club de France est parfois dans le viseur : « Quant aux spectateurs et aux journalistes, ils en seront quitte pour envoyer leurs pantalons chez le teinturier, les propriétaires du stade n'ayant pas eu la politesse de nettoyer les gradins et les bancs. Nos confrères étrangers ne disaient rien mais n'en pas pensaient pas moins. Nous avons honte¹¹³¹ ». Le Racing se positionne pour sa part comme un défenseur de la cause sportive qui n'a aucune ambition mercantile : « Tout

l'orage inonde la piste ». *L'Équipe*, 24 Juin 1968.

¹¹²⁵ *L'Auto*, 23 juin 1938.

¹¹²⁶ « Voilà que la ligue de Paris d'Athlétisme se met à jouer la difficulté. Nous avons été rassasiés à Colombes d'un programme pléthorique à l'excès. Trois catégories chez les messieurs, autant chez les dames. Nous nous sommes glorieusement éponnés jusqu'au soleil couchant à travers les méandres des innombrables épreuves de ces championnats de Paris ». *L'Auto*, 23 juin 1941. Vingt ans plus tard, rien n'a changé et *L'Équipe* constate encore : « On regrettera cependant l'organisation faiblarde et languissante, l'incorporation au programme d'épreuves utiles mais secondaires, acceptables en lever de rideau, des abstentions (...) non annoncées, la présence de concurrents non-inscrits, sans parler des conditions techniques de certains concours dont les terrains sont mal orientés ». *L'Équipe*, 09 Juillet 1951, Article intitulé « A Colombes, peu de monde, organisation faiblarde ». *Match* est également coutumier du fait : « La veille de la première journée des épreuves, il était impossible d'avoir le programme des réunions. Ceci est suffisamment caractéristique, et pourquoi faut-il que les clubs donnent à la FFA des exemples d'organisation ? Il y avait dans ces championnats l'occasion de faire une belle recette qui aurait été si utile aux progrès de notre sport pauvre... Qu'à fait la FFA pour assurer cette recette ? ». *Match*, 22 Juillet 1930. « Qu'avons-nous vu dimanche, une fois surmontées de considérables difficultés d'accès à la tribune de presse ? Une assistance clairsemée, indolente, sans enthousiasme sauf lorsqu'elle manifesta en faveur de Ladoumègue, qu'on avait découvert dans les tribunes ». *Match*, 14 Juin 1932.

¹¹²⁷ *L'Équipe*, 21 juillet 1970.

¹¹²⁸ *L'Équipe*, 06 Août 1956. Compte rendu des championnats de France d'athlétisme.

¹¹²⁹ *L'Équipe*, 14 septembre 1954, article intitulé « La FFA doit repenser sa politique des rencontres internationales », rédigé au lendemain d'un France-Allemagne qui n'a pas attiré les foules.

¹¹³⁰ *L'Équipe*, 10 Juillet 1961.

¹¹³¹ Ibid.

cela, au demeurant, est de peu d'importance, l'essentiel était de donner, sans soucis du succès qui se manifeste aux guichets, des épreuves classiques entre toutes. Il convenait de servir une fois de plus, même dans les conditions les moins favorables, la cause de l'athlétisme qui ne se saurait s'arrêter aux rencontres de Nations, pas plus qu'aux championnats de Paris ou... aux coupes olympiques ». ¹¹³²». Il s'acharne, contre vents et marées à maintenir sa vision de l'athlétisme, tout en s'agaçant de l'insatisfaction chronique et du manque de soutien populaire ¹¹³³.

Des problèmes de calendrier s'ajoutent parfois à ces difficultés précédentes. L'athlétisme est un sport d'été qui prend en général ses quartiers à Colombes, après les saisons de football et rugby, dans le courant du mois de juin. La tenue des championnats dans le cœur de l'été rend toutefois difficile la mobilisation de foules conséquentes ¹¹³⁴, comme l'incarne parfaitement l'édition 1962 : « la date choisie est à cet égard la plus mauvaise possible puisqu'elle coïncide avec le grand départ en vacances d'août ¹¹³⁵ ». En 1970, l'épreuve se tient le même jour que l'arrivée du Tour de France à la Cipale... La presse sportive s'en prend parfois directement au public qui boude l'athlétisme alors qu'il se passionne pour les autres disciplines ¹¹³⁶. Enfin, dans les années 1950-60, les commentateurs sportifs se plaignent du stade et ne supportent plus les conditions dans lesquelles ils sont accueillis.

L'athlétisme à Colombes n'a donc jamais réellement connu les folles ambiances de certaines grandes rencontres de rugby ou de football, ce qui semble davantage lié à une crise globale de la discipline qu'au seul Colombes. Les stades d'athlétisme sont bien des « maisons hantées ¹¹³⁷ » car « ces disciplines ont cessé de tenir l'affiche ¹¹³⁸ », la presse sportive appelant de ses vœux « La révolution à faire ¹¹³⁹ ». Dans l'immensité de Colombes, ces difficultés sont démultipliées : « Comme un spectacle de cabaret dont le charme s'évanouit instantanément dès lors qu'il s'installe sur une scène de plus vaste dimension, France-Tchécoslovaquie chercha vainement à ressembler à un match international sous prétexte qu'il se déroulait sur l'immense scène de Colombes ¹¹⁴⁰ ». Les spectateurs

¹¹³² Magazine du Racing Club de France, Novembre 1929. Article d'Albert Joureau.

¹¹³³ Il critique même les membres du club qui ne se rendent pas aux compétitions organisées par le RCF. Magazine du Racing Club de France. Juillet-Août 1967 : Article « Tribunes vacantes ». Archives du RCF.

¹¹³⁴ La date des championnats de France dépend bien souvent de la tenue d'épreuves internationales (JO, Championnats d'Europe...). Entre 1946 et 1960, l'épreuve est organisée une fois à la fin du mois de Juin (1952), 9 fois en Juillet (1946, 1948, 1949, 1950, 1951, 1953, 1958, 1959, 1960), quatre fois au début du mois d'août (1947, 1954, 1955, 1956) voire même durant le mois de septembre (1957).

¹¹³⁵ *L'Équipe*, 31 Juillet 1962. Il est toutefois à noter que ces championnats rencontreront un certain succès populaire avec la présence notamment d'un grand nombre d'enfants. Souvent décriée, la télévision est ici mise en avant car elle a, selon le journaliste, popularisé les exploits de certains athlètes comme Michel Jazy.

¹¹³⁶ « Les critères nationaux ont démontré jusqu'à l'évidence la disparition progressive de l'athlétisme dans les régions. Peut-être n'est-ce pas la faute de la jeunesse et des dirigeants sportifs, mais il est certain que l'on organise plus ou presque et que ceux qui organisent (...) seront tentés de ne plus jamais recommencer le public ayant mal répondu à leur appel ». *L'Équipe*, 07 Juillet 1953, Article « L'Œuf de Colomb », après les critères nationaux à Colombes.

¹¹³⁷ *L'Équipe*, 14 septembre 1955. Article « Nos stades sont devenus des maisons hantées ».

¹¹³⁸ *L'Équipe*, 05 Octobre 1955. Article « Faudra-t-il instaurer un 5000m avec mise à mort pour ramener le public? ».

¹¹³⁹ *L'Auto*, 1er septembre 1937.

¹¹⁴⁰ *L'Équipe*, 28 septembre 1970. Article « Cousu de fil blanc sur l'insuccès de Colombes ». Le constat était déjà fait en

sont bien souvent « noyés dans ce vaste stade¹¹⁴¹ » et l'on suggère parfois une délocalisation des championnats de France en province, notamment après le succès de l'édition bordelaise de 1942 (25 000 personnes et 411 000 frs de recettes pour les deux journées). L'édition de 1947, fortement déficitaire (- 350 000 frs), fait naître un questionnement identique : « Faut-il aller, désormais, faute du stade Jean Bouin, à Toulouse ou à Bordeaux ? Pourquoi pas, si les championnats doivent correspondre désormais comme on le souhaite à quelque chose de clair, de net, de dépouillé, dont seraient exclues les non valeurs encore trop nombreuses et surtout la multitude d'épreuves d'intérêt certain, mais qui n'ont pas leur place en une circonstance aussi solennelle¹¹⁴² ». *L'Équipe* engage même un long combat pour que la FFA opte pour cette solution car le journal considère que Colombes n'est pas adapté et que la région parisienne propose une trop grande variété de spectacles sportifs¹¹⁴³. Seules des réunions athlétiques extraordinaires peuvent se dérouler à Paris afin de ne pas blaser un public exigeant¹¹⁴⁴. La FFA se lancera d'ailleurs dans une politique plus ambitieuse dans les dernières années du stade, faisant notamment venir les athlètes américains et installant un éclairage pour les manifestations nocturnes, sans que le succès ne soit au rendez-vous¹¹⁴⁵. L'athlétisme à Colombes laisse donc un bilan mitigé, important sur le plan du nombre de manifestations mais sans aucun doute décevant en termes d'affluences, Colombes n'étant finalement qu'à l'image des difficultés chroniques de ce sport. D'autres événements sportifs ou extra-sportifs méritent néanmoins notre attention.

- Une enceinte multimodale avant l'heure ?

> Manifestations sportives et extra-sportives¹¹⁴⁶.

Avec le Stade-Racing de 1926 (rencontres de football, rugby, hockey sur gazon, basket...) ou les 50 ans du RCF en 1932 (match de hockey, RCF-Agen en rugby, RCF-Manchester City...),

1937 par *L'Auto* : « Ce n'était pas non plus le cid, et si les spectateurs avaient été massés dans le stade Jean Bouin, au lieu d'être épars dans la vaste arène de Colombes, la chambrée eut été honorable ». *L'Auto*, 13 septembre 1937.

¹¹⁴¹ *L'Équipe*, 13 et 14 Mai 1967.

¹¹⁴² *L'Équipe*, 04 Août 1947.

¹¹⁴³ « Il reste évident qu'une rencontre de ce genre ferait le plein à Strasbourg comme peut-être un France-Italie à Lyon, Grenoble ou Marseille, alors que la preuve est faite depuis longtemps que Paris ne prend feu et flamme que pour des événements tout à fait exceptionnels ». *L'Équipe*, 13 septembre 1954. Quinze ans plus tard, le constat est identique et *L'Équipe* réclame encore une décentralisation : « A notre sens, la FFA n'a d'autre alternative que de choisir entre une décentralisation d'ailleurs souhaitable et des innovations spectaculaires. Décentralisation d'abord : il est évident que, pour certains matchs ou certains meetings, une ville de province où l'athlétisme est fortement implanté répondrait mieux à l'attente du trésorier fédéral que Colombes ou Charléty ». *L'Équipe*, 23 juillet 1969. Article « Comment faire revenir le public à Colombes ? ».

¹¹⁴⁴ « Cependant la FFA doit être convaincue maintenant qu'il est impossible d'organiser à Paris autre chose que de très grandes confrontations. On peut poser en principe qu'un match international réunira toujours une foule considérable dans les grandes villes de province mais qu'il laissera indifférent les sportifs parisiens, blasés et attirés par une multitude de spectacles ». *L'Équipe*, 14 septembre 1954, article « La FFA doit repenser sa politique des rencontres internationales ».

¹¹⁴⁵ *L'Équipe*, 2 juillet 1970. Voir également *L'Équipe* du 8 juillet 1970. Le journal lance néanmoins un « Plaidoyer pour d'autres France-Etats-Unis ». *L'Équipe*, 9 juillet 1970. Article « La fête à Colombes de Marcel Hansenne ».

¹¹⁴⁶ Voir les Annexes n°84 et 85.

Colombes a parfois connu de grandes réunions omnisports alors que certains grands événements comme la venue d'Arsenal sont parfois précédés de lever de rideau¹¹⁴⁷. Stade national, Yves-du-Manoir est en outre choisi par d'autres disciplines comme le base-ball en novembre 1924¹¹⁴⁸ ou le hockey sur gazon¹¹⁴⁹. Mais c'est sans aucun doute le championnat du monde de boxe Bouttier-Monzon qui est rentré dans la légende.

Après une première tentative en 1948¹¹⁵⁰, la boxe débarque à Colombes en 1972, le RCF ayant accepté de louer l'enceinte pour ce championnat du monde contre 50 000 frs et un pourcentage sur des recettes supérieures à 2 millions de frs¹¹⁵¹. Ces dispositions préférentielles témoignent de la volonté du club d'accueillir l'événement alors que le nouveau Parc vient d'être inauguré. Dans un « Colombes ressuscité grâce à Bouttier¹¹⁵² » et réduit à 32 000 places¹¹⁵³, ce championnat est l'événement de la fin de saison sportive, attirant aussi bien les anciennes gloires de la boxe (Georges Carpentier), les stars du cinéma (JP Belmondo, A. Delon) que les hommes politiques (le ministre de l'intérieur Marcellin). La défaite du champion français a toutefois douché les ardeurs d'un public moins nombreux que prévu (environ 20 000 personnes pour 2,7 millions de frs de recettes)¹¹⁵⁴. Cette affiche témoigne néanmoins du caractère omnisports d'un complexe qui a aussi accueilli des événements extra-sportifs¹¹⁵⁵.

Comme bien des stades, Colombes a enfin été utilisé pour des événements qui n'ont parfois rien à voir avec le sport, anticipant d'une certaine manière le caractère multimodal de certaines enceintes contemporaines. Gérant les réservations, le bureau du Racing Club de France, soucieux de

¹¹⁴⁷ En 1934, RCF-USAP en challenge Yves-du-Manoir ; 1935 : Paris-Côte d'Argent ; 1937 : RCF-Biarritz. En janvier 1932, le France-RC Toulon est précédé d'un RCF-First Vienna de football alors qu'un décathlon est organisé avant un match de championnat du RCF en 1931. Le meeting militaire de 1931 compte notamment un RCF-CASG de football et un Entente Parisienne-Toulon de rugby... Voir Annexe n°68.

¹¹⁴⁸ White Sox Chicago-Giants de New York devant un maigre public composé essentiellement des communautés anglaises et américaines. Voir l'article de Pascal Leroy dans le 92 *Express* n°84, septembre 1997. *L'Illustration* du 22 novembre 1924 fait également un reportage sur cette initiative. L'année suivante, une équipe du RCF sera d'ailleurs mise en place, affrontant l'équipe de Bedford en juin 1925 à Colombes (Voir archives du RCF, Bulletin du Racing du 15 juillet 1925).

¹¹⁴⁹ Le hockey sur gazon a ponctuellement trouvé place au stade de Colombes, sur un terrain annexe qui lui est un temps dévolu (ex : RCF-Champell Hockey club en 1927 ou un France-Allemagne en 1931). La plupart du temps, ces événements n'attiraient qu'un modeste public.

¹¹⁵⁰ On évoque un temps une rencontre Marcel Cerdan-Villemon en 1948 qui n'aura pas lieu. PV du bureau du comité du 20 mai 1948. Archives du Racing Club de France.

¹¹⁵¹ Voir le PV du Bureau du Comité du 13 avril 1972. Archives du Racing Club de France.

¹¹⁵² *L'Équipe*, 29 et 30 mai 1972. C'est également la vision du Racing : « Si ces conditions paraissent relativement faibles, il faut surtout noter que le Bureau attache une grande importance au fait que Colombes ait été choisi pour cette rencontre de boxe au sommet et que le nom de notre stade continue à figurer dans la presse ». PV du comité du 25 mai 1972. Archives du Racing Club de France. Il semble néanmoins que la tenue de l'événement ait d'abord été envisagée dans le nouveau Parc. *L'Équipe*, 6 Mars 1972.

¹¹⁵³ Les virages sont partiellement fermés, les premiers rangs des tribunes latérales non ouverts car la visibilité est mauvaise vers un ring installé à 2 m de hauteur, des sièges et des bancs ont été positionnés sur la pelouse, autour du ring. *L'Équipe*, 16 juin 1972. Voir l'Annexe n°84.

¹¹⁵⁴ *L'Équipe*, 19 juin 1972.

¹¹⁵⁵ Voir l'Annexe n°85.

l'image et de l'éthique du club, refuse certaines manifestations, comme celle d'une société artistique en 1926 car « il n'est pas désirable que le club loue son terrain à une entreprise de ce genre, à cause des commentaires défavorables que ce genre de location pourrait susciter¹¹⁵⁶». Le RCF craint en effet de passer pour un entrepreneur de spectacle. La tenue de réunions politiques est aussi refusée par un comité qui ne veut pas associer l'image du Racing à un quelconque parti¹¹⁵⁷, comme en 1965 avec la demande du candidat d'extrême-droite Tixier-Vignancourt¹¹⁵⁸. Colombes ne s'inscrit donc pas dans la lignée des enceintes politisées comme Buffalo, Charléty ou le Parc des Princes¹¹⁵⁹ : l'élitisme du RCF et le conservatisme de ses membres en est sans doute la cause première. Pour Julien Sorez, la politisation de certains stades se manifeste souvent dans des municipalités de gauche qui sont elles-mêmes propriétaires de leurs infrastructures : « Il est dans ce cas un des espaces privilégiés de "l'hyperpolitisation du quotidien". Ainsi, durant les grèves de 1936, de nombreuses municipalités communistes tentent d'organiser des rencontres sportives visant à financer le manque à gagner des grévistes et font du stade un espace de mobilisation politique¹¹⁶⁰». Tel n'est pas le cas à Colombes car, si la municipalité devient communiste après la Seconde Guerre mondiale, celle-ci n'utilise pas un stade, qui n'est pas la propriété de la ville, à des fins politiques. Seuls les scolaires, le feu d'artifice du 14 juillet¹¹⁶¹ ou diverses compétitions athlétiques s'y déroulent au nom de la ville.

Le domaine religieux ne subit pas ce veto systématique : en 1936, le site est ainsi occupé par l'Association Catholique de la Jeunesse Française¹¹⁶² alors que, dix ans plus tard, le comité accepte la location du « Grand Retour »¹¹⁶³, vaste mouvement de processions lancé à travers la France depuis Boulogne-sur-Mer. Au début des années 1960, le Racing reçoit également une demande des

¹¹⁵⁶ PV du bureau du 8 juillet 1926. Archives du Racing Club de France.

¹¹⁵⁷ Voir le refus de 1935. PV du Bureau du 6 juin 1935. Archives du Racing Club de France.

¹¹⁵⁸ PV du bureau du 1er juillet 1965. Archives du Racing Club de France.

¹¹⁵⁹ Le stade Buffalo est souvent utilisé par le Parti Communiste dans les années 1930, notamment lors de la constitution du Front Populaire en 1935 ou pour le grand meeting du 12 juin 1936. Charléty sert en Mai 1968 pour le grand rassemblement de la gauche alors que les stades de Vichy ou du Parc des Princes sont utilisés par le régime de Vichy pour ses fêtes athlétiques dans une logique de propagande. Colombes n'a donc jamais servi à des regroupements politiques majeurs. Voir l'analyse de Robert Lewis. LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.* Voir également : COSSART, Paula, « La communion militante » Les meetings de gauche durant les années Trente, *Sociétés & Représentations*, 2001/2 n° 12, p. 131-140. DOI : 10.3917/sr.012.0131.

¹¹⁶⁰ SOREZ, Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, 2012/1 n° 238, p. 65-80. DOI : 10.3917/lms.238.0065, p 77.

¹¹⁶¹ C'est notamment le cas en 1967 (8000 personnes selon *Colombes Info* de Septembre 1967), 1968, 1970, 1971 et 1972...

¹¹⁶² PV du bureau du 02 Avril 1936. Archives du Racing Club de France.

¹¹⁶³ En mars 1943, la statue de la « Vierge Nautonière » entame le chemin du Grand Retour qui se rapproche de Paris en 1946 : une grande veillée sera organisée au stade avant le départ de la statue, devant des milliers de fidèles. Bureau du comité du RCF, 17 janvier 1946, Archives du RCF. Les archives du club restent floues sur cette manifestation et seules des recherches au musée d'Art et d'Histoire de la ville de Colombes nous ont permis de retrouver quelques précieux documents. Musée d'Art et d'histoire de Colombes, petit dossier sur le grand retour avec photos de la procession.

Témoins de Jéhovah, pour une location du 1er au 6 août 1961, qui souhaitent y tenir leur congrès annuel. Un temps divisé, le comité du club décide finalement de donner son aval¹¹⁶⁴, le président Danet ayant tranché en faveur d'une location très rentable pour le Racing. Les autres demandes de la fin de la décennie seront d'ailleurs systématiquement acceptées par un club ayant perdu plusieurs compétitions majeures et se déclarant fort satisfait lors de la restitution des locaux : « Tous les terrains et installations diverses mis à la disposition de cette association ont été rendu dans un état impeccable, et le règlement des redevances a été effectué dans les délais prévus. M. J. Roussel donne quelques détails sur cette organisation qui, en tout point, a été absolument parfaite et digne d'exemple¹¹⁶⁵».

Le comité du Racing a également accepté la demande du pasteur et prédicateur Billy Graham en mai 1963¹¹⁶⁶. L'évangéliste américain est alors un habitué des longues tournées et a déjà prêché en Europe, notamment au Vélodrome d'Hiver en 1955, malgré une certaine opposition de la presse de gauche. Quelques années plus tard, les choses se sont globalement tassées ce qui explique l'accord du club : « Autant Billy Graham fait figure d'extra-terrestre en 1955, autant, depuis, les médias français se sont accoutumés du personnage habitué des headlines américains¹¹⁶⁷ ». Billy Graham ne s'exprimera finalement pas au stade olympique, utilisant une vaste tente, porte de Clignancourt, à partir du 13 mai 1963¹¹⁶⁸.

Malgré la tenue d'un opéra, *Aïda* en 1932, la musique n'a pas eu le même succès même si l'éventualité de concerts géants est explorée à la fin des années 1960. Le comité est alors hostile à ces demandes car, une nouvelle fois, il ne souhaite pas s'engager dans une logique purement commerciale : « Le bureau, s'en tenant à ses décisions antérieures, refuse son accord ne voulant pas créer de précédent et estimant que sa vocation n'est pas de mettre le stade à la disposition d'organisation extra sportives sauf cas bien déterminés¹¹⁶⁹». Les événements de septembre 1939 ont été bien moins festifs.

¹¹⁶⁴ Quatre voix sur 8 soutenaient initialement cette demande. PV du comité du 13 avril 1961. Archives du RCF.

¹¹⁶⁵ PV du comité du 4 septembre 1969 et celui du 21 novembre 1967. Archives du Racing Club de France. L'association sera également présente en août 1972, 1973 et 1975 à Colombes.

¹¹⁶⁶ PV du bureau du comité du 8 et du 15 novembre 1962. Archives du Racing Club de France.

¹¹⁶⁷ FATH, Sébastien, *Du ghetto au réseau : le protestantisme évangélique en France 1800-2005*. Paris, Éditions Liber et Fides, p 177.

¹¹⁶⁸ L'indisponibilité de Colombes sur une plus longue durée que deux jours a sans doute mis fin à la demande de location des organisateurs. Le lien entre un stade et la religion dépasse d'ailleurs ce simple cadre et s'avère parfois symbolique, un vocabulaire religieux étant souvent employé pour évoquer ces constructions. P. Arnaud a rappelé l'importance d'expressions comme « Cathédrale du sport » ou « temple radieux de la religion nouvelle ». Simon Inglis fait des stades des cathédrales contemporaines : « Les stades de Football ont souvent été comparés à des cathédrales. Mais comme Calvin Coolidge, qui sera plus tard président des Etats-Unis, l'a remarqué en 1916, « l'homme qui construit une usine construit un temple ». INGLIS, Simon, *Engineering Archie : Archibald Leitch, football ground designer*, English Heritage, 2005, London, p 35.

¹¹⁶⁹ Bob Dylan se produira finalement en juin 1981 au stade. PV du bureau du comité du 4 décembre 1969. Un concert d'Elvis est également envisagé en 1971 puis en Juin 1972, voir le PV du bureau du comité du 1er Juillet 1971 et du 9 mars 1972. Archives du Racing Club de France.

> Les heures noires d'Yves-du-Manoir : le centre de rassemblement des indésirables.

En 1939, Colombes connaît sans doute la page la plus sombre de sa longue histoire, quand un décret du 1er septembre demande aux étrangers ressortissants de territoires ennemis âgés de 17 à 50 ans (puis jusqu'à 65 ans) de rejoindre les centres de rassemblement pour subir diverses vérifications. Le stade est en effet retenu comme « Centre de Rassemblement des Indésirables » pour les allemands et autrichiens de région parisienne, ce qui ne semble guère émouvoir *L'Auto* : « Somme toute, Colombes n'est qu'un centre de triage, les sujets allemands n'y séjournent que quelques jours et, une fois le rassemblement terminé, le stade pourra retrouver son utilisation normale¹¹⁷⁰ ».

Denis Pechanski a toutefois démontré que les conditions d'internement ne sont guère satisfaisantes, citant notamment le témoignage du lieutenant Dubuc¹¹⁷¹. L'historien a constaté que ces « détenus » n'ont pas subi de rafles et qu'ils sont pour la plupart venus par leurs propres moyens. Une fois à Colombes, ils sont fouillés, interrogés dans divers bureaux et subissent pour certains des visites médicales. Ceux qui ne sont pas sortis libres du stade ont été transférés vers le camp de Meslay-du-Maine en Mayenne dans la nuit du 17 au 18 septembre 1939. 20 000 personnes auraient transité par Yves-du-Manoir. Arnaud Macé rappelle très justement : « Comme l'ont montré Michaël Marrus et Robert Paxton, la mobilisation complète de l'administration dans le processus de répression des « étrangers indésirables » pendant les dernières années de la III^{ème} République a favorisé l'application des mesures discriminatoires de l'État de Vichy¹¹⁷² ». Ces sinistres journées sont un autre exemple de l'utilisation des stades à des fins d'enfermement¹¹⁷³.

Le stade olympique de Colombes a donc été employé pour des manifestations d'une

¹¹⁷⁰ *L'Auto*, 15 septembre 1939. Article « Les transformations du stade de Colombes ». Quelques jours plus tard, le journaliste Jacques Pary minimise en effet l'existence de ce camp : « C'est le vaste stade de Colombes qui, pour la région parisienne, a été choisi pour servir de centre de rassemblement. Il a été aménagé à cet effet aussi pratiquement que possible ; mais, bien entendu, la rapidité avec laquelle se sont déroulés les événements n'a permis de procéder qu'à des aménagements très sommaires. C'est ainsi que les premières pluies tombées ces jours derniers avaient permis de constater quelques défauts dans l'installation. Les pouvoirs publics ont immédiatement remédié à ces inconvénients et l'on peut affirmer qu'aujourd'hui les conditions d'existence des ressortissants ennemis sont relativement bonnes et qu'elles sont, en outre, en voie de notable amélioration. (...) Ici se manifeste une fois de plus l'esprit généreux de la France qui n'a jamais pratiqué, à l'égard d'ennemis sans défense, de lâches mesures de répression ». *L'Auto*, 18 septembre 1939. Article « Les camps de concentration ».

¹¹⁷¹ « J'ai questionné à maintes reprises les étrangers sur la manière dont ils avaient dû abandonner leurs valeurs, leurs objets divers, dont beaucoup étaient de grande importance pour leurs propriétaires, dès leur entrée au Stade de Colombes et j'ai acquis la certitude que ces hommes qui, pour la plupart, s'étaient présentés bénévolement devant les autorités françaises au moment de la mobilisation générale, avaient été victimes de gens malhonnêtes qui remplissaient cependant des fonctions officielles. La police française, en particulier, porte en cette très regrettable affaire une lourde responsabilité ». PESCHANSKI, Denis, *Les camps français d'internements (1938-1946)*, 2000, Université Panthéon Sorbonne, Dir Antoine Prost, p 121-122.

¹¹⁷² MACE, Arnaud, « Julia Jacoby, à travers les mailles », *Vacarme*, 2005/2 n° 31, p. 113-115. DOI 10.3917/vaca.031.0113, p 114. Il souligne également que l'internement de Colombes est l'aboutissement de la « politique de contrôle des étrangers » des années 1930.

¹¹⁷³ Nous citerons ici l'exemple du Vélodrome d'Hiver lors de la rafle de l'été 1942 ou l'utilisation du stade national par les troupes de Pinochet lors du coup d'état du 11 septembre 1973.

immense variété même si l'exploitation générale n'a sans doute pas répondu aux attentes initiales, l'enceinte ayant parfois des difficultés à s'adapter à certains événements¹¹⁷⁴. Stade national¹¹⁷⁵, Yves-du-Manoir accueille également un public qui possède certaines spécificités.

C. Le profil du public de Colombes dans la presse sportive.

« Nous n'avons pas l'Arms Park et la belle gravité des vieux chants gallois d'amitié que tout un peuple entonne en cœur, sans fausse note, avant le coup d'envoi. Colombes n'est pas Murrayfield où fleurit le tartan et où résonne le son aigret de la cornemuse. Mais Colombes possède autre chose : ce long chemin qui va de la petite Gare au stade. Cet exode massif vers une terre promise aux fruits à la forme tantôt ronde, tantôt ovale, cette procession fervente où les hommes se serrent les coudes aussi fraternellement qu'au paquet, cela suffirait à nous faire croire que le sport, et singulièrement le rugby, est une sorte de religion, de société secrète, si nous n'en n'étions déjà convaincus¹¹⁷⁶». Cet extrait de *L'Equipe* témoigne très justement du sentiment quasi religieux qui anime les foules qui se rendent au stade, JP Augustin parlant même de pèlerinage sportif : « Grands stades, salles omnisports ou circuits sont devenus les nouveaux lieux de rassemblement qui peuvent être comparés, sous certains aspects, aux grands pèlerinages religieux¹¹⁷⁷ ». Cette procession rappelle également ce lien fusionnel entre un stade et son public, observé notamment par Christian Bromberger¹¹⁷⁸, même si Colombes n'est pas celui d'une équipe. Nous souhaitons ici présenter diverses pistes pour une étude du public de Colombes qui reste cependant à construire¹¹⁷⁹.

- Venir à Colombes : aux origines du tourisme sportif ?

> Un billet pour Colombes : vente, invitations et marché noir.

La vente des billets des rencontres internationales est d'abord gérée par les fédérations organisatrices : celle de football ouvre souvent ses bureaux (ex : 12 rue Dalayrac) une semaine avant la rencontre alors que Fédération de rugby semble proposer une location plus anticipée (ex :

¹¹⁷⁴ Celle de Wembley s'est également avérée problématique, d'autant plus que ce stade du football anglais était concurrencé par Twickenham pour le rugby. On rappelle ainsi qu'après l'Exposition de l'Empire Britannique de 1923, l'utilisation est incertaine. En dehors de la Cup, le stade est exploité pour des courses de lévriers mais aussi des courses de vitesse (motos...). BARCLAY, P, POWELL, K, *Wembley stadium : Venue of legends*, London, Prestel, 192p.

¹¹⁷⁵ Avant Wembley, l'Angleterre du football utilise d'ailleurs de multiples stades, parfois attirés par la manne financière que représente la Cup comme l'a rappelé Simon Inglis. Wembley subit la concurrence de Twickenham pour le rugby et du White City pour le rugby. INGLIS, S, *Engineering Archie: Archibald Leitch, football ground designer*, English Heritage, 2005, London, 207p. En Espagne, en Italie ou en Suisse, la problématique semble en effet différente. Ainsi, Nicolas Huber considère que la question d'un stade national suisse n'existe pas réellement en raison du fédéralisme de cet état. Le caractère centraliste français joue sans doute un rôle important dans la perception nationale du grand stade. HUBER, N, *Stades suisses : des origines à l'Euro 2008*, Slatkine, Genève, 2008, 156p.

¹¹⁷⁶ *L'Équipe*, 12 janvier 1959, article intitulé « Une foule était là pour voir si la légende collait avec la réalité ».

¹¹⁷⁷ AUGUSTIN, JP, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit., p 222.

¹¹⁷⁸ BROMBERGER, Christian, *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 406p.

¹¹⁷⁹ Un travail plus approfondi devrait ainsi exploiter d'autres sources comme les bulletins des clubs finalistes de la Coupe de France, les archives des fédérations sportives et étrangères... Une enquête précise pourrait être également entreprise auprès des anciens spectateurs ou riverains du stade.

13 jours avant pour le France-Galles de rugby du 26 Mars 1955). La FFR accorde également des contingents de places aux clubs et aux comités régionaux (10 000 places réparties entre les clubs et les comités de la FFR pour France-Galles en 1955¹¹⁸⁰), aux fédérations étrangères lors des rencontres internationales (900 places pour les anglais en 1972), aux fournisseurs voire à la presse. Celle de football fonctionne de manière identique, attribuant les précieux sésames aux délégations étrangères, aux Ligues régionales, aux clubs et à leurs dirigeants, aux arbitres ainsi qu'aux diplomates étrangers (consulat, ambassade)¹¹⁸¹. Ces fédérations n'ont toutefois pas le monopole de la billetterie, puisque des professionnels comme la « Compagnie des Wagons-Lits » ou « Cook » proposent également des tickets dans leurs bureaux près de l'Opéra (ils organisent également certains voyages sportifs lors des rencontres internationales).

Le poids des invitations a également des répercussions sur la fréquentation du stade olympique comme le rugby international semble le démontrer puisque celles-ci fluctuent de quelques centaines à près de 15 000 pour certaines rencontres¹¹⁸². La FFR connaît donc sans doute quelques difficultés de remplissage tout comme la Fédération Française d'Athlétisme, qui accorde parfois jusqu'à 50% d'invitations (ex : 13 000 invités pour la venue de l'URSS en 1965 sur les 25 000 spectateurs du premier jour, soit 53% de l'affluence totale et 12 000 le second¹¹⁸³). Le football semble moins concerné par ce phénomène à l'exception de certaines finales de Coupe de France¹¹⁸⁴.

Colombes est parallèlement confronté au marché noir, notamment durant son âge d'or, de la fin des années 1940 au milieu des années 1950. En temps normal, ce marché parallèle concerne essentiellement les tribunes latérales pour lesquelles les billets s'arrachent rapidement. *L'Équipe*

¹¹⁸⁰ Le Racing Club de France avait ainsi reçu 150 places, Lourdes 200... et ainsi de suite pour les clubs affiliés. *L'Équipe*, 23 Mars 1955, Article « La finale de la coupe de France battue de 10 longueurs ». Le dernier France-Angleterre de 1972 obéit aux mêmes règles. Le comité Île-de-France reçoit par exemple un contingent de 3046 places. *L'Équipe*, 24 février 1972.

¹¹⁸¹ *L'Équipe*, 18 Février 1948. Les négociations sur l'attribution des places semblent toutefois délicates et certains clubs cherchent à accroître leur contingent : en 1957, Angers a finalement reçu 2000 places alors que la FFF ne pensait initialement lui en attribuer que 800.

¹¹⁸² Le record en la matière semble atteindre le chiffre de 15 000 invitations pour le France-Nouvelle Zélande 1967 (30 203 entrées payantes mais affluence de 45 000 : les invitations représentent alors 33% de l'affluence totale). Notons aussi 3 600 invités pour le France-Irlande du 21/12/1928, 8000 scolaires pour France-Irlande 1954, 4000 scolaires et 2000 invitations pour le France-Galles du 26 Mars 1955 (59 025 spectateurs parmi lesquels 53 025 payants), 7000 pour France-Irlande du 04 Avril 1962, 4000 pour France-Ecosse du 09 Janvier 1965 et France-Irlande du 29 janvier 1966, entre 7 et 8 000 invités pour le France-Angleterre du 26/02/66, 3 000 pour France-Australie du 11/02/67, 4 000 contre l'Écosse le 27/01/1968, 8000 pour France-Irlande du 29/01/1972, jusqu'à 10 000 pour France-Galles du 22/03/69 (45 000 au total mais 34 657 payants), 13 000 pour France-Ecosse du 14/01/67, 7000 pour France-Ecosse du 11/01/69...

¹¹⁸³ Nous disposons de quelques exemples pour l'athlétisme : plus de 2400 invitations pour la seconde journée des championnats de France du 07 Juillet 1955 (7000 personnes dont 4 565 payants), plus de 7000 pour la seconde journée de l'édition 1962 (18 900 spectateurs dont seulement 11 232 payantes, soit 41 % de la totalité des spectateurs), 46% d'invités pour le France-RFA du 29 septembre 1962 avec 46% d'invités (sur une affluence totale de 12 000 personnes). Même la venue d'athlètes de renommée internationale génère des invitations comme lors du France-Etats-Unis des 8 et 9 juillet 1970. Quand 19 443 spectateurs payants sur deux jours (9981 le mercredi et 9952 le jeudi) sont annoncés, *L'Équipe* évoque pourtant 20 000 personnes par soir.

¹¹⁸⁴ Ex : en 1968, 10 000 places sont utilisées par les scolaires parisiens sur les 20 000 proposées par la FFF. Voir *L'Équipe*, 11 et 12 Mai 1968. Deux ans plus tard, 10 000 places sont disponibles pour les jeunes auprès de la FFF.

évoque à de multiples reprises des tarifs multipliés par quatre ou cinq¹¹⁸⁵. Ce phénomène est également prégnant pour le rugby ce qui nous permet de constater un véritable paradoxe. Alors que des invitations sont distribuées pour remplir les virages du stade, les places latérales sont l'objet d'un véritable marchandage parce qu'elles sont très demandées comme lors du France-Galles 1955 : « Le dimanche 13 mars, toute la journée de l'ouverture, nous avons vendu à tour de bras. D'abord des places numérotées, ensuite les autres places. On faisait la queue depuis 3 heures du matin en longues files serrées. Il y avait du monde sur plusieurs rangs jusqu'au théâtre Daunou. Nous n'avons donné que trois billets par personne mais en dépit d'un important service d'ordre, des gens déjà servis ont refait la queue. En fait, dès l'après-midi, toutes les places assises étaient prises¹¹⁸⁶».

Un journaliste de *L'Équipe* constate une organisation identique pour le test-match de 1961 contre l'Afrique du Sud et rappelle qu'il suffit en général de se rendre dans les brasseries de l'Opéra pour acheter ces places¹¹⁸⁷! En 1938, la question du marché noir avait été anticipée et la vente de billets limitée : « La vente des billets (par l'intermédiaire d'organisations comme l'Agence France-Tourisme et les Voyages Duchemin-exprinter) fut également limitée pour éviter toute spéculation : aucun individu ne pouvait en acheter plus de cinq¹¹⁸⁸ ».

> **La naissance d'un tourisme sportif¹¹⁸⁹ : spectateurs provinciaux et étrangers à Colombes.**

Si le déplacement du public parisien jusqu'à Colombes est relativement court, la province « monte » rituellement à Paris pour les rencontres du XV de France. Partis le matin ou la veille par tous les moyens de communication alors disponibles, ils arrivent par centaines les jours du match et l'on compare souvent Colombes à une annexe du Sud-Ouest où tous les accents se côtoient. Pour Robert Lewis, la présence de joueurs méridionaux et la popularité du rugby dans cette région expliquent ce phénomène. Nous ne disposons néanmoins pas de données précises.

Nous pouvons à l'inverse émettre quelques estimations sur les déplacements provinciaux lors des finales de Coupe de France car la presse sportive transmet parfois quelques chiffres, comme l'exemple havrais de 1959 le rappelle : « 6000 Havrais partiront donc demain de la Porte Océane pour rallier la capitale. Deux trains spéciaux ont été enlevés d'assaut et toutes les compagnies d'autocars ou agences de voyages et de tourisme ont rempli des dizaines de cars en fonction du

¹¹⁸⁵ Notamment pour le France-Yougoslavie de 1955. *L'Équipe*, 9 novembre 1955.

¹¹⁸⁶ *L'Équipe*, 23 Mars 1955, article « La finale de la Coupe de France battue de 10 longueurs ».

¹¹⁸⁷ Voir *L'Équipe*, 17 Février 1961. Une nouvelle fois, le marché noir de cette rencontre de rugby n'a concerné que les places en tribunes latérales car l'affluence totale n'atteint que 35 569 spectateurs.

¹¹⁸⁸ TUMBLETY, Joan, « La Coupe du monde de football de 1938 en France » Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État, *op. cit.*, p 144.

¹¹⁸⁹ La naissance du tourisme sportif reste délicate à analyser. Les spectateurs n'ont sans doute pas attendu la Coupe de France à Colombes pour se déplacer. O. Chovaux affirme ainsi que 1000 supporters lillois avaient déjà fait le déplacement parisien pour la finale du championnat de France 1914 contre Cette. CHOVAUX, Olivier, « Origines et enracinement du football-association dans le Pas-de-Calais (fin XIXe siècle-1914) : des jeux aux sports ? », *Revue du Nord*, 2004/2 n°355, p341-365.

nombre de billets d'entrée à Colombes qu'elles avaient dénichés à force d'ingéniosité. Jamais les secrétaires des plus petits clubs de toute la haute Normandie n'avaient été l'objet de tant de délicates attentions, en raison de leur qualité d'ayants droit et c'est inouï le nombre de parisiens qui, au cours de la quinzaine, se sont découverts des amis et connaissances en Normandie¹¹⁹⁰». Le cas monégasque mis à part, nous pouvons en effet penser que plusieurs milliers de provinciaux de chaque ville finaliste faisaient ce long pèlerinage annuel : *L'Équipe* évoque même 10 000 Marseillais et autant de Rennais en 1969 et 1971. Ces chiffres varient bien évidemment selon l'attractivité des clubs, l'éloignement des villes ou la répétition des finales¹¹⁹¹. A ce public provincial, se joignent également les « expatriés » régionaux vivant à Paris : « N'oubliez pas que les « gars du Nord » de Paris et banlieue viendront rôder, dès samedi après-midi autour de la Gare du Nord et de nos points de concentration, afin de se joindre à nous¹¹⁹² ».

Malgré l'existence de groupes de supporters plus ou moins structurés depuis les années 1930, l'organisation est souvent problématique et la durée du voyage un frein aussi important que le manque de temps puisqu'une semaine sépare parfois la qualification de la finale à Colombes. La question des transports est organisée par les clubs ou directement par les supporters : en 1939, Lille a géré la réservation de trois trains spéciaux mais des groupes de supporters indépendants se sont occupés des cars¹¹⁹³. Les modes de transports dépendent en général de la distance à parcourir, l'automobile et les cars spéciaux étant la priorité pour ceux qui sont proches de Paris : en 1959, 1500 (sur 4500) Rémois ont ainsi utilisé leurs voitures individuelles pour rallier la capitale. On peut dès lors imaginer les cohortes de véhicules, décorées et « enrubannées¹¹⁹⁴», arrivant en longues files et créant des embouteillages monstres. Le train est également très utilisé (finales 1946, 1963, 1968 et 1971¹¹⁹⁵) car la Compagnie des wagons-lits fournit parfois des billets couplés match/train. L'avion est moins employé malgré quelques exceptions¹¹⁹⁶. Les provinciaux « montant » à Paris ont

¹¹⁹⁰ *L'Équipe*, 01 Mai 1959.

¹¹⁹¹ Voir Annexe n°86. Plusieurs fois finaliste dans les années 1940 et 1950, le public lillois se lasse de ce voyage...

¹¹⁹² *L'Auto*, 10 mai 1939. Article « Les lillois préparent l'invasion de Paris en Rouge et Blanc ». Le cas des bretons est un autre exemple, notamment pour les finales Rennaises de 1965 (au Parc) et 1971.

¹¹⁹³ *L'Auto*, 10 mai 1939.

¹¹⁹⁴ Expression utilisée dans la présentation des supporters marseillais dans *L'Équipe* du 17 et 18 mai 1969.

¹¹⁹⁵ Nous savons ainsi que les 5 000 supporters lillois de la finale 1946 sont arrivés par trains spéciaux et que les 6 000 strasbourgeois ont fait de même. En 1963, les 2000 Lyonnais font ainsi le déplacement à la capitale par trains spéciaux comme leurs homologues monégasques, partis dès la veille de la rencontre. *L'Équipe*, 08 et 10/05/63. Un train spécial est affrété pour ceux de Saint-Étienne en 1968 alors que le reste des spectateurs utilise des voitures particulières ou des cars, parfois loués par des petits clubs amateurs de la région. En 1971, trois trains spéciaux convergent depuis Rennes vers la gare Montparnasse quand les lyonnais ont réservé deux trains pour 1 700 personnes, le reste des spectateurs effectuant le voyage en car ou en voitures individuelles.

¹¹⁹⁶ En 1961, les supporters ont ainsi été échaudés par le coût de location d'un avion pour la finale de Coupe et se sont contentés de trains spéciaux. Deux ans plus tard, 250 supporters monégasques ont par contre utilisé ce moyen pour rallier Colombes. *L'Équipe*, 10/05/63. Pour la finale 1969, seuls « les plus fortunés » ont en effet l'ambition de venir à Paris en avion (*L'Équipe*, 17 et 18/05/1969). En 1971, deux avions de 110 places transportent des supporters lyonnais (*L'Équipe*, 18 Juin 1971).

un comportement touristique puisque certains passent une nuit dans la capitale et visitent en général les hauts-lieux de la vie parisienne (Champs-Élysées, Pigalle...). La presse ne manque pas de relater leur présence.

Les supporters étrangers font aussi le voyage de Colombes même s'il s'avère là encore difficile de les comptabiliser¹¹⁹⁷. Si l'émergence d'un tourisme sportif se manifeste au niveau du football en 1934, avec la Coupe du monde italienne selon G. Vigarello¹¹⁹⁸, la migration massive de l'historique France-Allemagne du 15 Mars 1931 a auparavant marqué les esprits : 10 à 15 000 allemands sont annoncés par les différents journaux. Comme pour les finales de Coupe où les spectateurs sont « fraternellement mêlés¹¹⁹⁹», ces étrangers sont mélangés et l'ambiance excellente selon le magazine du Racing : « On a enregistré enfin avec une vive satisfaction l'excellente atmosphère de premier France-Allemagne. Par un temps splendide, 45 000 personnes, parmi lesquels un bon tiers d'allemands, se trouvèrent réunis avec dans l'esprit une même idée : celle de voir triompher leurs couleurs respectives sans qu'on ait eu à déplorer le moindre cri, ni le moindre geste déplacé. Quel bel exemple et quelle belle leçon. Le sport contribuant au rapprochement des peuples, les aidant à se mieux comprendre, à s'aimer, à s'estimer, quel beau résultat et comme on peut applaudir à ce France-Allemagne qui nous a valu tout cela... et la victoire¹²⁰⁰». La venue de l'équipe italienne en 1948 a également été accompagnée d'un fort déplacement, la presse annonçant 8 000 italiens alors que la FFF n'a attribué que 2000 places¹²⁰¹.

La présence des supporters belges est un véritable rituel car le plat pays reste l'adversaire le plus régulier de l'équipe de France : en 1948, ils sont environ 20 000 à franchir la frontière. Ils assurent souvent l'essentiel de l'ambiance : « Ils parvenaient à compenser ce handicap par une tonitruance et des moyens d'action, apanage des peuples latins, et qui laissaient pantois, quasi

¹¹⁹⁷ Pour les Jeux de 1924, il semble néanmoins que quelques centaines de suisses et de suédois aient pris place dans les travées du stade. *L'Auto*, 6 Juin 1924.

¹¹⁹⁸ « C'est avec la Coupe du Monde de 1934 à Rome que le principe du déplacement des supporters nationaux semble se généraliser. Une agence de voyages, France Tourisme, propose durant l'épreuve des périodes et des séjours de durées variées en Italie. Plusieurs trains spéciaux peuvent être retenus pour un seul match, d'autres pour la durée du tournoi. Le service proposé comprend le déplacement, la pension, l'accès au stade ». G. Vigarello rappelle que, jusqu'à cette épreuve, les premiers touristes sportifs sont souvent issus de milieux favorisés, voyageant par exemple en première classe. VIGARELLO, Georges, *Les premières coupes du monde, ou l'installation du sport moderne*, In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°26, avril-juin 1990, p 8. P. Dietschy rappelle également que l'hebdomadaire *Football* a créé un club des supporters de l'équipe de France et organise les déplacements de ces supporters lors des rencontres internationales. DIETSCHY, Paul, « Les avatars de l'équipe nationale. Football, nation et politique depuis la fin du 19ème siècle », *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, 2011/3, n°111, p 3-9 DOI : 10.3917/vin.111.0035.

¹¹⁹⁹ *L'Équipe*, 18 mai 1969. Le 1er juin 1947, les supporters belges sont par contre réunis dans le secteur 7.

¹²⁰⁰ Magazine du Racing. Avril 1931. Archives du Racing Club de France. En 1958, *L'Équipe* évoque un contingent plus restreint d'environ 6 à 8000 allemands. *L'Équipe*, 25 et 26 Octobre 1958.

¹²⁰¹ L'attrait pour la rencontre est tel que les organisateurs sont débordés : « Jamais encore on avait connu un tel engouement pour une rencontre internationale. Des transporteurs, des agences de voyage, des familles, des organisations ou des personnes que la FFF considère comme des non-prioritaires ont déjà sollicité plusieurs dizaines de milliers de billets qui ont été refusés ». *L'Équipe*, 18 Février 1948.

démoralisés, les plus acharnés de nos propres supporters¹²⁰²». Pour les grandes épreuves internationales, la venue de touristes est plutôt négligeable comme semble le suggérer Joan Tumblety pour la Coupe du Monde 1938, et ce malgré les tentatives des villes hôtes¹²⁰³.

Colombes accueille enfin rituellement les supporters anglais, gallois, irlandais ou écossais qui ont, plus que d'autres, l'habitude de franchir la Manche pour le Tournoi des V nations. Représentants en général quelques centaines de personnes, ils sont parfois plusieurs milliers lors de rencontres historiques : on évoque jusqu'à 10 000 gallois en 1971, dont 2600 par 37 avions spéciaux¹²⁰⁴. Les fans du rugby arrivent souvent la veille de la rencontre et la presse évoque souvent l'invasion des pubs de la capitale. De telles foules créent sans doute une ambiance toute particulière au stade et l'on doit s'interroger ici sur les éventuelles particularités de Colombes.

- L'ambiance à Colombes.

> Un public calme et sans excès : Colombes est avant tout un lieu de fête.

Les gradins de Colombes : attitudes festives et attentes de la presse.

« A ses débuts, le football est conçu comme une pratique censée entretenir physiquement et moralement ceux qui s'y adonnent. Le public n'est alors pas le bienvenu, à moins qu'il ne s'agisse d'autres pratiquants cherchant à prendre des exemples pour se perfectionner. Les membres des classes aisées promoteurs des sports modernes perçoivent généralement les spectateurs, dont le nombre augmente rapidement, comme une menace¹²⁰⁵ ». Ce temps originel révolu, les foules qui se pressent au stade créent une ambiance singulière où les rituels sont nombreux.

Les supporters provinciaux se rendent parfois en convois au stade olympique comme les Marseillais en 1969¹²⁰⁶. Dans les stades de la génération de Colombes, l'existence de places debout non numérotées impose aussi au public de venir dès l'ouverture des portes pour s'assurer de trouver une place : le quartier du stade est alors noir de monde et les tribunes prises d'assaut¹²⁰⁷. Colombes

¹²⁰² *L'Équipe*, 12 Novembre 1954. « Les belges enfin, qui étaient venus à 20 000 en auto, en car et en train. Rien que les supporters de Chaves, l'inter-gauche, le poulain de Delfour, avaient rempli 11 cars ». *Miroir Sprint*, 18 octobre 1948.

¹²⁰³ « Au printemps 1938, Air France faisait de la publicité dans *L'Auto* pour attirer la clientèle des sportifs désireux de se rendre sur les sites concernés, et la SNCF proposait des billets de train à moitié prix pour se rendre aux matchs de la Coupe depuis les environs. En fait, chaque ville placée sur l'itinéraire de la Coupe du monde attendait des milliers de visiteurs étrangers et chaque localité hôte essayait de vendre ses attractions : cathédrales, musées, galeries, et même plages, en bord de mer. Il est impossible de préciser le nombre exact de touristes étrangers venus en France à cette occasion, mais les rapports de police établissant les nationalités dans les hôtels parisiens pendant l'été 1938 suggèrent que le tourisme spécifique à la Coupe du monde fut négligeable en dehors du public des matchs ». TUMBLETY, Joan, « La Coupe du monde de football de 1938 en France » Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État, p 145.

¹²⁰⁴ *L'Équipe*, 26 mars 1971.

¹²⁰⁵ HOURCADE, Nicolas, « La place des supporters dans le monde du football », *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 75-87. DOI : 10.3917/pouv.101.0075, p 75.

¹²⁰⁶ « Hier, ce sont les Marseillais qui envahirent Paris et Colombes. Ils défilèrent le matin, sur les Champs-Élysées avec leurs banderoles, leurs cris, leurs trompettes. Les bordelais étaient là eux-aussi, mais moins nombreux et plus sages ». *L'Équipe*, 18 mai 1969.

¹²⁰⁷ Le rapport de la VIIIème olympiade évoque déjà ce phénomène pour les grandes rencontres de football. Rapport officiel de la VIIIème Olympiade. Archives municipales de Colombes. Informations page 69.

est donc un lieu de fête et le quartier sort, l'espace de quelques heures, de sa torpeur habituelle, s'apparentant à une sorte de fête foraine ou de foire comme lors de la VIII^{ème} olympiade : « La paisible ville de Colombes, qui fut, à cause de son stade, le premier édifié, la première cité sportive de France, et qui, à l'ordinaire, ne se distinguait pas, dans l'anneau qui entoure Paris, de la banlieue populeuse, avait pris un air de fête permanente. (...) Tout un village de bars avait surgi autour du stade, et ce village possédait même des dancings¹²⁰⁸ ». Pour les finales de Coupe et les rencontres internationales, les cafetiers de la ville font recette et les petits vendeurs pullulent autour de l'enceinte olympique.

Espace clos, refermé sur lui-même, théâtre d'un affrontement sportif, le stade est selon R. Hubscher le lieu de l'intensité émotionnelle et du drame : « La fermeture symbolique de l'espace sportif est aussi à prendre en compte. Spatialement, le stade, théâtre antique, affecte la forme d'un monde fermé sur soi. Il est aussi à l'image d'un temps cyclique, celui de l'éternel retour des saisons. Il est enfin le lieu de l'ordalie, le cercle magique, la structure idéale des affrontements. Tout se trouve ramassé dans un moment absolu qui symbolise avec l'univers tout entier. D'où l'intensité émotionnelle. D'où la dramatisation. C'est le ciel qui règle ses comptes avec lui-même, par des champions interposés, et qui se lave les mains du résultat¹²⁰⁹ ». Les spectateurs se transforment parce qu'ils s'identifient aux acteurs sportifs : « Dans le cas du spectacle sportif, c'est, à l'inverse, le corps qui quitte l'âme pour s'en aller vadrouiller une heure ou deux dans d'autres corps, ceux qui se démènent sur le terrain. (...) le public des supporters est comme un seizième joueur au rugby ou un douzième au football¹²¹⁰ ».

La foule s'agite dès l'entrée des joueurs sur le terrain et celle de Colombes est particulière puisque les joueurs pénètrent par un tunnel, comme des gladiateurs : « Entendez-vous aussi bien que nous, dans votre foyer paisible, cette formidable onde qui parcourt le stade lorsque les maillots surgissent du tunnel ? (...) Le mugissement de la foule prend au ventre, le spectateur comme le

¹²⁰⁸ « Les grandes journées du stade avaient attiré ou suscité les commerces les plus variés. Dans son chemin de ronde, on en avait fini avec le marchand de cartes postales ou d'insignes aux couleurs de toutes les nations, que pour se mesurer avec le loueur de coussins qui, pour placer sa marchandise, ne tarissait pas d'informations sur la dureté des gradins et la poussière qui les recouvrait. (...) Il y avait aussi le kiosque à journaux et le kiosque à dégustation, le buffet, le bureau de tabac, qui n'avaient nul besoin d'exercer le racolage pour que le client vint à eux, et ainsi, le stade apparût comme une ville complète, presque capable de se suffire à elle-même. (...) Rapport officiel de la VIII^{ème} Olympiade. Archives municipales de Colombes. Citation page 69. Voir aussi : *L'Illustration*, 19 juillet 1924, Article de Jean de Pierrefeu « Le stade de Babel ». Le même journaliste écrivait également un mois plus tôt : « quand on arrive au stade, de quelque côté qu'on l'aborde, un entassement monstrueux de matériel de transport vous stupéfie : autocars, autobus, tramways, torpédos, limousine, cycle-cars grouillent dans chaque espace libre de cette terre pelée et galeuse. (...) des centaines de baraques en plein air vous happent par leurs enseignes bariolées ». *L'Illustration*, 21 juin 1924.

¹²⁰⁹ HUBSHER, R, DURRY, J, JEU, B, *L'histoire en mouvements : Le sport dans la société française (XIX^{ème} siècle-XX^{ème} siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992, 558p.

¹²¹⁰ REDECKER, « La Coupe du Monde hantée par les spectres du rugby », *Les Temps Modernes*, 2007/4 n °645-646, DOI : 10.3917/lm.645.0007, p 9.

joueur¹²¹¹». Le match commencé, divers chants viennent des tribunes mais, à l'inverse de ses adversaires du rugby, le public français manque souvent de refrains fédérateurs et d'un large répertoire, malgré l'importance des chansons du Sud-Ouest : « Bonne ambiance au stade, un public qui encourage les siens de la première à la dernière minute, une « banda » dacquoise dans les tribunes a joué de la musique pendant le match et le public applaudissait en cadence¹²¹²». Les slogans sont simples et répétitifs, « Allez la France » ou « Allez les Bleus » étant déjà les plus usités lors des matchs internationaux¹²¹³.

La configuration des tribunes est souvent perçue comme un facteur impactant l'ambiance. A Colombes, l'éloignement des gradins, l'existence d'une piste d'athlétisme ou l'absence de couverture sur une grande partie du stade ne facilitent sans doute pas une chaude atmosphère comme le concèdent les footballeurs Fred Aston et Raoul Diagne : « Colombes, c'était un peu notre maison, mais le mieux pour l'ambiance c'était le Parc des Princes. Colombes était très étendu, il y avait cette grande piste en cendrée entre nous et le public. Même du temps du vélodrome, le Parc était plus chaud, les spectateurs étaient plus concentrés, plus serrés¹²¹⁴...». L'animation dans les gradins se compose alors de banderoles artisanales, réalisées par les supporters des différents clubs, et qui n'ont encore pas de caractère insultant ou belliqueux : « Quelques pancartes ou banderoles de la tribune Marathon voulaient être autant de constants encouragements pour les nôtres : « Allez la France ! », « Allez les coqs ! », « Vas-y Nestor »¹²¹⁵. Dans les années 1950-1960, on recense également l'emploi des pétards¹²¹⁶.

S'il n'existe pas encore de merchandising sportif réellement structuré, les spectateurs confectionnent parfois diverses écharpes ou vêtements aux couleurs de leurs clubs. Certaines équipes prennent parfois le relais : en 1939, Lille aurait produit 12 000 insignes, casquettes et

¹²¹¹ *L'Équipe*, 12 janvier 1955.

¹²¹² *L'Équipe*, 28 février 1972. Robert Lewis souligne également : « Pour France-Ecosse, en ouverture du Tournoi des Cinq Nations en janvier 1930, Marcel de Laborderie (du *Midi Olympique*) a remarqué que les tribunes du stade de Colombes étaient pleines de *Méridionaux* qui voulaient soutenir les "ébats" de leur compatriotes, « si nombreux dans l'équipe française. » Pendant que les spectateurs patientaient, quelques heures avant le début de match, ils ont improvisé leur propre revue musicale, en chantant les « Montagnards » et la « Toulousaine. » Les organisateurs à Colombes ont honoré cette foule « méridionale » en jouant les chansons typiques du Midi, via les haut-parleurs, avant les matches (même quand l'équipe nationale n'était pas présente), pour que la foule se sente chez soi ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit., p 169.

¹²¹³ « Le public (...) encouragea comme jamais le XV de France dans sa lutte désespérée pour refaire son retard. A plusieurs reprises, les 45 000 spectateurs entonnèrent leur cri favori de « Allez France » avec une unanimité qui rappelait les fameux chœurs de Cardiff ». *L'Équipe*, 16 Janvier 1967.

¹²¹⁴ Propos cités par Pascal Leroy dans un article « 1938 : la Coupe du Monde à Colombes », 92 Express, Numéro 92 Juin 1998.

¹²¹⁵ *L'Équipe*, 27 avril 1964. Quand Sedan est en finale, la célèbre mascotte du club, le sanglier, fait même le déplacement. Ces pratiques ne semblent guère éloignées des habitudes des supporters anglais de football des années 1890 : « Bien vite, les supporters accrochèrent au revers de leur veste ou de leur manteau une cocarde aux couleurs de leur équipe, brandirent quelques pancartes invitant les leurs à gagner, improvisèrent des chants avant les matches et pendant la mi-temps ». DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010, p 61.

¹²¹⁶ *L'Équipe*, 13 Mai 1963.

drapeaux¹²¹⁷. En 1971, *L'Équipe* évoque un public digne du carnaval : « Le lendemain, Colombes fut envahie dès le matin par des gens bizarrement accoutrés, qui chantaient, s'interpellaient, jouaient du biniou ou de la trompette, et portaient, les uns des petits cochons vivants, les autres, d'énormes lions en peluche¹²¹⁸ » Ces écharpes ou maquillages renvoient indéniablement à la culture populaire et la logique du carnaval comme le concède Ph. Gaboriau : « Les spectacles sportifs sont des fêtes populaires à l'intérieur duquel une vie en miniature, éclairée par tous les regards, se déroule, ils forment les carnivals modernes de l'époque industrielle, des îlots de temps social (univers mi-réel, mi-utopique, véhiculant une ambiance spécifique) ; des temps de déviance permettent à l'homme de sortir de l'ornière de la vie quotidienne¹²¹⁹ ».

Le supporter de Colombes rompt avec son quotidien pour une journée extraordinaire, la Finale de Coupe étant souvent qualifiée, ce qui prend ici tout son sens, de « fête nationale du football français ». Colombes est donc bien un lieu de fête dans la logique de Ph. Gaboriau, un espace du mélange social : « Les fêtes sont des moments qui se façonnent entre deux cultures (à la rencontre de deux cultures) et qui bouillonnent des idées et des émotions des deux mondes. Elles sont un des terrains privilégiés où les dominants peuvent rencontrer le peuple¹²²⁰ ». Divers rituels accompagnent ces événements, la foule pénétrant notamment sur la pelouse pour entamer le tour d'honneur avec les vainqueurs des finales de Coupe¹²²¹, ce qui constitue une rupture et clôt la cérémonie sportive selon Pascal Boniface : « Le stade est le lieu de culte, où quelques espaces sacrés sont interdits aux fidèles (le terrain)¹²²² ». Certains spectateurs étrangers ont également leurs traditions, gallois et anglais grimant fréquemment sur les poteaux de Colombes pour accrocher divers symboles : « Sur le terrain, une petite attraction se produit. Un anglais arrive près des poteaux de but. Un autre, tant bien que mal, se hisse sur ses épaules, pour aller accrocher à la barre transversale, une rose apportée de Londres le matin même. Mauvais présage affirment certains ? Est-ce possible ?¹²²³ ».

Situé dans une banlieue ouvrière, où des barres HLM succèdent dans les années 1960 aux jardins ouvriers, le stade accueille un public divers, qui va du sportman bourgeois adhérent du

¹²¹⁷ *L'Auto*, 10 mai 1939.

¹²¹⁸ *L'Équipe*, 21 juin 1971.

¹²¹⁹ GABORIAU, Philippe, *Les spectacles sportifs : grandeurs et décadence*, Paris, L'Harmattan, 2003, p 17.

¹²²⁰ *Ibid.*, p 21.

¹²²¹ En 1969 toujours, la ferveur olympienne est proche de virer en drame quand 2000 supporters envahissent la pelouse à quelques instants du coup de sifflet final. L'intervention des haut-parleurs canalise la foule qui reste derrière les limites du terrain. Aucun incident majeur ne sera finalement à déplorer.

¹²²² BONIFACE, P, *La terre est ronde comme un ballon*, Seuil, L'Epreuve des faits, Paris, 2002, p 18-19.

¹²²³ *L'Auto*, 2 avril 1929. Avec la complaisance du service d'ordre, les gallois accrochent parfois un « poireau-mascotte » alors que les anglais utilisent la rose. En 1948, un contre-torpilleur en bois a même été construit et intégré à l'un des virages pour accueillir les supporters anglais. *Miroir-Sprint* du 30 mars 1948.

Racing à l'ouvrier de banlieue, même s'il existe sans doute un public propre à chaque discipline¹²²⁴. L'espace du stade est transformé selon J. Sorez : « Structures souvent omnisports en France, les stades sont pratiqués par des usagers qui, en fonction de leur origine sociale, de leur discipline sportive, redéfinissent les lieux qu'ils occupent¹²²⁵ ». Colombes, ça n'est donc pas seulement ce stade de banlieue... C'est aussi un espace social éphémère, qui varie selon les sports, les joueurs, le public...

Si tous les groupes sociaux sont sans doute présents, le prix des places compartimente quelque peu les spectateurs, les virages Colombes et Argenteuil étant d'ailleurs qualifiés de « virages populaires » ou de « Secondes¹²²⁶ » sur les billets mêmes des rencontres. Moins chères, ces places debout, à la visibilité partielle, sont en général occupées par un public très masculin, composé d'ouvriers, de petits employés et bien souvent de provinciaux venus assister aux finales de Coupe. Les places des tribunes latérales sont pour leur part dédiées aux classes plus aisées, Colombes ne se différenciant pas ici des autres stades : « Dans tous les stades existe un grand partage entre les tribunes latérales, couvertes et équipées de sièges individuels, et les ends, curves, virages, ouverts au vent, au soleil et à la pluie, aux gradins sommairement aménagés, où les corps de spectateurs se fondent, a fortiori s'ils se tiennent debout pour mieux encourager leur équipe¹²²⁷ ». Colombes est sans doute l'équivalent du vélodrome d'hiver, où le spectateur participe à « l'expérience sociale (...) où le « popu » côtoie le « Tout-Paris¹²²⁸ » ». Il ne répond toutefois que partiellement à la définition de Pascal Duret car, si l'enceinte rassemble des spectateurs autour de rencontres sportives, il n'existe sans doute pas encore de différences majeures dans le comportement des spectateurs : « Le stade est donc bien un lieu de passion partagée, mais y règne une forte concurrence pour imposer les façons légitimes d'encourager¹²²⁹ ».

¹²²⁴ La composition sociale des spectateurs mériterait néanmoins une étude poussée afin de réellement déterminer qui est le public de Colombes. Le football attire traditionnellement un public plus populaire que le rugby ou l'athlétisme.

¹²²⁵ SOREZ, Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p 66.

¹²²⁶ Voir les billets de match, Annexe n°64. Ch. Bromberger insiste ainsi sur la forme des stades et les appartenances sociales multiples : « Qu'ils soient de tradition britannique (c'est-à-dire rectangulaires) ou de tradition latine (c'est-à-dire ovales, rappelant les amphithéâtres, les gradins offrent, par leur structure compartimentée, un support à l'inscription et à la théâtralisation d'appartenances sociales hiérarchisées ». BROMBERGER, Christian, *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin, op. cit.*, p 221.

¹²²⁷ Ibid. Le stade est donc à la fois un espace de consensus et de différenciation même si les travaux de Christian Bromberger ne peuvent réellement s'appliquer à Colombes car le stade n'est pas encré dans un territoire, à l'image des quartiers marseillais, ou lié à la dimension partisane d'une équipe, le Racing n'y ayant pas élu domicile. Les spectateurs qui prennent place dans le virage Argenteuil ne proviennent pas forcément de cette ville de banlieue ou plus généralement du nord de la capitale. Dans le même registre, les plus assidus de Colombes n'y viennent que quelques fois l'an alors que les supporters d'un club séjournent 15 à 20 fois par an dans les gradins. L'attachement au stade est donc différent. Voir aussi : BROMBERGER, Christian, « Le sport et ses publics », In ARNAUD, Pierre (dir), *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, Paris, La documentation française, 2000, 176p.

¹²²⁸ CLASTRES, Patrick, « Générations athlétiques et éducations corporelles. L'autre acculturation politique des présidents de la Ve République », *Histoire@Politique*, 2014/2 n° 23, DOI : 10.3917/hp.023.0073, p 10.

¹²²⁹ DURET, Pascal, *Sociologie du sport, Que sais-je?*, PUF, 2012, p 34.

Par son statut de stade national et parce que le Racing n'en a pas fait son théâtre principal, Colombes ne répond toutefois pas pleinement aux logiques étudiées pour les stades de club. Il ne rassemble pas un public qui y a ses habitudes un week-end sur deux pour soutenir l'équipe d'une ville. Sa place est différente en raison de son statut. Il fait ainsi partie de la mémoire d'une nation sportive qui y a vécu ses plus grandes heures comme en témoigne l'architecte du Stade de France, Michel Macary : « Je suis allé voir l'équipe de France quand j'étais gosse. J'étais dans les virages et je ne voyais rien ! Par contre, la pelouse me semblait gigantesque et, quand j'y repense, je me souviens essentiellement de ce vert. Si aller à Colombes avait été une véritable « galère », habitant de l'autre côté de Paris, ce fut en même temps une expérience formidable¹²³⁰ ». Une journée de mars 1969 a toutefois bouleversé l'habituelle quiétude des lieux.

Ajax-Benfica : « La folle journée des Hollandais »¹²³¹ ou l'irruption du supporterisme de masse à Colombes.

« Fallait-il être hollandais pour aimer ce match ? Et à supposer que Cruyff et ses camarades fussent parisiens, la foule française l'eût elle adoré autant que les dizaines de milliers d'hommes et de femmes venus d'Amsterdam ? Ce sont les questions que l'on se posait quand on était français, cartésien et objectif et qu'à quelques pas de vous, des individus débraillés et rougeauds, la tête couverte de bonnets multicolores, hurlaient des onomatopées et des chants rauques et s'effondraient de joie, d'enthousiasme et de bière. (...) Et notre public, étonné, regardait ce spectacle avec un mélange d'envie et d'incrédulité, d'admiration et de répugnance. Le public français jugeait, le public hollandais et portugais était en transe. (...) Colombes-gare, 9 heures, le kiosque à journaux. Tout autour, ces gens et ces jeunes filles, grands et blonds, pour la plupart vêtus à la diable, le chef coiffé de haut de forme à papier, blanc à raie rouge, les couleurs de l'Ajax... Ils chantent et crient de temps en temps « A iax, A iax » ». Certains ont des clairons, des trompettes, qui résonnent sous la voûte en ciment¹²³²... ».

La surprise de Jacques Ferran est totale face à l'invasion hollandaise de Mars 1969. Car la France est sans doute confrontée pour la première fois de son histoire sportive à une nouvelle forme de supporterisme. Si *L'Équipe* avait pourtant annoncé la venue de milliers hollandais¹²³³ et de portugais de France pour ce quart de Finale rejoué de la Coupe d'Europe des clubs champions, beaucoup ont été étonnés par ce phénomène. Colombes est alors le théâtre d'un saisissant contraste

¹²³⁰ Entretien réalisé le 21 Septembre 2009 dans les locaux de son cabinet d'architecture.

¹²³¹ Extrait de *L'Équipe*, 06 Mars 1969, Article de JP Oudot.

¹²³² *L'Équipe*, 6 mars 1969. Article de Jacques Ferran.

¹²³³ *L'Équipe*, 27 février 1969. A quelques jours de la rencontre, le journal affirme ainsi que 25 avions, 10 trains spéciaux et près de 300 cars sont prévus depuis Amsterdam ! Si ces chiffres sont déjà en soit une grande première, Colombes n'ayant jusqu'alors jamais accueilli une telle cohorte de supporters étrangers, le comportement de ses supporters va être un véritable choc pour une partie du football français.

en ce matin du 5 mars 1969, quand les salariés banlieusards croisent à la gare de la ville une jeunesse hollandaise partiellement avinée qui squatte déjà les rues commerçantes. Dans le stade, la liesse des fans est incroyable et sans doute l'une des plus démonstratives : les spectateurs sont déchaînés, s'accrochent aux barbelés qui ceignent le terrain, sont debout sur leurs sièges, agitent des drapeaux¹²³⁴...

Le sentiment est double chez des journalistes aussi enthousiastes¹²³⁵ que surpris par ces comportements qui apparaîtront surtout dans les années 1980 en France¹²³⁶. A l'étranger, et notamment en Italie, les stades connaissent déjà une véritable révolution avec la naissance de groupes ultras indépendants qui soutiennent leurs équipes d'une nouvelle manière, se massant dans les virages populaires, suivant la rencontre debout, portant banderoles et drapeaux¹²³⁷. En Angleterre, un mouvement « hooligan » se met en place, dans la logique d'une classe ouvrière qui veut réaffirmer la dimension prolétaire d'un sport qui subit une forme d'embourgeoisement¹²³⁸. Par leur comportement ou l'aspect des gradins de Colombes, il semble que les supporters de l'Ajax ne puissent réellement être affiliés à l'un de ses mouvements, aucun débordement majeur n'ayant ainsi été relevé. Ni véritablement ultras ni hooligans, la jeunesse hollandaise a néanmoins démontré que

¹²³⁴ Les hollandais ont visiblement fêté leur victoire sur les Champs-Élysées, sous la relative bienveillance de la police française.

¹²³⁵ « Ce fut un bel après-midi, par sa fièvre et ses tumultes, fou mais raisonnable. Les fanatiques bataves descendus de leurs cars, armada fabuleuse cernant Colombes pimpant, printanier, de leurs trains, de leurs avions, maintenant plusieurs heures durant un fond sonore d'enthousiasme et de passion sans agressivité, chants graves, crécelles ou sons lancinants de musique africaine, bombes et fusées, supportèrent fermement leur équipe sans jamais enfreindre l'esprit du sport. Il fut donc prouvé qu'on peut soutenir les siens tout en évitant l'injure et la grossièreté ». *L'Équipe*, 6 mars 1969.

¹²³⁶ La venue des fans de Leeds au Parc des Princes en 1975 puis de l'équipe anglaise sur ce même site dans le milieu des années 1980 générera des réactions d'une toute autre violence, à l'origine du mouvement hooligan en France. Les journalistes hésitent alors entre plusieurs attitudes, comme l'ont déjà évoqué R. Hubscher, J. Durry et B. Jeu à propos du suivi des incidents lors d'un Lens-Bastia : « On sent le journaliste hésiter entre les principes de morale, un code de bonne conduite et le sentiment lyrique qu'inspire une situation où l'émotion se fait contagieuse. Il opte pour le lyrisme ». HUBSHER, R ; DURRY, J, JEU, B, *L'histoire en mouvements : Le sport dans la société française (XIXème siècle-XXème siècle)*, op. cit., p 408.

¹²³⁷ Le premier groupe « Ultra » voit le jour en Italie en 1968, la « Fossa dei Leoni » au Milan AC. LOUIS, Sébastien, *Le phénomène ultras en Italie*, Paris, Éditions Mare et Martin, 2006, 263p. Nicolas Hourcade a parfaitement décrit le phénomène : « Des fans, souvent jeunes, commencent à manifester ostensiblement leur présence dans les gradins. Ils s'investissent dans le soutien à l'équipe, tant à domicile qu'à l'extérieur : ils l'encouragent de manière constante et démonstrative, et « mettent la pression » sur les joueurs rivaux et les arbitres par des insultes et huées. Ils cherchent à dominer les supporters adverses, en chantant plus fort qu'eux, voire en les affrontant physiquement. Ainsi, ils affirment l'authenticité de leur attachement au club et tentent de se constituer en acteurs en jouant le rôle de douzième homme. » HOURCADE, Nicolas, « La place des supporters dans le monde du football », *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, DOI : 10.3917/pouv.101.0075, p 79. Le premier groupe ultra français apparaît en 1984 à Marseille, c'est le « Commando Ultras ».

¹²³⁸ La logique du territoire (le Kop), l'affrontement violent et la consommation d'alcool sont au cœur de ce mouvement. Vision d'I. Taylor rappelée par Manuel Comeron. COMERON, Manuel, « Du gang au groupe social : une analyse socio-préventive », In *Football, ombres au spectacle*, Les cahiers de la sécurité intérieure, IHESI. Paris, 1996, p 47-48. « C'est un changement de paradigme qui marque la genèse de la notion de hooliganisme. Celui-ci est apparu en Grande-Bretagne dans les années 1960 et marque le passage d'une violence ritualisée et dionysiaque, relative à la logique du jeu à une violence exercée de manière préméditée et organisée ». BODIN, D, HEAS, S, « Comprendre le hooliganisme à travers la carrière déviante des leaders « ultras » », In Société de Sociologie du Sport de Langue Française, *Dispositions et pratiques sportives : débats actuels en sociologie du sport*, Paris, L'Harmattan, 2004, Collection « Sport en société », 397p.

de nouvelles formes de supporterisme se développent alors en Europe : déplacements massifs, chants importants, démonstrations exubérantes...

Et parce que son heure de gloire s'arrête en 1972, Colombes a bien été épargné par les violences qui ont pollué nombre de stades européens ou d'Amérique Latine dans les années 1970-1980. A l'exception de cette journée particulière, l'ambiance de Colombes est plutôt calme et chaleureuse car « Ce public ardent n'est pas un public désordonné¹²³⁹ » : « Le public de Colombes, nombreux et coloré, assure à cette finale l'indispensable ambiance des jours de fête. Chaque équipe avait ses supporters, mais ceux-ci restèrent toujours, non pas discrets, mais raisonnables dans leurs encouragements¹²⁴⁰ ». Il s'illustre toutefois ponctuellement de manière antisportive.

> Un public à éduquer : des mauvaises habitudes persistantes.

Les plaies du stade : chauvinisme, critiques arbitrales et sifflets intempestifs.

La presse sportive souligne très vite un certain nombre de défauts au public de Colombes comme l'illustre le France-Etats-Unis de rugby des Jeux 1924. Contestations des décisions arbitrales, sifflets et chauvinisme déplacé font alors honte aux journalistes français et leur font craindre pour l'image nationale¹²⁴¹. Un an plus tard, la foule qui poursuit un arbitre jugé trop partial est à nouveau condamnée : « Dès que le match fut terminé, quelques fanatiques se ruèrent vers les vestiaires pour conspuer l'arbitre. Ils stationnèrent de longues minutes devant les bâtiments du Racing, puis refoulés par la police, ils attendirent devant les portes. Mais M. Mac Gill sortit dans la voiture de M. Gaudermen et passa inaperçu¹²⁴² ». L'incident devient une véritable affaire quand la Fédération Irlandaise de rugby écrit à la FFR pour se plaindre de l'attitude du public parisien ce qui fait un temps craindre pour l'avenir des rencontres internationales sur le sol français¹²⁴³. Comme une rengaine, il semble que ce comportement se reproduise plusieurs fois lors du Tournoi des V nations, contre l'Irlande en 1927, l'Écosse en 1928 voire en 1966¹²⁴⁴. En pareille circonstance, la critique anglaise se délecte d'une attitude « vicieuse, partisane et qui s'est laissée aller à une exhibition

¹²³⁹ *L'Illustration* n°4284, 11 avril 1925, article de Paul Hasard « Au Stade ». Des années plus tard, en 1963, Jacques Ferran présente Colombes comme un espace sans excès : « Colombes dans la tournée brésilienne, qu'est-ce que ce sera ? Une magnifique fin d'après-midi parisienne, chaude et lumineuse, le vieux stade olympique immense et désuet, attendrissant comme une carte postale retrouvée : un public nombreux, heureux d'être là, attentif et passionné, mais sans excès (...) ». *L'Équipe*, 29 Avril 1963, Article de Jacques Ferran intitulé « Le tigre et la souris ».

¹²⁴⁰ *L'Équipe*, 13 Mai 1968.

¹²⁴¹ Agacé par la violence de l'équipe américaine, plusieurs joueurs français ayant été blessés durant la rencontre, le public français s'est manifesté négativement. *L'Auto*, 19 mai 1924. Le quotidien évoque un supporter américain blessé dans les gradins, critique ce comportement tout en soulignant des circonstances atténuantes. *L'Auto*, 20 mai 1924.

¹²⁴² *L'Auto*, 2 janvier 1925.

¹²⁴³ « Depuis deux mois, certains organes britanniques, et non des moindres, mènent une violente campagne contre ce qu'ils appellent le "faux esprit sportif du public français", "son ignorance totale de l'esprit du jeu", "son chauvinisme violent". Et ils ajoutent : « Cette tendance déplorable compromet l'avenir des rencontres internationales de l'autre côté de la Manche ». *L'Auto*, 3 mars 1925. Voir également *L'Auto*, 24 janvier 1925.

¹²⁴⁴ Voir *Match*, du 04 Janvier 1927, le numéro 65 de janvier 1928 ou *L'Équipe* du 31 janvier 1966, Article « Que c'était triste Colombes ».

honteuse. C'est le public le plus antisportif et le plus partisan que j'ai entendu de toute ma carrière¹²⁴⁵». En 1969, l'arbitre d'une rencontre du tournoi est à nouveau protégé à sa sortie du terrain¹²⁴⁶, validant les propos de Marcel Hansenne : « Le sort d'un arbitre à Colombes est rarement enviable. Malgré de nombreux rappels à la raison, la façon d'apprécier sa clairvoyance y est toujours assez primaire. Lorsqu'il siffle en faveur de la France, on le trouve excellent, et lorsqu'il siffle contre, on l'estime franchement détestable »¹²⁴⁷.

Si Colombes ne peut être présenté comme un lieu hostile, ces faits répétitifs appartiennent selon Nicolas Hourcade, Dominique Bodin ou plus anciennement Patrick Mignon, à une forme ancienne de « violence spontanée », du « chauvinisme » ou du « chahut », une réaction à des décisions arbitrales vécues injustement¹²⁴⁸ : « S'il y a continuité de la violence, il y a discontinuité de ses formes et de ses significations : celui qui aujourd'hui se prépare délibérément à un affrontement n'engage pas dans son action les mêmes significations que celui qui, en 1890, pourchassait l'arbitre pour se venger d'un pénalty injuste¹²⁴⁹ ».

Si la presse sportive critique parfois la faible ambiance de Colombes, elle ne supporte toutefois pas les dérives partisans : « Le sport n'a pas de patrie. C'est une évidence que toute la presse devra rappeler à tous les publics tant que les publics n'auront pas arraché de leur cœur cette

¹²⁴⁵ Le *Sun*, dans la logique des tabloïds anglais, qualifia même l'incident d'émeute et stigmatisa l'attitude des joueurs français, coupables selon lui d'avoir harangué la foule. *L'Équipe*, 02 Février 1966. Cette hostilité s'explique sans doute par le rejet de la violence dans les sociétés contemporaines : « dans un processus civilisationnel, caractérisé par un double mouvement, de renforcement de la sensibilité à la violence physique (la pacification des mœurs et le développement de l'autocontrôle) et de monopolisation de la violence légitime par l'État dans les sociétés démocratiques ». JAMET, Michel, « Le sport contemporain. » Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances, *Cahiers internationaux de sociologie*, 2002/2 n° 113, DOI : 10.3917/cis.113.0233, p 244. L'auteur reprend ici les théories de Norbert Elias.

¹²⁴⁶ « Le public s'en prit ensuite à M. Lamb, très sévère avec les Tricolores en première mi-temps et qui excita à plusieurs reprises sa colère. L'arbitre dut d'ailleurs être protégé à sa sortie par les « appariteurs musclés » qui empêchent d'ordinaire les supporters de pénétrer sur le terrain ». *L'Équipe*, 13 Janvier 1969.

¹²⁴⁷ *L'Équipe*, 13 Février 1967, Article « Colombes, ce samedi-là, envia La Voulte ».

¹²⁴⁸ « Elle a toujours existé autour des matchs de football, de manière plus ou moins marquée et tolérée selon les époques et les pays, mais un nouveau type de violence émerge à partir des années 1960, d'abord en Grande-Bretagne puis dans toute l'Europe. À l'ancienne violence spontanée, provoquée par une défaite ou une erreur d'arbitrage, s'ajoute une violence préméditée, plus systématique et indépendante des événements du match : c'est cette violence planifiée que les analystes appellent hooliganisme ». HOURCADE, Nicolas, « La place des supporters dans le monde du football », *op. cit.*, p 79. D. Bodin va dans le même sens : « La violence n'est plus occasionnelle ou spontanée, en relation avec des résultats ou des événements selon le schéma frustration-agression, mais organisée, préméditée et très souvent groupale. ». Il affirme également : « Du début du 20e siècle aux années 1960 les incidents trouvaient effectivement leur origine dans la perception plus ou moins partielle de l'arbitrage, du jeu mais aussi dans la rivalité sportive. Il s'agissait davantage de chauvinisme, de dépit ou de chahut dionysiaque propre à la culture des spectateurs habituels du football issus pour la plupart des classes populaires. » BODIN, Dominique *et al.*, « Le hooliganisme entre genèse et modernité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005/1 no 85, DOI : 10.3917/ving.085.0061. Citations page 64 et 68.

¹²⁴⁹ MIGNON, Patrick, « Supporters et hooligans en Grande-Bretagne depuis 1871 », In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°26, avril-juin 1990. p 38. Pour P. Mignon, la violence, notamment verbale, dans les stades anglais à partir des années 1890 est liée à une prolétarianisation du public, dans les tribunes situées derrière les buts et à un rejet de ces espaces par les classes plus favorisées. Il évoque les épisodes de violence dès la fin du XIXème siècle ou au début du XXème puis une pacification des années 1930 aux années 1960. Des violences perdurent néanmoins à cette période entre supporters protestants des Glasgow Rangers et les catholiques du Celtic...

mauvaise graine qui s'appelle : chauvinisme¹²⁵⁰». Les journalistes glorifient Twickenham¹²⁵¹ et bannissent l'extrémisme comme lors d'un Toulon-Dax de 1969 : « Le match commença dans une ambiance houleuse, les grotesques exhibitions des « supporters » (?) Toulonnais ayant d'emblée porté la faveur du public parisien vers les Dacquois. Certains de ces fanatiques ont plus leur place dans une cage que dans un stade et ils servent bien mal la cause qu'ils croient défendre¹²⁵²». Toutes périodes confondues, la presse reproche notamment aux spectateurs de siffler presque systématiquement les pénalités et transformations des équipes adverses : « On aura à reprocher comme d'habitude au public de Colombes les sifflets intempestifs par lesquels il accueillit certains coups, donc répéter que quelles que soient les décisions de l'arbitre, elles sont sacrées et indiscutables¹²⁵³». Ce phénomène est une constante du stade : « sa civilité, il faut bien en convenir, laisse toujours apparaître quelques lacunes. Le concert de sifflets qui s'élevait chaque fois qu'un australien tentait un but sur coup franc, comme s'il s'apprêtait à commettre un intolérable larcin, contrastait en effet avec le silence quasi religieux observé quand Guy Cambérabéro s'apprêtait à taper dans le ballon, après plusieurs foulées courtes et puissantes¹²⁵⁴». En 1967, la fédération et la presse lancent même de véritables appels au calme qui ne sont que temporairement entendus¹²⁵⁵ : quelques années plus tard, *L'Equipe* dénonce toujours les « siffleurs enragés de Colombes » et glorifie encore et toujours le modèle anglais¹²⁵⁶.

Le chauvinisme a toujours été mal vécu par les dirigeants ou les journalistes sportifs, notamment dans le monde du football, comme l'a très bien démontré Nicolas Hourcade : « De plus, le public leur paraît incompetent : à l'exception d'une minorité de connaisseurs, il privilégierait les actions spectaculaires à celles techniquement et tactiquement bien menées. Surtout, son chauvinisme inquiète : en majorité, il n'a d'yeux que pour son équipe et s'emporte quand celle-ci est en difficulté, au point de s'en prendre à l'arbitre ou aux joueurs adverses¹²⁵⁷». Malgré ces récriminations et quelques épisodes sporadiques de violence, Colombes n'a toutefois pas connu de catastrophe majeure.

¹²⁵⁰ *L'Auto*, 13 avril 1925. Le bon comportement de Colombes à la suite de cet appel sera d'ailleurs salué le lendemain. *L'Auto*, 14 avril 1925. Article « L'attitude de Colombes fut très positive ».

¹²⁵¹ En 1930, *L'Auto* poursuit néanmoins son combat et appel à nouveau au calme avant le décisif France-Galles du tournoi. *L'Auto*, 21 Avril 1930.

¹²⁵² *L'Équipe*, 14 avril 1969.

¹²⁵³ *L'Équipe*, 16 janvier 1967. Un an plus tôt, un constat identique avait été fait : « j'ai eu honte davantage encore du concert de sifflets qui s'élevait à chaque fois qu'un Irlandais avait un coup de pied de pénalité à tenter ». *L'Équipe*, 31 janvier 1966, Article « Que c'était triste Colombes ».

¹²⁵⁴ *L'Équipe*, 13 février 1967.

¹²⁵⁵ *L'Équipe*, 03 Avril 1967, Rubrique « Le Match au microscope ». Quelques mois plus tard, *L'Équipe* n'évoque plus qu'une « minorité sifflante ». *L'Équipe*, 27/11/1967.

¹²⁵⁶ *L'Équipe*, 26 Janvier 1970. Le buteur irlandais a été constamment sifflé pendant la rencontre. L'édition du 29 novembre 1971 fait le même constat après France-Australie.

¹²⁵⁷ HOURCADE, Nicolas, « La place des supporters dans le monde du football », *op. cit.*, p 75.

L'absence de catastrophe majeure.

Le stade n'a en effet pas vécu de lourd incident¹²⁵⁸, de batailles rangées ou de mouvement de foule meurtrier : aucune victime directe n'est à déplorer à l'exception d'un assassinat politique. En marge de la finale de Coupe de France 1957, l'ancien vice-président de l'Assemblée algérienne, Ali Chekkal, a en effet été assassiné par un ouvrier proche du FLN, Mohamed Ben Sadok. Ce partisan de l'Algérie française a en effet été tué par un coup de revolver, en sortant du stade, devant l'entrée de la tribune d'honneur : « Il était un peu plus de 17 heures, et le match, qui opposait les équipes d'Angers et de Toulouse, venait de s'achever. René Coty, quittant le stade, était déjà remonté en voiture pour regagner l'Élysée. La foule commençait lentement à évacuer les gradins. Devant la sortie, Ali Chekkal, qui avait assisté à la rencontre dans la loge présidentielle, conversait avec diverses personnalités et se trouvait aux côtés d'André Roche, directeur général de la police municipale, quand un jeune Nord-Africain s'approcha derrière lui et tira à bout portant un coup de revolver à travers la poche de son veston. Le projectile atteignit Ali Chekkal au poumon droit¹²⁵⁹». Le coup de feu et l'arrivée des secours a semble-t-il provoqué une sorte de mouvement de foule dans la rue Paul Bert. Menacé et déjà victime de tentatives d'assassinat, Ali Chekkal était protégé par la police française mais la mission s'est avérée impossible dans le contexte d'une finale de Coupe.

Outre cet événement, le stade olympique, situé dans un environnement étriqué et manquant de grandes voies de dégagement, a frôlé plusieurs fois la catastrophe. La finale de la Coupe de France 1934 a ainsi généré plusieurs mouvements de foule et une entrée en force dans les gradins du stade¹²⁶⁰ alors que celle de 1936 aurait également pu tourner au drame sans l'efficacité du service d'ordre : « L'attrait de la Coupe de France est irrésistible. Jamais je n'avais vu autant de monde au stade de Colombes. Cinquante mille spectateurs, peut-être davantage. Il y eut quelques resquilles au dernier moment et l'on put craindre même que les abords du terrain furent envahis, à l'espagnole, par un public désireux de voir la finale à tout prix. Mais la discrétion du service d'ordre - un peloton de gardes, une centaine d'agents perdus dans la foule - il n'y eut pas d'incident à déplorer parce que la foule demeura très sage. Mais on frémit à la pensée des désordres qui auraient pu se produire et

¹²⁵⁸ A l'exception d'un incendie nocturne en 1950, le stade n'a pas connu de réels problèmes.

¹²⁵⁹ *Le Monde*, 28 Mai 2007. Rubrique « Il y a 50 ans dans Le Monde ». Article « L'assassinat d'Ali Chekkal ».

¹²⁶⁰ « Plusieurs centaines de sportifs énergiques, sur les 10 000 personnes condamnées à rester dehors, prirent d'assaut les gradins du virage après avoir bousculé le service d'ordre, pénétrèrent ensuite sur la piste et les abords du terrain, lorsque la barrière de fer eût cédé sous leur pression. On devine bien que tout ne se passa pas sans dommage ; une quinzaine de personnes, contusionnées ou à demi-étouffées, furent soignées à l'infirmierie ; une femme, piétinée, dut être emmenée à l'hôpital ; enfin, le spectacle d'une fillette au visage ensanglanté et portée vers le poste de secours du stade secoua d'émotion l'assistance ; heureusement, la coupure était superficielle et il y eut plus de peur que de mal ». *Le Miroir des Sports*, 8 mai 1934.

fausser l'intérêt de la partie¹²⁶¹». Les resquilleurs sont en effet légion car ils peuvent parfois profiter de l'accessibilité du virage Colombes, séparé de la rue Pierre de Coubertin par un modeste mur d'enceinte. L'ambiance de certaines finales de Coupe n'est pas toujours joyeuse et festive.

En mai 1968, les journalistes évoquent ainsi une forme d'hostilité à l'encontre de la garde nationale : « La Garde Républicaine n'a pas recueilli les applaudissements habituels mais une bordée de sifflets à son entrée sur le terrain. Ces gardes sont pourtant des civils et ne s'occupent que de musique mais leur uniforme était comme une fausse note à cause des récents événements qu'on sait¹²⁶²». Diverses violences sont également à déplorer lors de l'édition 1970 quand des supporters souhaitant participer au tour d'honneur sont violemment refoulés par les CRS qui avaient reçu comme consigne d'interdire cette ancestrale pratique : « Le fair play de Colombes n'ira pas aux CRS qui ont inutilement brutalisé quelques jeunes tentant d'entrer sur le terrain et qui ont ensuite fait le coup de poing avec des supporters Stéphanois qui voulaient effectuer le tour d'honneur avec leurs favoris. (...) Ainsi fut légèrement assombrie cette fête du football qu'est une finale de Coupe de France¹²⁶³». A la fin des années 1960, la donne a un peu changé dans les stades français, la succession de débordements au vélodrome marseillais en 1969 et la volonté de protéger la nouvelle piste en tartan ont sans doute incité la FFF et le RCF à intervenir¹²⁶⁴.

Nous ne saurions évoquer l'ambiance de Colombes sans analyser le fameux France-Italie 1938, souvent présenté comme un moment de réaction antifasciste d'un public parisien qui se serait opposé au salut fasciste italien par des jets de pommes de terre, de cailloux et de charbon sur les buts azurri¹²⁶⁵. Cette version est partiellement remise en cause par Robert Lewis qui considère que ces débordements ont été rétrospectivement accentués, notamment par une presse de gauche qui, *a posteriori*, a sans doute voulu faire du public populaire de Colombes une foule politisée¹²⁶⁶.

Cette absence de violence majeure au stade Yves-du-Manoir semble s'inscrire dans le climat plutôt apaisé des enceintes françaises : « Or, durant cette période qui va de 1945 à 1985, les français

¹²⁶¹ *Match*, 5 Mai 1936. La présence de supporters mécontents, car ne disposant pas de billets, est également soulignée pour la finale du football aux Jeux de 1924.

¹²⁶² *L'Équipe*, 13 Mai 1968.

¹²⁶³ *L'Équipe*, 1er Juin 1970. Article « Les inutiles brutalités ». Voir aussi : *L'Équipe*, 2 juin 1970. Article « Les CRS contestent ».

¹²⁶⁴ Le Racing envisage même de surélever les protections qui ceignent le terrain. PV de la réunion du comité du 29 mai 1969. Archives du Racing Club de France.

¹²⁶⁵ Voir DIETSCHY, P, GASTAUD, Y, MOURLANE, S, *Histoire politique des Coupes du Monde*, Vuibert, 2006, 346p. Le journaliste Pascal Leroy fait de même en s'appuyant sur Paris-Soir. LEROY, Pascal, *Le sport et les Hauts-de-Seine*, Caumon, 2004, 159p.

¹²⁶⁶ Lewis cite notamment l'interview d'un jeune spectateur de l'époque, J. Bèze, réalisé en 1998, et les versions différentes publiées alors par *L'Humanité* et *Le Parisien* : « L'entretien avec Bèze apparaît dans au moins deux journaux, *L'Humanité* et *Le Parisien*, avant la Coupe du Monde en 1998. (...) L'article sur Bèze de *L'Humanité* a mis l'accent sur le souvenir du comportement antifasciste de la foule à Colombes alors que l'édition spéciale (...) du *Parisien* de juin 1998 affirme que le match n'a pas produit le moindre incident ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit., p 130.

sont intéressés par d'autres choses. Même s'il est incontestablement populaire, le sport n'est qu'une passion secondaire¹²⁶⁷ ». Les réactions négatives semblent en outre inhérentes à toute installation sportive car « Le stade est régi par ses propres règles. On ne va pas au football comme on va à l'opéra. Le spectateur est partisan, et participe au match. La critique, qu'il s'agisse de l'arbitre, fait partie intégrante de l'action. C'est ainsi, comme l'a montré Alain Ehrenberg, un lieu d'expression : expression de l'égalité et de la démocratie avec toutes les ambiguïtés qu'il expose¹²⁶⁸ ». Il n'y a donc sans doute pas de particularité colombienne majeure même si le stade incarne néanmoins les évolutions du public, des sportsmen des années 1920 parfois proches du Racing aux hordes de jeunes hollandais de la fin des années 1960¹²⁶⁹. Stade national, accueillant des spectateurs venus de tout l'Hexagone voire de l'étranger, il est en outre l'enceinte du Racing Club de France qui, copropriétaire des lieux, doit également en assurer la gestion quotidienne.

Chapitre 7 : Colombes, le quotidien du Racing Club de France.

Le nom d'un stade n'est jamais anodin. Certains célèbrent des précurseurs du sport, des hommes politiques locaux, des quartiers, des rues et s'inscrivent dans une sorte de « devoir de mémoire » qui a des répercussions sur l'espace urbain, comme le rappelle si justement JP. Callède : « Localement, tout un « réseau » aux contours plus ou moins évidents s'appuie sur les appellations des installations sportives, empruntant à des apôtres du sport (gymnase de Coubertin, Nelson-Paillou...) à des hommes politiques investis dans l'éducation sportive (stade Léo Lagrange, Jean Zay...), à des personnalités politiques disparues (stade Chaban-Delmas...), tandis que d'autres appellations désignent simplement des quartiers de la ville ou sont une « extension » de la désignation des établissements scolaires attenants (gymnase Émile-Zola, Henri-Wallon, Garges-lès-Gonesse...). Le devoir de mémoire produit ainsi une singularisation des lieux de sport, une topographie quelque peu insolite qui facilite, tout de même, l'opération mentale de mémorisation de

¹²⁶⁷ MIGNON, Patrick, « Chapitre 11 Les désordres des stades, 1945-2005 », In TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, 523p.

¹²⁶⁸ LANFRANCHI, Pierre, « Point de vue », In *Football, ombres au spectacle*, Les cahiers de la sécurité intérieure, IHESI. Paris, 1996, p 11.

¹²⁶⁹ Beaucoup de questions restent néanmoins en suspens concernant le stade et son public et notamment ses rapports avec la ville. L'intérêt est pourtant évident car le stade traverse l'histoire de la ville et du quartier, suivant l'évolution du tissu urbain. Les plaintes liées à l'exploitation du stade s'accumulent indéniablement avec la densification de l'habitat comme le souligne plus globalement Pierre Lanfranchi : « Il devient aussi, dans la configuration des villes modernes pour les habitants du quartier, un lieu de nuisances. Les difficultés de parking, l'encombrement des transports en commun les jours de match, le bruit, les débris laissés par les spectateurs inquiètent tout autant les riverains que les risques de violence sur le chemin des stades ». LANFRANCHI, Pierre, « Point de vue », *op. cit.*, p 13.

l'espace urbain¹²⁷⁰». Celui de Colombes est marqué du sceau du Racing Club de France puisqu'il célèbre ce jeune capitaine du RCF et international de rugby (8 sélections)¹²⁷¹.

Mort accidentellement le 2 janvier 1928 à l'aube d'une carrière prometteuse, Yves-du-Manoir est le parfait racingman car il allie l'élitisme (élève de l'école Polytechnique) et la pratique intensive du sport : « Ténacité et robustesse alliées à une simplicité taciturne ; tel est du Manoir, polytechnicien, étoile du rugby français. (...) Fidèle à ses amitiés, esprit droit, chevaleresque sur le terrain comme au dehors, il est estimé entre tous, de ses camarades. On sait le prix de sa collaboration modeste¹²⁷²». Donner son nom au récent stade olympique sonne donc comme une évidence pour un club qui veut l'ériger en symbole pour les générations futures : « Le Stade, qui si souvent l'acclama, ce stade où, sans l'envie et la sottise, il eut plus souvent encore lutté pour son pays, ce stade, où nos équipes se sentiront seules et privées de leur guide, lorsqu'elles y paraîtront sans lui, portera désormais son nom, afin que les générations à venir sachent que de tous les enfants de ce temps, Yves-du-Manoir a été le plus noble et le plus charmant¹²⁷³». Le Racing restera d'ailleurs fidèle à son joueur, commémorant son décès pendant des années et lui érigeant une statue à l'entrée du stade¹²⁷⁴ tout en regrettant, trente ans plus tard, que son nom ne soit pas assez associé à l'enceinte olympique, « Colombes » étant en général l'appellation la plus usitée : « On n'oublie jamais d'appeler Stade Jean Bouin le stade de la Porte d'Auteuil et tous nous nous félicitons de la fidélité de ce souvenir, mais c'est avec une tristesse que nous constatons qu'on oublie trop souvent qu'on a donné au stade de Colombes comme un emblème, comme un drapeau, le nom d'un preux du sport, du meilleur demi d'ouverture de notre rugby, celui d'Yves-du-Manoir. Rien ne doit nous faire soupçonner que les sportifs français puissent un jour manquer à la mémoire de notre cher disparu¹²⁷⁵».

¹²⁷⁰ CALLEDE, Jean-Paul, « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *Histoire, économie & société*, 2007/2 26e année, DOI : 10.3917/hes.072.0075, p 84.

¹²⁷¹ « Dimanche contre le Stade, il fut tout simplement éblouissant : la lucidité de son jugement, le sens inné de la place à occuper contribuèrent à nous donner la victoire. Jeunes joueurs des équipes inférieures, prenez modèle sur lui. Comme vous, avant de faire partie de notre quinze, il joua dans toutes les équipes, à toutes les places, aussi modestement que toujours, sans se laisser rebuter ». Magazine du Racing Club de France. 15 novembre 1924. Archives du RCF.

¹²⁷² Magazine du RCF, 31 octobre 1926. Archives du RCF. Lieutenant, le rugbyman prépare son brevet de pilote militaire quand son avion s'écrase à Reuilly, dans l'Indre, le jour d'un France-Ecosse qui se déroule justement au stade de Colombes. Son enterrement est extrêmement suivi : deux chars de fleurs font ainsi le chemin vers le Père Lachaise où 3000 personnes sont présentes (délégations de la FFR, de la Scottish Rugby Union, des arbitres, et toutes les sections du club).

¹²⁷³ Magazine du RCF, 15 janvier 1928. Archives du Racing Club de France. Cet hommage du Racing fait d'ailleurs l'unanimité et la presse se félicite de ce choix, voir notamment *Match*. 10 janvier 1928.

¹²⁷⁴ Voir le Magazine du RCF, Novembre 1929 et l'Annexe n°87. Cette statue n'est d'ailleurs pas l'unique construction dédiée au joueur puisque sa famille a également édifié un monument sur le lieu même de son accident. Malgré la fulgurance de sa carrière, Yves-du-Manoir n'a toutefois jamais été oublié par le Racing qui a régulièrement organisé des cérémonies commémoratives pour les anniversaires de son décès. Pour les 10 ans, celles-ci se sont déroulées à Colombes et au pied de la statue de Reuilly. Des hommages identiques sont également organisés pour le 25ème anniversaire, en 1953. Magazine du RCF. Mars 1953. Archives du Racing Club de France.

¹²⁷⁵ Magazine du RCF. Février 1958. Archives du Racing Club de France.

Cette dénomination est toutefois la preuve indéniable du lien entre le Racing et un complexe sportif vital au club : « car si le stade assure la recette, ses terrains permettent à une trentaine d'équipes (...) de pratiquer leurs sports favoris¹²⁷⁶».

A. Un espace dédié aux entraînements et à la pratique sportive.

- Un complexe sportif indispensable au Racing.

> Les entraînements des sportifs de haut niveau à Colombes.

Peu fréquenté par les équipes premières de football ou de rugby en compétition, le stade de Colombes n'en demeure pas moins leur principal centre d'entraînement. Les coéquipiers du Racing rugby se retrouvent en général à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre pour préparer leur saison¹²⁷⁷. Les entraînements se déroulent très souvent en nocturne car, à l'inverse de nombreuses équipes provinciales, les sportifs parisiens n'ont pas forcément l'autorisation de leurs employeurs pour pratiquer ce sport en journée. Deux projecteurs sommaires ont ainsi été mis en place sur le terrain de rugby. L'entraînement terminé, les joueurs retournent sur Paris dans les autocars affrétés par le club et dînent parfois près de la Madeleine ou de St Lazare : « On se rhabille, en devisant des prouesses du passé, des exploits de l'avenir. Une tasse de sport-beef. Il est neuf heures vingt. Course vers l'autocar. Retour joyeux. A dix heures moins le quart, le mastodonte vert et blanc stoppe, devant le restaurant classique des sportifs, place de la Madeleine. Et la cohorte affamée se précipite vers la longue table qui attend miroitante d'assiettes, dans la salle réservée¹²⁷⁸».

Indépendant du RCF mais portant ses couleurs, l'équipe professionnelle du Racing Club de Paris s'entraîne plusieurs fois par semaine, en journée, sur le stade olympique ou sur des terrains annexes¹²⁷⁹. Ponctuellement, le RCP affronte en amical diverses équipes qui préparent des rencontres internationales¹²⁸⁰. Quand le complexe sportif est réquisitionné en septembre 1939, les pros s'expatrient toutefois temporairement à la Croix Catelan mais retrouvent leurs pénates dès 1941-1942¹²⁸¹. Les bombardements ayant partiellement endommagé le terrain en 1942, le RCP s'oriente ensuite vers plusieurs stades comme celui de la Porte des Lilas (stade Henri Paté)¹²⁸². Plus

¹²⁷⁶ Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 février 1925. Rapport Financier. Archives du Racing Club de France.

¹²⁷⁷ « Dimanche, le Racing reprenait contact avec la pelouse de Colombes pour son premier entraînement en commun de l'année. (...) On n'eut pas longtemps à faire connaissance entre anciens et nouveaux pour la bonne raison que de nouveaux, point n'y avait ». *L'Équipe*, 22 août 1967.

¹²⁷⁸ *Match*, 02 Octobre 1928.

¹²⁷⁹ Quatre fois par semaine en 1954, du mardi au vendredi de 9h30 à midi. Magazine du Racing, Mars 1954. Archives du Racing Club de France. Voir Annexe n°88E.

¹²⁸⁰ Il affronte ainsi l'équipe de France de football le 08 décembre 1949 pour préparer le match capital contre la Yougoslavie, qualificatif pour la Coupe du Monde 1950. Le 1er février 1962, l'équipe uruguayenne, alors en tournée européenne, s'entraîne également contre les pros du RCP qui, un an plus tard, ont l'immense privilège de faire une opposition avec l'équipe nationale du Brésil.

¹²⁸¹ *L'Auto*, 12 août 1941.

¹²⁸² *L'Auto*, 5 février 1943. Avec la réforme du colonel Pascot du Commissariat Général aux Sports, les clubs parisiens

qu'un simple terrain d'entraînement, Yves-du-Manoir est un véritable lieu de vie pour le Racing Club de Paris qui loue au RCF divers locaux¹²⁸³ : plusieurs footballeurs vivent dans des pavillons situés à proximité du site comme le célèbre gardien Rudy Hidden¹²⁸⁴. Le RCP envisage même d'y créer une sorte de centre de formation pour jeunes footballeurs entre 1954 et 1956 en réalisant un dortoir et un réfectoire sous la tribune Marathon¹²⁸⁵.

Colombes sert aussi à l'athlétisme ciel et blanc même si la Croix Catelan demeure longtemps le cœur de la discipline : dans les années 1920-1930, les premières séances du printemps s'y déroulent avant de se poursuivre dans le bois de Boulogne¹²⁸⁶. Après-guerre, l'entraîneur J. Maigrot semble structurer les espaces de Colombes pour faciliter la pratique athlétique, qu'il s'agisse du marteau, du javelot, du disque ou du sprint¹²⁸⁷. Dans les années 1960, divers équipements (gymnase, sautoirs...) sont également réalisés pour accueillir l'école de perche du Racing. Exploité par les sportifs du club, Colombes sert aussi aux équipes de France ou aux visiteurs étrangers.

La veille du match ou les jours précédents la rencontre, l'équipe de France de rugby s'entraîne en effet sur « l'olympique » ou ses annexes¹²⁸⁸. Celle de football y prépare également certains matchs mais a surtout ses habitudes à Rueil-Malmaison¹²⁸⁹. L'athlétisme français prépare également certaines compétitions sur la piste de Colombes et y organise quelques stages avant que l'INS puis Fontainebleau ne le supplantent¹²⁹⁰. Les athlètes internationaux viennent également visiter les lieux ou s'y entraîner avant des compétitions importantes¹²⁹¹. Cette présence de sportifs d'élite n'occulte toutefois pas la vocation première du site.

> Un complexe sportif pour les amateurs des multiples équipes réserve du Racing.

Le dimanche, l'immensité de la plaine de jeux est une véritable fourmilière car les sportifs en

sont réunis dans deux grandes équipes. Paris-Île-de-France répète ses gammes sur les terrains du boulevard Jourdan alors que Paris-Capitale semble trouver refuge au stade de Boulogne, à la porte de St Cloud et ponctuellement à Colombes.

¹²⁸³ En 1947, le RCP verse 36 000 frs par an au RCF pour l'utilisation d'une pièce et des terrains de Colombes.

¹²⁸⁴ Voir *Match* du 22 Octobre 1935. En 1954, le RCP loue trois appartements à Colombes pour un total de 150 000 frs. PV du Bureau du comité du 15 juillet 1954. Archives du Racing Club de France.

¹²⁸⁵ PV des comités du Racing du 29 juillet 1954, 9 juin 1955, 14 juin 1956 et 25 octobre 1956. Archives du RCF.

¹²⁸⁶ Ex : pour la saison 1926. Voir le magazine du Racing du 30 mars 1926. Archives du RCF.

¹²⁸⁷ Voir les bureaux du comité du 10 janvier 1957, 14 février 1957 et 7 mars 1957. Archives du RCF.

¹²⁸⁸ Avant l'ouverture du tournoi 1963, les journalistes sont par exemple conviés à l'entraînement. *L'Équipe*, 12 et 13 janvier 1963. Ils en profitent alors pour réaliser des interviews, jauger l'état de forme des sportifs et observent le terrain.

¹²⁸⁹ Elle dispute plusieurs matchs amicaux à huit clos à Colombes avant certains événements internationaux comme la Coupe du Monde 1938. La FFF devait sans doute louer les terrains, *L'Auto* évoque une somme de 26 898,5 frs pour s'entraîner à trois reprises sur le site. *L'Auto*, 2 février 1938. A la fin des années 1960, le stade Schell de Rueil sert aussi ponctuellement aux rugbymen français.

¹²⁹⁰ Colombes est notamment le lieu de stage du 30 Juin au 03 juillet 1938 avant un France-Allemagne ou à la fin du mois d'août 1938 avant les championnats d'Europe. *L'Équipe*, 20 Juin 1967. Des stages pour les lanceurs français de 15 jours sont organisés à l'INS depuis 1946. Voir notamment : ROGER, Anne, « Les résistances au changement dans l'entraînement des lanceurs français (1945-1965), *Staps*, 2006/1 n°71, p 37-51.

¹²⁹¹ Ex : avant Amérique-Europe en 1967 (*L'Équipe*, 6 août 1967). Les athlètes américains font de même en 1970 (*L'Équipe*, 7 juillet 1970).

ciel et blanc enchaînent les rencontres sur tous les terrains et dans toutes les disciplines (Football, rugby basket, hockey...). Colombes est alors le temple des amateurs : « Sur la mosaïque de terrains disposés de façon à ne pas perdre un mètre carré, chef d'œuvre de Jésus, la foule des joueurs prend ses ébats. Il y a bien plus d'acteurs que de spectateurs. (...) Dans les dépendances, basket, hockey (à la vôtre !), rugby, assoce, partout la boue éclabousse des maillots qui furent propres. Les arbitres sifflent les uns après les autres la fin des hostilités, car il n'y a pas de clairon pour ces « cessez le feu ». Et dans la nuit qui vient, c'est l'envahissement des vestiaires¹²⁹²». L'inventaire des pratiquants s'avère toutefois fastidieux.

En compétition, les pérégrinations de l'équipe B du RCP sont par exemple difficiles à suivre. Ainsi, après la Seconde Guerre mondiale, cette équipe alterne entre un terrain annexe d'Yves-du-Manoir, qui prend le nom de Lucien Choine en novembre 1958¹²⁹³ et de nombreux autres sites (Saint-Ouen, Asnières, Bezons ou parfois au Parc des Princes en lever de rideau de l'équipe première¹²⁹⁴). Ce nomadisme semble lié à l'éloignement de Colombes et à la volonté de marquer son indépendance pour ne pas être noyé dans la masse des autres équipes du club. Il faut vraisemblablement attendre les années 1960 pour constater une présence plus régulière¹²⁹⁵ alors que la fin du RCP se traduit par un retour dans le giron du Racing Club de France¹²⁹⁶, l'équipe 1 intégrant le Groupe F du CFA dès 1966-1967.

Les très nombreuses équipes au maillot ciel et blanc sont à l'inverse totalement dépendantes des lieux pour leurs entraînements comme leurs matchs dominicaux. Le club a d'ailleurs mis en place une véritable logistique en publiant par exemple les horaires du chemin de fer dans son magazine avant de mettre en place un service d'autobus depuis le siège¹²⁹⁷. Au fil des années, le

¹²⁹² Magazine du Racing, 30 novembre 1928. Article « A Colombes : Dimanche creux... mais bien rempli » du Dr R. Cazalis. Archives du RCF.

¹²⁹³ PV de la réunion du Bureau du 23 octobre 1958. Archives du Racing Club de France. En 1950-1951, elle reçoit certaines fois à Colombes (ex : Quevilly en septembre), à Saint-Ouen (plusieurs matchs en janvier 1951) ou à Courbevoie. Si en 1952-1953, la réserve du Racing, alors en Division d'Honneur, joue régulièrement à Colombes, elle enchaîne les rencontres de la saison 1953-1954 à Asnières. En 1954-1955, l'équipe B prend également l'habitude de disputer ses rencontres en lever de rideau de l'équipe professionnelle, au Parc des Princes, recevant à l'occasion un faible pourcentage de la recette (quelques centaines de milliers de frs). En 1959-1960, la réserve alterne entre Colombes (ex : contre Sedan en novembre) et le Parc, jouant également à Saint-Ouen ou à Bezons la saison suivante (trois rencontres au minimum entre septembre et octobre 1960). Ce dernier terrain dans la longue histoire du club est celui de la CGE qui sera occupé régulièrement durant plusieurs années. *L'Équipe*, 20 Septembre 1962.

¹²⁹⁴ A l'inverse de certaines équipes amateurs de province, qui bénéficient d'un large soutien populaire, la réserve du Racing peine à attirer un large public dans un Colombes plus excentré que jamais pour ce type de rencontres. De ce fait, jouer en lever de rideau de l'équipe professionnelle au Parc est une solution car une part de la recette lui est reversée.

¹²⁹⁵ Nous observons ainsi sa présence en 1962-1963 ; 1963-1964 ; 1964-1965 ; 1965-1966 ; 1967-1968 ; 1968-1969, 1969-1970, 1970-1971.

¹²⁹⁶ Magazine du Racing, juin 1966. Archives du Racing Club de France.

¹²⁹⁷ PV du comité du 25 octobre 1928. Archives du Racing Club de France. En 1934, le départ s'effectue ainsi de la rue Ampère à 12h30 et 13h30 (en octobre ou 12h15 et 13h30 (en novembre) les dimanches et 14h le jeudi. Le retour de Colombes est programmé à 15h45 ou 17h le dimanche et 16h30 le jeudi. Magazine du Racing, septembre 1934. Archives du Racing Club de France. Voir l'Annexe n°88 A pour les horaires de train.

complexe sportif s'est néanmoins retrouvé surchargé. Le nombre d'équipes de football affiliées au RCF a ainsi connu une croissance considérable dans les années 1930¹²⁹⁸ pour atteindre jusqu'à 70 équipes. Il symbolise alors le succès grandissant du football observé par G. Vigarello : « En France les joueurs qui possèdent une licence accroissent brusquement après 1920. Leur nombre double même entre 1926 et 1931 passant de 75 000 à 145 000. (...) La Fédération de football devient la plus importante de l'entre-deux-guerres¹²⁹⁹ ». Après avoir subi le conflit mondial, le football racingman retrouve son attractivité jusqu'au milieu des années 1960, la fin du RCP réduisant ensuite la voilure¹³⁰⁰. Le nombre d'équipes est tel que le club a même dû créer sa compétition interne au début des années 1960¹³⁰¹. L'activité du football est colossale, le Racing annonce par exemple en 1937 la tenue de 2 110 matchs de football et la présence de 46 420 athlètes¹³⁰².

Les équipes pratiquant le rugby semblent moins nombreuses (7 en 1948, 8 en 1956, 19 en 1961, une vingtaine en 1963, 14 en 1968 et un peu moins de 20 en 1970¹³⁰³) mais le nombre de licenciés reste important (730¹³⁰⁴, 600 en 1964, 570 en 1968). Notons également sur le site la présence des équipes RCF de hockey sur gazon (9 équipes en 1927¹³⁰⁵) et, selon les époques, de hand-ball ou du basket¹³⁰⁶...

Ce caractère omnisports génère, on l'imagine aisément, une gestion particulièrement délicate de la plaine de jeu car les équipes se succèdent à un rythme effréné lors des entraînements ou les jours de match¹³⁰⁷. La répartition des espaces est donc un enjeu crucial et le football est longtemps

¹²⁹⁸ Voir l'Annexe n°88 D.

¹²⁹⁹ VIGARELLO, G, « Les premières Coupes du monde, ou l'installation du sport moderne », In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°26, avril-juin 1990, p 7.

¹³⁰⁰ Toutes ces équipes ne sont toutefois pas directement dépendantes du Racing, certaines n'ayant que le statut d'affiliées, elles se regroupent sous plusieurs sigles (SCC, RCC puis RCL) qui correspondent sans doute au Sporting Club de Colombes, Racing Club de Colombes ou Racing Club de Levallois. Il existe ainsi une différence entre le nombre de joueurs (700 joueurs en 1956, 720 en 1957, 870 en 1958 et 1500 en 1961) et celui des licenciés (600 notamment en 1961).

¹³⁰¹ Magazine du Racing. Février 1961. Archives du Racing Club de France.

¹³⁰² Avec 980 matchs, le Racing est le principal bénéficiaire des installations le dimanche contre 630 matchs pour les équipes corpos le samedi et 500 matchs pour les scolaires et leurs différents entraînements. Magazine du Racing, Mai 1937. Archives du RCF.

¹³⁰³ 1961 : 5 séniors, 5 juniors, 2 cadets, 4 minimes, 3 benjamins et 140 joueurs dans l'école de rugby (Magazine du Racing. Avril 1961). 1970 : 6 séniors et une douzaine de juniors ainsi qu'environ 300 jeunes de l'école de rugby (Magazine du Racing. Avril 1970). Archives du Racing Club de France.

¹³⁰⁴ Dont 210 séniors, 320 juniors, 200 cadets ou minimes en 1963. Magazine du Racing. Avril 1963. Archives du RCF.

¹³⁰⁵ Magazine du Racing, 31 juillet 1927. Archives du RCF. La présence du hockey sur gazon est ancienne et régulière. L'équipe du RCF joue en effet fréquemment sur son terrain de Colombes, recevant par exemple Lille en demi-finale du championnat de France le 15 mars 1925. Le terrain accueille également quelques rencontres de prestige, un Lyon-Nord en janvier 1928, un RCF-Stade Français en finale du championnat de Paris et surtout un France-Allemagne en mars 1931.

¹³⁰⁶ Il semble néanmoins que les sections de hand et de basket s'entraînent parfois rue Eblé mais jouent leurs rencontres à Colombes.

¹³⁰⁷ En 1947, les jeunes footballeurs se retrouvent de 14h à 18h, l'équipe B du RCP de 19h30 à 20h30, les jeunes rugbyman s'entraînent de 14h30 à 18h (ou 17h) et l'équipe réserve à 18h30. Les handballeurs pratiquent leur sport de 14h à 17h. Le dimanche, la plaine de jeu est occupée dès la matinée. En 1946, des sportifs en formation prémilitaire entament leur journée à 9h sur les terrains annexes alors que les rencontres se succèdent l'après-midi : matchs des jeunes

privilegié, occupant un nombre croissant de terrains (6 en 1927, 9 en 1946, 13 en 1956) quand le rugby n'en possède que 3 puis deux aux mêmes dates. Le hockey sur gazon a compté jusqu'à 4 terrains tout comme le basket. Incluons également plusieurs terrains de tennis¹³⁰⁸, un terrain de hand et même deux de volley... Les conflits sont donc légion et une certaine rivalité apparaît entre les sections, le football réclamant sans cesse de nouveaux espaces¹³⁰⁹. En 1964, le déménagement du hockey sur gazon au golf de La Boulie permet toutefois de désengorger un peu les lieux¹³¹⁰. Cette surcharge devient en outre un enjeu majeur qui est souvent débattu lors des assemblées générales du Racing¹³¹¹. Cette pression foncière est également un frein au développement du club car elle l'empêche d'attirer de nouveaux membres¹³¹².

Le magazine du Racing consacre d'ailleurs de nombreux articles à la présence de ces amateurs, non sans un certain lyrisme. Critiqué pour son développement foncier et immobilier, le club cherche en effet à rappeler ses vertus originelles et sa volonté de promouvoir la simple pratique sportive : « L'autobus parti de la Madeleine hésite... Mais ce n'est pas vers Montmartre qu'il s'élançait et bientôt, sous la pluie cinglante, la boue de Colombes l'absorbe. Le stade n'est pas bleu et or, il est noir. Un trou incandescent, l'entrée des vestiaires. Et bientôt, après un court séjour dans la lumière et la chaleur, c'est la sortie sur la piste. La pluie devient brume... sous le halo des projecteurs aériens elle semble une fumée qui monte du stade. Là-bas, de l'autre côté, qu'ils sont petits, malgré la lumière intense, ces hommes qui courent... courent... Une zone obscure les absorbe. Brusquement, ils surgissent à nos côtés. Ils sont grands, très grands. L'effort les a accrus et leur souffle, sain, chante à nos oreilles. Ce sont, coureurs, rugbymen, soccers, nos espoirs, les apôtres de la cause que nous défendons tous et, là-haut, les projecteurs éclairent le brouillard qui

du rugby et du football, souvent à partir de 14h, les hockeyeurs de 10h à 14h, le basket à partir de 14h30... Le manque d'espaces amène le club à séparer les terrains en deux parties par des bandes en 1961. Magazine du Racing, Novembre 1946, Octobre et Décembre 1947. Archives du Racing Club de France.

¹³⁰⁸ Quatre terrains en 1956. Malgré l'existence de plusieurs terrains derrière la tribune Marathon, le magazine du club ne se trompe pas dans sa présentation lorsqu'il évoque « Le tennis à l'ombre du stade Yves-du-Manoir ». Ce sport ne dispose que de quelques courts mais l'on compte environ 200 joueurs dans les années 1930. Magazine du Racing Club de France. Novembre 1935.

¹³⁰⁹ Ex : en 1946 (voir PV du bureau du comité du 24 octobre 1946 et Magazine du Racing, Avril 1946) et 1947 (PV du bureau du comité du 24 Juillet 1947). En 1949, le responsable de la section football réclame encore de nouveaux terrains et l'on décide d'en tracer 4 pour les jeunes sur les terrains de rugby afin de les utiliser le dimanche entre 13h et 14h30. PV du bureau du comité du 20 Janvier 1949. Archives du Racing Club de France.

¹³¹⁰ PV du bureau du comité du 6 août 1964. Archives du Racing Club de France.

¹³¹¹ En 1962 (Magazine du Racing. Avril 1962. Compte-rendu du PV de l'assemblée générale du RCF du 5 mars 1962), en 1965 : « Une telle affluente de joueurs pose avec acuité la question des terrains. Ceux de Colombes sont utilisés au maximum de leur capacité et il est heureux que nos équipes inférieures et juniors soient très demandées à l'extérieur ». Magazine du Racing. Avril 1965. Compte-rendu de l'assemblée générale du RCF du 8 mars 1965) ou en 1972 (Magazine du Racing. Avril 1972. Archives du Racing Club de France).

¹³¹² « Ces chiffres, exceptionnellement importants nous interdisent d'accepter de nouveaux membres, car les terrains dont nous disposons, bien que spécialement équipés pour permettre de faire évoluer plus de 22 joueurs à la fois, sont fort insuffisants ». Magazine du Racing. Avril 1961. En 1948, on constate déjà que le nombre de jeunes sportifs à Colombes ne peut plus augmenter : « ils seraient encore plus nombreux si l'espace de Colombes ne nous était limité ». Magazine du Racing. Janvier 1948. Archives du Racing Club de France.

semble boire la sueur qui coule de leurs fronts, leur font une auréole de gloire¹³¹³». L'importance des terrains de Colombes est donc évidente pour le club qui y organise son cinquantenaire ou certaines fêtes internes¹³¹⁴ et qui revendique en 1956 une pratique record annuelle de 130 000 sportifs pour les seules catégories de jeunes¹³¹⁵. Le Racing n'est toutefois pas l'unique occupant.

- Un site ouvert à d'autres organisations : un complexe sportif en location (1924-1972).

Les difficultés foncières n'empêchent en effet pas le club d'ouvrir le site à une multitude de pratiquants. Certains sont notamment issus du sport corporatif, 630 matchs de cette catégorie étant enregistrés durant la saison 1936-1937¹³¹⁶. Le club sportif d'Hispano Suiza (dans les années 1940) ou celui de Peugeot (dans les années 1950) semblent être des locataires réguliers¹³¹⁷ même si la surexploitation dégrade les terrains et pousse le club à réagir : le Racing songe même en 1949 à limiter sa politique locative, augmente ses tarifs en 1958 avant de bloquer certaines locations¹³¹⁸.

A l'image de la grande époque du stade du Matin, nombre de lycées comme Stanislas, Carnot, Charlemagne, Saint-Louis ou Janson ainsi que certaines grandes écoles (Centrale en 1971, l'Institut Supérieure du Commerce pour la saison 1971-1972) jouent fréquemment sur les terrains annexes et foulent même ponctuellement la piste olympique. Le site sert ainsi aux rencontres et entraînements du sport scolaire, à des épreuves du baccalauréat¹³¹⁹ et aux établissements des villes limitrophes¹³²⁰. Les scolaires de Colombes utilisent logiquement les lieux en vertu d'un partenariat entre le RCF et la Direction Générale des Sports de la ville, renouvelé chaque année après la Seconde Guerre mondiale¹³²¹. La location des terrains de Colombes pour le sport scolaire passe

¹³¹³ Bulletin du RCF, 15 novembre 1928, article « Colombes... la nuit ». Plusieurs articles se succèdent ensuite en 1929, 1949, 1950, 1956, 1958, 1961, 1966 ou 1968 (magazines du Racing de décembre 1929, de février 1949, d'avril 1956, de décembre 1958, de Février 1961, de décembre 1966 et d'avril 1968, Archives du Racing Club de France.).

¹³¹⁴ Voir l'Annexe n°88 C. Les fêtes de la section football en 1949, 1955, 1960 ou ses compétitions internes (les fameuses « intersections ». Voir l'Annexe n°88 F.

¹³¹⁵ Magazine du Racing. Avril 1956. Archives du Racing Club de France.

¹³¹⁶ Magazine du Racing. Mai 1937. Archives du Racing Club de France.

¹³¹⁷ Bureau du comité du 10 avril 1952 et du 30 juillet 1953. Archives du Racing Club de France.

¹³¹⁸ Pour l'augmentation des tarifs, voir le Bureau du comité du 18 septembre 1958. La demande de la société TSF est ainsi refusée par le Bureau du comité du 2 février 1961 alors que celle d'IBM est acceptée pour 1967-1968 « compte tenu des services que rend la société IBM ». Bureau du comité du 21 septembre 1967. Archives du RCF.

¹³¹⁹ C'est le cas du lycée Carnot en 1941. *L'Auto*, 18 mai 1941. Le lycée Chaptal est aussi très présent sur le site après la seconde guerre mondiale, il organise notamment ses épreuves du BBCE et du BEPC en 1972.

¹³²⁰ Le lycée Albert Camus de Bois-Colombes y dispute régulièrement ses interclasses, en 1966, 1967, 1968, 1970 et 1971. Voir les PV du bureau du 2 juin 1966, du 1er juin 1967, du 16 mai 1968, du 21 mai 1970 et du 29 avril 1971. Des écoles d'Asnières ou de Courbevoie (Challenge interclasses de cross-country 1967) occupent aussi les lieux. Bureau du comité du jeudi 2 novembre 1967). Archives du Racing Club de France.

¹³²¹ PV du Comité du 18 octobre 1945, du 29 mai 1948, du 29 septembre 1949. Le Racing est alors en discussion avec la Direction des Sports et demande 2000 frs de location par demi-journée. Les services de la ville proposent néanmoins une somme inférieure, évaluée à 1250 frs par journée pour les élèves des collèges et lycées parisiens. PV du bureau du 17 novembre 1949. La fête annuelle des écoles est également organisée en 1961 sur le site. PV du bureau du comité du 9 et du 23 février 1961. Archives du Racing Club de France.

enfin par l'ASSU comme en 1963, 1967 et 1970¹³²² alors que l'enseignement catholique et sa fédération indépendante, l'UGSEL, fait également partie des habitués¹³²³. L'ouverture aux scolaires fait sans aucun doute partie de la volonté du Racing de poursuivre sa mission de développement du sport amateur et rappelle ses anciennes visées hygiénistes, ce qui lui permet en outre de remplir les conditions du bail de la Croix Catelan : « (...) puisque nous acceptons de mettre à la disposition des scolaires nos installations de Colombes, nos obligations vis-à-vis de la Ville de Paris sont pleinement remplies¹³²⁴».

Plusieurs clubs colombiens¹³²⁵ non liés au Racing ou certaines équipes des environs (Bois-Colombes, Levallois) louent ponctuellement des terrains tout comme de multiples associations (Groupement des Artisans et commerçants industriels de Colombes¹³²⁶, France-Soir en 1962 et 1963¹³²⁷ et certaines casernes de sapeurs-pompiers¹³²⁸). Les fédérations régionales ou nationales exploitent également les lieux pour des petites réunions comme la LIFA¹³²⁹ ou la FFF pour son concours du jeune footballeur, en général organisé la veille de la finale de la Coupe de France¹³³⁰...

Loin des lumières du stade olympique, le complexe sportif du Racing est donc un lieu central pour la simple pratique sportive. Simon Inglis¹³³¹ ou Jacques Etienne voient juste lorsqu'ils affirment : « Colombes, ça n'est pas seulement le stade olympique proprement dit : c'est également une quinzaine de terrains où se disputent régulièrement des matchs de football, de rugby, de basket et de hockey sur gazon ; des courts de tennis, bien sûr, et un gymnase couvert, de construction plus récente, où s'entraînent les fameux perchistes du Racing, et un vaste parking¹³³²». A Colombes, le

¹³²² L'ASSU y organise par exemple ses championnats d'académie ou ses championnats de France scolaires et universitaires de 1967 (PV du bureau du comité du 5 mai 1967, Archives du Racing Club de France).

¹³²³ Championnats de France 1966, 1967 et 1970. PV du bureau du comité du 13 janvier 1966, du 9 avril 1967 et du 22 janvier 1970. Notons également que l'École Normale d'Éducation Physique Féminine pour la saison 1971-1972. PV du bureau du 8 juillet 1971. Archives du RCF. Sur le sport catholique, voir notamment : TRANVOUEZ, Yvon, « Le sport catholique en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/4 no 92, p. 171-180. DOI : 10.3917/ving.092.0171 Il faut ici noter que le stade de Colombes s'est davantage ouvert au sport catholique scolaire qu'au sport ouvrier, la FSGT étant presque absente des lieux à l'exception d'un tournoi de football en 1937.

¹³²⁴ En contrepartie de la concession des terrains du Bois de Boulogne, le Racing est censé ouvrir ses portes aux scolaires parisiens. Le RCF considère que cette ouverture à Colombes lui permet de remplir ses obligations concernant La Croix Catelan. PV du bureau du comité du 27 février 1964. Archives du Racing Club de France.

¹³²⁵ Ex : l'ES Colombienne, club indépendant du Racing. PV du bureau du comité du 30 octobre 1929. Archives du Racing Club de France. De manière plus étonnante, le Red Star, habituel occupant de Saint-Ouen, loue également un terrain en 1969. PV du comité du 29 mars 1969. Archives du Racing Club de France.

¹³²⁶ En mai 1962 (PV du bureau du comité du 10 mai 1962, archives du RCF).

¹³²⁷ PV du bureau du comité du 14 février 1963. Archives du Racing Club de France.

¹³²⁸ Levallois en 1965 et 1966, la caserne Jules Renard en 1967 (PV du bureau du comité du 14 avril 1966, PV du bureau du comité du 13 avril 1967). Archives du Racing Club de France.

¹³²⁹ Championnats interclubs cadets 1962, 1964, 1967. Voir les PV du bureau du comité du 6 septembre 1962 du 5 mars 1964, du 5 mai 1967. Archives du Racing Club de France.

¹³³⁰ Sur ce thème, voir notamment les PV du Bureau du comité du 7 mai 1958, du 23 avril 1959, du 21 avril 1960, du 5 mai 1960, du 13 avril 1961, du 19 avril 1962, du 18 avril 1963, du 30 avril 1964, du 21 avril 1966, du 4 avril et du 2 mai 1968, du 30 avril 1969, du 6 mai 1971. Archives du Racing Club de France.

¹³³¹ INGLIS, Simon, *The football grounds of Europe*, London, Harper Collins Willow, 1990.

¹³³² ÉTIENNE, Jacques, *Les Grands stades*, op. cit., p 14.

sport de compétition, véritable spectacle sportif, côtoie donc le monde des amateurs, rompant partiellement le constat de François Vigneau sur l'utilisation des espaces du sport : « La pratique sportive est trop souvent exclue des équipements dès lors que leur vocation est d'accueillir des manifestations de prestige¹³³³ ». Le Racing Club de France est le garant de cette double logique, s'évertuant à entretenir le site afin de maintenir une activité, même en période de crise, les revenus tirés du stade olympique finançant la pratique sur les terrains annexes¹³³⁴. Car si « Aucun club athlétique, non seulement en France, mais dans le monde entier, n'est possesseur d'une pareille propriété¹³³⁵ », aucun n'assume également une aussi lourde charge.

B. Colombes, une lourde charge pour un club omnisports.

- **Une quête permanente de terrains : les statuts fonciers du site olympique.**

> **Une succession d'achats à Colombes : le Racing assure sa mainmise sur le site.**

« Avec l'appui de ses adhérents et de ses amis, en tout cas sans l'entreprise d'aucune société immobilière ou financière, le Racing Club de France possède, même en faisant abstraction des stades olympiques, le plus beau terrain de sport existant en France¹³³⁶ ». Quand le Racing se porte en effet acquéreur de la moitié des terrains olympiques, au début des années 1920, il n'est toutefois pas dans une situation très florissante¹³³⁷. La convention passée entre le COF et le RCF le 21 juillet 1922 impose néanmoins cet achat : « Comment penser que le Racing, qui a par son initiative assuré à Paris les Jeux de 1924, laisserait à la fin de son bail, les magnifiques installations de Colombes tomber entre d'autres mains¹³³⁸ ? » Pour le RCF, devenir propriétaire est aussi la concrétisation d'un

¹³³³ VIGNEAU, F, *Les espaces du sport*, collection Que sais-je?, P.U.F n°3410, 1998, p 92. Amateurs et professionnels se croisent presque quotidiennement sur le site et dans les vestiaires, même les jours de grande réunion. En 1949, quand l'équipe de France occupe l'olympique, la FFF tente même d'interdire la tenue de certains matchs amateurs à partir de 12h, afin de mieux contrôler l'accès des vestiaires. PV du bureau du comité du 31 mars 1949. Archives du Racing Club de France.

¹³³⁴ « Une grande partie de cette charge nouvelle est compensée par la disparition d'importantes dépenses d'entretien que l'existence du nouveau stade supprimera ; d'autre part, l'amélioration des conditions d'exploitation du stade permet de tableur sur des recettes plus importantes et plus stables dans l'avenir. De telle sorte qu'il n'y a aucun doute dans l'esprit de vos dirigeants que, si lourde qu'apparaisse la situation présente, le Racing pourra y faire face et la liquider au fur et à mesure dans les conditions prévues ». Bulletin du 19 février 1924. Compte-rendu de l'assemblée générale du 6 février 1924. Discours du rapporteur financier Francis Rod. Archives du Racing Club de France.

¹³³⁵ Bulletin du Racing. 15 octobre 1925. Archives du Racing Club de France.

¹³³⁶ PV de l'Assemblée Générale du 2 février 1923. Archives du Racing Club de France.

¹³³⁷ Il est endetté depuis 1923 ce qui limite sa capacité de remboursement : « Dans la connaissance que l'on peut avoir de la trésorerie du club, aucune opération entraînant une charge nouvelle supérieure à 200 000 frs annuellement ne peut être envisagée sans danger pour l'existence du club ». PV du comité du 28 mai 1925. Note de F. Rod. Archives du RCF.

¹³³⁸ Propos de Francis Rod, alors rapporteur de la commission des finances du RCF, Magazine du Racing du 19 février 1924 : compte-rendu de l'assemblée générale du 6 février 1924. Ce point de vue est d'ailleurs partagé par l'architecte du club et les commissaires de l'olympiade : « A ce sujet, il (Faure-Dujarric) informe la réunion des commissaires que le Racing Club de France se préoccupe dès à présent de procéder à l'achat des terrains. Il est d'accord avec les

vieux projet comme le concède Louis Faure-Dujarric : « L'idée d'acquérir le terrain de Colombes a toujours hanté les dirigeants du Racing ; on en conçoit l'intérêt lorsque l'on se reporte par la pensée aux anciens terrains imparfaits mais si rapprochés de Bécon et Levallois qui sont aujourd'hui recouverts de bâtiments¹³³⁹ ». Le Racing a en effet le sentiment d'avoir franchi un palier, le temps du nomadisme étant désormais révolu : « nous n'avons qu'à évoquer le passé, nos débuts à Bécon et à Levallois, au milieu des tessons de bouteilles, les étranges vestiaires que nous avons connus, nos inconfortables voyages et le soucis du lendemain, exposés à être chassés chaque année de nos terrains. En face de ces pénibles commencements, voyons le présent et l'avenir : des bonnes pistes, des terrains nombreux, des douches, des vestiaires¹³⁴⁰».

Sa délicate situation pousse toutefois le club à explorer toutes les pistes de financement possibles car il souhaite éviter un emprunt majeur¹³⁴¹ : M. Génin propose ainsi de devenir seul propriétaire des terrains, Faure-Dujarric et Bernstein prévoient de prolonger le bail et de commencer ensuite à financer l'achat alors que la « combinaison olympique » envisage un achat couplé avec le COF. Cette dernière solution sera validée en décembre 1923¹³⁴². Le RCF prévoit dès lors d'acheter 6 hectares, dont la partie comprenant le stade athlétique, de verser une somme fixe au propriétaire (250 000 frs) et de rembourser le reste sur quinze annuités¹³⁴³. Le Racing et le COF mettent toutefois plusieurs mois avant de s'entendre sur les différentes modalités car le club souhaite bénéficier de rentrées d'argent suffisantes pour garantir l'exploitation du site¹³⁴⁴.

commissaires qu'il serait de mauvaise administration de dépenser des sommes importantes pour des installations éphémères ». Réunion des commissaires du 23 novembre 1923. Archives du CNOSE. Le COF est pour sa part persuadé qu'il faut réaliser l'achat avant que le coût des terrains n'augmente.

¹³³⁹ Magazine du RCF du 15 décembre 1922, article de Louis Faure-Dujarric « Comment et pourquoi le Racing Club de France organise les Jeux Olympiques ». Archives du Racing Club de France.

¹³⁴⁰ PV de l'Assemblée générale du Racing Club de France, 2 février 1923. Archives du RCF. Propos d'A. Muhr. Au Racing, M. Génin douche parfois les prévisions idéalistes du club et s'inquiète du poids futur du stade de Colombes même s'il semble favorable à l'action du RCF. PV de l'Assemblée Générale du Racing Club de France, 2 février 1923. Archives du RCF. Propos de M. Génin.

¹³⁴¹ Le club négocie un temps avec le propriétaire des terrains et le notaire afin de réaliser une sorte de bail masquant l'achat des terrains pour éviter de payer les droits de mutation. Ce projet n'a toutefois pas été accepté car le Racing a constaté que le paiement des droits de mutation était encore inférieur au taux d'emprunt envisagé dans ce processus. PV de la réunion du comité du 28 mai 1925. Archives du Racing Club de France.

¹³⁴² PV de la réunion du comité du RCF du 30 mai 1924. Archives du Racing Club de France.

¹³⁴³ PV de l'Assemblée Générale du Racing Club de France du 11 février 1925. Archives du RCF. Pour financer directement certains travaux du stade, le RCF a recours dès 1923 à un emprunt de 250 000 frs, afin de ne pas mettre sa trésorerie dans la difficulté. Cet emprunt s'est en effet révélé indispensable même si les entrepreneurs avaient accepté un règlement des travaux une fois le stade achevé.

¹³⁴⁴ Le Racing tente ainsi de convaincre les fédérations qu'elles ont intérêt à lui accorder un pourcentage intéressant : « Tout d'abord, les sommes importantes qui ont été recueillies grâce à leurs efforts ne seront pas perdues ni éparpillées sous forme de vagues encouragements. Elles serviront à l'acquisition d'une propriété, elles créeront aux Fédérations un patrimoine tangible, important. (...) Mais en tout cas les fédérations sont assurées d'avoir un terrain qui est à elles. Elles ne sont plus exposées aux marchandages, aux surenchères, elles sont assurées pendant 50 ans d'avoir un terrain à des dates fixes pour y disputer leurs épreuves. Enfin, elles sont chez elles, le terrain appartient en effet, en copropriété au CNS, qui est l'émanation même des fédérations. Elles ne peuvent avoir à subir les exigences de commerçants du sport ». Extraits d'une lettre du RCF lue lors de la réunion du bureau et des commissaires du 23 septembre 1924. Archives du CNOSE. Livre VII.

Le COF (ou plutôt le CNS) confirme finalement sa proposition en septembre 1924 malgré des difficultés financières¹³⁴⁵. Le CNS et le RCF s'engagent à créer une société immobilière qui réalise l'achat de Colombes et qui doit être composée de membres, à nombre égal, des deux institutions (quatre chacun). L'achat doit se faire auprès de la Société Immobilière de l'Ancien Champs de Course de Colombes (SIACCC) qui est représentée par M. Bloch-Levallois¹³⁴⁶. Après un premier versement en 1924¹³⁴⁷, la vente au CNS est actée le 18 mars 1925, pour un lieu-dit « la porte des buttes et le village » en façade sur la rue Paul Bert, d'une contenance de 64 657m², comprenant également un pavillon alors que l'achat de la parcelle dévolue au Racing a lieu le 9 juillet 1925 : le club achète plus de 6 hectares pour 1,8 million de frs, auxquels il faut ajouter les frais d'actes et de transmission (plus de 257 000 frs)¹³⁴⁸. Après ce double achat, la SIACCC continue d'exister car elle possède encore une partie des terrains exploités et loués par le Racing¹³⁴⁹.

Les années passant, le Racing poursuit sa politique d'investissement sur le site car il souhaite limiter ses coûts de location et être le seul maître à bord. En 1928, le CNS et le RCF achètent tout

¹³⁴⁵ Outre les subventions publiques décevantes, le Comité Olympique Français a dû faire face à une recette globale insuffisante pour rembourser le RCF : les 5 530 580,30 frs perçus poussent le COF à utiliser la garantie de l'Etat et à faire appel à sa compagnie d'assurance. PV de la réunion du bureau et des commissaires du 22 avril 1924. Archives du CNOSF. Livre VI. Le groupement d'assurances Le Zénith est ainsi contacté en octobre 1924 et, une fois les comptes-rendus d'experts réalisés, verse 1,229 millions de frs au COF en février 1925. PV de la réunion du bureau du 3 février 1925. Archives du CNOSF. Livre VIII. Le comité olympique a en outre tenté de trouver des sources de revenus complémentaires grâce à une souscription (qui ne rapportera que 332 309,65 frs) et aux concessions accordées autour et dans le stade. Il s'agit de la vente de confiseries, de cartes postales, de coussins (M. Haret), de tabac, de journaux (contrat avec la maison Hachette), de jumelles (société Publi-Jumelles). Le bilan chiffré des monopoles et concessions est de 732 862, 90 frs. PV de la réunion des commissaires du 6 mai 1924. Archives du CNOSF. Livre VI.

¹³⁴⁶ L'histoire de la propriété des terrains du stade mérite un bref rappel. Le 29 août 1850, Elie Audra et son épouse ont acheté une propriété à Colombes pour 100 050 frs. Soixante ans plus tard, les héritiers, Louis Marie Audra, Nicolas Jules Audra, Félix Roger de Tournadre de Noaillet, Marie Lasson, Philippe Albert Foucault et Julie Tournadre de Noaillet ont consenti un bail de 12 ans (à partir du 1^{er} janvier 1908 à la société du *Matin* contre un loyer annuel de 15 000 frs) avec promesse de vente pour les 21 hectares du site. En 1911, le bail est repris par le Racing qui n'a pu mener à bien ses projets de rachat. Par l'acte du 27 décembre 1919, les propriétaires vendent finalement le site à la SIACCC pour une somme de 1 155 132 frs payée en deux fois (voir un projet d'acte de vente des 11 et 12 décembre 1924. Archives municipales de Colombes et copies des Actes notariés de la vente du 25 mars 1925 au musée d'Arts et d'histoire de Colombes). Créée en 1919, la SIACCC comprend 9 actionnaires disposant de 1500 actions. Elle tient son assemblée constitutive le 15 décembre 1919 après avoir déposé ses statuts le 26 novembre 1919 auprès de maître Dufour. PV de l'AG du 24 décembre 1919. Livre des Assemblées Générales de la SIACCC. Archives du Racing Club de France. Le Conseil d'Administration comprend Bloch-Levallois (propriétaire), Émile Dubonnet (industriel, chevalier de la Légion d'honneur et de la croix de Guerre), René Lalou (industriel, chevalier de la Légion d'honneur) et Alfred Leblanc (industriel, chevalier de la Légion d'honneur). MM Laraud et Leduc sont nommés commissaires. Dans les années 1920, la SIACC multiplie la vente de petites surfaces à des particuliers, situés à proximité immédiate du stade de Colombes, le long du nouveau boulevard Pierre de Coubertin. Dossier « Colombes ». Archives du Racing Club de France.

¹³⁴⁷ PV de la réunion du comité exécutif du COF du 23 décembre 1924. Archives du CNOSF. Livre VIII.

¹³⁴⁸ Pour le détail, voir le PV de l'Assemblée Générale du 15 février 1926. Archives du RCF. Le club pensait un temps acheter 10,3 hectares de terrains.

¹³⁴⁹ La SIACCC se réunit ensuite annuellement pour valider les comptes et nommer les commissaires aux comptes. Procès-Verbal des Assemblées Générales Ordinaires du 18 mai 1921, du 7 juin 1922, du 29 juin 1923, du 30 juin 1924. PV de l'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 1925. En 1925, le capital social passe de 1 500 000 frs à 1 150 000 frs de 1500 actions d'une valeur unitaire de 750 frs (1000 frs avant). La SIACCC partage ainsi annuellement entre ses actionnaires des sommes versées dans les années 1920-1930 pour un total de 3 022 514,82 frs mais nous ne savons pas s'il s'agit des remboursements et des loyers du Racing.

d'abord un petit espace de 1091m² à la SIACCC¹³⁵⁰ avant que le RCF ne s'engage seul, pendant la Seconde Guerre mondiale, dans l'achat de 36 609m² appartenant à la SIACCC pour un montant de 2,655 millions de frs, financés par la vente de Roland Garros¹³⁵¹. Non rassasié, le Racing envisage également l'achat de 51 000m² aux héritiers de la famille Roditi en 1946 mais abandonne ce projet car il se lance dans celui de l'immeuble de la rue Eblé¹³⁵², ce qui lui vaut des menaces de poursuite par la société Roditi jusqu'à la fin de la décennie¹³⁵³. Le Racing grappille ensuite progressivement d'autres terrains : 6003m² à la famille Fournier en 1949 et 9568 m² à Mme Hélène Marguerite Taillandier, Mme Suzanne Forest et M. Jean Forest en 1950¹³⁵⁴.

En 1972, le Racing est donc présent à Colombes sous de multiples statuts : il est tout d'abord copropriétaire, avec le CNS, de 140 134m², il possède seul 36 609m² de terrains annexes grâce aux 1389 actions (sur 1500) de la SIACCC qu'il a en portefeuille et 6003m² de terrains achetés en 1949¹³⁵⁵. Le Racing n'est donc pas pleinement autonome et doit longtemps composer avec le Comité National des Sports jusqu'au rachat de ses parts en 1979 pour 5 millions de frs, les relations entre les deux entités étant plutôt cordiales¹³⁵⁶.

> **Le RCF et le CNS : une entente cordiale dans la gestion du stade.**

Le CNS et le Racing Club de France entretiennent dans un premier temps des relations plutôt sereines, comme en témoigne l'allocution du président Gillou en 1925 : « Rendons hommage au Comité National des Sports, dont la belle et généreuse initiative vient d'être couronnée d'un

¹³⁵⁰ Le long de la rue Pierre de Coubertin. Plan du cadastre AJN°1P.

¹³⁵¹ Tableau des recettes et des dépenses du club. Dossier « Plans Colombes » aux Archives du Racing Club de France. Il faut ainsi qu'un groupe de dix actionnaires soit constitué pour se substituer à ceux de la SIACCC. On suggère alors que MM. Danet, Gauderneim, Pagnard, Lefèvre, Toudeau, Loury, Dehay, Goudoin, Le Besnerais et Roussel se répartissent les actions lors de la réalisation du futur achat.

¹³⁵² PV de la réunion du bureau du comité du 28 novembre 1945.

¹³⁵³ La menace d'un procès pousse le Racing à reprendre les pourparlers en mai 1947. Le club envisage alors de réaliser l'achat d'une plus petite surface en plusieurs versements : 2 millions à la signature, 1 million le 30 avril et 1.4 million le 31 décembre 1948. PV de la réunion du bureau du comité du 10 octobre 1946, du 29 mai 1947 et du 7 décembre 1947. Archives du Racing Club de France.

¹³⁵⁴ Le club veut y réaliser de nouveaux terrains et un garage. PV du bureau du comité du 9 février et du 12 mars 1950. Archives du Racing Club de France.

¹³⁵⁵ L'acte d'achat par le Conseil Général des Hauts-de-Seine en 2002, disponible aux archives du RCF, confirme le fait que le RCF est devenu, via la SIACCC, le principal propriétaire de Colombes. Après 1978, l'assemblée de la SIACCC se tient d'ailleurs au siège social du Racing, rue Eblé. Les archives de la société immobilière se trouvent d'ailleurs au golf de la Boulie, avec celles du RCF.

¹³⁵⁶ Cette politique, sans doute inédite par son ampleur, n'est toutefois pas sans rappeler le cas du CA Brive étudié par JF Bourg, le club ayant progressivement racheté les parts d'une société anonyme qui détenait les terrains où se trouvait le stade : « L'attentisme municipal incite le CAB à prendre progressivement le contrôle de la Société Anonyme du stadium grâce à la cession à titre gracieux de leurs actions par de nombreux souscripteurs, et ainsi à devenir propriétaire du Stadium en 1946, et ce, dans l'optique de la création par la ville d'un parc municipal des sports sur les terrains du Stadium, suite à sa vente souhaitée par le CAB ». La ville est toutefois redevenue propriétaire des lieux en 1952. BOURG, JF, « Histoire économique d'un stade et d'un club de rugby de haut niveau : l'exemple du C.A Briviste (1910-2010) », In CHAIX, P (Dir), *Les grands stades : au cœur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, Paris, L'Harmattan, 2011, p 19-20.

brillant succès¹³⁵⁷ ». Ils créent ainsi une Association Sportive du Parc Olympique de Colombes regroupant des membres des deux institutions auxquelles ils ont donné à bail pour 48 ans et six mois, soit jusqu'au 1er janvier 1975, les terrains achetés en indivision, pour un loyer symbolique de 100 frs par an. Cette association sous-loue le complexe sportif au Racing Club de France, ce qui permet au Racing de gérer presque seul les lieux alors qu'il n'est que copropriétaire¹³⁵⁸. Cette dernière se réunit ainsi annuellement et gère notamment la question du coût de location des stades aux fédérations mais nous perdons progressivement sa trace¹³⁵⁹.

En 1930, « un nuage est venu légèrement assombrir la pureté des relations qui unissent le Comité National des Sports et le Racing Club de France, depuis les Jeux Olympiques de 1924¹³⁶⁰» car le CNS s'oppose à la volonté du Racing de louer Colombes à une société de spectacles de motocyclettes : il souhaite autant protéger la piste que protester contre une location qui ferait du club une société de spectacle. Si Colombes n'est pas le Parc des Princes, le RCF souhaite néanmoins assurer un équilibre financier : « Parce que la personnalité du Racing Club de France est double en la circonstance. Il y a en réalité deux Racing, l'un, le club, doyen de l'athlétisme français, dont la prospérité est indéniable ; l'autre, le sous-locataire, dont la situation financière est déficitaire au-delà des limites que voulait sacrifier et que pouvait supporter le club. Jamais les plaintes du second, en raison de la situation du premier, n'auraient attendri personne¹³⁶¹». Le Racing finira malgré tout par céder¹³⁶². Ce conflit est bien symptomatique des différences de vues entre deux copropriétaires dont l'un est également exploitant du stade, assurant l'entretien et la gestion quotidienne. Le Racing se sent souvent seul dans cette lourde tâche et accuse parfois les fédérations sportives, et donc le CNS, de contribuer à un déficit chronique parce qu'elles n'occupent pas assez les lieux : « Mais, de leur côté, les fédérations affiliées au CNS ont-elles apporté, à l'Association Sportive du Parc de Colombes, toute leur collaboration ? Ont-elles fait disputer au stade de Colombes, sur leur stade, comme elles y étaient moralement tenues, toutes leurs grandes manifestations nationales et internationales, allégeant ainsi les charges du sous-locataire ? Sur 52 dimanches, Colombes n'est utilisé que 11 fois par les fédérations : rugby 3, athlétisme 3, football 5. Pendant 40 dimanches, la grande arène olympique reste inoccupée¹³⁶³». Parce qu'il assure une mission éducative, ouvrant son

¹³⁵⁷ Compte-rendu de l'assemblée générale du 11 février 1925. Archives du Racing Club de France.

¹³⁵⁸ Voir le PV du Comité du 16 juillet 1926. Archives du Racing Club de France.

¹³⁵⁹ Les négociations sont parfois longues et fastidieuses, par exemple en 1954-1955. Il faut ainsi attendre l'été 1955 pour que les positions des deux propriétaires se rapprochent et qu'un protocole soit en vue. PV du bureau du comité du 3 mars 1955. Le CNS suggère de la faire renaître en 1972 afin de préparer la difficile transition qui l'attend avec l'ouverture du nouveau Parc. PV du bureau du comité du 2 février 1972. Archives du Racing Club de France.

¹³⁶⁰ Magazine du RCF. Février 1930. Article « L'entretien du Parc Sportif de Colombes ». Archives du RCF.

¹³⁶¹ Ibid.

¹³⁶² Le club versera 81 000 frs à l'entreprise Dirt Tracks. Magazine du Racing, Mars 1931, Compte-Rendu de l'assemblée générale du 10 février 1931.

¹³⁶³ Magazine du RCF. Février 1930. Article « L'entretien du Parc Sportif de Colombes ». Archives du RCF.

stade aux jeunes et aux amateurs, le Racing considère que l'Association qu'il forme avec le CNS doit être subventionnée.

Le CNS a néanmoins un certain intérêt à ce que le stade ait un bilan financier équilibré car, comme le rappelle R. Hubscher, il tire une partie de ses revenus de Colombes : « En son temps, l'organisation à Paris des Jeux d'été de la VIII^{ème} olympiade, si elle fût pour le CNS l'occasion de devenir copropriétaire avec le Racing-Club de France du stade de Colombes – qui lui procurera par la suite une part non négligeable de ses ressources –, avait également permis au COF d'affirmer le caractère original de ses préoccupations¹³⁶⁴». Dans les années 1950, le non versement de ces sommes par le RCF crée des tensions qui sont apaisées quand les deux partenaires décident d'en consacrer une partie pour les travaux de Colombes¹³⁶⁵. Le Racing se retrouve donc régulièrement dans un entre-deux gênant, hésitant entre une implication financière plus importante de son associé ou une quête d'autonomie car le club constate qu'il n'a pas véritablement les coudées franches. Il envisage ainsi plusieurs fois de rompre l'indivision et de racheter la part du CNS¹³⁶⁶. L'impact du complexe sportif est pourtant considérable pour les finances du club.

- L'impact financier de Colombes pour le RCF : une construction rentable¹³⁶⁷ ?

> Un poids initial considérable dans le budget du Racing.

Un déficit budgétaire modeste : le « budget Colombes » dans les finances du club¹³⁶⁸.

Un « Budget Colombes» est régulièrement présenté dans les bilans financiers du club jusqu'au début des années 1940. De 1924 à 1944, sur les années disponibles et complètes¹³⁶⁹, et si l'on exclue 1943, nous constatons des recettes d'environ 9 695 703 frs pour des dépenses globales de 10 164 158 frs soit un déficit de 468 455 frs¹³⁷⁰. Annuellement, le Racing perd environ 26 025 frs :

¹³⁶⁴ HUBSHER, R, DURRY, J, JEU, B, *L'histoire en mouvements : Le sport dans la société française (XIX^{ème} siècle-XX^{ème} siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992, 558p.

¹³⁶⁵ PV du comité du 2 mai 1963. Archives du Racing Club de France.

¹³⁶⁶ En 1945, « Le bureau envisage à nouveau de racheter au CNS sa part dans la propriété du Stade de Colombes et il est décidé que le nécessaire sera fait le plus rapidement possible pour sortir de l'indivision ». PV du bureau du comité du 12 juillet 1945. En 1954, le président Danet est favorable à une solution évaluée entre 50 et 75 millions de frs. (PV du bureau du comité du 10 novembre et du 30 décembre 1954). Diverses tentatives sont également évoquées en 1963 (voir le PV du bureau du comité du 11 avril de la même année) puis 1969 (PV du bureau du 13 février). Archives du Racing Club de France.

¹³⁶⁷ Dresser le bilan financier du stade de Colombes n'est toutefois pas une mince affaire car si le club publie partiellement ses comptes jusqu'au début des années 1940, la guerre puis les années 1950-1960 n'apportent que des données sommaires. Nous nous contenterons donc de comprendre cette première période qui reste pour nous la plus importante puisque le Racing Club de France semble achever le remboursement de Colombes en 1941. Le Racing a en outre modifié en 1950 l'article 29 qui l'obligeait à faire le compte-rendu de l'assemblée générale (voir le Magazine du Racing. Avril 1950) ce qui confirme les difficultés rencontrées par JF Nys ou A. Wahl pour connaître les informations budgétaires des clubs de football dans les années 1950-1960. Voir les Annexes 89 à 94.

¹³⁶⁸ Voir l'Annexe n°89 A et B.

¹³⁶⁹ Nous n'avons pas de traces ou de données suffisamment précises des exercices 1926, 1930 et 1931.

¹³⁷⁰ En 1941, *L'Auto* voit donc juste quand il affirme : « Dix millions : c'est la somme consacrée depuis 1924 par le

Colombes n'est ni le gouffre financier parfois décrit ni l'incroyable source de revenus espérée initialement. Une forme d'homogénéité apparaît dans ces comptes, dépenses et recettes progressant de pair à l'exception, une nouvelle fois, de 1943 ou de 1938, années de travaux ou d'investissements conséquents¹³⁷¹.

Ce « budget Colombes » occupe une place majeure dans le budget du club durant cette période : 15,2% des recettes et 20,1% des dépenses (hors achat 1943, et 25,4% en comptabilisant l'achat). Le stade n'est pas la première source de revenus d'un RCF surtout dépendant des cotisations versées par ses membres¹³⁷². Au début des années 1930, la position de Colombes est aussi menacée par les recettes de Roland Garros¹³⁷³. Le Racing est finalement à l'image du mouvement sportif français : « Jusqu'au début des années 1990, cotisations et entrées au stade restent les ressources principales des clubs¹³⁷⁴ ». En 1936, le « budget Colombes » représente par contre le troisième corps de dépenses du club, derrière l'administration (26,2%) et celles des différentes commissions sportives (21,1%) : il est toutefois en concurrence avec la Croix Catelan¹³⁷⁵. Quand la crise économique mondiale influe sur ses recettes, le club diminue d'ailleurs les dépenses pour Colombes tout en le maintenant dans « un état d'entretien irréprochable¹³⁷⁶ ». En 1938, les dépenses ont néanmoins été multipliées par deux par les travaux de la Coupe du Monde de football 1938 (362 865,95 frs)¹³⁷⁷.

Si nous ne maîtrisons pas la place du stade dans les finances du club dans les années 1950-1960, nous pouvons néanmoins affirmer qu'au début des années 70, sa part a nettement diminué : il ne représente plus que 4,7% des recettes totales en 1970 (457 179,87frs sur un total de 9 745 534,52

Racing Club de France pour l'achat, la construction, les améliorations du stade de Colombes ». *L'Auto*, 24 Mars 1941. Archives du Racing Club de France.

¹³⁷¹ En 1938, les recettes en hausse sont dues à la Coupe du Monde alors que les dépenses sont liées aux travaux du stade. Pendant la seconde guerre mondiale, le maintien d'un relatif équilibre budgétaire semble être assuré par des subventions importantes (96 905,12 frs en 1940). PV de la réunion du 7 mars 1941. Archives du Racing Club de France.

¹³⁷² 42,3% des recettes du club pour l'exercice 1925, 27,6% des recettes totales en 1928, 44,3% en 1933 pour 861 747 frs, pour 47,8% en 1936 pour 964 997 frs, 41,9% en 1937, 41,5% en 1940.

¹³⁷³ Roland Garros rapporte ainsi 150 000 frs en 1929 soit 6,5% des recettes, 357 250 frs en 1932 soit 16,2% des recettes (plus que Colombes), 202 400 frs en 1933 pour 10,4% des recettes. Ces sommes correspondent à la part reversée par le comité de gestion au RCF, le stade appartenant conjointement au Racing et au Stade Français. Par la suite, ce poids diminue progressivement car la France n'accueille plus la Coupe Davis (en 1934, le stade n'a rapporté que 100 000 frs et 40 000 frs en 1936). Comité du 22 décembre 1932 et Assemblée Générale du 14 février 1935. Archives du RCF.

¹³⁷⁴ NYS, JF. « Chapitre 10 : Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport », In TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, p 244.

¹³⁷⁵ Le bilan de l'année 1936 reste néanmoins trompeur car diverses dépenses, notamment d'entretien, n'ont pas encore été comptabilisées : « Si elles étaient ajoutées, (elles) laisseraient apparaître un déficit sensible de cet important programme de gestion ». Assemblée Générale du jeudi 11 février 1937. Archives du Racing Club de France.

¹³⁷⁶ Assemblée Générale du 8 février 1934. Archives du Racing Club de France. Les recettes de Colombes diminuent entre 1929 et 1933, tout comme les recettes globales du RCF (de 2 329 133 frs pour l'exercice 1929 à 1 941 266 frs en 1933). Les dépenses de Colombes passent de 437 539 frs à 254 902 frs.

¹³⁷⁷ Les subventions publiques ne sont que de 75 515 frs. PV du comité, séance du 9 février 1939. Archives du RCF.

frs¹³⁷⁸), 8,4% pour l'exercice 1971 (soit 878 721,97 frs¹³⁷⁹) puis 6,8% en 1972 (soit 777 076,24 frs¹³⁸⁰). Passé cette date, son impact diminue encore davantage (3,1% des recettes du club en 1973¹³⁸¹, 1% en 1974¹³⁸², 0,7% en 1978...).

Parce que les informations manquent sur la durée, nous avons fait le choix de présenter le « budget Colombes » de 1935 comme une référence parce qu'il constitue une année type, le stade n'étant pas impacté par des travaux majeurs ou des recettes extraordinaires¹³⁸³. Cet exercice démontre tout d'abord le caractère majeur des locations aux fédérations et clubs qui correspondent à 77% des recettes contre 12,5% pour la publicité. La colonne Dépenses souligne l'importance des salaires du personnel (37,8% des dépenses) et de l'entretien (30,6%). Le Racing dépense en outre 14 149,65 frs (4,9% des dépenses) pour louer d'autres terrains annexes ce qui le pousse, comme nous l'avons auparavant constaté, à poursuivre sa quête foncière.

Les données disponibles sur les années 1930 témoignent d'une forme de stabilité des recettes comme des dépenses liées au stade même si l'exercice 1933 entraîne une réduction des revenus car « La suppression des grandes rencontres internationales de rugby continue à nous priver de recettes très importantes¹³⁸⁴ ». La part de la location aux fédérations reste moins importante en 1932 et 1934 que pour l'exercice 1935 (63,2% en 1932, 67,3% en 1933) alors que la publicité confirme sa seconde place (25,9% des recettes en 1932, 23,6% en 1933). Les autres sources de revenus n'ont qu'un rôle mineur¹³⁸⁵. Pour les dépenses, le budget du stade repose avant tout sur les sommes versées pour l'entretien et les salaires du personnel (71,2% en 1932, 64,2% en 1933) alors que le poids des impôts fonciers reste conséquent (17,2% en 1932)¹³⁸⁶.

Le stade : une source de revenus multiples.

La première année d'exploitation du nouveau stade olympique fait rapidement prendre conscience au club que le stade n'est pas « comme quelque uns le croient, le pactole où s'alimente inépuisamment la trésorerie du Racing¹³⁸⁷ ». Le club perçoit tout d'abord des fonds liés à la location du terrain d'honneur ou des annexes. Si dans un premier temps, une somme forfaitaire est

¹³⁷⁸ Magazine du RCF. Avril 1971, Rapport financier. Archives du Racing Club de France.

¹³⁷⁹ Magazine du RCF. Avril 1972. Archives du Racing Club de France.

¹³⁸⁰ Magazine du RCF. Avril 1973. Archives du Racing Club de France.

¹³⁸¹ Magazine du RCF. Avril 1974. Archives du Racing Club de France.

¹³⁸² Magazine du RCF. Avril 1975. Archives du Racing Club de France.

¹³⁸³ Voir l'Annexe n°90.

¹³⁸⁴ Propos du rapporteur général du budget. Assemblée générale du club du 8 février 1934. Archives du RCF.

¹³⁸⁵ Voir Annexe n°90.

¹³⁸⁶ Le Racing doit également payer un certain nombre de taxes liées aux spectacles sportifs. En 1963, le service des contributions indirectes réclame au RCF des impayés depuis trois ans. Après vérification, le RCF semble accepter le principe et s'apprête, selon toute vraisemblance, à verser les sommes dues. Il semble néanmoins que le problème resurgisse en octobre 1967 et que le club augmente ses tarifs de location afin de les adapter à cette taxe. PV des comités de 24 mai 1963, 30 mai 1963, 6 juin 1963 et du 18 janvier 1968. Archives du Racing Club de France.

¹³⁸⁷ Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 février 1926. Rapport Financier, propos de F. Rod. Archives du RCF.

vraisemblablement versée¹³⁸⁸, le Racing négocie en général un pourcentage avec chaque fédération. En 1928, la FFR verse ainsi 8% de la recette (jusqu'à 300 000 frs, le pourcentage étant ensuite dégressif¹³⁸⁹) alors que la FFF reverse 7% sur la recette brute¹³⁹⁰. Après le second conflit mondial, le Racing souhaite augmenter ses tarifs (passage de 10 à 12%) et demande également aux fédérations d'assurer les frais de police et de contrôle qui étaient auparavant à la charge du club (2,3% du budget Colombes en 1932), de manière à financer les travaux au stade¹³⁹¹. La FFFA refuse dans un premier temps et un conflit éclate entre les deux parties : les archives du RCF évoquent ensuite un pourcentage de 10% en 1948 pour toute recette inférieure à 1,5 million de frs et 13% au-delà¹³⁹². La FFR verse par contre 12% alors que le RC Paris bénéficie d'un tarif préférentiel qui ne satisfait toutefois pas le président Dehaye et limite sans doute l'utilisation du stade olympique par l'équipe professionnelle¹³⁹³. Le taux de location s'est par la suite maintenu, le RCF demandant toujours 12% à la FFA pour toute recette inférieure à 15 000 frs et 13% au-delà¹³⁹⁴ même s'il semble que la FFF bénéficie ponctuellement de tarifs avantageux¹³⁹⁵. Les prix varient selon les rencontres car le Racing Club de France opte parfois pour des sommes forfaitaires¹³⁹⁶ : dans les années 1960, le club demande entre 500 et 1500 frs selon les types de réunions afin de couvrir les frais d'entretien¹³⁹⁷. La location d'un terrain annexe coûte bien moins cher (environ 100 frs à la même période).

Seconde source de revenus du « Budget Colombes » dans les années 1930 (25,9% en 1932,

¹³⁸⁸ En 1926, la Fédération Française de Rugby va verser ainsi 18 000 frs par réunion pour utiliser le stade de Colombes pour les deux saisons suivantes. Comité du 4 mars 1926. Archives du Racing Club de France.

¹³⁸⁹ 7% si celle-ci atteint 300 à 400 000 frs, 6% de 400 à 500 000 frs et 5% au-dessus de 500 000 frs.

¹³⁹⁰ Et un minimum de 6 000 frs. Comité du 26 septembre 1929. Archives du Racing Club de France.

¹³⁹¹ PV des bureaux du comité du 3 et du 17 janvier 1946. PV du comité du 21 février 1946. Archives du RCF.

¹³⁹² Une commission spéciale valide les 12% demandés et ceux-ci atteignent jusqu'à 15% pour toute réunion au-delà de 1,5 million de frs (PV du bureau du comité du 21 Mars 1946). Le RCF accepte alors de repousser son premier palier à 2,5 millions de frs de recettes. Face à ces changements, la FFR tente d'obtenir les mêmes conditions de location. PV du bureau du 12 novembre 1948. Archives du Racing Club de France.

¹³⁹³ 10% de la recette jusqu'à 1,5 million de frs et 13% pour une recette supérieure. Bureau du comité du 22 février 1950. Ces tarifs conduisent parfois à d'âpres négociations, avec les fédérations ou parfois avec le RCP qui s'offusque des prix alors pratiqués par la maison-mère, notamment durant la saison 1964-1965. Bureau du comité du 1er octobre 1964. Archives du Racing Club de France.

¹³⁹⁴ PV du bureau du comité du 17 mars 1966. Archives du Racing Club de France.

¹³⁹⁵ C'est le cas en 1956 notamment. En 1971, elle obtient même ponctuellement 10% de la recette jusqu'à 100 000 frs et 13% au-delà. PV du bureau du comité du 4 février 1971. Archives du Racing Club de France.

¹³⁹⁶ Sur le tard, cette solution est adoptée pour Saint-Étienne/Marseille-Santos de 1971 ou pour Benfica-Bayern Munich qui doit se tenir le 2 avril 1972. En 1971, une somme de 50 000 frs est demandée, notamment parce que le Racing doit reverser 10 000 frs à la FFA pour l'utilisation de l'éclairage, la rencontre se déroulant en nocturne. Pour la seconde rencontre, l'organisateur propose de verser 40 000 frs. PV du bureau du comité du 11 février 1971 et du 23 mars 1972. Archives du Racing Club de France. La FFA demandera également un forfait de 12 000 frs pour les réunions sans public. PV du Bureau du comité du 15 avril 1971.

¹³⁹⁷ 500 frs pour une réunion sportive du journal France-Soir, pour un championnat régional de la LIFA, pour les éliminatoires du championnat de France interclubs masculin d'athlétisme (PV du bureau du 27 avril 1961, du 14 février et du 5 septembre 1963. Archives du Racing Club de France) mais 1000 frs pour le concours du jeune footballeur 1965 (PV du bureau du comité du 22 avril 1965. Archives du Racing Club de France).

23,6% en 1933 mais 12,2% en 1935)¹³⁹⁸, la publicité est importante pour un RCF qui a fait le choix de passer par des sociétés spécialisées comme la Société Européenne de Publicité dans le milieu des années 1920¹³⁹⁹ avant de changer plusieurs fois de prestataires (ex : Velox Publicité dans les années 1930, Société Presse Publicité après la Seconde Guerre mondiale, discussions avec la Société Havas en 1945, société Publi-Sports dans les années 1960...)¹⁴⁰⁰. Les tensions sont parfois palpables car ces entreprises reprochent souvent au Racing le faible nombre de manifestations au stade, ce dont il a pleinement conscience : « Si nous avons un certain nombre de matchs internationaux qui déplacent 60 000 spectateurs, nos clients de publicité auront intérêt à venir à Colombes¹⁴⁰¹ ». Le contrat de la Publicité connaît cependant une forte croissance passant de 70 000 frs en 1945 à 200 000 frs en 1949, 300 000 pour 1951 et 34 000 frs en 1960¹⁴⁰². Pendant son âge d'or, le Racing tente alors de faire jouer la concurrence pour améliorer ses recettes¹⁴⁰³ mais, dans les années 1960, ces sociétés accusent le club de ne pas respecter ses engagements sur la qualité et le nombre des rencontres proposées¹⁴⁰⁴. Après avoir envisagé une rupture de contrat, le RCF ne signe plus, à partir de 1968, que des contrats de courte durée, l'arrivée du Parc des Princes ne lui permettant plus de voir sur le long terme. En juin 1971, le contrat avec Publi-sports n'est renouvelé que pour un an en raison de l'ouverture future du Parc des Princes car « la rentabilité de la publicité postérieure ne pourra être résolue qu'ensuite, une fois connue la fréquence de la fréquentation du stade¹⁴⁰⁵ ».

Si les concessions au stade ont un poids très limité¹⁴⁰⁶, l'arrivée de la télévision est une véritable révolution au début des années 1950¹⁴⁰⁷. Le Racing, à l'image des autres clubs voire du

¹³⁹⁸ En 1925, la publicité au stade rapporte vraisemblablement 25 000 frs. PV du Comité du 14 janvier 1926. Archives du Racing Club de France. Les sommes perçues par le Racing sont supérieures dans la décennie suivante : 66 477 frs en 1932, 55393 frs en 1933 et 45 700 frs en 1935. Voir l'Annexe n°90.

¹³⁹⁹ PV du comité du 26 novembre 1926. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁰⁰ A la fin des années 1930, il se plaint notamment des faibles sommes perçues et réclame de l'argent à Velox Publicité. Magazine du Racing. Mars 1939. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁰¹ Magazine du Racing. Mars 1939. Ce constat est à nouveau handicapant en 1945 quand le Racing négocie avec Presse Éditions Publicités. PV du bureau du comité du 18 octobre 1945. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁰² PV du bureau du comité du 3 mars 1949 puis du 1er et du 8 octobre 1964. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁰³ Ex : en 1953 entre M. Grunwald et Presse Éditions Publicités ou plus tard entre Publi-Sports et la société de l'Office Privé de Propagande Sportive. PV du bureau du comité du 18 juin 1953, Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁰⁴ Publi-sports se plaint également du stationnement des cordons de police devant les panneaux publicitaires, ce qui gêne la visibilité. PV du bureau du comité du 20 janvier 1966 et 10 mars 1966. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁰⁵ PV du bureau du comité du 16 mai et du 30 mai 1968. PV du bureau du comité du 21 juin 1971. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁰⁶ Les concessions au stade de Colombes ont un poids très limité dans le budget du stade (3,9% des recettes en 1932, 5% en 1933 et 4,6% en 1935), les JO de 1924 ayant été un fâcheux précédent financier qui a sans doute dissuadé nombre de commerçants. Si un service de restauration existe les jours de matchs, notamment au niveau de l'ancien pavillon de pesage, il est souvent décrié, le bureau du club affirmant même « qu'il est impossible de déjeuner correctement à Colombes ». PV du bureau du comité du 12 septembre 1938. Une concession s'est toutefois durablement implantée, celle de la vente de coussins, sa présence étant encore visible vers 1960. La société Denco a ce monopole dans les années 1940 (PV du bureau du comité du 29 avril 1948). Dans les années 1960, les offres des sociétés SOTEXA et Publicoservices sont tour à tour examinées. PV du comité du 25 octobre 1962, du 13 décembre 1962, du 27 décembre 1962. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁰⁷ Th. Terret et A. Roger rappellent ainsi que la première retransmission sportive en Direct est l'édition du Tour de

monde fédéral, craint tout d'abord une diminution des affluences et donc des recettes bien que le nombre de postes de télévisions n'excède guère les 300 000 postes dans le milieu de la décennie : « D'autre part, du côté du monde fédéral s'expriment les craintes d'une potentielle désaffection des stades due aux reportages télévisuels, sans que la question économique ne se pose encore véritablement avant 1956¹⁴⁰⁸ ». En 1953, les dirigeants du club interdisent même la présence des caméras de la RTF avant la signature d'un accord avec les fédérations¹⁴⁰⁹. Le RCF propose en effet une redevance par match mais s'avère hostile au principe des retransmissions en direct¹⁴¹⁰. Un premier accord est finalement signé pour le France-Irlande du 23 janvier 1954, la FFF, le RCF et la Télévision Française ayant opté pour une redevance, en publicité¹⁴¹¹. Par la suite, le club négocie match par match la retransmission en différé des images¹⁴¹². La FFF a également trouvé un accord avec la Télévision en 1954¹⁴¹³. Les tensions entre la FFF et la RTF sont toutefois vives durant cette période et le football est même un temps écarté de l'antenne, la Fédération ayant visiblement des exigences financières trop importantes¹⁴¹⁴ ...

Cette négociation par match est toutefois bouleversée dès 1955 : le RCF choisit par la suite

France en juillet 1948 et que le sport télévisuel se borne essentiellement aux retransmissions des plus grands événements sportifs annuels. TERRET, Th, ROGER, A, Chapitre 37 « Eurovision et athlétisme au tournant des années 1950-1960 », In ATTALI, M (Dir), *Sport et médias du 19ème siècle à nos jours*, Atlantica, Collection « Sport, Mémoire et société », Biarritz, 2010, 831p.

¹⁴⁰⁸ Ibid., p 519. Cette crainte rappelle l'inquiétude née des retransmissions radiophoniques dans les années 1930, comme l'a par exemple souligné P. Dietschy pour le football italien. DIETSCHY, Paul, « Sport, éducation physique et fascisme sous le regard de l'historien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008/3 n° 55-3, p. 61-84. Il en est de même dans le monde du rugby et de sa fédération : « Cependant, durant toute cette période, les dirigeants fédéraux du rugby vont entretenir des rapports ambivalents avec la télévision. (...) Aussi, lorsque la Fédération accorde le droit à la RTF de retransmettre des matchs dominicaux, à partir de 1952, c'est avec la garantie d'une diffusion en différé, sans pour autant que soit envisagé un droit de regard sur l'enregistrement avant la diffusion. Conscients des effets de promotion du média télévisuel, les dirigeants acceptent cette collaboration avec l'institution télévisuelle, tout en gardant un droit de contrôle sur les retransmissions. Les accords pour des retransmissions nationales concernent alors principalement et uniquement les matchs du tournoi et la finale du championnat. » CAHUZAC Hubert *et al.*, « Le rugby n'est pas devenu un sport national grâce à la télévision ! », *Le Temps des médias*, 2007/2 n° 9, DOI : 10.3917/tm.009.0121, p 123-124.

¹⁴⁰⁹ PV du bureau du comité du 8 octobre 1953. Archives du Racing Club de France. La FFF semble partager certaines inquiétudes du club, étant visiblement favorable à une diffusion des matchs en semaine mais pas le week-end.

¹⁴¹⁰ PV du bureau du comité du 29 octobre puis du 19 novembre 1953. Archives du Racing Club de France.

¹⁴¹¹ PV du bureau du comité du 21 janvier 1954. Archives du Racing Club de France.

¹⁴¹² Ex : PV du bureau du comité du 25 février 1954 pour France-Nouvelle Zélande, 500 000 frs pour France-Angleterre 1954. PV du bureau du 8 avril 1954. Archives du Racing Club de France.

¹⁴¹³ Les sommes sont identiques : la fédération touche 500 000 frs par rencontre et reverse 13% (65 000 frs) au Racing ainsi qu'une indemnité de 35 000 frs. PV du comité du 20 mai 1954. Archives du Racing Club de France.

¹⁴¹⁴ Conflit avec la FFF : « (...) les rapports entre la télé et la Fédération française ne sont pas au beau fixe et ce sport disparaît en 1955 du petit écran en raison de désaccords financiers. La FFF n'autorise plus la retransmission des matchs en direct et, de plus, interdit l'entrée de ses stades aux reporters du JT. En représailles, ce dernier ne présente plus le résultat des compétitions. Cette période sombre prend fin provisoirement en 1956 avec la retransmission intégrale en direct de la finale de la Coupe de France. On parle enfin de compromis durable mais les accords envisagés et espérés par le public échouent. C'est que les exigences financières des dirigeants sportifs dépassent les possibilités de la trésorerie du service des sports de la RTF. (...) Les rapports entre football et télévision ne sont pas pour autant réglés et chaque année à l'automne recommence un nouvel épisode d'une guerre désormais trop connue. ». BROCHAND, Christian, « Le sport et la télévision : un vieux couple à histoires », In: *Communication et langages*. N°92, 2ème trimestre, 1992, p 27. L'auteur rappelle que les relations seront tendues jusqu'en 1972.

des contrats de longue durée avec la FFR alors que la FFF reverse jusqu'en 1961 une part de sa redevance au RCF¹⁴¹⁵. Entre 1955 et 1972, le club renégociera plusieurs fois à la hausse ces contrats¹⁴¹⁶. A partir de 1964, après le refus de la RTF de passer à 4000 frs par match, une solution calquée sur celle de la FFF est adoptée : le Racing perçoit dès lors 12,5% du montant versé par la RTF à la FFR¹⁴¹⁷. Menace initiale, la télévision est donc devenue dans le courant des années 1950-1960 une source de revenus conséquente pour le club, rapportant de 350 à 700 000 (anciens) frs par an pour le rugby international et une base d'environ 100 000 (anciens) frs par match pour le football international. Faute d'archives complètes sur les finances du club, nous ne pouvons néanmoins mesurer son impact réel dans le budget du stade et du club en général.

Un bilan faussé : Colombes est nettement déficitaire.

Le « budget Colombes » donne une idée plutôt précise du fonctionnement financier du stade mais il ne tient pas compte d'une partie qui pénalise plus lourdement les finances du club : le remboursement de l'achat des terrains. La « Créance Bloch-Levallois » apparaît en effet dans la partie *Passif* car elle correspond à ce que le Racing doit rembourser à l'ancien propriétaire des terrains avec lequel il a réussi à négocier un système de paiement qui lui évite tout recours à un prêt bancaire : « M. Bloch-Levallois nous a vendu 7 hectares, moyennant une annuité qui est variable selon le taux d'escompte de la Banque qui se monte de 150 000 à 175 000 frs par an. Nous avons payé depuis quatre ans ; nous avons encore dix ans pour réaliser cette affaire. (...) M. Bloch-Levallois a eu beaucoup d'estomac pour faire cette opération ; il était non seulement un marchand de biens, mais un sportif, autrement personne n'aurait fait une affaire semblable¹⁴¹⁸ ». Le Racing a prévu quinze ans pour rembourser une créance qui s'élève en 1926 à 1 785 125 frs et compte initialement financer ces versements par des recettes importantes, ce qui ne sera jamais le cas, le « budget Colombes » ne dégagant pas de ressources suffisantes. Le club doit en outre rembourser sa part dans la toiture Marathon (195 557 frs pour l'exercice 1926) ou l'emprunt 1925 des droits de mutation (312 760 frs) : en 1927, les dettes totales s'élèvent à 2 293 442 frs soit 77,9% du Passif

¹⁴¹⁵ PV du comité du 28 avril, du 1er juillet 1955 et du 4 mai 1961. Archives du Racing Club de France.

¹⁴¹⁶ 175 000 frs par match de rugby télévisé en janvier 1957 (PV du bureau du 17 janvier 1957), 200 000 frs en 1958 (PV du bureau du comité du 13 février 1958), 300 000 anciens francs en 1961 (PV du bureau du comité du 27 avril 1961), 3 500 nouveaux francs en 1962 (PV du bureau du comité du 18 janvier 1962)... Archives du RCF.

¹⁴¹⁷ PV du bureau du comité du 27 février 1964. Archives du RCF. En 1968, un PV du comité du 14 novembre 1968 évoque un chiffre de 10 000 frs pour un match de championnat ou de challenge Yves-du-Manoir, montant qui nous semble malgré tout exorbitant. La FFR a elle-aussi négocié à la hausse ses tarifs avec la RTF à la fin de la décennie : « La question financière est la pierre d'achoppement des relations entre l'ORTF et le monde du rugby. Prétextant un manque à gagner au regard de la notoriété du spectacle rugbystique, les dirigeants réclament une augmentation de la redevance télévisuelle à la fin des années soixante ». CAHUZAC, Hubert *et al.*, « Le rugby n'est pas devenu un sport national grâce à la télévision ! », *Le Temps des médias*, 2007/2 n° 9, DOI : 10.3917/tm.009.0121, p 125.

¹⁴¹⁸ Assemblée générale du vendredi 15 février 1929. Propos du président Gillou. Archives du Racing Club de France.

global¹⁴¹⁹. Les paiements successifs réduisent progressivement cette part (47,5% du Passif en 1929¹⁴²⁰, 26,5% en 1937...) mais Colombes reste un poids considérable jusqu'en 1941 et la fin des remboursements¹⁴²¹.

Ces versements d'environ 150 000 frs par an¹⁴²², ajoutés au « Budget Colombes », donnent ainsi une vision plus juste du coût réel du stade et de sa part dans les dépenses du club (21.5% pour l'exercice 1930, 20.3% en 1932, 23.6% pour l'exercice 1935, 30.6% pour l'exercice 1936, 29.1% pour 1939...). Passée l'euphorie de 1924, les dirigeants du Racing constatent très vite que le club doit réduire son train de vie avec ces nouvelles dépenses : « (...) malgré les recettes très importantes de cette année, il y a lieu de procéder toujours à une compression très énergique des dépenses des commissions, étant donné les nouvelles charges auxquelles le club est appelé à faire face, charges qui vont en augmentant¹⁴²³ ». Ces mêmes dirigeants défendront toutefois une politique foncière qui, malgré quelques critiques, permet au Racing d'avoir un Actif majeur¹⁴²⁴.

Colombes : un Actif majeur pour le club.

Posséder Colombes, même en copropriété, permet surtout au club de bénéficier d'un *Actif* fort utile en cas de difficulté financière : « Nous devons considérer cela comme un actif, parce que, le jour où nous ferons un lotissement et vendrons une partie des terrains, cela rentrera dans notre caisse comme espèces liquides. (...) Pour Colombes, nous pouvons faire une affaire immobilière, qui nous permette de toucher peut-être ces deux millions, peut-être plus. Nous pouvons donc dire que nous avons à nous, à notre actif, une somme de deux millions parce que nous pouvons la réaliser un jour, ou même en obtenir une supérieure, sans nuire au sport. Nous serons peut-être obligés d'y arriver si le stade de Colombes n'est plus utilisé autant que maintenant par les fédérations et les clubs. Le jour où nous aurons une telle concurrence et qu'on ne viendra plus à Colombes pour le spectacle, alors, nous verrons¹⁴²⁵ ». Initialement valorisé à hauteur de 2 193

¹⁴¹⁹ Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 février 1927. Rapport Financier, propos de F. Rod. Archives du RCF.

¹⁴²⁰ Magazine du Racing, Février 1930, Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 13 Février 1930. Archives du RCF.

¹⁴²¹ Colombes redevient néanmoins un Passif du club avec l'achat des actions de la SIACCC en 1943 car, si une grande partie semble avoir été financée par la vente de Roland Garros, il reste néanmoins un passif de 722 500 frs pour l'acquisition de 425 actions de la SIACCC, somme qui avoisine 624 500 frs un an plus tard et 350 000 frs en 1946. La part de cet achat reste néanmoins modeste dans le Passif, correspondant environ à 5,2% du total pour l'exercice 1944. Assemblée Générale du 17 février 1945, magazine du RCF de Mars 1947. Archives du Racing Club de France.

¹⁴²² Chaque année, les comptes du Racing font en effet apparaître un remboursement de la créance Bloch-Levallois : 151 856,3 frs pour l'exercice 1929 ; 142 545,15 frs pour l'exercice 1930, 148 008,60 frs pour l'exercice 1932, 159 322,15 frs pour l'exercice 1934, 151 000 frs pour l'exercice 1936, 164 000,65 frs pour 1937, 102814,5 frs pour 1939. PV des Assemblée Générale du 13 février 1930, du 10 février 1931, du 7 février 1933, du 14 février 1935, du 10/02/38, du 10 février 1940. Archives du Racing Club de France. L'étude du Passif du club souligne la lenteur de l'amortissement puisque la créance « Bloch-Levallois » diminue en moyenne de 98 444 frs chaque année. Voir l'Annexe n°89 D.

¹⁴²³ Propos du trésorier du Racing, prononcé lors du comité du 28 octobre 1926. Archives du RCF.

¹⁴²⁴ Assemblée générale du vendredi 15 février 1929. Propos du président Gillou. Il maintiendra sa politique et ses considérations durant les difficultés économiques des années 1930. Magazine du Racing, Mars 1931. Compte rendu de l'assemblée du 10 février 1931.

¹⁴²⁵ Assemblée générale du vendredi 15 février 1929. Archives du RCF. Il faudra attendre 2002 et la vente au Conseil

090,15 frs¹⁴²⁶, Colombes représente alors 90 % des Actifs du club en 1927. Il conserve cette première place tout au long des années 1930 mais sa part en indivision connaît une légère dépréciation (79,2% du total en 1932, 63,8% en 1938¹⁴²⁷). Avec l'achat des actions de la Société Immobilière de l'Ancien Champ de Courses de Colombes (SIACCC) en 1943, une nouvelle ligne apparaît puisque le portefeuille d'actions est évalué à 2,655 millions de frs (puis 2,753 millions de frs pour 1944¹⁴²⁸), somme qui s'ajoute à la part en indivision des terrains de Colombes (1 419 125 frs en 1944).

La politique immobilière et financière du Racing va toutefois bouleverser la donne. Après s'être lancé, en 1928, avec le Stade Français, dans la construction du stade Roland Garros¹⁴²⁹, le club rentre dans une véritable fièvre d'investissements après la Seconde Guerre mondiale, rachetant les parts de nombreuses sociétés immobilières des immeubles de la rue Eblé, de la rue de Saussure et du golf de la Boulie, faisant sans doute du Racing le plus beau patrimoine immobilier et sportif français. Cette frénésie a réduit la place du complexe de Colombes : en 1970, la part en indivision de Colombes apparaît dans la partie « Immobilisation » et ne représente plus qu'1,1% du total des biens immobiliers (golf de la Boulie, appartements...). Dans la partie « portefeuille », les actions de la SIACCC ne correspondent qu'à 2% du portefeuille total¹⁴³⁰. Central jusqu'à la fin des années 1940, le complexe sportif de Colombes est donc progressivement secondaire dans le patrimoine du Racing, ce qui explique sans doute en partie cette gestion à minima.

> Entretien et améliorer Colombes : une gestion à minima.

L'entretien quotidien : un poids assumé par le Racing Club de France.

« Avez-vous déjà considéré de près la rentrée des vestiaires de Colombes, après les matchs, un jour d'hiver ? Si vous n'en avez pas eu l'occasion, nous repassons la parole de votre édification à Roussel, bien connu des membres du comité. Le jeune sportif, ballon boueux en main, ouvre la porte à coups de pieds, et continue, dans le couloir et le vestiaire, à jouer avec sa balle contre les murs ou le plafond jusqu'au moment où il décide de prendre sa douche. Pour ne pas salir son maillot, il s'essuie les mains sur la banquette, va à la douche, y lave soigneusement ses chaussures

Général des Hauts-de-Seine pour que le club n'applique cette théorie.

¹⁴²⁶ 1 819 125 frs pour l'achat des terrains, les frais d'acte et de transmission pour 257 219,10 frs, et les sommes déjà versées au COF pour la toiture de la Marathon de 16 746 frs. Le club ajoute 425 616,48 frs de travaux exécutés entre 1922 et 1925 pour l'aménagement du stade et de ses dépendances. Compte-rendu des Assemblées Générales du 15 février 1926 et du 15 février 1927. Archives du Racing Club de France.

¹⁴²⁷ Assemblée Générale du 7 février 1933. Archives du Racing Club de France.

¹⁴²⁸ Assemblée Générale du 17 février 1945 et même 2,805 millions de frs deux ans plus tard. Magazine du Racing, Mars 1947. Archives du Racing Club de France.

¹⁴²⁹ 800 000 frs financés par le Racing. Assemblée générale du 15 février 1929. Propos de P. Gillou. Archives du RCF.

¹⁴³⁰ Les autres sociétés immobilières constituent l'essentiel du patrimoine du club. Magazine du RCF. Avril 1971. Archives du Racing Club de France.

dont il confie la boue aux canalisations¹⁴³¹». L'hyperactivité du complexe sportif de Colombes a évidemment des conséquences sur la gestion du site en termes de nettoyage et d'entretien des terrains (salaires du personnel et achat des matières premières). Ce dernier point représente 71,2% des dépenses du « Budget Colombes » en 1932 (64,2% en 1933, 68,4% en 1935).

Le Racing emploie en effet plusieurs gardiens sur le site et diverses personnes qui ont en charge la gestion des pelouses, de la piste et des différents locaux. Leur rôle, qui se développe à cette période, est très important comme le rappelle Julien Sorez : « C'est pourquoi le choix et l'engagement d'un gardien deviennent primordiaux dans la gestion des équipements sportifs, à l'image des portiers de manufacture ou des gardiens d'usine qui étaient chargés de surveiller les entrées et sorties au sein des espaces de production industrielle. Le gardien est non seulement le garant de l'intégrité matérielle des infrastructures, mais il a surtout en charge le contrôle du comportement des usagers¹⁴³²». Entretien Colombes, c'est assurer la pratique quotidienne mais également préparer les installations pour les grandes réunions sportives, la piste en cendrée nécessitant par exemple des soins particuliers : « Comme chaque année, la piste du stade de Colombes fait l'objet de soins spéciaux de la part des techniciens du RCF. Un rapide coup d'œil hier après-midi nous a permis de nous en rendre compte : la piste remarquablement roulée depuis le début de la semaine est extrêmement dure. Il ne lui manque plus qu'un peu d'eau¹⁴³³ ». La pelouse est également régulièrement surveillée même si les normes ne sont pas encore celles de la période contemporaine, plusieurs rencontres étant parfois disputées successivement au cours d'une même journée¹⁴³⁴. Il faut néanmoins assurer un entretien permettant tout simplement la tenue d'un match, une annulation générant d'importants problèmes de calendrier¹⁴³⁵.

La saison hivernale reste une période délicate car le gel des terrains empêche la pratique athlétique. Les techniciens du Racing surveillent ainsi l'évolution de la pelouse et la couvrent de paille les jours précédents les rencontres du tournoi¹⁴³⁶. Le « manteau de paille¹⁴³⁷ » est en général brûlé le matin du match, ce qui donne parfois une teinte rousse à la pelouse mais ne touche pas les racines¹⁴³⁸. Le processus est ainsi employé à de multiples reprises donnant naissance à un véritable

¹⁴³¹ Article de M. Rousse, Magazine du RCF, Mai 1954, Archives du RCF.

¹⁴³² Embaucher un gardien devient une obligation dès lors qu'un club occupe un terrain. SOREZ, Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p 78.

¹⁴³³ *L'Équipe*, 8 juillet 1949.

¹⁴³⁴ A Colombes, des levers de rideau ou des rencontres en couplé ont ainsi lieu.

¹⁴³⁵ En 1956, la pelouse n'a pas dégelé depuis un mois et répandre la paille n'est d'aucune utilité. Le France-Angleterre est alors reporté au mois d'avril. *L'Équipe*, 22 février 1956. Un France-Angleterre avait déjà été reporté pour des raisons similaires en 1947.

¹⁴³⁶ Quand celle-ci est déposée trop tardivement, l'état du terrain laisse à désirer, comme avant ce France-Angleterre 1958. *L'Équipe*, 27 février 1958.

¹⁴³⁷ *L'Équipe*, 9 et 10 janvier 1965.

¹⁴³⁸ *L'Équipe*, 12 et 13 janvier 1963. Les quantités déversées restent néanmoins considérables, le club évoquant près de

« rituel de la paille¹⁴³⁹ ». L'annulation reste exceptionnelle et la gestion du club est en général louée par les observateurs : « On peut donc être tranquille : le RCF, dont on sait qu'il a toujours prêté un terrain en parfait état pour les matchs internationaux, fera une nouvelle fois l'impossible¹⁴⁴⁰ ».

Outre la préparation des matchs, le Racing gère les petits travaux quotidiens qui apparaissent parfois dans la comptabilité du club sous l'appellation « travaux neufs ». Leur part est modeste dans les dépenses (0,8% en 1932 et 1933, 3,7% en 1935...) mais ils nécessitent toutefois la présence d'un personnel compétent. S'il s'agit la plupart du temps d'un entretien général, ils ont parfois une certaine ampleur¹⁴⁴¹. Le Racing veille ainsi à la sécurité des gradins (1960, 1962, 1968¹⁴⁴²), restaure la toiture (1926, 1940, 1946, 1950¹⁴⁴³), réalise ou finance des travaux de peinture (1948, 1962¹⁴⁴⁴), aménage la piste d'athlétisme (1938), répare ou rénove la sonorisation (1945-1948), les vestiaires (1948¹⁴⁴⁵), les douches et sanitaires (1950, 1952, 1962), l'éclairage du stade (1970) et des terrains annexes (1960, 1964), rénove le chauffage (1966), réalise des clôtures et cloisonne des installations sportives (1925, 1926, 1970...), aménage des terrains annexes (1925, 1947, 1968, 1970...), assure des travaux d'électricité (1960¹⁴⁴⁶) ou réalise des bâtiments secondaires (« tente-ballon » en 1964, gymnase pour le saut à la perche en 1968, piste intérieure sous la tribune Marathon¹⁴⁴⁷)... Au-delà

13 tonnes de paille pour préparer un match de 1967 et jusqu'à 40 tonnes en 1972. Voir Annexe n°93.

¹⁴³⁹ Voir l'Annexe n°93 et *L'Équipe* des 12 et 13 janvier 1963, 22 février 1956, 10 et 11 janvier 1965, 19 janvier 1966... Quand la demande ne vient pas de la Fédération organisant la rencontre, c'est le Racing qui prend lui-même la décision, comme pour le France-Ecosse de janvier 1963 où le club recouvre le stade de paille 9 jours avant le début de la rencontre. PV du bureau du comité du 3 janvier 1963. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁴⁰ *L'Équipe*, 19 janvier 1966.

¹⁴⁴¹ Tableau des principaux travaux réalisés sur le complexe olympique, Voir Annexe N°91.

¹⁴⁴² En 1960, le Racing réalise notamment une réfection des gradins découverts. S'il ne s'agit pas alors d'un agrandissement, ces travaux semblent nécessaires pour assurer la sécurité des spectateurs. Ils ont lieu à partir du mois de septembre 1960 et doivent s'achever avant les rencontres internationales de l'hiver. PV du comité du 29 septembre 1960. En février 1968, le Racing réfléchit également à une rapide restauration de certaines parties de la tribune Marathon, deux travées de son extrémité nécessitant une intervention urgente. Bureau du comité du 15 février 1968. Le rapport de la société Sécuritas indique ainsi que le béton se dégrade et que des travaux s'imposent. Ces derniers sont réalisés durant les mois suivants par la société Laubeuf. PV du Bureau du comité du 8 août 1968 et du comité du 26 septembre 1969. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁴³ Deux ans après l'inauguration, la toiture de la Marathon doit être réparée. Le coût total de l'opération est évalué à 80 000 frs. Les travaux de 1950 ont une certaine ampleur. Plusieurs parties de la toiture en tôle ondulée sont remplacées dans les divisions 17, 18, 24 et 25 (1,350 millions), des bandeaux supérieurs ont aussi été changés. Plusieurs autres équipements comme la porte 21 (40 000 frs) ou diverses baies vitrées du buffet (80 000 frs) ont aussi été réalisés pour une somme d'environ 2,4 millions de frs. Des travaux neufs ont aussi été effectués : revêtement en carrelage de deux groupes de douches (700 000 frs), renforcement des canalisations d'arrosage (1.2 millions de frs).

¹⁴⁴⁴ En 1962, le club procède enfin à d'importants travaux de peinture (environ 60 à 70 000 frs). PV du bureau du comité du 8 et 29 mars 1962. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁴⁵ *L'Équipe* consacre plusieurs reportages aux nouveaux vestiaires de Colombes destinés aux sportifs du Racing Club de Paris. Dignes de ceux du club anglais d'Arsenal, ils sont visiblement dotés d'un matériel ultra-moderne, facilitant la récupération, et d'un véritable centre de soin. *L'Équipe*, 18 novembre 1948 et 14 octobre 1949.

¹⁴⁴⁶ En 1960, le Racing s'engage également dans l'installation d'un transformateur électrique. PV du bureau du comité du 1er et du 8 décembre 1960. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁴⁷ Après l'échec d'un gymnase rue Eblé, jugé trop coûteux, le Racing se lance dans la réalisation d'une « tente-ballon », sorte de bulle permettant la pratique de certains sports. PV du bureau du comité du 11 juin 1964, du 30 juillet et du 10 septembre 1964. En juillet 1968, le RCF accepte la demande de l'entraîneur des perchistes, JC Perrin, qui souhaite la réalisation d'un espace couvert dédié à sa discipline, pour un coût évalué entre 50 et 100 000 frs. L'installation est

de quelques chantiers plus conséquents, ces travaux visent à sécuriser les lieux et à panser les plaies du stade afin d'assurer la tenue du spectacle sportif. Rien n'est réellement fait pour améliorer l'accueil ou le confort des spectateurs : le RCF n'assure qu'un service minimum.

Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait. Nous constatons tout d'abord que Colombes ne dégage pas de bénéfices financiers qui pourraient être réinjectés dans de vastes travaux. Le Racing ne s'engage pas non plus dans de grands travaux parce qu'il manque de visibilité et craint l'édification d'un stade monumental, notamment au début des années 1960 : « D'abord, la réfection d'une partie des virages du stade de Colombes, que nous avons cru devoir entreprendre malgré la menace imminente de la construction du stade de 100 000 places ; ces virages, risquant de s'effondrer, cessaient de pouvoir être accessibles au public. Pouvions-nous, pendant le temps qui s'écoulera avant l'ouverture du Grand Stade, priver les parisiens de plusieurs milliers de bonnes places à Colombes¹⁴⁴⁸ ? ». En 1968, c'est l'arrivée du nouveau Parc qui interroge les dirigeants du Racing du bienfondé des divers travaux¹⁴⁴⁹. Bien souvent, le Racing freine à la dépense et gère le stade à court terme, optant pour la solution la plus économique¹⁴⁵⁰ et recherchant des partenaires financiers comme le CNS et ses fédérations. Quand une réfection générale des gradins découverts pour 600 000 nouveaux francs est envisagée, le Racing rappelle ainsi au CNS ses engagements¹⁴⁵¹. Très ponctuellement, ce sont aussi les propres projets d'agrandissement de Colombes qui ont empêché ou retardé la réalisation de certains travaux : en 1950, le Racing repousse une rénovation de sa toiture car il mène parallèlement un projet d'agrandissement¹⁴⁵². Nous pensons enfin que le club limite parfois les dépenses somptuaires parce qu'il s'engage dans d'autres projets immobiliers (Eblé, Saussure, La Boulie...).

S'il peine parfois à gérer certaines questions¹⁴⁵³, le Racing n'a toutefois jamais laissé son

inaugurée le 1er décembre 1968 et prend le nom d'un racingman décédé, André Loury. Les sauteurs en longueur ou les athlètes pratiquant les haies disposent également d'un espace pour l'entraînement alors que les footballeurs et rugbymen peuvent éventuellement exploiter les lieux les jours d'intempéries massives. PV du bureau du comité du 11 juillet 1968, du 18 juillet 1968 et du 21 novembre 1968 et Magazine du Racing de décembre 1968, Janvier 1969 et janvier 1970. Archives du RCF. Une piste indoor a été réalisée sous la Marathon pour l'entraînement des athlètes (longueur de 70m).

¹⁴⁴⁸ Magazine du Racing. Avril 1961, PV de l'Assemblée Générale du 27 Février 1961. En 1957 également, le RCF a réalisé certains travaux d'étanchéité de la toiture « malgré la menace de construction d'un stade de 100 000 places ». Magazine du Racing. Avril 1958. PV de l'assemblée générale du 8 mars 1958. Archives du RCF.

¹⁴⁴⁹ PV du bureau du comité du 21 février 1968. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁵⁰ Les travaux d'un mur d'enceinte en 1945 illustrent bien la donne. Alors que le responsable des terrains souhaite un mur de 208m le long des terrains de l'entreprise Goodrich, pour 249 000 frs, le comité du club lui demande d'envisager plutôt une clôture provisoire afin de limiter les coûts. Bureau du Comité du RCF, 18 octobre 1945. Archives du RCF.

¹⁴⁵¹ Le CNS semble dans un premier temps refuser la demande du club mais finira par l'accepter. PV du bureau du comité du 28 juillet et du 10 novembre 1960. Le projet de réfection de la piste en avril 1946 le pousse ainsi à obtenir une contribution financière de la Fédération Française d'Athlétisme et du commissariat général aux sports. Comité du RCF, 25 avril 1946, Archives du RCF.

¹⁴⁵² PV du comité du 2 février 1950. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁵³ La gestion du site implique enfin la question de la sécurité et des vols, tâches incombant également au Racing. Diverses histoires de vols dans les vestiaires conduisent le club à employer du personnel de surveillance, notamment les jeudis, jour de pratique massive des scolaires. Voir par exemple les PV du Bureau du Racing du 8 décembre 1949, du 9

stade à l'abandon, assurant l'essentiel car il ne souhaite pas perdre une source de revenus : il sait parfois réagir dans l'urgence pour garantir la tenue de ces grandes réunions sportives¹⁴⁵⁴. Cette gestion à minima n'a donc qu'un objectif à court terme, le Racing n'ayant jamais véritablement cherché à rallonger la durée de vie du stade et à lutter contre les usures du temps. Le RCF a néanmoins procédé à quelques chantiers plus conséquents.

Les travaux de 1938 : rénovation ou simple aménagement ?

Après l'échec d'un agrandissement à 90 000 places, le Racing Club de France et ses partenaires (les fédérations et le CNS) réfléchissent à une plus modeste amélioration du stade en vue de la Coupe du Monde de football 1938¹⁴⁵⁵. Le coût est alors évalué à hauteur de 2,3 millions de frs : une subvention gouvernementale de 1 million de frs est espérée. L'inquiétude prédomine néanmoins : « Il serait navrant que l'agrandissement du stade de Colombes, qui avait réuni toutes les approbations, y compris celle du gouvernement, fut jeté par terre, seulement à cause d'un changement de ministre¹⁴⁵⁶ ». On annonce à la fin du mois de janvier 1938 un passage à 68 000 places¹⁴⁵⁷. L'État s'engagera finalement à hauteur de 1 million de frs et le club rembourse sa part via un prélèvement sur les recettes¹⁴⁵⁸. Les travaux peuvent débuter en février 1938¹⁴⁵⁹. Dans les tribunes latérales, quelques rangées de gradins sont ajoutées grâce à l'espace gagné sur la nouvelle piste : « Les nouveaux gradins sont constitués par des bancs en ciment et s'avancent, en pente douce, jusqu'à l'emplacement de l'ancienne piste pédestre¹⁴⁶⁰ ». Mais si la piste est réduite à 400m, connaître l'exactitude des travaux réalisés est une mission délicate avec les sources disponibles¹⁴⁶¹.

avril 1953, du 23 décembre 1959, du 9 juin 1961, du 23 janvier 1964, du 15 février 1968. Archives du RCF.

¹⁴⁵⁴ En février 1950, le stade olympique est en effet frappé par un incendie qui détruit partiellement les installations téléphoniques de la tribune de presse, certains vestiaires ainsi que les divisions 3 et 4 du stade. L'incendie s'est visiblement déclenché sous la tribune d'honneur. Les locaux du RCP, utilisés alors pour entreposer le matériel d'entraînement de l'équipe de Paul Baron, ont été sévèrement touchés. La rapide intervention des pompiers a permis de limiter les dégâts mais le club se retrouve confronté à des dépenses qu'il n'avait pas imaginées. Quoi qu'il en soit, le Racing doit rapidement réagir afin d'assurer le « France-Angleterre » dans de bonnes conditions. L'endommagement de plusieurs rangées de gradins génère ainsi une fermeture de ces espaces pour la rencontre internationale de rugby (environ 500 places). *L'Équipe*, 14 février 1950. Article « Incendie à Colombes » et 15 février 1950. Article « Le stade de Colombes n'a pas (trop) de mal ». Les places interdites sont néanmoins réutilisables dès le quart de finale de Coupe de France de football du 19 mars. PV Comité du 2 mars 1950. Archives du RCF.

¹⁴⁵⁵ Nous étudierons ce projet d'agrandissement dans notre quatrième partie. On parle un temps de tribunes provisoires de 10 000 places. PV de la séance du comité du 25 novembre 1937. Archives du RCF.

¹⁴⁵⁶ *L'Auto*, 23 janvier 1938. Article « L'agrandissement de Colombes avait été promis par Léo Lagrange ».

¹⁴⁵⁷ *L'Auto* évoque un gain de 6 000 places assises et 19 000 debout, annonçant ainsi une capacité initiale proche des 40 000 places. *L'Auto*, 25 janvier 1938.

¹⁴⁵⁸ La mairie de Colombes a pour sa part obtenu une augmentation du quote-part des recettes pour le fond social à l'enfance et a loué des terrains pour les aménager en parking. Colombes Informations n°245. Février 1998. *L'Auto*, 18 mai 1942. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁵⁹ *L'Auto*, 11 février 1938. « Colombes agrandi ? On sera fixé vers midi ».

¹⁴⁶⁰ *L'Auto*, 25 mai 1938.

¹⁴⁶¹ *L'Auto*, 23 Mars 1938. La piste est un réel souci pour le quotidien *L'Auto* et pour la Fédération d'athlétisme car celle de 1924 avait donné entière satisfaction. A quelques mois des championnats d'Europe d'athlétisme, *L'Auto* s'interroge : « La FFA aura-t-elle satisfaction à Colombes ? ». *L'Auto*, 21 Mars 1938. Les PV du comité ou de son bureau du Racing ne laissent en général que des communiqués laconiques sur le déroulement des travaux. Séances du 30 juin 1938, du 29

Un questionnement existe ainsi au sujet de la capacité et l'on ne peut confirmer les 70 000 places annoncées dans la presse¹⁴⁶².

Inauguré à la fin du mois de mai 1938¹⁴⁶³, le stade reçoit l'aval de *L'Auto* : « Agrandi, amélioré en ses installations purement techniques, fraîchement repeint, le stade de Colombes avait réellement belle allure¹⁴⁶⁴ ». Quinze ans plus tard, *L'Équipe* soulignera pourtant la mauvaise qualité de ces nouveaux gradins « dont les places créées (...) sont très défectueuses sur le plan de la visibilité¹⁴⁶⁵ ». Louis Faure-Dujarric avait pourtant affirmé que : « Les nouveaux aménagements donneront satisfaction à tous les spectateurs, à toutes les places¹⁴⁶⁶ ». La Seconde Guerre mondiale a néanmoins imposé d'autres transformations.

La difficile remise en état de l'immédiat après-guerre.

Colombes subit en effet de plein fouet le second conflit mondial. Occupé à trois reprises (armée française, armée allemande et FFI), utilisé comme « centre pour les indésirables » en 1939, il a déjà subi des dégradations en 1940 : « A Colombes, il y eut de nombreuses réfections à opérer. Une partie de la toiture a dû être refaite, la pelouse, la piste, les vestiaires avaient besoin de quelques retouches. Le Racing a dû faire les efforts financiers mais il a la satisfaction de pouvoir ainsi mettre à la disposition de tous des installations parfaites¹⁴⁶⁷ ». « Situé au milieu d'un groupe d'usines métallurgiques et d'établissements industriels¹⁴⁶⁸ », le stade, comme sa ville, subit ensuite d'importants bombardements alliés en avril 1942 : un quart de virage, la piste d'athlétisme, le tunnel d'accès au terrain et différents bâtiments annexes sont endommagés¹⁴⁶⁹.

septembre 1938. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁶² *L'Auto*, 25 mai 1938. Une interrogation subsiste en effet sur la capacité de Colombes avant 1938 car le stade n'a jamais accueilli les 60 000 personnes annoncées par son concepteur malgré plusieurs rencontres présentées à guichets fermés (finale des Jeux de 1924, France-Allemagne de 1930...) : entre 1924 et 1938, les chiffres ne dépassent guère 40 000 personnes. La capacité initiale est un mystère et nous nous sommes demandé si Colombes faisait réellement 60 000 places en 1924... Cependant, nous ne croyons pas que les travaux de 1938 ont permis un gain de 20 000 places. Il s'agit plus vraisemblablement de quelques milliers de nouvelles places. De même, la gestion de la foule a sans doute changé, plusieurs quotidiens suggérant ainsi que les responsables du stade ont longtemps accueilli les spectateurs des virages en les autorisant à s'asseoir ce qui réduisait presque de moitié la capacité de ces gradins.

¹⁴⁶³ L'inauguration se déroule en présence du président du Racing P. Gillou, de Ch. Denis, secrétaire administratif du CNS et de Jules Rimet. Le repas du midi, organisé à La Croix Catelan, a également regroupé Jean Zay pour l'Éducation Nationale et l'ancien secrétaire d'État Léo Lagrange. *L'Auto*, 24 mai 1938. Archives du RCF.

¹⁴⁶⁴ *L'Auto*, 27 mai 1938.

¹⁴⁶⁵ *L'Équipe*, 14 janvier 1953.

¹⁴⁶⁶ PV du comité du 28 avril 1938. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁶⁷ *L'Auto*, 13 octobre 1940

¹⁴⁶⁸ Les usines Goodrich, Lobstein, Pillot, Wattelez, Gnome et Rhône, Ericsson, Amiot sont situées ainsi à proximité. Journal du Racing Club de France de 1939 à 1947. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁶⁹ La ville est bombardée à huit reprises les 3 juin 1940, 6 avril 1942, 29 avril 1942, 30 mai 1942, 9 septembre 1943, 15 septembre 1943, 10 mai 1944 et 27 mai 1944. Les bombardements les plus violents sont sans doute ceux d'avril et mai 1942 ou l'on comptabilise 20 morts et 36 blessés pour ceux du 29/04 (212 bombes) et 22 morts et 39 blessés pour celui du 30 mai. Données présentes dans l'ouvrage « Colombes Historique et contemporain de 1954 ». Voir l'Annexe n°92A et le Journal du Racing Club de France de 1939 à 1947. Le club évoque 35 à 49 impacts de bombes sur les trois bombardements subis. Magazine du Racing. Décembre 1946 puis Mars 1947. PV de l'assemblée générale du samedi 22 février 1946. Archives du Racing Club de France. Voir Annexe n°92A.

La région parisienne à peine libérée du joug nazi en septembre 1944, le Racing s'attelle déjà à sa propre reconstruction tout en demandant un peu de clémence au public de la capitale¹⁴⁷⁰. Malgré les revenus générés par la vente de Roland Garros en 1943 et une progression du nombre de membres, le Racing juge sa situation financière trompeuse en raison des travaux qu'il doit réaliser¹⁴⁷¹. Le club agit néanmoins promptement pour accueillir rapidement un spectacle sportif indispensable à ses recettes. En 1945, la toiture de la tribune d'honneur est déjà partiellement réparée alors que la Marathon est en travaux jusqu'en décembre 1946¹⁴⁷². Au cours de cette année, le Racing chiffre déjà la totalité des dépenses nécessaires à 10 millions de frs, somme considérable si on ajoute parallèlement celles engagées pour la rue Eblé¹⁴⁷³. L'action du club a néanmoins porté ses fruits puisque le stade n'est pas resté longtemps inutilisable : « Grâce aux efforts du Racing, le sport français peut de nouveau utiliser normalement le stade Yves-du-Manoir qui a vu se dérouler l'an passé, en plus de la Coupe de France de football et des championnats nationaux d'athlétisme, sept réunions internationales de football, deux réunions internationales de rugby et une réunion internationale d'athlétisme¹⁴⁷⁴ ». Le bilan total peut être chiffré à 8,5 millions de frs, le Racing séparant les frais de reconstruction, dits « travaux de première urgence » (4,308 millions), des travaux d'amélioration (4,165 millions)¹⁴⁷⁵. Le Racing a bénéficié de fonds de dommages de guerre arrivés au compte-goutte puisqu'il faut attendre 1949 pour que le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) verse la totalité des sommes dues (environ 7,5 millions de frs)¹⁴⁷⁶.

Colombes et sa piste en tartan : « Une vieille dame au style baroque subitement parée d'une robe d'avant-garde¹⁴⁷⁷ ».

Avant-dernier chantier de Colombes avant l'arrivée du Parc des Princes, l'installation d'une

¹⁴⁷⁰ « Ainsi, demandons-nous un peu d'indulgence aux usagers de Colombes s'ils ne trouvent pas momentanément tout le confort auquel ils sont habitués. (...) Il ne serait pas juste de vous avoir entretenu du stade de Colombes sans rendre hommage au courage des employés et gardiens qui, malgré trois bombardements, n'ont jamais envisagé de quitter leur poste ». Livret « 1944 : Une grande année ». Archives du Racing Club de France. Plusieurs familles travaillant sur le site du stade ont ainsi vu leurs maisons détruites pendant le conflit (familles Desprets, Lefèvre, Grégoire).

¹⁴⁷¹ « En ce qui concerne Colombes, la tâche qui nous incombe est encore plus lourde : il faut rééquiper le stade de fond en comble, refaire les toitures, réaménager les vestiaires, réparer les enceintes et clôtures et reconstruire la maison de notre gardien Despret. Les quelques millions que nous avons prévus sont là encore insuffisants. Nous aurons la nécessité, dans un avenir que je souhaite prochain, de demander à nos membres, sous forme d'une augmentation notable de leur cotisation, un effort financier qui nous permette de mener à bien ce travail ». PV de l'Assemblée générale ordinaire du 17 février 1945. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁷² PV du comité du 31 janvier 1946. Archives du Racing Club de France. Fin décembre 1946, la remise en l'état est presque achevée mais le club doit encore effectuer quelques réparations au niveau des toitures (notamment les travées 24 et 25 de la Marathon). PV du comité des travaux du 4 décembre 1946. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁷³ PV du comité du 26 septembre 1946. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁷⁴ Magazine du Racing. Mars 1947. PV de l'assemblée générale du 22 février 1947. Archives du RCF.

¹⁴⁷⁵ PV du comité du Racing du 7 décembre 1950. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁷⁶ PV du bureau du comité du 13 octobre 1949. Ayant déjà réalisé les travaux, le Racing envisage un temps d'utiliser ses subventions pour agrandir le stade même s'il s'interroge sur la faisabilité de cette action. PV Bureau du Comité du 27 octobre 1949, Bureau du 31 Octobre 1949, Comité du 5 Janvier 1950. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁷⁷ *L'Équipe*, 7 mai 1969. Voir également l'Annexe n°92B.

piste en tartan est le fruit d'une réflexion menée sur l'avenir du stade. Principal atout technique pendant des décennies, saluée par tous les observateurs, la piste en cendrée a toutefois vécu et l'on envisage à la fin des années 1960 le passage au tartan¹⁴⁷⁸. La société Minnesota est alors contactée et le club travaille sur ce projet pendant plusieurs mois. Limité par des travaux à la Croix Catelan, et ne souhaitant sans doute pas s'endetter lourdement alors que le nouveau Parc sort de terre, le Racing recherche comme à son habitude un financement original qu'il obtient via la FFA et la mairie de Colombes¹⁴⁷⁹ : les travaux sont validés et la participation financière du club étalée sur quatre ans¹⁴⁸⁰. *L'Équipe* s'enthousiasme : « Ainsi, l'aménagement d'une piste en tartan pourrait-elle entraîner d'autres modifications et une modernisation générale. D'autres travaux seraient envisagés, concernant notamment la transformation des tribunes¹⁴⁸¹... ». Le tartan est alors une véritable révolution dans l'Hexagone et Colombes se veut à la pointe de cette innovation¹⁴⁸².

Pendant les rencontres internationales de football et de rugby en raison de la proche livraison du Parc de Roger Taillibert, le stade se focalise sur l'athlétisme. Le Racing est ainsi rassuré par les intentions de la FFA, « lui donnant tous apaisements quant aux organisations prévues à l'avenir, à la promesse de maintenir des manifestations, même après l'édification d'un stade spécialisé d'athlétisme et à l'acceptation d'un pourcentage supplémentaire sur la location¹⁴⁸³ ». Après des travaux qui imposent la destruction de certains gradins¹⁴⁸⁴, la piste est achevée en mai 1969 et fait la fierté du club car elle a été « unanimement appréciée tant par les athlètes nationaux que par les étrangers venus disputer des rencontres internationales¹⁴⁸⁵ ». Pour *L'Équipe*, il s'agit même d'une véritable renaissance¹⁴⁸⁶. Et la FFA ne s'arrête pas là.

L'éclairage du stade : une arrivée tardive.

Cette mue s'accompagne en effet de l'arrivée tardive d'un système d'éclairage car la

¹⁴⁷⁸ PV de la réunion du comité du 28 novembre 1968. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁷⁹ PV du comité du 5 décembre 1968 et du 9 janvier 1969. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁸⁰ Le RCF a investi une somme supérieure à ce qui était initialement prévu : 1,25 million de francs. PV du bureau du comité du 6 février 1969, du 27 février et du 20 mars 1969. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁸¹ *L'Équipe*, 4 décembre 1968 : Article « Vers la modernisation du stade de Colombes... ».

¹⁴⁸² Le centre d'entraînement de Font-Romeu en possède une. *L'Équipe*, 4 décembre 1968.

¹⁴⁸³ PV du comité du 27 février 1969. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁸⁴ Les premières rangées de la tribune d'honneur et les trois premières de la Marathon sont détruites. Un collecteur a également été mis en place pour récupérer l'eau usée, ce qui a généré d'importantes transformations dans les canalisations et l'ensemble du système d'arrosage. La pelouse a également été dégradée pendant les travaux et a nécessité divers repiquages.

¹⁴⁸⁵ Magazine du Racing. Avril 1970. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁸⁶ Les sportifs interviewés dans *L'Équipe* du 16 Juin 1969 la comparent à celle de Mexico : « Ainsi, le stade de Colombes revit. Les athlètes vont désormais disposer de conditions idéales. (...) Le trait rose qui ceinture la pelouse vert tendre réserve à la première impression une agréable image. Deux couleurs pimpantes qui sont le signe même d'une autre jeunesse pour le vieux vaisseau grisâtre. (...) Il serait souhaitable que cette greffe providentielle ne soit pas le dernier soin porté à un stade prêt à respirer de tous ses pores. Par exemple, et ce n'est qu'une simple idée, sinon une légère envie, la rénovation des tribunes, notamment la « Marathon » pourrait être faite. Une tribune à deux étages par exemple. Le spectre ridicule d'un stade de 100 000 places serait à jamais exorcisé et le football, le rugby et l'athlétisme y trouveraient leur compte ». *L'Équipe*, 7 mai 1969. Article « Colombes fait peau neuve ».

Fédération Française d'Athlétisme, qui s'engage alors dans une politique de réunions athlétiques prestigieuses, souhaite créer des événements nocturnes¹⁴⁸⁷. Ayant participé financièrement à la transformation de la piste, le Racing refuse d'investir massivement dans ce projet car « selon toute vraisemblance, le stade de Colombes ne sera plus utilisé pour les grandes rencontres internationales de football ou de rugby quand le Parc des Princes sera terminé (fin de la saison 1972) et c'est la raison pour laquelle le Comité estime qu'il n'y a pas lieu de prévoir, dans l'état de chose actuel, des dépenses d'investissement à la charge du club¹⁴⁸⁸». Le projet financé par la FFA est finalement validé et les sociétés Philipps et Verger-Delporte passent à l'action pour un total de 300 000 frs¹⁴⁸⁹.

Une fois installé, l'éclairage est la propriété de la Fédération qui le loue au Racing quand celui-ci souhaite l'utiliser pour des rencontres en nocturne¹⁴⁹⁰. Cette arrivée semble toutefois bien tardive car bon nombre de stades européens, anglais mais aussi français (le Parc des Princes) ont des installations identiques depuis une vingtaine d'années¹⁴⁹¹. Colombes n'a donc pas su, parce que le Racing ne l'a sans doute pas voulu, se moderniser. Cependant, l'entretien général et les différents travaux ont influé la politique globale du Racing Club de France.

> Les conséquences du poids du stade sur la politique du club.

La « politique de la pierre et des terrains¹⁴⁹² » : un club bâtisseur qui valorise d'autres installations que Colombes.

Le lourd poids financier de Colombes dans le budget du club dans les années 1920-1930 n'a pas empêché le Racing Club de France de s'engager dans d'autres travaux de grande ampleur puisqu'il rénove par exemple la Croix Catelan en 1928 (500 000 frs par des souscriptions auprès de ses membres). L'Actif Colombes est ici utile puisqu'il garantit l'emprunt interne¹⁴⁹³. Le Racing s'engage en outre avec le Stade Français dans l'édification de Roland Garros en 1928 avec son habituel architecte, Louis Faure-Dujarric¹⁴⁹⁴. Cette politique d'investissements crée des ressources nouvelles car la Croix facilite l'accueil de nouveaux membres alors que Roland Garros est une autre source de profits¹⁴⁹⁵.

Après-guerre, le Racing poursuit néanmoins sa logique et utilise certains fonds du MRU et

¹⁴⁸⁷ PV du bureau du comité du 26 mars 1970. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁸⁸ PV de la réunion du comité du 23 avril 1970. En contrepartie, le club propose d'accorder à la FFA un certain pourcentage sur les futures manifestations en nocturne. PV du bureau du comité du 16 avril 1970. Archives du RCF.

¹⁴⁸⁹ Le RCF ne participe pas et le CNS est seulement tenu informé des travaux. PV de la réunion du comité du 6 mai 1970. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁹⁰ C'est notamment le cas lors de la venue de l'équipe brésilienne de Santos. PV du bureau du 18 février 1871. Archives du Racing Club de France. L'éclairage est installé sur les toitures des tribunes Marathon et d'Honneur.

¹⁴⁹¹ Voir pour les stades anglais : HEATLEY, M, Mason, C, *Football grounds fact book*, 2004, Ian Allan Publishing, 188p.

¹⁴⁹² Expression tirée de l'édito du Magazine du RCF, Juin 1965, Archives du RCF.

¹⁴⁹³ Faure-Dujarric réalise ici le nouveau club-house du Racing. Magazine du Racing, 30 avril 1928. Archives du RCF.

¹⁴⁹⁴ Magazine du Racing. 15 avril 1928. Archives du Racing Club de France.

¹⁴⁹⁵ Il est en outre un nouvel Actif qui rapportera 3 389 667 frs en 1942. Cette somme est réinvestie par le RCF pour acheter les actions de la SIACCC : Roland Garros a donc servi Colombes...

des ressources internes pour réaliser différentes opérations immobilières¹⁴⁹⁶. En 1948, il prend ainsi possession de 562 actions sur 600 de la Société Immobilière de la Rue Eblé (les 38 restantes sont la propriété de proches du club) et investit un total de 22 millions de frs (achat des terrains et travaux)¹⁴⁹⁷ ! En 1950, il compte également bénéficier de diverses subventions publiques¹⁴⁹⁸ pour acheter le golf de La Boulie et y réaliser d'importantes transformations pour un total de 90 millions de frs¹⁴⁹⁹. L'influence du président Gillou semble ici capitale : « Songez à l'audace qu'il a fallu pour construire le Stade de Colombes, Roland Garros, aménager la rue Eblé et enfin le Golf de la Boulie. C'est Pierre Gillou qui a présidé à toutes ces entreprises¹⁵⁰⁰ ». Cette course en avant vers l'investissement est une constante pour un club influencé par des modèles sud-américains, qui envisage ses sites sportifs comme un lieu de pratique et de vie : « N'est-ce pas vers l'extension de notre formule que sera le salut ? Statutairement et réellement, le Racing est une association qui a pour but la pratique des sports : ne pourrait-on pas, à l'image des grands clubs d'Amérique du Sud, imaginer que son activité pourrait ne pas se limiter aux exercices physiques ? Que notre siège, agrandi, développé, comporte des salles de spectacles (théâtres, cinéma, télévision), des bibliothèques, des discothèques, des salles de conférence, de concert, que sais-je ? En bref, que des activités intellectuelles viennent s'ajouter aux activités physiques de sorte que le Racing de l'avenir devienne la réunion des gens de bonne éducation qui trouveront au sein de leur Club la possibilité de satisfaire tous leurs goûts, d'y développer leur corps et d'y nourrir leur esprit¹⁵⁰¹ ».

Dans les années 1960, le Racing consacre également d'importantes sommes pour améliorer ses infrastructures (1,6 million de travaux prévus pour Eblé et La Croix en 1963¹⁵⁰² ; second parcours de golf à La Boulie pour 2,5 millions de frs en 1967-1968, réalisation de tennis couverts rue de Saussure, d'un bar, d'un restaurant en 1962¹⁵⁰³, gymnase souterrain, piscine olympique et

¹⁴⁹⁶ Il comptait notamment sur le versement de 3,75 millions de frs pour réaliser des travaux à la rue Eblé. PV du comité du 26 septembre 1946. Archives du Racing Club de France

¹⁴⁹⁷ Magazine du RCF. Mars/Avril 1948. Archives du Racing Club de France. Les sociétés immobilières sont souvent créées par les clubs sportifs qui possèdent leurs propres équipements. B. Dumons rappelle également que Saint-Étienne a constitué une société immobilière à la fin des années 1950 pour réaliser les agrandissements de son stade. DUMONS, Bruno, « Le football dans la ville » : Saint-Étienne au 20^{ème} siècle, *Vingtième siècle, Revue Histoire*, 2011/3 n°111, p 11-21. DOI : 10.3917/vin.111.0011. La municipalité acquiert finalement le stade en 1965.

¹⁴⁹⁸ Initialement, le club évoque une aide de 20 à 25 millions de la part du MRU et de 5 à 6 millions de la Jeunesse et des Sports... La banque Mallet prêterait pour sa part au moins 25 millions de frs. Le club escompte des ressources de l'ordre de 25 millions de frs annuels avec ce nouveau site. PV du comité du 25 janvier 1951. Archives du RCF.

¹⁴⁹⁹ 25 à 30 millions pour l'achat des terrains et 60 millions pour la remise en état. L'ancien golf avait en effet subi d'importantes dégradations et le site avait servi pour le cantonnement de certains soldats et pour la culture maraîchère. Le RCF a semble-t-il été contacté par le maire de Jouy-en-Josas et s'est lancé dans l'aventure. PV du comité du 12 et du 26 décembre 1950. Magazine du Racing, Juin 1951. Archives du Racing Club de France.

¹⁵⁰⁰ Magazine du Racing. Janvier 1953. Archives du Racing Club de France.

¹⁵⁰¹ Magazine du Racing. Février 1951 et Mars 1952. Archives du Racing Club de France.

¹⁵⁰² PV du Comité du Racing du 31 janvier 1963. Archives du Racing Club de France.

¹⁵⁰³ Magazine du Racing. Novembre 1962. Archives du Racing Club de France.

nouveau club-house à la Croix Catelan entre 1968 et 1971¹⁵⁰⁴) alors qu'il n'engage aucune restructuration conséquente à Colombes. Le club a donc fait le choix de privilégier d'autres sites et Yves-du-Manoir n'a jamais vraiment freiné des ambitions immobilières financées par une croissance du nombre de membres et une augmentation des cotisations.

Colombes : un espace « populaire » dans un club « élitiste » ?

Quand il est possible de l'observer, le suivi des frais d'inscriptions aux multiples sites du Racing démontre que le club n'a cessé d'augmenter ses tarifs après la Seconde Guerre mondiale : entre 1947 et 1956, les droits d'entrée à la Croix-Catelan progressent constamment (5000 frs en 1947, 11 500 en 1951, 13 000 en 1953 et 20 000 frs en 1956¹⁵⁰⁵...). A ces droits d'entrée s'ajoute également une cotisation qui dépend des sports pratiqués (Ex : 300 frs en 1963 pour le tennis et la piscine)¹⁵⁰⁶. Entre 1960 et 1969, les cotisations/droits d'entrée à La Croix-Catelan augmentent de 325% (de 600 frs au total pour un adulte à 1950 frs en 1969) alors qu'entre 1963 et 1972, la même addition pour le golf de La Boulie progresse de 235% (de 2640 frs à 6200frs). Dans les années 1965-1969, Colombes ne bénéficie pas d'une grille tarifaire similaire puisqu'une simple cotisation est nécessaire : celle-ci passe toutefois de 40 à 70 frs entre 1965 et 1969 (augmentation de 175% en quatre ans).

Cette croissance suscite bien évidemment quelques remous lors des Assemblées Générales, comme en 1944 : « il n'est plus possible de laisser continuer le Comité taxer les membres en vue de réaliser ultérieurement avec les sommes ainsi obtenues de ces derniers, de nouvelles installations dont ils ne peuvent profiter qu'à condition d'accepter de supporter encore une nouvelle augmentation de leur cotisation¹⁵⁰⁷ ». Ces interpellations ponctuelles ne constituent toutefois pas un front uni qui remet en cause la politique adoptée.

Ces augmentations ne sont d'ailleurs pas véritablement imputables à Yves-du-Manoir car, même si l'installation est déficitaire, le site n'est plus l'unique source de dépenses du club. Le Racing accroît ses tarifs et le nombre de ses membres pour financer ses investissements externes. Mais si Colombes s'autofinance globalement tant que le site accueille les plus grandes réunions sportives, la fin des années 1960 est le début d'un long calvaire financier, ce que présage le club en 1972 : « La rentabilité de Colombes procura jusqu'à l'an dernier les fonds propres à son entretien ; mais nous devons désormais renoncer à une grande partie des locations, aux droits perçus sur la

¹⁵⁰⁴ Réunion du comité du jeudi 28 février 1968, du 17 juillet 1969, du 6 mai 1971 et du 13 mai 1971. Il projette même d'immenses travaux (surélévation de l'immeuble de la rue Eblé afin d'y construire un gymnase de 600 000 nouveaux francs) mais ceux-ci ne sont pas réalisés. Bureau du comité du 9 janvier et du 4 juin 1964. Archives du RCF.

¹⁵⁰⁵ PV du Comité du 29 novembre 1951, du 16 juillet 1953 et du 18 octobre 1956. Archives du RCF.

¹⁵⁰⁶ La même année, la cotisation à la Boulie est de 650 frs pour un senior et le droit d'entrée s'élève à 1500 frs (tarif de 1961).

¹⁵⁰⁷ Livret sur l'Assemblée Générale de 1944. Archives du Racing Club de France.

télévision, de même qu'au revenu de l'affichage publicitaire. Il en découle que le budget général du club devra supporter la charge totale du maintien de l'emploi du stade dont il serait superflu de développer ici l'impérieuse nécessité pour les gosses qui s'y ébattent par milliers toutes les semaines¹⁵⁰⁸».

L'observation de ces cotisations/droits d'entrée nous permet également de constater l'immense écart entre Colombes et les sites les plus prestigieux : en 1941, l'inscription pour les sports d'équipes à Colombes coûte 150 frs quand une cotisation de 1150 frs est nécessaire pour les tennis de La Croix-Catelan (7,7 fois plus cher). L'écart ne va cesser de s'accroître par la suite puisqu'en 1947, s'inscrire à Colombes pour un sport collectif coûte 11,5 fois moins cher que l'adhésion/droit d'entrée à La Croix¹⁵⁰⁹, 18,8 fois moins en 1957 et 33,8 fois moins en 1965 ! Le constat est encore plus flagrant avec La Boulie : en 1957, un abonnement au golf coûte 60 fois plus cher que la pratique d'un sport collectif à Colombes¹⁵¹⁰ (et 76,3 fois plus en 1965!). Jouer au tennis à Colombes s'avère enfin moins coûteux qu'à La Croix-Catelan¹⁵¹¹. A titre d'exemple, rappelons qu'en 1959-1960, la location d'un simple casier annuel à la Croix Catelan coûte aussi cher qu'un abonnement aux sports collectifs de Colombes¹⁵¹² !

Ces différences soulignent les particularités du Racing Club de France. Élitiste, favorisant l'entre soi, le club maintient néanmoins à Colombes sa mission éducative au sein de la jeunesse française, héritée du XIX^{ème} siècle. Colombes est l'indéniable espace populaire d'un club bourgeois, en partie financé par les sports et les espaces des classes supérieures : « La gérance du stade de Colombes constitue, pour notre association, une lourde charge ; mais nous ne regrettons pas les sommes importantes que nous consacrons chaque année à l'entretien de ce superbe domaine de 18 hectares qui est absolument indispensable à l'œuvre que nous avons entreprise. S'il n'avait la jouissance du stade de Colombes, le Racing Club de France serait presque exclusivement un club de Lawn Tennis, et, quelle que soit la haute estime que je professe pour ce sport, on reconnaîtra qu'il serait insuffisant pour que notre Association prétende être encore le plus grand club athlétique de France¹⁵¹³». La définition du Racing Club de France dans le *Dictionnaire culturel du sport* prend donc ici tout son sens : « Le stade et les terrains de Colombes, aménagés à l'occasion des JO de

¹⁵⁰⁸ Magazine du RCF, Novembre 1972, Archives du RCF.

¹⁵⁰⁹ S'inscrire à Colombes pour un sport collectif coûte 800 frs pour un senior quand l'adhésion et le droit d'entrée à la Croix-Catelan revient à 9 200 frs. PV du bureau du comité du 20 novembre 1947. Archives du RCF.

¹⁵¹⁰ Les locations de journées ne sont pas intégrées dans notre calcul... PV du comité du 27 juin 1957. Archives du RCF.

¹⁵¹¹ En 1941, l'inscription à Colombes coûte 475 frs pour un senior et 1150 frs à la Croix-Catelan (2,4 fois plus cher). PV du comité du Racing du 18 décembre 1941. Archives du Racing Club de France.

¹⁵¹² L'écart entre les différents sites est moins important selon les sports choisis, la pratique du badminton, de l'escrime ou du judo reste ainsi bien plus accessible que le tennis et la piscine. PV du bureau du comité du 24 septembre 1959. Archives du RCF.

¹⁵¹³ PV de l'assemblée générale du mardi 15 février 1927. Archives du Racing Club de France.

Paris, en 1924, accueillent des pratiquants et un public sportif plus hétérogène, au rythme du processus de démocratisation du sport qui traverse le XX^{ème} siècle français¹⁵¹⁴ ».

L'augmentation des cotisations du Racing s'est également constamment accompagnée d'une croissance du nombre de membres : 2400 en 1920, 5025 en 1930 et 5080 membres en 1939¹⁵¹⁵. La Seconde Guerre mondiale voit le club changer de dimension, attirant plus de 11 000 membres en 1946 et frisant même les 17 000 en 1950, au moment où le RCF est dans une vaste période d'investissements. Par la suite, le Racing, conscient sans doute d'être arrivé au maximum de ses capacités, gèle les inscriptions, ne pouvant poursuivre sa marche en avant sans surcharger les différents sites. Cette croissance quasi continue est l'autre levier de financement de la politique immobilière du club mais elle oriente le Racing dans un cercle vicieux : le RCF investit dans de nouveaux espaces pour assurer la pratique de ses nombreux membres, parfois à l'étroit sur certains sites, mais finance cette politique par une croissance de ses effectifs... Ce problème est un serpent de mer pour un club qui recherche constamment le bon dosage : « L'équilibre du budget n'a pu être obtenu qu'en prenant un très grand nombre de membres, et les installations sont devenues notoirement insuffisantes. Il convient de revenir à un équilibre qui permette aux membres d'avoir des installations en rapport avec leur nombre¹⁵¹⁶ ». Cette politique est toutefois une garantie d'autonomie pour un club qui ne veut pas dépendre d'emprunts bancaires.

Conclusion :

De 1924 à 1972, le complexe sportif de Colombes a donc accueilli une palette inédite de manifestations sportives en France. Grâce à sa double vocation, il alterne entre les plus grands événements internationaux et la pratique quotidienne, entre les plus grandes stars professionnelles et les simples sportifs, amateurs, corpos, juniors ou scolaires... Colombes passe ainsi de la lumière des Jeux Olympiques ou de la Coupe de France aux entraînements nocturnes et hivernaux. Ces deux mondes ne sont pas séparés, jeunes sportifs croisant ainsi les professionnels du RCP lors de leurs entraînements quotidiens, amateurs des équipes réserves jouant parfois en même temps qu'une rencontre internationale de football ou de rugby. Le complexe sportif a bien une dimension multiscalaire, alliant sport de proximité et manifestations internationales¹⁵¹⁷. Le stade olympique est

¹⁵¹⁴ SOREZ, J, Article « Racing Club de France », In ATTALI, M. SAINT-MARTIN, J, *Dictionnaire culturel du sport*, A. Colin, 2010, p 219.

¹⁵¹⁵ Voir l'Annexe n°94.

¹⁵¹⁶ PV du comité du 22 octobre 1953. Archives du Racing Club de France.

¹⁵¹⁷ A sa manière, il dépasse donc la théorie des lieux centraux appliqués aux équipements sportifs par JP Augustin : « A l'échelon le plus vaste, les centres régionaux disposent d'équipes et d'équipements de premier plan et sont capables d'attirer un large public. A l'échelon le plus petit, les centres locaux qui sont les plus rapprochés disposent d'une clientèle et d'équipements de proximité. Enfin, à l'échelon moyen, les centres de districts proposent des services et des

celui de la nation toute entière, celui d'un public qui se réunit quelques fois l'an, autour des maillots bleus des équipes de France de rugby ou de football ou pour les traditionnelles finales de Coupe de France ou championnats de France d'athlétisme. Colombes est la mémoire sportive de plusieurs générations, une sorte de territoire reconstruit¹⁵¹⁸. Il est le grand stade national français entre 1924 et 1972.

Yves-du-Manoir ne correspond pas non plus au fameux « triptyque : un stade, un club, une ville¹⁵¹⁹ ». Situé à Colombes, mais propriété du Racing Club de France et du CNS, il n'est pas véritablement l'étendard du club ou de la ville. Utilisé sporadiquement par l'élite sportive du Racing en compétition, la plaine de jeu est néanmoins le cœur de l'activité des amateurs du club. De ce fait, elle impacte les finances du Racing car sa rentabilité est défailante, surtout quand le RCF doit encore rembourser l'achat des terrains. L'exploitation inégale du stade, la perte progressive de certaines manifestations et l'absence d'un club résident ont longtemps pesé sur l'équilibre financier pour un stade qui n'a jamais été pensé ni géré dans une logique commerciale, le CNS et le RCF ne pouvant agir comme des entrepreneurs de spectacles. Ni privée ni véritablement publique, l'enceinte olympique est bien une construction originale.

Malgré sa puissance, le Racing rencontre d'ailleurs les mêmes difficultés de gestion que d'autres clubs pourtant moins prestigieux¹⁵²⁰. S'il a toujours fait les efforts pour maintenir le complexe dans un état satisfaisant pour la pratique de ses membres, le Racing ne s'est toutefois pas engagé dans une profonde rénovation. A l'inverse de certains stades¹⁵²¹, Colombes n'a pas su se réinventer pour prolonger son règne en raison de finances parfois étriquées ou de la volonté du club de prioriser d'autres sites¹⁵²². Cette politique à minima a sans doute contribué à la mauvaise image

spectacles intermédiaires. Cette classification est souvent utilisée dans la programmation d'équipements sportifs et a été une des bases de la planification urbaine et intra-urbaine ». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, *op. cit.*, p 81.

¹⁵¹⁸ Il s'agit ici d'un concept de la géographie sociale : « Ainsi, suivant le principe, bien connu de la géographie sociale, selon lequel ce ne sont pas les expériences vécues en commun qui fondent la collectivité, mais la collectivité qui s'efforce de produire un passé commun – et même, peut-on ajouter, un territoire commun. (...) Le territoire présenté par les commentaires sportifs est donc un territoire reconstruit, indiciaire, qui passe par l'évocation des symboles de la culture du rugby, par une exploitation de ce que les géographes appellent l'*idéologie territoriale* ». BONNET, V, « Rugby, médias et territoire », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 84 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2009, consulté le 06 décembre 2012. URL : <http://mots.revues.org/1011> ; DOI : 10.4000/mots.1011, p 40.

¹⁵¹⁹ MERLE, S, « Le stade Geoffroy Guichard de Saint-Étienne, un "monument" du sport local ? », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 79/3 | 2004, mis en ligne le 12 mars 2008, consulté le 11 octobre 2014. URL : <http://geocarrefour.revues.org/723>, p 215.

¹⁵²⁰ Le PUC a souvent rencontré des difficultés pour entretenir Charléty. GALLIEN, Claude-Louis, *Charléty : la mémoire d'un stade*, Éditions Revue EPS, 1994, 296p.

¹⁵²¹ A l'inverse de Colombes, Wembley a su réaliser les équipements nécessaires pour éviter la menace d'un concurrent national, recevant un éclairage en 1955, couvrant ses tribunes Nord et Sud en 1963, ou se diversifiant avec un hôtel et des espaces de conférences en 1971. Informations contenues dans l'ouvrage : BARCLAY, Patrick, POWELL, Kenneth, *Wembley stadium : Venue of legends*, London, Prestel, 192p.

¹⁵²² Pour Simon Inglis, l'orientation communiste de la ville est une autre explication, soulignant sans doute une opposition un RCF bourgeois et élitiste et une ville de gauche. L'hypothèse semble néanmoins difficilement vérifiable

du site, accentuant la concurrence nationale ou favorisant l'éternel danger d'une construction monumentale. Car Colombes, le stade national, est en effet critiqué et menacé par l'ombre d'une construction rêvée et idéalisée : le grand stade de 100 000 places.

car, en n'étant pas propriétaire du stade, la ville n'avait pas son mot à dire dans les affaires du Racing Club de France ou du Conseil National des Sports. INGLIS, Simon, *The football grounds of Europe*, *op. cit.*

Quatrième partie :

Un destin national contrarié

(1924-1972).

Chapitre 8 : Un stade parmi d'autres ?

Utilisé pour les événements sportifs internationaux et nationaux majeurs, Yves-du-Manoir est l'enceinte française numéro 1. Elle doit toutefois faire face à une concurrence multiple, l'organisation des grandes épreuves ne lui étant pas implicitement confiée : Colombes est un stade au statut contesté. Ébauchée par P. Arnaud et Th. Terret dans l'ouvrage coordonné par Florence Pizzorni-Itié¹⁵²³, cette concurrence doit être précisée.

A. Le Parc des Princes et Colombes : rivalité ou entente cordiale ?

- Le Parc des Princes, un autre stade national ?

> Une vocation commerciale confirmée après la rénovation de 1932.

Le Parc des Princes est une construction sportive à la logique totalement différente de Colombes. Si les propriétaires du stade olympique, RCF et CNS, font tout pour assurer un équilibre des finances, ils n'ont aucune vocation commerciale et ne recherchent pas obligatoirement le profit, refusant certaines manifestations jugées trop mercantiles. A l'inverse, depuis sa fondation, le Parc des Princes est aux mains d'investisseurs privés qui ont pour objectif la rentabilité, une certaine collusion existant d'ailleurs avec la presse sportive qui leur est proche¹⁵²⁴. Le stade de la Porte de St Cloud cherche donc à accueillir un maximum de manifestations.

Centre névralgique du sport français et parisien depuis la fin du XIX^{ème} siècle, le Parc des

¹⁵²³ PIZZORNI-ITIE, Florence (Dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, Musée d'art et d'histoire de Colombes, Éditions de l'albaron, Thonon-les-Bains, 1993, 150p.

¹⁵²⁴ « Henri Desgranges, lui-même, directeur de *L'Auto*, se trouve par exemple à la tête du Parc des Princes ». JOBERT, Thimothée, *L'Auto, un organe de presse*, In COMBEAU-MARI, E, *Sport et presse en France (XIX-XX^{ème} siècles)*, Université de la Réunion, Le Publieur, Bibliothèque Universitaire et Francophone, Paris, 2007, 431p. Ancien de *L'Auto*, fondateur de *L'Équipe*, et directeur du journal, J. Goddet détient des parts et dirige la « société du vélodrome du Parc des Princes » de 1931 à 1965. Celle-ci possède 1000 actions de la SOPUSI, société éditrice de *L'Équipe* et du *Parisien Libéré*. G. De Montérial évoque un « enchevêtrement des liens » et suggère que le quotidien met en valeur les événements organisés au Parc des Princes comme certains matchs de boxe ou le Tour de France (*L'Équipe* participe à son organisation). Nous ne pouvons toutefois affirmer que *L'Équipe* a privilégié le Parc par rapport à Colombes ou que cela explique les critiques à l'encontre du stade. La SOPUSI sera reprise par Émilien Amaury en 1965. MONTEREMAL, Gilles, « *L'Équipe*, médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967) », Nouveau Monde Éditions, Le temps des Médias, 2007/2 n°9, p 109. Voir aussi : MONTEREMAL, G, « *L'Équipe*, entre mythe et réalité (1944-1948) », In ATTALI, M (Dir), *Sport et médias du 19^{ème} siècle à nos jours*, Atlantica, Collection « Sport, Mémoire et société », Biarritz, 2010, 831p et ATTALI, M, SAINT-MARIN, J, *Dictionnaire culturel du sport*, A. Colin, 2010, 584p.

Princes a dans un premier temps souffert de l'inauguration d'un Colombes qui monopolise les plus grandes réunions sportives¹⁵²⁵. Avec la rénovation de 1932, le Parc retrouve néanmoins son lustre d'antan même si les journalistes espéraient déjà un stade monumental : « Un nouveau stade grandiose aux portes mêmes de Paris. (...) 60 000 places! On en aurait voulu 100 000. Le terrain ne pouvait suffire. (...) Et nous pensons à ce que seront, au nouveau Parc des Princes, les arrivées des grandes épreuves sur route. Le Parc des Princes envahi lors de l'arrivée du Tour de France pourra recevoir une foule deux fois plus considérable que celle qui s'y rendait l'an dernier pour acclamer les géants de la route¹⁵²⁶ ». Disposant en réalité de 40 000 places et d'une nouvelle piste cycliste, le Parc des Princes peut dès lors concurrencer Colombes pour certaines manifestations parce qu'il est plus central, donc plus accessible, et davantage adapté à certains événements sportifs.

Il devient ainsi le centre d'un football parisien professionnel qui n'hésite pas à s'y déplacer pour réaliser des recettes intéressantes même s'il peine à s'inscrire, comme le rappelle P. Dietschy, dans une logique de territoire : « Au contraire, dans les années 1930, les dirigeants des équipes professionnelles font abstraction de toute identité territoriale, en n'hésitant pas à changer de stade, pour mieux se rapprocher des spectateurs clients. Contrairement à Londres, l'identité des quartiers et de la banlieue de Paris a peu à voir avec l'existence et l'implantation d'un grand club de football, et c'est peut-être l'une des causes de la relative faiblesse du football professionnel parisien¹⁵²⁷ ». Plusieurs équipes de la capitale optent pour ce lieu de résidence car il constitue le parfait compromis en termes de capacité et de centralité. Dès les années 1930, le Racing Club de Paris¹⁵²⁸, le CAP ou le Club Français le fréquentent régulièrement¹⁵²⁹.

Outre ce football parisien, le Parc concurrence Colombes pour diverses manifestations hexagonales ou internationales comme des rencontres amicales de la sélection de Paris¹⁵³⁰ mais

¹⁵²⁵ Le Parc semble accueillir moins d'événements prestigieux que durant ses premières années. Notons toutefois la rencontre France-Portugal d'avril 1928, quelques matchs du Red Star, (contre Sète en novembre 1927), un quart de finale du championnat de France de rugby en avril 1928, Slavia de Prague-CAP en décembre 1929...

¹⁵²⁶ *Match*, 19/04/1932. Après l'incendie de 1921, des travaux avaient déjà été réalisés en 1926, donnant naissance à une grande tribune en populaire et un nouveau virage. Voir *L'Auto*, 23 avril 1926. La grande rénovation débute au lendemain de l'arrivée du tour de France 1931. Les travaux durent 9 mois et s'achèvent en avril 1932. Réalisé par Haour et Aymoff, l'ensemble comprend deux tribunes latérales couvertes (*L'Auto* et *Tour de France*) et des virages, Auteuil et Boulogne. *Match*, 19 Avril 1932. Une nouvelle piste cycliste de 454,54m, élaborée par Marcel Durand a été réalisée. Le stade est partiellement enterré, à hauteur de quatre mètres, la terre retirée ayant servie de remblais pour les gradins. Sous la tribune d'honneur se trouvent divers équipements (les bureaux, le restaurant-bar, le hall d'honneur, les toilettes). Comme à Colombes, un tunnel relie le quartier des coureurs à la pelouse du stade afin de ne pas gêner le déroulement des courses. Voir *L'Architecture d'Aujourd'hui*, Avril 1934 et *L'Auto* du 29 juillet ou du 4 septembre 1931. Simon Inglis souligne l'influence du stade olympique d'Amsterdam. INGLIS, Simon, *The football grounds of Europe*, London, Harper Collins Willow, 1990. Voir l'Annexe n°99 A.

¹⁵²⁷ DIETSCHY, Paul, « De la ville à la nation. Des histoires politiques et sociales du football », *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, 2011/3, n°111, DOI : 10.3917/vin.111.0003, p 8.

¹⁵²⁸ Malgré une utilisation relativement fréquente de Colombes entre 1934 et 1936.

¹⁵²⁹ Notons notamment l'étrange Club Français-sélection Chili/Pérou en novembre 1933.

¹⁵³⁰ Budapest (1933, 1934, 1935, 1936), Prague (1934 ; 1935), le FC Barcelone (1933), Vienne (1933, 1935, 1936), Montevideo (1936) sont notamment venus affronter une sélection parisienne au Parc.

également la Coupe de France de football. Si la finale est l'apanage de Colombes, à l'exception de l'édition 1938, le Parc est souvent choisi pour les tours précédents : 13 matchs de Coupe s'y déroulent par exemple entre 1933 et 1936 quand Colombes, finale mise à part, n'en reçoit que 3¹⁵³¹ ! Si l'ancien Parc n'avait en effet été utilisé qu'une seule fois par l'équipe de France de football, en 1928, la donne change après les travaux de 1932 : entre 1933 et 1940, 16 rencontres officielles des Bleus y sont disputées sur les 25 matchs ayant eu lieu en France (soit 64% contre 36% pour Colombes)¹⁵³² ! La concurrence semble moins probante pour le rugby durant les années 1930¹⁵³³. Cette répartition des rôles se poursuit après le second conflit mondial.

> Un stade plus exploité que Colombes jusqu'en 1972.

L'analyse statistique des réunions sportives entre 1946 et 1966¹⁵³⁴ révèle un écart considérable d'exploitation entre le Parc des Princes et Colombes. Le stade olympique accueille environ 10,7 rencontres de football et de rugby par an (soit 224 sur la période) quand le Parc est utilisé par ces mêmes disciplines 44,9 fois par an (soit au moins 1078 matchs)! Le Parc reçoit presque un match de football ou de rugby par semaine¹⁵³⁵.

L'« infidélité¹⁵³⁶ » de l'équipe de France de football à l'encontre de Colombes est toujours une constante puisque 31,6% de ses matchs se déroulent au Parc entre 1924 et 1972 (52% pour Colombes). Celle-ci semble moins fréquente dans l'immédiat après-guerre quand Colombes connaît son âge d'or en termes de fréquentation. Elle s'accroît toutefois dans les années 1950 où une véritable alternance se met en place : entre 1951 et 1959, 21 rencontres se disputent à Colombes

¹⁵³¹ Colombes ne reçoit qu'une demi-finale de Coupe durant cette période (1933) quand le Parc accueille à 4 reprises ce niveau de la compétition ! Édition 1933 : un 32ème (Stade Rennais-Mulhouse), un 8ème de Finale (Roubaix-Nîmes), un quart de finale, les demi-finales (Excelsior Roubaix-Sète et RC Roubaix-Cannes). Édition 1934 : quart de Finale (Rennes-OM). Édition 1935 : cinq rencontres dont (RCP-CAP, RCP-Sochaux, Red Star-Sète, une demi-finale (Rennes-Fives). Édition 1936 : 1/32ème de finale (RCP-Lorient), 1/16ème de Finale (Sète-Marseille), un quart de Finale (Fives-Sochaux), une demi-finale (RCP-Sochaux).

¹⁵³² Contre l'Autriche en février 1933, France-Espagne en avril 1933, France-Suisse en Mars 1934, France-Yougoslavie en décembre 1934, France-Allemagne de mars 1935, France-Suède en novembre 1935, France-Hollande en janvier 1936, France-Tchécoslovaquie en février puis décembre 1936...

¹⁵³³ Le rugby n'est pas absent du Parc même si le RCF y joue rarement (ex : RCF-Stade Bordelais en novembre 1933). Le Parc accueille également plusieurs rencontres internationales de rugby comme les trois France-Allemagne de mars 1933, de mars 1935 ou du 18 avril 1937 ainsi que le France-Italie du 17 octobre 1937. Soulignons également la tenue d'un quart de Finale (Bayonne-Pau) et d'une demi-finale du championnat de France de rugby 1936 et d'un Paris-Côte Basque en 1936. Notons enfin l'organisation de France-Grande Bretagne le 25 février 1940, de France-Army Rugby Union le 1er janvier 1945 et de France-British Empire Services le 1er janvier 1946.

¹⁵³⁴ Pour qu'elle soit utile, nous avons conservé uniquement les manifestations de football et de rugby (à XIII ou à XV) organisées sur les deux stades, excluant ainsi les rencontres d'athlétisme (car le Parc ne possède pas de piste) et les courses cyclistes (que Colombes ne pouvait pas organiser). Nous débutons en 1946 car nous exploitons ici les données de *L'Équipe*. Nous avons fait le choix de stopper cet inventaire en 1966, quand le Racing Club de Paris, qui perd son statut professionnel, quitte le Parc et retrouve le giron du RCF à Colombes. Après cette date, les travaux du futur Parc brouillent également la donne. Voir l'Annexe n°99 B.

¹⁵³⁵ La saison sportive du Parc se déroule essentiellement de septembre à Juin et exclue un été souvent consacré aux réunions cyclistes. A certaines périodes de l'année, le Parc accueille donc plusieurs rencontres par semaines. De 1951 à 1965, il est même continuellement au-dessus des 50 rencontres annuelles.

¹⁵³⁶ Expression utilisée quand l'équipe de France retrouve Colombes deux ans après son dernier match. *L'Équipe*, 24/10/1958.

contre 9 pour le Parc des Princes¹⁵³⁷. Les années 1960 restent celles d'une lente agonie pour un Colombes progressivement abandonné par une équipe nationale (six rencontres entre 1960 et 1972) qui préfère le Parc (21 matchs sur la période).

La baisse des affluences à Colombes et la concession obtenue par la FFF en 1965 expliquent grandement cette orientation¹⁵³⁸ comme le concède le Racing Club de France : « Nous avons, pendant quelque temps, craint pour lui la réalisation du stade de 100 000 places qui nous eut contraint à transformer l'aménagement actuel du stade de Colombes mais nous ne pensions pas que le Parc des Princes, lui, pourrait nous concurrencer pour les grands matchs de football. Or, la Fédération régissant ce sport étant devenue concessionnaire du Parc des Princes, a cru de son intérêt d'y faire jouer tous ses matchs. C'est la cause de la diminution des recettes¹⁵³⁹ ». Les conséquences sont immédiates puisque le Parc reçoit les finales de Coupe de France 1965, 1966 et 1967¹⁵⁴⁰. Seuls ses travaux justifient d'ailleurs le retour de la Coupe à Colombes entre 1968 et 1971¹⁵⁴¹. Comme dans les années 1930, le Parc est en outre le stade des tours précédents la finale, accueillant environ 125 rencontres de l'épreuve entre 1947 et 1967¹⁵⁴² quand Colombes, si on occulte la finale de l'épreuve, n'en reçoit que 29¹⁵⁴³. Moins central, trop vaste et donc disproportionné, le stade olympique ne répond pas aux besoins de ces manifestations, comme le confirme l'échec d'un seizième de finale en 1963 : « Dommage que ce match n'ait pu avoir lieu au Parc ou à Saint Ouen ! Il eût été suivi par 15 ou 20 000 spectateurs ; 15 ou 20 000 spectateurs qui auraient été enthousiastes¹⁵⁴⁴ ! ».

L'importance footballistique du Parc des Princes se manifeste également dans l'organisation de rencontres européennes. Créée en 1955 par *France Football* et *L'Équipe*, la Coupe d'Europe des

¹⁵³⁷ Le Parc accueille des rencontres amicales de l'équipe de France qui ne sont pas toujours comptabilisées dans la chronologie officielle, contre des clubs (Austria de Vienne, Malmö, Standard de Liège...) ou des sélections non officielles (étrangers de France, professionnels hollandais, équipe parisienne, joueurs nord-africains...). Notons également la tenue d'un Espagne-Eire en match d'appui pour la qualification à la Coupe du monde 1966 le 10 novembre 1965 devant 35 731 spectateurs.

¹⁵³⁸ En décembre 1963, le conseil municipal de Paris a en effet décidé de ne pas renouveler la concession des terrains du Parc à la société anonyme du Parc des Princes. Le Conseil d'Etat valide la décision le 26 février 1965. La gestion du site est temporairement confiée à la Fédération Française de Football et à celle de Cyclisme. Voir notamment : LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (History), University of Wisconsin-Madison, 2007.

¹⁵³⁹ Magazine du Racing, Avril 1966, Compte-rendu de l'assemblée du 7 mars 1966. Archives du RCF.

¹⁵⁴⁰ Il avait auparavant reçu ce privilège en 1938, 1940, 1941 et 1944, quand Colombes n'est pas utilisable en raison de travaux (voir *L'Auto* du 1er Mars 1938) ou du conflit mondial (réquisition de 1940, destructions des années de guerre...).

¹⁵⁴¹ Voir le PV de la réunion du comité du 29 avril 1965. Archives du Racing Club de France.

¹⁵⁴² Nous pouvons compter 35 rencontres de 32ème de finale, 35 matchs de 1/16ème de Finale, 28 matchs de 1/8ème de Finale, 18 quarts de finale et neuf demi-finales. Rappelons ici que le Parc accueille régulièrement des rencontres rejouées, notamment la seconde édition de la finale 1963. Voir l'Annexe n°99 D.

¹⁵⁴³ Dans le même temps, Colombes accueille 48 rencontres de Coupe de France, dont un 32ème de Finale (RCF-Nuit St Georges en 1949), un seizième de finale (Monaco-Nîmes en février 1963), un huitième de finale (Nîmes-Reims en 1960), 11 quarts de finale, 15 demi-finales et 19 finales (dont une rejouée en 1959).

¹⁵⁴⁴ *L'Équipe*, 18 février 1963. Moins de 10 000 personnes s'étaient rendues à Colombes pour ce match.

clubs champions¹⁵⁴⁵ n'a foulé la pelouse du stade olympique qu'à l'occasion du fameux Ajax-Benfica de 1969 alors que le Parc accueille neuf fois le Stade de Reims. Ce dernier choisit Paris pour bénéficier d'un vaste soutien populaire et pour accroître ses recettes. L'équipe phare de la Champagne devient alors le club de toute la France et ses rencontres attirent les foules (38 239 spectateurs pour la première finale contre le Real Madrid et 30 558 de moyenne sur les neuf matchs¹⁵⁴⁶). Le champion niçois fait de même contre les Glasgow Rangers le 28 novembre 1956 pour un succès moindre (11908 spectateurs) alors que les clubs parisiens y disputent également leurs quelques rencontres européennes¹⁵⁴⁷.

Comme dans les années 1930, le Racing Club de Paris fait du Parc son terrain de jeu, y disputant, hors Coupe de France, 427 matchs entre 1946 et 1966¹⁵⁴⁸, soit 20,3 par saison. Les 29 matchs du Racing à Colombes entre 1945 et 1962 ne pèsent donc pas lourd... Même dans ses moments difficiles, en 2^{de} division (saison 1953-1954 ; 1964-1965 ; 1965-1966), le club reste au Parc des Princes, craignant de diminuer encore plus son affluence en « s'exilant » à Colombes¹⁵⁴⁹. Le RCP joue donc la plupart de ses matchs dans un stade qui se veut plus conforme à ses besoins, en termes de capacité comme de centralité¹⁵⁵⁰. Seuls la grande crise de 1965-1966, la « fusion » avec Sedan puis le retour dans le giron amateur du RCF, imposeront une installation à

¹⁵⁴⁵ Née dans l'esprit de Gabriel Hanot en janvier 1955, journaliste à *L'Équipe*, ancien footballeur et ancien sélectionneur français, la Coupe d'Europe des clubs apparaît la saison suivante. Le règlement est réalisé par le journaliste sportif Jacques Ferran en février et les discussions entre les fédérations se déroulent jusqu'en juillet 1955. *L'Équipe* n'est toutefois pas propriétaire de la compétition qui est aux mains de l'UEFA mais son organisation a visiblement fait progresser les ventes du journal. G. Montéremal évoquant un « effet Coupe d'Europe ». Voir sur le sujet : MONTEREMAL, Gilles, « *L'Équipe*, médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967) », *op. cit.*, p 116. Le choix du Parc des Princes pour accueillir la première finale sonne comme une évidence. Voir Annexe n°99F.

¹⁵⁴⁶ Les Rémois foulent également la pelouse du Parc pour des rencontres amicales comme lors du Tournoi de Paris.

¹⁵⁴⁷ Le Stade Français (contre le Bétis Séville le 30/09/1964 et la Juventus de Turin le 28/10/1964) et le RCP contre le Rapid de Vienne le 02/10/1963. Avant cela, d'autres éphémères compétitions (Coupe de l'amitié, Coupe Latine, Coupe Rappan...) s'étaient également déroulées au Parc. Voir Annexe n°99 G.

¹⁵⁴⁸ Descendu en 2^{de} division, le club connaît alors une crise majeure. Il décide de fusionner avec Sedan mais cette fusion se transformera en réalité en totale absorption, le Racing-Sedan ne disputant aucun match au Parc des Princes. Le club n'est toutefois pas mort et repart, sous l'appellation ancestrale du Racing Club de France, dans les divisions amateurs du football national. Voir l'Annexe n°99 E.

¹⁵⁴⁹ Le Racing versait, dans le courant des années 1960, 11,67% de ses recettes au guichet au propriétaire du Parc, pourcentage globalement similaire à ce qui lui était demandé à Colombes. Longtemps, le Racing Club de Paris possède les meilleures affluences de France et les revenus générés par sa billetterie restent importants même si le soutien populaire n'est pas toujours au rendez-vous. *L'Équipe*, 19 novembre 1964. Ses revenus atteignent 182 millions d'Anciens francs en 1958, 190 en 1959, 220 en 1960, 229 en 1961, 258 en 1962 et 177 en 1963. Le Racing, attire un public plus spectateur que partisan, parfois hostile au RCP, les commentateurs sportifs rappelant qu'il s'agit souvent de spectateurs provinciaux vivant en région parisienne.

¹⁵⁵⁰ De 1946 à 1966, le Racing Club de Paris dispute au vélodrome parisien la quasi-totalité de ses rencontres de championnat (17 à 19 matchs à domicile) et de nombreuses rencontres amicales contre des grands clubs étrangers comme les Racing-Arsenal. A l'exception de 1955, toutes les rencontres de 1950 à 1962 s'y disputent d'ailleurs même si l'affiche perd de son intérêt (5148 spectateurs pour la dernière édition en 1962) avec la création de la coupe d'Europe, la multiplication des rencontres amicales en nocturne et l'organisation du tournoi de Paris. A partir de 1957, le Racing réunit ainsi pendant une dizaine d'années, au mois de juin, après le championnat et la finale de la Coupe de France, les grands noms du football mondial. FC Barcelone, Juventus, Real Madrid, Milan AC, Reims, Benfica, Anderlecht, Dortmund, Sparta de Prague, Étoile Rouge de Belgrade mais aussi Vasco de Gama, Santos, Botafogo ou encore Flamengo ont été les invités du Racing Club de Paris entre 1957 et 1967.

Colombes¹⁵⁵¹. Le Stade Français est un autre occupant des années 1950-1960 alors que de nombreuses rencontres en couplé ont également lieu. L'attractivité du Parc est également liée à l'existence d'un système d'éclairage qui permet, dès avril 1951, l'accueil de rencontres en nocturne¹⁵⁵².

Numériquement dominant en termes de manifestations footballistiques, le Parc des Princes n'a pas la même aura pour le rugby, ne recevant par exemple aucune rencontre du Tournoi des V nations. Il ouvre néanmoins ses portes pour quelques clubs parisiens (Racing, Stade Français, PUC, SCUF, US Métro...) ¹⁵⁵³, des rencontres secondaires¹⁵⁵⁴, deux tests-matches des Bleus (1945 et 1946) ainsi qu'une finale du championnat de France (Pau-Lourdes, le 24 Mars 1946) et quelques matchs de phases finales¹⁵⁵⁵. Il est par contre le théâtre de 11 finales du challenge Yves-du-Manoir (contre cinq à Colombes)¹⁵⁵⁶. Le Parc des Princes exerce également une nette domination au sujet d'un rugby à XIII totalement absent du stade olympique : il accueille par exemple l'éphémère Celtic de Paris¹⁵⁵⁷ et treize rencontres internationales entre 1946 et 1972 dont une finale de Coupe du monde en 1954 devant un public nombreux (30 368 spectateurs)¹⁵⁵⁸.

La rénovation de 1932 a donc fait renaître un rival que Colombes pensait dominer aisément

¹⁵⁵¹ Une vingtaine d'années plus tard, l'éphémère tentative de Jean-Luc Lagardère de recréer un grand Racing se solda là-aussi par un retour au Parc des Princes pour les 5 saisons disputées par le club en première division. Voir sur le sujet : MORLINO, B, *Les défis du Racing: un siècle de football parisien 1885-1987*, Lyon, La Manufacture, 1986, 144p et URBINI, Max, *Racing : une fusée pour l'Europe*, Paris, RMC Editions, 1986, 97p.

¹⁵⁵² Pour inaugurer ce nouvel équipement, le RCP reçoit les brésiliens de Sao Paulo le jeudi 19 Avril 1951. Même si ces rencontres n'auront pas toujours un grand succès public. L'éclairage sera amélioré en 1961 avec cinquante projecteurs paraboliques, limitant les zones d'ombre. *L'Équipe*, 15 mars 1960.

¹⁵⁵³ Ex : RCF-Aviron Bayonnais en février 1946 ; RCF-Cambridge du 26/03/1954 ; RCF-Lourdes du 01/06/1957 devant 14 578 spectateurs ce qui est sans doute le record du club en terme d'affluence pour un match à domicile. Voir aussi RCF-Lourdes du 28/01/1961.

¹⁵⁵⁴ Plusieurs confrontations entre sélections régionales (Paris-Côte Basque des 02/05/1957 et 11/11/1966), le traditionnel Paris-Londres du mois de novembre (10/11/1946 ; 20/11/1948 ; 12/11/1955 ; 11/11/1956, du 10/11/1957 et du 09/11/1958), plusieurs rencontres de sélections françaises (France-Galles Juniors du 30/04/1946 ; Armée française-Armée britannique en mars 1957)...

¹⁵⁵⁵ 1/4 de Finale Toulon-Bayonne le 21/03/1948 devant 12 353 spectateurs ; une demi-finale Pau-Toulouse du 10 Mai 1947 devant 11 388 spectateurs, soit moins que Colombes. Le Parc des Princes n'a reçu que 5,8% des rencontres de l'équipe de France de rugby à XV à domicile entre 1924 et 1972.

¹⁵⁵⁶ Nous arrêtons le décompte en 1972. Lourdes-USAP (09/06/56) ; Mont de Mont-de-Marsan (25/05/58) ; Pau-Dax (06/06/59) ; Béziers-Stade Montois (28/05/60) ; Béziers-Mont-de-Marsan (03/06/61) ; Stade Montois-Section Paloise (02/06/62) ; Agen-Brive (08/06/63) ; Pau-Béziers (30/05/64) ; USAP-US Cognac (29/05/65) ; Mont-de-Marsan (28/05/66) ; Lourdes-Narbonne (04/06/67).

¹⁵⁵⁷ Le Parc accueille ponctuellement le Celtic de Paris en 1951-1952 (05/10/51 contre Albi ; 18/11/51 contre Toulouse ; 01/12/51 contre Carcassonne ; 05/01/52 contre les girondins ; 16/03/1952 contre Villeneuve).

¹⁵⁵⁸ France-Nouvelle Zélande (28/12/47) ; France-Royaume Uni (03/05/51) ; France-Nouvelle Zélande (23/12/51) ; France-Grande Bretagne (22/05/52) ; France-Australie (27/12/52) ; France-Angleterre (11/04/53) ; France-USA (09/01/54) ; France-Nouvelle Zélande (Coupe du monde 30/10/54) ; France-Grande Bretagne (finale de la Coupe du monde 13/11/54) ; France-Australie (31/10/59) ; France-Nouvelle Zélande (13/10/60) ; France-Sélection Springboks Grande Bretagne (12/10/61) ; France-Australie (18/01/64). Les affluences de l'équipe de France à XIII n'étaient pas ridicules au Parc des Princes avec 13 657 spectateurs de moyenne. Outre le Celtic de Paris, le Parc accueille également quelques rencontres du championnat de France de la discipline, notamment lors des phases finales. Roanne-Carcassonne du 31/04/1949 en 1/2 Finale de championnat de France devant 12 000 spectateurs, Bordeaux-Lyon en 1/4 de finale de Coupe de France le 24 mars 1956. Voir Annexe n°99H.

après sa propre transformation de 1924. Si cette concurrence ne remet pas en cause son statut de stade national, elle démontre néanmoins qu'une telle construction n'est pas toujours exploitable pour certaines manifestations. Un équilibre existe néanmoins entre les deux stades qui se sont partagés les rôles, la concurrence existant surtout pour les rencontres internationales de football. Opposer frontalement ces deux enceintes serait une erreur majeure pour une autre raison capitale.

- **Colombes et le Parc partenaires.**

Le Racing Club de France et les propriétaires du Parc des Princes se sont en effet entendu « pour l'exploitation commune des terrains du Parc des Princes et de celui de Colombes. Aux termes de cet accord, les recettes provenant des locations de ces terrains aux Fédérations ou à d'autres organisations, déduction faite des taxes, seraient bloquées et partagées entre les propriétaires¹⁵⁵⁹ ». A la lecture des procès-verbaux des bureaux et comités du club, nous pouvons affirmer que le RCF et les propriétaires du Parc touchaient mutuellement un pourcentage sur les réunions sportives organisées dans ces deux stades. Excluant les manifestations cyclistes, cet accord concerne notamment les rencontres du RCP : en décembre 1934, 3% sont partagés sur les recettes du RCP au Parc et 5% sur ces mêmes rencontres à Colombes. Les sommes collectées semblent être additionnées puis réparties équitablement entre les deux entités. Le Racing Club de Paris jouant la plupart du temps au Parc des Princes, l'accord semble plus favorable au Racing : en avril 1936, le club annonce en effet avoir versé 35 000 frs aux dirigeants de *L'Auto* alors qu'il a reçu 149 000 frs de leur part¹⁵⁶⁰. Malgré quelques rééquilibrages, il semble que le Racing ait longtemps été gagnant dans ce partenariat¹⁵⁶¹.

Pendant la guerre, le contrat est d'ailleurs plusieurs fois renégocié en faveur du Parc des Princes¹⁵⁶². En 1943, le RCF ne reçoit plus que 25% : « Cette décision est prise pour un an tant que le stade de Colombes sera interdit à toute manifestation publique¹⁵⁶³ ». Le conflit terminé, il est décidé de revenir progressivement à une répartition à 50/50 sur les recettes des manifestations avant

¹⁵⁵⁹ Archives du Racing Club de France, PV du Comité, séance du 27 décembre 1934.

¹⁵⁶⁰ Archives du Racing Club de France, PV du Comité, séance du 30 avril 1936.

¹⁵⁶¹ En 1937, un nouvel accord tente de rééquilibrer la donne et limite le pourcentage reçu par le RCF à 2% de la recette des matchs joués au RCF alors que les 5% versés à *L'Auto* sont maintenus. PV du Comité du 30 décembre 1937. Cette différence s'explique semble-t-il par une réduction accordée par le RCF au Racing Club de Paris. Sur l'ensemble de l'exercice 1936, la convention semble grandement favorable au Racing Club de France : 170 000 frs sont ainsi perçus sur les recettes de Colombes et 440 000 sur celles du Parc. La somme est ensuite partagée équitablement entre les propriétaires du Parc et le Racing, chacun touchant 305 000 frs. Colombes : 106 000 frs sur les matchs internationaux, 40 000 frs sur ceux du RCP et 2000 frs sur le rugby. Parc des Princes : 143 000 frs sur les matchs internationaux, 70 000 sur ceux du RCP, 114 000 frs sur la Coupe de France, 81 000 sur ceux de la LPFA et 32 000 frs sur le rugby. Documents sur les recettes Parc des Princes-Colombes. Dossier « 100 000 places ». Archives du RCF.

¹⁵⁶² On tente ainsi de passer de 50% chacun à 60% pour le Parc et 40% pour le Racing. PV du comité du 7 Mars 1940. Rubrique « contrat Parc des Princes ». Archives du Racing Club de France.

¹⁵⁶³ PV de la réunion du comité du 25 novembre 1943. Archives du Racing Club de France.

que de nouvelles négociations s'engagent en 1951 et 1953¹⁵⁶⁴. En 1958, la répartition est alors de 70/30%, en faveur du Parc, avec différentes conditions garantissant à la société du Parc des Princes une limitation des risques financiers¹⁵⁶⁵. Ce partenariat implique également la prise en charge de dépenses communes : à plusieurs reprises, le Racing contribue à l'ajout de gradins supplémentaires au Parc¹⁵⁶⁶.

Les relations entre les deux stades semblent donc satisfaisantes malgré quelques ponctuels différents commerciaux. L'entente est telle que les deux partenaires envisagent de s'engager dans des projets communs : en 1955, on évoque un temps une entrée du RCF dans la société d'exploitation du Parc des Princes à hauteur de 10%¹⁵⁶⁷. Le Racing est également sollicité à plusieurs reprises pour les projets d'agrandissement du Parc, à la fin des années 1940 ou dans les années 1950¹⁵⁶⁸. Pendant une trentaine d'années, le Racing profite donc de l'exploitation intensive du Parc quand ce dernier bénéficie des affluences des grandes réunions de Colombes : « Il y avait la concurrence du Parc des Princes mais Colombes permettait d'accueillir presque 20 000 personnes de plus qu'à Auteuil, ce qui, dans les grandes circonstances, était particulièrement appréciable¹⁵⁶⁹ ». Si nous ne pouvons évaluer avec précision la dimension financière de cet accord, son existence remet en cause la théorie d'une lutte fratricide entre les deux plus grands stades parisiens, eux-mêmes confrontés à une concurrence locale ou nationale.

B. Des concurrents à Paris et en province.

Plus grand stade de France, Colombes semble pour autant disproportionné pour certains événements qu'il accueillait avant de devenir stade olympique, et qui se replie de ce fait vers les plus petites installations de la région parisienne comme Jean Bouin, Buffalo, Charléty ou Saint-Ouen. Il subit en outre une certaine concurrence locale et provinciale pour des événements de plus grande envergure. Une présentation de ces différentes installations doit nous permettre de mieux appréhender cette rivalité et le délicat statut d'un stade national.

¹⁵⁶⁴ PV du Bureau du comité du 5 juillet 1945, du 12 Juillet 1945, du 13 février 1947, du 29 mars 1951, du 5 avril 1951, du 10 mai 1951 et du 15 janvier 1953. Archives du Racing Club de France.

¹⁵⁶⁵ PV du bureau du comité du 13 février et du 6 mars 1958. Archives du Racing Club de France.

¹⁵⁶⁶ Ce processus se déroule à plusieurs reprises dans les années 1930 et en 1956 pour la finale de la Coupe d'Europe des Clubs champions.

¹⁵⁶⁷ PV du bureau du comité et du comité des 22 et 29 septembre 1955.

¹⁵⁶⁸ En 1948, les propriétaires du Parc demandent également une participation du Racing quand ils évoquent l'éventualité d'un agrandissement de 11 000 places, projet finalement abandonné. Relancé en 1950, il s'agit alors d'élever la capacité à hauteur de 48 000 places pour un coût d'environ 60 à 70 millions de frs. On attend alors que le Racing s'engage pour 50% des travaux contre une revalorisation du contrat : 50% des recettes de toutes les réunions organisées dans ce nouveau Parc pendant 15 ans, à l'exception des réunions cyclistes, tant que Colombes serait toujours en état de fonctionner, le pourcentage étant ensuite dégressif après l'abandon du stade de Colombes. En 1955, l'idée d'une participation du Racing dans un agrandissement est toujours d'actualité. PV du comité du 30 septembre 1948, du bureau du comité du 6 juillet 1950. Archives du Racing Club de France.

¹⁵⁶⁹ ÉTIENNE, Jacques, *Les Grands stades*, Éditions Famot, Genève, 1980, p 14.

- Les autres stades parisiens : des rivaux de Colombes ?

> Jean Bouin : une solution régionale pour le rugby et l'athlétisme

Doté d'une piste d'athlétisme en cendrée, d'une dizaine de courts de tennis et d'une multitude d'espaces sportifs, le complexe sportif de Jean Bouin¹⁵⁷⁰ est pour *L'Auto*, dans les années 1920, le premier centre sportif de la capitale. Inauguré en octobre 1926, le stade peut à lui seul accueillir environ 10 000 personnes dans une tribune latérale (6 000 places) et un plan incliné¹⁵⁷¹. Ces installations semblent particulièrement adaptées pour l'athlétisme parisien. Dès cette période, meetings de préparation olympique, réunions de clubs (Stade Français), championnats de relais ou courses historiques (Prix Roosevelt, challenge du Mille, championnats de Paris...) s'y succèdent¹⁵⁷². Après la Seconde Guerre mondiale, Jean Bouin reste un centre de l'athlétisme régional : de 1946 à 1957, année de la reconstruction de Charléty, il est sans doute le plus dynamique à Paris (6,1 réunions annuelles à Jean Bouin contre 3,2 pour Colombes)¹⁵⁷³.

Plus petit et plus central, Jean Bouin correspond davantage à une catégorie de manifestations qui n'a pas besoin de l'immensité de Colombes. Il réalise d'ailleurs souvent des affluences supérieures : « Gros succès à Jean Bouin où l'on refuse du monde... Affluence moyenne à Colombes où l'on baille un peu¹⁵⁷⁴ ». Quand Yves-du-Manoir semble vieillissant, notamment au niveau de ses installations athlétiques, Jean Bouin offre également une piste de qualité : « La piste du stade Jean Bouin, réputée comme la meilleure de France, est souvent trop sèche et trop friable. Ce ne sera pas le cas aujourd'hui, les responsables du CASG travaillent depuis 8 jours pour que le track soit impeccable¹⁵⁷⁵ ». A l'hiver 1965-1966, il est même modernisé (nouvelle piste de 400 m, nouveaux gradins pour 12 000 personnes¹⁵⁷⁶) et la FFA signe un protocole avec les responsables du CASG

¹⁵⁷⁰ En 1909, le Cercle Athlétique de la Société Générale ouvre ses terrains situés à proximité du vélodrome du Parc des Princes, le site comprend alors une piste, plusieurs courts de tennis, un chalet et divers terrains pour les sports athlétiques. Voir *Tous les Sports*, 11 juin 1909. Ce premier espace ne comporte néanmoins pas de tribunes.

¹⁵⁷¹ Voir *L'Auto*, 12 juillet et 4 octobre 1926.

¹⁵⁷² Jean Bouin organise 3 réunions en 1930 contre 5 pour Colombes, deux en 1931 et 3 pour Colombes, 3 en 1933 contre 4 pour Colombes, 2 en 1936 contre 6 pour Colombes... En 1928 : Réunion pré olympique en mai, Meeting international du Stade Français, Championnats de France de relais, meeting international. En 1930 : Prix Lejeune et prix Roosevelt, meeting du CASG et du RCF sous le patronage de *Match* et *L'Intran*. 1931 : le challenge du Mille et celui de Match, le grand prix d'honneur, les critères de 2ème catégorie de la LPA, les championnats de Paris. 1933 : les championnats de Paris, la finale du championnat de France de patronages, le meeting Match/L'Intran. 1935 : Championnats scolaires en mai, championnats de Paris en juin. En 1936 : le meeting international du Stade Français, meeting de fin de saison. En 1937 : les championnats universitaires et scolaires et les championnats de Paris de la LPA, les championnats de France de la FGSPF, un meeting féminin, le prix Jean Bouin et une nocturne. En août 1939, Jean Bouin accueille également un grand meeting international avec les vedettes américaines. *L'Auto*, 21 août 1939.

¹⁵⁷³ Citons par exemple plusieurs meetings internationaux comme celui des dieux du stade, le 26/08/1952, réunissant les athlètes des Jeux Olympiques d'Helsinki (Mc Kenley, Rhoden, Reiff, El Mabrouk et des athlètes jamaïcains) et les traditionnelles compétitions comme le prix Blanchet, la Journée Léo Lagrange ou les petits championnats (relais, LIFA, critères nationaux, universitaires, scolaires ou militaires...). Voir l'Annexe n°100 D.

¹⁵⁷⁴ *L'Équipe*, 29 septembre 1947.

¹⁵⁷⁵ *L'Équipe*, 26/08/1952.

¹⁵⁷⁶ Prolongement d'une tribune latérale, nouvelle latérale et édification d'un virage. *L'Équipe* du 29/01/1966 et

pour la tenue de 8 manifestations par an. Si les championnats de France s'y déroulent également en 1967, Jean Bouin ne remet pas en cause le caractère national de Colombes au niveau de l'athlétisme¹⁵⁷⁷. Le constat est identique en matière de rugby.

Bien que propriétaire de Colombes, le Racing Club de France préfère bien souvent louer le stade du CASG pour ses rencontres de rugby même si les entraînements ont lieu sur les pelouses d'Yves-du-Manoir¹⁵⁷⁸. Accueillant en outre le CASG et le Stade Français dans le milieu des années 1930, Jean Bouin est dédié au rugby de club mais ne concurrence pas Colombes pour les rencontres internationales¹⁵⁷⁹. Après la guerre, le Racing et le CASG sont encore les principaux utilisateurs du site. A l'exception des saisons 1953-1954 et 1954-1955 (au moins 22 matchs à Colombes sur la période), le RCF a presque systématiquement élu domicile au stade Jean Bouin, qu'il s'agisse du championnat Fédéral (1ère division), du challenge Yves-du-Manoir ou des rencontres amicales. Dans le milieu des années 1960, le RCF est également contraint de quitter un Jean Bouin en rénovation (saisons 1965-1966 et 1966-1967) sans pour autant se tourner systématiquement vers Colombes¹⁵⁸⁰. Pendant deux décennies, le Racing rugby doit jouer entre 15 et 20 matchs par an à Jean Bouin (l'exploitation rugbystique totale se situe sans doute entre 30 et 40 si l'on ajoute les rencontres du CASG¹⁵⁸¹). Les affluences restent néanmoins très modestes et le Racing n'attire guère plus de 1500 personnes¹⁵⁸². Elles sont sans doute supérieures à celles d'Yves-du-Manoir et ne donnent pas l'image des vastes gradins inoccupés de Colombes. Jean Bouin accueille également quelques rencontres de gala en amical qui n'ont toutefois pas l'ampleur du Tournoi des V nations¹⁵⁸³.

Le football n'a pour sa part jamais joué un rôle majeur si ce n'est de manière extraordinaire dans les années 1920-1930¹⁵⁸⁴, ou plus régulièrement à la fin des années 1960 avec l'éphémère

16/09/1966. Voir Annexe n°100A.

¹⁵⁷⁷ A l'exception de Bordeaux pendant la Seconde guerre, c'est le seul site à accueillir les championnats en dehors de Colombes. Plus central, Jean Bouin n'a toutefois pas fait mieux que l'enceinte olympique, n'attirant que 4 500 spectateurs le samedi. Source : *L'Équipe*, 31 Juillet 1967. Les chiffres de la seconde journée des championnats du Dimanche n'ont pas été communiqués.

¹⁵⁷⁸ Pendant plusieurs saisons, le RCF rugby a fréquenté Colombes de manière assidue (6 matchs pendant la saison 1926-1927 ; 11 en 1927-1928 ; 6 en 1929-1930). Dès la saison 1930-1931, sa présence à Jean Bouin semble plus régulière, notamment en championnat de France (Voir le magazine du Racing du mois d'août 1930, calendrier prévisionnel des matchs du RCF rugby. Archives du Racing Club de France). L'équipe n°1 fréquente souvent le stade mais joue parfois à Colombes jusqu'en 1932-1933. A partir de 1933-1934, sa présence à Jean Bouin s'intensifie.

¹⁵⁷⁹ Ex : Sélection de Paris-Armée Française le 4 mars 1937 ou France militaires-RC Narbonne le 14 février 1937.

¹⁵⁸⁰ Les rencontres ont en général lieu dès la première quinzaine d'octobre voire dès le mois de septembre.

¹⁵⁸¹ Le CASG joue parfois en lever de rideau du Racing. Voir Annexe n°100E.

¹⁵⁸² En septembre 1956, ils sont à peine 1200 personnes contre Bègles en challenge Yves-du-Manoir. On note également 1191 personnes pour un RCF-USA Limoges en championnat d'octobre 1967. Certaines rencontres sont néanmoins plus populaires : 4000 personnes le 10 Mars 1956 contre le Stade Montois et jusqu'à 7000 en mars 1949 pour la rencontre décisive de poule VI contre Brive.

¹⁵⁸³ Voir l'Annexe n°100 F.

¹⁵⁸⁴ France-Roumanie à Jean Bouin en mai 1927, RCF-Standard de Liège en septembre 1930, Paris-Armée française en Mars 1932, RCP-Hyères en septembre 1932 en championnat, RCP-Sélection basque le 19/05/1937), CAP-Caen de D2 en août 193 ; Stade Français-Corinthians en avril 1934, Finale du championnat de France de football amateurs en mai

Racing FC Paris-Neuilly, le Paris-Joinville ou le jeune Paris Saint-Germain¹⁵⁸⁵. Si Jean Bouin n'a donc pas été un réel concurrent pour les grandes manifestations internationales, il est un rival sérieux au niveau régional, à l'image de Saint-Ouen.

> **Saint-Ouen : le second stade du football parisien.**

Le stade de Paris, situé à Saint-Ouen, est intimement lié au Red Star Football Club. Qu'elle soit en première ou seconde division, amateur ou professionnelle, l'équipe fondée par Jules Rimet en 1897 occupe constamment les lieux depuis 1909¹⁵⁸⁶. Le Red Star y joue aussi bien ses rencontres de championnat que ses matchs amicaux contre des équipes françaises mais également européennes alors que le Racing, le CAP ou le Stade Français utilisent ponctuellement les lieux dès les années 1920-1930¹⁵⁸⁷. Le stade de Paris est également l'hôte habituel de rencontres de Coupe de France (des 32èmes aux 1/8èmes de Finale)¹⁵⁸⁸. A l'exception d'un France-Lettonie du 27 mai 1924 dans le cadre des Jeux Olympiques et d'un France-Wiennner FC non officiel en 1937, il n'est pas un concurrent sérieux pour Colombes au niveau international.

Plus petit (environ 15 000 places), Saint-Ouen est un très bon compromis et son public est très vite réputé pour sa fidélité : « Le stade de Paris, le plus ancien sans doute de la capitale, le véritable berceau du football parisien, ce vieux stade audonien qui s'agrandit et se meuble tous les ans davantage n'a qu'à ouvrir ses portes pour se remplir, ou du moins voir accourir une foule qu'on ne déplacerait pas ailleurs¹⁵⁸⁹ ». Pendant le second conflit mondial, Saint-Ouen sert de refuge pour le RCP et le CAP alors que Bordeaux affronte le SC Fives en coupe Charles Simon, dans une finale opposant le vainqueur de la finale inter-zone à celui de la zone interdite (en 1942, le stade accueille également la finale de la coupe inter-zones et quelques rencontres de l'éphémère Coupe des provinces françaises). Paris libéré, Saint-Ouen retrouve ses habitués, qu'il s'agisse du Red Star ou

1936 et rencontres du tournoi des VIIème Jeux universitaires mondiaux : le 21/08 (Italie-Lettonie et Hongrie-Allemagne ; 23/08 : France-Lettonie et Belgique-Allemagne ; 24/08 : France-Italie ; 25/08 : Hongrie-Belgique ; 27/08 : Italie-Hongrie et Allemagne-Lettonie ; 29/08 : Italie-Lettonie et la finale Allemagne-Hongrie).

¹⁵⁸⁵ Voir l'Annexe n° 100 G.

¹⁵⁸⁶ En 1922, le stade de Paris a toutefois déménagé de quelques centaines de mètres si l'on suit les indications du journal *L'Auto*. Pour 200 000 frs, de nouveaux gradins ont ainsi été installés sur un nouveau terrain de Saint-Ouen, le Red Star ne pouvant alors racheter celui qu'il louait auparavant rue de la Chapelle. Le club signe un bail de neuf ans avant d'y édifier son stade. L'inauguration a lieu en octobre 1922 avec un Red Star-RCF en challenge des dix en présence d'Henri Paté, de Jean de Castellane et de Jules Rimet. Le club a entièrement financé les travaux et l'enceinte est devenue un « merveilleux instrument de travail ». *L'Auto*, 23 octobre 1922 et 27 octobre 1922.

¹⁵⁸⁷ Dans les années 1920-1930, le Red Star accueille ainsi des équipes européennes (Swansea, Nuremberg, Bayern Munich, Essen, Enschede, Wiener, la Chine en 1936...), le Racing dispute plusieurs rencontres (notamment durant la saison 1937-1938 contre Roubaix et Strasbourg) alors que des championnats scolaires ou des rencontres de l'armée françaises s'y déroulent également. Voir l'annexe 101 A pour un inventaire sommaire.

¹⁵⁸⁸ Il s'agit souvent de rencontres rejouées. A titre d'exemple, nous pouvons ainsi remarquer que le stade accueille deux seizièmes de finale lors de la saison 1936-1937, un seizième et un huitième en 1937-1938, un trente-deuxième de finale, deux huitièmes de finale et un quart de finale pour la saison 1938-1939...

¹⁵⁸⁹ *Match*, 4 février 1936.

des autres équipes parisiennes¹⁵⁹⁰ : le Racing Club de Paris y joue 13 rencontres entre 1947 et 1967, ce qui en fait sa troisième terre d'accueil derrière le Parc et Colombes. Devenu Stade Bauer, il est un lieu d'appoint du football régional, quand les enceintes habituelles de certaines équipes ne sont pas disponibles¹⁵⁹¹. Le PSG opte ainsi pour Bauer au début des années 1970, en alternance avec Jean Bouin ou le terrain du camp des loges à St Germain-en-Laye¹⁵⁹². Bauer est ce que Colombes n'est pas : un stade de clubs et un centre régional du football, rôle partiellement joué par le Stade Buffalo dans les années 1920-1930.

> Buffalo : un concurrent de l'entre-deux-guerres.

« Buffalo était l'un des stades les plus importants des années 20 et 30. S'il n'a jamais été un vrai rival de l'ancien Parc des Princes, il a quand même accueilli les matchs de football et de rugby, et l'arrivée des courses cyclistes comme le Critérium National de la Route et les Boucles de la Seine¹⁵⁹³». Robert Lewis voit juste quand il présente le rôle important de ce troisième « Buffalo », né au début des années 1920¹⁵⁹⁴. Disposant de 20 000 places et situé à Montrouge, il offre une autre solution intéressante aux équipes parisiennes en quête de terrains¹⁵⁹⁵. De nombreux clubs locaux vont ainsi profiter du site de manière plus ou moins régulière, qu'il s'agisse du Stade Français, du Club Français voir du CAP¹⁵⁹⁶. Troisième stade du football parisien en termes de fréquentation, Buffalo accueille également différents tours de Coupe de France, des matchs de la sélection parisienne ou de grands clubs internationaux¹⁵⁹⁷. L'équipe de France de football a même fréquenté

¹⁵⁹⁰ Pour la saison 1948-1949, le Red Star et le Stade Français ont toutefois fusionné et jouent leurs rencontres de division 1 au Parc des Princes, un Red Star Olympique subsistant à Saint-Ouen en promotion d'honneur. Quand le Red Star reprend son indépendance et retrouve la DII en août 1952, il continue sa route au stade Bauer.

¹⁵⁹¹ Au printemps 1952, l'indisponibilité du Parc permet ainsi au Stade Français d'utiliser Saint-Ouen pendant plusieurs semaines. A la fin du mois d'août, la tenue d'événements cyclistes au Parc poussent ces mêmes équipes à utiliser les lieux, ce qui se reproduira plusieurs fois (1949, 1954, 1956, 1957, 1960, 1962, 1963).

¹⁵⁹² La première rencontre du jeune club parisien en division 1 s'est ainsi déroulée à Bauer le 18 août 1971 contre Bordeaux. Voir l'Annexe n°101 B. Voir l'Annexe n°101 A pour une ébauche des grands rendez-vous footballistiques.

¹⁵⁹³ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 250.

¹⁵⁹⁴ Alors que les terrains de l'ancien vélodrome sont utilisés pendant la Première guerre mondiale, notamment pour l'aviation, le site est abandonné. Pascal Leroy rappelle que MM. Breyer et Coquelle constituent une société du stade vélodrome Buffalo en 1921. Le stade est inauguré en 1922 par une rencontre de boxe entre Georges Carpentier et Louis Phal le 24 septembre 1922. LEROY, P, *Le sport et les Hauts-de-Seine*, Caumon, 2004, 159p.

¹⁵⁹⁵ Élément souligné dans *Match* du 18 Janvier 1927. Voir l'Annexe n°102 pour connaître une partie du calendrier du stade, hors rencontres de championnat.

¹⁵⁹⁶ La lecture de la presse sportive nous permet de constater la présence du Stade Français (ex : 1930-1931) voire du Club Français (ex : 1929-1930) pour leurs rencontres du championnat de Paris. La création du championnat de France professionnel va conforter la position du stade, le CAP venant également y disputer un certain nombre de rencontres (ex: CAP-Antibes en septembre 1932, présence plus régulière en 1933-1934 et 1935-1936). Le Club Français alterne avec un terrain de Saint-Mandé. Le Racing Club de Paris opte parfois pour Buffalo (ex : matchs contre Rouen en Mai 1933, Nîmes en janvier 1934, le CAP et Sète en Mars 1934, Nice en avril 1934...).

¹⁵⁹⁷ En Coupe de France : Marseille-Cette en février 1927, CAP-Marseille en avril 1927, OM-Sète en demi-finale en 1930, Club Français-OM en quart de finale en 1931. Notons également les matchs de la sélection de Paris : Paris-Nord 1927 et 1928, Paris-Vienne 1928 et 1932, Paris-Berlin 1930 et 1931, Paris-Prague 1931, Paris-Cologne en 1932, Paris-Allemagne du Sud en 1933. Les grands clubs du monde ont également foulé la pelouse de Montrouge : Barcelone (1926), Penarol (1927), l'athletic Bilbao (1930), Ujsspest (1931), Bohemians de Dublin, Sunderland (1933), Zurich

les lieux en 1928 (France-Irlande) et 1930 (France-Belgique)¹⁵⁹⁸. Des sélections de l'armée française, en football comme en rugby, ont également plusieurs fois foulé la pelouse de Montrouge (Armée Française-Armée britannique en 1928, 1930, 1932, 1936... ou contre l'armée belge en 1934). A l'image de Colombes, Buffalo sert également de terrain d'entraînement¹⁵⁹⁹.

L'impact du rugby à Buffalo semble moindre car, si le Stade Français y a sans doute élu résidence dans le milieu des années 1930 (ex: saison 1934-1935), les autres utilisations ne sont que ponctuelles (le Racing joue par exemple deux rencontres en janvier et février 1931). Outre deux Paris-Londres en 1928 et 1931, l'équipe de France y affronte pour sa part une sélection parisienne en janvier 1935. L'équipe nationale de rugby à XIII a par contre posé plusieurs fois ses valises à Buffalo tout comme l'équipe de Paris XIII, confirmant une forme de progression de ce sport durant cette décennie¹⁶⁰⁰.

A sa manière, Buffalo concurrence donc le stade olympique parce qu'il offre ses services aux clubs sportifs de la capitale et ou à des sélections parisiennes qui ne peuvent trouver leur bonheur dans le trop lointain et trop vaste Colombes. Ne bénéficiant pas de restructuration majeure, Buffalo se dégrade rapidement et ne semble plus influent après la Seconde Guerre mondiale malgré l'existence d'un éclairage qui permet d'organiser dès 1948 des rencontres en nocturne (ex : RCF-Lille le 16 juin). Quelques matchs du RCF rugby, de Paris XIII en rugby à XIII ou d'une sélection parisienne de rugby se tiennent encore jusqu'au début des années 1950¹⁶⁰¹.

Le Racing Club de France songe même à exploiter les lieux de manière régulière et des discussions sont entamées entre M. Bardel, directeur du stade, et le responsable des terrains du RCF, M. Roussel. On envisage en effet la tenue de nombreuses réunions sportives, en nocturne, contre un pourcentage des recettes¹⁶⁰². Un projet de convention est même établi mais les demandes exagérées (minimum de 240 000 spectateurs annuels et une garantie de revenus minimum de 1,2 million de frs) ainsi que les menaces du CASG de ne plus louer Jean Bouin poussent le Racing à abandonner son projet¹⁶⁰³. Buffalo se tourne à nouveau vers le Racing pour proposer ses services en

(1935), le Spartak Moscou (1936) et plusieurs équipes allemandes à la fin des années 1920 (le Herta Berlin, Nuremberg, Leipzig, Francfort...).

¹⁵⁹⁸ Notons également une rencontre entre une équipe bis et une sélection d'Afrique du Nord en 1927.

¹⁵⁹⁹ En 1928, *Match* évoque en effet ces entraînements en nocturne de joueurs du Stade Français qui s'étaient d'abord retrouvé Place Vendôme avant de gagner le stade dans un autocar. Nous savons également que le CA Paris, autre équipe parisienne de la période, y avait ses habitudes. Voir *L'Auto* des 9 et 10 août 1941 sur la reprise de l'entraînement au CAP à Buffalo, article « Le CAP fait quelques gammes au stade Buffalo ».

¹⁶⁰⁰ Matchs contre l'Angleterre (1935, 1936, 1938), l'Australie (1938), les dominions britanniques (1936 et 1937) et le Pays de Galles (1936).

¹⁶⁰¹ Voir l'Annexe n°102 B.

¹⁶⁰² PV du bureau du comité du 25 mars 1948. Archives du Racing Club de France.

¹⁶⁰³ PV du bureau du comité du Comité du 8 avril, du 15 avril, du 22 et du 29 avril 1948. Archives du RCF.

1950 mais le comité repousse les propositions et se lance dans l'achat de La Boulie¹⁶⁰⁴. Après le précédent de Colombes, le RCF semble également soucieux de ne pas être propriétaire de deux stades dont la rentabilité est problématique¹⁶⁰⁵. Buffalo sera finalement vendu par son propriétaire pour près de 200 millions de frs, en 1955, au Comptoir National du logement qui y réalisera un projet immobilier. La destruction du stade s'inscrit selon Robert Lewis dans une vague de suppression d'anciens équipements sportifs qui touche également le Vélodrome d'hiver : « La période suivant la Seconde Guerre mondiale ne fut pas la première au cours de laquelle des stades commencèrent à disparaître du paysage parisien¹⁶⁰⁶ ». L'inventaire des rivaux régionaux ne s'arrête toutefois pas à cette triste fin.

> Les petits stades parisiens : des rivaux ponctuels ?

Charlély et Pershing : les stades de l'Est parisien.

« Beaucoup plus qu'un monument, beaucoup plus qu'une arène sportive, le stade Charlély est une idée, un rêve, une aventure. (...) En fait, ce qui le rend tout à fait exceptionnel, c'est qu'il a une histoire (et même une préhistoire). D'autres stades ont un architecte, quelques annales, un livre d'or, un répertoire de compétitions et de records... Charlély raconte la légende violette des amours tumultueuses et triangulaires entre une bande d'universitaires turbulents et frondeurs, une idée peu conventionnelle du sport, et une grande ville où tout peut arriver : Paris¹⁶⁰⁷ ». Ces mots d'amour adressés par Claude-Louis Gallien symbolisent le lien évident entre Charlély et le PUC, site occupé par le club depuis les années 1930. Construction sommaire jusqu'aux années 1950¹⁶⁰⁸, Charlély n'a jamais l'ampleur ni le niveau d'équipement de Colombes. Il n'en demeure pas moins un concurrent sérieux pour la tenue d'événements athlétiques régionaux, *L'Equipe* se demandant même en août 1957 si Charlély est le « nouveau centre de l'athlétisme français. (...) Dès l'an prochain, on peut s'attendre à voir s'y disputer les championnats de France et les championnats de la LIFA, de

¹⁶⁰⁴ Il s'agissait alors de racheter les actions du directeur du stade M. Leroy, contre 55 millions de frs. Le stade n'est toutefois pas dans un très bon état et 15 millions de travaux doivent immédiatement être engagés car une tribune menace de s'effondrer selon le Racing. Bureau du comité du 19 janvier, du 23 février, du 28 septembre, du 5 octobre, du 19 octobre, du 26 octobre et du 2 novembre 1950. Archives du Racing Club de France.

¹⁶⁰⁵ Le président Pagnard déclare ainsi : « M. Pagnard fait ressortir que si le Racing achète Buffalo, il se trouvera à la tête de deux stades (avec Colombes) ; dont il faudra assurer l'entretien. Il insiste sur le fait que Colombes cessera bientôt d'être une source de profits pour le club, par suite de la construction d'un « grand stade » et d'autres part les recettes qui pourraient être réalisées à Buffalo pourraient à peine couvrir les frais de réparations et d'entretien ». PV du comité spécial 10 novembre 1950. Archives du Racing Club de France.

¹⁶⁰⁶ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 249.

¹⁶⁰⁷ GALLIEN, Claude-Louis, *Charlély : la mémoire d'un stade*, Éditions Revue EPS, 1994, p 7. Voir Annexe n°103A.

¹⁶⁰⁸ Jouant pendant plusieurs saisons sur des terrains de la Porte Dorée, le PUC est expulsé en 1929 en prévision de l'Exposition coloniale de 1931. Avec le soutien de Sébastien Charlély, recteur de l'Université de Paris, le club se voit attribué de nouveaux espaces. Plusieurs phases de travaux ont lieu en 1938, 1951 et 1955. Pendant l'année 1956, la tribune d'honneur subit une rénovation et un léger agrandissement en vue des Jeux universitaires mondiaux de 1957. La piste est également améliorée, tout comme les vestiaires alors qu'un restaurant est également construit (Voir *L'Équipe* du 23 août 1957). Des pylônes pour l'éclairage sont installés dans le courant de l'année 1960.

préférence au lointain Colombes et même à Jean Bouin où les installations sont imparfaites¹⁶⁰⁹ ». Charléty est l'hôte de compétitions régionales (championnats LIFA, relais, interclubs...), nationales (Critériums nationaux, championnats de France de relais...) et de quelques rencontres internationales (France-Grèce 1962 ; France-Bénélux et France-Tchécoslovaquie 1965...) qui auraient pu se tenir à Colombes... Certaines années (1962 et 1965), son exploitation athlétique est d'ailleurs supérieure à Yves-du-Manoir. Charléty est aussi le fief de la section rugby du PUC et accueille plusieurs rencontres éliminatoires de championnat de France ou quelques matchs de prestige¹⁶¹⁰. Quand Jean Bouin est en travaux, le RCF rugby choisit d'ailleurs Charléty plutôt que Colombes pour l'ensemble de la saison 1965-1966 et quelques rencontres de 1966-1967, avant de migrer toutefois vers la banlieue ouest¹⁶¹¹. Comme pour les autres enceintes parisiennes, la taille et la configuration semblent parfaitement adaptées à ces compétitions.

Longtemps soutenu par la municipalité parisienne dans la course olympique, Pershing s'est pour sa part retrouvé dans une sorte d'anonymat après la réalisation de Colombes. Contrairement à Jean Bouin, au Parc voire à Charléty, il n'a jamais réussi à accueillir durablement un club parisien et les autorités municipales soulignent, dès 1929, ce « demi abandon¹⁶¹² ». Au-delà de quelques rencontres de prestige¹⁶¹³, l'enceinte se concentre sur des réunions athlétiques et des manifestations scolaires et universitaires. Si une rénovation est un temps envisagée par Léo Lagrange alors qu'une reprise par la FSGT est également à l'étude, aucun projet n'est réalisé et l'enceinte se dégrade. Pershing est pourtant un lieu de pratique sportive quotidienne de la jeunesse parisienne même si son état général est parfois un frein, *L'Auto* le définissant comme une sorte de rendez-vous manqué : « Si la ville de Paris avait pris soin du don des Américains, le stade Pershing continuerait à remplir le rôle pour lequel il a été créé : permettre la pratique de l'athlétisme à la grande masse des parisiens¹⁶¹⁴ ». Il est donc surtout un rival symbolique car le site de Vincennes est l'éternel candidat au grand stade national.

Une multitude de petits stades en région parisienne.

D'autres installations parisiennes ont également joué un rôle mineur. Comme Pershing, le

¹⁶⁰⁹ *L'Équipe*, 28 août 1957. Voir aussi l'édition du 06 Septembre 1957.

¹⁶¹⁰ En championnat de France de rugby : 1/16èmes de Finale (1949 ; 1955 ; 1958 ; 1959 ; 1961 ; 1963, 1971) et un 1/8ème de Finale (1963 ; Dax-Graulhet le 18/04/1964). Pour les rencontres de prestige : Paris-Londres 1959, 1962 et 1964 ; Armée-Enseignants en avril 1964, Côte Basque-Paris en novembre 1964.

¹⁶¹¹ Il entame également la saison 1966-1967 dans ce stade en challenge Yves-du-Manoir. Le PUC et le Racing organisent même quelques rencontres en couplé durant cette période (ex : en Janvier 1967 RCF- Bègles en challenge YDM et PUC-Quillan en championnat).

¹⁶¹² *L'Auto*, 11 avril 1929. Article « Le demi-abandon de Pershing ».

¹⁶¹³ Un quart de finale de Coupe de France en 1927 par exemple. Certaines saisons, divers clubs du rugby parisien le choisissent comme le SS Primevères (1927-1928), l'US Métro au début des années 1930 ou le PUC (1934-1935). Voir Annexe n°103B.

¹⁶¹⁴ *L'Auto*, 19 août 1939.

vélodrome de la Cipale a rencontré des problèmes d'exploitation. Car en dehors des réunions de cyclisme sur piste, il n'a jamais réussi à fixer une équipe parisienne de sports collectifs. Le stade est toutefois l'hôte du tournoi de football de l'Exposition Coloniale de 1931¹⁶¹⁵, du Celtic Paris XIII (1934-1935) ou de quelques réunions athlétiques et cyclistes jusqu'à la fin des années 1960. Bergeyre, qui fut lui aussi évoqué comme site probable pour les Jeux de 1924, n'a pas eu la même durée de vie. Dès 1924, son propriétaire cherche en effet à le vendre en raison de coûts d'entretien trop importants, ce qui sera fait en 1926¹⁶¹⁶.

Dans les années 1920, les équipes de football-association de la capitale jouent également sur une multitude de petits stades adaptés à leurs besoins et qui témoignent d'un certain patrimoine local même si ces installations sont alors sommaires et insuffisantes¹⁶¹⁷. En 1927, *Match* s'exclame ainsi : « Donnez-nous des terrains¹⁶¹⁸ ! » L'hebdomadaire souligne alors l'existence d'un véritable nomadisme accentué par les disparitions de Bergeyre ou de la rue Olliviers de Serres. Diverses constructions prennent ensuite de l'importance, comme le stade de Courbevoie (souvent utilisé pour les courses de lévrier, par Paris XIII dans les années 1930 ou par le RCF contre l'Olympique le 17 mai 1945), le stade de la LPA à la Porte de Saint-Cloud, celui de la Faisanderie (Stade Français), de Montboron à Versailles ou des Loges à St Germain-en-Laye¹⁶¹⁹... D'une dimension locale et régionale¹⁶²⁰, ces lieux ne sont pas des rivaux sérieux mais ils rappellent simplement l'inadaptation d'un stade national pour des compétitions de petite envergure. A ce patrimoine local, s'ajoute également l'influence ponctuelle des villes de province.

¹⁶¹⁵ Avec les équipes de Santander, Wolverhampton, Slavia, Club Français, Urania, First Vienna...

¹⁶¹⁶ Il est encore exploité en 1925. Le club parisien de l'olympique y dispute ses rencontres. Voir notamment *L'Auto* du 5 décembre 1924 et 3 septembre 1925.

¹⁶¹⁷ Les équipes de Juvisy, du SO de l'Est, du Club Français, de l'US Suisse, des Sports Généraux ou du Standard Athletic, jouent sur les sites de Charentoneau, de Viry-Châtillon (pour Juvisy), au stade de la Porte Dorée (US Suisse?), sur ceux de Saint Cloud, du Stade Élisabeth, de Levallois ou de St Mandé (le CAP en 1934-1935)... La vie du CAP nous permet de connaître une partie du bâti parisien en matière d'équipements sportifs. Car outre le Parc des Princes, Saint-Ouen voire Colombes, le club de football pose ponctuellement ses valises au Stade Géo, situé route de Choisy ou sur un terrain de Vincennes (saisons 1956-1957, 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962), voire, comme nous l'avons souligné, à la Cipale.

¹⁶¹⁸ *Match*, 15 novembre 1927.

¹⁶¹⁹ A Versailles : Armée française-armée autrichienne le 18/02/62, Armée française-armée US le 21/02/64, CAP-Béziers le 21/04/62, finale du championnat de France de CFA Brest-Ajaccio en 1963, matchs du Celtic de Paris dans la saison 1963-1964. Le PSG joue au stade des Loges (Saint-Germain-en-Laye) au début de son existence (ex : PSG-Valenciennes du 06/09/70 devant 1561 spectateurs ; PSG-Caen du 20/09/70 devant 2197 spectateurs, PSG-Châteauroux le 26/10/70 pour 2498 spectateurs ; PSG-Etaples le 13/12/1970, PSG-Le Havre le 17/01/1971 devant 1972 spectateurs, PSG-Poitiers le 30/05/1971 devant 2274 spectateurs).

¹⁶²⁰ Certains stades d'athlétisme ont parfois un calendrier dépassant la simple dimension locale. Dans les années 1960, Saint-Maur accueille par exemple plusieurs meetings internationaux en nocturne (ex : 1960, mai 1963, mai 1964, Juin 1966, Octobre 1966, Juin 67, Mai, Juin et septembre 1969, Juin 1970, Mai 1971) et de l'athlétisme féminin qui, en dehors des championnats de France, semble absent à Colombes (rencontre internationale France-Finlande-Danemark à Saint Maur en Juillet 1966). D'autres villes comme Montreuil, Alfortville, Melun (Juillet 1967 avec un France-Belgique-Suisse), Fontainebleau (préparation de l'équipe de France olympique d'athlétisme avant les Jeux de Tokyo 1964), Courbevoie, Viry-Châtillon (championnats LIFA à la fin du mois de Juin 1968), Mantes-La-Jolie, Boulogne-Billancourt, Louveciennes, Saint-Denis... sont très dynamiques.

- Une concurrence provinciale ?

> Le rugby : un sport partiellement décentralisé ?

Stade hégémonique pour le Tournoi des V nations, Colombes n'a, après les travaux des années 1920, plus jamais accueilli la finale des championnats de France de rugby. Cette apothéose de la saison de clubs, sorte de finale de Coupe de France de l'ovalie, se déroule le plus souvent en province : entre 1924 et 1972, Toulouse reçoit 25 fois l'événement, Bordeaux à onze reprises¹⁶²¹, Lyon cinq fois et Narbonne une fois. Seul le Parc des Princes sauve ponctuellement « l'honneur » parisien en 1943, 1944, 1945 et 1946. A l'exception de 1930 et 1960, Colombes a également été systématiquement écarté des demi-finales : Bordeaux, Toulouse, Narbonne, Lyon, Pau, Béziers, Perpignan monopolisant ces rencontres.

Colombes partage donc avec Toulouse le titre de capitale de l'ovalie comme le rappelle Denis Lalanne pour l'entre-deux-guerres : « On évoque là ces années où Toulouse pouvait se proclamer « capitale du rugby » parce qu'elle était au cœur du championnat de France, organisait chaque année sa finale, par opposition à Paris ou, si l'on veut, Colombes, qui était le théâtre des rencontres internationales¹⁶²² ». Créé par le Racing Club de France en 1931, le challenge Yves-du-Manoir a également longtemps ignoré Colombes pour ses finales puisqu'il faut attendre 1968 pour que celles-ci se fixent dans le stade éponyme. Vincent Joris évoque même une logique de concurrence entre les villes de province pour l'accueil de ces manifestations aux recettes conséquentes, dans une logique de « politique des petits arrangements entre amis » : « L'attribution des matchs internationaux ou de phases finales du championnat est, toutefois, un enjeu de pouvoir important. Pour les clubs hôtes, il est synonyme de rentrées financières conséquentes, un pourcentage de la recette étant attribué au propriétaire du terrain et au club organisateur. Ainsi, la planification des matchs internationaux et la répartition des matchs de phases finales sont-elles sous la surveillance des clubs, qui s'affrontent dans un jeu d'influence pour obtenir ce privilège¹⁶²³ ».

Si Colombes a été l'unique hôte du Tournoi des V nations entre 1924 et 1972, à l'exception d'un France-Ecosse du 1er janvier 1924 à Pershing, certaines rencontres du XV de France ont toutefois lieu en province. Sur les 120 matchs officiels de la période, 19 se disputent en effet hors de Paris soit 15,8%. Il faut pourtant attendre le début des années 1950 pour que la province accueille le XV national avec une certaine régularité, quand le calendrier international ne se limite plus aux

¹⁶²¹ Notons que la première finale d'un championnat de France de rugby ouvert à des clubs provinciaux se tient à Bordeaux en 1899. Voir AUGUSTIN, JP, « La percée du football en terre de rugby. L'exemple du sud-ouest français et de l'agglomération bordelaise », In Vingtième Siècle, Revue d'histoire, n°26, avril-juin 1990, pp. 97-110. Voir Annexe n°104 A.

¹⁶²² LALANNE, Denis, « Terre d'Ovalie », *Pouvoirs*, 2007/2 n° 121, DOI : 10.3917/pouv.121.0005, p 7.

¹⁶²³ VINCENT, Joris, « Les ambiguïtés identitaires du rugby français de 1958 à 1968 : secrets et traditions de la famille rugbystique », *Staps*, 2007/4 n° 78, DOI : 10.3917/sta.078.0063, p 75. Voir Annexe n°104.

simples rencontres du tournoi et aux test-matches. Il s'agit en général des confrontations contre des équipes nationales moins réputées (Italie ou Roumanie) et des tournées hexagonales des pays de l'hémisphère Sud¹⁶²⁴. Cette politique de décentralisation, menée par André Moga, s'accompagne d'une volonté d'étendre l'aura du rugby : « Mais conscient que la seule activation de ce réseau ne serait pas suffisante, André Moga propose parallèlement une politique de décentralisation des rencontres internationales. L'éducation par le spectacle sportif semble aussi importante que l'initiation réalisée au sein des institutions éducatives républicaines¹⁶²⁵ ». Ces villes reçoivent également les rencontres de sélection et de préparation au Tournoi des V nations (Possibles-Probables, France-Reste, France A-France B) ainsi que des sélections régionales, notamment pendant le trou noir des années 1930. Toulouse, Bordeaux, Lyon et les grandes capitales du rugby sont ainsi sollicitées. L'équipe de France B de rugby est également réunie en dehors de Paris pour affronter différentes équipes nationales¹⁶²⁶.

La concurrence provinciale est surtout visible pour un rugby à XIII évincé d'Yves-du-Manoir. Malgré des tentatives parisiennes, cette variante du XV, née en Angleterre en 1895, connaît un certain succès dans les années 1930 avant d'être « mis à l'index dans certains pays (...) et de façon paroxystique sous Vichy¹⁶²⁷ ». A l'exception du Parc des Princes, la plupart des rencontres

¹⁶²⁴ Nous présentons ici quelques exemples. Les maoris rencontrent des sélections locales à Marseille le 12/09/26, à Dijon le 16/09, le 19/09/26 à Grenoble, le 23/05, le 26/05 à Lyon, le 30/09/26 à Perpignan, le 3 octobre 1926, le 7/10/26 à Clermont, à Bordeaux le 05/12/26, le 09/12 à Limoges, le 12/12/26 à Toulouse, à Pau le 16/12, le 19/12/26 à Béziers... En 1960-61, les sud-africains rencontrent aussi des équipes régionales à Bordeaux ou Toulouse avant d'affronter le XV national le 18 février 1961 à Colombes. Il en va de même pour la tournée des Wallabies (Australie) en 1967 qui débute leur périple français le 1er février à Perpignan, avant d'affronter l'équipe de France B à Toulouse le 04 février, une sélection du Sud-Ouest à Bordeaux le 07 février. Les All Blacks démarrent également leur tournée en novembre 1967 en province (Sud-Est-All Blacks à Lyon le 15/11/1967 ; France B-All Blacks le 18/11/1967 à Toulouse ; Sud-Ouest-All Blacks à Bayonne le 21/11/1967) avant de clôturer leur séjour à Colombes le 25/11/1967... En 1968, les springboks rencontrent successivement des sélections à Toulon (29/10 ; contre Littoral-Provence), Lyon (02/11 contre le Sud-Est), à Clermont (05/11) avant de faire leur premier test match contre le XV de France le 09/11 à Bordeaux, de retrouver une sélection régionale à Toulouse le 11/11 et de clôturer à Colombes le 16/11. En 1971, les australiens entament leur tournée automnale à Lille face à une sélection nationale le 3 novembre avant d'enchaîner une semaine plus tard à Limoges contre un XV formé avec des joueurs de 2^{de} division et de poursuivre contre diverses sélections à Strasbourg le 11/11, Toulon le 17/11/1971 puis Toulouse le 20/11 pour le premier vrai test-match contre la France.

¹⁶²⁵ Moga est un ancien international qui dirige une commission fédérale de propagande. VINCENT, Joris, « Les ambiguïtés identitaires du rugby français de 1958 à 1968 : secrets et traditions de la famille rugbystique », *op. cit.*, p 75.

¹⁶²⁶ Ex : France B-Allemagne à Vichy le 29 Mars 1964, France B-Fidji en octobre 1964 à Lyon puis à Toulouse quelques jours plus tard, France B-Sud Est le 27/11/1966 à Lyon, France B-Allemagne au Creusot le 30/11/1969, France B-Ecosse B à Oyonnax le 13/11/71). Notons aussi des rencontres entre l'équipe de France et des sélections régionales, qui ne sont pas comptabilisées dans la chronologie officielle : France-Cornouailles à Clermont en 1969, France-Sud Est à Grenoble début février 1968, France-Stade Toulousain à Toulouse le 1er Mai 1971... Voir Annexe n°104.

¹⁶²⁷ Robert Fassollette rappelle notamment que nombre de dirigeants du rugby à XV ont pénétré les instances du régime de Vichy et que leur présence explique la mise à l'écart de ce sport. En octobre 1940, le professionnalisme est interdit avec effet immédiat pour le XIII. FASSOLETTE, Robert. *L'ovale en divergence : la dichotomie XV-XIII, les frères ennemis*, Revue STAPS n°78, 2007, p 33. Plus simplement, il semble que l'opposition de la FFR au XIII ait sans doute empêché Colombes d'accueillir conjointement ces deux rugbys. Voir également : BONNERY, L, Thomas, R, *Le jeu à XIII*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1986, 127p.

internationales se disputent ainsi en province¹⁶²⁸ autour de certains fiefs comme Perpignan, Roanne, Lézignan, Carcassonne ou Albi¹⁶²⁹. Cette absence à Colombes s'explique sans doute par « l'ostracisme institutionnel antitreize orchestré par la Fédération française de rugby¹⁶³⁰. » Locataire de Colombes, celle qui refuse le développement du rugby à XIII a peut-être pesé sur les dirigeants du Racing pour éviter toute manifestation de cette discipline à Colombes. A l'inverse, le football a toujours été plus centralisé.

> Un football international provincial au développement tardif.

De 1924 à 1972, seize rencontres officielles de l'équipe de France de football se sont disputées en province, soit 10,5 % du total des matchs à domicile¹⁶³¹. Avec 5 rencontres, Marseille¹⁶³² est la principale terre d'accueil, devant Nantes (trois fois), Lyon (deux fois) puis Toulouse, Le Havre, Rouen, Strasbourg, Reims, Nice (une fois). Les affluences des matchs en province restent inférieures à celles constatées à Colombes ou au Parc, les stades accueillant en moyenne 19 025 spectateurs.

Le phénomène est toutefois tardif car, si quelques rencontres sont délocalisées dans les années 1920 (France-Hongrie à Rouen en 1924 et France-Portugal à Toulouse en 1926), les villes de province n'ont que rarement l'occasion d'accueillir le onze national. La venue de l'équipe de France en 1942 à Marseille est donc un événement à double titre : « Une équipe de France qui jaillit du tunnel après de longs mois de deuil pour l'âme français, cela vous pince dans la poitrine et ça picote partout où la sensibilité se niche¹⁶³³ ». Il faut toutefois attendre la fin des années 1960 pour que les rencontres s'y multiplient, quand Colombes, en fin de vie est délaissé et le Parc en travaux : 10

¹⁶²⁸ Saint-Ouen a toutefois reçu le privilège d'une rencontre internationale le 09/12/1961 avec un France XIII-Nouvelle Zélande XIII. Notons également un France-Australie à La Cipale le 11 novembre 1970.

¹⁶²⁹ Dans les années 1960, Toulouse accueille régulièrement les plus grandes réunions de la discipline : l'équipe de France (ex : France-Australie du 21/12/1963 ; France-Grande Bretagne de 1965 au stade des Minimes, France-Nouvelle Zélande de décembre 1965 ; France-Australie le 06/01/1968 , France-Grande Bretagne du 02/02/69, France-Angleterre du 14/03/70, France-Grande Bretagne le 7 février 1971), la finale du championnat de France (1960, 1962, 1964, 1965, 1967, 1970, 1971) ou les demi-finales (ex : 1964). Marseille reçoit par exemple France-Australie le 16/01/1937, France-Nouvelle Zélande du 14/11/65, France-Australie du 16/12/67. Bordeaux accueille France-Pays de Galles en avril 1939, un test match en 1949, un autre en décembre 1959 et France-Grande Bretagne le 11/12/1960... Lyon a aussi reçu l'équipe de France (France A contre son Reste en Mars 1937 ; France-Dominions le 21/03/1937 ; France-Australie du 11/01/1964). Les villes phares du XIII sont d'autres hôtes réguliers comme Perpignan (tests matchs contre la Nouvelle-Zélande et l'Australie en novembre 1961, France-Grande Bretagne en mars 62, USAP-Australie de janvier 1964, France-Grande Bretagne du 06/12/1964, France-Nouvelle Zélande du 28/11/65, France-Grande Bretagne du 16/01/1966, France-Gales du 25/01/1970, France-Australie du 11/11/1970, France-Nouvelle Zélande du 11/11/71), Carcassonne (France-Grande-Bretagne du 21 janvier 1967, France-Ensemble audois le 25/09/69, France-Nouvelle Zélande du 15/11/1070 ; France-Nouvelle Zélande du 21/11/71). Le lien entre la province et la sélection du XIII ne semble toutefois pas être une particularité française car Wigan, en Angleterre, est l'un des cœurs de la discipline.

¹⁶³⁰ FABRE, Jean, « Football et rugby, ces jeux qui viennent du nord », *Pouvoirs*, 2007/2 n° 121, DOI : 10.3917/pouv.121.0063, p 69.

¹⁶³¹ En ajoutant les matchs non officiels, nous arrivons au moins à 27 rencontres disputées en province. Il faut également souligner l'existence ponctuelle d'une équipe de France B qui foule souvent les pelouses de province. Voir Annexe 104F.

¹⁶³² Voir notamment : FANCELLO, P, POGGI, M, HODOUL, M, *Il était une fois... le stade vélodrome 1937-1998*, Editions européennes de Marseille-Provence, 134p, Marseille, 1998.

¹⁶³³ *L'Auto*, 9 mars 1942.

rencontres officielles des Bleus sont ainsi délocalisées entre 1968 et 1972¹⁶³⁴.

> L'athlétisme provincial : une solution face à l'échec des manifestations parisiennes ?

Face à l'échec de nombreuses manifestations athlétiques à Colombes, les journalistes sportifs ont très tôt suggéré la tenue en province des championnats de France ou des grands meetings internationaux. Il faut pourtant attendre la Seconde Guerre mondiale pour que la principale épreuve de l'Hexagone soit délocalisée à Bordeaux. Mais si le succès bordelais enthousiasme les observateurs, l'épisode lyonnais en 1943 (24 et 25 juillet) calme peut-être certaines ambitions¹⁶³⁵.

Après la guerre, l'idée d'organiser certaines compétitions en province revient au goût du jour mais Colombes conserve son monopole sur les championnats de France et les grandes réunions internationales. Le déficit de pistes de qualité, les habitudes centralisatrices, le savoir-faire, même contesté, du Racing ou de la FFA à Colombes, justifient sans doute ce choix par défaut. Le déficit financier du France-Allemagne de septembre 1954 à Colombes (2,2 millions de frs de pertes pour la FFA), relance toutefois les ardeurs des contestataires : « Il reste évident qu'une rencontre de ce genre ferait le plein à Strasbourg comme peut-être un France-Italie à Lyon, Grenoble ou Marseille, alors que la preuve est faite depuis longtemps que Paris ne prend feu et flamme que pour des événements tout à fait exceptionnels¹⁶³⁶ ». Le journal considère ainsi que « La FFA doit repenser sa politique des rencontres internationales¹⁶³⁷ ». Certaines manifestations seront donc organisées en province sans toutefois remettre en cause la dimension nationale de Colombes¹⁶³⁸. Font-Romeu joue aussi un rôle important et complémentaire à la fin des années 1960 car il devient le centre national d'entraînement et de préparation aux grandes compétitions athlétiques. Divers meetings se tiennent ainsi dans les Pyrénées qui disposent d'une piste en tartan d'une indéniable qualité¹⁶³⁹.

¹⁶³⁴ Quinze rencontres entre 1967 et 1972 en comptabilisant les rencontres non-officielles.

¹⁶³⁵ Pendant la guerre, la province a d'ailleurs réussi à organiser différentes réunions, ce qui semblait plus délicat à Paris, à l'exception du stade Jean Bouin. Notons par exemple le France-Suisse à Lyon le 20 septembre 1942 ou le Nord-Sud à Bordeaux le 22/08/43.

¹⁶³⁶ *L'Équipe*, 13 septembre 1954.

¹⁶³⁷ Titre d'un article de *L'Équipe* du 14 septembre 1954. La fédération « doit être convaincue maintenant qu'il est impossible d'organiser à Paris autre chose que de très grandes confrontations. On peut poser en principe qu'un match international réunira toujours une foule considérable dans les grandes villes de province mais qu'il laissera indifférent les sportifs parisiens, blasés et attirés par une multitude de spectacles ».

¹⁶³⁸ Bordeaux (France-Grande Bretagne début septembre 1955), Longwy (France-Belgique), Lille (France-Belgique en juillet 1956, France-Hollande fin juin 1957, France-Belgique en juin 1961, championnats de France militaires en Juin 1961), Limoges (Rencontre internationale Suisse, Belgique et France fin juillet 1957), Toulouse (France-Portugal en juin 1961), Annecy (France-Italie en juillet 64), Thonon (France-Autriche fin août 1964 ; championnats de France de décathlon et de Pentathlon en juillet 1966, meeting international en août 1967, France-Allemagne Espoirs en août 1968), La Baule (France-Grande Bretagne les 22 et 23 juillet 1967), Bayonne (France-Espagne en août 1967) ou encore Marseille (France-Portugal, les 30 septembre et 1er octobre 1967), Dôle (France-Allemagne d'athlétisme des moins de 21 ans en août 1964, août 1966 et 1967, France-URSS espoirs en juillet 1968, France-Grande Bretagne juniors le 27 juillet 1969, meeting en août 1970), rompent la domination colombienne... D'autres villes comme Vittel, Cambrai, Sochaux, Lorient, Nancy, Troyes, Nice, Tourcoing, Poitiers, Vichy, Cherbourg organisent également diverses compétitions nationales.

¹⁶³⁹ Notons par exemple les meetings du 31 août et 1er septembre 1968, du 15 août 1969, du 9 août 1970... Gerland

Si Yves-du-Manoir mérite donc indéniablement le statut de stade national entre 1924 et 1972 parce qu'il reçoit la plupart des grandes manifestations de football, de rugby ou d'athlétisme, son règne n'est pas sans partage. La concurrence du Parc des Princes, les finales décentralisées de rugby ou la concurrence locale des petits stades parisiens soulignent les limites d'attractivité d'un stade national inadapté pour un certain nombre de manifestations et critiqué de toute part.

Chapitre 9 : Colombes, un stade indigne du sport national ?

A. L'image affectée d'un stade de banlieue.

« C'est ainsi qu'avec 5 millions d'habitants, l'agglomération parisienne ne possède toujours pas de stade digne d'une capitale. Le stade numéro Un de France dresse ses sombres tribunes à Colombes (football, rugby, athlétisme), inconfortable et d'accès difficile, il peut recevoir 65 000 spectateurs¹⁶⁴⁰». Cette pâle vision du stade olympique en 1957, pourtant plus grande installation sportive de l'Hexagone, représente parfaitement l'image négative qui lui a toujours collé à la peau. Car passé le soulagement de voir un stade olympique sortir de terre en 1924, la nouvelle enceinte a très vite été vilipendée.

- De l'unanimité officielle à la critique du site.

> Un stade plutôt bien accueilli après l'imbroglie olympique.

L'accueil de la nouvelle enceinte semble avoir été plutôt positif en 1924 parce que Colombes, même inférieur aux espérances monumentales, garantit la tenue de l'olympiade dans des conditions satisfaisantes. Il est de ce fait une sorte de victoire après les nombreuses polémiques¹⁶⁴¹, voire, pour *L'Illustration*, un réveil de la banlieue : « Nous assistons aujourd'hui à une réhabilitation très caractéristique : celle de la banlieue. La banlieue! Ce mot vulgaire évoquait jadis les paysages lépreux, déshonorés par de ridicules bicoques ou par des villas prétentieuses. Un parisien digne de ce nom n'aurait jamais consenti jadis se risquer dans une zone aussi inélégante. Cette tradition est en train de disparaître¹⁶⁴²». Les formes générales du stade apparaissent même comme un symbole d'une ère industrielle fort éloignée des canons antiques, comme un signe de modernité et d'élégance¹⁶⁴³.

possédera à partir de 1970 d'une piste de qualité.

¹⁶⁴⁰ *L'Équipe*, 06 décembre 1957, Article « Vers trois stades « spectaculaires » d'athlétisme ».

¹⁶⁴¹ Dans *Le Petit Parisien*, le ton est très positif, le journaliste allant jusqu'à louer les infrastructures de transport : « Avec une activité et un zèle que l'on ne saurait trop louer, la compagnie des chemins de fer de l'Etat et celle des transports en commun de la Région parisienne mettent tout en œuvre pour que le transport du public soit assuré ». *Le Petit Parisien* 5 mars 1924. Article de L. C Royer.

¹⁶⁴² *L'Illustration*, 21 Juin 1924.

¹⁶⁴³ « Est-il bien différent d'un vélodrome ce stade immense, caractéristique de l'architecture industrielle ? Tout en

Très critique lors des débats olympiques, *L'Auto* se positionne également dans la logique de consensus, dressant un tableau plutôt positif, soulignant le mélange des couleurs et l'intérêt global des équipements réalisés : « Tous ceux qui sont venus dimanche à Colombes, assister au match Aviron Bayonnais contre Racing, ont été unanimes à déclarer que l'œuvre entreprise sous la direction de M. Faure-Dujarric avait été réussie de façon parfaite. (...) La tonalité des couleurs – gradins bleus, armatures jaunes – s'accorde parfaitement avec celle de la pelouse verdoyante et de la cendrée rouge. Les couleurs olympiques : bleu, jaune, rouge, noir et vert, symbole de l'union des cinq continents en faveur du sport, sont ainsi représentées. L'idée n'est-elle pas heureuse¹⁶⁴⁴ ? » En octobre 1924, dans une « Vue d'Ensemble », il publie même un long plaidoyer sur les qualités techniques (piste, visibilité, vestiaires...) ¹⁶⁴⁵. Pour le quotidien, Colombes est une nouvelle occasion de souligner le triomphe du sportif sur le politique : « Il ne faut pas oublier que le principal monument des Jeux Olympiques a été construit par une association sportive à laquelle aucune subvention n'a été donnée et à laquelle les travaux n'ont été payés que lorsque les Jeux Olympiques ont été terminés. C'est un bel exemple de solidarité sportive ; le comité olympique, appuyé par toutes les fédérations a fait confiance au Racing Club de France et celui-ci a réalisé le stade olympique pour à peu près le quart du prix que l'on croyait vraisemblable¹⁶⁴⁶ ». Durant les premiers mois d'utilisation, *L'Auto* rappelle souvent son bonheur de retrouver le stade olympique¹⁶⁴⁷.

Colombes est tout d'abord vanté pour des éléments qui sont d'indéniables atouts comme son système de hauts parleurs¹⁶⁴⁸ ou la qualité de la piste. Pour cette dernière, le Racing lui-même

charpente légères de fer ou de bois, sur des assises de ciment, il proclame la science de l'ingénieur. Il a l'élégance d'une épure géométrique, la maigreur de la construction utilitaire, il émane de lui la froide beauté des formules algébriques et la grâce squelettique du calcul. (...) Toute la chair de marbre doré du stade antique s'est effritée sous l'action sournoise du temps, il ne demeure plus debout qu'une ossature, image même de l'Olympisme exhumé du tombeau. Bois sacré, colline de Kronion, enceinte hautaine de l'altis, vos équivalents se nomment aujourd'hui : cheminées d'usines, panneaux-réclames, horizons banlieusards et garage d'autos. Pas le moindre portique, fût-il en stuc ou en ciment armé, ne rappelle le bel ordre ancien. L'échafaud grêle du cinéma, l'antenne du TSF, les hauts mâts frissonnants de drapeau, les cages des pigeons voyageurs, le pavillon des haut-parleurs et la pendule carrée nous situent infailliblement au XXème siècle, cependant que la foule immense s'harmonise au cadre par son uniformité ». *L'Illustration*, 12 juillet 1924.

¹⁶⁴⁴ *L'Auto*, 25 mars 1924. Voir également la critique positive des vestiaires dans *L'Auto* du 2 mai 1924.

¹⁶⁴⁵ « Pourquoi avoir inventé, car il n'y a pas d'autre mot, notamment ce qui a été écrit sur Colombes : que le stade serait trop petit, lui qui ne fut jamais plein ; que l'on y verrait mal, ce que personne ne peut prétendre aujourd'hui ; qu'il ne serait jamais prêt tandis qu'il le fut en avril pour juillet et même ceci particulièrement, que la piste ne serait pas bonne pour le 400m, tandis que le record olympique y était battu trois fois dans la même journée. Quelles lourdes erreurs ont ainsi été commises par ceux qui ont ainsi renseigné le lecteur. Oublions tout cela pour ne pas céder à la tentation de le rappeler trop souvent. (...) Les installations des athlètes avec leurs nombreux vestiaires, leurs douches chaudes et froides, font envie à tous ceux qui ont pratiqué le sport dans les conditions élémentaires du début. (...) Le public y a été placé suivant ce que la raison même indique : de hautes tribunes le long du terrain puis d'autres décroissantes dans les virages et les plus petites aux extrémités ; le système des accès a été reconnu bon en pratique et le stade se vide en cinq minutes ; 20 000 personnes sont assises et couvertes et les gradins peuvent contenir 40 000 debout ». *L'Auto*, 17 octobre 1924. Article « Vue d'Ensemble ».

¹⁶⁴⁶ *L'Auto*, 17 octobre 1924. Article « Vue d'Ensemble ».

¹⁶⁴⁷ Voir par exemple *L'Auto* du 23 octobre 1924 et du 28 octobre 1924.

¹⁶⁴⁸ « Celui de Colombes a été merveilleux. Il a renseigné le public au fur et à mesure que les coureurs finissaient une

s'enorgueillit des premiers tests concluants : « Les différents essais faits à Colombes et soumis à l'examen des meilleurs coureurs français ont été unanimement approuvés. Nos athlètes Géo André, Gaston Féry... et l'entraîneur olympique, notre camarade Charles Poulenc, ont été unanimes à en reconnaître la supériorité¹⁶⁴⁹ ». *L'Auto* fait également preuve d'un réel enthousiasme dès le mois de décembre 1923 : « On peut donc en conclure que, techniquement, la piste des Jeux Olympiques de Paris sera la plus parfaite de conception et de réalisation. L'avenir ne manquera pas de l'affirmer¹⁶⁵⁰ ». Le tracé est loué par tous les observateurs, qu'il s'agisse une nouvelle fois de membres du Racing, des officiels de la Fédération Internationale d'Athlétisme, de Frantz Reichel ou de simples journalistes¹⁶⁵¹. L'emploi du mâchefer et son originale couleur rouge est également salué par tous¹⁶⁵². Louis Faure-Dujarric aime d'ailleurs rappeler que la piste du stade a suscité un réel engouement à l'étranger : « Ajouterons-nous que japonais et américains songèrent à s'inspirer de nos installations et qu'à leur demande, nos plans iront à Tokyo et à Columbia¹⁶⁵³ ». Le stade est même vanté pour divers points qui seront vivement critiqués par la suite, comme sa visibilité : « Afin de faciliter la vue du spectacle à tous les assistants, l'architecte du stade, M. Faure-Dujarric, a fort habilement disposé et dessiné la piste et les gradins. Les installations des spectateurs peuvent, en effet, varier à l'infini et ne sont régies que par une seule règle qui est que tout le monde doit voir un

épreuve. Ce ne fut pas simultané mais il s'en fallut parfois de 2 à 3 secondes, pas davantage. (...) On conçoit qu'un tel système peut révolutionner – le mot n'est pas trop fort – notre façon de renseigner le public. En athlétisme par exemple, il ne sera plus un profane qui ne puisse s'intéresser à ce qui se passe sur la piste si l'on prend soin de le lui expliquer ». *L'Auto*, 25 juillet 1924.

¹⁶⁴⁹ Magazine du Racing n°19. 15 novembre 1923, Article « Les travaux de Colombes ». Archives du RCF. L. Desnues se veut déjà élogieux sur la piste en cours de réalisation : « Nous nous sommes rendu compte que par rapport aux gradins, cette piste avait été ingénieusement tracée et que les gradins parfaitement disposés laissaient aux spectateurs tous les moyens de bien suivre les coureurs puisqu'ils pouvaient sans se gêner les uns les autres et sans se déranger voir les pieds de ces derniers. PV de la réunion des commissaires du 30 janvier 1923. Archives du CNOSE, Livre III.

¹⁶⁵⁰ *L'Auto*, 06/12/23, Article « La piste olympique de Colombes : quelques précisions techniques ». Voir également les numéros du 17 octobre 1924 (article « Vue d'Ensemble ») ou celui du 23 juin 1938 (Article « La nouvelle piste de Colombes ? Mieux que l'ancienne ! »).

¹⁶⁵¹ Pour la Fédération internationale : « La piste leur a donné la plus complète satisfaction ; ils ont été enchantés du sol et enchantés du cadre. (...) c'est déjà quelque chose d'avoir l'opinion étrangère pour soi ». PV de la réunion des commissaires du 31 juillet 1923. Archives du CNOSE. Pour Frantz Reichel : « Notre piste de Colombes est la plus belle du monde. Nous ne cessons depuis les Jeux de recevoir des demandes de plans. Finlandais et américains des deux parties du Nouveau Monde en ont fait, notamment, une ample provision ». *L'Auto*, 10 août 1924.

¹⁶⁵² Le Racing a fait appel à la société asniéroise *Triphasé* qui produisait du mâchefer suite à la combustion du coke et qui a conservé d'importantes réserves depuis la Première Guerre mondiale. « C'est à ce fait et à la présence probable d'oxydes ou silicates de fer que l'on doit la coloration rouge de ce mâchefer. Il est donc absolument inutile de chercher à prétendre, comme certains l'ont fait, que la brique pilée rentre dans la composition de la piste olympique de course à pied ». Magazine du Racing, bulletin n°20, 30 novembre 1923. Archives du Racing Club de France. La rénovation de la piste en 1938 ne suscitera toutefois pas le même enthousiasme. Voir *L'Équipe* du 4 août 1947.

¹⁶⁵³ « Les étrangers comprirent bien plus vite que les critiques français que les installations sportives n'étaient mauvaises : le dessin de la piste ne leur apparut pas malheureux, ils ne remarquèrent pas que les virages étaient trop plats - on les disait à déportement - ils ne crurent pas que la piste pouvait s'effondrer par endroits, ils jugèrent que les terrains de concours ne méritaient pas d'inquiéter certains techniciens et ils eurent raison de penser que la qualité de la piste n'était pas inférieure ». Magazine du Racing, bulletin n°15, 25 août 1924, Article « La participation du RCF aux Jeux olympiques de 1924 ». Archives du Racing Club de France.

athlète, quelle que soit sa position sur le terrain¹⁶⁵⁴».

L'analyse de la presse dans l'ouvrage coordonné par Th. Terret sur l'olympiade de 1924 peut compléter notre approche. Elle démontre visiblement que la presse de droite¹⁶⁵⁵ ne semble pas réellement concernée par le sujet alors qu'une forme de rejet apparaît dans *L'Humanité*, le stade incarnant une olympiade bourgeoise : « Le stade de Colombes devient un point d'ancrage essentiel des critiques puisqu'il symbolise l'appétence des milieux économiques. Tous les articles le présentent en effet comme un lieu populaire récupéré par la bourgeoisie¹⁶⁵⁶». Hostile à ce type de construction pour un sport de compétition, cette même presse est néanmoins ravie que l'installation soit située dans une banlieue ouvrière : « Quel beau monument n'eut-on pas élevé à Colombes à la gloire du sport s'il n'avait fallu assurer le confort des bourgeois riches! Le paysage, la vaste prairie bornée sur tout un côté de l'horizon par les collines bleutées d'Argenteuil, enveloppent le stade de ce ciel immense, de cet air et de ce soleil vifs qui donnent aux sports athlétiques leur pleine signification. De hautes cheminées d'usines : quatre dans un coin, six dans l'autre, se dressent enfin dans cette banlieue industrielle par-dessus les gradins comme les fantômes de colonnades géantes. Le stade et l'usine, la joie jeune et austère des athlètes avant ou après le travail, tels sont les signes et les symboles de cette société que les communistes édifieront sur les ruines du capitalisme¹⁶⁵⁷».

En province, le stade olympique n'a pas suscité de réelle passion, même si certains journaux de l'Ouest sont plutôt élogieux¹⁶⁵⁸. A l'étranger, la représentation de l'olympiade et de son stade semble dépendre des relations diplomatiques avec la France selon Th. Terret, comme le démontre l'exemple allemand : « L'éloignement du stade par rapport à la ville de Paris, juge-t-il quelques jours plus tard, est source de nombreux problèmes ; la vision qu'il en donne est proche du cauchemar¹⁶⁵⁹». Si le stade n'a pas suscité d'émoi en Italie, Anne Roger considère que les quotidiens

¹⁶⁵⁴ *La Science et la Vie*, n°84, Juin 1924 : article de Robert Roudyl « Le stade construit à Colombes pour les Jeux olympiques ».

¹⁶⁵⁵ ATTALI, Michaël, FROISSART, Tony, « Chapitre 30 : La représentation des JO de 1924 dans les presses de droite: kaléidoscope nationaliste et rappel à l'ordre », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, 1312p.

¹⁶⁵⁶ Article cité dans : ATTALI, Michaël, FROISSART, Tony, « Chapitre 31, Entre rejet et fascination : le traitement contrasté de la VIIIème olympiade dans la presse française de gauche », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 929.

¹⁶⁵⁷ *L'Humanité*, 4 mai 1924, article de L. Robert, cité dans : ATTALI, Michaël; FROISSART, Tony; « Chapitre 31 : Entre rejet et fascination: le traitement contrasté de la VIIIème olympiade dans la presse française de gauche », *op. cit.*, p 969. T. Froissart et M. Attali soulignent néanmoins que les journaux non communistes ont un regard moins critique, *L'Œuvre*, historique soutien de Colombes, et *Le Populaire*, étant plutôt positifs.

¹⁶⁵⁸ « Des détails plus pratiques, tels que la qualité des pistes ou des services de télégraphie et de haut-parleurs dans le suivi du marathon, font également l'objet de compliments de la part de la presse de l'Ouest ». Collectif, « Chapitre 32 : Paris vu de la province : les jeux olympiques de 1924 dans la presse régionale. ». In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, 1312p.

¹⁶⁵⁹ *Frankfurter Zeitung* du 8 juillet 1924, article de Willy Dörr cité dans BOLZ, Daphné, « Chapitre 25, rabaisser, dénoncer, dépasser : la réception des jeux olympiques de 1924 dans la presse allemande, In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, p 780.

espagnols sont assez partagés, certains soulignant sa supériorité sur les constructions ibériques quand d'autres comme *El Mundo* semblent plus circonspects¹⁶⁶⁰.

Sans soulever de réel enthousiasme, le stade est donc globalement bien accueilli en France et à l'étranger même si certaines interrogations apparaissent dès le France-Galles de rugby du 27 mars 1924 en raison de difficultés d'accès : « Le nombre de voitures qui se dirigent sur Colombes est simplement fabuleux. Il leur faudrait des voies d'accès et de dégagement irradiantes, capable de décongestionner immédiatement l'immense arène. Ces voies n'existent pas et ne sauraient exister. Le terrain ne s'y prête pas. Les environs ne s'y prêtent pas. Il est impossible que le stade occupe la situation privilégiée qu'il lui aurait fallu pour être vraiment l'arène sportive qu'on espérait- arène nationale et mondiale. (...) Les spectateurs d'hier, de barrage en barrage, à la queue leu leu, parmi la bousculade et la cohue, ont dû piétiner longtemps avant d'arriver à la gare libératrice. Les autos s'entremêlaient à leur foule. Les klaxons retentissaient. (...) C'était la débandade vers la gare¹⁶⁶¹».

La poussière aux abords du stade¹⁶⁶² et des installations de tennis décevantes sont également pointées du doigt. Pour Robert Lewis, derrière une adhésion de façade du Comité Olympique Français se cache en effet une déception inavouable car le RCF a sauvé les Jeux : « Le COF était déçu que la version finale du stade Olympique fut beaucoup plus petite (60000 places) que son stade espéré au Parc des Princes. L'emplacement du stade dans la banlieue presque industrielle de Colombes, au nord-ouest de Paris, n'évoquait pas non plus l'Olympie de l'antiquité¹⁶⁶³ ». Alors que le stade de Colombes vient à peine de sortir de terre dans un contexte délicat, critiquer ouvertement cette enceinte et le Racing Club de France s'avère presque impossible. Mais au fil du temps, les remises en cause vont néanmoins se multiplier.

> Un stade excentré dans un environnement peu attirant.

Les pâles descriptions du stade de Colombes et de son quartier par les journalistes sportifs ne sont pas sans rappeler la piètre image de la banlieue dans *Voyage au bout de la nuit*¹⁶⁶⁴ : « Le

¹⁶⁶⁰ *La Vanguardia* semble assez positive ce qui n'est pas le cas d'*El Mundo*. ROGER, A, « Chapitre 27 Un moment d'apprentissage sous surveillance : regards espagnols sur les jeux de Paris », In TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, 1312p. Th. Terret rappelle enfin que la presse anglo-saxonne, passés les doutes sur la capacité française à organiser l'événement, est plutôt réceptive face à l'enceinte réalisée.

¹⁶⁶¹ *L'Homme Libre* du 29 mars 1924. Article de Pierre Delafuye « Les mésaventures du stade de Colombes. Après l'inondation, l'embouteillage. Et ce n'est pas fini! ».

¹⁶⁶² « Je vous signale que les lamentations les plus justifiées nous viennent sur la lamentable poussière que soulèvent automobiles et tramways tous les jours en passant sur le boulevard de Valmy. Ne pourrait-on pas y opérer un goudronnage vigoureux qui serait grandement bienfaisant ». Note du directeur de l'extension de Paris à l'ingénieur en chef du département du 19 juin 1924. Archives de Paris. VR 156.

¹⁶⁶³ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit., p 13.

¹⁶⁶⁴ « La lumière du ciel à Rancy, c'est la même qu'à Détroit, du jus de fumée qui trempe la plaine depuis Levallois. Un rebut de bâtisses tenues par des gadoues noires au sol. Les cheminées, des petites et des hautes, ça fait pareil qu'au bord de la mer les gros piquets dans la vase. Là-dedans, c'est nous. (...) Au bout du tramway voici le pont poisson qui se lance au-dessus de la Seine, ce gros égout qui montre tout ». CELINE, Louis-Ferdinand, *Voyage au bout de la nuit*, Paris,

pire temps de Paris et de sa banlieue. Une pluie impalpable et incessante. Un ciel gris et sale où les cheminées d'usine osaient encore déverser des panaches de fumées. Un stade morose, luisant de ses virages vides, engoncé dans le froid, la pluie et la demi-obscurité¹⁶⁶⁵». L'éloignement du site est au cœur des critiques car il est présenté comme un repoussoir et une justification des mauvaises affluences, comme lors de RCP-Bordeaux de 1949¹⁶⁶⁶ ou de France-Autriche 1956 : « Colombes est loin : le public boude le vieux stade. La meilleure preuve : le quart de Finale de Coupe Lens-Nancy aura lieu au Parc. Or, depuis 10 ans, tous les ¼ de finale se sont joués à Colombes¹⁶⁶⁷ ». Plus le temps passe, plus les journalistes et les spectateurs rejettent le long chemin de Colombes, surtout quand le spectacle proposé est peu attractif : « Pour parvenir à attirer 15 000 parisiens à Colombes pour un match de club en un dimanche printanier, il ne faut pas être n'importe qui. Pour gagner cet horrible Colombes, cette espèce de vieux vaisseau de ferraille éventré, il faut sacrifier un après-midi car pour aller à Colombes, comme pour en revenir, il faut consentir à faire la queue dans l'inférieur dédale des ruelles encombrées. Si plusieurs milliers de « parisiens » ont consenti à faire ce long voyage, c'est parce qu'ils ont le rugby désormais chevillé au cœur¹⁶⁶⁸». A la fin des années 1960, Colombes apparaît de plus en plus éloigné de Paris : « Faut-il brûler Colombes ? (...) Se rendre à Colombes, en 1967, représente un effort héroïque aux yeux d'un nombre de sportifs de plus en plus grand. C'est vrai que les chemins qui y conduisent semblent chaque fois plus ennuyeux et plus exaspérant, c'est vrai que Colombes semble s'éloigner toujours un peu plus du centre de la capitale¹⁶⁶⁹ ».

Le terme même de banlieue suscite un réel mépris dans la première partie du XX^{ème} siècle même si diverses personnalités, comme André Morizet, maire de Boulogne-Billancourt, l'emploient avec une certaine fierté¹⁶⁷⁰. Situé hors de Paris, alors qu'il attire en masse un public venu de la capitale, le stade de Colombes n'est pas central. Il fait pourtant le lien, à l'image de certains stades italiens de l'entre-deux guerres, entre la ville centre et sa périphérie, comme l'a affirmé Pierre

Gallimard, Collection Folio, 2010 (1^{ère} Ed. 1952), p 238.

¹⁶⁶⁵ *L'Équipe*, 12 Novembre 1962.

¹⁶⁶⁶ « Au Parc, ce chiffre aurait probablement été supérieur, car le déplacement de Colombes a rebuté bon nombre de sportifs ». *L'Équipe*, 24 octobre 1949.

¹⁶⁶⁷ *L'Équipe*, 29 Mars 1956.

¹⁶⁶⁸ *L'Équipe*, 22 mars 1966.

¹⁶⁶⁹ *L'Équipe*, 26 juin 1967.

¹⁶⁷⁰ « D'abord méprisante, évoquant les faubouriens aggravés de ruraux, des conseillers municipaux de Paris l'emploient délibérément à la fin du XIX^{ème} siècle devant des élus des communes suburbaines jugés par trop exigeants dans le partage du pouvoir local. Puis les intéressés reprennent le terme avec une certaine ostentation. Si elle revêt toujours une connotation péjorative dans la bouche de quelques-uns, elle sert à affirmer des droits et se banalise quelque peu ». GUILLOT, Pascal, *L'Union socialiste communiste ou des dissidences municipales en banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres*, Actes des Journées « Les territoires du communisme : Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes », 1^{er} et 2 décembre 2009, Université Paris 1, p 13. Voir également MULLER, Annie, *Les relations Paris-banlieue Ouest de 1884 à 1900*, mémoire de maîtrise, Université Paris X Nanterre, 1988, 2 tomes.

Lanfranchi¹⁶⁷¹. Si quinze minutes seulement séparent la Gare du Stade de St Lazare, il reste encore environ un kilomètre à parcourir pour atteindre le site. Colombes n'est donc, géographiquement, pas très éloigné de Paris mais les difficultés d'accès en raison d'un réseau routier sans larges voies génèrent d'importants ralentissements pour les voitures individuelles. Yves-du-Manoir n'arrivera jamais à se décoller de cette image.

Le quartier du stade est dans les années 1920 modeste et ouvrier, semi-rural, composé de petits immeubles d'habitations, de pavillons ouvriers, d'usines (ex : Goodrich) mais également de jardins ouvriers comme l'a souligné le journaliste Pascal Leroy : « De l'autre côté de la tribune d'honneur, en allant vers les jardins ouvriers de l'Île Marrante, les seuls immeubles à étages qui barrent l'horizon sont ceux des habitations à bon marché (HBM) de l'avenue Paul-Bert, construits comme leurs voisins de la villa Kreisser seulement cinq ans plus tôt. Autour du stade, les terrains vagues où prospère l'herbe folle l'emportent sur les jardinets, offrant autant de possibilités de dégagement au public et de stationnement aux automobilistes qui arrivent déjà à saturer les grands axes les jours de rencontre au sommet¹⁶⁷²».

Au fil des ans, le quartier a toutefois connu une urbanisation importante, le site étant presque ceinturé par des logements sociaux dans les années 1960-1970, ce qui génère diverses critiques : « La pluie fine et tenace continue de tomber. L'horizon habituel de Colombes propose des déchirures aiguës de HLM et d'usines qui se découpent à contre-ciel ; mais en ce samedi de Toussaint précoce, la pluie, comme vaporisée, roule dans le lointain sa ouate grise qui estompe tout¹⁶⁷³». Le quartier retrace donc merveilleusement les différents âges de la banlieue parisienne définis par Annie Fourcaut « Les banlieues françaises, à la différence des suburbs anglo-saxonnes qui logent les classes moyennes blanches, ont été créées dès la fin du XIX^{ème} siècle pour loger les classes populaires. Les besoins de logement expliquent les strates des paysages urbains : petits immeubles de rapport de la Belle Époque, pavillons des lotissements défectueux de l'entre-deux guerres, barres et tours de logement social et villes nouvelles des Trente Glorieuses. Trois moments de la constitution des banlieues populaires se superposent (...) : l'âge des faubourgs industriels, devenus peu à peu friches avec la désindustrialisation qui débute dans les années 1950 ; le temps

¹⁶⁷¹ « Le stade peut aussi avoir d'autres fonctions comme celles d'intégrer les faubourgs à la ville dans sa configuration traditionnelle. (...) Déjà, la construction de grands stades aux portes des agglomérations à Florence ou Bologne dans les années 1930 devait, aux yeux des urbanistes et politiques chargés de la construction, concrétiser les nouvelles limites de l'espace urbain». LANFRANCHI, Pierre, « Point de vue », In *Football, ombres au spectacle*, Les cahiers de la sécurité intérieure, IHESI. Paris, 1996, p 13.

¹⁶⁷² LEROY, Pascal, « 1938 : la coupe du monde à Colombes », *92 Express*, Numéro 92, Juin 1998.

¹⁶⁷³ *L'Équipe*, 3 octobre 1966. Article « Michel Jazy, c'est fini ». Le Racing a notamment vendu des terrains à l'office HLM qui a prévu d'y réaliser des logements. Il faut toutefois attendre le début des années 1970 pour que ceux-ci sortent de terre. Le Racing reçoit en effet les plans des futurs HLM qui doivent s'élever de l'autre côté de l'avenue Pierre de Coubertin, derrière le virage Colombes. Le Racing obtient d'ailleurs six logements dans ses futurs immeubles. Réunion de comité du 22 avril 1971.

des banlieues rouges et du socialisme municipal ; la construction des grands ensembles et l'entrée en crise du modèle à partir de 1970¹⁶⁷⁴».

Il est également le témoin d'une « rupture d'image » entre la capitale et sa banlieue, sans doute accentuée par la séparation presque physique (Fortifications puis Périphérique)¹⁶⁷⁵. Colombes s'inscrit ainsi dans le paysage et dans la confrontation analysés par Guy Burgel : « Pendant longtemps, Paris s'opposa à sa périphérie dont elle tirait à la fois sa richesse et son approvisionnement. La muraille de Thiers, la « zone », la ceinture du boulevard Périphérique, ont matérialisé tour à tour durablement cette barrière sociale, psychologique et foncière entre la ville et sa banlieue. Avant de parvenir à la campagne, espace de paix, de prospérité et de ressourcement créatif, il fallait traverser, à quelques rares exceptions près, (...) des territoires peu lisibles, où les cheminées d'usine et les maisons de rapport, les pavillons Loucheur et bientôt les grands ensembles, avaient accumulé les « classes laborieuses et les classes dangereuses » des anciens faubourgs parisiens du XIX^{ème} siècle¹⁶⁷⁶ ». Colombes n'est toutefois pas l'unique stade à subir cette image péjorative, comme le montre Stéphane Merle pour Saint-Étienne : « Néanmoins, cet environnement peu attractif est perçu de manière indifférente ou souvent de manière négative : la fumée toute proche (parfois envahissante comme le montre le film de l'inauguration du stade) gêne les sportifs et les spectateurs¹⁶⁷⁷ ».

Les conditions météorologiques (froid, pluie, vent...), le paysage, l'affluence modeste et le maigre spectacle sportif génèrent ainsi des descriptions sordides, que l'on retrouve en général lors des manifestations athlétiques : « Le thermomètre marquait 12°C ; concurrents et spectateurs grelottaient dans l'immense arène aux trois quarts vide qui, même par beau temps, n'est pas d'un naturel engageant. La grisaille du ciel confondue avec la fumée des usines ; le crachin d'un matin d'automne ; le vent d'ouest soufflant de côté, dans le dos des sprinteurs, gênant les autres courses ; le désordre qui régnait sur la pelouse ; un ensemble qui n'incitait pas à la pratique du plus beau sport d'été¹⁶⁷⁸ ». Ce mauvais temps devient même une sorte de rituel, un facteur aggravant¹⁶⁷⁹ : « Samedi

¹⁶⁷⁴ FOURCAUT, Annie, *Des quartiers à construire : les banlieues populaires ont aussi une histoire*, Cairn.info, 92.103.119.123, CERAS, p 1.

¹⁶⁷⁵ « Paris a un territoire physiquement et symboliquement nettement séparé de ses voisins, ce qui a longtemps justifié les ignorances réciproques. (...) s'ajoute une très forte rupture d'image et de puissance entre Paris, qui s'identifie au luxe, aux arts, à la culture, au raffinement, et ses voisins plus anonymes ». RONAI, Simon, « Paris et la Banlieue : je t'aime, moi non plus », *Hérodote*, 2004/2 N°113, DOI : 10.3917/her.113.0028, p 29.

¹⁶⁷⁶ BURGEL, Guy, « Paris et l'Île-de-France : un amour de raison », *Pouvoirs*, 2004/3 n °110, DOI : 10.3917/pouv.110.0047, p 48.

¹⁶⁷⁷ MERLE, S, « Le stade Geoffroy Guichard de Saint-Étienne, un "monument" du sport local ? », *op. cit.*, p 215.

¹⁶⁷⁸ *L'Équipe*, 11 Juillet 1948. Article « Grisaille et désordre hier à Colombes ».

¹⁶⁷⁹ « Jamais sans doute un match international d'athlétisme n'a été aussi défavorisé que ce 11^{ème} France-Tchécoslovaquie ! Il pleuvait et la pluie drue et verticale que nul vent ne déplaçait ne cessa de la journée... Le public s'abstint donc. Dans des circonstances rigoureusement identiques, le stadion de Stockholm était archiplein Lundi ».

Description de France-Tchécoslovaquie 1948. *L'Équipe*, 9 Septembre 1948.

après-midi, dans un stade de Colombes qui, jamais, ne nous était apparu aussi triste et démodé (la foule n'était pas là pour masquer les gradins lépreux ni pour créer un semblant d'enthousiasme olympique)¹⁶⁸⁰ ». Pour Guy Lagorce, le stade est même à l'image de l'athlétisme français du début des années 1970 : « Dans cette lumière noire qui enveloppait Colombes, on vit la « réalité physique » de la pauvreté du sport français cent fois replâtré mais jamais guéri. (...) C'était un dimanche d'été à Colombes¹⁶⁸¹ ».

Ces défauts alimentent d'ailleurs les partisans du stade de 100 000 places qui prônent l'installation des stades dans des cadres plus chatoyants : « Alors que dans l'Antiquité, en effet, les stades étaient placés au cœur même des villes, et contribuaient à leur ornement, notre époque, qui fait appel pour ses jeux aux athlètes de tous les pays, se voit contrainte de les recevoir dans les faubourgs ou dans des coins de banlieue généralement laids et donc l'accès est difficile¹⁶⁸² ». Une véritable réflexion est alors suggérée sur le choix du site¹⁶⁸³. Si un beau stade valorise en général l'image d'une ville comme le considère Nicolas Huber¹⁶⁸⁴, il ne semble pas que celle de Colombes pénalise la ville, car c'est au contraire l'aspect industriel et populaire du contexte urbain qui rejaillit sur l'enceinte olympique, notamment durant sa dernière décennie¹⁶⁸⁵. Mais Yves-du-Manoir conservera longtemps cette image d'un « Stade sans beauté, poussé dans une banlieue triste¹⁶⁸⁶ », associée à des défauts structurels qui n'ont jamais été surmontés.

- Des défauts structurels.

> Une capacité constamment problématique : les problèmes inhérents d'un stade olympique.

« La direction de la Sécurité de la Préfecture de Police, inquiète sans doute du grand nombre de spectateurs qu'on annonce pour France-Angleterre s'est demandée gravement si le stade de

¹⁶⁸⁰ *L'Équipe*, 11 juin 1966. « Sous-titre : Pluie, Installations insuffisantes, pauvres athlètes à Colombes! ».

¹⁶⁸¹ *L'Équipe*, 24 juillet 1972. Article de Guy Lagorce intitulé « Marée Basse ».

¹⁶⁸² *La Construction Moderne, revue hebdomadaire d'architecture*, numéro du 28 juin 1936. Article de Emm. De Th. « Un stade olympique à Paris ». Document disponible aux archives du RCF, Dossier 100 000 places.

¹⁶⁸³ « Je pense d'abord, m'explique Marcel Vilette, au cadre. Les arbres sont d'une importance capitale, et ce, non pas uniquement à cause de leur valeur décorative, mais parce qu'ils représentent d'air pur. D'où vient l'attrait du stade de la Faisanderie, sinon du magnifique cadre du Bois de Saint-Cloud ? C'est ce qui manquera toujours à Colombes. Ce n'est pas important si la piste est bonne ? Que si ! Tu ne crois pas qu'un athlète se forgera plus rapidement un meilleur moral si le cadre où il « travaille » est riant ». *L'Auto*, 11 septembre 1938. Article de Robert Bré « Les mystères de la création d'un stade ». Marcel Vilette a participé à la construction du stade Jean Bouin et à des installations à Gennevilliers ou pour l'Union d'électricité de Rueil Malmaison.

¹⁶⁸⁴ « Un beau stade, au même titre qu'un musée, contribue à la renommée et au prestige d'une ville. (...) un stade possède une fonction emblématique qui en fait la fierté d'une région, un véhicule de son image et de son identité ». HUBER, N, *Stades suisses : des origines à l'Euro 2008*, Slatkine, Genève, 2008, 156p. Voir Introduction.

¹⁶⁸⁵ « Un ciel frotté de plomb. Un froid aigu, mordu par un vent aigre. Colombes. Au milieu du tableau, un trait épais, gouache verte, la pelouse cernée par le fusain lugubre de la piste. Une brume légère tremble au ras des poteaux et filtre une lumière diffuse ». *L'Équipe*, 18 novembre 1968. Article « Le carrefour des vertus ». On retrouve une description similaire en décembre 1961 : « Le public ne s'y était pas trompé. Il était venu très nombreux malgré la pluie menaçante, malgré le gris sale du ciel et malgré l'éloignement de Colombes ». *L'Équipe*, 11 décembre 1961.

¹⁶⁸⁶ « Stade sans beauté, poussé dans une banlieue triste où l'on crée ce que l'on appellera le premier village olympique et qui n'est qu'un assemblage d'hideuses cabanes en planche sans confort ni gaieté ». PARIENTE, R, LAGARCE, G, *La fabuleuse histoire des jeux olympiques*, Collection Minerva, 2004, p 129.

Colombes pourrait tous les contenir. Hier elle avait réservé sa décision quant à l'autorisation¹⁶⁸⁷». Cette rencontre internationale de football en 1946 illustre la période faste d'un stade alors devenu trop petit pour le football, l'afflux de spectateurs générant une série de difficultés.

Durant cet âge d'or, la Fédération Française de Football n'arrive pas à faire face à la demande de places, comme pour la Finale de Coupe de France 1947 où 30 à 60 000 demandes n'ont pu être satisfaites¹⁶⁸⁸. L'achat des tickets est alors problématique et l'attractif France-Italie 1948 n'échappe pas à la règle : « Jamais encore on avait connu un tel engouement pour une rencontre internationale¹⁶⁸⁹ ». La nuit précédant l'ouverture des bureaux de location pour ce type de rencontres, des queues gigantesques se forment autour du siège de la Fédération ou des diverses agences, générant parfois de véritables échauffourées : « Jusqu'à 10 heures, la vente se déroula normalement, la file d'attente étant canalisée par un service d'ordre important. Mais cette file s'allongeait à vue d'œil pour se terminer en un groupe énorme sur la place de l'Opéra, où elle n'était plus canalisée. Un peu après 10h, ce groupe descendit l'avenue en masse et manifesta l'intention de se placer devant la file régulière, ce qui n'alla pas sans bousculades, incidents et... intervention de la police. Un moment, il y eut plusieurs milliers de personnes massées dans l'avenue de l'Opéra où la circulation dût être interrompue durant de longues minutes. Les services de vente durent protéger leurs guichets et leurs tiroirs caisses. Après une heure d'interruption, la file régulière put être en partie rétablie et la vente reprendre¹⁶⁹⁰ ». Face au désordre, FFF et pouvoirs publics se rejettent constamment la faute, la Fédération étant accusée de dirigisme quand la préfecture de Police est attaquée pour ses erreurs de gestion¹⁶⁹¹. En 1948, *L'Équipe* évoque même « La guerre de l'Opéra¹⁶⁹² ». Si ce phénomène touche essentiellement le football, le France-Galles de rugby en 1955 a également connu un engouement sans précédent¹⁶⁹³.

Aux difficultés d'achat des billets s'ajoutent bien évidemment de réels problèmes d'accès au stade. Afin de limiter l'afflux de personnes, des appels sont parfois lancés dans la presse afin de

¹⁶⁸⁷ *L'Équipe*, 15 mai 1946.

¹⁶⁸⁸ *L'Équipe*, 8 et 12 Mai 1947.

¹⁶⁸⁹ *L'Équipe*, 18 Février 1948. La FFF a tenté de s'organiser et de communiquer relativement tôt sur les quotas de places. Elle refuse rapidement certaines demandes : « Des transporteurs, des agences de voyage, des familles, des organisations ou des personnes que la FFF considère comme des non-prioritaires ont déjà sollicité plusieurs dizaines de milliers de billets qui ont été refusés ». *L'Équipe*, 18 Février 1948. La commission d'organisation de la FFF a ainsi réparti les places : 8000 vendues aux ligues régionales, dirigeants, clubs, arbitres, consulats, ambassades... Les clubs affiliés FFF ont ensuite la possibilité de demander des places (13 places assises au maximum et jusqu'à 25 debout par club) auprès de la FFF avant le 4 mars avant que la vente au grand public ne soit organisée.

¹⁶⁹⁰ *L'Équipe*, 6 Mai 1947.

¹⁶⁹¹ *L'Équipe*, 6 et 8 Mai 1947.

¹⁶⁹² *L'Équipe*, 30 Mars 1948. Des dizaines de personnes ont commencé à faire la queue le dimanche 20 mars, la veille de l'ouverture de la vente et les agents de police ont dû placer des barrières dès 23h pour une foule qui regroupait déjà 500 personnes à minuit et 8000 selon le quotidien vers 8h30 ! 300 agents ont été réquisitionnés ! A 12h10, *L'Équipe* constate que 7000 places ont trouvé preneur en trois heures et qu'il ne reste plus que des tickets pour les virages.

¹⁶⁹³ Un employé de chez Cook affirme ainsi que des queues gigantesques se sont formées dans la nuit, dès 3 heures du matin. *L'Équipe*, 23 Mars 1955.

déconseiller aux personnes non munies de billets de se rendre à Colombes dans l'espoir d'acheter des places. Ces difficultés sont exploitées par les partisans du stade de 100 000 places qui réclament plus que jamais une telle construction : « Ces incidents sont déplorables. Ils ne sont pas les premiers de cet ordre. Et ils se reproduiront avec plus de gravité encore malheureusement, jusqu'au jour où Paris possédera un stade de beaucoup plus vaste contenance que ceux existant actuellement et qui sont de capacité nettement insuffisante devant l'accroissement incessant des foules sportives, celles du football en particulier¹⁶⁹⁴ ». De ce fait, la Direction Générale du sport est souvent inquiète à l'approche de chaque événement majeur¹⁶⁹⁵. A cette époque, le Parc des Princes rencontre des difficultés similaires¹⁶⁹⁶.

A la même période, pour des manifestations athlétiques, Colombes est, à l'inverse, un vaste vaisseau vide et terne : « De Jean Bouin, souvent trop petit et mal agencé, impropre aux concours au trop vaste et trop lointain Colombes, l'athlétisme français évolue depuis bien longtemps dans des cadres peu appropriés¹⁶⁹⁷ ». Depuis sa construction, et malgré sa piste de qualité, Colombes est en effet considéré comme un stade trop imposant pour les besoins de la discipline : « Comme on se sentait dépaysé dans le trop grand stade olympique, où l'on cherchait en vain le souffle particulier, l'entrain exceptionnel, l'émotion et l'ambiance qui créent l'atmosphère de la plus grande épreuve nationale!¹⁶⁹⁸ ». A la fin des années 1960, après cinq décennies d'échec, le constat est souvent amer pour un sport qui peine encore à ce sentir chez lui à Colombes : « Au coude à coude dans les tribunes, les 6 000 spectateurs trouvaient enfin à briser ce carcan d'indifférence qui paralyse l'athlétisme français dès lors qu'il choisit Colombes comme terrain d'élection. Car, dans cette immense nef de béton, dans ce désert de gradins et en dépit d'installations excellentes, ce sport ne se sent jamais chez lui. A moins que ce soit les spectateurs qui ne se sentent pas toujours chez

¹⁶⁹⁴ *L'Équipe*, 6 Mai 1947. Henri Delaunay, président de la FFF affirme ainsi : « Le problème est d'une simplicité décourageante : on ne loge pas 100 000 personnes dans un stade de 60 000 places ». *L'Équipe*, 8 Mai 1947. Voir également *L'Équipe* du 12 Mai 1947 (Article « Et maintenant, un stade de 90 000 places »), le numéro du Jeudi 5 Mai 1949 (Article « Un stade de 120 000 places ou le scandale ») ou celui du 23 octobre 1956.

¹⁶⁹⁵ *L'Équipe*, 19/12/1947.

¹⁶⁹⁶ Il en est de même après un quart de finale de Coupe : « Pour voir Racing-Lille, il a fallu forcer les grilles... A quand le stade de 100 000 places ? (...) De nombreux spectateurs assistèrent au match Lille-RC Paris juchés sur les toits des différentes tribunes. Des milliers de personnes ne purent pénétrer dans l'enceinte du Parc, plein à craquer bien avant le coup d'envoi. De nombreux ayant droits ou possesseurs d'invitations furent dans ce cas ». *L'Équipe*, 26 mars 1948. La première finale de Coupe d'Europe au Parc des Princes suscite d'ailleurs les mêmes interrogations : « L'engouement pour cette première finale de la coupe d'Europe dépasse tout ce que l'on peut imaginer (...), il me rappelle celui qui présida en avril 1948 à un France-Italie de triste mémoire ». *L'Équipe*, 8 juin 1956 ou les numéros du 9 et 10 juin 1956. Real-Juventus au Parc des Princes en 1962 fera également resurgir une dernière fois cette question : « Il ne semble pas exagéré de dire que plus de 200 000 demandes ont été formulées dont moins du quart seulement pourront être satisfait. (...) Dans de telles circonstances, on voit qu'un stade de 100 000 places apparaît de plus en plus nécessaire à une ville de Paris ». *L'Équipe*, 28 février 1962.

¹⁶⁹⁷ *L'Équipe*, 11 Octobre 1956.

¹⁶⁹⁸ *Match*, 22 Juillet 1930.

eux¹⁶⁹⁹ ». Trop vaste pour l'athlétisme mais parfois trop restreint pour le football, Colombes témoigne à sa manière de l'insoluble question de la capacité pour un stade olympique qui ne peut satisfaire toutes les attentes placées en lui. Cette difficulté n'est toutefois pas la seule pénalisant l'image du site.

> Une visibilité défaillante dans les gradins.

« Nous nous sommes entourés de toutes les garanties nécessaires pour donner aux spectateurs le maximum de confort et le plus grand degré de visibilité. Une commission du COF, dans laquelle figurait notamment Frantz Reichel, (...) s'est déclarée satisfaite de nos travaux quant à ces deux points de vue¹⁷⁰⁰ ». A la suite de certaines interrogations sur l'inclinaison des tribunes en cours d'achèvement, Louis Faure-Dujarric se voit obligé, dès 1923, de défendre sa construction, affirmant notamment qu'il s'est inspiré des stades anglais et américains : « en attendant, comme nous l'avons déjà dit, que nous construisions au centre de Paris un Colisée moderne, il faut faire un stade raisonnable avec les dimensions généralement adoptées¹⁷⁰¹ ». Dix ans plus tard, la revue *Chantier* valide d'ailleurs ses choix d'une pente progressive¹⁷⁰².

Le stade sera toutefois souvent attaqué sur ce point, notamment le jour des grandes affluences : « A Colombes, les spectateurs des virages, à moins de posséder une excellente longue vue, ne voient pas très bien¹⁷⁰³ ». *L'Équipe* cite régulièrement les « mécontentements habituels », et appelle de ses vœux la réalisation d'un stade monumental : « Qui saura jamais le nombre de spectateurs que ces insuffisances connues retiennent chez eux ? Le grand stade à 100 000 places aussi bien que l'agrandissement de Colombes deviennent l'objet de douces plaisanteries. Deux beaux serpents de mer¹⁷⁰⁴ ». Outre les virages, les poteaux de soutien des toitures des tribunes latérales gênent les spectateurs alors que « les places créées à l'occasion de la Coupe du Monde de football de 1938 sont très défectueuses sur le plan de la visibilité¹⁷⁰⁵ ». Il en est de même dans les loges de la tribune d'honneur : « M. Maurice Herzog, au premier rang de la présidentielle peut en

¹⁶⁹⁹ *L'Équipe*, 7 juillet 1969. Article « Un sport d'hiver ».

¹⁷⁰⁰ *L'Auto*, 4 février 1923. Article « Y verra-t-on des gradins du stade de Colombes ? ».

¹⁷⁰¹ Il affirme également : « Mais on peut dire que les dispositions générales qui ont été prévues sont celles qui non seulement sont adoptées partout en Angleterre et en Amérique mais encore que les dernières constructions de ce genre faites en France ont précisément la même inclinaison que le stade olympique et ceci dans toute leur hauteur tandis que les grandes tribunes prévues à Colombes auront des gradins qui augmenteront en raison de leur hauteur ». *L'Auto*, 15 février 1923. Article « Y verra-t-on bien de toutes les places au stade olympique de Colombes ? ».

¹⁷⁰² « Théoriquement, la pente des gradins doit augmenter à mesure qu'on s'élève : la section n'est donc pas rectiligne mais courbe. (...) Pour la visibilité, le principe est simple : les rayons visuels de chaque spectateur doivent être tangents à la tête du spectateur placé devant lui. (...) cette pente est parfois inférieure, même pour un profil rectiligne : elle est de 1/3 à Colombes par exemple ». Revue « Chantiers : organe technique de l'Architecture d'Aujourd'hui » n°2 mai 1934. Article d'A. Hermant.

¹⁷⁰³ *L'Auto*, 23 février 1956.

¹⁷⁰⁴ *L'Équipe*, 16 novembre 1954. Article « Grand stade de 100 000 places? Colombes de 60 à 90 000 places? ».

¹⁷⁰⁵ *L'Équipe*, 14 janvier 1953.

témoigner, pratiquement, il ne pouvait rien voir¹⁷⁰⁶ ».

Rappelons que Colombes n'est pas un cas unique puisque son contemporain, Wembley, a souvent été décrié de façon identique¹⁷⁰⁷. En France, les stades de football sont d'ailleurs globalement montrés du doigt car leur confort semble obsolète au début des années 1950 comme le révèle *L'Équipe* dans une grande enquête¹⁷⁰⁸. L'accès à Colombes est en outre problématique.

> Des conditions d'accès problématiques : l'insuffisance des voies de dégagement.

L'olympiade de 1924 a tout de suite révélé les défauts du site colombien, le Rapport Officiel consacrant même un chapitre à la question : « Les moyens d'accès et le problème de la circulation¹⁷⁰⁹ ». Les modestes aménagements réalisés (halte ferroviaire, voies de tramways doublées, itinéraires spéciaux¹⁷¹⁰...) n'ont en effet guère amélioré un site confronté à l'arrivée soudaine et massive d'une foule importante : « Les JO allaient concentrer sur quelques points de la région Parisienne, à jour et heure fixes, des masses de 50 et 60 000 spectateurs, accourant de toutes parts et se levant d'un seul mouvement, pour le retour, au coup de sifflet de l'arbitre¹⁷¹¹ ».

Les réunions préolympiques avaient déjà souligné, dans un Colombes encore inachevé, des difficultés d'évacuation malgré un nombre de vomitoires satisfaisant¹⁷¹² : « Mais c'est là que les difficultés commencèrent. Il y eut en effet, un léger embouteillage à l'arrivée, mais c'est un embouteillage formidable au départ. Certaines voitures durent attendre près d'une heure avant de se dégager¹⁷¹³ ». Le maintien de deux voies de circulation a accentué les défauts d'un site qui ne pouvait réellement être transformé : « Nous devons nous contenter des voies existantes, peu nombreuses. En créer de nouvelles ? C'eût été engager des sommes folles. De concert avec les autorités municipales, nous cherchons à améliorer la situation. Nous espérons y parvenir¹⁷¹⁴ ». L'étroite rue Paul Bert est alors un véritable goulot d'étranglement vers lequel convergent voitures particulières, piétons et transports en commun. Même la modeste affluence du match d'ouverture du tournoi olympique de rugby a généré des difficultés : « Enfin, l'organisation du circuit des voitures autour de Colombes par des voies bien trop étroites, et l'erreur de faire garer aux portes du stade,

¹⁷⁰⁶ *L'Équipe*, 10 juillet 1961.

¹⁷⁰⁷ BARCLAY, Patrick, POWELL, Kenneth, *Wembley stadium : Venue of legends*, London, Prestel, 192p.

¹⁷⁰⁸ *L'Équipe*, 25 Janvier 1950.

¹⁷⁰⁹ Voir notamment le rapport officiel de la VIIIème olympiade, Archives municipales de Colombes.

¹⁷¹⁰ Voir l'Annexe n°95.

¹⁷¹¹ Rapport officiel de la VIIIème olympiade, Citation page 59. Archives municipales de Colombes.

¹⁷¹² En 1949, une insuffisance est toutefois décelée au niveau de l'évacuation de la tribune Marathon par les services d'hygiène et de sécurité de la Préfecture de Police qui suggèrent d'élargir des voies de dégagement en supprimant les courts de tennis situés derrière la tribune, ce que le RCF peinera visiblement à faire. En juillet 1949, le Racing n'a toujours pas procédé à ses modifications, arguant du coût financier de la transformation. PV du bureau du comité du 10, du 17 mars et du 28 juillet 1949.

¹⁷¹³ *L'Auto*, 28 Mars 1924.

¹⁷¹⁴ *L'Auto*, 17 avril 1924.

erreur qui amènera un embouteillage certain, furent à juste titre très critiquées hier¹⁷¹⁵ ». Tout en assumant ces difficultés, le COF et Frantz Reichel affirment qu'ils ne peuvent pas tout faire ni tout prendre en charge¹⁷¹⁶. L'olympiade laisse pourtant un goût amer à bien des commentateurs qui n'ont guère apprécié les difficultés d'accès, rendues sans doute plus importantes avec la multitude de petits commerçants qui jalonnent le parcours : « Quand on arrive au stade, de quelque côté qu'on l'aborde, un entassement monstrueux de matériel de transport vous stupéfie : autocars, autobus, tramways, torpédos, limousines, cycle-cars grouillent dans chaque espace libre de cette terre pelée et galeuse. C'est la foire de l'automobile dans un village nègre¹⁷¹⁷ ».

Les difficultés olympiques se sont malheureusement répétées à chaque grande manifestation, le quartier devenant une véritable fourmilière à laquelle on accède après de longs embouteillages qui agacent les journalistes¹⁷¹⁸. Les problèmes commencent traditionnellement aux portes de Paris et s'accroissent à mesure que l'on se rapproche du stade et que les routes deviennent plus étroites, les sportifs subissant eux-mêmes ponctuellement ces difficultés¹⁷¹⁹. Mais si les organisateurs et la Préfecture de Paris progressent au fil du temps, mettant en place des itinéraires Aller et Retour, la presse conseille également les spectateurs¹⁷²⁰, les affluences grandissantes des années 1930 et le développement des voitures individuelles n'arrangent rien. Car si Colombes est agrandi pour la Coupe du Monde 1938, les abords n'ont guère été aménagés : « Quelle foule sur la route de Colombes et quels embouteillages aussi ! (...) Que sont devenus les projets d'amélioration des voies d'accès du grand stade ? Enfouis déjà dans les cartons pour des mois et des mois, comme tout ce qui est indispensable et urgent. Comme toujours chez nous, on tourne les difficultés avec des moyens de

¹⁷¹⁵ *L'Auto*, 5 mai 1924.

¹⁷¹⁶ « Le jalonnage des différents itinéraires conduisant au stade de Colombes est fait aussi complètement que possible ; si à certains endroits, des indications ne sont pas encore posées, elles le seront. Quoi qu'il en soit, il estime les réclamations formulées comme injustifiées. On n'a jamais demandé à aucune organisation de jalonner des routes dans des conditions comme celles où l'a fait le Comité Olympique. Il est vraiment surpris que certains de ses collègues puissent dire que le stade est introuvable ». Réunion du bureau et des commissaires, séance du 20 mai 1924. Archives du CNOSF. Livre VII.

¹⁷¹⁷ *L'Illustration*, 19 juillet 1924, Article de Jean de Pierrefeu.

¹⁷¹⁸ « Le Stade de Colombes, vu de dehors, a l'aspect d'un monstre jaunâtre, autour duquel une fourmilière s'agite confusément : les fourmis, faute de pouvoir le submerger, prennent le parti de s'insinuer dans ses flancs ». *L'Illustration* du 11 avril 1925 n°4284. « Environ 7 kilomètres séparent la porte Champerret du stade de Colombes. Avec une voiture qui fait facilement le 100 à l'heure, nous avons mis exactement 50 minutes pour accomplir ce trajet relativement facile. Un bon pedestrian nous aurait largement battus. Comme embouteillage, on ne peut rien trouvé de plus magnifiquement organisé. Messieurs les désorganisateur du service d'ordre ont droit à une prime spéciale. Nous demandons pour eux le diplôme d'honneur d'embouteillage comme il est délivré aux cavistes les plus réputés ». *L'Auto*, 3 janvier 1926. Les journaux multiplient également les conseils « Pour Venir à Colombes », comme la Une de *L'Auto* du 2 avril 1926.

¹⁷¹⁹ C'est notamment le cas de l'équipe de France de rugby en 1926 : « Dans Colombes, les agents faisaient passer les voitures par des dédales de rues invraisemblables. Notre équipe nationale ne fut pas exempte de ce parcours tortueux, tel point qu'elle n'arrive sur le terrain qu'à 14h10 ». *L'Auto*, 3 janvier 1926.

¹⁷²⁰ « Grâce à l'organisation excellente, mise sur pied par les services de la préfecture de police et dirigée par M. Gaud, commissaire divisionnaire, les voitures purent atteindre le stade de Colombes sans trop d'encombre. Les deux itinéraires d'aller et de retour furent bien choisis. Enfin, les spectateurs suivirent les conseils que nous leur avons donnés en n'attendant pas le dernier moment pour se rendre à Colombes ». *L'Auto*, 1er janvier 1929. Voir Annexe n°95.

fortune, des à-peu-près, on évite ainsi le pire, mais on ne réalise jamais le mieux¹⁷²¹». Après le quart de Finale contre l'Italie, l'agacement est également perceptible dans *L'Auto* qui suggère d'utiliser les rives de la Seine côté Bezons et espère des travaux de grande ampleur¹⁷²². Soulignée lors des débats de 1921-1922, l'étroitesse des voies d'accès ou de dégagement n'a donc jamais été réglé, devenant même un élément de comparaison pour d'autres enceintes : « L'accès du Neckarstadion ressemble presque à celui de Colombes tant il est difficile, malgré une superbe autoroute qui relie la ville au stade¹⁷²³ ! ».

> Des critiques renforcées par le poids des ans : du vieillissement à l'attachement tardif.

Les défauts structurels du stade se sont indéniablement accentués avec le poids des ans, Colombes étant qualifié de « vieux stade olympique » dès 1948¹⁷²⁴ ! Par la suite, ce sobriquet souvent négatif sera régulièrement usité, l'enceinte étant cet « horrible Colombes, cet espèce de vieux vaisseau de ferraille éventré¹⁷²⁵ », cette « vieille cuvette de Colombes¹⁷²⁶ », ce stade « triste et démodé »¹⁷²⁷ ou ce « Pauvre vieux Colombes, aussi inconfortable qu'inaccessible¹⁷²⁸»... L'aspect rudimentaire, économique, sans appareil ni monumentalité ainsi que l'absence de restructuration majeure expliquent ce vieillissement prématuré.

Les installations athlétiques sont fortement décriées après la Seconde Guerre mondiale parce qu'elles « ne répondent plus, malheureusement, aux nécessités actuelles¹⁷²⁹ ». Des espaces de lancers aux sautoirs, Colombes exige dans les années 1950 de profonds remaniements qui peinent à arriver¹⁷³⁰, même la fameuse piste ayant perdu de sa superbe : « La piste de Colombes et les terrains de concours sont bons... pour la réforme¹⁷³¹ ». L'ensemble du site ne répond alors plus aux normes

¹⁷²¹ *Paris-Soir*, 13 juin 1938, article de Gaston Pénac.

¹⁷²² « Trente millions environ ont été affectés, depuis plusieurs mois, sur les grands travaux dans la région de la Seine pour l'aménagement des voies d'accès au stade de Colombes ? Qu'attend-on pour exécuter les travaux qui feront du voyage au stade olympique autre chose qu'une expédition infernale ? Et pourquoi, puisqu'il faut attendre, la police n'organiserait-elle pas des itinéraires numérotés et fléchés qui, très nombreux et actuellement inconnus du public, pourraient dégager la circulation à l'aller comme au retour ? (...) L'accès à Colombes est difficile, certes, mais on a encore rien fait de sérieux pour utiliser ce qui existe ». *L'Auto*, 13 juin 1938.

¹⁷²³ *Paris-Soir*, 13 juin 1938, article de Gaston Pénac.

¹⁷²⁴ Expression dans *L'Équipe*, 9 Septembre 1948.

¹⁷²⁵ *L'Équipe*, 22 mars 1966. Article de Guy Lagorce.

¹⁷²⁶ *L'Équipe*, 22 mai 1969.

¹⁷²⁷ *L'Équipe*, 11 Juin 1961.

¹⁷²⁸ *L'Équipe*, 24 octobre 1958. Article « L'équipe de France va retrouver Colombes après deux années d'infidélité ». Le stade est alors critiqué pour ses places debout qui sont souvent invendables, sauf les jours de rencontres majeures.

¹⁷²⁹ *L'Équipe*, 08 août 1955, critique émise aux lendemains des championnats de France.

¹⁷³⁰ « La rencontre France-Finlande-Pologne, qui passionna le public, a montré la vétusté des installations techniques de Colombes. Les lanceurs de javelot, contraints de s'élancer sur l'herbe bosselée qu'ils arrachaient n'ont pu obtenir leur maximum (...). Les autres installations sont sommaires ; au saut à la perche, le sautoir borde la lice et il faut prévoir tout un appareil de sécurité pour éviter qu'un sauteur ne tombe sur la piste... ». *L'Équipe*, 05 Octobre 1955, Article « Vétusté de Colombes... et classement réel des rencontres internationales ». « Si les coureurs traînent à leurs pointes des masses glaiseuses, cela prouve qu'à Colombes la terre a remplacé la cendrée défunte ». *L'Équipe*, 14 Septembre 1957.

¹⁷³¹ *L'Équipe*, 06 Août 1956.

(problèmes dans les lignes de départ, terrains d'élan irréguliers...) : Colombes est dépassé¹⁷³². Le Racing réalisera néanmoins divers aménagements qui permettront au stade de retrouver son lustre d'antan¹⁷³³. Les espaces dédiés aux journalistes ont également souffert du temps qui passe, s'avérant totalement hors d'âge à la fin de l'ère de Colombes : « Il faut être monté dans la tribune de presse de Colombes avec ses pupitres d'écoliers studieux d'un autre siècle, avec son absence presque totale de visibilité, avec ses bancs impraticables pour y croire : quand il y a plus de 100 personnes, pour parvenir au bout de rang, cela ressemble à de l'escalade ; nous n'aurions garde d'oublier la poussière qui jaillit partout et qui s'insinue partout, la pluie qui s'infiltré¹⁷³⁴ ».

Ce vieillissement génère parfois une forme d'attachement parce que Colombes incarne très vite un certain âge du sport français comme le concède *L'Équipe* pour les 75 ans du Racing en 1957 : « S'il paraît un peu vieillot aujourd'hui, je vous le concède, le stade de Colombes a été le cadre de grandes et belles batailles sportives¹⁷³⁵ ». Six ans plus tard, Jacques Ferran est également attendri : « Colombes dans la tournée brésilienne, qu'est-ce que ce sera ? Une magnifique fin d'après-midi parisienne, chaude et lumineuse, le vieux stade olympique immense et désuet, attendrissant comme une carte postale retrouvée : un public nombreux, heureux d'être là, attentif et passionné, mais sans excès (...)»¹⁷³⁶. Malgré ces défauts, Colombes devient cette « vieille chose sympathique¹⁷³⁷ », une « vieille dame respectable à laquelle on pardonne ces défauts car ceux-ci sont irréversibles¹⁷³⁸.

¹⁷³² « Record de médiocrité battu : temps médiocre, piste et terrains médiocres, performances médiocres ». *L'Équipe*, 14 Septembre 1957. Voir également : « Bref, le stade olympique... et nous sommes très en retard ». *L'Équipe*, 05 Octobre 1955.

¹⁷³³ « On peut être rassurés d'une chose pour les championnats de France : les installations seront tout simplement sensationnelles. La piste tout d'abord, merveilleusement entretenue, elle est absolument parfaite, à la fois souple et ferme. « Jamais elle n'a été plus belle » estime Piquemal. (...) La qualité des installations techniques s'est encore améliorée depuis les critères nationaux. *L'Équipe*, 27 et 28 Juillet 1963, Article « Installations parfaites à Colombes ».

¹⁷³⁴ *L'Équipe*, 15 septembre 1970. Article « Nous avons eu honte ». En 1972, la tribune de presse est jugée « incommode et sale » dans *L'Équipe* du 5 juillet 1972.

¹⁷³⁵ *L'Équipe*, 24 octobre 1957.

¹⁷³⁶ *L'Équipe*, 29 avril 1963. Article « Le tigre et les souris » de Jacques Ferran.

¹⁷³⁷ *L'Équipe*, 9 et 10 mai 1964.

¹⁷³⁸ « Telle une dame respectable, qui se raccroche, au goût du jour, Colombes s'est parée de rose en achetant une robe de tartan. Le vert tendre de la pelouse moquette et le corail de la piste vont bien à son teint. (...) Oui, Colombes est une terre lointaine à laquelle on accède difficilement, guidé par le flot d'une marmelade de tôles. Oui, les tribunes sont rébarbatives, les virages dangereux pour la vue, les piliers de soutien irritants à force d'être contournés du regard, les pupitres de presse froids et inconfortables comme ceux que l'on a pu connaître pour purger une heure de colle dans les collèges ». *L'Équipe*, 26 et 27/02/72, 3ème partie de la série : « Le rideau va tomber sur Colombes ». Huit ans après la fin de l'ère de Colombes, la nostalgie est toujours présente dans certains ouvrages malgré la rouille qui gagne le vieux stade olympique « Colombes, morne plaine. C'était hier, voire avant-hier. Du temps où l'on faisait pousser les asperges dans les champs d'Argenteuil. La ruée sauvage du béton a nettoyé le paysage bucolique. Mais, ô miracle, mieux que le défunt Vel'd'Hiv' de notre jeunesse, le stade Yves-du-Manoir a résisté aux envahisseurs. On ne saccage pas, il est vrai, de larges pans de notre histoire sportive, sans encourir l'opprobre des siens. Il est de bon ton aujourd'hui de dauber sur un Colombes vieillot, démodé, piqué par la rouille. On en a presque oublié le chemin. Mais tant de souvenirs s'attachent à ce stade, qu'on ne le verrait pas s'écrouler sans un serrement de cœur. D'ailleurs, c'est hors de question puisqu'un ravalement va lui redonner une seconde jeunesse, comme nous l'expliquerons plus loin ». ÉTIENNE, Jacques, *Les*

Ce sentiment s'accroît à l'approche de sa retraite internationale, *L'Équipe* en faisant un véritable lieu de mémoire sportive en 1971 : « Nous avons quitté Colombes avec de la reconnaissance pour ce vieux stade si plein de souvenirs et qui, pour ses adieux, avait réussi à montrer ce que sera demain¹⁷³⁹ ». A une semaine du dernier France-Angleterre de rugby, le quotidien publie même une série d'articles intitulés « Le rideau va tomber sur Colombes » où la nostalgie l'emporte : « Retour crépitant dans le couloir humide, plongée émouvante dans le tunnel qui suinte et sortie enivrante de l'air plein le visage, des cris pleins la tête. Les crampons se sont tus pour s'enfoncer dans la pelouse verte, verte... Long frémissement du public qui respire. Le « God save the queen » qui s'élève. « La Marseillaise » qui s'emballe, le match qui défile, les essais qui éclatent. Fin. Les joueurs échangent les maillots. Une dernière fois le tunnel les avale. Rideau¹⁷⁴⁰ ». Face au modernisme du nouveau Parc, Yves-du-Manoir incarne cinquante ans d'histoire du sport français et quand Colombes s'éteint, c'est toute une page qui se tourne¹⁷⁴¹ : « Le stade de Colombes, à la fois cathédrale et théâtre, ce stade fait partie du décor et des meubles de tous les sportifs, a son histoire fière et singulière. Une histoire d'un autre temps où ses bâtisseurs étaient autant de pionniers et les pierres accumulées autant de conquêtes¹⁷⁴² ».

Cet attachement tardif s'inscrit sans doute dans une logique quasi mémorielle, celle d'un patrimoine idéal, une représentation en partie faussée par l'abandon qui arrive et le sentiment qu'un âge d'or s'achève. Colombes devient alors un monument, comme Geoffroy Guichard pour S. Merle : « ce stade est "plus qu'un carré de béton" avec son identité. (...) Le lieu est plus institutionnalisé, presque "monumentalisé"¹⁷⁴³ ». Malgré cet attachement tardif, le Racing a longtemps dû faire face à l'image très négative de son stade.

Grands stades, op. cit., p 11.

¹⁷³⁹ *L'Équipe*, 21 juin 1971. Article « Ces adieux qui annoncent l'avenir ».

¹⁷⁴⁰ *L'Équipe*, 23 février 1972. Série « Le rideau va tomber sur Colombes ».

¹⁷⁴¹ « Car son histoire est longue, à la mesure des théâtres hors du temps qui ne sont jamais silencieux tellement leurs murs résonnent de grosses voix glaciales. Ici ce sont des cris à peine contenus par les gradins immuables. Et la moindre parcelle de pelouse peut rappeler au vieux collectionneur de rugby telle percée des Boni, telle envolée de Jauréguy, telle ruade de Jean Prat. Les fantômes courent toujours poussés par la mémoire ». *L'Équipe*, 23 février 1972. Série « Le rideau va tomber sur Colombes ». Le constat est identique quelques jours plus tard : « Ensuite, parce qu'il va falloir se faire à l'idée qu'il n'y aura plus de tournoi à Colombes et que Pierre Villepreux, en tout cas, n'y jouera plus sous le maillot de l'équipe de France. Ah ! Colombes ! Le joli nom pour une bataille de crampons, pour une guerre de cent ans ! Et Villepreux, le joli nom pour un chevalier du tournoi. (...) Que ces trente beaux jeunes gens se fassent un plaisir d'ouvrir cette émouvante fermeture ! » *L'Équipe*, 26 et 27 février 1972. Article « Spangherro and Co. : 60 ans du tournoi vous contemplant » de Denis Lalanne.

¹⁷⁴² *L'Équipe*, 24 février 1972. Série « Le rideau va tomber sur Colombes », Article « 50 ans d'âge et 10 millions de bougies ».

¹⁷⁴³ MERLE, S, « Le stade Geoffroy Guichard de Saint-Étienne, un "monument" du sport local ? », *op. cit.*, p 217. S. Merle indique ainsi que le stade Geoffroy Guichard devient un lieu patrimonial après les années de gloire des années 1970, le terme idéal évoquant une sorte de construction de l'esprit, un réel intellectuel : « c'est par l'effacement sportif du club (...) et donc la mise en lumière plus forte de son passé glorieux que "la fonction mémoire est activée" ». *Ibid.*, p 218.

> Le RCF assume mais défend son stade.

Dans le milieu des années 1950, le Racing commence néanmoins à se fatiguer des sempiternelles critiques et considère qu'une véritable campagne de presse existe à son encontre : « Or, depuis quelques mois, une campagne dont il est difficile de croire qu'elle a pris naissance d'une façon spontanée et fortuite, s'applique à dénigrer le stade de Colombes : il est loin, inaccessible ; il est triste, on y est mal assis, on y voit mal, que sais-je encore ? Les procédés les plus tendancieux sont employés pour le discréditer ; c'est ainsi que récemment un grand journal du matin a publié à côté deux photos, l'une d'une tribune du stade de Madrid fourmillante d'animation, l'autre d'un virage du stade de Colombes peuplé de quelques rares spectateurs avec un commentaire soulignant la tristesse de notre stade olympique et l'affligeant spectacle qu'il offrait¹⁷⁴⁴». L'agacement et la lassitude sont en effet palpables au sein du club qui considère que son sacrifice et son investissement ne sont pas considérés à leur juste valeur¹⁷⁴⁵. Le Racing semble néanmoins conscient des défauts de son stade, qu'il s'agisse des problèmes d'accessibilité, de visibilité ou de la vétusté générale : le club lui-même réclame un stade de 100 000 places mais ne veut pas d'attaques gratuites : « En conclusion, si nous admettons que le stade de Colombes a vieilli, nous considérons comme excessives les critiques dont on l'inonde. Ce stade a le mérite d'exister, de pouvoir loger 60 à 65 000 spectateurs, d'être situé à la porte de Paris et d'avoir une pelouse parfaite et une piste excellente¹⁷⁴⁶».

Les dirigeants regrettent que ces défauts soient exploités ou accentués pour prôner l'édification d'un stade de 100 000 places¹⁷⁴⁷, ils s'opposent aux jugements hâtifs et anachroniques, rappelant notamment que l'évolution de l'agglomération parisienne a accentué les difficultés d'accès.

¹⁷⁴⁴ Magazine du Racing, septembre 1955, article du président Pagnard. Archives du Racing Club de France.

¹⁷⁴⁵ Notons au passage que M. Goddet, de *L'Équipe*, a écrit au Racing pour s'excuser à la suite d'un article évoquant la vétusté de Colombes paru au mois de septembre. PV du Bureau du comité du 6 octobre 1955. Archives du RCF.

¹⁷⁴⁶ « Que le stade de Colombes présente des inconvénients, ni les dirigeants, ni les membres du Racing ne songent à le contester. L'éloignement actuel des virages par rapport à la pelouse résulte de ce qu'à l'époque de la construction, les règlements olympiques exigeaient l'existence d'une piste de 500m de long, alors qu'actuellement 400m sont orthodoxes. Les embouteillages les jours de grands matchs proviennent surtout de ce qu'il n'a pas été encore possible d'obtenir en cas d'affluence, de parkings suffisants ou la création de sens uniques provisoires, qui faciliteraient considérablement l'écoulement de véhicules motorisés dont le nombre augmente sans cesse. Enfin, le temps fait son œuvre pour les stades comme pour toutes choses. (...) Mais ces inconvénients ne justifient pas les critiques excessives prodiguées depuis quelques temps. (...) Quant au facteur « tristesse », il s'évapore les jours où le stade est confortablement garni. En revanche, quand il n'y a que trois ou quatre mille spectateurs dans un stade de 60 000 places, il est certain que l'ambiance n'y est pas, mais c'est le cas de tous les grands stades ». Magazine du Racing, septembre 1955, article du président Pagnard. Archives du Racing Club de France.

¹⁷⁴⁷ Le journaliste du club G. Moutet déclare par exemple en 1955 : « Mais je trouve souverainement injuste que, pour assurer la réussite d'un tel projet, on veuille user d'arguments inexacts et déprécier ce dont on dispose actuellement. (...) Mais ce qui était considéré comme satisfaisant il y a vingt ans ne l'est plus aujourd'hui ». Novembre 1955, Article de Gustave Moutet « Contrairement à la légende. Colombes se rapproche de Paris ». Rappelons toutefois que *L'Équipe* a parfois rappelé la proximité du site : « On médit souvent du stade de Colombes qui, certes, date de près d'un demi-siècle, mais qui est le seul assez bien agencé pour favoriser à la fois l'organisation sur le terrain et les performances. On oublie souvent d'ailleurs que, par la gare St Lazare, on peut s'y rendre en moins de 30 min ». *L'Équipe*, 11 novembre 1970, Article de G. Meyer.

Ils soulignent en outre que certains stades parisiens ont également des défauts importants. Le club préfère en général insister sur les atouts de sa construction : « On vitupère Colombes qui a la plus belle pelouse de France (mais jamais un joueur n'a manqué de s'en féliciter) ; et sa piste est excellente. (...) Sans faire montre d'une ostentation arrogante, on peut dire son contentement d'enregistrer la satisfaction unanime des usagers de nos aires sportives¹⁷⁴⁸». Le magazine du Racing est en général l'organe idéal pour glorifier le stade ou simplement rappeler que le club entretient la plus grande installation sportive de l'Hexagone¹⁷⁴⁹.

Ce positivisme ne pèse toutefois pas bien lourd face aux critiques incessantes des organes de presse qui voient Colombes comme une sorte de honte nationale, laissant aux observateurs étrangers une piètre image du sport hexagonal¹⁷⁵⁰, alors que les constructions monumentales se multiplient durant son exploitation, accentuant son caractère obsolète.

B. Colombes : une image modeste de la France dans le monde.

« Je me suis assis un moment sur un des gradins et j'ai contemplé. En surimpression, je voyais Twickenham, le stadion de Berlin, celui de Cologne, celui d'Amsterdam, du Dynamo de Moscou, les stades des universités d'Yale et d'Harvard aux Etats-Unis, le stade olympique de Stockholm... et je me sentais, moi français, petit, tout petit... (...) Comment ! Nous sommes donc incapables, nous Français, d'avoir un stade de 100 000 places qui est non un luxe mais une absolue nécessité de l'époque étant donné le magnifique épanouissement du football. Nous nous égarons en de vaines et stériles querelles. (...) Et je les entends proclamer qu'avant de créer un stade de 100 000 places il faut d'abord mettre à la disposition de la jeunesse des terrains de jeux. L'un et l'autre pourtant peuvent aller de pair¹⁷⁵¹ ! »

Treize ans à peine après son inauguration, le journaliste Robert Perrier voit déjà Colombes comme un stade dépassé par ses homologues européens et mondiaux. Il faut dire que les années

¹⁷⁴⁸ Magazine du Racing Club de France, Mai 1965.

¹⁷⁴⁹ « Le soleil inonde la pelouse de sa bienveillante clarté, le public grouille, se place ; un bourdonnement monte des gradins. Comme il plaît aux regards ce champ vert magnifique où va se dépenser l'énergie humaine. Sur la piste, magnifique tapis rouge, uni, net, coupé par endroits de lignes blanches impeccables, bordant d'un ovale harmonieux l'immense pelouse, va se dérouler le spectacle athlétique et varié, générateur d'enthousiasme ou de déceptions. Car ce sont ces contrastes successifs qui font la grandeur des jeux du stade. (...) Colombes, stade national, est bien le champ splendide de la force et de l'énergie humaines, de l'intelligence en action ». Magazine du RCF, Août 1931, Article intitulé « Colombes » de M. Baquet. Voir également le Magazine du Racing d'Avril 1932. Archives du Racing Club de France.

¹⁷⁵⁰ « Les six ou huit mille supporters allemands, qui accompagneront leur équipe pour ce match difficile contre la France s'étonneront certainement de pas mal de choses à Paris, mais ce ne sera pas leur plus petite surprise de se voir faire dimanche, vers midi, un voyage dans un lointain coin de banlieue appelé Colombes pour se rendre dans un vieux stade qui ne correspond pas tout à fait aux idées qu'on se fait Outre-Rhin de la plus grande et plus représentative arène de la France. Qu'on excuse la surprise de mes compatriotes. Ils sont tellement gâtés par les installations ultra-modernes qui poussent aujourd'hui dans chacune de nos villes qu'il leur est difficile de comprendre que les sportifs de la merveilleuse capitale de la France sont contraints de se déplacer si loin pour assister à un match international ». *L'Équipe*, 25 et 26 Octobre 1958.

¹⁷⁵¹ *L'Auto*, Article de Robert Perrier, 21 octobre 1937.

1920-1930 sont celles d'une multiplication des grands stades comme le rappelle fort justement Paul Dietschy : « Une fièvre de construction d'équipements sportifs alimentée par des clubs, des entreprises privées ou des municipalités avait saisi les métropoles d'Europe occidentale et centrale. L'achèvement d'enceintes dépassant les quarante mille places à Londres en 1923 (Wembley Stadium), Colombes en 1924 ou Vienne en 1931 (Prater) permit de détourner ponctuellement les passions partisans suscitées par les affrontements de club au profit de l'équipe nationale. Bus, tramways et trains desservaient ces stades, dont le rayonnement dépassait les frontières nationales¹⁷⁵² ».

- **Colombes éclipsé par les stades monumentaux des années 1920-1930.**

Né avec le débat des années 1921-1922, ce sentiment d'infériorité progresse car les réalisations prennent assez rapidement une dimension architecturale monumentale qui fait défaut à Colombes¹⁷⁵³. Une véritable politisation s'insinue aussi dans des stades qui deviennent le théâtre des confrontations internationales¹⁷⁵⁴ : « Mussolini et Hitler ont aussi voulu afficher leur capacité d'organisation et exhiber d'impressionnantes infrastructures suscitant l'admiration du monde entier¹⁷⁵⁵ ».

> **Une fascination pour les stades fascistes et nazis.**

Les stades fascistes et leur image en France.

Malgré l'émergence de certaines constructions dans la péninsule grâce à l'action de grands industriels, avant l'arrivée au pouvoir de Mussolini¹⁷⁵⁶, l'essentiel reste à faire au début des années

¹⁷⁵² DIETSCHY, Paul, « Les avatars de l'équipe nationale. Football, nation et politique depuis la fin du 19^{ème} siècle », *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, 2011/3, n°111, DOI : 10.3917/vin.111.0035, p 38.

¹⁷⁵³ Ce complexe français existe avant même que Colombes ne sorte de terre, *L'Auto* s'évertuant durant les débats de 1921-1922 à souligner les réussites étrangères (Barcelone, New Heaven...). *L'Auto*, 24 janvier et 13 décembre 1922. J-L Gay-Lescot a lui-aussi très bien décrit ce phénomène : « Le retard de la France en matière d'équipements sportifs est d'autant plus grand que l'entre-deux-guerres a vu le reste de l'Europe s'équiper très vite (pour des raisons diverses, politiques en particulier), dans le même temps que les jeux olympiques fournissaient aux différents pays organisateurs l'occasion d'un effort significatif et de prestige. Certes, l'infrastructure d'un pays ne doit pas se jauger à la seule mesure de ses installations spectaculaires ; néanmoins, cet effort demeure la résultante d'une politique sportive en même temps qu'elle frappe les esprits. (...) c'est ainsi que nous ne pouvons pas ne pas évoquer la réalisation d'extraordinaires ensembles qui marquèrent la période 1919-1939. Le fait mérite d'être souligné : ce même temps que les installations sportives de prestige entrent définitivement dans l'ère du gigantisme, elles s'ouvrent à la création artistique, à la recherche architecturale et, de ce fait, acquièrent de splendides lettres de noblesse». GAY-LESCOT, Jean-Louis, « La masse ou l'élite, étude comparée des politiques d'équipements sportifs du Front populaire et de Vichy », In *Le sport et la ville : les politiques municipales d'équipements sportifs 19^{ème} - 20^{ème} siècle*, Revue Spirales N°5, 1992, p 53.

¹⁷⁵⁴ « C'est surtout pendant l'entre-deux-guerres que l'internationalisation du sport et de son audience ont contribué à susciter l'intérêt des hommes d'état et à détruire le mythe d'un sport pacificateur cher à Coubertin : la grande guerre a exacerbé les nationalismes sportifs et le stade est devenu un terrain de revanche ». LEJEUNE, Dominique, *Histoire du sport XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, Paris, Editions Christian, 2001, p 101.

¹⁷⁵⁵ WAHL, Alfred, « Sport et politique, toute une histoire ! », *Outre-Mer*, 2004/3 n°8, p 15. A. Wahl démontre que la politisation du sport n'est pas le seul fait des dictatures, les démocraties ayant par exemple choisi au lendemain du premier conflit mondial d'exclure les vaincus du conflit.

¹⁷⁵⁶ Les grands industriels de la péninsule possèdent des clubs (Fiat et la Juventus de Turin, les armateurs Dora et Lauro pour Gênes et Naples...) et participent aux constructions de stades (Ex : San Siro de Milan en 1926 est édifié grâce aux fonds de l'industriel Pirelli). BROMBERGER, Christian, *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à*

1920. Le nouveau régime fasciste s'engage dans une véritable politique d'équipements sportifs. Le Littoriale de Bologne (inauguré par Mussolini le 31 octobre 1926) puis le stade Giovanni Berta de Florence en sont les deux principaux symboles : « En Italie, en revanche, l'ensemble de la tâche incombait au nouveau gouvernement fasciste. En particulier, la carence d'équipements poussa les autorités fascistes à élaborer un véritable programme de construction d'équipements éducatifs pour le sport¹⁷⁵⁷ ». Pour P. Dietschy, cette modernisation s'inscrit dans la logique du progrès véhiculé par un régime qui exploite dans un même objectif le cinéma ou l'automobile¹⁷⁵⁸. Colombes est alors très éloigné des préceptes qui ont guidé le concepteur du stade de Florence, l'architecte Luigi Nervi, qui voit le stade comme une véritable œuvre architecturale incarnant son temps : « (...) tout concourt à faire d'un grand stade une œuvre vraiment caractéristique de notre époque : il peut en synthétiser les aspirations par des formes nouvelles, par des audaces techniques et par cette liberté créatrice auxquelles les autres thèmes architecturaux se prêtent moins bien¹⁷⁵⁹ ».

Pendant la Coupe du Monde de football 1934, la presse française, déjà fascinée par l'organisation de l'épreuve, ne cesse de vanter ces réalisations : « Le succès de la Coupe du Monde de football en Italie fasciste ne tient donc pas seulement de la bonne organisation et à la victoire finale de l'équipe encadrée par Vittorio Pozzo, mais également à la qualité des infrastructures disponibles¹⁷⁶⁰ ». *Match* envoie, dès le printemps 1933, un journaliste chargé de dresser un état des lieux du sport italien. Ce dernier écrit alors des articles dithyrambiques sur les stades italiens et souligne l'intolérable retard français : « En voyant ces nombreux stades populaires pratiques, situés au cœur d'une grande cité et en bordure même d'un fleuve riche en plaisirs salutaires : natation, canotage... comment ne pas penser à nos rives de la Seine si hospitalières aux clochards, mais hélas!

Marseille, Naples et Turin, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 406p.

¹⁷⁵⁷ BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS Editions, 2008, p 23. Daphné Bolz rappelle que le pays devient alors une référence en la matière à partir du stade de Bologne. Le Littoriale est un véritable complexe sportif, disposant d'une Tour Marathon et d'arcades extérieures aux références antiques. Sa capacité est d'environ 35 000 places. Celui de Florence peut contenir environ 40 000 personnes. La toiture en porte-à-faux de la tribune principale est alors perçue comme une innovation : « l'auvent dont la ligne pur, aristocratique, atteint la beauté parfaite, en accord avec les conditions de service imposées par le programme, en accord également avec la technique du béton armé et satisfaisant notre sens du juste équilibre ». Revue « Chantiers : organe technique de l'Architecture d'Aujourd'hui » n°2 mai 1934, p 3. Une immense tour a aussi été réalisée et comprend des haut-parleurs. L'Italie des stades se développe avec le Stadio Moretti à Udine en 1924, le stadio Filadelfia de Turin en 1926 (utilisé par le Torino), ceux de Trieste, Gênes et Palerme (1927), le stade Carlini de Naples et celui de Padoue en 1928... Le stade du Parti National Fasciste est bâti à Rome en 1927 (agrandi pour la Coupe du monde 1934). Voir Annexe n°96.

¹⁷⁵⁸ « Bénéficiant d'enceintes sportives aux solutions architecturales novatrices comme le stade Berta à Florence ou Mussolini à Turin, le calcio pouvait être comparé au sport automobile ou au cinéma, spectacles de masse symbolisant, dans l'Italie fasciste, le progrès ». DIETSCHY, Paul, « Une passion urbaine : football et identités dans la première moitié du vingtième siècle. » L'exemple de Turin et de l'Italie, *Histoire urbaine*, 2001/1 n° 3, DOI : 10.3917/rhu.003.0133, p 75.

¹⁷⁵⁹ Revue « Chantiers : organe technique de l'Architecture d'Aujourd'hui » n°2, mai 1934, Article « Éléments caractéristiques des stades modernes » de Luigi Nervi, p 10.

¹⁷⁶⁰ BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, op. cit., p 156.

Si hostiles aux sportifs¹⁷⁶¹». Pour P. Dietschy ou P. Lanfranchi, l'ensemble de la presse internationale, notamment conservatrice, sort impressionnée par les réalisations italiennes : « Dans le cas de la Coupe du Monde 1934, la revue de presse européenne effectuée par Fabio Chisari montre que, davantage que les dialogues avec la foule initiés par Mussolini lors des rencontres auxquelles le Duce assista, ce furent la modernité des stades et l'efficacité de l'organisation qui frappèrent les représentants de la presse étrangère auxquels, il est vrai, le meilleur accueil avait été réservé¹⁷⁶²».

Cette fascination s'inscrit dans une sorte d'opposition entre un régime politique présenté comme jeune, moderne et dynamique et une vie parlementaire française instable et sclérosée, jugée incapable de faire progresser la question des stades. La rencontre entre la France et l'Autriche au stadio Mussolini traduit ce constat d'échec sportif¹⁷⁶³ et architectural : « Je redescend en comptant sur mes doigts les grands stades de France, les grandes cités sportives aussi complètes¹⁷⁶⁴».

La glorification de ces constructions n'implique pas forcément une adhésion générale au régime politique car D. Bolz a rappelé qu'elles étaient, sans parti pris politique, une évidente réussite : « Cette admiration est, à la vérité, tout à fait justifiée. Car les stades dans lesquels se déroulent les matchs de la Coupe du Monde de 1934 sont tous particulièrement bien construits et équipés, et, pour certains, ont marqué l'histoire de l'architecture moderne¹⁷⁶⁵». Pour P. Clastres et P. Dietschy, cette fascination exerce néanmoins une forme de pression sur la démocratie française, créant la crainte de ne pas être à la hauteur, Colombes incarnant alors parfaitement ce sentiment : « l'organisation parfaite de la précédente édition par l'Italie fasciste fait craindre à la presse et aux milieux sportifs que la France républicaine fera pâle figure, d'autant qu'en août 1936, Léo Lagrange

¹⁷⁶¹ « En effet, tous les observateurs, même les plus hostiles, doivent reconnaître qu'à la métamorphose morale de l'Italie s'ajoute une extraordinaire transformation matérielle. (...) Voyant grand et loin, l'ONB a rejeté le mesquin et le provisoire ; aussi est-on stupéfait par l'ampleur des créations, par le luxe des aménagements. (...) Tout d'abord un stade, sans aucun doute le plus beau, le plus harmonieux, le plus somptueux qui puisse exister. Se détachant sur fond vert des collines avoisinantes, de sobres gradins sont couronnés d'imposantes et magnifiques statues : des athlètes nus, personnifiant les différents sports ». *Match*, 30 Mai 1933.

¹⁷⁶² DIETSCHY, Paul, « Sport, éducation physique et fascisme sous le regard de l'historien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008/3 n° 55-3, p 78. A l'inverse de la France, l'Italie fasciste mène de front la réalisation de petits équipements dédiés à la pratique et de grands stades pour le spectacle sportif. P. Lanfranchi affirme ainsi que tous les stades du championnat de football italien peuvent accueillir plus de 10 000 spectateurs au début des années 1930. LANFRANCHI, Pierre, « La consommation du spectacle sportif » Une comparaison entre l'Allemagne, l'Italie et la France dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, 2004/1 n°206, p. 115-125. DOI : 10.3917/lms.206.0115 Voir également : DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010, 619 p.

¹⁷⁶³ « Quel dommage que les italiens ne puissent pas, deux ou trois fois l'an, nous ne sommes pas tellement gourmands, nous prêter ce magnifique stadio Mussolini, dont nous manquons, ou à défaut Vecchio Stadio, sur lequel se déroulèrent les Jeux Olympiques et qu'on va, paraît-il, livrer à la pioche des démolisseurs! Nous nous en contenterions volontiers! Il a vraiment grand air, ce stadio creusé comme une coque de vaisseau et que domine une tour marathonnienne». L'article témoigne également que la qualité d'accueil des journalistes a sans doute contribué à tout cet imaginaire autour des constructions italiennes. *Match*, 29 Mai 1934.

¹⁷⁶⁴ *Match*, 27 Juin 1933, article sur le Stadio Mussolini de Turin.

¹⁷⁶⁵ BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, op. cit., p 157-158.

refuse l'édification d'un stade de 100 000 places comparable au stade du centenaire de Montevideo ou au stade olympique de Munich¹⁷⁶⁶». Les stades réalisés en Allemagne durant l'entre-deux guerres confirment cette tendance.

Les stades allemands : un autre modèle pesant pour la France ?

Les constructions allemandes ont marqué le monde sportif français avant l'arrivée au pouvoir des nazis car c'est bien la République de Weimar qui est à l'origine de la politique allemande d'équipements sportifs¹⁷⁶⁷. *Match* glorifie ainsi ce modèle et titre en 1931 sur « L'exemple allemand¹⁷⁶⁸ ». L'aura du stade de Berlin, et des Jeux Olympiques, est toutefois supérieure car si l'obtention de l'olympiade a lieu sous Weimar, le régime nazi va vite profiter de la manifestation internationale pour démontrer aux yeux du monde la révolution entamée.

La simple rénovation du stade de Berlin (Jeux annulés de 1916) laisse en effet place à des travaux de plus grande ampleur. Avec 96 000 places, réparties sur un double niveau de gradins, le nouveau stade olympique, même partiellement enfoui, est monumental. Il allie la modernité (matériaux employés) et les références antiques, la pierre devant masquer l'emploi du béton armé¹⁷⁶⁹. Avant même son inauguration, l'enceinte suscite une forme de fantasme dans la presse française car Berlin réussit là où Paris échoue depuis des années : le stade est un succès du régime hitlérien¹⁷⁷⁰. L'Allemagne apparaît ainsi dans *Match* comme une nation en mouvement, capable de faire aboutir les plus grands projets sportifs, d'organiser de brillants jeux dans les plus beaux équipements : « Arrivés au stade, nous nous trouvons en plein champ d'activité : un gigantesque

¹⁷⁶⁶ DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19ème s à nos jours*, Paris, 2006, Hachette Supérieur, p 126.

¹⁷⁶⁷ « En Allemagne nazie, on l'a dit, le gouvernement ne s'implique pas autant qu'en Italie dans la construction d'équipements sportifs. En 1933, le pays possède déjà de nombreuses infrastructures et n'a pas de besoins particuliers dans ce domaine ». BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, op. cit., p 83.

¹⁷⁶⁸ *Match*, 08 Décembre 1931. Sur le stade de Francfort : « Oui, j'ai vu le merveilleux ensemble sportif de Francfort véritable modèle de groupe de stades et de piscine, servant à la fois pour l'entraînement de centaines de jeunes gens et de jeunes filles et pouvant être utilisés pour les grandes rencontres ». *Match*, 22 Mai 1928, article de Gaston Bénac. Il fait également un bilan de sa visite en Allemagne et des multiples installations que possède la capitale.

¹⁷⁶⁹ Le stade s'insère dans un vaste complexe qui comprend notamment le Maifeld (esplanade permettant d'accueillir des dizaines de milliers de spectateurs pour les manifestations de masse). Le complexe de Grünwald est accessible par le train et par une voie triomphale depuis la porte de Brandebourg. Thomas Schmidt évoque un style néo-classique imposé par le IIIème Reich, « caractérisé par la masse unitaire des bâtiments, la sévérité de la géométrie des formes, par la hauteur des fenêtres rectangulaires, par l'aménagement du traditionnel « balcon du führer », par des parois rigoureusement dépourvues de tout motif ornemental et constituées de pierre naturelle d'origine locale dissimulant les éléments ». Le stade olympique s'est ainsi davantage écarté des influences de son temps en raison de la dimension totalitaire du régime. SCHMIDT, Thomas, *L'architecture au service du sport : les stades olympiques à Los Angeles et Berlin*, La Revue Olympique, août 1986. Disponible sur www.aafra.org, p 402 puis p 468. Voir Annexe n°96.

¹⁷⁷⁰ « Grâce à l'aménagement de cet immense terrain, il deviendra possible de réunir toutes les épreuves olympiques à l'exception des concours d'aviron et de voile. On aura ainsi créé le site idéal de grandes rencontres internationales. Une fois de plus, la « pauvre » Allemagne y va carrément et « pas avec le dos de la cuillère », comme l'on dit vulgairement ». *Match*, 09 Janvier 1934. Voir également : BOLZ, Daphné, *Olympic heritage – An International Legacy : The invention of the modern Olympic Stadium from Coubertin to 1948*, op. cit. Voir aussi : « Repères pour une histoire des politiques d'équipement sportifs », In *Le sport et la ville : les politiques municipales d'équipements sportifs 19ème - 20ème siècle*, Revue Spirales N°5, 1992.

amphithéâtre, imposante masse de pierre, s'étale majestueusement sous nos yeux éblouis. Rien qu'à contempler ces innombrables gradins, on comprend tout à coup qu'on ait pu louer d'ores et déjà 100 000 places. (...) En entendant parler de chiffres aussi astronomiques et en voyant ces dimensions monstres, on reste cloué sur place : pourquoi et comment a-t-on eu l'idée de mettre en marche une machinerie aussi « kolossal ». (...) C'est que jamais un gouvernement n'a autant chéri aucun projet¹⁷⁷¹».

Comme pour l'exemple italien, la fascination française ne signifie pas forcément une adhésion au régime en place. Elle s'inscrit dans une forme d'admiration pour la modernisation rapide de ces États : « La vitesse à laquelle les allemands s'équipent de stades et de piscines après 1918, la vigueur que prend la formation d'élites compétitives dans l'Italie de Mussolini, impressionnent les dirigeants de l'athlétisme, du football et, plus encore, ceux du CNS. Ils tendent à apprécier les formules d'organisation des pays dotés de régimes autoritaires en terme d'efficacité, en laissant de côté les dimensions autoritaires¹⁷⁷² ». Ce sentiment est sans doute renforcé par l'incapacité française à bâtir des stades.

Dans les années 1920-1930, de nombreux autres pays s'équipent également. Si Amsterdam (1928) ne semble pas susciter d'enthousiasme particulier dans la presse, le stade du Centenaire de Montevideo¹⁷⁷³ est un autre symbole de la période selon P. Dietschy : « Par son gigantisme et sa modernité, le stade du centenaire s'inscrivait dans la politique architecturale et urbanistique menée à Montevideo depuis les années 1920. (...) Tout à la fois lieu de mémoire et preuve tangible de la modernité du consensus social et politique uruguayen, la grande enceinte sportive associait la symbolique hygiénique et nationale (...)¹⁷⁷⁴ ». Le stade olympique de Los Angeles¹⁷⁷⁵ laisse aussi une empreinte considérable. Choisie pour l'olympiade de 1932, la ville californienne réalise un

¹⁷⁷¹ *Match*, 15 Octobre 1935. La projection du film Olympia de Léni Riefenstahl contribue également à ce sentiment. Voir *Match* du 4 août 1936. Durant toute la durée des Jeux, le journal multiplie ainsi les reportages. Voir l'Annexe n°96.

¹⁷⁷² DEFRANCE, J, «Chapitre 4 : Le sport français dans l'entre-deux guerres», In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 98. Charly Machemehl et Robène Luc ont évoqué l'aura de l'olympiade dans la presse : « Les Jeux olympiques de 1936, par exemple, ont été considérés comme une réussite sportive par la presse conservatrice de l'époque, par Pierre de Coubertin lui-même et par les journalistes qui ont écrit l'histoire de l'olympisme en refusant de mêler le sport à la politique ». MACHEMEHL, Charly, ROBENE, Luc, « L'olympisme et la ville. De la candidature à l'héritage », *Staps*, 2014/3 n° 105, DOI : 10.3917/sta.105.0009, p 13.

¹⁷⁷³ Sur le stade du Heysel, voir *Match* du 13 Mars puis du 5 Octobre 1929. Le stade du Centenaire est réalisé à Montevideo dans l'optique de la première Coupe du Monde de football et célèbre le centenaire de l'indépendance uruguayenne. En quelques mois, une immense construction elliptique de 100 000 places sort de terre : trois tribunes rappellent les triomphes olympiques de la Celeste, portant les noms d'Olimpica, Colombes et d'Amsterdam. Voir DIETSCHY, P, GASTAUD, Y, MOURLANE, S; *Histoire politique des Coupes du Monde*, Vuibert, 2006, 346p. Pour P. Dietschy, le nom de la quatrième tribune (America) associe donc « deux mémoires nationales : celle des pères de la patrie et celle des footballeurs ». DIETSCHY, Paul, « Les avatars de l'équipe nationale. Football, nation et politique depuis la fin du 19ème siècle », *op. cit.*, p 39.

¹⁷⁷⁴ DIETSCHY, P, *Histoire du football*, *op. cit.*, p 166. Il s'agit de constructions sociales.

¹⁷⁷⁵ TRUMP, Eva, « Les enjeux des jeux : l'impact des Jeux Olympiques de 1932 sur la ville de Los Angeles ». In VIVIER, Ch, LOUDCHER, JF, *Le sport dans la ville*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du Sport, 1998, 339 p.

« oval colossal à demi enfoui dans le sol et dont une extrémité est échancrée sur un monumental portique d'accès ¹⁷⁷⁶ ». Construit en deux temps (1923 puis 1929), le Coliseum de 75 000 places est pour Thomas Schmidt une importante contribution à l'histoire des stades américains¹⁷⁷⁷. Pour la presse, l'enceinte est l'incarnation d'un gigantisme propre à la démocratie américaine car « le californien a une qualité prédominante : il voit grand. (...) En un mot, et sans crainte de nous tromper, nous pouvons affirmer, nous qui avons vu les Jeux d'Anvers et de Paris, que les Jeux de 1932 dépasseront, sous tous les aspects, tout ce qu'il nous fut donné de voir jusqu'à présent¹⁷⁷⁸ ». Cette construction apporte donc une dimension monumentale qui fait défaut à Colombes, ce dernier devenant l'incarnation d'une infériorité hexagonale.

> Le stade de Colombes : incarnation d'une infériorité de la démocratie française ?

Pour Daphné Bolz, les « arènes totalitaires » s'imprègnent d'une conception monumentale car elles participent à l'embrigadement des masses et incarnent le souci d'unité, de modernité et les références antiques de ces Etats : « en réalité, le sport et les constructions pour le sport sont deux lieux d'expression concrète du politique, et l'architecture sportive, considérée autant du point de vue de sa configuration englobant que des symboles qu'elle comporte à foison, constitue un terrain idéal pour mettre en valeur l'obsession unitaire des fascismes¹⁷⁷⁹ ». Le stade devient ainsi dans l'entre-deux-guerres un « baromètre » du prestige national, Pascal Charouin généralisant cette vision à l'ensemble des Etats, dictatures ou démocraties : « Rien d'étonnant alors de constater que les pouvoirs publics se soient de tout temps servis de ces enceintes pour conforter leur idéologie. Les gouvernements fascistes italiens, espagnols et sud-américains ont donné aux monuments sportifs, en tant qu'objets architecturés, une dimension militaire ¹⁷⁸⁰ ».

Julien Sorez se veut plus nuancé. Il estime ainsi que les travaux d'A. Ehrenberg sur la dimension politique de l'architecture sportive ont sans doute trop tendance à faire du stade le symbole d'un régime : « Pour notre part, nous considérons que les dispositifs architecturaux, la monumentalité des enceintes sportives ou la mise en œuvre d'une politique d'équipements sportifs soulignent davantage les intentions des acteurs que l'impact politique et idéologique de leurs réalisations, et qu'il ne convient donc pas de prendre pour acquis les effets supposés de la mise en scène ou d'une démarche programmatique¹⁷⁸¹ ». Le cas de Colombes est ici intéressant car le stade

¹⁷⁷⁶ LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, Paris, Découvertes Gallimard, 1998, p 19.

¹⁷⁷⁷ Thomas Schmidt rappelle également l'importance d'un néo-classicisme car nombre d'architectes américains font une partie de leurs études à l'École des Beaux-Arts de Paris. Certains principes constructivistes sont selon lui hérités de Colombes.

¹⁷⁷⁸ *Match*, 1er mars 1932.

¹⁷⁷⁹ BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, op. cit., p 13.

¹⁷⁸⁰ CHAROUIN, Pascal, « Le stade de football, une symphonie polychrome », In Comité des travaux historiques et scientifiques, *Sport, éducation et art XIXème-XXème siècle*, Paris, Editions du CTHS, 1996, p 392.

¹⁷⁸¹ « L'influence d'Alain Ehrenberg sur ces travaux se mesure à la place centrale qu'occupe l'analyse des éléments

ne peut être perçu à travers les « ambitions personnelles » ou les « intentions » du COF, du RCF ou de Louis Faure-Dujarric.

Ces derniers n'ont en effet jamais souhaité faire de Colombes un stade porteur d'un message politique, dans une logique de représentation et de prestige national. L'architecte et le club n'ont fait que répondre à des contraintes financières et temporelles, se contentant de bâtir un stade fonctionnel et économique. Et si Colombes incarne d'une certaine manière la crise démocratique nationale, c'est sans doute indirectement, inconsciemment. Faire de Colombes le symbole de la démocratie française face aux constructions monumentales des régimes totalitaires serait en outre un dangereux raccourci car le grand stade n'est pas l'apanage des régimes totalitaires, les États-Unis s'équipant notamment de constructions identiques durant les mêmes années¹⁷⁸².

Mais dans les années 1930, le constat reste sévère et le raccourci facile tant la presse sportive semble subjuguée par la modernité des nouvelles constructions face auxquelles Colombes ne fait pas le poids : « Notre stade de Colombes, ce que nous avons de mieux, contient moitié moins de spectateurs que le Reichsportfeld de Berlin qui, à côté de cela, offre aux ébats de la jeunesse 131 hectares de verdure. Glasgow, en Ecosse, un million d'habitants, peut sur les gradins de ses trois arènes à football, grouper 250 000 spectateurs¹⁷⁸³ ». Au-delà du stade olympique, l'idée d'un déclin français et d'une infériorité nationale repose également sur l'incapacité nationale à réaliser le stade de 100 000 places : « Quel retard sur les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie ! Ce retard, le sous-secrétariat ne le nie pas. Sous l'impulsion de M. Henry Paté, il paraît décidé à le combler. Et on se demande si cette manne supplémentaire de trente millions sera suffisante¹⁷⁸⁴ ».

Cette construction est alors la seule susceptible de rattraper ce retard français : « je crois bien que l'on parlera longtemps du stade aux 100 000 places qui paraît nécessaire - la concurrence jouant - pour que Paris ne soit pas la seule grande capitale incapable d'accueillir la très grande foule pour telle grande manifestation¹⁷⁸⁵ ». Il doit ainsi combler un vide national¹⁷⁸⁶ car la multiplication

architecturaux, supposés traduire dans la pierre les principes qui structurent ces régimes ou les ambitions personnelles de ces commanditaires ». SOREZ, Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, 2012/1 n° 238, DOI : 10.3917/lms.238.0065, p 65.

¹⁷⁸² « Dans une culture politique des années 1930 qui stigmatise l'impuissance de la démocratie, paralysée par des délibérations infinies, des divisions sans nombre et des jeux d'alliances qui s'annulent les uns les autres, les présidents appréhendent les faiblesses de leur propre discipline, comme une démocratisation excessive et nocive de la vie sportive ». DEFRANCE, J, « Chapitre 4 : Le sport français dans l'entre-deux guerres », In TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France : du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p 99.

¹⁷⁸³ GAY-LESCOT, Jean-Louis, « La masse ou l'élite, étude comparée des politiques d'équipements sportifs du front populaire et de Vichy », *op. cit.*, p 53.

¹⁷⁸⁴ *Match*, 3 décembre 1929. *Match* fait à plusieurs reprises le constat d'un manque d'équipements sportifs : Numéros du 15 novembre 1927, article « Donnez-nous des terrains ! » et du 22 novembre 1927, article « Les stades ouvriers ». En décembre 1929, le sous-secrétaire d'Etat de l'éducation physique et des Sports annonce un plan de 30 millions de frs destinés à la réalisation de stades d'entraînement, pour la pratique plus que pour la compétition. Certains journalistes sautent sur l'occasion pour dresser le constat d'une nette infériorité nationale en matière de constructions sportives.

¹⁷⁸⁵ *Match*, 8 Décembre 1936.

des stades à l'échelle du monde pèse sur le débat français comme l'a si bien analysé Robert Lewis¹⁷⁸⁷. Après la Seconde Guerre mondiale, ce sentiment va s'accroître.

- **Une marginalisation grandissante (des années 1940 à la fin des années 1960).**

Jusqu'en 1972, les journaux sportifs, *L'Equipe* en tête, publient de nombreux reportages et articles sur les grands stades réalisés à travers le monde. Sans forcément établir de comparaison directe avec Colombes, ces publications accentuent ses défauts en soulignant la modernité des nouvelles structures. L'inauguration du stade olympique de Rome en 1953 génère par exemple enthousiasme et frustration chez certains journalistes français : « Nous l'avons visité à fond. Les installations pour le public permettent une visibilité parfaite (...). Les vestiaires, les salles de presse et de téléphone... tout cela rend rêveur les habitués des stades parisiens¹⁷⁸⁸! »

Par la suite, le quotidien présente les installations de la Coupe du Monde de football 1954 en Suisse¹⁷⁸⁹, le stade olympique de Melbourne en 1956¹⁷⁹⁰, ceux de Tokyo¹⁷⁹¹, Santiago¹⁷⁹², d'Hampden Park¹⁷⁹³ et même la cité sportive de Beyrouth¹⁷⁹⁴. Constatant l'existence de stades monumentaux à travers le monde est en effet l'occasion de rappeler le retard français comme l'exemple de Léopoldville le montre parfaitement : « Pendant ce temps, à Paris, les discussions se prolongent autour du stade de 120 000 places. Si nos édiles ne se hâtent pas, Léopoldville aura son stade avant que le premier coup de pioche soit donné à Issy-Les-Moulineaux. On aura décidément tout vu!¹⁷⁹⁵ »

Parmi ces nombreuses réalisations, le Maracaña est sans doute celle qui a suscité le plus fort

¹⁷⁸⁶ « La création de toute pièce d'une enceinte nouvelle qui, d'un seul coup, nous permettrait de rattraper notre retard international qui devient affligeant ». *L'Equipe*, 24/05/1949, article de Gaston Meyer. G. Meyer est le spécialiste de l'athlétisme à *L'Equipe* et son rédacteur en chef. MONTEREMAL, Gilles, « *L'Equipe*, médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967) », *op. cit.*

¹⁷⁸⁷ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, *op. cit.*

¹⁷⁸⁸ *L'Equipe*, 25 et 26 décembre 1954, 21 mai 1953 et 7 mars 1955 (Annexe n°98 B).

¹⁷⁸⁹ *L'Equipe* évoque six stades pour une capacité totale de 264 000 places : 62 000 pour le stade de Berne pour la finale, 49 000 à Lausanne, 49 000 à Bâle, 35 000 à Zurich, 33 000 à Genève, plus de 30 000 pour le Cornaredo. *L'Equipe*, 29 avril 1954. Nicolas Hubert rappelle l'importance des structures provisoires pour accroître les capacités. HUBERT, N., *Stades suisses : des origines à l'Euro 2008*, *op. cit.*, p 18.

¹⁷⁹⁰ *L'Equipe*, 28 août 1956. Le stade de 110 000 places est qualifié de « plus grandiose construction jamais mise à la disposition des JO ». Voir l'annexe n°98 C.

¹⁷⁹¹ Voir l'Annexe n°98 E.

¹⁷⁹² Voir l'Annexe n°98 D.

¹⁷⁹³ « Sa capacité actuelle est de 165 000 places, dont seulement 15 000 assises, tout le reste étant constitué par des gradins non couverts où le public se tient sagement debout en rangs extrêmement serrés. Ici, rien n'a été sacrifié à l'architecture et à l'esthétique comme au stade national de Lisbonne ou encore au stade Chamartin de Madrid. Hampden Park est le prototype de l'arène géante édiflée pour le football, sport de masse. Pas un pouce de surface n'a été perdu ». *L'Equipe*, 27/04/49. Article : « Le plus grand stade du monde ».

¹⁷⁹⁴ *L'Equipe*, 29/10/57. Photo et article sur la cité sportive Camille Chamoun à Beyrouth.

¹⁷⁹⁵ Un stade de 60 000 places est alors en construction. *L'Equipe*, 12 Janvier 1950.

sentiment, même quatre ans après sa réalisation : « Imaginez un public trois fois plus nombreux que lors des plus grandes manifestations de Colombes, agitant 180 000 mouchoirs dans les ultimes minutes du match pour manifester à son équipe sa joie de la victoire et adresser à l'équipe vaincue d'ironiques adieux, parmi un impressionnant hurlement auprès duquel le fameux « Hampden roar » n'est rien¹⁷⁹⁶ ». Le stade est celui du gigantisme, la Coupe du Monde de football ayant pris une nouvelle dimension en 1950 : la finale attire plus de 170 000 personnes¹⁷⁹⁷. Ces reportages sur le sport brésilien s'accompagnent la même année d'un périple mexicain mais Jacques de Ryswick n'a pas le même intérêt pour le stade olympique de Mexico¹⁷⁹⁸. Ces articles s'inscrivent dans la lignée des carnets de voyages internationaux de *L'Équipe* qui sont de longs inventaires des sports et des stades à travers le monde.

L'attrait du quotidien pour les stades américains¹⁷⁹⁹ ou espagnols¹⁸⁰⁰ est alors palpable et *L'Équipe* s'évertue à constater la supériorité des affluences et des stades étrangers¹⁸⁰¹ comme l'exemple lisboète le prouve à nouveau en 1956 : « Aux 5 millions de l'agglomération parisienne, Lisbonne répond par 800 000 peut-être 900 000 habitants. Mais le ciment est plus éloquent et plus convaincant que les paroles et les promesses. On n'est pas toujours fier de révéler que la communauté sportive de notre capitale dispose en tout et pour tous des 60 000 places de Colombes

¹⁷⁹⁶ *L'Équipe*, 23 mars 1954. Voir l'Annexe N°98. Malgré quelques défauts, le stade brésilien fascine : « Maracaña est toujours d'un accès aussi malaisé et ses abords ont gardé cet aspect de vaste chantier poussiéreux qu'ils avaient en 1950. Mais une fois installé dans le fauteuil métallique bleu ciel devant le petit pupitre pliant, quel spectacle ! Du haut de ses sept cent mètres, le Christ de Corcovado se détache sur un fond d'azur, et semble bénir les 112 000 cariocas assemblés dans l'immense rotonde de ciment ». *L'Équipe*, 31 mars 1954. Voir également ceux du 1er et du 2 avril 1954.

¹⁷⁹⁷ 173 850 spectateurs selon P. Dietschy qui insiste sur cette notion de « gigantisme ». DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, op. cit., p 264.

¹⁷⁹⁸ « A Mexico, tous les matchs professionnels ont lieu à l'estadio olimpico, curieuse et lointaine cuvette en ciment armé, dont la contenance est de 50 000 places, d'où l'on surplombe le terrain de jeu qui est en excavation. Les spectateurs de la tribune principale sont protégés du soleil par d'immenses bâches genre toiles de cirque dont l'installation a exigé une multitude de mâts et cordages gênant passablement la visibilité ». *L'Équipe*, 7 avril 1954.

¹⁷⁹⁹ *L'Équipe*, 16 août 1946. Le quotidien fait l'inventaire des grands stades du pays, citant notamment le California Stadium (105 000 places), le Los Angeles Memorial (103 000 places), le Philadelphia Stadium (102 211 places) et le Soldiers Field de Chicago (102 000 places) et affirme que le pays compte 100 stades de plus de 20 000 places!

¹⁸⁰⁰ « La question des stades. Ah ! C'est une fameuse question que celle de ces stades. Celui de Chamartin où se jouait le match Espagne-Portugal contient, nous l'avons dit, environ 70 000 à 75 000 places. Mais il n'est pas terminé. Il est prévu pour 100 000 spectateurs. C'est là que joue le Real FC Madrid, le plus ancien club de la capitale, un des plus glorieux d'Espagne et des plus puissants. Or, son rival local, l'Atletico de Madrid, voudrait, dit-on, à son tour, édifier un stade de 150 000 places, car déjà il apparaît que les stades de 80 à 100 000 places sont insuffisants dans les grandes villes espagnoles. Récemment, la rencontre Real-Athletico avait rempli le stade de Chamartin... et au-delà. A Barcelone, le stade de Montjuich est insuffisant avec ses 80 000 places et il est fort question d'en porter la capacité à 150 000 aussi. Battus les stades anglais, battus Wembley et Hampden Park, même le plus grand stade britannique à Glasgow ». *L'Équipe*, 2 avril 1948.

¹⁸⁰¹ « Nous en arrivons au problème du public de football, à Angers comme partout en France. Alors qu'un simple match d'entraînement de l'équipe d'Espagne, pays pauvre et à très bas salaires - attire 50 000 spectateurs, alors que partout autour de nous, en Italie, en Suisse, même en Allemagne, en Belgique, en Hollande et naturellement en Grande-Bretagne, la foule emplit les stades, en France, les observateurs étrangers s'étonnent de la réticence du public. Quand l'agglomération parisienne de 5 millions d'habitants fournit 35 000 personnes à un match de championnat dans la capitale, on crie au miracle. (...) La Suisse, avec ses 4 millions d'âmes, a plus de stades à forte contenance que la France pays de 42 millions d'habitants, et elle est mieux aménagée pour recevoir les foules du championnat du monde (Coupe Jules Rimet) 1954, que ne le serait notre pays ». *L'Équipe*, 18 mars 1953.

et des 40 000 du Parc des Princes¹⁸⁰² ». En 1963, ce sont les 17 stades argentins de plus de 30 000 places qui impressionnent les journalistes : « On fait les stades de Buenos Aires un peu à la façon des châteaux de la Loire¹⁸⁰³ ». *L'Équipe* consacrera également des reportages aux stades chinois¹⁸⁰⁴, aux installations de la Coupe du Monde de Football 1966 en Angleterre¹⁸⁰⁵ mais également aux constructions d'Europe de l'Est.

La multiplication des enceintes sportives en URSS et dans les États communistes dans les années 1950 pousse également le journal sportif à se pencher sur la question car « Après la Seconde Guerre mondiale, les pays de l'Est reprennent les thématiques des grands stades symboliques du pouvoir et de l'ordre¹⁸⁰⁶ ». Budapest¹⁸⁰⁷, Leningrad (stade Kirov) ou Moscou¹⁸⁰⁸ impressionnent alors pour leur capacité même si ces constructions, dans une logique idéologique, ne se tournent pas vers le confort des spectateurs selon *L'Équipe* : « Rien pour le confort, diraient les habitués de nos stades. C'est vrai ; ici, ce qui compte et prime tout, ce n'est pas le spectateur, mais le spectacle, le sport lui-même. Cette simplicité, cette sobriété donnent un aspect grandiose à l'arène qui comporte plus de 87 000 places assises ; il y a de plus des passages entre travées où l'on peut s'asseoir sur le ciment et l'immense promenoir circulaire qui domine les gradins et porte la capacité du stade à 100 000 places. (...) Le stade de Kirov est un bel exemple de la politique d'équipement sportif que poursuit actuellement l'URSS. De plus en plus de stades et installations sportives d'accès facile et rapide, des stades conçus de façon à ne jamais séparer le sport et la culture, l'activité physique et la jouissance esthétique, un mot : le stade dans un parc¹⁸⁰⁹ ». On retrouve ici le sentiment de

¹⁸⁰² *L'Équipe*, 7 juin 1956. Article « On est pas toujours fiers des installations sportives françaises ». P. Dietschy rappelle qu'en 1956, Lisbonne possède notamment l'Estadio José Alvalade (plus de 70 000 places) et l'Estadio da Luz (plus de 120 000 places). DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, op. cit.

¹⁸⁰³ Celui de Boca Junior marque particulièrement les esprits : « Tout est véritablement colossal à Boca Junior : le stade, l'administration, l'ambiance et même les projets ». *L'Équipe*, 27 décembre 1963. Voir aussi celui du 25 décembre 1963. Six stades sont ainsi plus vastes que Colombes : ceux des clubs de River Plate (105 000), Racing (100 000), Boca Juniors (85 000), Huracan (70 000), Independiente (65 000), et Vélez Sarsfield (65 000)...

¹⁸⁰⁴ *L'Équipe*, 7 décembre 1965. Article sur le Sport chinois et le stade des ouvriers de Pékin (100 000 places)

¹⁸⁰⁵ En décembre 1965, *L'Équipe* consacre plusieurs articles sur ces stades. Si la capacité est mise en valeur, le quotidien ne souligne pas de réelles réussites architecturales à l'exception de la nouvelle tribune du stade d'Hillsborough. Quelques années auparavant, Wembley n'avait pas une très bonne réputation : « Le temple des JO tente de cacher sa masse grise dans un faubourg tranquille, aux maisons claires. On ne retrouve pas à Wembley les lignes harmonieuses du stade de Berlin, ni celles éclatantes de blancheur, du Municipal de Bordeaux. A la vérité, en dépit de l'apparente robustesse que lui confère deux tours d'un style tourmenté et des bases d'un granit d'apparat, le stadium accuse maintes faiblesses architecturales dans ses coulisses. Ses tribunes, notamment, étonnent par leur légèreté ; vieillottes d'allure, les installations de Wembley atteignent les réalités modernes par leur capacité – 85 000 personnes – et leur orientation vers un maximum de visibilité ». *L'Équipe*, 28 juillet 1948.

¹⁸⁰⁶ AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit.

¹⁸⁰⁷ « Le stade sera l'un des plus modernes du monde. Il aura une capacité de 100 000 places. En empruntant l'autobus, il est possible de s'y rendre en dix minutes ». *L'Équipe*, 17 et 18 août 1953.

¹⁸⁰⁸ Le stade fera 104 500 places et comprendra d'immenses vestiaires, des piscines, des boutiques, un restaurant, un café, un cinéma, un musée et un hôtel. *L'Équipe*, 30 mars 1956. P. Dietschy rappelle toutefois que les premiers grands stades apparaissent à la fin des années 1920 (celui du Dynamo avec 35 000 places en 1928) puis ceux de Leningrad, Stalingrad, Kiev dans les années 1930. DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, op. cit.

¹⁸⁰⁹ *L'Équipe*, 21 et 22 août 1954.

dynamisme et de modernité observé dans les états fasciste et nazi des années 1930 alors que la France semble encore figée dans le temps : « Et nous ? Nous en sommes toujours en 1924 avec Colombes ; nous ne comptons par conséquent que 32 ans de retard. Il est vrai qu'il est question d'un stade de 100 000 places dont on parle toujours, mais qu'on ne voit jamais sortir de terre ni même des dossiers¹⁸¹⁰ ». Il semble néanmoins que le sentiment d'infériorité nationale soit alors moins prégnant que dans les années 1930 alors que Colombes est plus que jamais obsolète.

Ces multiples commentaires, même espacés dans le temps, ont une indéniable portée car ils accentuent les défauts de Colombes et l'échec d'un grand stade national : « On épilogue depuis longtemps – depuis trop longtemps – sur la question de doter notre capitale d'un stade digne de la patrie d'un Pierre de Coubertin. (...) Mais le Grand stade de 100 000 places qui mettra enfin sur le plan sportif Paris presque sur un pied d'égalité avec tant de capitales étrangères, on en parle toujours, mais on n'aboutit à rien. (...) Je sais que l'époque est, une fois de plus, assez inopportune sur le plan financier. Mais on se demande quand l'heure pourra s'avérer propice... (...) Mais où Rome, Lausanne, Budapest et tant d'autres villes étrangères l'ont-elles trouvé pour leurs splendides réalisations¹⁸¹¹ ». Ils ne font que cristalliser l'échec français et l'infériorité d'un stade qui ne cesse de vieillir alors que les plus grandes villes se modernisent, même dans certaines nations moins puissantes (Brésil, Argentine, ex-colonies...). En 1950, *L'Équipe* publie d'ailleurs un classement mondial sévère : « A l'heure actuelle, Colombes ne vient qu'à la... 27ème place et il se peut qu'une vérification plus poussée des installations soviétiques le relègue encore plus loin encore dans la nomenclature ci-dessous. (...) Le tableau que nous publions en exclusivité met en évidence l'engouement inouï soulevé par le football en Grande Bretagne, en Ecosse surtout, où les trois stades de Glasgow peuvent « avaler » un total de... 350 000 spectateurs¹⁸¹² ! ». Outre la qualité architecturale, *L'Équipe* semble subjugué par les grandes capacités et les importantes affluences.

En étant utilisé pendant cinquante ans sans rénovation majeure, le stade olympique a en effet vu plusieurs générations de stades se succéder. Pour Roy Sheard, des constructions comme Yves-du-Manoir appartiennent à une première génération remplacée dans les années 1960¹⁸¹³. Aymeric Magne pense pour sa part qu'il a non seulement été dépassé par la génération des constructions monumentales des années 1930 mais également par celle des années 1960 : « La quatrième génération est caractérisée par deux éléments importants : les évolutions technologiques concernant

¹⁸¹⁰ *L'Équipe*, 28 Septembre 1956. Article « Promenade dans les stades soviétiques. La capitale soviétique comptera bientôt deux stades de 100 000 places ». Voir l'Annexe n°98 F.

¹⁸¹¹ *L'Équipe*, 11 avril 1956.

¹⁸¹² *L'Équipe*, 9 novembre 1950. Voir l'Annexe n°97.

¹⁸¹³ Cette vague de modernité tient compte des attentes des spectateurs en termes de confort et des exigences de la télévision. SHEARD, Rod, *The stadium : architecture for the new global culture*, Periplus Editions, Singapore, 208p. Pour d'autres, cette nouvelle génération commence avec la fin des années 1930. Thompson, P, Tolloczko J.J.A, Clarke, J.N, *Stadia, arenas and grand stands design, construction and operation*, Spon Press, London, 1998, 351p.

les matériaux. La démocratisation de la TV. La maîtrise des matériaux comme la fibre de verre, l'utilisation de couvertures synthétiques favorisent la création de nouveaux concepts de stades qui apparaissent d'abord aux Etats-Unis¹⁸¹⁴ ».

Plus les constructions modernes sortent de terre, plus les technologies avancent et plus Colombes est à la traîne, sa dernière décennie n'étant qu'un long chemin de croix : « La recherche des performances technologiques et architecturales pour la construction d'ensembles polyvalents est apparue avec la vogue des stades couverts à partir de 1965. Elle s'est accentuée avec les jeux olympiques de Munich et de Montréal et se poursuit de Toronto à Séoul en passant par Sidney¹⁸¹⁵ ». Fonctionnel et économique en 1924, Colombes n'a donc jamais soutenu la comparaison avec ces réalisations étrangères face auxquelles ses défauts s'avèrent encore plus flagrants, ce qui accentue alors l'impérieuse nécessité d'un stade monumental français : « Pourtant chacun s'accorde à reconnaître qu'une capitale aussi vaste que Paris ne peut se passer d'un stade moderne d'au moins 120 000 places. (...) Une telle réalisation n'est pas rentable ? Sans doute. Mais faut-il vraiment s'arrêter à ces considérations uniquement matérielles ? Quand Napoléon accepta les plans qui nous ont valu les magnifiques avenues qui se nouent place de l'Etoile, s'est-il préoccupé de leur rentabilité¹⁸¹⁶ ? »

Chapitre 10 : La menace d'un stade monumental : le mythe des « 100 000 places » et l'échec des politiques.

« En matière d'équipement sportif, il faut être patient. Tout vient à point, sans doute un peu tard, mais les projets ne sont jamais abandonnés! C'est une consolation¹⁸¹⁷...». En 1954, Marcel Oger souligne avec justesse la récurrence d'un projet qui constitue déjà un « serpent de mer¹⁸¹⁸ », un « roman feuilleton¹⁸¹⁹ » du XXème siècle sportif, sorte de quête qui a particulièrement influé sur la vie du stade de Colombes : « Avant sa réalisation en 1997, le projet d'un grand stade en France a constitué pendant plus de 60 ans un projet récurrent et un sujet de polémiques, notamment quant à

¹⁸¹⁴ L'astrodôme de Houston en 1965 est perçu comme un tournant majeur. MAGNE, Aymeric, « L'évolution des stades : vers la 6ème génération », In CHAIX, P (Dir), *Les grands stades : au cœur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, Paris, L'Harmattan, 2011, p 47.

¹⁸¹⁵ AUGUSTIN, JP, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit., p 219.

¹⁸¹⁶ *L'Equipe*, 24/05/1949, article de Gaston Meyer.

¹⁸¹⁷ Conclusion d'un article de Marcel Oger: « Deux optimismes s'affrontent ; Où en est la question du stade de 100 000 places? », *L'Équipe*, 13/01/1954.

¹⁸¹⁸ L'expression est notamment présente dans plusieurs articles de *L'Équipe* (ex : 16/11/54 « Grand stade de 100 000 places? Colombes de 60 à 90 000 places? »). Elle sera aussi réutilisée par Pascal Leroy.

¹⁸¹⁹ L'expression est ici empruntée à Pascal Leroy dont l'article « Le roman feuilleton du grand stade » (*L'Équipe Magazine* n°821, 24 janvier 1998) a contribué à affiner notre problématique.

son opportunité¹⁸²⁰ ».

A. Un stade de 100 000 places dans les années 1930.

Colombes à peine sorti de terre et l'olympiade achevée, le rêve d'un stade monumental resurgit dès le mois de décembre 1924, avec un agrandissement du Parc des Princes¹⁸²¹, alors qu'un grand stade de rugby est également espéré à la fin des années 1920¹⁸²². En 1929, Frantz Reichel et le CNS, pourtant copropriétaire de Colombes, ont aussi l'ambition de concurrencer le Parc des Princes¹⁸²³ : il s'agit alors d'une cité olympique dotée d'un stade de 100 000 places avec des constructions pour le tennis et une arène de sports de combat. Cinq ans après Colombes, le rêve des années 1921-1922 reste donc d'actualité¹⁸²⁴ alors que le gouvernement, via Henri Paté, n'est guère intéressé : « Nous ne voulons pas de spectacle, en effet. Le stade rural doit servir à l'entraînement de la jeunesse. D'abord, les écoles. C'est notre gros soucis¹⁸²⁵ ». Si ce projet n'aboutit pas, l'idée ressurgit dans la décennie suivante¹⁸²⁶.

- Un projet rejeté par le Front Populaire.

Comme pour l'olympiade 1924, la résurgence de la question du grand stade semble liée à l'organisation en France de deux événements internationaux : l'Exposition Universelle de 1937 et la Coupe du Monde de football 1938. L'objectif est alors de proposer aux visiteurs du monde entier une construction plus vaste et plus majestueuse que le désuet Colombes, dans un contexte de monumentalisation des stades européens : « En 1936, une ombre plane sur Colombes et son stade olympique » en raison des nombreux projets d'un grand stade car « celui qui resta avec ses 60 000

¹⁸²⁰ VIGNEAU, F, *Les espaces du sport*, collection Que sais-je?, P.U.F n°3410, p 6. Les plus grands architectes du siècle ont travaillé sur ce projet, souvent prévu dans le bois de Vincennes : « Le projet d'un grand stade pouvant accueillir près de 100 000 spectateurs en région parisienne est évoqué à plusieurs reprises depuis 1920. Le stade de Colombes, d'abord prévu pour cette contenance, a été revu à la baisse en 1924. Le Corbusier présente en 1936 un ensemble polyvalent de cet ordre comprenant un stade olympique, une tribune d'orateur, un cinéma de plein air, une estrade d'orchestre et de nombreux équipements annexes pour le sport et les loisirs. D'autres propositions sont formulées en 1945 pour le bois de Vincennes ou la plaine de Montesson sans être suivi d'effets». AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit., p 226. Robert Lewis souligne également l'existence de cette éternelle question : « Les projets pour un « grand stade » de 100 000 places furent nombreux en France à partir de 1921 mais ils n'ont pas abouti avant la naissance du Stade de France à la fin du siècle ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit., p 6.

¹⁸²¹ « Nous aurons dit le principal en affirmant que le nombre des places réservées au public atteindra près de 70 000 ». *L'Auto*, 2 décembre 1924. Quelques mois plus tard, l'idée d'un grand stade provincial dédié au rugby est suggérée : « Le Midi ne possède plus actuellement un stade assez vaste pour qu'on puisse y organiser à l'avenir des matchs internationaux, voire même les finales des championnats de France ». *L'Auto*, 11 mars 1925.

¹⁸²² DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19ème s à nos jours*, op. cit., p 86

¹⁸²³ « Nous avons dit que le Comité National des Sports avait projeté d'édifier, avec le concours de la ville de Paris, un stade pouvant recevoir une centaine de mille de spectateurs. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet par le CNS mais celui-ci doit se réunir mardi afin d'examiner le projet présenté par Frantz Reichel ». *L'Auto*, 15 mars 1929.

¹⁸²⁴ PV du comité du 31 janvier 1929. Archives du Racing Club de France.

¹⁸²⁵ Déclaration d'Henri Paté dans *Match* du 5 décembre 1929.

¹⁸²⁶ En 1930, il semble également que les propriétaires du Parc des Princes aient sondé la FFF et la FFR pour agrandir le vieux vélodrome avant d'opter finalement pour une rénovation moins ambitieuse. Voir *L'Auto* du 7 février 1937.

places le plus grand stade de France semble soudain ridicule, comparé au monumental Reichssportfeld édifié à Berlin pour accueillir les Jeux Olympiques d'été¹⁸²⁷». Pour P. Dietschy, Y. Gastaud et S. Mourlane, une forme d'inquiétude semble exister en France sur la capacité nationale à accueillir les pays du monde entier après le mondial italien de 1934, alors que l'Allemagne est aux aguets pour obtenir l'épreuve¹⁸²⁸.

Selon Pascal Ory, l'Exposition peut à la fois être définie dans une logique d'exhibition économique, de fête populaire, de développement urbanistique, avec la volonté d'adresser un message aux autres nations¹⁸²⁹ : « Le nouveau projet exposé par les organisateurs rejoint bien les perspectives énoncées auparavant d'une exposition mettant en valeur les forces culturelles de la France. Par l'intermédiaire de son « industrie de l'art », domaine où elle est leader, la France pense pouvoir exalter sa culture mais aussi relancer une économie touchée par la crise¹⁸³⁰ ». Le grand stade s'inscrit alors dans ce prestige national car l'Exposition et la Coupe du Monde semblent liées : « Rimet tenta tout d'abord d'intégrer la Coupe du Monde de football dans l'Exposition universelle de 1937, espérant que l'État prenne ainsi la manifestation sportive sous sa tutelle financière. Ayant constaté que les plans de la foire internationale comprenaient un nombre important de « manifestations sportives », il estimait que le football pourrait en constituer l'attraction clé¹⁸³¹». Comme en 1921, les sites et les projets se multiplient (Puteaux, Issy-Les-Moulineaux, le quai de Passy... pour des constructions de 100 millions de frs¹⁸³²) et l'imbroglie rappelle celui de l'olympiade¹⁸³³. Des agrandissements de Colombes ou du Parc des Princes sont également envisagés.

L'intérêt des plus grands architectes de la période marque également l'émergence d'une véritable architecture sportive, à l'image de l'intervention de Le Corbusier et de son « Centre

¹⁸²⁷ LEROY, Pascal, *L'Équipe Magazine* n°821, 24 janvier 1998. Article « Le roman feuilleton du Grand Stade ». L'auteur évoque fort justement un contexte de « surenchère nationaliste ».

¹⁸²⁸ « Et quel que soit la réussite de la troisième Coupe du Monde, on peut d'ores et déjà assurer que le nombre réduit et la faible capacité de nos stades ne permettra point de lui donner toute l'ampleur que méritaient cette épreuve et l'essor sans cesse grandissant du football». *L'Excelsior*, 11 février 1938 cité dans DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19ème s à nos jours, op. cit.*

¹⁸²⁹ ORY, Pascal, *L'Expo universelle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989, 153 p.

¹⁸³⁰ DELARBRE, Hugo, *Construire l'Exposition de 1937. Perception et réception de l'événement au miroir de l'architecture*. History. 2011. <dumas-00736792> Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales » Mention : Histoire & Histoire de l'Art Spécialité : Histoire des Relations et Échanges Culturels Internationaux Sous la direction de Mme Marie-Anne MATARD-BONUCCI, Année universitaire 2010-2011, p 30.

¹⁸³¹ TUMBLETY, Joan, « La Coupe du monde de football de 1938 en France » Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007/1 no 93, DOI : 10.3917/ving.093.0139, p 143.

¹⁸³² « C'est le jaillissement en plein quai de Passy, d'un stade tout en or : 120 millions de frs prévus. (...) La ville de Paris écarte cette dépense somptuaire. On en parle plus». *L'Auto*, 7 février 1937.

¹⁸³³ « Je ne suis pas loin de partager cet avis. Mais, à propos, qu'est devenu le projet de construction de cette arène immense à édifier dans l'île de Puteaux, face au bois de Boulogne, dans le plus agréable des cadres? N'est-ce pas là le point idéal? Il en est peut-être d'autres que nous ignorons? Qui dit mieux? ». *Match*, 08 Décembre 1936. Plusieurs sites à proximité du Parc de Sceaux, de Gennevilliers ou de Villeneuve La Garenne sont également projetés.

national de réjouissance ». « L'architecture des sports entre dans une certaine maturité : l'équipement sportif est progressivement pensé comme un lieu devant être esthétique mais aussi un référent social et hygiénique¹⁸³⁴ ». Pour Robert Lewis, Le Corbusier modernise l'approche du stade, incluant notamment des rampes d'accès gigantesques ou un écran géant pour les projections cinématographiques¹⁸³⁵. L'architecte écrit même à Léo Lagrange pour le convaincre de l'intérêt d'une telle construction dans le Bois de Vincennes¹⁸³⁶.

Mallet-Stevens travaille également sur un projet en bordure de Seine, adossé à la colline de Passy, « car cette fondation aurait l'avantage d'être accessible par les moyens de communication urbains et par un fleuve sur lequel se présentent les grandes perspectives de Paris : Louvre, Tuileries, Concorde, Invalides, Champs de Mars¹⁸³⁷... ». Mallet-Stevens prévoit une construction en forme de fer à cheval, de 116 000 places, et une tour gigantesque qui rappelle les réalisations fascistes des années 1920 (Florence, Turin, Bologne...). Partiellement enfoui, la hauteur générale est limitée et l'ensemble regroupe un grand stade, des terrains ainsi que les sièges des fédérations, journaux, radios, hôtels pour les sportifs¹⁸³⁸. Les travaux de ces deux architectes s'intègrent en effet dans une réflexion globale sur l'Exposition universelle¹⁸³⁹.

Si le projet de l'architecte Boutterin poursuit les mêmes velléités monumentales¹⁸⁴⁰, celui de M. Bouvard semble porteur d'ambitions presque nationalistes et d'une volonté de concurrencer les stades totalitaires si l'on suit P. Arnaud et Th. Terret¹⁸⁴¹. Ce stade de 100 000 places, prévu dans le Bois de Boulogne, est soutenu par l'association *Le stade de France* conduite par le Dr Bellin du Cotteau et appuyé par l'Union Nationale pour une France plus grande¹⁸⁴² qui fait du grand stade un

¹⁸³⁴ MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, op. cit., p 161. Ce centre comporte des espaces sportifs et culturels. Le stade en lui-même est composé de plusieurs niveaux de gradins, déclinant dans les virages, le stade est ouvert et la circulation extérieure (grandes rampes d'accès, arrivée au stade par transports en commun ou voitures individuelles) et intérieure semble être au cœur des problématiques. Une tribune latérale comprend sans doute bureaux, vestiaires et espaces techniques. Voir l'Annexe n°105 A.

¹⁸³⁵ Ses travaux interrogent néanmoins l'historien américain qui rappelle que l'architecte avait, quelques années auparavant, dénoncé ce type de constructions. LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit.

¹⁸³⁶ Voir LEROY, P, *L'Équipe Magazine* n°821, 24 janvier 1998. Article « Le roman feuilleton du Grand Stade ».

¹⁸³⁷ Revue hebdomadaire d'architecture *La Construction Moderne*, numéro du 28 juin 1936, Article « Un stade olympique à Paris ». Archives du Racing Club de France, Dossier 100 000 places. Le site est alors perçu comme idéal car trois lignes de métro, 11 stations de tramways et deux lignes de chemin de fer desservent le stade.

¹⁸³⁸ Avec une hauteur générale inférieure à 10 m et un parking sous-terrain, « Le projet de Mallet Stevens n'entraîne point de ces opérations qui peuvent, de manière ou d'autre, paralyser les plans d'ensemble : il doit être envisagé, au contraire, comme le point de départ de toute une œuvre d'urbanisme ». Revue hebdomadaire d'architecture *La Construction Moderne*, numéro du 28 juin 1936, Article « Un stade olympique à Paris ». Archives du Racing Club de France, Dossier 100 000 places. Voir l'Annexe n°105 B.

¹⁸³⁹ Mallet-Stevens a notamment réalisé le pavillon de la Régie des Tabacs et Pingusson le palais des artistes modernes.

¹⁸⁴⁰ Voir l'Annexe n°105 C.

¹⁸⁴¹ PIZZORNI-ITIE, Florence (Dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, op. cit.

¹⁸⁴² ARNAUD, P. « Repères pour une histoire des politiques d'équipement sportifs », op. cit.

symbole du prestige national¹⁸⁴³. P. Dietschy a ainsi rappelé l'importance du thème de la modernité dans l'organisation d'une Coupe du Monde et l'image que son stade reflète à l'échelle internationale : « Depuis les premières éditions de la compétition, la Coupe du Monde a servi de vitrine à la modernité supposée des pays organisateurs. A tel point qu'en 1938, après le refus des gouvernements de Front populaire d'investir dans un stade de 100 000 places, la presse française s'était inquiétée de la comparaison que les visiteurs seraient amenés à faire avec les enceintes aux formes futuristes de l'édition organisée quatre ans plus tôt dans l'Italie mussolinienne¹⁸⁴⁴ ». Aucun de ces projets n'a vu le jour tout comme l'agrandissement du Parc des Princes et ce nouvel échec est en général imputé au Front Populaire.

« Au lieu de bâtir à grands frais des stades magnifiques au centre d'une province, stades décoratifs qui rappellent les parades officielles, je préférerais voir partout éclore de simples terrains de sport, sans équipement luxueux, des piscines, des pistes de course à pied... »¹⁸⁴⁵. La célèbre citation de Léo Lagrange résume selon nombre d'historiens l'hostilité du Front Populaire à l'égard d'un stade monumental qui est présenté comme une « hérésie monstrueuse¹⁸⁴⁶ ». Elle souligne également l'extrême politisation de ce dossier durant cette décennie. L'image habituelle est en effet celle d'un Léo Lagrange défiant vis-à-vis du sport spectacle et qui ne souhaite pas subventionner les clubs professionnels : « jamais il n'accordera de crédits au sport spectacle, qu'il refusera par exemple la construction des grands stades réservés aux rencontres internationales¹⁸⁴⁷ ». Cette exclusion du sport-spectacle ne signifie pas un rejet du sport dans son ensemble. Pour F. Terfous, les motivations idéologiques du Front Populaire ne sont pas forcément éloignées des anciennes perceptions : « En définitive, le sport est compris par le gouvernement du Front Populaire comme le garant de la santé et de la race. Il doit également permettre de lutter contre les fléaux sociaux

¹⁸⁴³ « En octobre 1936, l'Union nationale pour une France plus grande, présumant un lien direct entre la taille de la population, les stades et la grandeur nationale, pressait le gouvernement d'envisager de construire une énorme structure au centre de Paris, une véritable « académie de la culture physique », en pinacle à l'Exposition universelle de 1937. Cet organisme redoutait que l'on ne retirât à la France l'organisation de la Coupe du monde de 1938, si elle ne construisait pas un stade assez grand pour accueillir la manifestation, « aveu humiliant pour la France et sa Capitale » si le fait transpirait. Les auteurs du projet espéraient persuader Léo Lagrange et Henri Sellier (alors ministre de la Santé), mais les ministres ne furent pas convaincus, en dépit de l'assurance que le stade deviendrait ensuite la propriété de la Ville de Paris ». TUMBLETY, J, « La Coupe du Monde de football de 1938 en France » Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État, *op. cit.*, p 143.

¹⁸⁴⁴ DIETSCHY, Paul, « La Coupe du Monde : un enjeu politique et économique pour les états ? », Editions Choiseul, Géoeconomie, 2010/3 n°54, p 37.

¹⁸⁴⁵ GAY-LESCOT, Jean-Louis, « La masse ou l'élite, étude comparée des politiques d'équipements sportifs du front populaire et de Vichy », *op. cit.*, p 51.

¹⁸⁴⁶ « Dans une lettre à Lagrange, Sellier reconnaît qu'il considère le projet comme « une hérésie monstrueuse », notamment parce que les plans suggèrent « un caractère exclusivement spectaculaire », contradiction flagrante avec les priorités du Front populaire ». TUMBLETY, Joan, « La Coupe du monde de football de 1938 en France » Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État, *op. cit.*, p 143.

¹⁸⁴⁷ GAY-LESCOT, Jean-Louis, « La masse ou l'élite, étude comparée des politiques d'équipements sportifs du front populaire et de Vichy », *op. cit.*, p 50.

(cabarets, alcoolisme)¹⁸⁴⁸».

Le Front Populaire oppose deux types de stades, celui consacré à la simple pratique des amateurs et le grand stade, accueillant un spectacle sportif commercial : « Le manque d'enthousiasme du gouvernement à l'égard du sport-spectacle se manifeste sans doute le plus clairement dans son refus répété d'assurer le financement d'un grand stade national, y compris pour les Jeux olympiques. (...) Au milieu des années 1930, on faisait la sourde oreille aux arguments en faveur d'un stade national, malgré la mise en garde de la FIFA qui prévenait la FFFA de la nécessité d'améliorer les équipements français et malgré le précédent d'une participation financière gouvernementale dans la construction des stades de Coupe du Monde en Uruguay et en Italie¹⁸⁴⁹». F. Terfous abonde dans le même sens et justifie ainsi les orientations du gouvernement (brevet sportif...), notamment en termes d'équipements sportifs¹⁸⁵⁰.

Les réactions observées dans la presse sportive semblent contrastées car, si *Match* soutient par exemple la politique de promotion de la pratique sportive via les petits stades¹⁸⁵¹, il regrette néanmoins l'abandon des 100 000 places : « Je crois bien que l'on parlera longtemps du stade aux 100 000 places qui paraît nécessaire – la concurrence jouant – pour que Paris ne soit pas la seule grande capitale incapable d'accueillir la très grande foule pour telle grande manifestation¹⁸⁵²». L'opposition entre sport-spectacle et pratique sportive agace également le journaliste de *L'Auto* Marcel Oger qui voit dans le grand stade une construction permettant de diffuser la cause et de tourner les masses vers la pratique : « Ne peut-on pas affirmer une fois de plus que, pour quatre ou cinq matchs dans l'année, Paris ou la région parisienne ne dispose pas d'un stade d'une contenance

¹⁸⁴⁸ TERFOUS, Fatia, « Sport et éducation physique sous le Front Populaire et sous Vichy : approche comparative selon le genre », *Staps*, 2010/4, p 52.

¹⁸⁴⁹ TUMBLETY, Joan, « La Coupe du Monde de football de 1938 en France » Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État, *op. cit.*, p 143. La conception de F. Vigneau est identique : « Ainsi, en 1936, Léo Lagrange, alors sous-secrétaire d'Etat à l'Éducation Physique, avait rejeté le projet de construction d'un stade de 100 000 places, préférant donner la priorité à la réalisation de terrains de jeux en nombre ». VIGNEAU, François, *Les espaces du sport*, *op. cit.*, p 7. Thierry Terret valide également l'hypothèse d'une forme d'opposition de Léo Lagrange à l'encontre d'un sport spectacle : « Le projet d'un Grand Stade avorte en 1938 pour la Coupe du monde de football car, comme l'indique un an plus tôt Léo Lagrange lors des discussions du budget à la chambre des députés, « notre souci est moins de créer des champions et de construire sur le stade 22 acteurs devant 40 000 ou 100 000 spectateurs que d'incliner la jeunesse à aller régulièrement sur le stade, sur le terrain de jeux, à la piscine ». TERRET, Thierry, *Histoire du sport*, Paris, PUF, Collection Que sais-je, 2009, p 61. Un autre projet de stade de tennis couvert, ouvert aux sports de combat ou à l'escrime, pour un coût d'environ 5 millions de frs, a également été refusé par le Front Populaire.

¹⁸⁵⁰ TERFOUS, Fatia, « Sport et éducation physique sous le Front Populaire et sous Vichy : approche comparative selon le genre », *op. cit.*

¹⁸⁵¹ « J'estime que ce plan est excellent, mais je crois aussi qu'il ne sera permis de se réjouir que lorsqu'il sera en voie de réalisation. (...) Avant de faire de grands stades pour des milliers de spectateurs, il faut prévoir dans toutes les communes, où les jeunes gens devront obligatoirement se livrer à la pratique de la culture physique et du sport. (...) qu'il s'agisse des démocraties comme l'Angleterre ou les Etats-Unis ou de dictatures comme l'Italie ou l'Allemagne, la jeunesse a toujours été l'objet des soins les plus constants, les plus assidus, les plus méticuleux. On oublie trop en France l'importance de la jeunesse et son avenir. On semble émettre des aphorismes, et pourtant rien n'a encore été fait en France à ce sujet». *Match*, 2 Juin 1936. Le journaliste René Lehman évoque parallèlement les stades italiens avec une certaine admiration.

¹⁸⁵² *Match*, 8 décembre 1936. Article de Jean de Lascoumettes.

suffisante ? (...) Qui pourrait nier, en tout cas, la valeur de propagande des grandes manifestations sportives, dites spectaculaires¹⁸⁵³ ?» L'action du Front Populaire est parfois perçue comme une « réponse au défi fasciste¹⁸⁵⁴ » même si ce dernier a mené simultanément la réalisation d'équipements pour la pratique quotidienne et les grands stades pour le sport spectacle.

Il pourrait néanmoins s'avérer caricatural d'opposer frontalement droite et gauche sur ce thème et de faire des premiers des partisans d'un stade monumental censé redorer le prestige national contre un Front Populaire hostile à cette construction. Sylvie Rab a ainsi rappelé que certains députés, communistes notamment, et donc membres du Front, étaient favorables à une grande construction¹⁸⁵⁵. Elle souligne également que l'orientation gouvernementale est avant tout une réponse au manque criant d'équipements, constat rapporté par des élus et des journaux de gauche ou par des municipalités conservatrices¹⁸⁵⁶. Le choix du gouvernement est ainsi une différence de perception des priorités sportives voire des modèles, F. Terfous ayant notamment démontré que Léo Lagrange était plus influencé par les modèles scandinaves que par ceux des régimes totalitaires, ce qui explique également le refus de cette construction monumentale¹⁸⁵⁷.

L'échec des années 1936-1937 n'est en outre pas uniquement imputable au Front Populaire. P. Dietschy, Y. Gastaud et S. Mourlane ont pour leur part souligné que les difficultés politiques et économiques prédominent alors, perturbant l'organisation de la Coupe du Monde et conduisant à une rénovation au rabais de Colombes¹⁸⁵⁸. L'abandon du grand stade ne doit donc pas occulter le contexte économique, l'instabilité gouvernementale¹⁸⁵⁹ ou le relatif désintérêt des pouvoirs publics à

¹⁸⁵³ *L'Auto*, 7 février 1937. Article de Marcel Oger.

¹⁸⁵⁴ « À cette date, la politique du Front Populaire chercha à apporter une réponse au défi sportif fasciste par l'entremise de Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État à l'organisation des loisirs et des sports. Reprenant d'une certaine manière l'esprit participatif du Dopolavoro, Lagrange œuvra toutefois dans un autre esprit, « l'objectif [étant] donc lui-même double : satisfaire un même besoin social : la conquête de la dignité, la recherche du bonheur, mais sans recours au pas cadencé ». DIETSCHY, Paul, « Sport, éducation physique et fascisme sous le regard de l'historien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008/3 n° 55-3, p 79.

¹⁸⁵⁵ Elle cite notamment le député communiste Georges Marrane favorable à un tel projet : « On aurait tort de comparer les grandes manifestations sportives à de simples spectacles car elles sont indispensables pour créer et développer chez les jeunes le goût du sport et de la culture physique et l'émulation nécessaire au progrès ». RAB, S, « L'aménagement sportif de la banlieue parisienne dans les années 30 », In *Le sport et la ville : les politiques municipales d'équipements sportifs 19^{ème} - 20^{ème} siècle*, p 29.

¹⁸⁵⁶ Elle évoque notamment les revues *L'urbanisme* ou *L'Information Municipale* ainsi que le journal socialiste *Le Populaire*. Rab, S, « L'aménagement sportif de la banlieue parisienne dans les années 30 », *op. cit.*

¹⁸⁵⁷ TERFOUS, Fatia, « Sport et éducation physique sous le Front Populaire et sous Vichy : approche comparative selon le genre », *op. cit.*, p 52.

¹⁸⁵⁸ DIETSCHY, P, GASTAUD, Y, MOURLANE, S, *Histoire politique des coupes du monde*, *op. cit.* JP Callède insiste ainsi lourdement sur le contexte politique et économique : « Au début des années 1930, les difficultés économiques (...) et l'agitation sociale et politique (...) relèguent au second plan des priorités gouvernementales le développement des pratiques sportives. La montée des totalitarismes, en Allemagne, en Italie par exemple, contribue à alourdir le climat social du pays ». CALLEDE, Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », *L'année sociologique*, 2002/2, Vol. 52, p 446. JP Callède rappelle que le Front Populaire se concentre sur des réalisations concrètes : petites installations, brevet sportif mise en place d'un conseil supérieur des sports.

¹⁸⁵⁹ « (...) les années 1930 ouvrent une période différente, marquée par la crise économique et ses restrictions budgétaires. (...) Or l'immaturation des politiques publiques du sport nécessite un « temps long » que les évolutions

l'encontre d'une Coupe du Monde de football 1938 jugée moins importante qu'une olympiade car trop tournée vers le sport-spectacle : « Cet événement sportif ne fut d'ailleurs discuté ni à la Chambre des députés ni au conseil municipal de Paris, à l'opposé de la considérable énergie discursive consacrée à l'accueil des Jeux olympiques de 1924 ou à la question du financement de la participation française aux Jeux de Berlin en 1936. (...) Cependant, bien que l'État ait considéré depuis un certain temps l'accueil des Jeux olympiques comme une réussite considérable sur le plan culturel et l'occasion de briller aux yeux du monde entier, dans les années 1930, cette position ne s'étendait pas à la Coupe du monde¹⁸⁶⁰».

Si le bilan du Front Populaire fait encore débat, notamment au sujet des équipements réalisés, ce gouvernement semble être néanmoins un tournant majeur de l'histoire du sport en France¹⁸⁶¹ car il a mené, selon P. Clastres et P. Dietschy, une politique volontariste, donnant au sport une nouvelle place dans la société¹⁸⁶² alors que P. Bayeux rappelle également qu'il « encourage explicitement la politique sportive d'aménagement du territoire et de réduction des inégalités socio-géographiques¹⁸⁶³ ». Mais dans une décennie où le sport n'a cessé de progresser, la question du grand stade n'a pas été réglée¹⁸⁶⁴ malgré les tentatives du Racing de proposer un agrandissement de Colombes, sorte d'alternative au stade de 100 000 places.

- Agrandir Colombes : une première alternative au grand stade de 100 000 places.

Si le Racing gère le budget de son complexe sportif en évitant toute dépense somptuaire, son histoire prouve qu'il est également capable de se lancer dans de lourds investissements. Conscients qu'une perte du statut de stade national entraînerait une diminution drastique des ressources (billetterie, location, publicité...), faisant alors d'Yves-du-Manoir un véritable gouffre financier, les

politiques et socio-économiques ne permettent pas, laissant le sport et ses aménagements souvent au second plan, malgré la valorisation croissante des vertus éducatives et sportives auprès des décideurs politiques». MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, op. cit. p 146-147.

¹⁸⁶⁰ TUMBLETY, Joan, « La Coupe du Monde de football de 1938 en France » Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État, op. cit., p141.

¹⁸⁶¹ On évoque un financement de 253 projets pour 25 millions de frs en 1936 et d'environ 400 pour 39 millions en 1937. MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, op. cit. Pour 1936, il s'agit de 95 terrains de jeux, 39 piscines, 22 gymnases et 15 terrains d'athlétisme. Voir notamment TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, 523p.

¹⁸⁶² « L'évolution de la situation politique et sociale de la France puis de sa position diplomatique et militaire conduisent les gouvernements successifs à reconsidérer la place du sport et de l'éducation physique dans leurs projets politiques et sociaux. Le front populaire en fait ainsi la pierre angulaire de sa politique anti-crise d'éducation et d'accès aux loisirs ». DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19ème s à nos jours*, op. cit., p 110. Si le bilan chiffré est parfois jugé modeste, l'intérêt porté pour le sport reste une réelle nouveauté : « Nul doute que le grand mythe positif du Front populaire a été nourri par l'immense nouveauté que constituait cette politique de loisirs, que jusque-là on n'imaginait pas être du ressort d'un gouvernement ». WINOCK, Michel, *La gauche au pouvoir : l'héritage du Front Populaire*, Paris, Bayard, 2006, p 109.

¹⁸⁶³ BAYEUX, Patrick, *Le sport et les collectivités territoriales*, Paris, PUF, Collection « Que sais-je ? », 2006 (1ère Ed. 1996), p 6.

¹⁸⁶⁴ Voir CALLEDE, JP, « Les politiques du sport en France », op. cit., p 441.

dirigeants du club proposent dès 1929 de concurrencer le projet Reichel en agrandissant Colombes à 80 000 places¹⁸⁶⁵.

Alors que les plus grands architectes (Le Corbusier, Mallet-Stevens, Pingusson...) planchent sur un grand stade en bord de Seine en vue de l'Exposition Universelle 1937 ou de la Coupe du Monde de football 1938, le Racing propose dès 1935 d'agrandir Colombes à 90 000 places, Pierre Gillou espérant une aide financière de la ville de Paris pour des travaux chiffrés à 8 millions de frs¹⁸⁶⁶. A l'été 1935, le club ne table pas encore sur un éventuel échec du grand stade et se positionne simplement comme un candidat crédible. Afin de bénéficier de diverses aides et de financer l'agrandissement, le Racing et le CNS envisagent même de céder le site au département pour limiter les dépenses du club. Une signature est annoncée pour mars 1937¹⁸⁶⁷. Pour le RCF et le CNS, le département n'a que des avantages à s'engager dans cette opération car il deviendrait propriétaire d'une grande installation sportive¹⁸⁶⁸. Les deux propriétaires ne souhaitent toutefois pas se désengager totalement de Colombes, ils veulent uniquement céder les terrains sur lesquels se situe le stade olympique et conserver les annexes¹⁸⁶⁹. Conscient de son époque et des exigences de son temps, le Racing s'inscrit dans la problématique des années 1930 et souligne l'avancée internationale en matière de stades et le retard français mais, contrairement à l'aventure olympique, il ne veut pas assumer seul la charge financière et être responsable des paiements : « Toutes les grandes villes du monde (Los Angeles, Berlin, Londres, Glasgow) ont leur stade d'une contenance également ou supérieure à 100 000 places (le nombre d'entrées au récent Allemagne-Italie a dépassé 100 000). Les deux grands stades de la région parisienne (Colombes et le Parc des Princes), sont

¹⁸⁶⁵ Il suggère une amélioration des transports. PV du comité du Racing du 31 janvier 1929. Archives du RCF.

¹⁸⁶⁶ Le Racing propose en contrepartie de céder un pourcentage sur les recettes réalisées au stade durant l'Exposition ou pour les futures manifestations. Le club propose également d'autoriser la ville à utiliser les lieux pour un certain nombre de manifestations par an. Lettre de Pierre Gillou au préfet de la Seine, 17 juin 1935. Dossier « correspondances », dans le dossier « 100 000 places ». Archives du Racing Club de France.

¹⁸⁶⁷ « Le département aurait ainsi à sa charge l'entretien et les impôts du stade qui, dans un bref délai, pourraient coûter forts chers au club (M. Dujarric indique 500 000 frs pour les toitures). 25 dimanches seraient accordés au club et un pourcentage supplémentaire serait prélevé sur les recettes de la Coupe du Monde pour permettre l'amortissement de l'emprunt ». On attend alors le vote des crédits par le département de la Seine et des projets de contrat se développent. PV de la séance du comité du 1er octobre 1936, du 26 novembre et du 30 décembre 1936. Archives du Racing Club de France. Le Conseil Général de la Seine annonce le 29 décembre 1936 : « Le bureau du comité du budget est invité à se saisir de toute urgence pour étude et avis, du projet d'acquisition par le département du stade de Colombes et d'en porter la capacité à 90 000 places ». *L'Auto*, 2 février 1937.

¹⁸⁶⁸ « Pour la somme de 6 800 000 frs, le Département deviendra propriétaire d'une installation qui, valeur d'achat du terrain comprise, coûterait à établir un nombre respectable de millions. Toutes les propositions faites dans ce sens ont été, jusqu'à présent, de l'ordre de 40 000 000 de frs. Il disposera d'une arène permettant l'organisation de fêtes à grands spectacles, représentations des théâtres subventionnés à prix réduits, réjouissances et sports populaires... Les capitaux investis seront tous rentrés. Et la région parisienne aura enfin son stade facilement accessible, son Stade digne de la Capitale ». Dossier RCF-CNS sur les agrandissements de Colombes. Dossier « 100 000 places ». Archives du RCF.

¹⁸⁶⁹ Une fois l'achat réalisé, le RCF et le CNS veulent obtenir 1% chacun des recettes des futures manifestations, la rentabilité du nouveau Colombes aurait été assurée par un engagement de la FFFA d'utiliser l'installation sur 30 ans. Un pourcentage sur les futures recettes est en effet évoqué pour financer une partie des travaux, la ville de Colombes acceptant de réduire son prélèvement en vertu du droit des pauvres.

d'une capacité insuffisante. A chaque grand match, de nombreux spectateurs ne peuvent trouver places dans ces arènes, sans compter ceux qui ne se dérangent pas, faute d'être assuré de trouver de bonnes places¹⁸⁷⁰».

Sans avoir la dimension monumentale des travaux de Le Corbusier ou de Mallet-Stevens, les plans d'agrandissement font preuve d'une certaine ambition puisqu'il s'agit d'accroître la capacité du stade de 30 à 40 000 places. Louis Faure-Dujarric prévoit ainsi l'ajout de 35 gradins supplémentaires avec un second étage pour la tribune d'honneur, une nouvelle entrée monumentale et de nouvelles portes d'accès rappelant le « modernisme tempéré » du premier Colombes¹⁸⁷¹. Henri Lossier (1878-1962), architecte basé à Argenteuil, réalise lui-aussi plusieurs croquis en janvier et février 1937, pour un agrandissement à 90 000 places par ajout de gradins dans la partie haute de l'ancienne tribune (et un second étage en élévation¹⁸⁷²). 10,8 millions de frs¹⁸⁷³, financés en partie par le département (4 millions) et par une taxe sur les utilisateurs semblent nécessaires pour cette restructuration alors que 27 millions de frs sont espérés pour réaliser d'importants travaux de viabilisation car un aménagement des abords du stade est jugé indispensable¹⁸⁷⁴. Face à l'échec programmé du grand stade de 100 000 places, *L'Auto* valorise cette proposition : « S'il y avait 90 000 personnes à Colombes, en une heure et quart le stade serait évacué. (...) Nous relevons la chose parce que, maintenant, les jours filent : il faut que le Conseil vote le projet d'agrandissement à la session de Mars si l'on veut que les travaux puissent commencer en temps utile et être terminés pour

¹⁸⁷⁰ Dossier RCF-CNS sur les agrandissements de Colombes. Dossier « 100 000 places ». Archives du Racing Club de France. « Monsieur Jean Bernard-Lévy confirme que l'entrepreneur sera choisi s'il accepte une délégation du Racing, pour ses paiements, par la Ville de façon à ce que en aucun cas, le RCF puisse être responsable comme cela a été fait en 1924 pour le stade olympique ». PV de la séance du comité du 18 mars 1937. Archives du Racing Club de France. Une commission du Racing composée notamment de Faure-Dujarric, Danet, Bernstein, Bagnard, Férer, Laurent et Bernard est en charge les travaux. PV de la séance du comité du 18 mars 1937. Archives du Racing Club de France.

¹⁸⁷¹ Il semble alors que la Marathon reste sur un seul niveau mais avec 15 rangées supplémentaires. Coupes et plans de Louis Faure-Dujarric. Dossier « 100 000 places ». Archives du Racing Club de France. Voir l'Annexe n°110 B.

¹⁸⁷² Voir l'Annexe n°110 D. Sur certains plans, non signés, on aperçoit également la surélévation de la tribune Marathon et/ou de la tribune d'honneur. L'ajout d'un second niveau à chaque tribune latérale permet ainsi un gain de 9 000 places alors qu'au moins 14 000 places peuvent être gagnées dans les virages. Il s'agissait notamment d'agrandir les quarts de virage en ajoutant différents gradins d'environ 104 à 165m² par section. Le virage Argenteuil est surélevé de quelques rangées afin de s'insérer au niveau du premier niveau du stade, de manière continue. Le virage Colombes n'est pas aménageable en raison de la route Pierre de Coubertin située juste derrière. Plans et coupes du nouveau stade de Colombes. Dossier « 100 000 places ». Voir l'Annexe n°110 A. Un descriptif du stade datant des années 1930 fait état de 33 000 places dans les virages, de 9530 places assises en tribune d'honneur et de 10 037 places en Marathon soit un total de 52 567 places, prouvant une nouvelle fois qu'il existe un manque de certitudes sur la capacité. Un projet d'agrandissement prévoyait de gagner 16 000 places en latérales et 21 000 en virages pour atteindre 90 000 places. « État descriptif du projet de stade municipal de 100 000 places assises ». Dossier « 100 000 places ». Archives du RCF.

¹⁸⁷³ Le terrassement, les nouvelles tribunes, les escaliers d'accès (5,65 millions de frs), l'étanchéité des gradins (220 000 frs), la maçonnerie et les nouveaux équipements intérieurs (1,45 millions de frs), la plomberie et les travaux de canalisation (305 000 frs), les travaux de rampes, grilles et serrurerie (275 000 frs), les bancs et dalles en béton (200 000 frs), l'électricité (165 000 frs), les peintures et vitrerie (300 000 frs), la démolition des toitures existantes et la circulation intérieure (485 000 frs), les honoraires d'architecte et bureau d'étude (509 512,5 frs).

¹⁸⁷⁴ Il s'agit notamment d'élargir la rue Paul Bert, de créer un boulevard circulaire autour du stade et une voie sur la Digue. *L'Auto*, 11 et 16 février 1937.

avant juin 1938, c'est à dire pour la Coupe du Monde¹⁸⁷⁵ ».

A moins d'un an de l'épreuve, alors que le stade de 100 000 places semble abandonné, l'espoir d'un agrandissement s'amenuise et *L'Auto* s'interroge « Agrandira-t-on le stade de Colombes pour la Coupe du Monde de Football¹⁸⁷⁶ ? ». Les problèmes s'amoncellent au sujet du montage financier et l'optimisme n'est plus de rigueur¹⁸⁷⁷. Comme pour le stade de 100 000 places, ce projet semble avoir été rejeté par Léo Lagrange, ce dernier « ne voulant pas accorder le concours de l'État à un stade spectaculaire¹⁸⁷⁸ ». L'instabilité gouvernementale est également en cause selon le journaliste Marcel Oger en janvier 1938. Il semble également que le RCF, engagé dans ses remboursements des terrains de Colombes, ne souhaite plus prendre de risques financiers. L'entente avec le CNS n'a pas non plus été possible. Une modeste restructuration, évaluée à 2,3 millions de frs, sera finalement réalisée¹⁸⁷⁹. Elle ne répond toutefois pas à une question qui ressurgit très vite, malgré le délicat contexte de la Seconde Guerre mondiale. Dans ce domaine, le régime de Vichy affirme également une certaine vision de ce que doit être un stade national.

- **Un grand stade impossible sous Vichy.**

Le régime de Vichy tient une place à part dans l'histoire du sport parce qu'il se traduit, dans ces heures sombres de la Collaboration, par une intervention de l'État dans la cause sportive, dans le sillage du Front Populaire mais avec des objectifs différents : « Que Vichy ait largement emprunté au Front Populaire en matière de sport est, en fait, un lieu commun. Mais sans nier ces éléments de continuité, j'observe que le sport avait une finalité absolument différente sous les deux régimes. Pour le Front Populaire, le sport est un droit ; pour Vichy, il est un devoir¹⁸⁸⁰ ». Dans la logique de la « Révolution Nationale », le sport contribue à affermir et régénérer la race car il participe à la formation militaire. Un Commissariat Général à l'Éducation Générale et aux Sports est créé en 1940 et une certaine politique d'équipements est également engagée : « Le régime de Vichy n'est donc aucunement original en attribuant au sport la capacité de former des soldats courageux et de régénérer une nation décadente. C'est une conviction largement partagée en 1940, tant par les pays

¹⁸⁷⁵ *L'Auto*, 27 février 1937. La question de la voirie est abordée dès les premiers projets d'agrandissement. La candidature du Racing à l'été 1935 pousse en effet à s'interroger sur la capacité du site à supporter une foule de 90 000 personnes. La direction générale de la police municipale s'entretient ainsi avec la préfecture de la Seine et le service d'architecture et des promenades. Le directeur Guichard demande notamment 4 000 places de parking, la mise en place de circuits spéciaux, l'élargissement de plusieurs ponts de chemin de fer et de plusieurs rues. Courrier de la direction générale de la police municipale au préfet de la Seine au directeur des services d'architecture et des promenades de la préfecture de la Seine du 20 juillet 1935. Dossier « 100 000 places ». Archives du RCF.

¹⁸⁷⁶ *L'Auto*, 29 juin 1937.

¹⁸⁷⁷ On espère un temps un règlement de la question pour juin 1937 (PV de la séance du comité du 29 avril 1937). PV de la séance du comité du 27 mai 1937 et du 27 juin 1937. Archives du Racing Club de France.

¹⁸⁷⁸ *L'Auto*, 29 juin 1937.

¹⁸⁷⁹ La FFA intervient d'ailleurs sur ce dossier après le « refus gouvernemental ». Courrier d'H. Delaunay à Jean-Bernard Lévy, 30 juin 1937. Archives du Racing Club de France. Voir l'Annexe n°110 C.

¹⁸⁸⁰ ARNAUD, P, TERRET, T, SAINT-MARTIN, JP, GROS, P, *Le sport et les français pendant l'occupation 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du Sport, 2002, Tome 1, p 21.

démocratiques que par les pays totalitaires¹⁸⁸¹».

Vichy a également une autre perception du stade monumental car, s'il rejette le professionnalisme et donc une certaine vision du sport spectacle, il considère la construction comme un moyen de restaurer le prestige français et de favoriser la pratique sportive¹⁸⁸². La IV^{ème} commission du conseil municipal de Paris rejette cet antagonisme ancien : « La première, et la permanente, préoccupation de la commission est centrée sur le stade. Abel Bonnard (...) tente d'associer le rejet du caractère spectaculaire du sport lié à la décadence de la nation et le projet d'un grand stade rassemblant de grandes manifestations sportives afin de contribuer à l'émulation de la jeunesse, facteur important d'éducation¹⁸⁸³ ». L'assemblée parisienne adopte ainsi l'idée d'un stade de 100 000 places et d'un espace dédié aux manifestations de masse le 23 juin 1942. Le très maréchaliste *L'Auto* reste néanmoins conscient des difficultés : « Il s'agit certes là, de réalisations à lointaine échéance, mais il était bon d'y penser dès maintenant et de les englober dans l'ensemble d'un effort qui fera de Paris la ville sportive que son renom mondial mérite¹⁸⁸⁴ ». Un autre projet à Montesson semble également au cœur de l'actualité dans l'année 1943 et les frères Perret réalisent des plans d'une construction sur trois niveaux¹⁸⁸⁵. L'éloignement reste néanmoins un problème pour le CNS ou la ville de Paris qui ne souhaitent pas reproduire l'erreur de Colombes¹⁸⁸⁶.

Ces projets restent toutefois dépendants du contexte très particulier de l'Occupation, du manque de moyen financiers et de matières premières, P. Clastres et P. Dietschy rappelant ainsi qu'il existe un écart important entre les annonces officielles (1,9 milliard de francs pour les équipements sportifs avec la loi du 13 novembre 1940) et la réalité (un projet sur dix réalisé en 1943¹⁸⁸⁷). Les ambitions de Vichy, en matière de petits ou de grands stades restent ainsi de belles paroles, un plan impossible à réaliser selon J-L Gay-Lescot ou JP Callède : « Les effets d'annonce réitérés par le gouvernement de l'État français de « Vichy » ne se sont pas concrétisés, rapidement contrariés par les exigences fixées par l'Occupant (réquisition de la plupart des installations existantes, quasi-suppression des matériaux de construction). Dans de multiples expositions de propagande politique

¹⁸⁸¹ Ibid. F. Terfous qualifie ainsi les ambitions de J. Borotra : « Maréchaliste convaincu, il veut régénérer la Nation supposée décadente par une rénovation physique en rupture avec les politiques menées en faveur des loisirs et des sports sous le Front populaire. Il classe même ses dernières au rang des causes des désastres que subit la France ». TERFOUS, Fatia, « Sport et éducation physique sous le Front Populaire et sous Vichy : approche comparative selon le genre », *op. cit.*, p 54.

¹⁸⁸² GAY-LESCOT, Jean-Louis, « La masse ou l'élite, étude comparée des politiques d'équipements sportifs du front populaire et de Vichy », *op. cit.*

¹⁸⁸³ COMBEAU, Yvan, Chapitre IV « La jeunesse et le sport à Paris : étude des travaux de la IV^{ème} commission du conseil municipal 1942-1944 », In ARNAUD, P, TERRET, T, SAINT-MARTIN, JP, GROS, P, *Le sport et les français pendant l'occupation 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du Sport, 2002, Tome 1, p 80.

¹⁸⁸⁴ *L'Auto*, 6 mai 1942. Article de Marcel Oger. On évoque également un temps un « Parc Pétain » à La Courneuve et un autre projet de stade à Puteaux.

¹⁸⁸⁵ L'imposante colonnade de la façade rappelle quelque peu le stade olympique de Berlin. Voir l'Annexe n°106.

¹⁸⁸⁶ *L'Auto*, 16 septembre 1943. Article « Le parc olympique de Montesson ne semble pas avoir les faveurs fédératives ».

¹⁸⁸⁷ DIETSCHY, P, CLASTRES, P, *Sport, société et culture en France du 19^{ème} s à nos jours*, *op. cit.*, p 135.

des années 1940-43, on exhibe essentiellement des maquettes d'équipements, des photographies, des plans et des dessins antérieurs à ces tristes années...¹⁸⁸⁸». Si *L'Auto* évoque encore en juillet 1944 les travaux du commissariat général sur le stade de 100 000 places¹⁸⁸⁹, Vichy n'a finalement pas mené à bien ses programmes : « Le gouvernement de Vichy a poursuivi ces actions à partir de ses propres initiatives. Mais les moyens manquent, si bien qu'à la Libération, la France se retrouve face à un déficit considérable en installations sportives¹⁸⁹⁰ ». Comme une éternelle rengaine, le grand stade revient sur le devant de la scène, une fois le conflit passé : « il n'en faut pas plus pour que le monde sportif sonne le réveil du serpent de mer aux 100 000 places dont même la guerre n'a pas réussi à venir à bout¹⁸⁹¹ ». En effet, « La reconstruction et le relèvement de la France poussent à la conception d'une enceinte sportive capable d'accueillir des manifestations de grande envergure¹⁸⁹²».

B. Grand stade privé ou agrandissement de Colombes ?

- Le projet SIPECS (1949-1956) : un échec de la IV^{ème} République ?

> Chronique d'une tentative dans *L'Équipe*.

L'expression du journaliste Pascal Leroy concernant ce « roman feuilleton du grand stade »¹⁸⁹³ s'avère parfaitement appropriée lorsque l'on se penche sur le traitement du projet de la SIPECS. Car pendant sept ans, de 1949 à 1956, *L'Équipe* suit parfois presque quotidiennement cette quête, alternant entre espérances et déceptions¹⁸⁹⁴. Le 8 juillet 1949, l'avenir semble en effet radieux car le conseil municipal de Paris vote à l'unanimité le principe de la réalisation d'une enceinte de 100 000 places. L'administration est alors chargée, comme en 1921, d'étudier les modalités de sa réalisation et de son financement¹⁸⁹⁵.

L'Équipe s'enthousiasme en décembre 1949 et annonce la réalisation d'un stade de 120 000 places pour 1952. Un mémoire du préfet de la Seine du 24 novembre 1949 valide l'idée d'un financement par des capitaux privés¹⁸⁹⁶. La Société Immobilière Parisienne d'Études de

¹⁸⁸⁸ CALLEDE, Jean-Paul, « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *Histoire, économie & société*, 2007/2 26^e année, p. 75-85. DOI : 10.3917/hes.072.0075, p. 80. JL Gay-Lescot rappelle que beaucoup de propriétaires refusaient également de céder leurs terrains. GAY-LESCOT, Jean-Louis, « La masse ou l'élite, étude comparée des politiques d'équipements sportifs du front populaire et de Vichy », *op. cit.*

¹⁸⁸⁹ *L'Auto*, 19 juillet 1944. Article de Marcel Oger : « Les stades fédéraux en projet ».

¹⁸⁹⁰ AUGUSTIN, J-P, Chapitre 8 « Géographie du sport en France 1945-2005 : l'organisation des espaces sportifs », dans TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, p. 184.

¹⁸⁹¹ LEROY, Pascal. *L'Équipe Magazine* n°821, 24 janvier 1998. Article « Le roman feuilleton du grand stade ».

¹⁸⁹² LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, *op. cit.*, p. 36.

¹⁸⁹³ LEROY, Pascal, *L'Équipe Magazine* n°821, *op. cit.*

¹⁸⁹⁴ Voir l'Annexe n°107.

¹⁸⁹⁵ Le domaine de Montesson à nouveau écarté, on suggère alors les terrains du polygone de Vincennes voire du champ d'aviation d'Issy-les-Moulineaux. Ni l'État ni la ville ne semblent néanmoins en mesure de prendre en charge le coût d'une telle installation. *L'Équipe*, 12 Août 1949.

¹⁸⁹⁶ « Il semble que le financement par ces collectivités ne puisse être envisagé dans les conjonctures actuelles pour une

Constructions Sportives prévoit en effet de construire et gérer l'installation dans la zone du Champ de Manœuvre contre une redevance annuelle et un pourcentage sur les recettes versées à la municipalité. Afin de rentabiliser son investissement, le groupe veut acquérir un terrain du domaine municipal à la Porte Dauphine et y réaliser un luxueux complexe immobilier¹⁸⁹⁷. La nouvelle construction doit être entièrement dédiée au football et au rugby et doit porter le nom de Marcel Cerdan. Rejetant l'idée d'un stade omnisports et d'une piste d'athlétisme, la préfecture espère refaire Pershing avec les sommes perçues¹⁸⁹⁸. En Mars 1950, un espace situé entre la Porte Dorée et la Porte de Vincennes semble prendre le pas sur Issy-les-Moulineaux et tout semble bien engagé¹⁸⁹⁹.

Au printemps 1950, *L'Équipe* s'agace pourtant de certaines lenteurs mais espère toujours une livraison pour 1952¹⁹⁰⁰ : « 130 000 et non 120 000 places. Mai 1952, inauguration pour la finale de la Coupe de France du Grand Stade Marcel Cerdan ?¹⁹⁰¹ ». Les principaux acteurs du dossier semblent alors très confiants et l'on attend alors l'accord ministériel : « Rien ne s'y opposera selon toute vraisemblance puisque sur le plan sportif, le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux sports a donné préalablement un avis favorable¹⁹⁰² ». Le cahier des charges est néanmoins lourd pour la SIPECS qui doit satisfaire à plus d'une douzaine d'obligations¹⁹⁰³ et qui prévoit un investissement total d'1,5 milliard de francs¹⁹⁰⁴. Le 7 avril 1950, le conseil municipal vote en faveur du projet

réalisation de cette nature n'étant pas possible, aussi bien sur le plan national que sur le plan municipal ». *L'Équipe*, 2 décembre 1949, article en première page « Dans trois ans... Enfin? 120 000 places : 1500 000 000 de frs ». Plusieurs sites sont néanmoins envisagés par la préfecture, le Parc des Princes, Montesson, le Quai de Passy...

¹⁸⁹⁷ La parcelle évoquée était délimitée par le boulevard Lannes, la Porte Dauphine, l'Avenue du Maréchal Fayolle et l'avenue de Pologne. Elle avait une superficie d'environ 16000 mètres carrés.

¹⁸⁹⁸ *L'Équipe*, 3 et 4 décembre 1949.

¹⁸⁹⁹ *L'Équipe*, 29/03/50, Article « De quoi faire un 120 000 places! ». *L'Équipe* des 08 et 09/04/1950 évoque un espace de 86000m², situé entre le boulevard Soult, le rail de Paris-Bastille, la rue du général Archinard et le Boulevard Carnot, le stade de l'ASPSAP (Association Sportive de la Préfecture de la Seine et de l'Assistance Publique). L'association sportive et les scolaires seront envoyés sur d'autres stades. *L'Équipe*, 8 et 9 avril 1950.

¹⁹⁰⁰ « MM. Les conseillers municipaux de Paris viennent d'établir une sorte de record : il est vrai qu'il s'agissait du futur grand stade de la capitale. Tout projet élaboré à l'hôtel de Ville doit suivre une filière précise. Tout d'abord pause devant les commissions compétentes. Notre projet avait à subir les investigations de 5 commissions : celle du Sport, des Travaux (...), des Domaines et Polices, du Budget et des Finances (...). Le projet fut dans toutes les commissions adopté à l'unanimité. Inscrit à l'ordre du jour de l'avant-dernière nuit, il fut voté sans discussion aucune. Toujours à l'unanimité ». *L'Équipe*, 8 et 9 avril 1950.

¹⁹⁰¹ *L'Équipe*, 8 et 9 avril 1950. Article du même nom.

¹⁹⁰² M. Bédignans déclare : « Le groupe dont je suis le représentant s'est simplement chargé de doter la capitale du grand stade dont elle avait besoin. Jusqu'ici tout va selon mes espérances. Je suis très optimiste ». *L'Équipe*, 8 et 9 avril 1950. M. Bédignans est aussi vice-président du groupement des clubs autorisés de football, ancêtre de la LFP.

¹⁹⁰³ Capitaux français, location des terrains pour un bail de 62 ans, travaux d'accès et de viabilité à la charge de la société, approbation des plans par les services techniques de la ville de Paris qui contrôlera les travaux, travaux de construction à effectuer dans un délai de deux ans après obtention du permis de bâtir (prévu pour 1er juillet 1950), aménagements et travaux effectués deviendront propriété de la ville, engagement d'affecter les constructions édifiées aux sports et un minimum de 10 réunions annuelles, stade mis gratuitement à disposition de la ville de Paris pour des manifestations scolaires, location qui pourra être résiliée par arrêté préfectoral en cas d'infraction grave, caution de 400 millions, la SIPECS doit assurer la réinstallation de l'ASPSAP sur un autre terrain... *L'Équipe*, 12 avril 1950.

¹⁹⁰⁴ La société doit en outre réaliser un important chiffre d'affaire annuel pour amortir le capital engagé, *L'Équipe* annonce 80 millions de frs. *L'Équipe*, 19 avril 1950. Article « Vertige des Millions : Le Grand Stade pour être simplement amorti d'ici l'an 2012 doit gagner chaque année 79 242 270 frs ».

préfectoral mais on attend encore, en novembre 1950, l'accord du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme par rapport au projet immobilier de la Porte Dauphine¹⁹⁰⁵.

En novembre 1952, après des mois de silence, *L'Équipe* fait une mise au point : « A force de ne plus en entendre parler, on pouvait croire que le projet du grand stade de 120 000 places était abandonné. Aux dernières nouvelles (hier), il n'en est rien et, lundi prochain 10 novembre, ses promoteurs déposeront à la Préfecture de la Seine leurs ultimes réponses aux multiples questionnaires qui leur furent adressés et qu'ils ont remplis¹⁹⁰⁶ ». Le dossier est au point mort car la réalisation d'immeubles porte Dauphine est confrontée à des difficultés administratives. Vincent Auriol regrette même « de n'avoir pu inaugurer avant la fin de son septennat le « grand stade de 100 000 ou 120 000 qui est nécessaire à votre sport¹⁹⁰⁷ ».

Tous les six mois, *L'Équipe* publie ensuite un état des lieux, au gré des séances du conseil municipal, par l'intermédiaire de Marcel Oger, qui suivait déjà le sujet dans *L'Auto*. Et si en juin 1953, le quotidien envisage encore une issue positive¹⁹⁰⁸, le journal émet de sérieux doutes au début 1954, notamment sur la capacité financière de M. Bédignans et de la SIPECS. Il se lasse des rebondissements¹⁹⁰⁹. En juin 1954, malgré un nouveau rapport préfectoral, le volet immobilier semble toujours au cœur des difficultés alors que *L'Équipe* critique l'ajout d'une piste d'athlétisme, préférant l'édification d'un stade autonome à Pershing¹⁹¹⁰. Malgré l'amoncellement des difficultés, des problèmes de viabilité des terrains apparaissant alors, le quotidien valide l'idée d'un financement privé à une période où l'État peine à financer des constructions immobilières¹⁹¹¹. En novembre de la même année, le quotidien constate : « Qui saura jamais le nombre de spectateurs que ces insuffisances connues retiennent chez eux ? Le grand stade à 100 000 places aussi bien que l'agrandissement de Colombes deviennent l'objet de douces plaisanteries. Deux beaux serpents de

¹⁹⁰⁵ *L'Équipe*, 9 novembre 1950. Article « Stade Jean Moulin : 100 000 places, 4ème du monde ». Voir également le Bulletin Officiel de la ville de Paris du 20 avril 1950. Le nom de Jean Moulin remplace alors celui de Cerdan.

¹⁹⁰⁶ *L'Équipe*, 03 Novembre 1952, article de Marcel Oger en dernière page « Le stade de 97500 places? Pas mort. Coup de Jarnac au football ».

¹⁹⁰⁷ *L'Équipe*, 02 Juin 1953, article « Le président Auriol au grand stade de 100 000 places ».

¹⁹⁰⁸ « Cela ne devrait être qu'une simple formalité, puisque les différentes administrations sont d'accord pour cet échange de parcelles de terrain aussi bien que sur les plans, enfin approuvés, tant du stade que des immeubles du bois de Boulogne ». *L'Équipe*, 02 Juin 1953, article « Le président Auriol au grand stade de 100 000 places ».

¹⁹⁰⁹ « Le porte-parole du groupe financier promoteur du grand stade, M. Bédignans, ne compte plus les informations contradictoires qui, depuis bientôt quatre ans, font de son stade un projet qui ne verra jamais le jour... à moins que l'on n'affirme pour le lendemain la pose de la première pierre! ». *L'Équipe*, 13 Janvier 1954, Article de Marcel Oger « Où en est la question du stade de 100 000 places? ».

¹⁹¹⁰ Voir *L'Équipe*, 07 Juin 1954 (Article « Nouvelles du Grand Stade ») et du 09 Septembre 1955 (Rubrique « 24 Heures de Sport »).

¹⁹¹¹ « A un moment où l'on a de la peine à financer la construction d'habitations à bon marché ou à loyer modéré, on ne comprendrait pas, ajoute-t-on, qu'une telle dépense fût prélevée sur les deniers publics. Si ce point de vue était maintenu, le Grand Stade serait une fois de plus compromis. On le saura peut-être au cours des discussions qui accompagneront la délibération du Conseil Municipal en Juin ». *L'Équipe*, 07 Juin 1954, Article « Nouvelles du Grand Stade ».

mer¹⁹¹²».

Malgré la détermination des responsables du projet et un léger optimisme en avril 1955¹⁹¹³, les journalistes sportifs n'y croient plus : « On n'en finirait pas si l'on voulait répéter tout ce qui a été dit sur le Grand Stade, depuis quinze jours, dans les milieux municipaux et gouvernementaux. On s'est efforcé de résumer les opinions. Leur addition ne permet pas de s'en faire à l'issue des débats. Attendons sans impatience. Depuis le temps que l'on écrit que le Stade à 100 000 places est pour demain... »¹⁹¹⁴. L'hostilité est alors palpable et rappelle les débats de 1921-1922, administration, presse et élus n'ayant pas le même enthousiasme¹⁹¹⁵. Outre les problèmes d'aliénation des terrains de la porte Dauphine, il semble alors que le volet financier soit une nouvelle difficulté, la SIPECS demandant désormais une aide du ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour 25% du coût des travaux. Après avoir accordé un dernier délai, la préfecture clôt finalement le dossier SIPECS en novembre 1956 : « Le mémoire préfectoral élimine le projet de réalisation par l'intermédiaire de la société immobilière pour études et constructions sportives, cette société n'ayant pas fait parvenir en temps utile la caution qui lui avait été demandée¹⁹¹⁶».

> **Interprétations d'un échec et nouvelles espérances.**

Après sept ans de rebondissements, le stade au financement privé puis public-privé n'a donc pas vu le jour. Cet échec pourrait ainsi s'inscrire dans la lignée d'un sport « oublié par la IV^{ème} République¹⁹¹⁷ », coincé entre les politiques interventionnistes de Vichy et de la V^{ème} République.

¹⁹¹² *L'Équipe*, 16 Novembre 1954, Article « Grand stade de 100 000 places? Colombes de 60 à 90 000 places? ».

¹⁹¹³ « On n'a pas contredit M. Bédignans mais il ne nous en voudra pas de rappeler que, depuis le 24 novembre 1949, date du premier mémoire préfectoral, on a pas mal de fois déclaré : « C'est pour dans trois mois!... ». Mais il ne coûte rien d'enregistrer la nouvelle prédiction ». *L'Équipe*, 16 Novembre 1954, Article « Grand stade de 100 000 places? Colombes de 60 à 90 000 places? », 26 avril 1955 (« Stade à 100 000 places? Optimisme ») et 24 Juin 1955.

¹⁹¹⁴ *L'Équipe*, 23 Juin 1955, article « Le Conseil municipal de Paris discute le projet du Grand Stade à 100 000 places ».

¹⁹¹⁵ En mars, la commission de la jeunesse et des sports de la ville de Paris, présidée par M. Faber, est chargée d'analyser un nouveau mémoire préfectoral où la question d'une piste d'athlétisme suscite de vifs débats : « L'administration veut à tout prix un grand stade olympique. Nous y sommes hostiles pour les raisons que l'on a dites maintes fois. Dans l'état actuel des choses, nous sommes partisans d'un stade spécialisé pour les grands matchs de sports d'équipes afin que le public soit confortablement installé et voit bien de partout ; et d'un autre stade spécialisé pour l'athlétisme qui serait sur l'emplacement du stade Pershing. L'administration ne veut pas entendre raison mais qui forcera les fédérations à aller au stade olympique pour tous leurs matchs si elles trouvent mieux ailleurs ? » *L'Équipe*, 19 Mars 1956 : Article « Le Grand Stade à l'ordre du jour... ».

¹⁹¹⁶ *L'Équipe*, 29 novembre 1956, Article « Le stade de 100 000 places au Bois de Vincennes ». Pascal Leroy affirme que divers investisseurs de la SIPECS ont été défaillants, au même titre qu'une société d'assurances.

¹⁹¹⁷ On utilise également l'expression de « rendez-vous manqué » pour évoquer les rapports particuliers entre le sport et une République, parfois représentée comme une transition entre deux périodes : « Entre déclarations d'intention et réalités budgétaires, politiques, l'action publique en faveur du sport sous la IV^{ème} République peut faire figure de parenthèse entre Vichy et la V^{ème} République. Rester sur cette vision serait cependant simpliste. Il est vrai que l'instabilité politique du régime et le contexte d'après-guerre, comme ses priorités, ne favorisent pas une politique ambitieuse. Les objectifs des gouvernements sont donc très largement non réalisés ». LASSUS, M, MARTIN, J-L, VILLARET, S, Chapitre 5 « Les politiques publiques du sport (1945-2005) », In TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, p 119 et 120. M. Lassus, J-L Martin et S. Villaret ont rappelé qu'il ne fallait pas tomber dans une caricature qui associerait le sport à l'image de ce régime politique : « Ce bilan des politiques publiques du sport et de l'EP rejoint l'historiographie qui fait de la IV^{ème} République un régime mal aimé et impuissant avant le renouveau gaullien. Il mérite toutefois d'être nuancé ». Ibid., p 124 et 129.

La facilité avec laquelle l'État accepte finalement de confier la responsabilité du grand stade à une société privée pourrait ainsi valider la thèse d'un engagement limité des pouvoirs publics durant ces années : « De ce fait, l'action de l'État en matière d'équipement sportif et de politique sportive globale est assez vite limitée : de nombreux chercheurs ont parlé d'un sport à la traîne¹⁹¹⁸ ». JP Callède insiste ainsi sur un manque de dirigisme et de « volonté organisatrice¹⁹¹⁹ » même s'il se veut également plus nuancé : « Toutefois, il serait inexact d'affirmer que les politiques publiques du sport ont été négligées ou sans résultats tangibles, tout au long de la IV^e République¹⁹²⁰ ». L'échec de la SIPECS ne peut toutefois réellement être vu comme celui de la IV^e République même si l'instabilité ministérielle, comme dans d'autres dossiers, a sans doute été un facteur aggravant.

De 1949 au milieu des années 1950, le financement privé est une réelle aubaine car le sport n'est clairement pas au cœur de problématiques de la reconstruction (logements, routes, industries) : « Malgré les bonnes intentions, le sport ne constitue pas une priorité au regard des urgences de la reconstruction. Il reste un parent pauvre de l'État. Les crédits du sport fluctuent. (...) Les projets d'équipements aboutissent rarement à cause, entre autres, de l'instabilité ministérielle et des tensions, voire des heurts entre l'État et les fédérations qui, orphelines de leur indépendance d'avant-guerre, lui reprochent parfois son dirigisme. La France des années 1940 et des années 1950 naissantes organise d'abord la reconstruction des industries, des logements, des infrastructures routières. Les efforts du plan Monnet (1947-1952) portent en priorité et avec succès sur les secteurs industriels vitaux¹⁹²¹ ». C'est alors la seule solution pour réaliser une enceinte qu'une partie du monde sportif appelle de ses vœux. C'est donc parce qu'il n'existe pas d'autres solutions, et que l'État ne peut prendre en charge le volet financier, que les propositions de la SIPECS ont pu être examinées sur une aussi longue durée. Cette tentative présente en outre une réelle originalité car les habituels points de tensions (emplacement, utilité...) semblent moins importants. Pour F. de Gravelaine, l'intérêt du privé a pu toutefois susciter une certaine méfiance : « Dans le cadre public, le stade ne semble conserver que les événements exceptionnels, projet à la rentabilité incertaine (...). Dans un contexte privé, l'opération immobilière paraît inévitable ; entraînant un lot de

¹⁹¹⁸ MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, *op. cit.*, p 226.

¹⁹¹⁹ « À partir de 1944-45, avec la Libération, la reconstruction du pays impose de définir des priorités et de concentrer les efforts sur des domaines majeurs. Bien que souvent évoqué, en relation avec la question des constructions d'établissements scolaires, le problème du manque cruel d'équipements sportifs ne trouvera pas de solutions concrètes sous la IV^e République. Il manque sinon l'expression d'une véritable volonté organisatrice, tout au moins des moyens budgétaires massifs, acquis dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, pour soutenir efficacement l'action municipale ». CALLEDE, Jean-Paul, « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *Histoire, économie & société*, 2007/2 26^e année, p. 75-85. DOI : 10.3917/hes.072.0075, p 80.

¹⁹²⁰ CALLEDE, Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », *op. cit.*, p 449-450. Il rappelle également que le manque d'équipements sportifs se veut d'autant plus criant que le pays connaît une importante croissance démographique. Il souligne enfin le caractère limité des moyens financiers.

¹⁹²¹ TETART, Ph, CHANTELAT, P, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 » In TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, p 13.

suspensions¹⁹²²». La publication dans *L'Équipe* de plusieurs plans du stade, notamment en mars 1956¹⁹²³, a enfin un effet désastreux pour un Colombes qui apparaît dépassé mais qui, une fois l'échec acté, reste l'hôte des grands événements sportifs.

La préfecture de Paris, dans un rapport du 21 novembre 1956¹⁹²⁴, reprend toutefois les choses en main et propose à nouveau un stade monumental. Les réactions du conseil municipal de Paris sont même positives même s'il ne s'agit pas encore de valider cette construction¹⁹²⁵. Un groupe de travail est créé en décembre 1956¹⁹²⁶ alors que la presse sportive reste méfiante¹⁹²⁷. Le retour de l'action publique fait alors revenir l'éternelle question du financement. Si des participations des Fédérations et de l'État sont espérées, on suggère également des sources nouvelles comme la télévision ou les paris sportifs alors que la ville de Paris envisage en janvier 1957 de prendre en charge les dépenses de voiries¹⁹²⁸. Après les habituels effets d'annonce, des tensions apparaissent très rapidement entre l'État et la ville¹⁹²⁹. Le coût du stade s'envole et l'on évoque un temps un budget de 5,26 milliards de francs avant que le projet ne sombre dans l'oubli. A l'automne 1958, *L'Équipe* s'en prend aux pouvoirs publics : « Carence totale de l'État pour le stade de 100 000 places »¹⁹³⁰. Maurice Herzog tente néanmoins de raviver la flamme, assurant que l'État va consacrer 1,5 milliard de frs et s'engager dans une nouvelle aventure olympique pour 1968¹⁹³¹ : « Le choix de Paris, dit-il nous serait d'un très grand secours pour obtenir le vote des crédits nécessaires à l'édification du stade de 100 000 places »¹⁹³². A l'automne 1959, le coût du stade semble néanmoins rebuter plusieurs interlocuteurs mais Maurice Herzog occulte la question de la rentabilité : « Le stade de 100 000 places ? Oui nous le voulons. Oui nous travaillons actuellement à faciliter son

¹⁹²² DE GRAVELAINE, F, *Le stade de France : au cœur de la ville pour le sport et le spectacle : l'histoire d'une aventure architecturale et humaine*, Le Moniteur, 1997, 199p. Citation page 15.

¹⁹²³ *L'Équipe*, 20 Mars 1956.

¹⁹²⁴ Encéinte omnisports de 100 000 places réparties sur trois niveaux (47 000, 23 000 et 30 000), toiture sans poteaux de soutien avec une ossature métallique et du polyester transparent, éclairages pour les réunions nocturnes... *L'Équipe*, 06 décembre 1956, Article « L'aspect technique du Grand Stade : 100 000 places toutes assises et couvertes ».

¹⁹²⁵ Les conseillers municipaux sont également favorables au principe d'une gestion directe du stade par la ville de Paris, sous le contrôle d'une commission mixte dont les modalités de recrutement restent à préciser. On parle dans un premier temps d'une commission comprenant des membres de l'administration municipale et des fédérations sportives. Voir *L'Équipe* des 22 et 23 décembre 1956.

¹⁹²⁶ Le préfet, M. Faber (de la commission des sports), des représentants des fédérations intéressées (M. Pochonet pour la FFF, M. Lemaire pour le groupement, M. Sergent pour la FFA, M. Eluère pour la FFR), le rapporteur général du budget de la ville et un représentant de l'Éducation Nationale. *L'Équipe*, 29 décembre 1956.

¹⁹²⁷ « En 1950, on avait déjà fixé un délai de trois ans. Difficile de penser qu'on ira plus vite en 1957, d'autant que l'on ajoute une difficulté de construction de plus en désirant un stade dit olympique plutôt qu'un stade spécialisé pour les sports collectifs. Si tout est prêt pour le printemps 1960, ce sera bien ». *L'Équipe*, 26 décembre 1956.

¹⁹²⁸ On évoque un chiffre de 1,39 milliard de francs. *L'Équipe* du 03 Janvier 1957, Article « La participation de l'État aux dépenses du Stade Jean Moulin n'est toujours pas connue ».

¹⁹²⁹ *L'Équipe*, 09 Avril 1957, article « Le stade de 100 000 places... ».

¹⁹³⁰ *L'Équipe*, 10 décembre 1958 et 07 Octobre 1958.

¹⁹³¹ *L'Équipe*, 19 décembre 1958. M. Herzog devient haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports en septembre 1958.

¹⁹³² Il semble en réalité que le premier projet préfectoral ait déjà été abandonné en 1957 et que, face à une nouvelle tentative du secteur privé, Maurice Herzog ait souhaité attendre le moment opportun pour présenter son propre plan. *L'Équipe*, 25 et 26 Avril 1959.

financement. J'aimerais que la France organise les Jeux olympiques de 1968 à Paris. (...) Il faut savoir faire certains investissements d'intérêt national en marge du seul impératif d'une forte rentabilité pécuniaire¹⁹³³». Une nouvelle fois, et ce malgré un contexte économique plus propice, le dossier du grand stade n'est pas fédérateur, le rapporteur général du Budget de la ville de Paris, M. Griotteray, affirmant : « Il n'est pas possible que l'on retire des crédits à ce qui est primordial, quel que soit le désir de tous de voir le grand stade enfin construit¹⁹³⁴ ».

Les tentatives de la SIPECS ou des pouvoirs publics ne sont toutefois pas les seules dans les années 1940-1950. Comme précédemment, le Racing Club de France n'est pas resté inactif, se positionnant une nouvelle fois comme une sorte de compromis ou de transition avant l'édification d'un stade de 100 000 places.

- **Moderniser Colombes : une solution de transition dans les années 1940-1950.**

Dès janvier 1946, alors que les réparations du stade ne sont pas encore achevées, M. Roussel affirme au comité du club qu'un agrandissement à 80 000 voire 100 000 places est nécessaire, proposition validée par le comité du RCF¹⁹³⁵ qui sait pourtant que la ville de Paris n'est pas favorable à ce type de travaux¹⁹³⁶. Le Racing envisage néanmoins plusieurs solutions : un ajout de 15 000 ou 20 000 places (5,25 à 5,56 millions de frs), un passage à 85 000 ou 90 000 places pour environ 25 millions de frs (avec toiture)¹⁹³⁷ et un an plus tard, un stade porté à 75 000 places¹⁹³⁸.

L'existence de ce projet ne semble pas uniquement liée à la volonté de concurrencer le stade de 100 000 places pour prolonger la durée de vie du stade olympique. A l'époque, les affluences réalisées à Colombes justifient amplement cette proposition pour un site qui « s'avère trop petit pour certaines réunions¹⁹³⁹ ». La FFFA, par l'entremise de son président, M. Delaunay, semble en outre favorable à une solution qui garantirait, à court terme, une progression des ressources fédérales. Colombes est perçu comme une transition idéale : « En attendant le futur – et hypothétique – stade

¹⁹³³ *L'Équipe*, 12 février 1960.

¹⁹³⁴ Ibid. On parle alors d'un stade à l'emplacement de Pershing, un ensemble elliptique de 260m sur 200m, une partie en cuvette et une autre en superstructure, comprenant une piste de 6 couloirs, une pelouse de 136m sur 83m, un terrain de foot tracé de 110m sur 73... *L'Équipe* évoque les travaux de M. Jouvencel (grand prix de Rome), architecte en chef du gouvernement, professeur à l'École des Beaux-Arts et M. Goulard, architecte du gouvernement.

¹⁹³⁵ PV du comité du 31 janvier 1946. Archives du Racing Club de France.

¹⁹³⁶ M. Joffet, inspecteur des Parcs et Jardins de la préfecture de la Seine : « Le programme immédiat de la ville de Paris étant la préservation des bâtiments et terrains de sport endommagés par faits de Guerre ». PV du bureau du comité du 7 février 1946. Archives du Racing Club de France.

¹⁹³⁷ Lettre du président Gillou à Gaston Roux du 25 mai 1946, Dossier « 100 000 places », Dossier «Correspondances», Archives du Racing Club de France.

¹⁹³⁸ On propose alors un financement par l'État à partir d'un pourcentage prélevé sur les recettes liées aux nouvelles places. On parle d'un coût de 40 millions de frs. PV de la réunion exceptionnelle du comité du 9 janvier 1947. Archives du RCF. Le club veut à nouveau éviter toute importante participation financière. PV du bureau du comité du 22 et du 29 mai 1947.

¹⁹³⁹ PV de la réunion du bureau du comité du 15 novembre 1947. Archives du Racing Club de France.

olympique de Vincennes, M. Delaunay caresse le rêve d'un Colombes rajeuni aux tribunes doublées en hauteur¹⁹⁴⁰». L'idée fait également son chemin dans *L'Équipe* : « il faut tout de suite, provisoirement, en attendant le grand stade digne de Paris, agrandir Colombes. Dès aujourd'hui la question est mise à l'étude à la direction générale des sports. On doit trouver une solution sans obérer le budget de l'État¹⁹⁴¹».

En décembre 1947, un passage à 85 000 places est proposé avec un financement reposant sur l'émission de 12 000 actions de 5000 frs (pour les fédérations, les clubs, les particuliers) permettant d'accéder prioritairement à l'achat de places et de lever 60 millions de frs¹⁹⁴². Un prélèvement sur les recettes des futures places est également à l'ordre du jour¹⁹⁴³. Le Racing prend contact avec le CNS à la fin décembre 1947 et le club obtient l'accord des fédérations de football et rugby sur les modalités de remboursement¹⁹⁴⁴. Le contexte de la reconstruction, l'inflation et le manque de matériaux limitent toutefois les modalités d'action.

Le projet du Racing intéresse néanmoins en haut-lieu puisqu'une réunion se tient le 27 janvier 1948 au cabinet du service de l'équipement sportif, rassemblant notamment des représentants du ministère des finances et des affaires économiques, du MRU (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme), de la préfecture de la Seine et de la préfecture de Police. Si le montage financier du Racing manque de clarté, on rappelle néanmoins son intérêt dans une logique de transition vers le grand stade¹⁹⁴⁵. La direction générale de l'éducation physique apprécie la solution offerte par le Racing Club de France même si elle impose la réquisition de matières premières qui font alors défaut dans le pays¹⁹⁴⁶. Pour le Racing et *L'Équipe*, cette conférence interministérielle est toutefois un échec : « Cette conférence n'a donné aucun résultat positif et M. Roussel pense, étant donné les objections qui ont été présentées par les représentants des différents ministères intéressés, que ce projet ne pourra trouver sa réalisation, du moins immédiatement¹⁹⁴⁷».

¹⁹⁴⁰ *L'Équipe*, 8 mai 1947.

¹⁹⁴¹ *L'Équipe*, 12 mai 1947, Article intitulé « Et Maintenant, le stade de 90 000 places ».

¹⁹⁴² « L'appât est de qualité car depuis l'annonce parue Jeudi dans *L'Équipe*, les offres de participation et les demandes de renseignement affluent de tous côtés ». *L'Équipe*, 19/12/1947.

¹⁹⁴³ PV de la réunion du bureau du 18 décembre 1947. Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁴⁴ PV du Bureau du 23 décembre 1947, du comité du 30 décembre 1947. Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁴⁵ « La France n'a pas de stade offrant une capacité suffisante pour les rencontres nationales et internationales. Le stade actuel, qui date des olympiades de 1924, ne répond plus aux besoins. La construction d'un nouveau stade olympique, tel qu'il faudrait désormais le concevoir, est une opération impossible actuellement. Il convient donc de trouver une solution de transition mais dont l'utilité s'affirmera à coup sûr sur une décennie. Colombes est l'emplacement qui se prête à l'aménagement souhaité ». Lettre du ministère de la jeunesse, des arts et des lettres, Direction générale de l'éducation physique et des sports, service de l'équipement sportif, à Gillou, 3 mars 1948. Dossier « Correspondances », Dossier « 100 000 places », Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁴⁶ Cela imposerait de réquisitionner 1250 tonnes de ciment et 800 tonnes d'acier et l'on propose de repousser le projet d'environ six mois. On s'inquiète également des difficultés d'acheminement et d'évacuation de la foule dans un quartier exigü. Dossier « 100 000 places », Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁴⁷ PV du comité du 29 janvier 1948. Archives du Racing Club de France. Dans *L'Équipe* : « Peine perdue, les représentants des différents ministères esquivant l'un après l'autre la responsabilité d'une décision. (...) Ainsi, alors que

Pourtant, en juillet 1948, on réfléchit encore à la question des aménagements du stade¹⁹⁴⁸. Comme *L'Auto* dans les années 1930, *L'Équipe* accueille favorablement l'offre du Racing car elle présente l'avantage de la rapidité puisque six mois seulement semblent nécessaires à l'achèvement des travaux. Cette solution est en outre considérée comme économique par rapport au faramineux grand stade : « Pas de comparaison possible entre une dépense de 60 millions faciles à trouver, faciles à rembourser, et un crédit de plus d'un milliard que le Parlement ne votera certainement pas avant des années eu égard au bilan de la France que chacun connaît : 1 milliard de déficit chaque matin. Gardons le projet d'un stade à 100 000 places pour des jours meilleurs. Agrandissons Colombes sans tarder (...) puisque l'on sait que 70 000 places ne sont plus suffisantes pour les grands matches. Après, on verra! A chaque année suffit sa peine!¹⁹⁴⁹ ». Après avoir espéré une contribution financière de la Direction Générale des Sports ou une utilisation des fonds du MRU¹⁹⁵⁰, le club abandonne néanmoins l'affaire à l'automne 1949¹⁹⁵¹.

Pendant trois ans, sans plan fixe, le Racing s'est néanmoins positionné comme une solution alternative, temporaire, sorte de repli ou de transition au grand stade qui est alors espéré par tous. Malgré l'activisme d'un Roussel, le club n'engage pas les fonds nécessaires et préfère attendre avant d'investir massivement dans de nouvelles opérations immobilières alors que le CNS n'est guère actif sur la question. Les difficultés inhérentes au contexte de la reconstruction font en outre passer ces travaux après bien d'autres priorités (industrie, logement)...

Le Racing se montre à nouveau actif en mai 1951, quand le projet de la SIPECS connaît ses premiers balbutiements. Le président Gillou contacte ainsi la mairie de Colombes pour un plan similaire à celui de 1949 : un passage à 90 000 places (Marathon surélevée, quarts de virage et virages agrandis pour un coût de 150 millions de frs) est espéré. Les gains financiers liés aux nouvelles places doivent permettre de dégager 40 millions de frs supplémentaires par an et financer l'opération alors que l'idée des souscriptions est toujours à l'ordre du jour¹⁹⁵². En octobre 1952, le Racing semble parier sur un échec de la SIPECS lors d'un déjeuner au golf de la Boulie avec des

nos stades s'avèrent chaque dimanche trop petits, que Paris ne possède aucune enceinte sportive digne de lui ; alors que Félix Gouin avait promis, à la finale 1946, un stade de 200 000 places (on ne lui en demandait pas tant), on lésine aujourd'hui pour fournir les matériaux nécessaires aux travaux qui porteraient de 60 000 à 90 000 places la contenance de Colombes ». *L'Équipe*, 13/14 Février 1948. Article « Pas de Grand Stade à Colombes ».

¹⁹⁴⁸ Une autre réunion se tient à la direction générale de l'urbanisme et de l'habitation du Service de l'aménagement de la région parisienne en juillet 1948 et tente toujours d'analyser les modalités des aménagements de l'extérieur du stade. Dossier du Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme : direction générale de l'urbanisme et de l'habitation du Service de l'aménagement de la région parisienne, 15 Juillet 1948. Dossier « 100 000 places ». Archives du RCF.

¹⁹⁴⁹ *L'Équipe*, 19/12/1947.

¹⁹⁵⁰ Le club apprend néanmoins que cette somme n'est pas utilisable pour son projet. PV du Comité du 22 avril 1948, du Bureau du comité du 20 janvier 1949, du comité du 17 février 1949. Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁵¹ PV du comité du 8 septembre 1949. Sur l'insistance de Roussel, un nouveau projet est mis en place car ce dernier craint une disparition des revenus de Colombes en cas de réalisation du grand stade. PV du bureau du comité du 15 septembre 1949 et du 31 octobre 1949. Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁵² Lettre de M. Gillou au maire de Colombes, 7 mai 1951. Archives du Racing Club de France.

membres du Conseil Municipal de Paris : « le projet de grand Stade ne paraît pas devoir se réaliser. (...) Il faudrait faire intervenir le Conseil Général, mais la question qui sera suivie par M. Roussel, est difficile et loin d'être au point¹⁹⁵³ ». Le Racing réalise alors diverses études architecturales et crée une commission spéciale¹⁹⁵⁴.

Le nouveau président Pagnard s'engage pleinement sur ce dossier, organisant notamment une grande conférence de presse à la Croix Catelan, le mercredi 6 mai 1953. Alors que l'inquiétude grandit concernant les plans de la SIPECS, le Racing veut démontrer qu'il est prêt à agir. Son principal argument est économique car son offre est estimée en Janvier 1953 à 180 millions de frs contre 2,5 à 3 milliards pour le stade de 100 000 places. Le financement de cette somme pose néanmoins problème au Racing qui ne veut pas s'engager seul¹⁹⁵⁵ et espère des subventions fédérales, la vente de souscriptions et des aides de l'Éducation Nationale¹⁹⁵⁶. Le Racing table également sur la rapidité de son action : « Mais il est non moins évident que l'agrandissement de Colombes pourrait être entrepris sans délais¹⁹⁵⁷ ».

Accroître la capacité de Colombes reste néanmoins intimement lié aux tergiversations du grand stade : « Reste bien sûr le projet de création du Grand Stade. On peut concevoir que s'il se crée, l'agrandissement du stade de Colombes n'aura plus sa raison d'être. Et vice versa¹⁹⁵⁸ ». Colombes n'est donc pas un véritable concurrent, il n'est qu'une alternative crédible sur laquelle la presse sportive se penche quand elle aborde les difficultés de la SIPECS¹⁹⁵⁹. Le Racing reste en position d'attente¹⁹⁶⁰, prêt à saisir toutes les opportunités, comme en septembre 1955 : « Lorsque

¹⁹⁵³ PV du bureau du comité du 23 octobre 1952. Voir également celui du 30 octobre 1952. Archives du RCF.

¹⁹⁵⁴ Cette commission est composée de MM. Pagnard, Ménard, Lederlin, Husson, Dehaye, Lerou, Danet et Panier. PV du Comité du 29 janvier 1953. Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁵⁵ « 180 millions de frs à trouver : tel est le problème financier qui pourrait par exemple être résolu ainsi, projet présenté par le Racing Club de France au maire de Colombes : subvention du ministère de l'Éducation nationale, le groupe financier consentant à avancer en deux ans cette somme qui serait remboursable par le prélèvement de 50% des recettes nettes des nouvelles places pendant 10 ans ». Article sur l'agrandissement de Colombes, *L'Équipe*, 14 Janvier 1953. Les prix évoqués vont toutefois subir une inflation constante : en janvier 1954, le coût estimé des travaux de Colombes atteint plutôt les 400 à 500 millions de frs. *L'Équipe*, 13 janvier 1954, Article en dernière page de Marcel Oger: « Où en est la question du stade de 100 000 places? ».

¹⁹⁵⁶ On parle de 12 000 actions à 15 000 frs ou 15 000 actions à 12 000 frs : le Racing est prêt à en acheter 3000. Courrier « Agrandissement Colombes 1953 », Carton DS 30. Archives municipales de Colombes. L'emprunt de 180 millions auprès d'une société financière de frs devra ensuite être validé par le ministère des finances.

¹⁹⁵⁷ *L'Équipe*, 7 Mai 1953 : Article « Le stade de Colombes à 90 000 places? ». Exploitant à nouveau les arguments de 1922, le Racing veut démontrer qu'il est prêt à édifier rapidement ce que Paris n'arrive pas à faire depuis plusieurs années : « On voit donc qu'en six ans - dans l'hypothèse la plus optimiste - une quinzaine de rencontres ayant réuni plus de 50 000 spectateurs auraient pu compter sur les attraits d'un nouveau stade pour espérer attirer une foule débordant du cadre de Colombes. Cela justifie-t-il l'opération compliquée et singulièrement onéreuse que l'on envisage actuellement pour doter Paris d'un stade réservé au football et au rugby qui sera depuis longtemps périmé lorsque, dans vingt-cinq ou trente ans, la France organisera les Jeux Olympiques ». Magazine du Racing, Avril 1956. Article « A propos du grand stade ». Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁵⁸ *L'Équipe*, 14 Janvier 1953.

¹⁹⁵⁹ Quand *L'Équipe* fait le bilan du projet SIPECS, le journal évoque parallèlement l'éventualité colombienne. Ex, articles du 14 Janvier 1953, du 14 Mai 1953, du 13 Janvier 1954...

¹⁹⁶⁰ « En attendant, le Racing Club de France ressort son projet d'agrandissement de Colombes que M. Pagnard avait

nous apprîmes en juin que la réalisation du stade de 100 000 places était ajournée par le Conseil Municipal, nous avons de nouveau envisagé un agrandissement de Colombes en élevant sa capacité de 65 000 à 90 000 places¹⁹⁶¹».

Avec le temps, Colombes devient plus qu'un second choix : « Que de controverses se sont élevées dans un passé récent, au sujet du stade de 100 000 places. D'atermoiements en réticences, le fameux projet subit une voie aux virages dangereux et au terminus lointain. Qu'une ville comme Paris laisse les candidats spectateurs sur leur faim semble indigeste à MM. Pagnard et Roussel, respectivement président et commissaires général au Racing Club de France. MM. Pagnard et Roussel ont l'intention de réaliser un projet déjà longuement évoqué pour agrandir le stade de Colombes (...)»¹⁹⁶².

La proposition prend en effet de l'ampleur à la rentrée 1955 quand la SIPECS s'enlise. Le Racing se fait alors plus précis et multiplie les réunions avec le CNS ou la préfecture de la Seine, jusqu'en avril 1956¹⁹⁶³. Le président Pagnard lance même une attaque en règle du grand stade dans le magazine du club, remettant en cause son utilité, son intérêt olympique et son coût financier, jugeant l'ensemble disproportionné, déraisonnable et non rentable : « S'il est intéressant, surtout pour des questions de prestige national, d'avoir à Paris un stade moderne comportant 100 000 places, il y a actuellement un programme plus urgent à réaliser avec les terrains et l'argent de la ville de Paris : celui des logements. Dépenser plusieurs milliards et surtout utiliser plusieurs hectares dans Paris pour construire un stade, utile, certes, mais non indispensable, paraît actuellement déraisonnable¹⁹⁶⁴ ». Pagnard oriente ainsi l'offre du Racing dans une logique d'économie¹⁹⁶⁵. La position du Racing reste néanmoins hasardeuse car, tout en se montrant critique, le club ne doit pas apparaître comme un rival ambitieux ou un ennemi potentiel : « Nous tenons à préciser que dans notre esprit, l'agrandissement de Colombes ne doit être considéré que comme une solution provisoire permettant à moindre frais de recevoir 90 000 spectateurs, jusqu'à ce que la période de pénitence que nous a valu la dernière guerre étant enfin terminée, il soit possible d'attribuer à cet

lancé un peu comme une bombe le 6 mai dernier au cour d'une réception de presse à la Croix Catelan ». *L'Équipe*, 13 Janvier 1954, Article de Marcel Oger : « Où en est la question du stade de 100 000 places? ».

¹⁹⁶¹ *L'Équipe*, 09 Septembre 1955, Article « *L'Équipe* révèle les grandes lignes du projet d'agrandissement du stade de Colombes ».

¹⁹⁶² *L'Équipe*, 09 Septembre 1955, Article intitulé « *L'Équipe* révèle les grandes lignes du projet d'agrandissement du stade de Colombes ».

¹⁹⁶³ PV des bureaux du comité du 8 septembre, 15 septembre, 29 septembre, 20 octobre, 27 octobre et 10 novembre 1955. Voir également ceux du 2 février, 8 mars, 15 mars, 27 mars et 5 avril 1956. Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁶⁴ « Mais il paraît qu'aujourd'hui, un stade de 65 000 places est trop petit et qu'il faut en construire un d'au moins 100 000 places. Nous voulons bien admettre que dans certains cas, un tel stade ferait le plein, bien que compte tenu de ce nouveau facteur qu'est la télévision, le nombre de matchs susceptibles de déplacer une pareille foule puisse se compter sur les doigts d'une seule main ». Magazine du RCF, Septembre 1955. Article du président André Pagnard : « Le Stade de cent mille places?... Colombes ». Archives du Racing Club de France.

¹⁹⁶⁵ *L'Équipe*, 09 Septembre 1955, Article « *L'Équipe* révèle les grandes lignes du projet d'agrandissement du stade de Colombes ».

objet de luxe qu'est un grand stade moderne, les sommes considérables qui ne peuvent raisonnablement lui être affectées aujourd'hui¹⁹⁶⁶». Rapidité d'exécution et dimension économique, le Racing tente d'utiliser le filon et l'argumentaire de 1922 même si le financement est sans doute plus problématique car le nouveau Colombes est évalué à 700 millions de frs¹⁹⁶⁷. L'aménagement des abords reste pourtant un handicap majeur¹⁹⁶⁸ : « Au stade de Colombes, ce sont aussi les voies d'accès et de dégagement qui poseront un problème plus compliqué que les 30 000 places supplémentaires. Ça coûtera des centaines de millions¹⁹⁶⁹ ». Le RCF tentera toutefois constamment de garantir la faisabilité de sa transformation, insistant notamment sur la solidité de son dossier et de ses partenaires : « Autant de problèmes qui n'apparaissent pas insurmontables. Le Racing Club de France et la municipalité de Colombes sont d'ailleurs bien décidés à coordonner leurs efforts pour que le plus important stade de France reste nanti de l'agrandissement désiré¹⁹⁷⁰ ».

A l'inverse d'un projet de stade de 100 000 places qui cristallise l'attention, la candidature colombienne ne semble pas susciter de réel enthousiasme même si elle est traitée avec sérieux, notamment parce qu'elle émane du Racing Club de France et parce qu'elle est la seule autre alternative. Mais à l'exception de la ville de Colombes, le Racing semble néanmoins manquer de partenaires majeurs, le CNS se faisant comme à son habitude très discret, dans une période où les rapports avec le RCF sont quelque peu conflictuels¹⁹⁷¹. Assez logiquement, la ville de Paris rejette cette solution en affirmant qu'une délibération municipale du 23 juin 1955 impose la réalisation d'un

¹⁹⁶⁶ Magazine du RCF, Septembre 1955. Article du président Pagnard : « Le Stade de cent mille places?... Colombes ». Archives du RCF. Il confirme d'ailleurs ce positionnement dans *L'Équipe* : « Nous ne considérons toutefois pas que cette solution soit définitive car il est certain qu'au point de vue prestige, la ville de Paris se doit de posséder un stade plus important et plus moderne que celui de Colombes. Mais notre projet peut résoudre provisoirement et à moindres frais le problème par la création, sinon d'un stade à 100 000 places, du moins de celle d'une arène pouvant contenir 90 000 personnes » *L'Équipe*, 09 septembre 1955, Article « *L'Équipe* révèle les grandes lignes du projet d'agrandissement du stade de Colombes ».

¹⁹⁶⁷ Les 90 000 places nécessitent l'ajout d'un ou deux étages dans les tribunes latérales selon l'architecte Charles Legrand. L'ensemble est elliptique et les gradins couverts à l'exception des virages. Le stade doit également être mis aux normes de la Télévision et améliorer l'accueil des journalistes. Comme en 1922, les travaux auraient été réalisés par phases, garantissant ainsi l'utilisation du stade durant toute leur durée. Magazine du RCF, Septembre 1955. Article du président André Pagnard : « Le Stade de cent mille places?... Colombes ». Voir également le magazine de Novembre 1955, article de Gustave Moutet. Archives du RCF. Voir l'Annexe n°111. L'infrastructure routière, problème majeur du stade olympique, serait en partie réglée par divers travaux (élargissement de voies, réalisation d'une avenue derrière le virage Argenteuil...), menés par la ville de Colombes. Le Racing affirme dès 1953 qu'il a le soutien de la municipalité et du Conseil Général de la Seine. *L'Équipe*, 14 Janvier 1953 puis 09 Septembre 1955, Article « *L'Équipe* révèle les grandes lignes du projet d'agrandissement du stade de Colombes ».

¹⁹⁶⁸ « Mais il n'y a pas que l'agrandissement de Colombes! Plus il contiendra de spectateurs et plus le problème de la circulation et du dégagement des foules après match sera difficile. (...) De fait, (...) on attend depuis 1924 - 30 ans juste - la réalisation des promesses faites avant les Jeux Olympiques de Paris de dégager les abords immédiats du stade de Colombes pour permettre un acheminement rapide vers Paris ». *L'Équipe*, 13 Janvier 1954, Article de Marcel Oger : « Où en est la question du stade de 100 000 places? ». Voir également *L'Équipe*, 14 Janvier 1953.

¹⁹⁶⁹ *L'Équipe*, 16 novembre 1954, Article « Grand stade de 100 000 places? Colombes de 60 à 90 000 places? ».

¹⁹⁷⁰ Article sur l'agrandissement de Colombes, *L'Équipe*, 14 Janvier 1953.

¹⁹⁷¹ Pagnard insiste sur la nécessité de régler ce différend pour l'avenir du projet. *L'Équipe*, 16 novembre 1954.

stade dans Paris¹⁹⁷².

Le projet de la SIPECS abandonné, Paris et l'État prennent le relais et, face aux pouvoirs publics, Colombes ne fait plus le poids. Il est définitivement écarté de la course car « l'intérêt platonique ne suffit pas¹⁹⁷³ ». Les dirigeants du Racing laissent alors la main avec le sentiment du devoir accompli : « Comme l'est le monstre du Loch Ness ou l'épouvantable homme des neiges, la construction du grand stade est périodiquement évoquée. Il se peut qu'avec un gouvernement ayant tendance à encourager les entreprises spectaculaires, ce grand stade soit enfin construit. (...) Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour que celui-ci soit à Colombes, un Colombes entièrement transformé et agrandi qui, aurait rendu les mêmes services que tout ce qui pourra être édifié ailleurs. Nous n'avons pas dû employer les arguments décisifs de ceux qui présentaient d'autres projets - pourtant beaucoup plus onéreux - et, dans la course à cette construction, nous sommes pratiquement éliminés¹⁹⁷⁴ ». Ainsi, quand *L'Équipe* annonce en novembre 1960 « Les 100 000 places au Conseil des Ministres¹⁹⁷⁵ », le grand stade semble bien proche de sortir de terre, ce qui sonne sans doute le glas des espérances colombiennes.

C. Les ultimes tentatives des années 1960.

- Le grand stade du bois de Vincennes et l'intervention de l'État (1960-1965).

> Une nouvelle chronique dans *L'Équipe* : la certitude du grand stade.

« Cette fois ce n'est plus un serpent de mer. (...) A Paris, l'on souhaite vivement une enceinte digne de la capitale pour les mêmes raisons de prestige, estimant que, pour les grandes confrontations, la capitale est insuffisamment aménagée¹⁹⁷⁶ ». Au lendemain de la validation du projet en conseil des ministres en novembre 1960, le journaliste Michel Clare est alors sûr de son fait. Car malgré une certaine baisse des affluences, l'intérêt pour une vaste construction n'a pas disparu, s'inscrivant « Dans la perspective olympique, le Grand stade prendrait place dans un ensemble qui comprendrait les installations sportives de Joinville, l'équipement important de l'INS et qui est encore appelé à s'étendre¹⁹⁷⁷ ». Le retard français justifie à lui seul l'intérêt d'une telle construction, *L'Équipe* rappelant l'existence d'une douzaine de stades européens dépassant les 70 000 places : « Paris est la seule grande ville du monde qui ne possède pas de stade digne d'elle. Vingt villes dans le monde ont bâti des arènes contenant plus de 100 000 places et s'en servent. Et

¹⁹⁷² Extraits du mémoire préfectoral cité dans *L'Équipe* du 6 décembre 1956.

¹⁹⁷³ *L'Équipe*, 16 novembre 1954, Article « Grand stade de 100 000 places? Colombes de 60 à 90 000 places? ».

¹⁹⁷⁴ Magazine du Racing, Avril 1960. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 mars 1960.

¹⁹⁷⁵ *L'Équipe*, 16 novembre 1960.

¹⁹⁷⁶ *L'Équipe*, 24/11/1960, Article « Le Grand Stade couvrira une surface de plus de 5 hectares » de Michel Clare.

¹⁹⁷⁷ Ibid.

une cinquantaine d'autres villes ont des stades contenant plus de 70 000 places¹⁹⁷⁸».

La prise en main par l'exécutif de la Vème République s'inscrit également dans sa logique interventionniste en matière de sport : « A cette période caractérisée par la diversité mais aussi par une certaine maturité architecturale concernant les installations va succéder une nouvelle période correspondant au renforcement de l'intervention de l'Etat. Le temps des premières générations de lieux sportifs se termine ; il laisse la place à celui des équipements programmés, normalisés et implantés par l'Etat¹⁹⁷⁹». En partie lié à l'échec français aux Jeux Olympiques de Rome¹⁹⁸⁰, ce « nouvel élan » mêle pour l'une des premières fois le sport d'élite, de masse et la pratique scolaire¹⁹⁸¹. La décision en faveur du projet de 100 000 places s'effectue d'ailleurs quelques semaines après ce désastre sportif, comme si une enceinte monumentale pouvait restaurer un prestige français perdu sur la piste romaine. Le rôle du gouvernement s'insère également dans une nouvelle vision de l'équipement sportif¹⁹⁸² et dans une volonté de la Vème République de s'impliquer avec la création d'un ministère des sports ou l'augmentation de ce même budget¹⁹⁸³ : « Au début des années 1960, la France entre dans l'ère des politiques publiques volontaristes. C'est le temps de la prise en charge du sport par l'État et de la recherche prononcée du rayonnement sportif. (...) on voit poindre, au cœur des années 1960, un temps de mobilisation et de convergence à la fois en faveur d'un sport que l'on veut mieux pensé, soutenu et conquérant¹⁹⁸⁴». Maurice Herzog s'inscrit en effet dans une autre logique et veut agir là où les hommes politiques sont longtemps restés inactifs : « L'équipement sportif du pays a toujours été négligé par les gouvernements qui ont

¹⁹⁷⁸ *L'Équipe*, 25 février 1965. L'ensemble est prévu dans la logique de l'accueil d'une future olympiade, M. Griotteray affirmant que la réalisation de ce stade de 100 000 places et des infrastructures annexes en est la pierre angulaire (*L'Équipe*, 7 novembre 1963). Le grand stade doit donc autant rattraper un retard français que postuler dans le futur à l'organisation d'une olympiade, celle de 1972 étant en ligne de mire, l'installation devant être « digne de son prestige dans le monde et qui permettra à Paris de poser sa candidature pour les Jeux Olympiques de 1972 ». *L'Équipe*, 5 décembre 1963. Article de Jacques Ferran « Avoir un Grand stade ou pas ».

¹⁹⁷⁹ AUGUSTIN, JP, *Sport, géographie et aménagement*, op. cit., p 164.

¹⁹⁸⁰ « Même fortement amplifiée par les médias et par la colère du général de Gaulle, la déroute sportive française aux Jeux olympiques de Rome en 1960 ne fait que sanctionner une stagnation d'ensemble du mouvement sportif français». R. Hubscher évoque une vague de réformes dans le domaine sportif. HUBSHER, R ; DURRY, J ; JEU, B ; *L'histoire en mouvements : Le sport dans la société française (XIXème siècle-XXème siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992, p 203.

¹⁹⁸¹ CALLEDE, Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », op. cit., p 450. Des lois programmes d'équipement sont ainsi mises en place et renouvelées tous les cinq ans.

¹⁹⁸² « Cette offre est pensée de manière nouvelle : les années 1960 apportent un changement de paradigme, à savoir que l'équipement sportif devient un équipement public, collectif, produit pour une demande sociale de masse, selon des logiques d'aménagement rationalisées, normalisées, presque « industrielles ». MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, p 237.

¹⁹⁸³ Pour J-F Nys, le budget a été multiplié par cinq entre 1958 et 1966. NYS, J-F, *Chapitre X : « Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport »* In TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, 523p.

¹⁹⁸⁴ CHANTELAT, P ; TETART, Ph, Chapitre 2 « La première sportivation. Croissance, renouvellements et clivages sociaux (1958-1975) ». In TETART, Ph, (Dir), *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Vuibert, Paris, 2007, 523p. La sportivation est la pénétration du sport dans la société, le fait qu'il structure l'existence des hommes. Voir : REDECKER, Robert, « Le spectacle sportif, arraisonement de l'existence humaine », *Empan*, 2010/3 n°79, pp. 94-97.

précédé celui du général De Gaulle. Vous avez vu le résultat aux Jeux olympiques¹⁹⁸⁵ ? »

La mise en place d'une commission du grand stade de 100 000 places au début de l'année 1961¹⁹⁸⁶ rassure alors *L'Équipe* qui annonce même les premiers travaux à venir : « Stade de 100 000 places : premier coup de pioche dans un an¹⁹⁸⁷ ». « Le stade de 100 000 places n'est plus un rêve¹⁹⁸⁸ » et le quotidien loue en effet les efforts des commissions et de Maurice Herzog : on espère alors un grand stade pour 1966¹⁹⁸⁹. En février 1962, malgré quelques hésitations sur le choix du site, le journal affirme que « Le stade de 100 000 places reste prévu au Bois de Vincennes¹⁹⁹⁰ » et rappelle l'important soutien des pouvoirs publics¹⁹⁹¹. Contrairement aux années 1921-1922, l'image des politiciens est valorisée parce qu'ils participent activement au projet, un concours architectural étant lancé en septembre 1962¹⁹⁹².

En plein déclin, Colombes est l'exact contraire des plans projetés car « Le stade de 100 000 places ne doit pas devenir un autre Colombes¹⁹⁹³ ». Pleinement conscientes des défauts du site, les équipes architecturales règlent l'ensemble des problèmes du vieux stade olympique : l'accès est ainsi facilité par de vastes voies de dégagement et de nombreuses rampes d'accès (le projet Novarina annonce notamment une évacuation en 10 minutes), de multiples places de parkings sont espérées (10 000 places chez Herbé/Le Couteur, 9 000 pour Thurnauer), des toitures en porte-à-faux sont imaginées pour éviter les problèmes de visibilité¹⁹⁹⁴...

Le stade de 100 000 places est résolument moderne parce qu'il s'adapte aux exigences des années 1960 (installations de la télévision, éclairages...). Mais contrairement aux années 1930, M. Gaillard ne le considère pas comme un projet écrasant. Tout en restant monumental, il est ouvert sur l'extérieur par des toitures souvent transparentes (Sémichon, Mikol-Brown-Sarda, Guth), sa hauteur

¹⁹⁸⁵ *L'Équipe*, 24 décembre 1962.

¹⁹⁸⁶ Elle se divise en deux sous-commissions : financière (présidée par M. Griotteray, rapporteur général du budget de la ville de Paris) et technique (dirigée par M. Leroy, directeur général de la Société Centrale pour l'Équipement du Territoire). Une société d'économie mixte avec des représentants de la ville et du département, de la caisse des dépôts et consignations et de l'État doit voir le jour pour bâtir puis gérer l'installation. *L'Équipe*, 2 février 1961.

¹⁹⁸⁷ *L'Équipe*, 2 et 3 décembre 1961.

¹⁹⁸⁸ Titre d'un article dans *L'Équipe*, 7 décembre 1961.

¹⁹⁸⁹ Un calendrier précis est fixé. Février 1962 : mise au concours du projet d'édification du stade. Octobre 62 : adoption des propositions techniques définitives. Janvier 1963 : début des travaux. Printemps 66 : fin des travaux. *L'Équipe*, 7 décembre 1961. Article de Michel Clare « Le stade de 100 000 places n'est plus un rêve ».

¹⁹⁹⁰ *L'Équipe*, 7 février 1962. Article de Maurice Cazaux.

¹⁹⁹¹ « Et ce dernier, par la voix du premier ministre, M. Michel Debré, par celle du haut-commissaire à la jeunesse et aux sports, M. Maurice Herzog, a renouvelé récemment son intention de voir ce stade construit au Bois de Vincennes. C'est donc ce qui sera réalisé ». *L'Équipe*, 7 février 1962. Article de Maurice Cazaux.

¹⁹⁹² *L'Équipe*, 5 septembre 1962. Article « La compétition est ouverte pour le stade de 100 000 places ».

¹⁹⁹³ *L'Équipe*, 6 avril 1961. Article « Le stade de 100 000 places ne doit pas devenir un autre Colombes ». Les autorités insistent néanmoins sur la nécessité de maintenir une pratique quotidienne : « Le haut-commissaire aux Sports, M. Herzog, avait personnellement beaucoup insisté sur ces installations internes qui pourront servir aux usagers – scolaires et stagiaires à l'INS en particulier- et pallieront dans une certaine mesure la disparition de terrains de jeux ». *L'Équipe*, 7 décembre 1961. Article de Michel Clare « Le stade de 100 000 places n'est plus un rêve ».

¹⁹⁹⁴ Les architectes proposent des systèmes de câbles reliés à l'extérieur (Thurnauer, Sémichon, Quénard-Royer, Fayeton, Herbez de la Tour-Lambert, Bovet...) avec des matériaux légers. Voir l'Annexe n°108 A.

est limitée, ses lignes sont souples et l'ensemble est intégré au cadre verdoyant du Bois de Vincennes, rompant ainsi avec l'environnement banlieusard et industriel de Colombes¹⁹⁹⁵. On s'oriente également, malgré les conséquences en termes de visibilité et de spectacle sportif, vers la construction d'un stade omnisports car « la ville ne pouvait construire deux grands stades différents pour l'athlétisme et pour les sports collectifs et ensuite dans la perspective des Jeux Olympiques¹⁹⁹⁶ ».

Après plusieurs mois d'études, trois projets sont donc retenus en décembre 1963 et diverses photographies publiées en Une de *L'Équipe*, qui s'extasie : « Le rêve devenu réalité : le stade de 100 000 places devrait être achevé fin 1967¹⁹⁹⁷ ». En Février 1965, le grand stade est déjà une réalité pour des lecteurs qui découvrent les lauréats du concours, JC Dondel, Henry Bernard et Roger Dhuit : « Voici le stade de 100 000 places¹⁹⁹⁸ ». On n'attend plus que l'avis d'un conseil interministériel : « Il dira si un stade de 100 000 places est nécessaire à Paris et si, 140 millions, ça n'est pas trop cher¹⁹⁹⁹ ». Malgré quelques inquiétudes, le quotidien reste persuadé du bien fondé d'un grand stade alors que les différents protagonistes n'ont pas de véritable doute sur la réussite du dossier : « Nous ne pouvons imaginer que nos concurrents et nous-mêmes ayons travaillé d'arrache-pied pendant deux ans et demi et que des centaines de millions de frs d'études aient été dépensés en pure perte²⁰⁰⁰ ».

La Une du 26 février 1965 sonne néanmoins comme un coup de tonnerre : « Pas de stade de 100 000 places pour le moment. Le gouvernement a dit « Pas tout de suite », c'est à dire « non » ». Alors qu'il avait entretenu un ton optimiste, le quotidien affirme néanmoins que « Plusieurs signes récents indiquaient que le gouvernement n'était pas favorable à un projet qu'il avait pourtant lancé en 1960, et le Premier Ministre avait lui-même laissé entendre que Paris avait besoin de vastes espaces pour les pratiquants plutôt que d'une arène grandiose²⁰⁰¹ ». Son ton reste d'ailleurs sobre, n'évoquant qu'une « opération blanche » quand *Miroir Sprint* se veut plus virulent en titrant « Le

¹⁹⁹⁵ La capacité de 100 000 places est une règle et les différents architectes envisagent un seul niveau continu de gradins (Herbé-Le Couteur, Guth...) ou plusieurs (deux pour Mikol-Brown-Sarda, trois pour le projet Novarina). Contrairement à l'aspect industriel et à l'architecture sociale du site colombien, le stade projeté se situe dans l'environnement verdoyant du Bois de Vincennes auxquels les différents projets tentent de s'adapter en réduisant leur élévation afin de limiter l'impact visuel de la construction. Des espaces verts sont également présents autour du site (projets Badani, Lagneau, Weil, Dimitrijevic...). Le bilan que nous dressons est issu des informations contenues dans ce même ouvrage. GAILLARD, M, *Architectures des sports*, Paris, CEP Éditions (Editions du Moniteur), 1982, 213p.

¹⁹⁹⁶ *L'Équipe*, 5 décembre 1963.

¹⁹⁹⁷ Ibid.

¹⁹⁹⁸ *L'Équipe*, 23 février 1965. Voir l'Annexe n° 108 B.

¹⁹⁹⁹ Ibid.

²⁰⁰⁰ *L'Équipe*, 24 février 1965. « Et Paris, pour son prestige et pour d'éventuels Jeux Olympiques, a besoin de ce stade ». *L'Équipe*, 23 février 1965.

²⁰⁰¹ *L'Équipe*, 26 février 1965. Voir l'Annexe n° 108 B.

scandale du stade de 100 000 places²⁰⁰² ».

> Un nouvel échec malgré un contexte favorable.

« C'est, semble-t-il, l'intervention du ministre de la culture André Malraux, qui a bloqué la décision. Malraux souhaitait en effet classer le bois de Vincennes dès 1960, et considérait que la construction d'un tel stade risquait de dénaturer le cadre de ce grand parc parisien²⁰⁰³ ». Dès le mois de septembre 1962, *L'Équipe* révèle en effet les interrogations du ministre : « M. Malraux a mûrement réfléchi avant de donner son accord mais les promoteurs du stade lui sont reconnaissants d'avoir compris que loin de retirer quoi que ce soit à la noblesse de ce site, le nouvel ouvrage ajouterait au contraire à sa perfection²⁰⁰⁴ ». Pendant plusieurs années, le quotidien n'a toutefois pas évoqué de tensions majeures.

Il semble en effet que le projet gouvernemental n'ait pas généré d'importantes polémiques même si quelques discordes apparaissent ponctuellement, notamment au sujet du cadre qui risque d'être surchargé, certains évoquant alors l'option des terrains du Tremblay²⁰⁰⁵. En 1962, la commission parisienne des sites rend d'ailleurs plusieurs avis négatifs qui, même s'ils sont simplement consultatifs, témoignent d'une inquiétude face à un Bois de Vincennes dénaturé²⁰⁰⁶, ce qui ne perturbe pourtant pas les journalistes : « Stade de 100 000 places : l'opposition faiblit²⁰⁰⁷ ».

A quelques semaines du verdict, *L'Équipe* annonce toutefois des « Divergences autour du Grand Stade²⁰⁰⁸ » car certains élus SFIO, mais également quelques gaullistes, du Conseil de Paris critiquent une dépense qu'ils jugent inutile et dispendieuse, réveillant ainsi les vieux démons de 1921-1922 ou 1936, face à des « dépenses de faux prestige » alors que de tels crédits seraient plus utiles pour des constructions dédiées à la pratique sportive²⁰⁰⁹. Ces positionnements semblent néanmoins tardifs et l'opposition n'est pas aussi forte que précédemment²⁰¹⁰. L'interrogation de

²⁰⁰² *Miroir Sprint* n°978, 1er Mars 1965. Voir l'Annexe n°108 C.

²⁰⁰³ LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, op. cit., p 38.

²⁰⁰⁴ *L'Équipe*, 5 septembre 1962. Article « La compétition est ouverte pour le stade de 100 000 places ».

²⁰⁰⁵ Le député-maire de Nogent-sur-Marne déclare ainsi : « Construire l'indispensable stade à Vincennes, c'est retrouver, avant dix ans, un nouveau Colombes, avec ses mêmes problèmes d'étranglement. Imaginons, voulez-vous, ce que serait la sortie du stade, un dimanche où, par exemple, une réunion sportive coïnciderait avec les courses de trotteurs à Vincennes. De plus, pour construire là, il faudrait abattre 10 000 arbres, donc saccager le bois sur 25 hectares ». *L'Équipe*, 6 avril 1961. Article « Le stade de 100 000 places ne doit pas devenir un autre Colombes ».

²⁰⁰⁶ « Les questions de protection de l'esthétique du bois de Vincennes ont joué un rôle très important dans l'établissement des plans de travail. La commission parisienne des sites avait donné initialement un avis défavorable parce qu'elle avait peur de voir abattre un certain nombre d'arbres sans qu'on puisse les remplacer ». *L'Équipe*, 5 septembre 1962. Article « La compétition est ouverte pour le stade de 100 000 places ».

²⁰⁰⁷ *L'Équipe*, 12 avril 1962. Article « Stade de 100 000 places : l'opposition faiblit ».

²⁰⁰⁸ *L'Équipe*, Article de la rubrique « 24 Heures de sport ».

²⁰⁰⁹ Il s'agit notamment de M. Weil-Curiel (SFIO) et Jean Bernasconi (député gaulliste de la Seine), ce qui confirme une nouvelle fois le dépassement des clivages politiques sur la question. Certains dirigeants du PUC soulignent également l'hostilité d'une partie d'un sport universitaire qui se sent laissé pour compte : « Il n'y a pas d'argent pour le sport universitaire mais on parle de Grand Stade de 100 000 places qu'il conviendrait d'édifier à Paris... les étudiants n'en ressentent par l'impérieuse nécessité... ». GALLIEN, Claude-Louis, *Charléty : la mémoire d'un stade*, op. cit., p 122.

²⁰¹⁰ « L'objectif est, dans la mouvance nationale, de faire des espaces sportifs polyvalents pour le sport de masse, tant le

L'Équipe, « Avoir un Grand stade ou pas ²⁰¹¹ », le jour de la décision gouvernementale, rappelle néanmoins qu'un questionnement existe. Entre 1960 et 1965, les difficultés en terme d'affluences ont ainsi fait naître quelques doutes sur la capacité, *L'Équipe*, préférant d'ailleurs un stade de 70 à 80 000 places : « Ce stade de 100 000 places est cher, monstrueux, inférieur sans doute à plusieurs autres solutions. Mais il l'emporte mille fois sur l'actuel stade de Colombes. Voilà pourquoi nous préférons ce stade à rien du tout. Mais voilà pourquoi, s'il est rejeté, nous devons nous battre pour imposer d'autres solutions ²⁰¹² ». *L'Équipe* est donc favorable à ce projet parce qu'il n'y a alors pas d'autres alternatives mais le journal n'est pas l'indiscutable partisan des 100 000 places comme l'a également indiqué Robert Lewis ²⁰¹³.

Au milieu des années 1960, un tel stade est peut-être devenu anachronique, *Le Figaro* annonçant dès 1962 « Le grand stade de 100 000 places arrive avec 30 ans de retard ²⁰¹⁴ ». Il apparaît en effet que les réalisations internationales sont alors moins tournées vers ce type de capacité. Malgré la Guerre Froide, il ne semble pas exister de véritable concurrence en la matière alors que le thème de la crise démocratique et le sentiment d'infériorité face aux constructions grandioses des régimes dictatoriaux est alors moins prégnant. Il apparaît enfin que les affluences françaises ne justifient plus une telle capacité comme cela pouvait encore être le cas à la fin des années 1940 ou au début des années 1950.

Ainsi, malgré la prospérité économique des Trente Glorieuses, un contexte politique apaisé (fin de la décolonisation) et une place plus importante du sport dans la vie politique, une Vème République au régime présidentiel interventionniste, plus enclin au prestige national, le grand stade n'est pas sorti de terre, étant sans doute une construction d'un autre temps, que la décennie sportive française n'exigeait peut-être plus. Son échec n'est donc pas une totale surprise. Mais dans une décennie où Colombes vieillit et perd les plus grandes réunions sportives, la publication régulière des plans, des photographies et des articles annonçant l'arrivée prochaine d'une grandiose construction laisse, on l'imagine aisément, un sentiment très particulier pour les amateurs de sport.

sport de compétition que le sport scolaire (...), mais en incluant des installations pour le haut niveau, des installations phares pour la ville (...) : il s'agit surtout d'assurer le développement sportif en liant sport de masse et sport d'élite ». MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, op. cit., p 246.

²⁰¹¹ *L'Équipe*, 25 février 1965.

²⁰¹² *L'Équipe*, 25 février 1965. Article de Jacques Ferran « Avoir un Grand stade ou pas ».

²⁰¹³ « L'idée d'un stade de 100 000 places avait déjà été jugée comme peu pratique et trop chère. *L'Équipe* avait constaté que les *grands stades* étaient des désastres économiques à une époque caractérisée par l'essor de la télévision et la progression du niveau de vie des français. Ainsi, les spectateurs potentiels cherchaient ailleurs leurs divertissements. En outre, le journal a soutenu qu'un stade de 100 000 places était « monstrueux » et ne donnait aucune satisfaction aux spectateurs (trop éloignés du terrain) et aux sportifs (privés d'un espace consacré à leur sport particulier) ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit., p 263.

²⁰¹⁴ *Le Figaro*, 5 décembre 1962. Cité dans : DE GRAVELAINE, Frédérique, *Le stade de France : au cœur de la ville pour le sport et le spectacle : l'histoire d'une aventure architecturale et humaine*, Le Moniteur, 1997, 199p.

Plus que jamais, le vieux stade olympique semble obsolète et ses défauts exacerbés car, en attendant cette réalisation idéale, sportifs, journalistes et officiels doivent continuer à prendre le long chemin de Colombes. L'annulation finale rajoute d'ailleurs un nouveau poids au stade même si elle lui laisse encore quelques années de répit. Ironie du sort, c'est l'éternel rival et partenaire, le Parc des Princes, qui va sonner l'heure de sa retraite.

- **Vers le nouveau Parc des Princes (1968-1972) : Colombes définitivement écarté.**

« La rénovation du Parc des Princes était autant liée à l'échec des projets pour un stade Olympique de 100 000 places à l'est de la ville, dans le bois de Vincennes, au début des années 60, qu'à la décision de la ville de s'occuper de la gestion du stade du Parc des Princes à la fin de 1963²⁰¹⁵ ». Après quarante années d'échecs, le projet de stade de 100 000 places est alors enterré au profit d'un nouveau Parc des Princes à la capacité deux fois moindre. Car si la monumentalité n'est plus forcément à l'ordre du jour, la modernité s'avère nécessaire car Colombes est plus que jamais dépassé.

Comme toujours, un nouveau projet de stade chasse l'autre. Dès le surlendemain de l'annulation de 1965, *L'Équipe*²⁰¹⁶ publie une série d'hypothèses, proposant notamment une construction de 70 000 places pour postuler à l'olympiade 1972 ou la réalisation d'un stade de football et de rugby d'environ 60 000 places ainsi qu'une enceinte adaptée à l'athlétisme (environ 30 000). Le journal fait ici part de ses convictions les plus sincères, lui qui, malgré un soutien actif, n'était pas un partisan acharné des 100 000 places²⁰¹⁷. Le 19 décembre 1966, le Conseil Municipal de Paris décide finalement de profiter des travaux du périphérique pour reconstruire le Parc des Princes, le conseiller Marboeuf ayant semble-t-il joué un rôle important²⁰¹⁸. Et cette fois, les choses ne traînent pas. La destruction des 15 000 places des tribunes Auteuil et Tour de France, actée en

²⁰¹⁵ LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 259. Voir Annexe n°109.

²⁰¹⁶ *L'Équipe*, 27 et 28/02/1965.

²⁰¹⁷ Le quotidien évoque également les projets des architectes Grandval et Chemel, qui envisagent la réalisation de trois infrastructures : une de 55 000 pour le football/rugby, une de 35 000 pour l'athlétisme et une piscine olympique de 10 000 places.

²⁰¹⁸ Ce dernier souhaite bénéficier des subventions liées à la destruction des tribunes pour réaliser un nouveau stade car « Paris est dépourvu d'un grand stade moderne (...) de très haute compétition ». DELAUNAY, P, RYSWICK, J de, CORNU, J, VERMAND, D (Dir), *100 ans de football*, Editions Atlas, 1982, p 280. Robert Lewis confirme le rôle majeur de l'élu parisien : « Le projet de Marboeuf a exhorté la ville à ne pas simplement faire reconstruire les parties du Parc qui se trouvaient sur le trajet du périphérique, mais plutôt de construire un nouveau stade sur le même site. Comme la ville avait déjà décidé de faire des dépenses considérables afin de démolir et de rebâtir un stade vieux de 36 ans, Marboeuf pensait qu'il était plus pratique d'ériger un nouveau stade pour le football, le rugby et l'athlétisme, sur un site beaucoup plus proche du cœur de Paris que ne l'était l'ancien stade de Colombes ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 265. Cette idée avait déjà été abordée dans *L'Équipe* le 3 décembre 1965.

mars 1967²⁰¹⁹, se produit en juillet de la même année, Angers-Benfica étant le dernier match de football disputé dans l'ancien Parc : « C'était l'adieu lumineux du football à notre vieux Parc des Princes. C'était la dernière note triomphante avant le baisser de rideau. Quand se relèvera-t-il maintenant, pour d'autres footballeurs, dans un Parc rénové²⁰²⁰ » ? Rien n'est en effet complètement finalisé et il faut attendre octobre 1967 pour qu'un projet de 50 000 places présenté par le préfet de Paris, M. Doublet, soit examiné par le conseil municipal. Dans le même temps, un stade d'athlétisme est également espéré dans le bois de Vincennes²⁰²¹.

Si la Fédération Française de Football semble pleinement satisfaite des plans, celle de cyclisme déplore logiquement la destruction de la piste mais espère une rénovation de la Cipale, option validée par *L'Équipe*. Comme toujours, le quotidien suit l'avancée du projet et multiplie les articles et les photographies qui sonnent cette fois comme un compte-à-rebours pour le vieux stade olympique²⁰²². La rapidité d'action des pouvoirs publics se traduit également pour Robert Lewis par une forme d'impréparation²⁰²³ qui génère notamment une explosion du budget (32 millions projetés en juillet 1968 contre un coût final d'environ 87 millions de frs).

Les travaux achevés, le Parc des Princes est une construction elliptique de 50 000 places entièrement couvertes avec une toiture en porte-à-faux. Les places sont réparties sur deux niveaux (23 00 et 27 000). R. Taillibert a dû prendre en compte plusieurs difficultés. Engoncé dans un tissu urbain et situé partiellement sur le périphérique, le stade ne devait pas dépasser un poids trop important en certains points, d'où l'utilisation de consoles en porte-à-faux en béton²⁰²⁴. Pour M. Gaillard, le Parc des Princes est l'un des plus « beaux monuments contemporains français²⁰²⁵ », vision partagée par Simon Inglis : « Le Parc de Princes semblait un peu le produit de son époque : un temple vaste consacré au grand dieu de béton, un triumvir de l'ingénierie structurelle mais

²⁰¹⁹ *L'Équipe*, 9 mars 1967. Article « Le Parc perdra 15 000 places ».

²⁰²⁰ *L'Équipe*, 15 juin 1967.

²⁰²¹ *L'Équipe*, 3 octobre 1967.

²⁰²² *L'Équipe*, 20 octobre 1970, 26 août 1971, 17 décembre 1971, 24 décembre, 19 janvier 1972. Le journal insiste autant sur les étapes essentielles du chantier que sur l'évolution de frais de construction qui ne cessent de grimper. *L'Équipe*, 25 mai 1972 (« Le Parc, deux ans après ») et 26 Mai 1972.

²⁰²³ « La décision de transformer le Parc des Princes était une réponse pratique à la construction en cours du périphérique, elle n'était pas la manifestation d'une grandiose vision technocratique pour Paris. Elle se manifestait comme une proposition hâtive qui manquait notamment d'un plan pour le financement, d'un projet architectural formel et d'une solution pour les problèmes du parking autour du Parc. Le projet final a évidemment pris la plupart du monde sportif au dépourvu, et a provoqué une hostilité considérable ». LEWIS, R, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 267.

²⁰²⁴ *La construction Moderne*, article de R. Pierry de mai-juin 1971. Le stade dispose de quatre parties identiques comportant chacune 13 portiques (de 32,5 à 45,6 m de hauteur). Pour M. Gaillard, l'architecte a en outre du gérer les contraintes de hauteur, la présence d'une nappe phréatique et la densité du quartier. L'évacuation de la foule rappelle le Colisée : « le système s'inspire de celui mis au point par les romains, notamment pour le Colisée de Rome ». GAILLARD, M, *Architectures des sports, op. cit.*, p 174.

²⁰²⁵ Ibid.

froid²⁰²⁶... Pour Robert Lewis, le Parc des Princes incarne une innovation technique française, il symbolise la modernité du pays et sa volonté de rattraper un certain retard : le stade devient l'un des symboles des Trente Glorieuses et des mutations de l'agglomération parisienne (Les Halles, le RER, le périphérique...)²⁰²⁷. Cette image est d'ailleurs véhiculée par Francis Bouygues, patron de l'entreprise ayant travaillé sur le site : « Le nouveau stade du Parc des Princes sera non seulement une grande réalisation d'architecture contemporaine mais un monument de Paris. Il est avec le CNIT, à la Défense, un ouvrage à la dimension des cathédrales²⁰²⁸».

Sans être dithyrambique, *L'Équipe* évoque pour sa part un « beau jouet neuf offert à un enfant », une indéniable réussite architecturale même s'il n'a pas la magnificence des grandes réalisations internationales, il reste une « cathédrale ovale de béton gris. (...) C'est un stade non pas grandiose comme l'Aztèque, non pas majestueux comme le Bernabeu, non pas écrasant comme Maracaña, non pas solennel comme Wembley, mais pur et clair comme peuvent l'être certains ciels d'Île-de-France. C'est un stade qui nous ressemble²⁰²⁹ ». Si certains comme Jacques Ferran regrettent les 100 000 places, l'accueil reste très positif dans le premier quotidien sportif²⁰³⁰. L'arrivée de ce nouveau Parc change bien évidemment la donne pour un Racing qui tente depuis plusieurs années de réfléchir au devenir de son stade.

- Un repli sur l'athlétisme au terme des années 1960 ?

Le Racing avait en effet entamé les années 1960 avec une certaine inquiétude face à la réalisation du stade de 100 000 places : « Il est bien évident que si, au point de vue sportif, cette réalisation est tout à fait souhaitable, il n'en est pas moins vrai qu'elle nous privera d'un produit annuel de quelques 150 000 nouveaux francs, ce qu'un trésorier conscient ne pourra voir disparaître sans amer regret²⁰³¹». Dès lors, un début de réflexion apparaît et « M. J. Roussel insiste auprès des

²⁰²⁶ INGLIS, Simon, *The football grounds of Europe*, London, Harper Collins Willow, 1990, p 124.

²⁰²⁷ « La destruction des anciens stades faisait partie de la modernisation en France des 30 années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, une période d'urbanisation et de forte croissance économique surnommée les « Trente Glorieuses. » Vue sous cet angle, le Parc des Princes était un symbole très pertinent de la modernisation. La ville avait détruit l'ancien Parc, construit en 1932, car elle devait construire une nouvelle autoroute autour de Paris. La reconstruction du Parc se déroulait au même moment que des autres transformations urbanistiques à Paris, notamment l'extension du système des transports en commun jusqu'aux banlieues grâce au Réseau Express Régional (RER), la démolition des Halles au centre de la ville, et la construction de la Tour Montparnasse comme pièce maîtresse de la rénovation du quartier Maine-Montparnasse ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975, op. cit.*, p 245-246.

²⁰²⁸ *L'Équipe*, 26 août 1971. Propos de Francis Bouygues.

²⁰²⁹ *L'Équipe*, 26 mai 1972.

²⁰³⁰ « Car on ne pouvait pas ne pas éprouver un choc en pénétrant dans cette arène immense que le regard découvre d'un seul coup, sans que rien ne lui fasse obstacle ». *L'Équipe*, 5 juin 1972. Article « La fête et la vérité » de J. Ferran. Après la finale de la Coupe de France, le Parc monopolise très rapidement les plus grandes réunions sportives même s'il peine dans un premier temps à attirer les foules, comme lors du France-Irlande de football en novembre 1972 : « on n'arrive pas à attirer plus de monde que Saint-Ouen un mauvais jour de mauvais match ». *L'Équipe*, 15 novembre 1972.

²⁰³¹ Ibid. En janvier 1961, le président Danet affirme à nouveau que « Le « Grand Stade » entraînera des modifications à Colombes : de toutes façons, nous ferons l'impossible pour conserver et peut-être pour augmenter nos terrains qui nous

membres du Bureau, pour que chacun pense à « l'avenir » du stade de Colombes, lorsque le Grand Stade sera construit. Il demande à ceux-ci de lui fournir, si possible, une proposition d'utilisation²⁰³²». Si un agrandissement de Colombes est encore très ponctuellement évoqué²⁰³³, il faut attendre la fin de la décennie pour qu'une autre initiative émerge.

Le préfet de Paris s'étant orienté vers la reconstruction du Parc des Princes, on s'interroge alors sur une spécialisation de Colombes pour l'athlétisme²⁰³⁴ mais la concurrence fait rage : « Parallèlement, pour faciliter la pratique de l'athlétisme dans la région parisienne, un stade spécialisé sera construit dans le bois de Vincennes à l'emplacement de l'ancien stade Pershing²⁰³⁵ ». Déçue par le projet du Parc qui exclue sa discipline, la Fédération Française d'athlétisme et son président, Robert Bobin, souhaitent ardemment un espace adapté afin de pouvoir organiser les championnats d'Europe de la discipline²⁰³⁶. Un nouveau Pershing est alors vécu comme la mort annoncée d'un Colombes qui s'apprête déjà à abandonner le football et le rugby international²⁰³⁷. Les dirigeants du Racing s'organisent.

Dans le courant de l'année 1968, les réunions se multiplient entre M. Crespin, la mairie de Colombes (M. Frelaud), des architectes et des membres du Racing²⁰³⁸. On songe alors à mettre en place une société d'économie mixte d'étude de l'utilisation du stade afin de fortifier la position de l'enceinte. Si le bureau du club est initialement favorable à cette solution, il se rétracte finalement à l'automne et préfère la mise en place d'une simple commission²⁰³⁹. L'éventualité d'un nouveau stade d'athlétisme influence les travaux de la piste de Colombes, le colonel Crespin refusant une subvention pour le passage au tartan qui sera finalement réalisé grâce à la FFA et l'implication financière du Racing. Si un éclairage est également installé, le stade olympique ne subit toutefois pas d'autres transformations en vue de devenir l'unique centre athlétique national.

sont indispensables ». Magazine du Racing, Janvier 1961. Archives du RCF.

²⁰³² PV du bureau du comité du 12 janvier 1961. Archives du Racing Club de France.

²⁰³³ On le suggère ainsi en 1962, M. Herzog communiquant au club qu'il attend le dossier d'agrandissement projeté. Nous n'avons toutefois pas trouvé d'autres informations sur cette éventualité. Voir le PV du Bureau du comité du 12 avril 1962. Archives du Racing Club de France. En 1967, on évoque encore un projet de rénovation qui n'a guère laissé de traces dans les archives du club.

²⁰³⁴ « Colombes, spécialisé pour l'athlétisme ? (...) Parmi les projets de rénovation des installations sportives parisiennes, le préfet de la Seine, M. Doublet, aurait retenu l'idée de réserver le Parc des Princes aux grands sports d'équipe (capacité 60 000 places) et de mettre à l'étude la création d'un stade de 30 000 places à Colombes. Le stade Yves-du-Manoir serait complètement reconstruit, complété par un terrain d'échauffement et par 12 nouveaux courts de tennis. La municipalité de Colombes et les copropriétaires, RCF et CNS, seraient favorables à ce projet. Notons qu'après la construction de la rocade extérieure, il suffira de 15 minutes pour relier Paris à Colombes ». *L'Équipe*, 22 septembre 1967. Article « Colombes, spécialisé pour l'athlétisme ? ».

²⁰³⁵ *L'Équipe*, 3 octobre 1967. Article de Jean Nogaret.

²⁰³⁶ La Fédération Française de cyclisme espère pour sa part une rénovation de la Cipale. *L'Équipe*, 4 octobre 1967.

²⁰³⁷ « En effet, le projet d'un stade de rugby au Parc des Princes et d'un stade d'athlétisme à Pershing paraît porter un coup direct au projet de rénovation de Colombes mis sur pied par les copropriétaires et par la municipalité qui voulaient redonner son lustre d'antan au vieux stade olympique que la rocade desservira bientôt ». *L'Équipe*, 4 octobre 1967.

²⁰³⁸ Voir notamment les PV des bureaux du comité du 28 mars et 4 avril 1968. Archives du Racing Club de France.

²⁰³⁹ PV des bureaux du comité du 25 juillet, 7 et 14 novembre 1968. Archives du Racing Club de France.

En cette fin d'année 1968, le Racing poursuit également d'autres pistes. Il espère encore un maintien du rugby à Colombes car il n'y a pas de certitudes que cette fédération déménage dans le nouveau Parc. Pour le président Danet, la FFR est même intéressée par la propriété des terrains de Colombes²⁰⁴⁰. Pendant plusieurs mois, le Racing continue son lobbying et rencontre à nouveau les grandes personnalités régionales et nationales afin de réfléchir au maintien d'une activité rugbystique²⁰⁴¹. Si l'on évoque un temps l'amélioration du site et l'ajout de 10 000 places de qualité, le RCF sent néanmoins le vent tourner en 1969 et l'inquiétude grandit : « Le bureau est unanime à penser que dans les circonstances actuelles, il importe de tout faire pour donner satisfaction aux fédérations qui utilisent le stade, car nous pouvons dans l'avenir connaître des jours difficiles²⁰⁴²».

En avril 1970, la perte du rugby se précise, remettant ainsi en cause l'idée d'une rénovation : le Racing s'appête alors à limiter ses dépenses²⁰⁴³ car il sait que des économies s'imposent : « Il estime également que nous devons, dès l'an prochain - où les recettes vont diminuer à Colombes, pour devenir inexistantes en 1973 - nous pencher sur le problème des économies à réaliser²⁰⁴⁴ ». En avril 1971, si l'idée d'une modernisation persiste²⁰⁴⁵, le Racing n'y croit plus vraiment et veut uniquement maintenir sa présence sur un site toujours vital au fonctionnement du club²⁰⁴⁶. Tout en se rapprochant du Parc, la FFR peine néanmoins à abandonner Colombes et l'on parle une dernière fois d'une transformation²⁰⁴⁷ avant que la Fédération n'opte définitivement pour la porte de Saint-Cloud. Colombes ne sera pas rénové.

Le Racing fait alors renaître l'Association du complexe olympique de Colombes dont il confie la présidence au responsable du CNSOF, M. Collard, afin d'accorder une nouvelle place à son partenaire car « les solutions possibles pour le stade de Colombes doivent à l'heure actuelle

²⁰⁴⁰ « La fédération envisagerait même l'acquisition d'une partie de la copropriété CNS ». PV du bureau du comité du 26 décembre 1968. Archives du Racing Club de France.

²⁰⁴¹ PV du bureau du comité du 27 mars 1969. Archives du Racing Club de France.

²⁰⁴² PV du bureau du comité du 18 décembre 1969. Archives du Racing Club de France.

²⁰⁴³ « Selon toute vraisemblance, le stade de Colombes ne sera plus utilisé pour les grandes rencontres internationales de football ou de rugby quand le Parc des Princes sera terminé (fin de la saison 1972) et c'est la raison pour laquelle le Comité estime qu'il n'y a pas lieu de prévoir, dans l'état de chose actuel, des dépenses d'investissement à la charge du club ». PV de la réunion du comité du 23 avril 1970. Archives du Racing Club de France.

²⁰⁴⁴ PV du bureau du comité du 7 octobre 1971. Archives du Racing Club de France.

²⁰⁴⁵ « Quant à nous, nous poursuivons nos efforts pour que le Secrétariat d'État qui est favorable, compte tenu que le stade Yves-du-Manoir est un haut lieu du sport français, universellement connu, avec sans doute la meilleure pelouse de France, nous aide à moderniser Colombes, car deux stades ne sont pas de trop dans la région parisienne ». Magazine du Racing, Avril 1971. Archives du Racing Club de France.

²⁰⁴⁶ « Vous pensez bien que le problème ne nous a pas échappé et que nous le suivons de très près, mais il faut bien séparer le terrain olympique lui-même, sur lequel nous sommes en indivis avec le CNS, de même que sur une certaine superficie des installations annexes, et tous les autres terrains où jouent à longueur d'année tous nos gosses des sections de rugby, de football, de basket et où courent nos athlètes ». Magazine du Racing, Avril 1971. Archives du RCF.

²⁰⁴⁷ PV du bureau du comité du 4 novembre 1971. Archives du Racing Club de France. Une nouvelle commission est alors suggérée regroupant cette fois-ci le RCF, le CNS, la municipalité, la FFR et la FFA voire le Conseil Général des Hauts-de-Seine. On pense déjà raser la tribune Marathon et en bâtir une nouvelle.

venir plus facilement de l'action du CNOSF²⁰⁴⁸». En 1972, malgré une piste en tartan et un éclairage, le Racing et son stade ne semblent toutefois guère préparés à affronter la nouvelle ère qui s'annonce, si loin des heures glorieuses et des plus grands événements sportifs : « Nous allons donc subir une diminution considérable du revenu de locations de Colombes alors que l'entretien de nos nombreux terrains et des installations d'athlétisme nous met dans l'obligation de maintenir un personnel difficilement compressible ; nous devons donc envisager des solutions de rechange, si je puis dire, tout en conservant le stade à la disposition de notre équipe de rugby qui y jouera tous ses matchs de championnat et de challenge du Manoir et notre section d'athlétisme qui utilise à temps plein la piste en tartan, sans oublier la fédération²⁰⁴⁹».

Le suivi chronologique de la question du grand stade²⁰⁵⁰ a démontré l'omniprésence de cette volonté française durant les cinquante années d'utilisation du stade de Colombes. De la fin des années 1920 à la réalisation du nouveau Parc des Princes, Yves-du-Manoir a donc constamment eu cette épée de Damoclès au-dessus de la tête, cette éternelle menace d'un proche remplacement. Ces projets reviennent en effet comme une incroyable rengaine, tout comme celles d'un stade dédié à l'athlétisme²⁰⁵¹ ou d'une construction olympique lyonnaise²⁰⁵². L'exploitation de Colombes pendant près de cinq décennies n'est donc pas liée à ses qualités propres. Seul l'échec d'un grand stade, perpétuellement bloqué sur des questions d'utilité, d'usage, d'emplacement et de financement, peut en effet l'expliquer²⁰⁵³. Cinquante années de plans et d'espérances accentuent en outre la mauvaise image d'un Colombes vieillissant qui devient de plus en plus obsolète face aux plans ultra-modernes publiés. Ce mythe des 100 000 places ne laisse toutefois pas le Racing Club de France inactif durant toutes ces années. Car, si le club investit peu à Colombes parce qu'il craint l'arrivée d'un remplaçant, il envisage souvent une modernisation de grande ampleur pour son stade.

Conclusion :

Stade national, Colombes a toutefois subi une concurrence importante, du Parc des Princes

²⁰⁴⁸ PV de la réunion du comité du 22 juin 1972. Archives du Racing Club de France.

²⁰⁴⁹ Magazine du Racing, Avril 1972. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 mars 1972. Allocution du président Ménard. Archives du Racing Club de France.

²⁰⁵⁰ Ce mythe d'un grand stade n'est d'ailleurs pas uniquement le fait de Paris. Marseille a également connu ce mirage pendant plusieurs décennies. Au début des années 1970, la ville envisage un stade monumental vers l'étang de Berre avant, sous l'ère Tapie, au cœur des années 1980, de projeter un grand stade vers Fosses puis le Parc Chanot. FANCELLO, P, POGGI, M, HODOUL, M, *Il était une fois... le stade vélodrome 1937-1998*, Editions européennes de Marseille-Provence, 134p, Marseille, 1998.

²⁰⁵¹ Ce projet resurgit régulièrement en 1949, 1956-1957, 1960, 1962 puis en 1967. Voir *L'Équipe* du 9 décembre 1949, 6 décembre 1957, 5 juillet 1957, 25 novembre 1960, 30 juillet 1962, 31 juillet 1967. L'enceinte est parfois projetée à Issy-les-Moulineaux ou à Courbevoie (1949).

²⁰⁵² *L'Équipe*, 16 août 1962.

²⁰⁵³ C'est notamment ce que rappelle F. De Gravelaine. DE GRAVELAINE, Frédérique, *Le stade de France : au cœur de la ville pour le sport et le spectacle : l'histoire d'une aventure architecturale et humaine*, op. cit.

pour le football international et de la province pour le rugby de club, ce qui a sans aucun doute limité son exploitation sans remettre totalement en cause sa vocation. Principal stade français pendant cinq décennies, le stade olympique n'a en outre jamais été une fierté nationale. Prévu comme une solution temporaire, il est constamment vilipendé pour des défauts initiaux, accentués par le poids des ans, avant qu'une nostalgie tardive n'apparaisse.

Colombes a également subi la sempiternelle menace d'un stade de 100 000 places qui a constamment pesé sur sa destinée. Non réalisé, ce grand stade et le programme de rénovation urbaine qui l'a presque toujours accompagné restent longtemps porteurs de bien des significations car « L'histoire de l'aménagement urbain, des plans, n'est pas toujours assez attentive au fait que le discours n'est pas tout et que le non-effet ou l'échec sont au moins aussi intéressants que l'intention²⁰⁵⁴ ». Apparu au moment de la préparation de l'olympiade 1924, cette idée se développe dans le contexte de la monumentalisation et de la politisation des années 1930 et revient après la Seconde Guerre mondiale dans une volonté de modernisation.

Et si le Racing essaye à plusieurs reprises d'agrandir Yves-du-Manoir, ces tentatives ne sont pas couronnées de succès et le stade est finalement remplacé par son vieux rival de la porte de St Cloud. L'idée que Colombes n'est finalement pas le grand stade idéal a donc toujours été présente malgré ces années d'utilisation et la diversité des manifestations accueillies. Cette exploitation n'est due qu'à l'échec constant de ce rêve national.

²⁰⁵⁴ BAUDOÛI, Rémi, FAURE, Alain, FOURCAUT, Annie, MOREL, Martine, VOLDMAN, Danièle. *Écrire une histoire contemporaine de l'urbain*. In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°27, juillet-septembre 1990, p 101.

Conclusion générale

Le directeur du journal *Tous les Sports* était un visionnaire quand il affirmait en 1907 : « Les terrains de Colombes sont appelés à rendre de grands services aux sociétés athlétiques de Paris et de la banlieue²⁰⁵⁵ ». Car plus d'un siècle après ce témoignage, l'enceinte est encore en activité²⁰⁵⁶ même si son aspect actuel a subi les usures du temps, Colombes n'ayant plus grand chose à voir avec ses années de gloire. Mais parce que « Derrière un petit stade peut aussi se cacher une grande histoire²⁰⁵⁷ », Yves-du-Manoir est toujours un stade mythique, une « épave magnifique²⁰⁵⁸ » et un « lieu de l'enfance²⁰⁵⁹ » pour une certaine génération : « C'est parce que nous n'irons plus à Colombes que le vieux stade deviendra beau dans l'esprit des gens. Il prendra de la patine, et l'on ne tardera pas à en parler avec nostalgie, comme on le fait d'un cher ami avec lequel on se disputait de son vivant, trois fois par semaine! (...) Colombes, c'est beaucoup plus qu'un stade, beaucoup plus qu'un amalgame de fer et de béton : c'est tout le sport français. Conservatoire pour les uns, panthéon pour les autres, tout le monde y a connu ses joies et ses peines. Pour le Racing, Colombes fut à la fois un instrument de travail et un point de ralliement offert aux champions de tous les sports. N'est-ce pas quand le soleil est couché que l'on s'aperçoit de sa disparition²⁰⁶⁰ ? »

Apparu à la fin du XIX^{ème} siècle sous la forme d'un champ de course, à l'heure de l'émergence du phénomène sportif en France et de ses premiers espaces, Colombes est déjà, avant l'obtention des Jeux de 1924, un site important du sport français. Il est également indispensable à un Racing Club de France qui espère l'acquérir. La croissance des affluences, l'apparition de Pershing ou Gerland, associées à la candidature olympique française font alors naître l'idée d'une construction référence dans l'Hexagone. Rendu nécessaire par l'obtention de l'olympiade, le grand stade occupe désormais tous les esprits sportifs.

²⁰⁵⁵ *Tous les Sports*, 28 Mars 1907.

²⁰⁵⁶ S'il n'est plus stade national depuis 1972, Colombes accueille encore l'équipe professionnelle de rugby du Racing 92, digne héritière du RCF. L'achèvement de son Arena de Nanterre mettra toutefois fin à ce lien historique en 2016. Le Racing Club de France football n'arpeute plus que l'annexe Lucien Choine en Division d'Honneur. Son école de football utilise néanmoins l'ensemble de la plaine sportive.

²⁰⁵⁷ SPAMPINATO, Angelo, *Stades du monde*, Antwerp, Tectum, 2004, p 58.

²⁰⁵⁸ « Vides, éteints, inutiles, les petits sièges en plastique bleu attendent aujourd'hui le prochain programme de réfection, la prochaine bonne idée (...). Un pigeon fatigué monte les marches à pied. Pas de poteaux sur la pelouse martyrisée par une tondeuse bruyante et obstinée, ni poteaux de foot, ni poteaux de rugby. Un insupportable calme s'est installé ici après tant de belles et pacifiques tempêtes. Le squelette d'acier et d'époque, violé par la rouille, se souvient-il encore d'avoir vibré un jour pour un but marqué, une passée croisée, une dernière ligne droite ? ». *La Dépêche du Midi*, 29 mai 2000, série « Les hauts lieux du sport français », n°3 « Le stade Yves-du-Manoir à Colombes : l'épave magnifique échouée en banlieue ».

²⁰⁵⁹ « D'un seul coup de sifflet, devra-t-on voir s'estomper toute une imagerie populaire, devra-t-on étouffer les clameurs et dire simplement « adieu » ? (...) Il y a des objets de l'enfance que l'on garde toujours pieusement dans son univers pour leur donner vie sous l'effet de la nostalgie ». *L'Équipe*, 26 et 27/02/72, 3^{ème} partie de la série : « Le rideau va tomber sur Colombes ».

²⁰⁶⁰ Magazine du Racing, septembre 1972, Article « Le 26 février 1972 lors de France-Angleterre, a-t-on assisté au dernier match international de rugby à Colombes? ». Archives du Racing Club de France.

De long mois et d'interminables travaux de préparation font alors émerger l'ambition d'une enceinte de 100 000 places, concept idéalisé, censé restaurer le prestige français et affirmer le renouveau national pour les uns alors qu'il apparaît déjà pour d'autres comme une dépense superflue, sans que les lignes politiques ne soient clairement établies. L'enjeu se concentre d'emblée sur les dimensions économiques, sur l'emplacement et l'aspect architectural. L'échec des ambitions du Comité Olympique Français et les hésitations des pouvoirs publics permettent finalement au Racing Club de France de rafler la mise en 1922 et de bâtir la plus grande construction sportive de l'Hexagone. Colombes ne comble toutefois pas les espérances, qu'il s'agisse du site ou de sa dimension architecturale. C'est un stade par défaut, guidé par les contraintes économiques, temporelles et par les tensions entre les organisateurs.

Construction provisoire et simple transition avant l'édification d'un grand stade, l'enceinte va néanmoins être exploitée comme stade national pendant près de cinquante ans. Jeux Olympiques, Coupe du Monde de football et championnat d'Europe d'athlétisme figurent en effet au panthéon des manifestations accueillies et symbolisent sa dimension internationale. Mais l'accueil des équipes de France de football, de rugby et d'athlétisme ainsi que la tenue des finales de Coupe de France et des championnats nationaux d'athlétisme font aussi d'Yves-du-Manoir le premier des stades français. Si prestigieuses qu'elles soient, ces manifestations ne permettent néanmoins pas une exploitation suffisante d'un site qui peine à équilibrer son budget. Pensant dégager des profits avec les spectacles sportifs, le Racing Club de France se retrouve rapidement confronté à un poids qui pèse sur ses finances, notamment jusqu'à la fin des remboursements des terrains. Sans engager d'investissements majeurs, le club entretient néanmoins les lieux avec sérieux et assure les réparations essentielles pour un complexe vital à ses sports collectifs et au monde amateur.

Première enceinte du pays, Colombes reste néanmoins un stade concurrencé par le Parc des Princes ou la province pour certaines manifestations nationales ou internationales voire par d'autres sites parisiens pour des réunions locales. Cette concurrence est ainsi le signe des difficultés d'exploitation d'un stade national, qui n'est pas véritablement adapté à une grande variété de manifestations. Même le Racing ne fréquente pas toujours les lieux pour ses compétitions sportives. Colombes véhicule en outre une image négative, en raison de défauts qui sont autant structurels (éloignement, problèmes techniques, modestie...) que conjoncturels (ex : vieillissement). L'édification de stades à l'échelle du monde et l'échec répété des tentatives françaises de stades de 100 000 places fragilisent encore davantage sa position. A intervalles réguliers, ce vieux rêve national revient en effet sur le devant de la scène, subissant des échecs répétés, quels que soient les gouvernements, systèmes politiques ou conjonctures économiques. Le sport, à travers le grand stade, n'est pas véritablement une priorité nationale. Stade concurrencé, critiqué et menacé,

Colombes est également un site auquel on finit par s'attacher à l'heure où sonne son remplacement²⁰⁶¹. Si Colombes a donc été le grand stade national pendant 50 ans, en raison de son exploitation, il n'a jamais été le stade de la Nation, chéri par tous, l'image que le pays sportif souhaite longtemps refléter.

La question du grand stade ne doit toutefois pas être appréhendée de manière monolithique car ses représentations varient selon les périodes. Après la première guerre, l'enceinte monumentale symbolise sans doute une forme d'inquiétude face à un déclin national, à laquelle il faut associer la concurrence des régimes totalitaires et la crainte d'une infériorité de la démocratie. Pendant les Trente Glorieuses, le grand stade incarne davantage l'idée d'une modernisation française²⁰⁶². Pour Robert Lewis, il n'est pas innocent que ce débat ait proliféré en France, dans une démocratie où la place du sport reste longtemps à définir. De telles discussions n'auraient selon lui pas existé dans un régime totalitaire²⁰⁶³.

S'il n'est pas monumental et n'a pas une capacité équivalente aux plus grandes constructions de son temps, Colombes donne néanmoins une première définition du stade national à la française : un stade dont la capacité est supérieure aux autres enceintes du pays, qui a la main mise sur la majorité des compétitions sportives mais qui rencontre des difficultés à attirer un club résident et des manifestations de moindre ampleur car le site ne peut répondre à tous les critères des réunions sportives. L'absence de monumentalité ne doit pas occulter son importance dans l'histoire olympique et dans celle du sport français ni négliger son impact sur la ville, Daphné Bolz insistant

²⁰⁶¹ « Ce lointain déplacement dans un stade vétuste, dépassé, était une sorte de pèlerinage. Nous nous rendions à la fête du football, nous allions assister à la fête de la saison, au couronnement d'un rêve de 22 footballeurs : jouer une finale de Coupe devant le président de la République, dans un décor inhabituel. (...) Samedi, par une brusque décision, la FFF, désormais chez elle au Parc, a coupé définitivement la route de Colombes. La prochaine finale, celle du 23 mai, sera jouée au stade vélodrome d'Auteuil. L'enceinte sera moins vaste, le décorum moins grandiose. Nous serons entre nous, comme pour un bon match de championnat. C'est toute une tradition vieille de 40 ans qui se brise ! (...) On ne vit pas avec le passé. Il faut évoluer. (...) Colombes c'était un nom bien sûr ; mais dans notre dure époque, la sentimentalité a de moins en moins sa place. C'est peut-être regrettable : mais il faut avant tout être pratique ». *L'Équipe*, 13 avril 1965, Article « Nous n'irons plus à Colombes ».

²⁰⁶² « Comme point de repère urbain, le stade concrétisait les craintes au sujet de la santé nationale à la suite de la Grande Guerre ; il manifestait également les projets de l'éducation physique des gouvernements français, du Front Populaire jusqu'à la Vème République, et il symbolisait la trajectoire difficile de la modernisation dans les 30 ans après la deuxième guerre mondiale ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (History), University of Wisconsin-Madison, 2007, p 284.

²⁰⁶³ Pour Robert Lewis, le Parc des Princes et le Stade de France traduisent une forme de présidentialisation du régime : « Les débats en France montrent que l'idée du « stade » en général avait provoqué de l'hostilité et de l'opposition même si l'accord général sur l'importance du sport existait dans le même temps. En France, les institutions démocratiques (Conseil Municipal de Paris, Assemblée Nationale) étaient en outre les lieux d'un débat public à propos du grand stade ; évidemment, ces institutions et ces débats n'existaient pas en Allemagne nazie ou en Italie fasciste. Il n'est peut-être pas trop surprenant qu'un « grand stade » ait finalement été construit en France sous la Vème République « présidentielle », où les politiciens comme Mitterrand (ou encore Jacques Chirac, qui soutenait le Stade de France) avaient beaucoup plus d'influence directe et pouvait aider des projets qui auraient échoué sous la IIIème République ». LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, op. cit., p 285.

notamment sur la notion d'héritage, qui est une indéniable composante des stades olympiques²⁰⁶⁴. L'histoire de Colombes, associée à celle du grand stade, est à l'image du sport hexagonal. Elle symbolise ses hésitations, ses faiblesses et ses limites puisqu'il faut attendre 1998 pour qu'une infrastructure répondant à certains critères du début des années 1920 ne voit le jour. A la manière des stations balnéaires étudiées par Françoise Rollan, il est le témoin des grandes phases du développement sportif national et nous permet de comprendre la place du sport dans les politiques de l'Etat, des collectivités voire des clubs²⁰⁶⁵.

Champ de courses quand les sports hippiques sont les plus populaires dans l'Hexagone, il devient stade athlétique par l'entremise d'un journal qui l'utilise pour son autopromotion et qui le loue à des clubs en quête de terrains. Doté comme les autres constructions de son temps d'une modeste tribune, Colombes subit quelques améliorations (1913) quand les affluences commencent à nécessiter de nouvelles infrastructures. Stade olympique en 1924, Colombes incarne l'entrée de la France dans l'ère du sport de masse. L'enceinte est ensuite victime de cet engouement grandissant pour un sport qui peine toutefois à percer dans le monde politique et à réaliser ses rêves de grandeurs. Remplacé en 1972, il transmet le relais au Parc des Princes qui, sans être lui aussi la construction monumentale attendue, témoigne de la modernisation du pays. Depuis cette date, le stade Yves-du-Manoir a disparu de la scène internationale mais poursuit, en marge de la question du grand stade, sa vie encore inachevée d'équipement sportif : « Le rideau est tombé sur Colombes mais son cœur bat encore²⁰⁶⁶... ».

Le Parc des Princes à peine sortie de terre, certains espèrent encore que Colombes sera rénové pour devenir le second stade de l'agglomération parisienne²⁰⁶⁷. Pourtant, depuis 1972, il n'a jamais joué ce rôle, restant en général confiné à l'accueil de sportifs amateurs même si l'équipe de

²⁰⁶⁴ « Au vingtième siècle, les stades sont devenus des points de repère de l'histoire olympique et des points d'expression de la fierté et de la représentation nationale. Leur style et leur développement reflètent les améliorations au niveau des exploits sportifs et des compétences techniques. Et ils établissent un héritage qui possède une double dimension : ils fournissent d'une part un héritage matériel sur le plan des infrastructures et, d'un autre côté, ils créent une certaine image du mouvement Olympique et la ville d'accueil dans une mesure égale». BOLZ, Daphné, *Olympic heritage – An International Legacy : The invention of the modern Olympic Stadium from Coubertin to 1948*, In *Survivals and legacies: sport, heritage and identity*, chapitre 16, pp235-246.

²⁰⁶⁵ Elle considère notamment que ces stations balnéaires ont une histoire qui suit le développement sportif : « L'installation de la pratique sportive se fait en deux phases. Jusqu'en 1914, la première voit la découverte des différents sports : de simples loisirs sportifs amusants et distingués, ils deviennent de véritables sports avec des pratiques compétitives avant même la fin du XIXe siècle. (...) La seconde phase, qui se situe dans l'entre-deux-guerres, voit son intégration dans la société tout entière et donc sa démocratisation ». ROLLAN, F, « Les réseaux d'équipements sportifs dans les stations balnéaires : l'exemple du tennis », *In Situ* [En ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 27 septembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/1846> ; DOI : 10.4000/insitu.1846

²⁰⁶⁶ LEROY, Pascal, *Le sport et les Hauts-de-Seine*, Caumon, 2004, p 120.

²⁰⁶⁷ « Notre soucis est qu'on n'oublie pas que les installations qui existent sont là pour continuer à rendre service. Il ne s'agit pas d'un esprit de concurrence avec le Parc des Princes. L'agglomération parisienne est suffisamment importante pour justifier l'activité de deux grands stades et, pour notre part, nous essaierons de conserver au nôtre son standing, en poussant à son amélioration, de même qu'aux voies d'accès ». Propos du maire de Colombes, M. Frelaud, *L'Équipe*, 17 et 18 juin 1972.

rugby du RCF, des finales du challenge Yves-du-Manoir, quelques championnats de France d'athlétisme ou des matchs de l'ambitieux Matra Racing dans le milieu des années 1980 assurent la partie sport de compétition²⁰⁶⁸. A la fin des années 1970, l'avenir des lieux est même menacé car le CNOSF souhaite se désengager alors que des promoteurs immobiliers sont attirés par un site de plus de 20 hectares. Le Racing rachète finalement les terrains du CNOSF pour cinq millions de frs et, comme en 1922, endosse la peau du sauveur : « Partie intégrante du patrimoine du sport français, ce stade méritait donc bien d'être sauvé des complots qui le menaçaient²⁰⁶⁹ ». La perte des revenus liés à l'exploitation n'a donc pas complètement bloqué un club qui décide d'accroître son emprise sur Colombes, le Racing engageant en outre une rénovation de la tribune d'honneur pour son centenaire : « Reste à savoir si nous rentabiliserons cette opération ? (...) De toute manière, il ne s'agissait pas de réaliser une affaire financière mais plutôt de préserver un patrimoine tout en plaçant nos sportifs dans un environnement idéal ou presque²⁰⁷⁰ ».

Quand la France renoue avec la question du grand stade en 1984, dans l'éventualité d'une candidature pour l'organisation des Jeux de 1992, plusieurs sites sont alors étudiés (Le Tremblay, l'éternel Vincennes et différents terrains de Seine-Saint-Denis) car le Parc des Princes ne peut tenir ce rôle vu l'absence d'une piste d'athlétisme. Par son passé, Colombes est également cité et une étude des services municipaux s'enthousiasme : « Colombes, renouant à sa tradition, souhaite vivement être associée au projet de la région parisienne et demande la modernisation de son stade, témoin historique des premières olympiades²⁰⁷¹ ». Ce projet n'a toutefois convaincu personne alors

²⁰⁶⁸ Après son ère de stade national, Colombes accueille encore quelques manifestations comme les championnats de France d'athlétisme (1976, 1982, 1985 et 1987), des finales de challenge Yves-du-Manoir (1973, 1974, 1975, 1976, 1977 et 1978), un France-Portugal de football le 26 avril 1975 ou les rencontres du Racing pour les barrages d'accession en première division de football en 1984. En l'espace de trois rencontres, contre Nice et Saint-Etienne, la foule se presse alors à Colombes et l'affluence totale avoisine les 100 000 personnes : « Pour le dernier épisode de ce feuilleton insoutenable, Colombes est presque plein. Plus de 40 000 spectateurs! Il faut remonter loin dans le passé glorieux du Racing pour trouver trace d'un pareil engouement ». Magazine du Racing, N°398, Juin 1984. Ces chiffres sont alors une aubaine et l'on espère une renaissance conjointe du Racing et de son stade : « Un bilan qui laisse entrevoir des lendemains heureux, si toutefois l'histoire ne bégaye pas ». MORLINO, M, *Les défis du Racing : un siècle de football parisien 1885-1987*, Lyon, La Manufacture, 1986, p 122. Mais comme souvent avec le Racing, l'histoire a bégayé et le club est revenu au début des années 1990 dans l'ancre protectrice de Colombes, panser des plaies qui ne sont toujours pas refermées.

²⁰⁶⁹ Magazine du Racing N°363, Avril 1980. Article « La nouvelle jeunesse du stade de Colombes » par JM Safra.

²⁰⁷⁰ Propos du président Ménart. Magazine du Racing N°363, Avril 1980. Article: « La nouvelle jeunesse du stade de Colombes » par JM Safra. Archives du RCF. Le club a en effet rénové une partie des vestiaires, les espaces médicaux et les locaux réservés à la presse. Il a également posé de nouveaux sièges en plastique bleu sur l'ensemble de la tribune d'honneur alors que la façade reçoit un revêtement en tôle aux couleurs du Racing. Ces travaux sont dirigés par les architectes Jean Capoulade et Claude Lemaire.

²⁰⁷¹ Les services municipaux évaluent alors les conditions d'accès et estiment que l'A 86 pourra évacuer les véhicules et les navettes et que divers emplacements de parkings peuvent être réalisés (3700 à proximité, 10 000 éloignés). La gare du stade pourrait évacuer 24 000 passagers à l'heure alors que l'ouverture de la ligne C du RER peut améliorer la liaison avec Argenteuil. Un système de navettes reliées aux différentes gares des environs pourrait également être mis en place pour un total de 50 000 spectateurs transportés par heure. La ville considère que le stade pourrait être agrandi avec au moins 40 000 nouvelles places de qualité, la tribune d'honneur ayant été refaite il y a peu. Les terrains annexes laissent diverses possibilités d'aménagement. On propose aussi d'exploiter le parc départemental de l'île Marrant. La ville

que la candidature française n'a pas généré de réel engouement. Quatre ans plus tard, quand le grand stade est à nouveau sur le devant de la scène, les conclusions sont d'ailleurs sans appel et le site n'est pas jugé recevable en raison d'un afflux de véhicules saturant l'A86 et d'un quartier nécessitant une refondation totale²⁰⁷².

Lancée en février 1989, la candidature pour l'accueil de la Coupe du Monde de football 1998 écarte rapidement le vieux stade olympique²⁰⁷³ et se concentre sur Vincennes, Montesson, Nanterre, Massy et Tremblay, Melun-Sénart ou Saint-Denis. Après un premier choix en faveur de Melun-Sénart en 1991, c'est finalement Saint-Denis qui est validé par le Premier ministre Edouard Balladur. La France a entre-temps obtenu l'organisation de l'épreuve en juillet 1992 et les architectes Maccary-Zubléna-Regembal-Constantini sont choisis par les pouvoirs publics. S'il n'a sans doute pas la même importance politique, le grand stade est encore perçu comme un symbole national : « La production d'un stade moderne indique, y compris à son échelle singulière, la volonté de renforcer et de consacrer l'idée de la nation sportive²⁰⁷⁴ ».

Une enceinte elliptique de 80 000 places assises, entièrement couvertes et sur trois niveaux de gradins, est inaugurée en janvier 1998, six mois avant les débuts de la Coupe du Monde de football. Elle concrétise finalement « notre vieux rêve de Grand Stade²⁰⁷⁵ » comme le résumait si bien Michel Platini, JP Callède²⁰⁷⁶ ou l'un des architectes du stade de France : « Concevoir le Grand stade que la France attendait depuis un siècle était une mission magnifique et redoutable²⁰⁷⁷ ». Si l'épreuve mondiale couronne l'équipe de France et apporte une incroyable aura à la nouvelle

propose trois hypothèses : un stade olympique sur les terrains de l'usine de retraitement des eaux située à proximité, un stade olympique en remplacement d'Yves-du-Manoir ou un agrandissement de Colombes à 40 000 places comme complément des autres installations. Étude des services techniques de la ville de Colombes, Février 1985. Archives municipales de Colombes, p 10.

²⁰⁷² Archives municipales de Colombes, carton « JO 1924 Archives », dossier « Coupures de presse » : Colombes et son stade, dossier de la mairie de Colombes pour la Conférence de presse du vendredi 16 décembre 1988 intitulée « La position de la municipalité concernant le devenir du stade Yves-du-Manoir ».

²⁰⁷³ Pour Bertrand Lemoine, « l'hypothèse de Colombes se heurte à l'hostilité de son maire ». LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, Paris, Découvertes Gallimard, 1998, p 41.

²⁰⁷⁴ PERELMAN, M, *Le stade barbare, la fureur du spectacle sportif*, Mille et une nuits, Paris, 1998, p 72. C'est aussi l'opinion d'un journaliste du Monde : « Construire un grand stade est une occasion unique d'affirmer une ambition architecturale. Il mettra en jeu la crédibilité française, et sa capacité à tenir les engagements sur l'arène internationale, qu'il s'agisse de la Coupe du monde, des jeux olympiques... ». F. Edelmann, *Le Monde*, 19 et 20/09/1993.

²⁰⁷⁵ REGEMBAL, Michel, *Le stade de France : mémoire d'un chantier*, Paris, Binôme éditions, 1999, p 3.

²⁰⁷⁶ « Nous n'avons rien dit de deux autres impacts de réseaux d'équipements qui procèdent de l'articulation entre le local et le « national » et qui engagent le prestige des villes impliquées. Un autre cas d'espèce se rapporte à la mise en service du Stade de France (80 000 places), sur la commune de Saint-Denis, en juin 1998, à l'occasion de la 16ème Coupe du Monde de football. Souhaité depuis... 1922 (...), cet équipement structurant, monumental, conçu à l'échelle nationale, a permis d'accueillir un événement sportif de dimension planétaire, nécessitant conjointement la modernisation de plusieurs grands stades urbains (matches de poules éliminatoires et de classement) : Paris, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lens, Lyon, Saint-Étienne, Marseille, Montpellier... ». CALLEDE, Jean-Paul, « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *Histoire, économie & société*, 2007/2 26e année, DOI : 10.3917/hes.072.0075, p 85.

²⁰⁷⁷ RIVOIRE, Xavier, NEVIL SHUTE, *Stades de Légende : 50 enceintes mythiques du football européen*, Solar, 2002, Paris, 111p. Préface de Michel Regembal.

enceinte, Colombes ne vit cette épreuve que par procuration, avec la tenue d'une exposition organisée par la ville ou l'installation d'un écran géant pour retransmettre la finale de l'épreuve²⁰⁷⁸.

Parallèlement à cette longue quête ponctuée par le Stade de France, d'autres tentatives moins ambitieuses ont eu pour objectif de moderniser Colombes. Le « projet Bobin » suggère par exemple l'édification d'un stade d'athlétisme de 10 à 12 000 places imposant la réalisation d'une nouvelle tribune en lieu et place de la Marathon. A la fin des années 1980, l'état du stade s'est en effet considérablement dégradé et le site s'avère difficilement exploitable : « Aujourd'hui, malgré des travaux importants réalisés en 1978, les installations sont devenues totalement inadaptées tant sur le plan sportif que sur celui de la sécurité²⁰⁷⁹ ». La volonté est également de réaliser « un centre sportif d'intérêt général à vocation régionale et départementale²⁰⁸⁰ », un pôle pour l'entraînement de haut niveau et la formation des sportifs et divers équipements annexes (salle omnisports de 3000 places, zone d'activité économique le long de l'A 86²⁰⁸¹).

En mai 1992, le drame corse de Furiani change la donne en matière de sécurité. Des travaux s'imposent à Colombes : « (...) difficile aussi de contenir une bouffée de tristesse, voire d'indignation, devant l'état des lieux. Ce ne sont en effet que poutrelles rouillées, gradins affaissés, éclairages obsolètes²⁰⁸²... ». 40 millions de frs sont alors débloqués au premier semestre 1993 pour détruire la tribune Marathon, ses virages et pour réaliser divers travaux d'entretien²⁰⁸³. L'ampleur de la rénovation est limitée de l'aveu même du président du Racing : « Nous allons coller une immense rustine avec l'aide des pouvoirs publics ; un provisoire fait pour durer. Mais d'un stade privé au service partiel des collectivités ne faut-il pas s'orienter vers un stade public au service partiel du privé²⁰⁸⁴ ? ». Colombes est alors « un chef d'œuvre en péril » : « Il ne s'agit pas de la réfection

²⁰⁷⁸ L'exposition intitulée « D'un stade à l'autre » fait ainsi le lien entre Colombes et son héritier dyonisien. A l'occasion de cette épreuve mondiale, la ville multiplie les animations sportives (tournoi de foot pour les jeunes à Yves-du-Manoir le 7 juin 1998, avec les équipes du Racing le 20 juin...) et organise une retransmission des deux finales sur écran géant les 11 et 12 juillet 1998. Quelques années plus tard, c'est un nouvel anniversaire, les 80 ans des Jeux Olympiques, qui sert de prétexte à la ville pour organiser trois jours de fête autour d'un « Week-end à Colombes en 1924 », les 25, 26 et 27 juin 2004. Des manifestations sportives au stade, un défilé de voitures anciennes, des conférences sur les Jeux et des expositions itinérantes parcourent la ville. Colombes Informations n°244, janvier 1998 et n°247, avril 1998.

²⁰⁷⁹ Archives municipales de Colombes, carton « JO 1924 Archives », dossier « Coupures de presse » : Colombes et son stade, dossier de la mairie de Colombes pour la Conférence de presse du vendredi 16 décembre 1988 « La position de la municipalité concernant le devenir du stade Yves-du-Manoir ».

²⁰⁸⁰ Débats du conseil Général des Hauts-de-Seine, rapport n°92.23 « Participation financière du Département pour la restructuration du stade Yves-du-Manoir à Colombes » notamment disponible au Musée d'Art et d'histoire de Colombes.

²⁰⁸¹ Le 15 novembre 1991, un syndicat mixte associe les différents acteurs du dossier (département et la ville de Colombes) et passe une convention de prestation de services avec la SEM 92. Magazine Colombes Infos, Septembre/Octobre 1991. Deux ans plus tard, on parle d'un stade de 12 000 places pour le football et une autre construction de 8 000 pour le rugby qui ne convient pas réellement au club.

²⁰⁸² Magazine du Racing n°452, Année 1993, « Colombes : dossier-vérité ». Éditorial, p 4. Archives du RCF.

²⁰⁸³ Travaux d'électricité générale, le reste de la somme étant utilisé pour les études, montages, programmation et différents honoraires. Seuls 17,5 millions de frs sont exploitables sur les 40 millions et l'on prévoit d'employer les sommes restantes pour refaire la piste, le stade Lucien Choine et différents travaux sur la tribune d'honneur.

²⁰⁸⁴ Magazine du Racing n°452, Année 1993, dossier « Colombes : dossier-vérité ». Éditorial, p 2. Archives du RCF.

attendue. Pour le moment les coups de pioches autorisées n'ont pour but que de détruire la célèbre tribune Marathon. Interdit au public depuis des années, ce haut lieu du stade Yves-du-Manoir s'en va par la petite porte. (...) Visiblement, la reconstruction de la tribune et les aménagements prévus ne sont pas à l'ordre du jour. La rénovation envisagée est repoussée. Au moins d'un an et demi²⁰⁸⁵». La ville célèbre malgré tout les 70 ans des Jeux par la publication d'un ouvrage sur le stade et une exposition sur l'olympiade de 1924²⁰⁸⁶.

Le Racing souhaite alors se désengager d'un site pesant mais il doit attendre le début des années 2000 pour trouver un acquéreur même si les terrains suscitent « l'appétit des promoteurs immobiliers²⁰⁸⁷». Contre 5,8 millions d'euros, le Conseil Général des Hauts-de-Seine devient alors l'unique propriétaire des lieux et relance l'idée d'une modernisation, rêvant notamment d'une « véritable cité des sports²⁰⁸⁸», le département endossant cette fois-ci le costume du sauveur : « Yves-du-Manoir ne veut pas mourir. Yves-du-Manoir n'est pas mort. Le grand stade de Colombes presque réduit à l'état de friche sportive il y a quelques années est depuis le 19 décembre en quelque sorte relancé²⁰⁸⁹». L'enjeu est alors double pour le Conseil Général, qui semble vouloir rénover les lieux en conciliant pratique sportive, haut niveau et rénovation de la boucle Nord de la Seine : « Outre des équipements et des installations sportives nouvelles, le parc pourrait comprendre des activités à vocation de vitrine technologique sportive, des hébergements, des logements et éventuellement des activités commerciales liées au sport²⁰⁹⁰». L'heure est alors à l'espérance : « Comme quoi les grands stades sont comme les grandes équipes : ils ne meurent jamais²⁰⁹¹». Colombes s'inscrit aussi dans les nouvelles ambitions de la candidature parisienne pour les Jeux Olympiques de 2012, l'espace rénové devant être dédié au base-ball et au softball²⁰⁹². La victoire

²⁰⁸⁵ *Le Parisien*, Jeudi 22 juillet 1993, Article « Colombes : chef d'œuvre en péril ».

²⁰⁸⁶ Parution du livre référence « Les yeux du stade », unique ouvrage consacré au stade de Colombes. Une exposition est organisée du 15 novembre 1992 au 15 mars 1993 et porte sur les rapports entre le stade, la ville et l'olympiade de 1924 : « Colombes 1924, VIIIème olympiade, hommage à un grand stade ». Elle regroupait notamment des photographies, de nombreux objets liés à l'histoire du sport et des œuvres artistiques, sculptures ou tableaux.

²⁰⁸⁷ Article du *Monde.fr*, 29 décembre 2003.

²⁰⁸⁸ Magazine 92 *Express*, n°138, Février 2003, article « Yves-du-Manoir va revivre » de Rafaël Mathieu. Le CG 92, associé au groupe Havas, envisage une importante transformation. On parle d'un stade modulable de 23 000 places avec toit amovible dans une logique multimodale (différents sports, concerts, spectacles divers...). Des hôtels, des commerces et des terrains dédiés aux sports collectifs devaient compléter l'ensemble pour un coût d'environ 250 millions d'euros. De grands noms (Dominique Rocheteau, Éric Blanc, Bernard Laporte, Franck Mesnel...) se retrouvent à l'hôtel du Département pour la présentation du projet en janvier 2004.

²⁰⁸⁹ Magazine 92 *Express*, n°148, Février 2004, Article « Yves-du-Manoir a déjà sa légende » de Rafaël Mathieu.

²⁰⁹⁰ Magazine 92 *Express*, numéro 134, septembre 2002.

²⁰⁹¹ Magazine 92 *Express*, n°138, Février 2003, article « Yves-du-Manoir va revivre » de Rafaël Mathieu. Pascal Leroy, également journaliste au magazine du département annonce notamment : « Déserté au profit de ses voisins, un temps voué à dépérir, le voilà, racheté par le Département et en cours de rénovation, qui s'imagine un nouvel avenir, en stade à l'anglaise, polyvalent, ouvert sur la ville et au centre d'un ambitieux complexe de loisirs ». LEROY, Pascal, *Le sport et les Hauts-de-Seine*, Caumon, 2004, p 144.

²⁰⁹² On prévoit alors la réalisation d'un stade de 10 000 places comprenant deux tribunes latérales, un autre stade de 5000 places, une maison des sports des Hauts-de-Seine, une académie internationale olympique, un musée olympique,

londonienne condamne toutefois ce nouvel élan.

Quelques temps plus tard, le 9 mars 2011, le président du Conseil Général, le maire de Colombes ainsi que le président de la Fédération Française de Handball signent pourtant un protocole d'accord sur la création d'un centre national du handball incluant une salle de 5 à 8000 places et des bâtiments pour accueillir le siège de la FFH, un hôtel et un pôle de formation²⁰⁹³. Comme ces prédécesseurs, le projet est finalement abandonné au printemps 2013 et divers sites (Créteil, Choisy-le-Roi...) prennent alors le relais.

A l'heure actuelle, alors que le Racing 92 a construit une tribune en tubulaire de 5 000 places lors de sa remontée en Top 14, comblant ainsi l'espace laissé vide par la Marathon, il n'existe pas de projet sérieux de modernisation. Et il faut se rendre à l'évidence : le départ programmé du rugby professionnel incarné par le Racing 92 pour son Arena de Nanterre va sans doute définitivement refermer la page du sport de haut niveau à Colombes car la section football du Racing ne survit qu'à l'échelon régional. Espérons ainsi que les mots de Daniel Herrero au sujet de l'Arms Park ne soient pas un jour applicable pour Yves-du-Manoir : « Silence, on parle ici d'un stade défunt. Un stade mort sous les pelleteuses, c'est un peu comme un théâtre transformé en Mc Do, une vieille salle de boxe en station-service, ou un bistrot de quartier en borne internet. C'est triste. Rasés, cassés, vendus aux bétonneurs, ils emportent avec eux le souvenir des petits bonheurs et des grands drames, la vie quoi !²⁰⁹⁴».

Mais Colombes restera quoi qu'il arrive ce lieu inimitable par sa simplicité et sa modestie comme le souligne si justement Walter Spangherro à qui nous abandonnerons ces derniers mots : « Colombes ! Mais mon pauvre ami, Colombes, c'est le plus beau stade du monde ! J'y ai joué de 65 à 72 et je vais même te dire, c'est moi qui l'ait fermé Colombes, contre les Anglais. On a gagné 37-12. Colombes, c'est tout le rugby d'une époque, une époque fantastique. Tous les matchs internationaux avaient lieu là-bas. (...) La dernière fois, quand on a battu les Anglais, j'étais capitaine. J'ai dit aux joueurs : écoutez, aujourd'hui on ferme ce stade mythique, il faut faire quelque chose de fabuleux, de grandiose, et on a battu les anglais. (...) L'année d'après, j'ai ouvert le Parc des Princes mais ça n'avait plus rien à voir. Comme une 2CV par rapport à une Rolls-Royce, mais qu'est-ce que tu veux, quand tu es amoureux de la 2CV²⁰⁹⁵... ».

un palais omnisports des Hauts-de-Seine, un pôle d'activités commerciales (sports, loisirs, culture), un centre d'affaires (bureaux, hôtellerie, logement) et un club-house, un boulodrome et un Parc d'activités sportives (centre de préformation du RCF, gymnases, club-house, piste d'athlétisme et tennis). Voir plans du Parc Olympique de Colombes. Juillet 2004. Archives personnelles. Voir l'article de F. Gouaillard, *Le Parisien* du 18 novembre 2004.

²⁰⁹³ Le coût est alors évalué entre 510 et 520 millions d'euros pour une prise en charge de l'ordre de 400 millions de frs par le secteur privé. Voir *lemoniteur.fr*, article du 9 mars 2011 d'Adrien Pouthier.

²⁰⁹⁴ HERRERO, D, *Dictionnaire amoureux du rugby*, Paris, Plon, Août 2007, 573p. Article « Arms Park », p 42.

²⁰⁹⁵ *La Dépêche du Midi*, Lundi 29 mai 2000, 3ème article de la série « Les hauts lieux du sport français », « Le stade Yves-du-Manoir à Colombes : l'épave magnifique échouée en banlieue ».

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources.

- Archives du Racing Club de France²⁰⁹⁶.

Sources principales:

Procès-Verbaux du bureau et du comité d Racing Club de France: membres présents, affaires courantes, questions du jour, questions sur le stade, rapports des différents secrétaires de commission et section, bilan des comptes du Racing, correspondances...

Magazine/Bulletin du Racing des origines à nos jours : compte-rendu de manifestations sportives, de la vie du club, interviews...

Rapport Officiel du Comité Olympique Français sur les Jeux de la VIII^{ème} olympiade.

Sources secondaires :

- **Dossier *Les origines de Colombes* :** Génie Civil n°2191, Dossier *Le Matin* (rappels de loyer pour le stade sur l'année 1921 et des échéanciers), Dossier de l'Affaire Colombes-Nathan (achat de terrains en 1916)...
- **Dossier *Historique R.C.F* :** coupures de presse, Rapports d'assemblée générale de la fin du XIX^{ème} siècle, Listes de membres, Projets de statuts du Racing...
- **Dossier Vert *Nouveau stade du Racing à Colombes* :** esquisses d'un projet architectural.

Sources de la rue Eblé :

- **Dossier Colombes 1 :** différents plans du stade (de 1924 aux années 1980), factures, projets d'agrandissement, dossier de géomètre, du cadastre...).
- **Dossier Chemise *Cotisations 1930* :** documents sur le projet de l'architecte A. Legrand, différents devis, correspondances...).
- **Dossier Marron :** documents sur les projets d'agrandissement des années 1950, projet des années 1980, plans d'Henri Losier (Argenteuil) et Faure-Dujarric.
- **Dossier *Stade olympique de Colombes Aménagements* :** plans, documents, correspondances...
- **Dossier *Terrains Colombes* :** coupures de presse, photocopies d'actes de vente...

²⁰⁹⁶ Initialement situées au siège du club, rue Eblé, les archives du RCF ont été transférées au golf de la Boulie à Versailles à l'exception de certains documents conservés rue Eblé.

2. Archives municipales de Colombes²⁰⁹⁷.

- **Carton DS 29** : Coupures de presse de la VIII^{ème} olympiade, compte-rendu des débats au conseil municipal de Paris, lettres du maire de Colombes, réponses de députés, village olympique, subventions, dossier sur la circulation et les transports, l'aménagement des voies...
- **Carton DS 30 sur les JO 1924** : dossiers sur les demandes d'emplacement pour les stands des JO, dossier *JO 1924* (coupures de presse, préparation de l'olympiade, documents sur l'agrandissement de 1953, piscine olympique...).
- **Carton JO de 1924 et le stade** : PV du Racing, coupures de presse, épreuves sportives et artistiques, organisation des JO, dossier « Copies d'ouvrages », photos et plans du stade, dossier « Recherches documentaires »...
- **Carton RCF et le stade de Colombes** : Extraits du livre de P. Leroy « Le sport dans les Hauts-de-Seine », photocopies de documents originaux, magazine du RCF...
- **Carton Olympisme** : documents sur la préparation d'une exposition, sur la candidature aux JO de 2012...
- **Carton Exposition Coupe du Monde 1938 n°1** : dossier de presse du stade de France...
- **Carton Exposition Coupe du Monde 1938 n°2** : reproductions de documents, coupures de presse sur les coupes du monde 1938 et 1998...
- **Carton Exposition Coupe du Monde 1938 n°3** : Dossier « Exposition d'un stade à l'autre » (travaux de recherche), dossier « Colombes » (Etude des Services Techniques de la ville de Colombes en février 1985)...

3. Musée d'Art et d'Histoire de Colombes.

- **Carton Sport, Stade CP Foot 1938** : billets de matchs, timbre de la CM 38, carnet de presse, Revue de la Coupe du Monde 1938, programmes de matches (rugby, athlétisme...).
- **Carton noir** : documents divers sur les Jeux de 1924.
- **Carton Les Yeux du stade.**

²⁰⁹⁷ Comme le Musée d'Art et d'Histoire de la ville, les archives municipales disposent de plusieurs cartons regroupant des documents originaux ainsi que des photocopies ou des documents de travail, souvent utilisés pour la préparation de livres ou d'expositions.

- **Carton gris** : Coupures de presse.
- **Carton Coupe du monde 1938** : photos du public, différents articles du 92 Express...
- **Carton Expo Sports** : Coupures de presse, cartes postales Prestine Velox.
- **Cartons sur les JO de 1924** : documents de travail pour le livre de F. Pizzorni.
- **Carton Résistance et bombardements** : bombardement du stade en 1942.

4. Archives de Paris²⁰⁹⁸.

- **Carton VR 152** : Procès-Verbaux de la commission mixte des jeux olympiques instituée par le préfet en juillet 1921 et des sous-commissions, Note concernant les études en cours au service technique d'architecture de la ville de Paris en date du 31 octobre 1921, Rapport du service technique des promenades sur le stade olympique, notes de M. Reichel sur le stade olympique, rapport annexe de Reichel et Doumerc, notes sur les crédits envisagés, note de Paul Rousseau, de J de Castellane, courriers divers...
- **Carton VR 153** : Huit hypothèses de l'architecte Bévières pour le stade olympiques : plans, coupes, devis, dessins du grand stade et des stades nautiques ou de tennis, études des techniciens...
- **Carton VR 154** : PV des séances de la commission préfectorale et des sous-commissions, Correspondances avec la YMCA, communiqué de presse de la 3^{ème} séance de la 1^{ère} sous-commission, coupures de presse, devis de la société Humphreys...
- **Carton VR 155** : dossier sur les JO 1924 (documents sur les différents emplacements), plans et rapports de Bévières, plans, rapports et documents sur le stade Pershing, PV des séances du conseil municipal de la ville de Paris du 11 mars 1922, rapport du CNS/COF, dossier « prix des stades », journal sur le congrès pour l'aménagement des terrains de jeux et de sport dans Paris des 6,7 et 8 juillet 1920, Dossier « Grand Stade Athlétique : projet Hess établi par M. Albert Galeron A.D.G », extrait du registre des PV des séances du conseil municipal de la ville de Paris du 16 avril 1919, rapports du préfet, correspondances, plans de Bévières de mars 1922, dossiers du service de l'extension de Paris (sur Colombes, le Parc des Princes, La Courneuve, Bergeyre, Pershing...)...
- **Carton VR 156** : correspondances Clary/Fleurot/préfet Autrand, plans d'architectes, dossier

²⁰⁹⁸ Les archives de Paris disposent de 9 cartons concernant la préparation des Jeux olympiques de 1924. Il s'agit essentiellement des travaux de l'administration parisienne et de ses relations avec le Comité Olympique français.

JO Conseil Général (correspondances Reichel/Doumerc, organisation de l'olympiade...), Bulletin Municipal officiel du vendredi 30 mars 1923, Dossier sur l'établissement de garages et de tribunes en bord de Seine pour les JO, mémoire de la préfecture de la Seine du 15 décembre 1922, Dossier du département de la Seine de décembre 1922 (PV de la séance du conseil général du 28/03/1923, correspondance diverse...), Dossier Jeux Olympiques (études de Bévières, documents sur les honoraires de Bévières de 1927...), Dossier Affaires courantes de la direction de l'extension de Paris Jeux Olympiques (coupures de presse, correspondance, notes de M. Doumerc, invitations, correspondance Reichel/Doumerc, Dossier du conseil municipal de la ville de Paris sur l'attribution d'une subvention complémentaire au COF (Extraits du Journal Officiel de 1922...), Documents sur le Parc des Sports de La Courneuve d'avril/juin 1922 : Extrait du registre des PV du Conseil Municipal de la ville de Paris, séance du 23 juin 1922, Dossier de la ville de Paris, Dossier du cabinet du préfet des 6/7 juillet 1922 (correspondance, extrait du registre des PV du Conseil Municipal, séance du 23/06/1922), dossier Jeux Olympiques de 1924 (PV des réunions des commissions, correspondances...), séances des commissions, note du géomètre en chef au service du plan de Paris pour le directeur de l'Extension du 21 octobre 1921, Lettre de Reichel à Doumerc du 28 octobre 1921, Brochure « La vérité sur le stade olympique par Charles de Saint-Cyr », notes multiples et correspondance variée (H. Paté, comte de Clary, Reichel, maire de Boulogne, propositions de terrains olympiques...).

- **Carton VR 157** : Dossier Jeux olympiques (rapports divers), mémoire de F. Reichel, Mémoire du préfet de la Seine au conseil municipal du 12 décembre 1921, Proposition de M. Téneveau au conseil municipal de Paris le 7 décembre 1921, rapports Fleurot, proposition de Bellan, Missoffe, J. de Castellane, rapport de la 1ère sous-commission, Dossier « Transports » (mémoire de Reichel, rapports du géomètre du secteur nord-ouest, notes de la préfecture, correspondance, dossiers de la STCRP, dossier « Jeux Olympiques de 1924 : discussions au conseil municipal » (PV des séances du conseil municipal de Paris 1921-1922) et bulletin Municipal Officiel de la ville de Paris, dossier « JO de 1924, versement de la subvention » (extraits du Journal Officiel, correspondance...), Dossier « Jeux Olympiques de 1924 » (lettres de la mairie de Colombes et correspondance diverse).
- **Carton VR 158** : dossier sur les vases de Sèvres (pour vainqueurs des Jeux), dossier « hypothèse n° 2 » de Bévières (plans...), cartes et plans.
- **Carton VR 159** : coupures de presse.
- **Carton VR 160** : Coupures de presse, dossier Jeux Olympiques, extraits du Journal Officiel...

5. Archives du Comité National Olympique du Sport Français.

Procès-verbaux des commissaires et du comité exécutif du CNO-CSF (1921-1926) :

- **Volume I du 14 avril 1921 au 26 avril 1922.**
- **Volume II du 28 juin 1921 au 3 février 1922.**
- **Volume III du 21 février 1922 au 1er mai 1923.**
- **Volume III Bis du 1er mai 1923 au 31 juillet 1923.**
- **Volume IV du 31 juillet 1923 au 13 novembre 1923.**
- **Volume V du 20 novembre 1923 au 12 février 1924.**
- **Volume VI du 19 février 1924 au 6 mai 1924.**
- **Volume VII du 13 mai 1924 au 7 octobre 1924.**
- **Volume VIII du 14 octobre 1924 au 7 juillet 1925.**
- **Volume IX du 1er mai 1922 au 7 janvier 1926.**

6. Institut Français d'Architecture.

Plans des projets de grand stade :

- **Fonds Bovet, Georges (1903-1980). 034 IFA :** grand stade de 100 000 places, bois de Vincennes, concours. 1963-1965.
- **Fonds Gillet, Guillaume (1912-1987). 152 Ifa :** stade de 100 000 places.
- **Fonds Louis Süe. 030 ifa :** concours architectural de 1922.
- **Fonds Bernard, Henry, 266 AA :** grand stade des années 1960.
- **Fonds Boutterin, BOUTT-F-35-2 :** stade sur le terrain des usines à gaz, quai de Passy (1937).
- **Jacques Carlu, fonds Jacques Carlu 010 Ifa :** stade olympique de 100 000 places, Jean Moulin, Paris 16ème, 1955.
- **Fonds Perret, Auguste et Perret frères :** Parc Olympique national, Montesson, Vincennes, 1943-1945.
- **Fonds Pingusson, Georges-Henri. 046 Ifa (objets PINGU-D-35-3 et D-36-2) :** projet de grand stade années 1930.

7. Presse sportive.

Etudes principales :

- *L'Auto* : notamment pour les années 1922-1944.
- *L'Equipe* : de 1946 à 1972.

Journaux de complément :

- *La Vie Au Grand Air.*
- *Très Sport.*
- *Miroir Sprint.*
- *Tous les sports.*
- *Sporting.*
- *Le sport Universel Illustré.*
- *Match.*

8. Archives photographiques et cinématographiques :

- **Archives de l'INA** : reportages sur les finales de coupes de France, rencontres internationales de football ou de rugby, matches Racing-Arsenal... Voir notamment le documentaire de René Lucot « La coupe du monde 1938 » (résumé des matches).
- **Fond Photographique de l'Agence Rol** : 499 photos sur le stade de Colombes entre 1908 et 1914, disponibles sur www.gallica.bnf.fr.
- **Photographies de journaux sportifs étudiés** : *L'Equipe, L'Auto, Match...*
- **Collection de cartes postales de la série Armand Noyers** : association Colombes Philatélie.

Bibliographie.

1. Généralités

– Contexte historique.

Ouvrages généraux :

- ABBAD, Fabrice, *La France des années 20*, Paris, Armand Colin, 1993, 190 p.
- AGULHON, M, *La République (1880 à nos jours)*, Paris, Hachette, 1990, Tome V de *l'Histoire de France*.
- BECKER, J-J, BERSTEIN, S, *Victoire et frustrations 1914-1929*, Paris, Editions du Seuil « Nouvelle histoire de la France contemporaine » tome 12, 1990, 455p.
- BLED, JP (Dir), *Religion et culture dans les sociétés et les Etats européens de 1800 à 1914*, Paris, CNED, SEDES, Novembre 2001, 288p.
- BERNSTEIN, S et G, *Dictionnaire historique de la France contemporaine*, Editions Complexe, 1995.
- BERNSTEIN, S, MILZA, Pierre, *Histoire du XX^{ème} siècle*, Hatier, 3 volumes, 1993.
- BERNSTEIN, S, MILZA, Pierre, *Histoire de la France au XX^{ème} siècle*, Editions Complexe, 1995.
- BORNE, D, DUBIEF, *La crise des années Trente (1929-1938)*, « Nouvelle Histoire de la France contemporaine », Editions du Seuil.
- CANDAR, Gilles, *Histoire politique de la III^{ème} République*, Paris, La Découverte, 1999, 122p.
- DELARBRE, H, *Construire l'Exposition de 1937. Perception et réception de l'évènement au miroir de l'architecture*. Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales », Mention : Histoire & Histoire de l'Art Spécialité : Histoire des Relations et Échanges Culturels Internationaux *Sous la direction de Mme Marie-Anne MATARD-BONUCCI* , Année universitaire 2010-2011.
- FARGE, Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997 (1^{ère} Ed 1989), 152p
- GUILLOT, Pascal, *L'Union socialiste communiste ou des dissidences municipales en banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres*, Actes des Journées « Les territoires du communisme : Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes », 1er et 2 décembre 2009, Université Paris 1.

- ISOART, P, BIDEGARAY, C, (Dir), *Des républiques françaises*, Paris, Economica, 1988.
- JOLLY, Jean, *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, PUF, 1960.
- LEJEUNE, D, *La France de la Belle Epoque, 1886-1914*, A. Colin, 1991.
- MOLLIER, J.Y, GEORGE, Jocelyne, *La plus longue des républiques 1870-1940*, Paris, Fayard, 1994.
- ORY, Pascal, *La belle illusion. Culture et Politique sous le signe du Front populaire : 1935-1938*, Paris, Plon, 1994, 1033 p.
- PESCHANSKI, D, *Les camps français d'internements (1938-1946)*, 2000, Université Panthéon Sorbonne, Dir Antoine Prost, 952p. Version en ligne : PESCHANSKI, Denis, 2009/02/18, Les camps français d'internement (1938-1946), tel-00XXXXXX**, 952 p. [facsimile hors ill. & cart., 2000, Thèse de doctorat d'État en Histoire, direction Antoine Prost, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3 vol., 948 p., bibliogr. pp. 898-948, index.. Num. national de thèse 2000PA010665].
- REBERIOU, M, *La république Radicale 1898-1914*, « Nouvelle histoire de la France contemporaine »,
- REMON, R, SIRINELLI, J.F, *Notre Siècle*, Fayard, 1996.
- WINOCK, Michel, *La gauche au pouvoir : l'héritage du Front Populaire*, Paris, Bayard, 2006, 188p.
- ZERFAFA, D, *D'une république à l'autre, 1918-1958*, Collection Carré Histoire, Hachette, 1992.

Articles divers :

- COSSART, Paula, « La communion militante » Les meetings de gauche durant les années Trente, *Sociétés & Représentations*, 2001/2 n° 12, p. 131-140. DOI : 10.3917/sr.012.0131
- DELSAHUT, Fabrice, « Chapitre 39. Exposition universelle et jeux anthropologiques à Saint Louis (1904) », in Pascal Blanchard *et al.*, *Zoos humains et exhibitions coloniales*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2011 p. 450-461.
- FATH, Sébastien, *Du ghetto au réseau : le protestantisme évangélique en France 1800-2005*. Paris, Éditions Liber et Fides.
- MACE, Arnaud, « Julia Jacoby, à travers les mailles », *Vacarme*, 2005/2 n° 31, p. 113-115. DOI : 10.3917/vaca.031.0113
- NIVET, Philippe, « Les institutions parisiennes, d'Etienne Marcel à Bertrand Delanoë », *Le Seuil, Pouvoirs*, 2004/3 – n°110, pages 5 à 18.

– **Histoire urbaine.**

Généralités :

- BASIE, J.F, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, P.U.F, 1964, 624p.
- CARRIERE, B, *Les trains de banlieue. Tome 1, De 1837 à 1938*, Paris, Éd. "La Vie du rail & des transports", 1997, 303 p.
- CHEMETOV, P, DUMONT, M.J, MARREY, Bernard, *Paris-Banlieue 1919-1939*, Paris, Dunod, 1989.
- COLLARDEY, B, *Les trains de banlieue, Tome 2, De 1938 à 1999*, Paris, "La Vie du rail & des transports", 1999, 335 p.
- FOURCAUT, Annie, *Paris/Banlieue, conflits et solidarités*, Créaphis, 2007.
- FOURCAUT, Annie (dir), *Un siècle de banlieue parisienne : 1859-1964*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1988, 319 p.
- FAURE, A (dir), *Les premiers banlieusards : aux origines des banlieues de Paris : 1860-1940*, journées d'études, Royaumont, 27-28 mai 1989, Paris, Créaphis, 1991, 283p
- MERLIN, Pierre, *Les banlieues des villes françaises*, France, Direction de la documentation française, 1998, 210 p.
- SOULIGNAC, Françoise, *La banlieue parisienne, cent cinquante ans de transformations*, Paris, la Documentation française, 1993, 217 p.
- WAGNER, C, *Les petits trains et les tramways des Yvelines et de l'Ouest parisien : du XIXe siècle aux années 2000*, Cergy-Pontoise, Éd. du Valhermeil, 1997, 264 p.

Articles :

- BAUDOÛI, Rémi, FAURE, Alain, FOURCAUT, Annie, MOREL, Martine, VOLDMAN, Danièle. « Écrire une histoire contemporaine de l'urbain ». In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°27, juillet-septembre 1990. pp. 97-106.
- BURGEL, Guy, « Paris et l'Île-de-France : un amour de raison », *Pouvoirs*, 2004/3 n °110, p 47-59 DOI : 10.3917/pouv.110.0047.
- FOURCAUT, Annie, Des quartiers à construire : les banlieues populaires ont aussi une histoire, Cairn.info, 92.103.119.123, CERAS.
- FOURCAUT, Annie, « De la classe au territoire ou du social à l'urbain », *Le Mouvement Social*, 2002/3 no 200, p. 170-176. DOI : 10.3917/lms.200.0170
- FOURCAUT, Annie, « L'histoire urbaine de la France contemporaine : État des lieux », *Histoire urbaine*, 2003/2 n° 8, p. 171-185. DOI : 10.3917/rhu.008.0171
- FOURCAUT, Annie, « Du lotissement au quartier. Le cas de la banlieue parisienne dans

l'entre-deux-guerres», *In*: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée T. 105, N°2. 1993. pp. 441-457.

- RONAI, Simon, « Paris et la Banlieue : je t'aime, moi non plus », *Hérodote*, 2004/2 N°113, p. 28-47. DOI : 10.3917/her.113.0028

Histoire de Colombes :

- BOUCARUT, M. J, *Département de la Seine. Ville de Colombes. Etude pour servir à l'histoire de Colombes*, Rennes : A. Sutton, 1995, 128 p.
- CHARLET-LE-DUC, Sybille, *Colombes : une expérience d'aménagement communal*, Mémoire de DESS, Urbanisme aménagement et développement local, I.E.P Paris, 1996-1997.
- *Colombes informations : guide à l'usage des habitants*, 1983, 195p.
- Colombes : la Municipalité, *Colombes historique et contemporain*, , 1958, 179 p.
- *Colombes votre ville*, Edition-Publicité A.R.E.O., 1965, 60p.
- *Colombes : l'inondation de janvier 1910, cartes postales réunies* par G. Massault, Colombes, G. Massault, 1994, 75 p.
- LEGROS, D, *Colombes*, Alan Sutton Eds, Collection « Mémoires en images ».
- Musée municipal d'art et d'histoire de Colombes, *Colombes : le charme retrouvé*, texte de Florence Pizzorni, Paris 1992, 24 p.
- POLETTI, M, *Colombes historique : faits, documents, images et personnages : des origines à la fin de la Seconde Guerre mondiale*, Colombes, 1984, 255 p.
- QUENEHEN, L, *Histoire de Colombes à travers les âges*, Paris, 1937.

– **Architecture.**

Manuels et dictionnaires :

- ALLSOPP, Bruce, *Guide de l'architecture*, Paris, Solar, 1985, 352 p.
- BUSSAGLI, M, *Qu'est-ce que l'architecture ? Une histoire de l'architecture*, Paris, Gründ, 2005.
- CALLEBAT, Louis (dir), *Histoire de l'architecte*, Paris, Flammarion, 1998, 287 p.
- CHOISY, Auguste, *Histoire de l'architecture*, Paris, Slatkine, 1982
2 vol., 642 + 800 p.
- D'ALFONSO, Ernesto, SAMSA, Danilo, *L'architecture : les formes et les styles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Solar, 1996, 288 p.
- École nationale supérieure des beaux-arts, Centre d'études et de recherches architecturales, Centre de documentation, *Architecture XIX-XX siècles, groupes et mouvements*, 130 p.

- EMERY, Marc, *Roger Taillibert, Architecte*, Montréal, Editions Hurtubise HMH, 1976.
- EMERY, M, *Un siècle d'architecture moderne en France : 1850-1950*, Paris, Horizons de France, 1971, 152p.
- Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, *Architecture: méthode et vocabulaire*, Éd. du patrimoine, 2001.
- GAUBERT, S, PEYCERE, D, *La pratique de l'architecture en France au XX^{ème} siècle*, article publié dans La Gazette des Archives, (Association des archivistes français) n°190-191, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2000 p 187-204
- GYMPEL, Jan, *Histoire de l'architecture : de l'Antiquité à nos jours*, Paris : Éd. Place des Victoires, 120 p.
- LAVEDAN, P, *L'architecture française*, Paris, Larousse, 1944, 256p.
- LELIÈVRE, P, *L'architecture française*, Paris, Presses universitaires de France, 1963.
- LOUPIAC, C, MENGIN, C, *L'architecture moderne en France*, Tome 1, Dir. G. Monnier, Paris, Picard, 1997, pp 76-80 et 187-188. Tome 2, *L'architecture moderne en France, Tome II : 1889-1940*, Paris, Picard, 1997, 279p.
- MAGNAGO, Lampugnani, V, *Dictionnaire encyclopédique de l'architecture moderne et contemporaine*, Paris, P. Sers, 1987, 387 p.
- MALLET-STEVENS, Robert, *Robert Mallet-Stevens : l'œuvre complète*, Paris, Editions du centre Pompidou, 2005.
- MIDANT, JP, *Dictionnaire de l'architecture en France au XX^{ème} siècle*, Hazan, Institut Français d'Architecture, 1012 pages, 1996.
- MONNIER, G, *Histoire de l'architecture*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 126 p.
- MONNIER, G, *L'architecture en France: une histoire critique 1918-1950. Architecture, Culture, Modernité*, Philippe Sers Editeur, Paris, 1990, 480p.
- MOREUX, J.C, *Histoire de l'architecture*, Paris, P.U.F, Que sais-je?, 1968, 127p.
- NERVI, Pier Luigi (dir), *Histoire mondiale de l'architecture*, Paris, Berger-Levrault, 1979.
- PALAKOWSKI, Christophe, *Tony Garnier et les débuts de l'urbanisme fonctionnel en France*, Paris, Publications du centre de recherche d'urbanisme, CRU, 1967.
- POISSON, G, *Histoire de l'architecture à Paris*, In *Nouvelle histoire de Paris*, Paris, Hachette, 1997, 765 p.
- PRINA, F, *Petite encyclopédie de l'architecture*, Paris, Solar, 2006, 429 p.
- RAGON, M, *Histoire de l'architecture moderne*, Paris, Collection Pluriel...

- RAMBERT, Charles (dir), *Encyclopédie illustrée d'architecture*, Luxembourg, Hasso Ebeling international publishing, 352 p.
- TIEDZ, Y, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne, Tome 2: la naissance de la cité moderne 1900-1940*, Paris, Editions du Seuil, 1991, 348p.
- TOULIER, B, *Architecture et patrimoine en France*, Paris, Editions du patrimoine, 1999, 356p.

Architecture sportive :

- DO-CO, MO.MO_, *The body, sport and modern architecture*, Futura, 2006, 381p.
- Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, *Deux siècles d'architecture sportive à Paris (Piscines, gymnases...)*, par la , 80p, 1984.
- GAILLARD, M, *Architectures des sports*, Paris, CEP Éditions (Editions du Moniteur), 1982, 213p.
- GRASSIN, E, *Faure-Dujarric architecte* , mémoire de fin d'études rédigé sous la direction de B. Huet, U.P 8, 1983.
- LE BAS, Antoine, *Architectures du sport, 1870-1940*, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, *Cahier de l'inventaire*, Paris, éditions Connivences, 1991, 127p.
- MEZIAT-BELOUZE, M, VARDAGUER, F, *Naissance d'une architecture sportive*, dans *Sport de France*, Paris, SPEI, 1971, pp. 421-423.
- Musée des Beaux-Arts de Lille, *Le Stade*, 1983, 109p.
- SHEARD, Rod, *Sports Architecture*, Spon Press, Londres, 2001, 227p.
- TÜRZEBECKER, S, Ulrich, S, *Architecture for sport*, Wiley Academy, 2002, Chichester, 280p.

Articles et revues :

- *Chantiers : organe technique de l'Architecture d'Aujourd'hui*, n°2 mai 1934. Articles sur la construction des stades de H. Pingusson, d'A. Hermant, de Luigi Nervi...
- *Techniques et architectures* n°393 de décembre/janvier 1990-1991, article de Pousse, Jean-François, *Histoire de stades* et article *Les lieux du sport*.
- GRASSIN, E, *Faure-Dujarric architecte*, mémoire de fin d'études rédigé sous la direction de B. Huet, U.P 8, 1983.
- GRASSIN, E, *Louis Faure-Dujarric*, in *Architecture Mouvement Continuité*, mars 1984, page 68-73.
- IMBERT, José, *Les stades, leur architecture*, in *Architecture d'aujourd'hui*, avril 1934.

2. Histoire du sport.

– Histoire du sport et de l'olympisme.

Ouvrages et recherches universitaires :

- ANDRIEU Gilbert, *Du sport académique au sport démocratique*, Joinville le Pont, Ed Action, 2002
- ARNAUD, P, TERRET, Th, *Education et politiques sportives : 19^{ème}-20^{ème} siècle*, 1995, CTHS, 407p.
- ARNAUD, Pierre (dir), *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, Paris, La documentation française, 2000, 176p.
- *Association française des collectionneurs olympiques et sportifs, Jeux olympiques de Paris 1924 : les cartes postales, Paris, 2004, 160 p.*
- ARNAUD, Pierre (dir.), *Les athlètes de la République : gymnastique, sport et idéologie républicaine : 1870-1914*, Toulouse , Bibliothèque Privat, 1984.
- ARNAUD, Pierre (dir.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- ARNAUD, Pierre (dir.), *Une histoire du sport (XIX^e-XX^e)*, Paris, La Documentation française, 1995.
- ARNAUD, Pierre (dir), *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, Paris, La documentation française, 2000, 176p.
- ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry (dir), *Education et politiques sportives : 19^{ème}-20^{ème} siècle*, 1995, CTHS, 407p.
- ARNAUD, Pierre, RIORDAN, James, *Sport et relations internationales (1900-1941). Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1998.
- ABGRALL, Fabrice, THOMAZEAU, François, *1936 : La France à l'épreuve des Jeux Olympiques de Berlin*, Paris, Alvik Editions, 2006.
- ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry, *Le rêve blanc*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1993.
- ARNAUD, P, TERRET, T, SAINT-MARTIN, JP, GROS, P, *Le sport et les français pendant l'occupation 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du Sport, 2002, Tome 1, 379p.
- ARVIN-BEROD, Alain, *Les enfants d'Olympie*, Paris, Editions du Cerf, 1996.
- ATTALI, M, SAINT-MARTIN, J (Dir), *Dictionnaire culturel du sport*, A. Colin, 2010, 582p.
- AUGUSTIN, JP, GILLON, P, *L'olympisme, Bilan et enjeux géopolitiques*, Paris, Armand Colin, 2004, 172p.

- BAYEUX, P, *Le sport et les collectivités territoriales*, Paris, PUF, Collection “Que sais-je?”, 2006 (1ère ed 1996), 127p.
- BAYLE, CHANTELAT, P (Dir), *La gouvernance des organisations sportives*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du Sport, 2007, 350p.
- BERLIOUX, M, *Les Jeux olympiques*, Paris, Éditions des Arts et manufactures (Impr. des Arts et manufactures), 1956, 301 p.
- BERLIOUX, M, *Des jeux et des crimes. 1936, le piège blanc olympique*, 2 volumes, Biarritz, Atlantica, 2007.
- BERMOND, D, *Pierre de Coubertin*, Paris, Perrin, 2008, 429p.
- BILOIN, Alain, *Le livre d'or des exploits du siècle*, Paris, Solar, 2000, 142p.
- BLAIZEAU, *Les jeux défigurés, Berlin 1936*, Biarritz, Atlantica, 2000.
- BREUIL, X, *CASG. Le Club athlétique de la Société Générale, une succursale de champions*, St-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2008.
- BROHM, J.M, *Le Mythe olympique*, Paris, C. Bourgois, 1981, 476 p.
- BROHM, Jean Marie, *Jeux Olympiques à Berlin*, Bruxelles, Editions Complexe, 1983.
- CALLEBAT, Louis, *Pierre de Coubertin*, Paris, Fayard, 1988.
- CALLEDE, J.P, *Les politiques sportives en France : Eléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000, 190p.
- CAILLAT, Michel, BROHM, Jean-Marie, *Les dessous de l'olympisme*, Paris, La Découverte, 1984.
- CALLEBAT, L, *Pierre de Coubertin*, Paris, Fayard, 1988, 269 p.
- CALLEDE, Jean Paul, *Les politiques sportives en France, du stade bordelais au SBUC*, Bordeaux, Editions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1993.
- CAILLAT, Michel, *L'idéologie du sport en France depuis 1880*, Montreuil, 1989.
- CHAPPELET, Jean-Louis, *Le système olympique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1991.
- CHARPENTIER, H, BOISSONNADE, E, *100 ans de Jeux Olympiques: Athènes 1896-Atlanta 1996*, Paris, Éd. France-Empire, 1996, 797 p.
- CHAPPELET, Jean-Loup, « De l'Institut olympique à l'académie internationale », *Revue Olympique* n°38, Avril-Mai 2001.
- CLASTRES, P, *Jeux Olympiques : un siècle de passions*, Paris, Les Quatre Chemins-Musée National du Sport, 2008, 123p.
- CLASTRES, P, DIETSCHY, P, LAGET, S, *La France et l'olympisme*, Paris, 2004, 199p.

- CLEMENT, Jean-Paul, DEFRANCE, Jacques, POCIELLO, Christian, *Sport et pouvoirs au XX^e siècle*, Grenoble, (*Sport en questions*) Presses universitaires de Grenoble, 1994, 204 p.
- COLLECTIF, Comité des travaux historiques et scientifiques, *Sport, éducation et art XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Editions du CTHS, 1996, 477p.
- COLLECTIF (Société de Sociologie du Sport de Langue Française), *Dispositions et pratiques sportives : débats actuels en sociologie du sport*, Paris, L'Harmattan, 2004, Collection "Sport en société", 397p.
- COOTE, J, *Images des Jeux olympiques 1896-1972*, Paris, Éditions Planète, 1972, 144p.
- COSTELLE, D, *Histoire des jeux olympiques*, Paris, Larousse, 1980, 238 p.
- COUBERTIN, Pierre (de), *Mémoires olympiques*, Paris : Éd. "Revue EPS", 1996, 218 p.
- COUBERTIN, Pierre (de), *L'Idée olympique : Discours et Essais*, Stuttgart, Verlag Karl Hoffman, 1967.
- DEFFRENNES, G, *Un siècle d'olympisme : les J. O. de 1896 à nos jours*, Tournai, La Renaissance du livre, cop, 2004, 323 p.
- DEFRANCE, Jacques, *L'Excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes. 1770-1914*, Presses universitaires de Rennes, Rennes-Paris, 1987.
- DIETSCHY, Paul, CLASTRES, Patrick, *Sport, Société et Culture en France du 19^{ème} siècle à nos jours*, Paris, 2006, Hachette Supérieur, 253p.
- DREVON, André, *Les Jeux olympiques oubliés, Paris 1900*, Paris, CNRS Editions, 2000.
- DUMONS, Bruno, POLLET, Gilles, BERJAT, Muriel, *Naissance du sport moderne*, Lyon, La Manufacture, 1987.
- DURIN, B, *Histoire culturelle des activités physiques XIX^e-XX^e siècles*, Vigot, Paris, 2000, 161p.
- ELLIAS, N, DUNING, E, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Pocket, Collection Agora, Paris, 1998.
- GAFNER, Raymond, *Un siècle de Comité International Olympique*, Lausanne, CIO, 1994.
- GEO, Ch, *Jeux olympiques*, Paris, N.R.F., 1925, 74p.
- GILLIERON, *Les relations de Lausanne et du mouvement olympique à l'époque de Pierre de Coubertin, 1894-1939*, Lausanne, Comité Internationale Olympique, 1993
- GOUNOT, A, JALLAT, D, CARITEY, B, (Dir.), *Les politiques au stade*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 230p.
- HUBSCHER, Ronald (dir.), *L'Histoire en mouvement. Le sport dans la société française, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Colin, 1992.

- LAHMY, É, *Histoire des Jeux Olympiques : des jeux antiques aux jeux de Moscou 1980*, Paris, Chancereel, 1980, 143 p.
- LEJEUNE, Dominique, *Histoire du sport XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, Paris, Editions Christian, 2001, 219p.
- LEROY, Pascal, *Le sport et les Hauts-de-Seine*, Caumon, 2004, 159p.
- LUZENFICHTER, Alain, *Athènes 1896-Pékin 2008*, Anglet, Atlantica, 2002.
- MILZA, Pierre, JEQUIER, François, TETART, Philippe (dir), *Le pouvoir des anneaux : les jeux olympiques à la lumière de la politique, 1896-2004*, Paris : Vuibert, 2004, 352 p.
- MEYER, G, *Le phénomène olympique*, Paris, La table Ronde, 1960.
- MEYER, G, *Petite encyclopédie des Jeux Olympiques : tout sur les J.O., d'Athènes à Moscou*, Paris, Encre, 1979, 270 p.
- MONTHERLANT, Henri de, *Les Olympiques*, Paris, Librairies Gallimard, 1924.
- MORLINO, B, *Un Siècle d'olympisme : les jeux olympiques d'été de 1896 à nos jours*, Lyon, La Manufacture, 1988, 478 p.
- MÜLLER, Norbert (Dir), *Coubertin et l'olympisme. Questions pour l'avenir, Le Havre 1897-1997*, Lausanne, Comité International Pierre de Coubertin, 1998.
- PAPPIA, Françoise, *Jeux Olympiques : du signal universel à la pluralité des images*», dans *Le spectacle du sport*, Paris, (Communications) Seuil, 1998, pp. 91--104.
- PARIENTÉ, R, LAGORCE, Guy, *La fabuleuse histoire des Jeux Olympiques*, 8e éd. Publication, Genève Minerva, 2004, 879 p.
- PARIENTE, R, BILLOUIN, A, *La fabuleuse histoire de l'athlétisme*, Paris, Minerva, 2003, 1023p.
- POINTU, Raymond, *Paris Olympique*, Paris, Editions du Panama, 2005, 216p.
- SAGNES, Jean, *Le sport dans la France contemporaine*, sous la dir. de , Perpignan, 1996.
- SEGALEN, Martine, *Les enfants d'Achille et de Nike : ethnologie de la course à pied ordinaire*, Paris, Métaillié, 1994, 246 p.
- TERRET, Thierry (dir), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*, 4 volumes, Biarritz, Atlantica, 2008, 1312p.
- TERRET, Th., *Les jeux interalliés de 1919*, Sport, guerre et relations internationales, L'Harmattan, 2002, 143p.
- TERRET, Th., Sain Martin, J-Ph, *Le sport français dans l'Entre-Deux guerres, Regards croisés sur les influences étrangères*, L'Harmattan, 2000, Paris, 324p.
- TERRET, Th, *Le comité International Olympique et les olympiades militaires de 1919*,

Olympica, Volume III, 1999.

- TERRET, Th, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, 250p.
- TETART, Ph (Dir), *Histoire du sport en France: du second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, 470p.
- THOMAS, Raymond, *Histoire du sport*, Paris, *Que sais-je ?* PUF, 1991, 117 p.
- VIGARELLO, George, *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier et d'aujourd'hui*, revue *EPS*, Paris, éditions Pierre Laffont, 1988.
- VIVIER, C, Loudcher, JP, *Le sport dans la ville*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du Sport, 1998, 339 p.
- YONNET, Paul, *Huit leçons sur le sport*, Paris, Gallimard, 2004.

Articles :

- Arnaud, Pierre, WAHL, Alfred. *Sports et relations internationales*. In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°42, avril-juin 1994. pp. 114-116.
- BORZAKIAN, M, FOREZ, S, « L'invention du grand prix automobile : constitution et autonomisation du sport automobile dans l'entre-deux-guerres », *Sciences Sociales et Sport*, 2010/1 n°3, pp107-131, DOI : 10.3917/rsss.003.0107
- BRAUN, Didier, *Le sport français entre les deux guerres et les jeux olympiques en France de 1924*, Relations Internationales, n°38, 1984.
- BROHM, Jean-Marie, « L'olympisme ou la continuité d'une idéologie totalitaire », *Outre-Terre*, 2009/1 n° 21, p. 75-87. DOI : 10.3917/oute.021.0075
- BRUANT, Gérard, « Le rôle de la spectacularisation des efforts dans la construction sociale du geste athlétique », in *STAPS* n°19 B, Mai 1985, pp 37-43.
- CLASTRES, Patrick, « Générations athlétiques et éducations corporelles. L'autre acculturation politique des présidents de la Ve République », *Histoire@Politique*, 2014/2 n° 23, p. 73-96. DOI : 10.3917/hp.023.0073
- CLASTRES, Patrick, « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la « chevalerie sportive » », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2005/2 n°22, p. 51-71. DOI : 10.3917/rfhip.022.0051
- DEREZE, G, THIRION, X, Six fédérations de sports de ballon, CRISP, Courrier hebdomadaire du CRISP, 1996/18-19 - n° 1523-1524, pages 1 à 57.
- DIETSCHY, Paul, « Sport, éducation physique et fascisme sous le regard de l'historien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008/3 n° 55-3, p. 61-84.
- FABRE, Jean, « Football et rugby, ces jeux qui viennent du nord », *Pouvoirs*, 2007/2 n° 121,

p. 63-76. DOI : 10.3917/pouv.121.0063

- JAMET, Michel, « Le sport contemporain. » Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances, *Cahiers internationaux de sociologie*, 2002/2 n° 113, p. 233-260. DOI : 10.3917/cis.113.0233.
- HOLT, Richard, « Le destin des « sports anglais » en France de 1870 à 1914 : imitation, opposition, séparation », *Ethnologie française*, 2011/4 Vol. 41, p. 615-624. DOI : 10.3917/ethn.114.0615
- MACHEMEHL, Charly, ROBENE, Luc, « L'olympisme et la ville. De la candidature à l'héritage », *Staps*, 2014/3 n° 105, p. 9-21. DOI : 10.3917/sta.105.0009
- ROGER, Anne, « Les résistances au changement dans l'entraînement des lanceurs français (1945-1965), *Staps*, 2006/1 n°71, p 37-51.
- TERFOUS, Fatia, « Sport et éducation physique sous le Front Populaire et sous Vichy : approche comparative selon le genre », *Staps*, 2010/4, p49-58
- TERRET, Thierry, «Le comité International Olympique et les olympiades militaires de 1919 », Tiré de *Olympia (The international Journal of olympic studies*, Volume VIII, 1999, pp 69-80.
- TRANVOUEZ, Yvon, « Le sport catholique en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/4 no 92, p. 171-180. DOI : 10.3917/ving.092.0171
- WAHL, Alfred, « La défaite sportive », *Hypothèses*, 2008/1 11, p. 333-339.
- WAHL, Alfred, « *Sport et politique, toute une histoire !* », *Outre Mer*, 2004/3 n°8, p 13-20.

– **Histoire du football.**

Généralités :

- BARREAUD, M, COLZY, A, MALLARET, J, *La Coupe du Monde de football : miroir d'un siècle*, Paris, Chiron, 1998, 191p.
- BOLI, Claude, *Manchester United, l'invention d'un club*, Paris, Editions de la Martinière, 2004, 434p.
- BONIFACE, Pascal, *La terre est ronde comme un ballon*, Seuil, L'Epreuve des faits, Paris, 2002, 201p.
- BROMBERGER, Christian, *Football - la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Bayard 1998.
- CAZAL, Jean Michel, *L'intégrale de l'équipe de France de Football*, Paris, Editions Générales First, 1998.
- DANET, B, *Violentes tribunes - le dossier noir du foot*, Solar, 1999.

- DANET, B, *Football et politique - les jeux dangereux*, Solar 2001.
- DELAUNAY, P; de Ryswick, J, Cornu, J, Vermand, D (Dir.), *100 ans de football*, Editions Atlas, 1982, 320p.
- DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010, 619 p.
- DIETSCHY, P, GASTAUT, Y, MOURLANE, S, *Histoire politique des Coupes du Monde de Football* », Vuibert, Paris, 2006, 345p.
- EISENBERG, C., LANFRANCHI, P., Mason T., Wahl A., *FIFA 1904-2004. Le siècle du football*, Paris, Le Cherche-Midi, 2004.
- FAURE, J-M et Suaud, Ch, *Le football professionnel à la française*, PUF, 1999.
- GUILLAIN, J-Y, *La Coupe du Monde de football : l'œuvre de Jules Rimet*, Paris, Amphora, 1998, 125 p.
- LEBOURG, B, *La Coupe du Monde*, Paris, De Vecchi, 1998, 138 p.
- MIGNON, Patrick, *La passion du football*, Paris, Odile Jacob, 1998.
- NYS, Jean-François, *Les subventions municipales aux clubs de football : une analyse économique*, Limoges, FFF, 1984.
- MIGNON, P, *La passion du football*, Odile Jacob 1998.
- PERELMAN, Marc, *Les intellectuels et le football - montée de tous les maux et recul de la pensée*, Éditions de la passion, 2002.
- PITTET, R, *1930-1978 , Il était une fois la Coupe du monde*, Paris, Éditions Alta, 1978, 189 p.
- RADNEDGE, K, *Football : histoire de la Coupe du Monde*, Paris : Gründ, DL 2006, 64 p.
- SINET, Victor, *La Coupe du Monde oubliée : Coupe du Monde 1938*, Saint-Cyr sur Loire, Alan Sutton, 2002, 160p.
- VASSORT, Patrick, *Football et politique - sociologie historique d'une domination*, Éditions de la passion 1999.
- VERMAND, D (Dir), Delaunay, P, de Ryswick, J, Cornu, J. *Cent ans de football*, Editions Atlas, 1982, 320p.
- WAHL, Alfred, LANFRANCHI, P, *Les footballeurs professionnels des années 30 à nos jours*, Paris, Hachette, 1995.

Articles:

- AUGUSTIN, JP, « La percée du football en terre de rugby. L'exemple du sud-ouest français et de l'agglomération bordelaise », In Vingtième Siècle, Revue d'histoire, n°26, avril-juin 1990, pp. 97-110.

- CHOVAUX, Olivier, « Origines et enracinement du football-association dans le Pas-de-Calais (fin XIXe siècle-1914) : des jeux aux sports ? », *Revue du Nord*, 2004/2 n°355, p341-365.
- CHOVAUX, Olivier, " D'un jeu barbare à un jeu intelligent..." Les mutations des styles de jeu du football nordiste (1880/1932)", *Staps*, 2004/3 n°65, p 111-122. DOI : 10.3917/sta.065.0111
- DIETSCHY, Paul, « Une passion urbaine : football et identités dans la première moitié du vingtième siècle. » L'exemple de Turin et de l'Italie, *Histoire urbaine*, 2001/1 n° 3, p. 133-148. DOI : 10.3917/rhu.003.0133
- DIETSCHY, Paul, « La Coupe du Monde : un enjeu politique et économique pour les états ? », *Géoéconomie*, 2010/3 n°54, p31-38.
- DIETSCHY, Paul, "1918-1920, des tranchées au stade. Quelques éclairages sur la sortie de guerre des sportifs français et des fédérations de football européennes", [Histoire@politique](#), 2007/3, p 10-10. DOI : 10.3917/hp.003.0010
- DIETSCHY, Paul, *Les matchs du stadio Mussolini : sport, football et politique à Turin sous le fascisme*, *Cahiers d'histoire* 38 (2), 1993, 153-174.
- DIETSCHY, Paul, « De la ville à la nation. Des histoires politiques et sociales du football », *Vingtième siècle*, *Revue d'histoire*, 2011/3, n°111, p 3-9 DOI : 10.3917/vin.111.0003
- DUMONS, Bruno, « Le football dans la ville » : Saint-Etienne au 20ème siècle, *Vingtième siècle*, *Revue Histoire*, 2011/3 n°111,p 11-21. DOI : 10.3917/vin.111.0011
- LANFRANCHI, Pierre, « Football, cosmopolitisme et nationalisme », *Pouvoirs*, 2002/2 n°101, p 15-25. DOI : 10.3917/pouv.101.0015
- LÊ-GERMAIN, Élisabeth; Gros, Pierre-François, « Le football et sa professionnalisation tardive à Lyon : de la confidentialité à la notoriété (1918-1964) », *Staps*, 2005/2 no 68, p. 7-7. DOI : 10.3917/sta.068.0007
- LE NOE, Olivier, « Le football, enjeu local », *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 27-38. DOI : 10.3917/pouv.101.0027
- GENEVOIS, Bruno, « Le football, la gloire fragile d'un jeu », *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 5-14. DOI :10.3917/pouv.101.0005
- SONNTAG, Albrecht, « Une passion partagée, des identités ambiguës. » Enjeux européens du football contemporain, *Politique européenne*, 2008/3 n° 26, p. 191-209. DOI : 10.3917/poeu.026.0191
- SOREZ, Julien, « Le football et la fabrique des territoires » Une approche spatiale des pratiques culturelles, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2011/3 n° 111, p. 59-72. DOI :

10.3917/vin.111.0059

- TUMBLETY, Joan, « La Coupe du Monde de football de 1938 en France » Émergence du sport-spectacle et indifférence de l'État, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007/1 no 93, p. 139-149. DOI : 10.3917/ving.093.0139
- VIGARELLO, G, *Les premières coupes du monde, ou l'installation du sport moderne*, In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°26, avril-juin 1990. pp. 5-10
- WAHL, Alfred, « Le football, un nouveau territoire de l'historien », In. *Vingtième siècle, Revue d'Histoire*. N°26, avril-juin 1990. pp 127-132.

– **Histoire du rugby.**

Généralités :

- BODIS, J.P, *Histoire mondiale du rugby*, Toulouse, Privat, 1987, 432p.
- BONNERY, L, THOMAS, R, *Le jeu à XIII*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1986, 127p.
- *Cent ans de XV de France*, Toulouse, "Midi olympique", 2005, 239 p.
- CAIN, Nick, *Le rugby Paris*, Flammarion, 1999, 2 vol. (96, 96 p.).
- CETTOUR, H, *Rugby, Encyclopédie pratique des sports*, Tournon Editions, 1990, 184p.
- DUBOISSET, *Les riches heures du rugby*, Paris, Mango sport, 2002, 133 p.
- ESCOT, Richard, *100 ans de rugby bleu*, Paris, Solar, 2005 ,119p.
- ESCOT, R, Rivière, J, *Un siècle de rugby*, Paris, Calmann-Lévy, 2010, 379p.
- ESCOT, R, *Le tournoi des cinq nations, 1910-1999*, Paris, Calmann-Lévy, 1999, 155 p.
- ESCOT, R, *Tout le rugby, 1200 images*, Paris, Calmann-Lévy, 2001, 127p.
- FOGEL, JF, JAURENA, Ch, *Le rugby : quatorze équipes des temps modernes*, JC Lattès, 1994, Paris, 263p.
- GALY, P., Dorian J.-P., *La grande histoire du rugby*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2007.
- GARCIA, H, *La légende du tournoi*, Paris, Minerva, 2005, 255 p.
- GARCIA, H, *La légende du rugby*, Paris, Minerva, 2007, 279p.
- GARCIA, H, *Seigneurs et forçats du rugby : un siècle d'ovale en France*, Paris, Calmann-Lévy, 1994, 157 p.
- GARCIA, H, *La fabuleuse histoire du rugby*, Paris, La Martinière, 2013 (Nouvelle édition), 1216p.
- GONDOUIN, Ch, *Le Football, le rugby*, Genève, Slatkine, 1980, 352 p.
- LACOUTURE, J, *Voyous et gentlemen: une histoire du rugby*, Paris, Gallimard, 1993, 176 p.
- LAFOND, Pierre, BODIS, Jean-Pierre, *Encyclopédie du rugby français*, Oaris, Editions

Dehedin, 1989.

- LAFFITTE, J-L, *80 ans de la Fédération française de rugby*, Paris, FFR, 2002, 464 p.
- MÉRILLON, J, *Le challenge Yves-Du-Manoir*, Paris, Chiron, 1990, 335 p.
- STIERLÉ, C, *Lire le rugby : bibliographie thématique : répertoire d'ouvrages publiés en France des origines à 1994*, Saint-Laurent-du-Var, Éd. MIRE, 1995, 183 p.

Articles :

- AUGUSTIN, Jean-Pierre, « Le rugby : une culture monde territorialisée », *Outre-Terre*, 2004/3 no 8, p. 261-273. DOI : 10.3917/oute.008.0261
- CAHUZAC, Hubert ; Lochard Guy, « Documents », in Hubert Cahuzac et Guy Lochard, *L'ovale dans la lucarne*.
- CAHUZAC, Hubert *et al.*, « Le rugby n'est pas devenu un sport national grâce à la télévision ! », *Le Temps des médias*, 2007/2 n° 9, p. 121-136. DOI : 10.3917/tdm.009.0121
- FASSOLETTE, Robert, « L'ovale en divergence » La dichotomie XV-XIII, les frères jumeaux du rugby, *Staps*, 2007/4 n° 78, p. 27-48. DOI : 10.3917/sta.078.0027
- LALANNE, Denis, « Terre d'Ovalie », *Pouvoirs*, 2007/2 n° 121, p. 5-15. DOI : 10.3917/pouv.121.0005
- GROS, Pierre-François, « Le rugby à Lyon (1890-1964). Une approche sociale et historique d'un sport confidentiel », *Staps*, 2002/2 no 58, p. 49-68. DOI : 10.3917/sta.058.0049
- VINCENT, Joris, « Les ambiguïtés identitaires du rugby français de 1958 à 1968 : secrets et traditions de la famille rugbystique », *Staps*, 2007/4 n° 78, p. 63-81. DOI : 10.3917/sta.078.0063
- REDECKER, « La coupe du monde hantée par les spectres du rugby », *Les Temps Modernes*, 2007/4 n° 645-646, p 7-12. DOI : 10.3917/lm.645.0007

– **Le public et le spectacle sportif.**

Généralités :

- BROHM, Jean Marie, *Les meutes sportives, critique de la domination*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- BROHM, Jean-Marie, *Les shootés du stade*, Paris-Méditerranée, 1998.
- BROHM, Jean-Marie et Perelman, Marc, *Le football, une peste émotionnelle*, Éditions de la passion, 2002.
- BROMBERGER, Christian (dir.), avec la collaboration d'Alain Hayot et de Jean-Marc Mariottini, *Le Match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et*

Turin, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1994, 406 p.

- CARPENTIER-BOGAERT, Catherine et al, eds, *Le peuple des tribunes : les supporters de football dans le Nord Pas de Calais*, Béthune, Musée régional d'ethnologie, 1998.
- DURET, Pascal, *Sociologie du sport, Que sais-je?*, PUF, 2012, 128p.
- EHRENBERG, Alain, *Des stades sans dieux*, Le Débat n°40, 1986, 47-60.
- GABORIAU, Ph, *Les spectacles sportifs : grandeurs et décadences*, Paris, L'Harmattan, 2003, 128p.
- NUYTENS, W, *Violence des tribunes, violence des stades*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011, 196p.
- ROUMESTAN, Nicolas, *Les supporters de football*, Anthropos-Economica 1998.

Articles :

- BODIN, Dominique *et al.*, « Le hooliganisme entre genèse et modernité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005/1 no 85, p. 61-83. DOI : 10.3917/ving.085.0061
- BODINAS, Dominique *et al.*, « Racisme, xénophobie et idéologies politiques dans les stades de football », *Raisons politiques*, 2008/1 n° 29, p. 147-167. DOI : 10.3917/rai.029.0147
- CHAROUIN, Pascal, CHAZAUD, Pierre, « Attention danger ! Football extrême. Contribution à une sociologie des supporters ultras », In *STAPS* n°23, Novembre 1990, pp 19-27.
- HOURCADE, Nicolas, « La place des supporters dans le monde du football », *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 75-87. DOI : 10.3917/pouv.101.0075.
- LANFRANCHI, Pierre, « La consommation du spectacle sportif » Une comparaison entre l'Allemagne, l'Italie et la France dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, 2004/1 n°206, p. 115-125. DOI : 10.3917/lms.206.0115
- LACLEMENCE, Patrick, *Le stade de football : espace d'ordre ou zone à risque pour les foules festives ? Spectateurs, supporters, hooligans ou martyrs*, thèse de doctorat, Reims, 1995.
- LESTRELIN, Ludovic, BASSON, Jean-Charles, « Les territoires du football : l'espace des « supporters à distance » », *L'Espace géographique*, 2009/4 Vol. 38, p. 345-358.
- MIGNON, Patrick, "Supporters et hooligans en Grande-Bretagne depuis 1871", In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°26, avril-juin 1990. pp. 37-48.
- PASTOUREAU, M, *Les couleurs du stade*, In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°26, avril-juin 1990. pp. 11-18.
- PERELMAN, Marc, *Le stade barbare, la fureur du spectacle sportif*, Mille et une nuits, Paris, 1998, 75p.
- REDECKER, Robert, « Le spectacle sportif, arraisonement de l'existence humaine », Empan,

2010/3 n°79, pp. 94-97.

– **Presse sportive et médias.**

- ATTALI, M (Dir), *Sport et médias du 19ème siècle à nos jours*, Atlantica, Collection « Sport, Mémoire et société », Biarritz, 2010, 831p.
- BLOUIN, P, *Images du sport*, Bayard Editions, Collection Logique des images, Montrouge, 2012, 169p.
- BROCHAND, Christian, « Le sport et la télévision : un vieux couple à histoires », In: Communication et langages. N°92, 2ème trimestre, 1992. pp. 25-40.
- COMBEAU-MARI, E, *Sport et presse en France (XIXème-XXème siècles)*, Université de La Réunion, Le Publieur, Bibliothèque Universitaire et Francophone, Paris, 2007, 431p.
- LENOBLE, Benoît, « L'autopromotion de la presse en France (fin du XIXe-début du XXe siècle) », *Le Temps des médias*, 2004/1 n° 2, p. 29-40. DOI : 10.3917/tm.002.0029
- MONTEREMAL, Gilles, « *L'Equipe*, médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967) », Nouveau Monde Editions, Le temps des Médias, 2007/2 n°9, p 107-120.

– **Le Racing Club de France.**

- DE CECCO, S, *Le Racing club de France des origines à 1945*, Mémoire de maîtrise sous la dir de M. Hubscher, Université de Paris X Nanterre, 1991.
- MORLINO, B, *Les défis du Racing: un siècle de football parisien 1885-1987*, Lyon, La Manufacture, 1986, 144p.
- URBINI, Max, *Racing : une fusée pour l'Europe*, Paris, RMC Editions, 1986, 97p.

3. Histoire des stades et des équipements sportifs.

– **Généralités.**

- ADAMKIEWICZ, Eric, *Les usages sportifs autonomes de la ville, analyse des pratiques, aménagement et management des espaces*, thèse doctorale, Lyon I, 1998.
- ADAMKIEWICZ, Eric, *Les usages sportifs des espaces publics urbains*, in *Sport, relations sociales et action collective*, Talence, éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, pp. 513-515.
- ARNAUD, P, *Le sport et la ville : les politiques municipales d'équipements sportifs XIXe-XXe*

siècles, Spirales, n°5, Lyon, 1992.

- ARNAUD, P, TERRET, Th. (dir), *Le sport et ses espaces : XIX^e-XX^e siècles*, actes du 120^e congrès national des sciences historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, octobre 1995, Paris, éditions du CTHS, 1998.
- AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Sport, géographie et aménagement*, Paris, Nathan, 1995, 253 p.
- BALE, John, *Sports geography*, London, New York, E. & F. N. Spon, 1989, 268 p.
- BAYEUX, Patrick, *Le sport et les collectivités territoriales*, Paris, PUF, 1996, 127 p.
- BISSEKRI, F, *La commande des équipements sportifs à Paris : une approche historique*, Sport, Art et architecture dir M. Tabeau et Richard Conte, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, pp 21-33.
- BOLZ, Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS Editions, 2008, 341p.
- CALLEDE, Jean-Paul, «Les politiques sportives communales : genèse et développements», dans *Sports dans la cité*, n°119, Paris, 1989, pp.12--15.
- CALLEDE, JP, *La genèse des politiques publiques du sport en France. Esquisse d'un cadre d'action et logiques identitaires*. In S. Fauché et al. Sport et identités, Paris, L'Harmattan, 405-419.
- CETTOUR, Henri, *Stades et terrains de sport : guide technique et réglementaire*, Paris, Le Moniteur, 1996.
- COLLECTIF, *Le sport et la ville : Les politiques municipales d'équipements sportifs 19^{ème} - 20^{ème} siècle*, Revue Spirales N°5, 1992.
- *Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, Deux siècles d'architecture sportive à Paris*, catalogue de l'exposition, Paris, 1984, 80 p.
- EHRENBERG, Alain (textes réunis par), *Aimez-vous les stades ? : les origines des politiques sportives en France 1870-1930*, Paris, Revue Recherches, n°43, avril 1980, 280p. pp.25-54.
- FAULKNER Brown, H., *Stadia*, dans *Handbook of sport and recreational building design*, 3 outdoor sports, Londres, The Architectural press, 1981, pp.22-40.
- Fédération national des Offices municipaux des sports, «Les équipements», dans *Les activités physiques et sportives dans la cité*, dans *Sport dans la cité*, n°hors-série, Paris, 1982, pp.120-184.
- GERAINT, John, Sheard Rod, Vickery, *Stadia : a design and developpment guide*, Architectural Press, London, 4^{ème} Edition, 2007 (1^{ère} Edition 1994), , 305p.
- GLASSER, G., *L'équipement sportif des villes et des campagnes*, dans *Techniques et*

- architecture*, Paris, septembre-octobre 1941, pp. 6-7.
- GRIFFOND-BOITIER, Anne, *L'apparition des équipements sportifs sur le territoire national : l'identification des facteurs structurants et leurs effets*, dans *Sport, relations sociales et action collective*, Talence, éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, pp. 465-478.
 - GUILLEN, Valérie, *Quelle politique sportive pour quelle cité ? Le cas de Sheffield*, Clermond-Ferrand, 1992, 130 p.
 - HAUMONT, Antoine, «*Les espaces du sport*», dans *Sociologie du sport*, Paris, 1987, pp.135-148.
 - HAUMONT, Antoine, *Les variations géographiques du sport*, dans *Sport, relations sociales et action collective*, Talence, éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, pp.51-59.
 - INGLIS, Simon, *The football grounds of Europe*, London, Harper Collins Willow, 1990.
 - INGLIS, Simon, *Engineering Archie : Archibald Leitch, football ground designer*, English Heritage, 2005, London, 207p.
 - INGLIS, Simon, *The football grounds of Britain*, London, Harper Collins Willow, 1990.
 - LACOUTURE, Patrick, *Programmation, conception et entretien des équipements sportifs*, Paris, éditions du CNFPT, 1995.
 - LEMOINE, Bertrand, *Les stades en gloire*, Découverte Gallimard, 1998, 112p.
 - LEMOINE (Bertrand), RIVOIRARD (Ph.), «*Mallet-Stevens et l'Exposition Paris 1937* », p. 83.
 - LEWIS, Robert, *The society of the stadium : urban modernity, sports spectatorship and mass politics in France, 1893-1975*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (History), University of Wisconsin-Madison, 2007.
 - MERLE, S, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du sport, 409p.
 - Ministère de la jeunesse et des sports, *Équipements sportifs et socioéducatifs*, Paris, Le Moniteur, 11^e édition, 1993, 2 tomes.
 - PIZZORNI-ITIE, Florence (sous la dir), *Les yeux du stade : Colombes, temple du sport français*, Musée d'art et d'histoire de Colombes, Editions de l'albaron, Thonon-les-Bains, 1993, 150p.
 - PUIG, Núria, *Les équipements sportifs et les rapports sociaux*, 1980, thèse de 3^e cycle, sociologie de la connaissance, Paris IV, 1980, 241 feuilles.

- SABBAH, C., «Le Sport dans la ville», dans *Le monde des villes*, Bruxelles, Complexe, 1996, pp. 553-558.
- SABBAH, C, VIGNEAU, F, *Les équipements sportifs*, Editions Le Moniteur, Paris, 2006, 249p.
- *Sport, relations sociales et action collective*, actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, Talence, éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, 780 p.
- Syndicat national de l'Éducation physique de l'enseignement public, *Équipements pour l'Éducation physique et sportive*, Paris, 1995.
- THIBAUT, G, *Auteuil, hier et aujourd'hui : histoire des courses d'obstacles, Tome 1: 1830-1915*, Boulogne, Editions du Castelet, 1998, 287p.
- VIGNEAU, François, *Activités physiques et sportives pour chacun, équipements sportifs pour tous*, dans *Sport dans la cité*, n°143, Paris, 1995.
- VIGNEAU, François, *Équipements sportifs : quels référents architecturaux ? Pour quelle fonction ?*, dans *Sport, relations sociales et action collective*, Talence, Édition de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, pp. 455-463.
- VIGNEAU, François, *Les espaces du sport*, Paris, *Que sais-je ?*, PUF, 1998, 127p.

– **Articles**.

- BEAULIEU, Michel, PERELMAN, Marc, «*Histoire d'un espace : le stade*», Article paru dans *Quel corps ?*, n°7, Paris, 1977.
- BOLZ, Daphné, *Olympic heritage – An International Legacy: The invention of the modern Olympic Stadium from Coubertin to 1948*, In *Survivals and legacies: sport, heritage and identity*, chapitre 16, pp235-246.
- BONNENFANT, Roger, «Les équipements sportifs», dans *Revue française de marketing*, n°138, Paris, 1993.
- BOVET, Philippe, *Les riches heures du stade Buffalo*, 92 Express: le magazine des Hauts de Seine n°61, 1995, 30-36.
- CALLEDE, Jean-Paul, « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *Histoire, économie & société*, 2007/2 26e année, p. 75-85. DOI : 10.3917/hes.072.0075
- CALLEDE, Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », *L'année sociologique*, 2002/2, Vol. 52, p 437-457.
- CUEILLE, Sophie, « Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère », *In Situ* [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012, consulté le 26

septembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/9685> ; DOI : 10.4000/insitu.9685

- ESCAFFRE, F, « Les lectures sportives de la ville : formes urbaines et pratiques ludosportives », *Espaces et sociétés*, 2005/4 n°122, pp137-156. DOI : 10.3917/esp.122.0137
- MARQUIS, Peter, « Quand le sport fait ville. Le stade Ebbets Field et le nouvel espace urbain brooklynois (1908-1913) », *Loisir et société, revue bilingue de sciences sociales et humaines*, Presses de l'université du Québec, vol. 34, n°1, pp 163-174 (2012).
- MERLE, Stéphane, « Le stade Geoffroy Guichard de Saint-Étienne, un "monument" du sport local ? », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 79/3 | 2004, mis en ligne le 12 mars 2008, consulté le 11 octobre 2014. URL : <http://geocarrefour.revues.org/723>
- ROLLAN, Françoise, « Les réseaux d'équipements sportifs dans les stations balnéaires : l'exemple du tennis », *In Situ* [En ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 27 septembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/1846> ; DOI : 10.4000/insitu.1846
- SCHMIDT, Thomas, *Les stades au service du sport: les stades olympiques de 1896 à 1936*, La Revue olympique, Rubrique Sport et Technique, 1986.
- VIGNEAU, François, « Le « sens » du sport : conquête de l'espace, quête du plaisir », *Annales de géographie*, 2008/4 n° 662, p. 3-19. DOI : 10.3917/ag.662.0003

– **« Les fabuleuses histoires de... ».**

- BARCLAY, Patrick, POWELL, Kenneth, *Wembley stadium : Venue of legends*, London, Prestel, 192p.
- COLLECTIF, *Historic Site : the olympic grounds. 1909-1936-2006* », Jovis Edited by Rainer Rother, Berlin, 2006, 159p.
- COLLECTIF, *Stadien 2006 : der fussball weltmeisterschaft*, Birkhäuser, Berlin, 2005, 110p.
- COLLECTIF, *Stadium design*, Graab, Cologne, 2006, 399p.
- CULLEY, Peter, PASCOE, John, *Stadium Engineering*, 2005, London, Thomas Telford, 186p.
- DARDENNES, Christian, *Stade de France : dessins de chantier*, Paris, SER, 1997, 112p.
- DE GRAVELAINE, Frédérique, *Le stade de France : au coeur de la ville pour le sport et le spectacle : l'histoire d'une aventure architecturale et humaine*, Le Moniteur, 1997, 199p.
- DUBOISSET, François, VIARD, Frédéric, *Lieux et stades mythiques*, Editions De Vecchi, Paris, 2005, 191p.
- DROCOURT, Daniel, *Le stade Vélodrome de Marseille, deuxième stade de France, Marseille*, Revue Culturelle 184, 1998, 69-75.
- ETIENNE, Jacques, *Les Grands stades*, Editions Famot, Genève, 1980, 156p.

- FANCELLO, P, POGGI, M, HODOUL, M, *Il était une fois... le stade vélodrome 1937-1998*, Editions européennes de Marseille-Provence, 134p, Marseille, 1998.
- FERNANDEZ-RECATALA, *Chroniques du stade de France, Communautés en chantier*, Paris, La dispute, 1998, 191p.
- FISHER, Joachim, *German football stadiums*, Daab, Cologne, 2006, 207p.
- GALLIEN, Claude-Louis, *Charléty, la mémoire d'un stade*, Editions Revue EPS, 1994, 296p.
- GAUDIN, Henri et Bruno, *Le stade Charléty*, Les Editions du demi-cercle, Paris, 1994, 108p.
- GERAINT John, SHEARD Rod, VICKERY, *Stadia: a design and developpment guide*, Architectural Press, London, 4ème Edition, 2007 (1ère Edition 1994), 305p.
- GIGER, Bernhard, *Stade de Suisse : Wankdorf*, Benteli Verlags, Berne, 2006, 120p.
- HARTE, Yves, BEGUERIE, Alain, *Le Parc Lescure*, Bordeaux, 1998, Editions Confluences, 39p.
- HAY, Ian, Wells, Cassandra, *Football grounds from the air*, London, Myriad, 2006, 128p.
- HAYOT, Alain, *Le stade de France : théâtre du football*, éditions Cercle d'Art, 1998.
- *Historic Site : the olympic grounds. 1909-1936-2006* », Jovis Edited by Rainer Rother, Berlin, 2006, 159p.
- HUBERT, Nicolas, *Stades suisses : des origines à l'Euro 2008*, Editions Slatkine, mai 2008, 160p.
- MANDETTA, S, BELLIONI, M., *Stadi*, dans *Spazio sport*, n°2, Rome, 1986, pp.65-126.
- MARG, Volkwin, *Stadia and arenas*, Hatje Cantz, Germany, 328p.
- MARTINI, Alfredo, NANNERINI, Giuseppe, *Gli stadi Mondiali : il progetti e le realizzazioni di Italia '90*, Edilstampa Edizione, Roma, 1990, 211p.
- Prémio SECIL, *Architectura 2004*, Lisbonne, 2005.
- PROVOOST, Michelle, *The Stadium: the architecture of mass sport*, Nai Publisher, Rotterdam, 2000, 183p.
- RAMBERT, Francis, *D'un stade à deux : histoire du projet de grand stade Sarfaty-Quillery*, Paris, éditions du Lateur, 1995, 71 p.
- REGEMBAL, Michel, *Le stade de France : mémoire d'un chantier*, Paris, Binôme éditions, 1999.
- RIVOIRE, Xavier, NEVIL, Shute, *Stades de Légende : 50 enceintes mythiques du football européen*, Solar, 2002, Paris, 111p.
- SAIKI, Maggie, *The Toyota City Stadium*, Kisho Kurokawa, Architect and associates, Edizioni Press, New York, 2002, 63p.

- SAIKI, Maggie, *The Oita City Stadium*, Kisho Kurokawa, Architect and associates, Edizioni Press, New York, 2003, 63p.
- SAN PIETRO, Silvio, *1990: stadi in Italia*, Edizioni L'archivolto, Milano, 1990, 457p.
- SEWARD, Aaron, *Spectator : select Works by Dan Meiss*, Edizioni Press, 2003, 199p.
- SHARP, Denis, *Kisho Kurokawa : Oita City Stadium*, Editions Axel Menges, London, 2002, 43p.
- SHEARD, Rod, *The stadium : architecture for the new global culture*, Periplus Editions, Singapore, 208p.
- SPAMPINATO, Angelo, *Stades du monde*, Antwerp, Tectum, 2004, 445p.
- *Stadien 2006: der fussball weltmeisterschaft*, Birkhäuser, Berlin, 2005, 110p.
- *Stadium design*, Graab, Cologne, 2006, 399p.
- *Stadion Letziground Zurich*, Stadt Zürich, 2007, 135p.
- THOMPSON, P, TOLLOCZKO, J.J.A, CLARKE, J.N, *Stadia, arenas and grand stands design, construction and opération*, Spon Press, London, 1998, 351p.
- TZONIS, A, *Santiago Calatrava: the athens olympics*, New York, Rizzoli Publications, 2005, 175p.

4. Divers

– Romans, films et documentaires.

Films et documentaires :

- « A nous la victoire » (1981), John HUSTON, J.
- « Les chariots de feu » (1981). John HUSTON, J.
- « L'air de Colombes », J-C KLOTZ, 2007, Ethan Prod.
- « Le Parc, Prince des stades », N. BERGES, 2012, Real-productions.

Romans et essais :

- BASSE, Pierre-Louis, *Séville 1982: France-Allemagne, le match du siècle*, Paris, Editions Privé, 2005, 150p.
- CELINE, Louis-Ferdinand, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, Collection Folio, 2010 (1ère ed. 1952), 505p .
- DIMITRIJEVIC, Vladimir, *La vie est un ballon rond*, Paris, La Table ronde, mai 2006, 126p.
- DIOME, Fatou *Le ventre de l'atlantique*, Anne carrière 2003.
- HORNBY, Nick, *Carton jaune*, Poche 10/18, 1998.
- KING, John *Football Factory*, Éditions de l'olivier, 1998.

- KING, John *Aux couleurs de l'Angleterre*, Éditions de l'olivier, 2005.
- MAUVIGNIER, Laurent, *Dans la foule*, Paris, Les Editions de Minuit, 2006, 372p.

Ressources numériques :

- Sites internationaux : www.worldstadiums.com; www.stadion.dk; www.stades.ch; www.stadianation.com; www.footballgroundss.co.uk; www.scottishgroundguide.co.uk; www.ifgrounds.com.
- Sites français : www.info-stades.fr; www.france-stadium.com; www.stadedefrance.fr; www.leparcdesprinces.fr; www.bollaert.fr; <http://geoffroy.guichard.free.fr>.

SOMMAIRE

LIVRE I.

Introduction.....p 3

Première partie : Aux origines du stade de Colombes et de la question du grand stade (de la fin du 19ème siècle à 1921).....p 12

Chapitre 1 : La renaissance des stades au tournant du XXème siècle.....p 12

A. Un renouveau international.....p 12

– Les stades du football britannique : un modèle en Europe ?.....p 12

– L'effet « Jeux Olympiques » sur la construction des stades.....p 16

– Un développement international hétérogène.....p 22

B. Les stades en France.....p 26

– L'importance des initiatives privées et l'absence des pouvoirs publics.....p 26

– Gerland et Pershing : des modèles olympiques ?.....p 37

Chapitre 2 : De l'hippodrome au stade de Colombes : les origines d'un grand stade (1883-1921)p 41

A. Un modeste champ de Course devenu une référence du monde sportif.....p 41

– Les premières vies d'une installation.....p 41

– Un stade de banlieue à succès au tournant des années 1920.....p 44

B. Le complexe sportif du Racing Club de France.....p 50

– « Une sédentarisation » du club à Colombes.....p 50

– Une location coûteuse et un poids pour le RCF.....	p 52
– « Un terrain à nous » : le Racing rêve de devenir propriétaire.....	p 56
Chapitre 3 : L'ambition d'un grand stade.....	p 60
A. Une nécessité avant les Jeux Olympiques de 1924 ?.....	p 60
– La pression d'un succès populaire.....	p 60
– Les stades : un nouvel enjeu national ?.....	p 65
B. La candidature olympique et la question du grand stade.....	p 69
– Les mécanismes d'une candidature.....	p 69
– Une candidature qui impose un grand stade.....	p 70
Conclusion.....	p 73
Seconde partie : Construire le stade olympique à Colombes (1921-1924).....	p 75
Chapitre 4 : L'impossible construction d'un stade monumental.....	p 76
A. Des tensions dans l'organisation.....	p 76
– Une difficile répartition des rôles.....	p 76
– Des querelles de pouvoir.....	p 83
B. La recherche d'un emplacement idéal.....	p 88
– Pershing contre le Parc des Princes : le conseil municipal contre le COF.....	p 89
– Colombes et les autres sites : des candidatures crédibles ?.....	p 95
C. Le rêve perdu d'une construction monumentale.....	p 102
– Une architecture idéalisée.....	p 102
– Prestige national et contraintes financières.....	p 114

Chapitre 5 : Le stade olympique de Colombes, le choix du réalisme.....	p 126
A. Le Racing Club de France, un « sauveur » des Jeux Olympiques ?.....	p 127
– Le Racing : un invité surprise dans le débat olympique.....	p 127
– Une adhésion quasi unanime à l'offre du Racing.....	p 132
B. Louis Faure-Dujarric et l'architecture du stade de Colombes	p 136
– Une construction dans les mains du RCF.....	p 136
– Le stade ne sera pas monumental.....	p 141
– Colombes, un complexe olympique ?.....	p 148
Conclusion.....	p 153
Troisième partie : « L'ère de Colombes » : le grand stade français (1924-1972).....	p 156
Chapitre 6 : L'exploitation du stade olympique.....	p 156
A. L'accueil des grandes manifestations internationales.....	p 156
– Colombes : cœur des Jeux Olympiques de 1924.....	p 156
– La Coupe du Monde 1938 confirme la dimension mondiale du site.....	p 162
B. Une enceinte dédiée aux grandes manifestations nationales.....	p 167
– L'attractivité du stade de Colombes.....	p 167
– Colombes et le football.....	p 171
– Colombes, terre promise du rugby français?.....	p 182
– L'athlétisme à Colombes.....	p 188
– Une enceinte multimodale avant l'heure ?.....	p 194
C. Le profil du public de Colombes dans la presse sportive.....	p 199

- Venir à Colombes : aux origines du tourisme sportif ?.....p 199
- L'ambiance à Colombes.....p 204

Chapitre 7 : Colombes, le quotidien du Racing Club de France.....p 216

A. Un espace dédié aux entraînements et à la pratique sportive.....p 218

- Un complexe sportif indispensable au Racing.....p 218
- Un site ouvert à d'autres organisations.....p 223

B. Colombes, une lourde charge pour un club omnisports.....p 225

- Une quête permanente de terrains.....p 225
- L'impact financier de Colombes pour le RCF.....p 230

Conclusion.....p 250

Quatrième partie : Un destin national contrarié (1924-1972).....p 253

Chapitre 8 : Un stade parmi d'autres ?p 253

A. Le Parc des Princes et Colombes : rivalité ou entente cordiale ?.....p 253

- Le Parc des Princes, un autre stade national ?.....p 253
- Colombes et le Parc partenaires.....p 259

B. Des concurrents à Paris et en province.....p 260

- Les autres stades parisiens : des rivaux de Colombes ?.....p 261
- Une concurrence provinciale ?.....p 269

Chapitre 9 : Colombes, un stade indigne du sport national ?.....p 273

A. L'image affectée d'un stade de banlieue.....p 273

- De l'unanimité officielle à la critique du site.....p 273

– Des défauts structurels.....	p 281
B. Colombes : une image modeste de la France dans le monde.....	p 291
– Colombes éclipsé par les stades monumentaux des années 1920-1930.....	p 292
– Une marginalisation grandissante (des années 1940 à la fin des années 1960).....	p 299
 Chapitre 10 : La menace d'un stade monumental : le mythe des « 100 000 places » et l'échec des politiques.....	p 303
A. Un stade de 100 000 places dans les années 1930.....	p 304
– Un projet rejeté par le Front Populaire.....	p 304
– Agrandir Colombes : une première alternative au stade de 100 000 places.....	p 310
– Un grand stade impossible sous Vichy.....	p 313
B. Grand stade privé ou agrandissement de Colombes ?.....	p 315
– Le projet SIPECS (1949-1956) : un échec de la IVème République ?.....	p 315
– Moderniser Colombes : une solution de transition.....	p 321
C. Les ultimes tentatives des années 1960.....	p 327
– Le grand stade du bois de Vincennes et l'intervention de l'État (1960-1965).....	p 327
– Vers le nouveau Parc des Princes (1968-1972).....	p 333
– Un repli sur l'athlétisme au terme des années 1960 ?.....	p 335
Conclusion.....	p 338
 Conclusion générale.....	p 340
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	p 349
SOMMAIRE GENERAL.....	p 381
 <u>LIVRE II</u> : ANNEXES.....	p 387

Annexes de la première partie.....	p 388
Annexes de la seconde partie.....	p 433
Annexes de la troisième partie.....	p 473
Annexes de la quatrième partie.....	p 542
SOMMAIRE DES ANNEXES.....	p 588